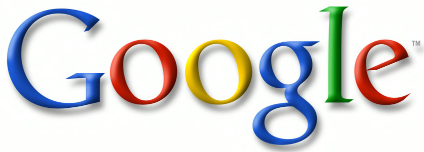


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

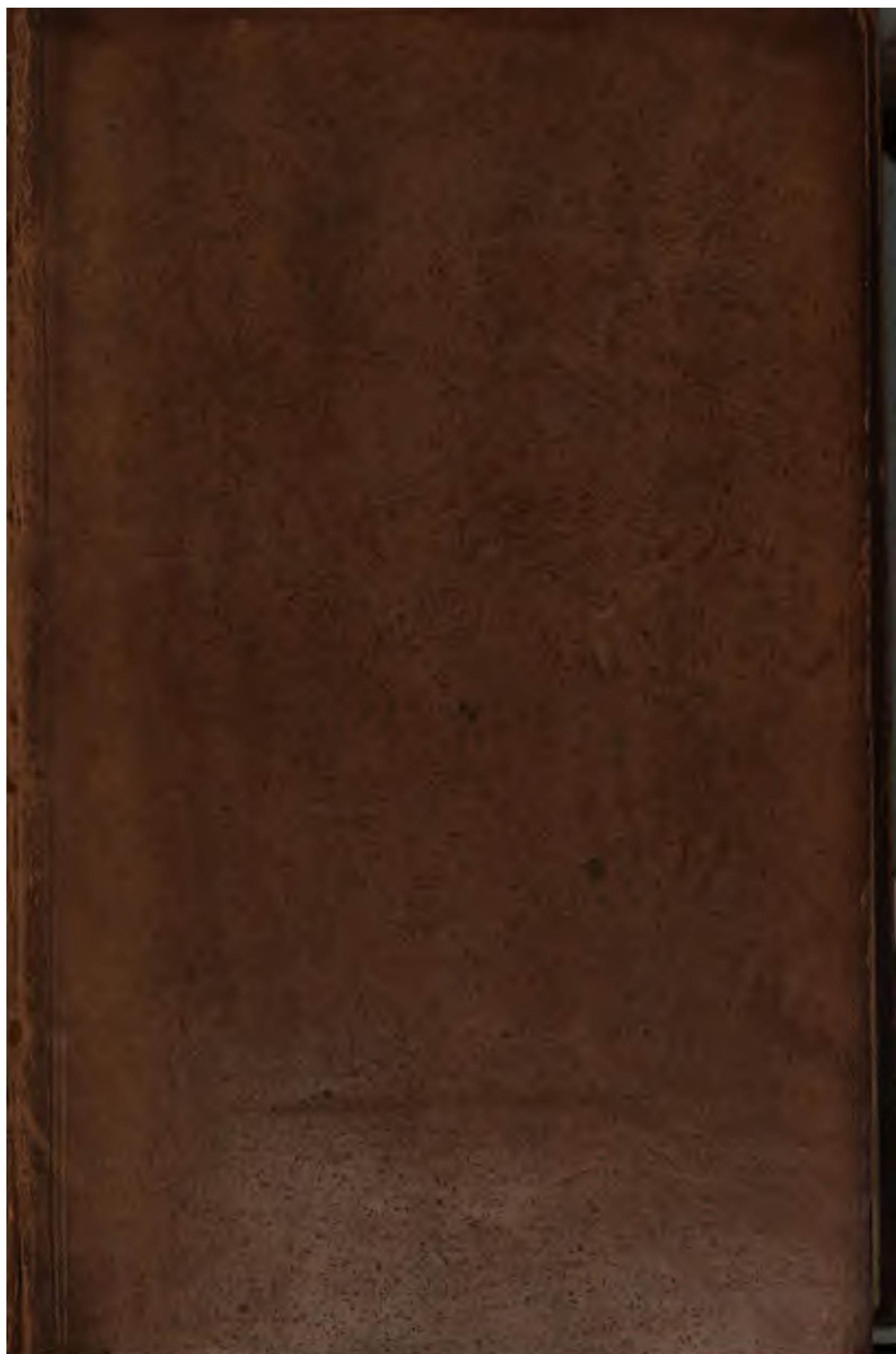
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

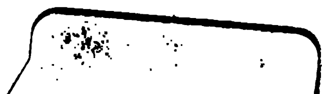
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




6000107370

26.543





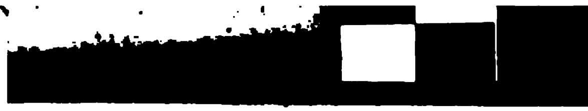

HISTOIRE
GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE
DE L'EUROPE.
TOME IX.



26.543







HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME IX.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME ;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME NEUVIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.

543

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA DIX-NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1369 JUSQUES EN 1430.

Richard monte à cheval avec peu de suite, et se rend à Mile-End-Green; il parle aux insurgés avec douceur. « Je suis votre roi, leur dit-il; que » je connaisse les objets de vos plaintes, et vous » serez satisfaits. » Ils lui présentent leurs demandes par écrit, ils lui annoncent qu'ils le retiendront jusques à ce que des lettres revêtues du sceau leur aient accordé ce qu'ils souhaitent, et voici ce qu'ils réclament.

Que tous les habitants du royaume, sans ex-

ception, soient exempts de servitude; qu'ils puissent vendre et acheter librement dans tous les bourgs, villes et marchés; que toutes les rentes sur les terres tenues en villenage soient réduites à quatre sous par acre; que toutes les offenses soient pardonnées.

Le roi leur accorde tout ce qu'ils demandent; une charte est expédiée : les tenanciers d'Essex et d'Hereford se dispersent; Richard quitte la Tour; ceux des insurgés qui en occupaient l'enceinte se précipitent dans l'intérieur, tranchent la tête à l'archevêque de Cantorbéry et au grand prieur de Saint-Jean, massacrent plusieurs autres personnes, et maltraitent la veuve du prince Noir, la mère du monarque.

Cependant l'effroi des principaux citoyens de Londres commence à se calmer. Le lord maire et Philpot leur persuadent de s'armer pour la défense du monarque : Richard envoie un message à Wat-Tyler; il répond qu'il consentira à déposer les armes s'il est content des conditions de la paix. On lui adresse successivement trois chartes différentes; il les refuse : Richard monte alors à cheval, se rend à Smithfield, et invite Wat-Tyler à une conférence. Tyler part avec sa troupe pour aller au-devant du roi; il rencontre le monarque; il confère avec lui.

Des deux côtés on cherche à gagner du temps; Tyler attendait des secours du comté d'Hereford, et Richard savait que Robert Knoles venait le

soutenir avec mille vétérans. Tyler néanmoins fait des propositions : le roi les refuse. On a écrit que Tyler irrité avait manqué de respect au monarque; on a même prétendu qu'il avait levé la main pour le frapper ; quoi qu'il en soit il est massacré par le lord maire et par Philpot : les insurgés qui l'avaient suivi crient *vengeance ;* Richard leur parle; Knoles arrive : le roi leur offre une amnistie et l'observation de la nouvelle charte d'affranchissement ; ils se retirent dans leurs villages.

Ceux du comté d'Hereford apprennent la mort de Tyler qu'ils venaient joindre; ils tuent quelques-uns des seigneurs dont ils étaient serfs, ils forcent les autres ainsi que les moines de la fameuse abbaye de Saint-Alban à reconnaître leur affranchissement; ils brûlent leurs papiers. Les tenanciers du comté de Suffolk prennent les armes, enlèvent les chartes des couvents, et coupent la tête au lord grand justicier d'Angleterre; Jean Littester ou Le Dyer se met à la tête de ceux de Norfolk ; l'évêque de Norwich, suivi de quelques seigneurs du comté, les attaque, les met en déroute malgré la plus valeureuse résistance, fait écarteler Le Dyer et plusieurs de ses compagnons, et disperse les insurgés des comtés d'Huntingdon, de Cambridge et de Suffolk.

Les succès de l'évêque n'empêchent pas les insurgés d'Essex de réclamer la confirmation de la charte d'affranchissement qu'on leur avait accordée; mais le roi était parvenu à réunir ses vassaux :

il passe en revue à Blackheat une armée de près de quarante mille hommes. Il ne croit pas devoir tenir la promesse qu'il a faite : il envoie des troupes dans le comté de Kent; il défait les insurgés d'Essex; il publie que les tenanciers d'Essex et de Kent ont perdu par de nouveaux mouvements tous les droits qu'il leur avait accordés; il révoque les chartes d'affranchissement; il ordonne à tous les tenanciers de la couronne de ne pas refuser leur service ordinaire, fait expédier des commissions d'après lesquelles le prêtre Jean Bull, Jacques Straw et d'autres chefs des insurgés sont jugés, condamnés et exécutés comme coupables de haute trahison, et convoque les deux chambres du parlement.

« Les malheurs qui me menaçaient, leur dit » Richard, m'ont forcé d'accorder à divers tenan» ciers des chartes de liberté et d'affranchisse» ment; je les ai révoquées ensuite, d'après l'avis » de mon conseil, comme arrachées par la vio» lence, contraires à la raison, à la loi, à la jus» tiçe, aux droits et priviléges des prélats, des lords » et des seigneurs de franc-fiefs; je désire néan» moins de connaître votre sentiment à cet égard, » et je m'y conformerai. »

Les lords et les communes prononcent que ces chartes obtenues par la force sont opposées à la loi, injurieuses aux seigneurs et tendantes à la destruction du royaume; ils les déclarent nulles, et les cassent par leur autorité parlementaire.

Les communes examinent ensuite les causes des derniers mouvements, les imputent à l'oppression exercée sur les tenanciers par les officiers du roi et les cours de judicature. Le roi établit un comité de prélats et de lords pour examiner la conduite de ces cours et de ces justiciers ; on invite les seigneurs dont les titres ont été brûlés à demander au conseil de sa majesté des copies de ces actes : une amnistie générale est promulguée, et les communes accordent un droit sur les laines et sur les cuirs.

Ce fut peu de temps après ces événements que Richard, déjà âgé de près de dix-sept ans, épousa la princesse Anne, sœur de l'empereur Venceslas, roi de Bohême ; on remarqua que non-seulement cette princesse n'apporta aucune dot, mais encore que Venceslas reçut de Richard, à l'occasion de ce mariage, un don de dix-huit mille marcs.

Ces mouvements ensanglantaient encore l'Angleterre lorsque l'énormité des impôts produisit un soulèvement dans la ville de Rouen ; la populace imagina de nommer roi un marchand mercier auprès duquel elle réclama la suppression des taxes : le marchand mercier l'ordonna ; des pillages et des massacres de maltôtiers suivirent cette ridicule et coupable ordonnance. Charles VI, accompagné de ses oncles et d'un corps de troupes, vint à Rouen, fit abattre un pan de muraille, entra

par la brèche, désarma les habitants et fit pendre les chefs des séditieux.

Le duc d'Anjou craignait cependant de faire proclamer dans Paris l'obligation de payer les subsides accordés sur les denrées. Cette proclamation ne fut faite que par un huissier, qui, monté sur un cheval vigoureux, se sauva à toute bride du milieu des halles, après avoir annoncé rapidement l'ouverture du paiement de ces subsides.

(1382) Le lendemain les percepteurs se présentèrent; quelques soldats les accompagnaient: leur présence mit le peuple en fureur: il courut à l'hôtel-de-ville; il y prit des maillets de plomb qu'on avait fabriqués dans le temps pour se défendre contre les Anglais, parcourut les rues, enfonça les portes de plusieurs maisons, brisa les meubles, assomma ceux qu'il regardait comme ses ennemis, ouvrit les portes des prisons, trouva dans les cachots de l'évêché l'ancien prevôt de Paris Hugues Aubriot, que l'université avait fait condamner, et voulut le mettre à sa tête. Aubriot lui promit de diriger le lendemain ses mouvements; mais il s'échappa pendant la nuit, et se retira dans une campagne écartée.

La cour et le conseil s'éloignèrent d'une capitale où l'autorité royale et celle des lois étaient méconnues: l'avocat général Desmarets, qui jouissait d'une grande considération, essaya d'y ramener la paix; il engagea le peuple à demander grâce, et le roi à accorder une amnistie et l'abolition des

impôts : mais quels malheurs n'entraîne pas la violation de la foi donnée ! Le duc d'Anjou fait filer des troupes dans Paris : il se croit le plus fort; il ne reconnaît plus d'amnistie. Il fait rechercher les principaux chefs des séditieux que l'on nommait *maillotins* à cause des maillets de plomb dont ils s'étaient armés ; plusieurs de ces chefs sont exécutés en public ; le peuple s'irrite et menace : le duc d'Anjou oublie qu'un des plus odieux symptômes de la tyrannie est l'exécution secrète de ceux à qui l'on veut faire subir la mort ; on renferme les condamnés dans des sacs, et pendant la nuit on les précipite dans la Seine. Desmarets parvient néanmoins à empêcher l'explosion terrible qui se préparait : une sorte d'arrangement tacite est adopté ; le roi, sa cour et son conseil consentent à rentrer dans Paris ; les habitants promettent de ne pas aller en armes au-devant du monarque. Ils accueillent Charles par des acclamations; ils lui font un don de cent mille francs ; mais ils ne veulent payer aucun impôt.

Le duc d'Anjou, qui voulait à tout prix se procurer de l'argent pour l'expédition de Naples qu'il projetait, n'espérant plus d'obtenir des impôts dont il aurait disposé, eut recours à des moyens honteux : il demanda le peu d'argenterie et de bijoux qui lui avaient échappé ; il pria tous ceux à qui il soupçonna des épargnes de les lui prêter ; il enleva tout l'argent des caisses des maltôtiers, en se contentant de promettre qu'il le rendrait un jour :

il fut obligé néanmoins de suspendre cette expédition, l'objet de tous ses vœux.

Louis II, dit de Male, gouvernait encore la Flandre; de grands mouvements de la mer avaient, quelques années auparavant, rompu une grande partie des digues qui défendaient plusieurs contrées flamandes contre les fureurs et les irruptions de l'Océan; un grand nombre de villages avaient été submergés : ce désastre n'avait pas diminué la passion de Louis pour les fêtes, les festins et les divertissements; ne pensant qu'à trouver les sommes nécessaires pour payer ces folles dépenses, il avait établi des impôts extraordinaires : les magistrats de Gand s'étaient opposés avec fermeté à leur perception. Un Gantois avait dit au comte, au milieu de la place publique, que ses compatriotes ne voulaient plus contribuer à ses plaisirs; les esprits s'étaient échauffés; l'insurrection avait éclaté avec force. Hions ou Heinsius, chef des nautoniers de l'Escaut, auquel le comte avait ôté son emploi, s'était mis à la tête des insurgés, qui avaient pris des chaperons blancs pour se reconnaître : il était mort peu de temps après; on a écrit que le poison avait terminé sa vie. Jean Prunel, ouvrier en drap, lui avait succédé : les insurgés avaient assiégé Oudenarde. Le duc de Bourgogne, qui avait épousé Marguerite, fille et héritière du comte de Flandre, avait cependant réconcilié les Gantois avec son beau-père (1379).

Peu de jours après cette pacification les Gantois

apprennent que des marchands de leur ville naviguant sur l'Escaut ont eu les yeux crevés par l'ordre, suivant certains historiens, de nobles qui voulaient venger le meurtre d'un de leurs parents, et, selon d'autres auteurs, par l'ordre du comte, qui veut les punir d'avoir refusé de payer les droits de péage qu'il a établis; ils courent de nouveau aux armes (1380). Jean Prunel, à la tête de cinq mille insurgés qui ont repris le chaperon blanc, surprend Oudenarde : les magistrats livrent la ville au comte; Prunel est banni, pris par les soldats du comte, et mis à mort; d'autres insurgés sont décapités à Ypres. Le comte, apprenant que Bruges veut se réunir à la ville de Gand, fait trancher la tête à cinq cents Brugeois : les Gantois continuent la guerre avec plus de fureur; Pierre Dubois est leur principal chef. Le comte remporte une victoire sur eux auprès de Dixmude; des succès variés succèdent à cette victoire : un nouveau traité de paix est presque aussitôt rompu qu'adopté. Le comte gagne contre les Gantois la bataille de Nivelle; les comtes de Hainaut et de Hollande proposent un accommodement; mais on ne peut s'accorder sur les conditions.

Dubois propose aux Gantois de reconnaître pour leur capitaine général Philippe Artevelle, fils du fameux Jacques Artevelle le brasseur. Ils jurent d'obéir à Philippe.

Artevelle fait exécuter devant lui douze de ceux auxquels il reproche la mort de son père, déclare

qu'il sera inexorable pour tous les insurgés qui cesseront d'être fidèles à leurs compatriotes, se fait remarquer par son courage dans plusieurs excursions, et ravage les terres d'un grand nombre d'abbés et de seigneurs. Jeanne, duchesse de Brabant, le comte de Hainaut et l'évêque de Liége obtiennent que des députés du comte et des Gantois se réunissent à Tournai pour y traiter de la paix. Louis de Male exige que les insurgés se rendent à discrétion. « Que tous les Gantois, depuis » l'âge de quinze ans jusques à soixante, se pré- » sentent devant moi, dit le comte, nu-pieds, » en chemise, la corde au cou, *pour faire d'eux* » *ma propre volonté, ou mourir ou pardonner.* »

Artevelle assemble les Gantois. Il leur parle avec enthousiasme. « Faut-il recevoir honteusement la » mort ou la braver les armes à la main? — Com- » battons, » s'écrient les Gantois. Artevelle choisit cinq mille hommes parmi les plus braves : il part avec eux pour une expédition secrète. Les Gantois les conduisent à la porte de leur cité. « Ne revenez » que vainqueurs, leur disent-ils. Si nous appre- » nons que vous avez succombé, nous mettrons » le feu à la ville, et nous nous détruirons nous- » mêmes. » Le comte étoit à Bruges. Artevelle espère le surprendre à la faveur du concours et du tumulte d'une foire nombreuse ; il connaît d'ailleurs les dispositions des Brugeois. Il se présente devant leurs murs : le comte sort avec quarante mille hommes ; les Gantois se jettent sur eux en

désespérés, en massacrent un grand nombre, et entrent dans la ville avec les fuyards qu'ils poursuivent. Le comte, éperdu et abandonné, cherche un asile ; il arrive à la porte d'une pauvre femme: « Me connaissez-vous? lui dit-il. — Oui ; j'ai sou» vent été à l'aumône à votre porte. » Elle le cache dans le lit de ses enfants; et, lorsque la nuit est arrivée, le déguise, et parvient à le faire échapper.

Son palais est brûlé, et les Brugeois qui refusent de quitter les bannières du comte sont passés au fil de l'épée.

Artevelle prend le titre de régent de Flandre; et néanmoins, pressé par ses amis, il réclame la paix et la médiation du roi de France. Louis de Male avoit déjà demandé l'intervention et l'assistance de son suzerain. Le duc d'Anjou, qui ne voulait voir employer les forces de la France qu'à seconder l'expédition qu'il méditoit, s'était opposé à la demande de Louis. Le duc de Bourgogne, après la défaite de Bruges, parle avec force en faveur de son beau-père; il obtient qu'une armée marche au secours du comte, retiré dans la ville de Lille. Le jeune Charles ne respirait que les combats : il se met avec transport à la tête de l'armée qui va marcher contre les Flamands. Les Français se rangent avec joie sous la bannière royale; ils vont porter la guerre dans un pays devenu, par le commerce, le plus riche de l'Europe. A l'amour de la gloire se joint l'espérance d'un riche butin : rien ne peut arrêter leur impatience. Le jeune roi,

avide de renommée, partage leur ardeur et l'accroît. Les conseils des vieux capitaines ne sont pas écoutés; l'armée part, malgré les pluies de l'automne, pour des contrées basses arrosées par un grand nombre de rivières et traversées par plusieurs canaux. Le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, Clisson, qui avait reçu l'épée de connétable, accompagnent le monarque et commandent l'armée (1382).

Un corps de dix mille Flamands est défait par Clisson à la tête de l'avant-garde. On prend Ypres, Cassel, Bourbourg, Gravelines, Dunkerque, Furnes, Bruges; et le plus riche butin devient le prix de la victoire.

Des succès si grands et si rapides n'auraient pu néanmoins préserver l'armée des suites funestes de la mauvaise saison, des pluies froides, de la grande humidité et des terrains fangeux des contrées qu'il fallait parcourir. Mais les Gantois ne peuvent voir sans frémir d'indignation les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent autour d'eux des villages embrasés; rien ne peut modérer leur bouillant courage. En vain Artevelle leur propose-t-il d'attendre un corps de six mille hommes d'élite : ils demandent à grands cris qu'il les mène au combat.

Ils s'avancent jusques auprès de Rosbeck; ils sont au nombre de plus de cinquante mille hommes, et de cent mille, suivant quelques historiens. Artevelle leur fait prendre une position des plus

fortes entre un ravin très-profond et un bois touffu; son front est défendu par un large fossé, qu'il fait creuser et couvrir d'un retranchement. Les Flamands veulent vaincre ou mourir; Artevelle seconde leur exaltation pour accroître leur force; il leur crie : « Je veux qu'on tue tous les Français, hors » le roi, qui n'est qu'un enfant. On doit lui par» donner; il ne sait ce qu'il fait. Nous le mènerons » à Gand, pour apprendre à parler flamand. » La situation de l'armée du roi était des plus critiques. La perte d'une bataille pouvait produire des résultats d'autant plus funestes que les habitants de Paris, de Rouen et des autres plus grandes villes du royaume entretenaient des intelligences secrètes avec Artevelle, et n'attendaient qu'une victoire des Gantois pour se soulever de nouveau; et les grands principes de cet art militaire, que les Grecs et les Romains avaient porté à un si haut degré, étaient encore si peu connus, même des nations les plus belliqueuses, que le connétable, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, ces capitaines alors si renommés, n'avaient pas songé à s'assurer une retraite en cas d'un événement malheureux.

Le connétable, suivant l'usage, commande l'avant-garde; les deux maréchaux de France sont sous ses ordres; le jeune roi est au centre avec le duc de Touraine son frère, le duc de Bourgogne et Jean de Bourbon, comte de La Marche. Deux réserves sont commandées l'une par le duc de Berri et l'autre par le duc de Bourbon.

La position des Gantois paraissait inattaquable; une de ces déterminations soudaines qui ont si souvent décidé de la destinée des états va leur faire perdre cette position, qui devait leur assurer la victoire. Artevelle sort de ses retranchements, et s'empare d'une colline du haut de laquelle il peut fondre avec plus d'impétuosité sur les Français. Ce mouvement subit et imprévu met dans le plus grand danger le corps de bataille de l'armée royale. Heureusement pour la France le connétable détache un corps de cavalerie qui prend à dos l'armée gantoise, uniquement composée d'infanterie; et le duc de Bourbon l'attaque en flanc à la tête de sa réserve : Robert de Damas porte sa bannière. Coucy, Boucicaut, Châteaumorand, Gouffier, La Fayette et Le Barrois entourent Bourbon. Il combat la hache à la main, se jette au milieu des rangs ennemis, est renversé de dessus son cheval, et, relevé par ses écuyers, se précipite de nouveau au milieu des Flamands.

En vain les Gantois combattent-ils avec acharnement; en vain emploient-ils des canons *à la main* et des bombardes portatives qui lancent de grosses balles de plomb. Pressés de tous les côtés, accablés de fatigue, écrasés sous les coursiers bardés de fer des hommes d'armes français, ils cèdent et se dispersent, laissant plus de vingt mille morts ou blessés sur le champ de bataille. Artevelle est trouvé mort sous un monceau de cadavres.

Les habitants de Gand consternés offrent de se

soumettre à la domination immédiate du roi. Ne voulant plus revenir sous les lois d'un comte qu'ils détestent, ils désirent que Charles réunisse leur territoire à sa couronne. On les refuse par égard pour le duc de Bourgogne, qui ne veut pas perdre la ville la plus populeuse du comté dont sa femme doit hériter.

Mais bientôt un événement horrible change les dispositions des Gantois; et quelle aversion ils conçoivent pour les Français! Les vainqueurs avaient poursuivi les vaincus jusque dans Courtrai, et s'étaient emparés de la ville. A la voûte de la principale église étaient suspendus les éperons dorés des chevaliers français tués quatre-vingts ans auparavant à la bataille livrée près de Courtrai. Ce monument remplit les vainqueurs d'un désir impie de vengeance. Une indigne avidité ajoute à leur rage féroce : ils déshonorent et la victoire, et la chevalerie, et le nom français. Dans leur sauvage et atroce délire, ils se jettent sur les habitants désarmés, les immolent sans distinction d'âge ni de sexe, et s'emparent de leurs dépouilles et de leurs trésors.

Parmi ces honteuses dépouilles se trouve une horloge des plus estimées, et sur le timbre de laquelle les heures étaient frappées par deux statues. Le duc de Bourgogne en fait présent à la ville de Dijon, qui la fait placer sur une tourelle du portail de l'église de Notre-Dame.

Les Gantois donnent pour successeur à Arte-

[redacted]

velle François Agricola, dit Akerman. Les Français ne croient pas devoir entreprendre pendant la saison rigoureuse le siége de leur immense ville. Charles VI revient vers Paris; son armée est chargée des riches dépouilles de la Flandre. Le jeune roi victorieux n'est plus qu'à deux lieues de la capitale : vingt mille bourgeois de Paris sortent en armes au-devant de lui, et se rangent en bataille dans la plaine de Saint-Denis. L'armée royale ne sait si les Parisiens viennent pour la combattre. Le connétable, l'amiral et les seigneurs d'Albret, de Couci et de La Trémouille veulent conférer avec eux. Ils demandent des sauf-conduits. « Ils » n'en ont pas besoin, répondent les Parisiens; » qu'ils viennent sans crainte, sur notre parole. » Nous ne sommes en armes que pour montrer au » roi les forces dont il pourra toujours disposer. » Le connétable leur ordonne de laisser le passage libre aux troupes du monarque; ils s'empressent de se retirer.

Charles entre dans Paris à la tête de son armée : des députés se présentent pour le complimenter; il refuse de les entendre, va à la cathédrale, où l'on chante un *Te Deum*, et de là à son palais. Il est défendu sous peine de mort aux soldats de commettre aucune violence : les bourgeois les logent sans réclamer aucun privilége.

Le lendemain le duc de Berri et le duc de Bourbon parcourent la ville à la tête de leurs hommes d'armes. Quels funestes conseils Charles a reçus

de courtisans impolitiques, ignorants, présomptueux, jaloux des fortunes acquises par l'industrie des bourgeois! Trois cents personnes sont arrêtées; on enlève les chaînes des coins des rues; on les apporte à Vincennes; on ordonne aux habitants d'aller au Louvre déposer leurs armes; ils en avaient pour plus de cent mille hommes : quelle terrible résistance ils auraient pu opposer aux cruels conseillers d'un jeune monarque si facile à tromper! Ils obéissent sans se plaindre.

Cependant des bruits sinistres se répandent; la terreur s'empare des esprits; l'université se couvre de gloire; elle va en corps se jeter au pied du trône; elle parle avec courage en faveur des Parisiens; elle implore la clémence; elle réclame la justice : le jeune Charles est vivement ému. Il allait révoquer des ordres barbares; le duc de Berri et les conseillers qui entourent le monarque opposent leur inflexible dureté à la bonté de Charles : le sang va couler, et le trône des Capétiens sera ébranlé jusque dans ses fondements.

Douze infortunés sont tirés des prisons; on les enchaîne; on les place sur un char; on les conduit à la mort sous les yeux d'un peuple consterné et dont les lances des soldats contiennent le ressentiment.

Parmi ces douze victimes on voit ce célèbre avocat du roi Jean Desmarets, qui deux fois avait sauvé son prince et la couronne. On lui avait fait un crime d'être resté à Paris pendant la dernière

émeute, d'avoir pris les intérêts du peuple, d'avoir forcé le conseil à une paix humiliante; d'avoir enhardi la populace à de nouvelles révoltes, et, suivant quelques historiens, le duc d'Anjou n'avait pu lui pardonner l'arrangement qui lui avait ôté, après la mort de Charles V, la puissance qu'il voulait garder : la cour néanmoins rougit de sa condamnation et redoute son supplice; elle a recours à un de ces honteux expédients qui décèlent la tyrannie et la perdent en la rendant plus odieuse. Elle désire d'obtenir un aveu de Desmarets et de lui faire grâce; il monte sur l'échafaud. *Maître Jean*, lui dit-on, *criez merci au roi, afin qu'il vous pardonne.* Ce grand magistrat relevant sa tête vénérable, *J'ai servi au roi Philippe, son grand aïeul*, répond-il; *au roi Jean, et au roi Charles, son père, bien et loyaument, ne oncques ces trois rois ne surent que me demander; ne aussi ne seroit cestui, s'il avoit âge et connoissance d'homme : à Dieu seul veux crier merci.* Sa tête tombe sous la hache du bourreau, pour l'éternelle condamnation des conseillers de Charles.

Mais quel spectacle imaginé par d'avides courtisans succède à cette scène sanglante! Le roi paraît sur un trône au haut de l'escalier extérieur du palais : le peuple avait été convoqué; il remplit la cour; de nombreux soldats l'entourent et le menacent : le chancelier prend la parole; il rappelle avec indignation toutes les insurrections qui se sont succédé; il parle des supplices qui viennent

d'être subis : « Tout n'est pas fini, s'écrie-t-il; il » reste encore bien des coupables à punir. M'expli» qué-je selon vos intentions, sire?—Oui, » répond le monarque. Les oncles du roi se jettent alors à ses pieds; *les dames et les demoiselles* tendent vers lui leurs mains suppliantes. On crie de tous les côtés, *grâce, miséricorde!* Le roi fait grâce de la vie; il convertit *la peine criminelle* en *peine civile*. Les Parisiens paient des amendes excessives; les moins sévèrement traités perdent la moitié de leurs biens. Il n'entre que très peu d'argent dans le trésor du monarque; mais les oncles du roi et les courtisans les plus favorisés touchent des sommes immenses.

Le roi abolit les charges de prevôt des marchands, d'échevin, de quartiniers et de dizeniers; on rétablit les aides, le douzième denier, les gabelles. La ville de Rouen et plusieurs villes du Languedoc, de l'Auvergne et du Poitou sont traitées comme la capitale : quels présages pour le règne de Charles VI! (1383)

Depuis long-temps les lords d'Angleterre désiraient que leur roi Richard profitât des troubles de la France et passât dans ce royaume à la tête de son armée. Ils avaient promis de le suivre avec leurs hommes d'armes et leurs archers. On avait pressé les marchands de Londres et des autres villes commerçantes d'avancer de l'argent pour cette expédition; ils avaient demandé que le parlement leur garantît le paiement des sommes qu'ils

prêteraient : le parlement ayant été convoqué, ils avaient exigé des sûretés et voulu que les lords spirituels et les chevaliers des comtés prêtassent aussi sans intérêt une somme considérable : on avait ajourné la guerre contre la France.

Quelque temps après on reprit le projet de cette guerre; l'évêque d'Hereford proposa au parlement de se joindre aux Flamands, ennemis de la France, ou de donner au duc de Lancastre les quarante-trois mille livres qu'il demandait pour lever une armée en Castille et attaquer les Français; les communes, qui détestaient la hauteur du duc de Lancastre, et qui soupçonnaient dans ce prince des projets perfides, rejetèrent la proposition du duc, mais résolurent de favoriser la croisade publiée par le pape Urbain VI contre le pape Clément VII, la France et ses autres adhérents, et à la tête de laquelle était cet évêque de Norwich qui avait pris les armes avec tant d'ardeur contre les tenanciers de plusieurs comtés. Ce belliqueux prélat demandait de transporter ses troupes à Calais, et de secourir les Flamands, ces anciens et fidèles alliés si utiles au commerce de l'Angleterre; les communes résolurent et obtinrent que les marches de Calais seraient cédées à l'évêque pour un certain temps, et qu'on mettrait une forte somme d'argent à la disposition de ce chef de la croisade, indépendamment du subside qu'elles avaient déjà accordé.

Peu de temps après l'évêque s'engagea à servir

le roi pendant un an avec vingt-cinq mille hommes d'armes et vingt-cinq mille archers bien montés; on lui donna le quinzième des revenus, accordé par les laïques; il fut joint par un grand nombre de volontaires que ce mot de *croisade* avait remplis d'enthousiasme, arriva à Calais, assiégea Gravelines et l'emporta d'assaut; Dunkerque lui ouvrit ses portes. Secondé par sir Hugues de Calverly, il remporta une grande victoire sur le comte de Flandre, et s'empara de Newport, de Dixmude et de Cassel. Le roi de France, alarmé des succès de l'évêque, marcha contre lui à la tête de cent mille hommes. Un grand nombre de nouveaux croisés passèrent la Manche aux frais de Jean Philpot, et joignirent le prélat; il pouvait compter près de quatre vingt-dix mille hommes sous ses enseignes: il résolut de livrer bataille à Charles VI; mais les nouveaux volontaires arrivés d'Angleterre n'avaient aucune expérience de la guerre, étaient presque nus, mal armés, et ne s'étaient déterminés à partir que dans l'espérance du pillage. Ils forcèrent l'évêque, par leurs mutineries, à faire le siége d'Ypres, où ils comptaient s'emparer du plus riche butin; le prélat fut repoussé dans plusieurs assauts par la garnison française; le découragement s'empara de ses troupes, trop indisciplinées pour supporter les fatigues et les longues résistances. Leur enthousiasme se dissipa; elles s'abandonnèrent au plus grand désespoir, pillèrent les contrées voisines du camp, et désertèrent en grand

nombre. L'armée française approchait; le prélat n'eut que le temps de se jeter dans Gravelines, abandonnant à l'ennemi ses munitions et son artillerie. Sir Hugues de Calverly et sir Thomas Trivet se renfermèrent dans Bourbourg; ils soutinrent deux assauts avec tant de bravoure qu'ils obtinrent de Charles VI une honorable capitulation.

Charles se présenta ensuite devant Gravelines; il offrit au prélat les conditions les plus avantageuses: l'évêque demanda une suspension d'armes, qui lui fut accordée, et envoya un courrier à son souverain. Richard II, étourdi, volage, voluptueux, plongé dans les plaisirs, corrompu par de vils flatteurs, monta à cheval, se rendit à Londres, menaçant la France de la destruction la plus prochaine, et voulant défier Charles VI à un combat particulier: il nomma le duc de Lancastre général de l'armée qu'il voulait envoyer au secours de l'évêque; mais avant que cette armée pût être réunie la suspension d'armes expira; le prélat accepta les conditions proposées, démantela Gravelines, et se retira en Angleterre.

Pendant que le mauvais succès de la croisade répandait la tristesse dans toute l'Angleterre, on apprit que le roi de France venait de faire un traité d'alliance avec les Écossais, qui avaient fait une irruption dans le nord de la Grande-Bretagne; il s'était obligé à leur envoyer des armes, un corps de troupes considérable et quarante mille

francs en or. Le maréchal de Sancerre avait chassé les Anglais du Limousin, et leur avait enlevé plusieur châteaux forts du Poitou. Des Normands s'étaient emparés d'une grande flotte marchande d'Angleterre; des navires castillans avaient obligé des vaisseaux de guerre anglais à se rendre. Richard II, livré de plus en plus à d'indignes courtisans, s'abandonnait à tous les excès de la débauche; le duc de Lancastre vivait éloigné d'une cour qu'il méprisait; l'évêque de Londres ne voulut pas garder le grand sceau; sir Michel de La Pole, fils d'un des plus riches marchands de la Grande-Bretagne, prêtait de l'argent au roi à un intérêt exorbitant; souple, adroit, complaisant, il avait flatté les passions du monarque, s'était prêté à ses extravagances, s'était insinué dans sa confiance, avait obtenu son affection; Richard lui donna le grand sceau.

La reine prodiguait les trésors de la couronne à ses compatriotes, comme le roi à ses favoris. Les finances de l'état étaient épuisées; Richard fut obligé d'avoir recours au parlement : les lords et les députés des communes accordèrent un quinzième des revenus, à condition que le clergé donnerait son contingent ordinaire. On imputa à l'évêque de Norwich la fin malheureuse de l'expédition de Flandre; on le condamna à payer une amende.

Charles VI cependant proposa la paix à Richard; le duc de Lancastre eut plusieurs confé-

rences auprès de Calais avec le duc de Berri et le duc de Bourgogne : on convint d'une trève de plusieurs mois; les Écossais ne voulurent pas l'accepter; et, le comte de Flandre étant mort peu de jours après à Saint-Omer, le duc de Bourgogne, son gendre, joignit à son duché les comtés de Bourgogne, de Flandre, d'Artois, de Nevers et de Réthel. Quelle puissance redoutable ce prince à grand caractère pouvait opposer à son neveu! de quels malheurs elle menaçait la France! et quels terribles résultats allait produire ce système des apanages que Hugues Capet et ses premiers successeurs n'avaient pu arracher du sein de la féodalité, qui le défendait comme une portion de son essence, et que tant de rois dans des temps plus prospères, où la nation les aurait si puissamment secondés, avaient eu l'impolitique de maintenir et de corroborer!

Le duc de Lancastre, d'abord après son retour en Angleterre, fut envoyé contre les Écossais; il mit une telle lenteur dans son expédition que lorsqu'il arriva à Édimbourg il n'y trouva que des maisons vides. Les habitants de cette capitale et des environs avaient emporté dans l'intérieur de leurs montagnes, non-seulement tout ce qu'ils avaient de précieux, tout leur argent, tous leurs meubles, mais encore toutes les subsistances. Lancastre ne put que commettre une barbarie inutile, mettre le feu à des maisons abandonnées, et se retirer à la hâte en Angleterre, dont il ne regagna

les frontières qu'après avoir perdu beaucoup d'hommes et de chevaux qui succombèrent au froid et à la faim.

Les Écossais le suivirent dans la Grande-Bretagne, dont ils ravagèrent les comtés septentrionaux, et malgré quelques nouvelles incursions des Anglais dans le midi de l'Écosse, Lancastre se crut obligé d'accepter une trève. Il revint à Londres : le peuple, de plus en plus mécontent de lui, se plaignit plus que jamais de son insolence, s'éleva contre son ambition, et l'accusa d'avoir trahi les intérêts de l'état (1384). Un moine irlandais se présenta au roi, lui remit une révélation écrite d'une conspiration ourdie par Lancastre contre la vie du monarque, et jura par le mystère le plus auguste de sa religion que sa déclaration était vraie dans tous ses détails. Richard, frappé de cette dénonciation, en parlait à deux clercs de sa chapelle lorsque le hasard amena Lancastre dans l'appartement du monarque; Richard se troubla; Lancastre sortit. « Rappelez votre oncle, » dirent au roi les deux clercs saisis de frayeur, » et remettez-lui la dénonciation. » Lancastre rentra, lut l'écrit qui l'accusait, ne donna aucune marque de confusion ni d'embarras, offrit de justifier sa conduite par un combat singulier, et demanda que le moine fût arrêté et gardé dans la prison de sir Jean Hollard, frère utérin du monarque. Le matin du jour où le moine devait être interrogé par les juges, on le trouva massacré

dans sa prison. Richard conçut alors de grands soupçons; les clercs de sa chapelle, et Trésilian, son grand-justicier, lui conseillèrent de faire arrêter son oncle. Le comte de Buckingham, informé de ce conseil, s'élança dans la chambre du roi son neveu, et, tirant son épée, jura qu'il immolerait tous ceux qui oseraient accuser son frère de trahison. Les courtisans, saisis de terreur, gardèrent le silence : le roi intimidé ne donna aucun ordre; le duc de Lancastre se retira dans son château de Pontefract. Le conseil fit conduire devant les pairs le lord Zouch que le moine avait nommé comme complice du duc; les pairs le déchargèrent de toute accusation; les soupçons de Richard parurent se dissiper; la princesse de Galles, sa mère, parvint à le réconcilier avec le duc, et Lancastre fut même nommé avec le comte de Buckingham, pour aller en Picardie négocier avec les ducs de Berri et de Bourgogne.

On y convint d'une trève de peu de mois entre la France et l'Angleterre, et on y comprit non-seulement les Écossais, mais encore le duc de Lancastre, comme prétendant à la couronne de Castille.

Les Gantois cependant, malgré leurs désastres, la mort de Louis de Male, et l'avénement du duc de Bourgogne au comté de Flandre, avaient continué les hostilités. Richard, dont ils avaient réclamé le secours, leur avait envoyé sir Jean Bourchils pour les commander de concert avec

leur compatriote François Akerman. Ils avaient remporté divers avantages; d'un autre côté les Anglais avaient surpris et battu le maréchal de Sancerre; ils s'étaient emparés des plus fortes places de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou : ils portaient le ravage jusques aux bords de la Loire. Charles et son conseil formèrent le projet d'aller attaquer jusque dans son île leur plus redoutable ennemi. L'annonce de cette guerre remplit les Français d'enthousiasme; toutes les impositions furent doublées; un emprunt *forcé* et sans intérêt fut réparti d'après l'aisance et les revenus présumés des citoyens : le roi ordonna par des *lettres* dites *d'état* que toutes les procédures commencées contre les nobles qui devaient le suivre seraient suspendues pendant le cours de la campagne. Une flotte nombreuse fut rassemblée à L'Écluse; Jean de Vienne, amiral de France, en prit le commandement; il envoya à Robert, roi d'Écosse, cinq cents hommes d'armes et une forte somme d'argent : une grande armée française devait bientôt s'embarquer et descendre en Angleterre. Le parlement de la Grande-Bretagne avait accordé à Richard, pour la défense du royaume menacé, deux quinzièmes des revenus des laïques, et le clergé un dixième des siens. Charles apprit que les Gantois, commandés par Akerman, avaient pris par escalade la forte ville de Damma, où on avait déposé, comme dans un lieu de sûreté, d'immenses richesses : on lui annonça en même temps

qu'Akerman avait failli à brûler la flotte française dans le port de L'Écluse. Le duc de Bourgogne n'eut pas de peine à obtenir qu'on suspendît la descente en Angleterre, et que l'armée française commençât par réduire les Gantois.

Charles VI ne laissa pas échapper cette occasion de combattre à la tête de l'armée. La ville de Damma fut reprise; de vastes contrées furent ravagées; de grandes cruautés furent commises: on s'avança vers Gand; la ville était approvisionnée pour six mois; la mauvaise saison approchait; Charles crut devoir ajourner le siége; il conduisit son armée en France, où il épousa dans la cathédrale d'Amiens la belle Isabelle, fille d'Étienne, duc de Bavière-Ingolstadt.

Le duc de Bourgogne chercha à ramener les Gantois à son gouvernement par la douceur et les promesses; il employa un négociateur habile et agréable aux insurgés. Un traité de paix fut signé à Tournai entre les Gantois, la duchesse Marguerite, le duc de Bourgogne et le roi de France; il devait durer long-temps.

(1386) Le projet d'une descente en Angleterre n'avait pas été cependant abandonné; il fut repris vers le printemps. Charles ordonna de nouveau les plus grands préparatifs: on acheta des vaisseaux dans les ports de la Hollande et de la Zélande; trois millions furent dépensés pour la flotte: on vit réunis dans le port de L'Écluse douze cent quatre-vingt-sept bâtiments destinés à trans-

porter en Angleterre plus de quatre-vingt mille hommes, vingt mille chevaliers ou hommes d'armes, et par conséquent cinquante mille chevaux, et dont chacun, s'ils avaient tous été d'une égale grandeur, aurait dû porter près de quarante chevaux et de quatre-vingts hommes. Sur plusieurs de ces vaisseaux armés on voyait des voiles brodées en or et en soie, et les proues ainsi que les mâts décorés des écussons et des emblèmes des chevaliers. *Il y avait,* dit Froissard, *assez de vaisseaux pour former un pont depuis Calais jusques Douvres.*

On fit construire une immense enceinte de bois, garnie de tours : elle avait près de trois mille pas de diamètre. Cette machine extraordinaire et gigantesque, imaginée par un esprit hardi, exécutée avec habileté et composée de pièces de rapport, fut démontée et placée sur les vaisseaux que le connétable de Clisson avait rassemblés en Bretagne : elle devait être remontée sur le rivage d'Angleterre, et y servir de place d'armes ou de camp retranché à l'armée française, d'abord après le débarquement.

La plus grande confiance dans le succès régnait dans toute la France ; les soldats partaient avec joie de toutes les contrées du royaume, et se rendaient à L'Écluse, comme pour un triomphe assuré. Le roi, ravi de pouvoir enfin venger son bisaïeul Philippe, son grand-père Jean, et de faire oublier par d'éclatantes victoires les malheureuses journées de Créci et de Poitiers, s'était rendu des pre-

miers dans le port de L'Écluse; il animait tout par sa présence; il avait peine à modérer sa bouillante impatience. *J'ai été en mon vaissel*, dit-il au connétable, *et me plaisent grandement bien les affaires de mer; je crois que je serai bon marinier.*

La nouvelle de ces formidables apprêts avait répandu la consternation dans l'Angleterre; les habitants de Londres, saisis de terreur, étaient sortis en désordre de leurs murs, suivant les historiens anglais, pour démolir leurs faubourgs, comme si les Français étaient déjà près de leurs remparts. Un gros corps de milice avait été assemblé à la hâte pour la sûreté de la capitale; tous les ports avaient été mis en état de défense, toutes les hauteurs garnies de signaux, tous les rivages bordés d'hommes armés; une flotte mise en mer avait reçu l'ordre de chercher à brûler les vaisseaux ennemis, dès que les Français seraient débarqués.

Le duc de Bourbon, qui avait combattu avec tant de valeur dans le Poitou, dont il avait repris toutes les places, avait ramené à Charles VI quinze cents hommes d'armes : on n'attendait plus que le duc de Berri; il devait arriver avec les troupes de son apanage et de son gouvernement du Languedoc. Le roi lui envoyait courrier sur courrier; il ne parut qu'à la fin de l'arrière-saison, lorsque les vents contraires ne permettaient plus de traverser la mer. Le roi désespéré fut obligé de renvoyer au printemps suivant une expédition dont

le succès aurait préservé la France de tant de malheurs: une partie de cette flotte si nombreuse fut brûlée pendant l'hiver; l'autre fut prise par les Anglais. L'histoire a remarqué la sécurité que le duc de Lancastre avait montrée pendant que l'expédition la plus formidable se préparait sur les côtes de Flandre; elle a rappelé les rapports que Lancastre avait eus avec les oncles de Charles VI; elle a accusé le duc de Berri de trahison; elle a accusé aussi et le duc de Berri et le duc de Bourgogne d'avoir partagé les sommes que les états généraux avaient accordées avec tant de zèle pour une guerre si ardemment désirée par toute la nation; et ces deux frères de Charles V étaient Français, et descendaient de saint Louis !

L'ajournement du premier projet de descente en Angleterre avait permis à Richard II de conduire de bien plus grandes forces contre les Écossais, qui avaient porté le ravage jusques aux portes d'York; pendant qu'il était encore près des frontières d'Écosse, une querelle des plus vives s'était élevée entre son frère utérin sir Jean Holland et son favori sir Ralph, fils du comte de Staffort. Holland avait assassiné Staffort : sa mère, princesse de Galles, implora en vain sa grâce de son fils Richard; le roi fut inexorable. Elle tomba malade, et mourut de chagrin (1385).

Les Écossais cependant s'étaient retirés avec leurs bestiaux et tout ce qu'ils avaient pu emporter au-delà du golfe de Forth. Richard en entrant

dans l'Écosse méridionale n'y trouva qu'une vaste solitude, où son armée aurait péri de faim si sa flotte n'avait fourni des provisions à ses soldats; il était arrivé jusques à Édimbourg, que tous ses habitants avaient abandonné. « Suivez l'exemple » d'Édouard Ier et d'Édouard II, votre grand-père, » lui dit le duc de Lancastre; pénétrez jusques » aux extrémités de l'Écosse. » Les courtisans qui avaient un si grand empire sur Richard craignirent que pendant cette longue et périlleuse expédition le crédit de Lancastre ne ruinât le leur. « Redoutez les projets ambitieux de votre oncle, » dirent-ils au faible et soupçonneux monarque; » il ne veut que se rendre puissant dans l'armée: » déjouez sa trahison. »

Richard conçut les plus grandes alarmes; trop peu courageux pour parler en souverain, et néanmoins trop imprudent pour modérer et cacher sa colère, il dit avec humeur à son oncle : « Ni moi » ni mon armée n'irons plus loin vers le nord; » allez-y, si vous le voulez, vous et les vôtres. — » Je ne suis qu'un sujet obéissant, lui répondit le » duc. — Il s'en faut de beaucoup, » s'écria le roi en s'éloignant de son oncle.

La flotte cependant fut retenue loin du roi par les vents contraires; les hommes et les chevaux souffrirent beaucoup du défaut de provisions et de fourrages. Les Écossais, toujours attentifs à éviter un combat général, fatiguaient continuellement les troupes anglaises, coupaient et faisaient

prisonniers les corps détachés, enlevaient les convois qui venaient de Berwick : réunis d'un autre côté sous les ordres des comtes de Douglas, de Marche et de Fife, ils s'avancèrent vers le midi, entrèrent dans le Cumberland, insultèrent Carlisle, brûlèrent Penrith, détruisirent plusieurs châteaux, ravagèrent les campagnes, s'emparèrent d'un butin immense, tournèrent vers l'orient, et osèrent aller jusque vers Newcastle, sur les derrières de l'armée du roi.

Quelque inférieures que pussent être les forces des Écossais, Richard II se trouva dans une position critique : ses communications avec l'Angleterre pouvaient être interceptées, ou devenir très-difficiles et dangereuses. Ses trois favoris Michel de La Pole, Trésilian et Robert Wère, comte d'Oxford, le pressèrent de rentrer dans ses états. Il mit le feu aux maisons et aux églises d'Édimbourg, et prit la route de son royaume en se tenant près des côtes maritimes, et en passant par Berwick ; à peine fut-il éloigné des frontières de l'Écosse que les Écossais investirent Roxburgh. Ils s'en seraient emparés si Robert leur monarque, irrité de la licence de plusieurs jeunes Français que Charles VI avait envoyés à son secours, de la conduite de Jean de Vienne, qui avait séduit une de ses parentes, et des prétentions de cet amiral, qui voulait que Roxburgh ne fût confié, lorsqu'on l'aurait pris, qu'à des troupes françaises, n'avait levé le siége, et suspendu une guerre qu'il ne voulait

[redacted]

plus continuer avec des alliés dont il était mécontent.

Des ambassadeurs de Portugal vinrent bientôt après demander des secours à Richard contre le roi de Castille, et proposer de soutenir les prétentions du duc de Lancastre à cette couronne de Castille que son beau-père don Pèdre avait portée : les favoris de Richard et Richard lui-même saisirent avec empressement une occasion d'éloigner un prince dont ils redoutaient l'influence. Le parlement consentit à accorder des subsides, non-seulement pour la défense des côtes et des frontières, mais encore pour l'expédition de Lancastre, et le duc partit avec une armée de vingt mille hommes, sa femme Constance, sir Jean Holland, qui avait enfin obtenu son pardon pour le meurtre de sir Ralph Staffort, et auquel il avait marié sa fille Élisabeth, cette même princesse, et ses autres filles.

Les communes, après avoir donné les subsides désirés par Richard, demandèrent qu'on remît en vigueur les statuts relatifs aux dépenses de la maison du roi, et que ces dépenses fussent réglées par le chancelier, le trésorier et le garde du sceau privé; non-seulement le roi les refusa, mais encore il multiplia ces profusions scandaleuses qui excitaient depuis long-temps de si grands mécontentements : ayant nommé son oncle le comte de Buckingham duc de Glocester, et un autre de ses oncles, le comte de Cambridge, duc d'York, il

donna à chacun de ces princes une pension de mille livres pour soutenir leur nouvelle dignité. Il accorda une pension considérable à Michel de La Pole en le créant comte de Suffolk, et tous les revenus royaux d'Irlande, affermés cinq mille marcs, à son autre favori Robert Wère, comte d'Oxford, en lui conférant le titre de marquis de Dublin. Ces prodigalités, un grand nombre d'autres profusions, sa conduite militaire, les actes de son gouvernement et le peu de succès des négociations commencées pour la paix, le rendirent l'objet de la haine et du mépris des Anglais.

Séduit de plus en plus par ses insatiables favoris, l'imprudent monarque combla de nouvelles faveurs le nouveau marquis de Dublin, le créa duc d'Irlande, et ne se réserva sur ce royaume qu'une vaine souveraineté. Il avait éloigné des affaires l'archevêque de Cantorbéry, qu'on respectait, et l'avait remplacé par celui d'York, qu'on détestait. Le duc d'York et le duc de Glocester s'indignaient de se voir préférer de vils favoris; le peuple, excédé de l'administration du comte de Suffolk, qui avait le grand sceau, demandait à grands cris qu'on lui fît son procès. Le parlement s'assembla; le chancelier osa exposer les dettes contractées par le roi, et demander un subside considérable : les communes le refusent; Richard se retire à Eltham dans le comté de Kent. Le parlement forme un comité composé de lords et de membres des communes, et le charge d'aller dé-

clarer au roi que les chambres ne s'occuperont d'aucune affaire publique avant que le chancelier soit déposé. Richard, dont l'extravagante impolitique égale la faiblesse, s'irrite de la démarche des chambres, répond au comité avec une hauteur insultante, et ordonne au parlement de remplir sans délai les devoirs qui lui sont imposés : le roi étonné demande une conférence avec quarante membres auxquels les chambres donneraient le pouvoir d'agir en leur nom. On avait une si mauvaise idée de Richard et de ses favoris qu'un bruit sinistre se répand ; on dit que le roi veut faire arrêter et mettre à mort les quarante députés. Le parlement envoie vers le roi le duc de Glocester et l'évêque d'Ely ; ils parlent avec force à Richard. « Le parlement est résolu, lui disent-» ils, de faire justice des conseillers iniques qui » ont causé tant de malheurs et opprimé la na-» tion. » Richard se trouble, et, dans son délire, dit qu'il aimerait mieux se jeter dans les bras de la France que de rester esclave de ses sujets. Le duc et l'évêque lui rappellent les libertés de la nation, les droits du parlement, les exemples de ses aïeux : ils lui montrent l'abîme dans lequel il va se précipiter : il ne résiste plus ; il engage le comte de Suffolk à remettre le grand sceau, qu'il donne à l'évêque d'Ely ; l'évêque d'Hereford est nommé trésorier à la place de celui de Durham, et Jean de Waltham reçoit le sceau privé (1386).

Les communes néanmoins ne sont pas satis-

faites; elles accusent le comte de Suffolk de plusieurs délits. « Vous avez acheté, disent-elles, des » domaines du roi au-dessous de leur valeur ; » vous n'avez pas exécuté le bill d'après lequel » neuf lords devaient examiner l'état du royaume » et donner leur avis sur le gouvernement ; vous » avez détourné de leur destination les taxes ac» cordées pour la sûreté des mers et la délivrance » de la ville de Gand ; vous avez procuré plusieurs » lettres de pardon pour des meurtres, des trahi» sons et des félonies ; vous avez fait accorder une » charte de franchises pour le château de Douvres, » au préjudice des droits de la couronne et des » cours royales de judicature. » Le comte ne peut se défendre ; le roi s'écrie : *Ah! Michel, Michel, voyez tout ce que vous avez fait.* On le remet à la garde du duc de Glocester, connétable du royaume ; on l'envoie prisonnier au château de Windsor ; on annule ses achats illégitimes ; on casse les actes illicites qu'on lui a reprochés.

Le parlement nomme une commission pour examiner l'état des revenus de la couronne, recevoir et employer les subsides, et réformer tous les abus ; elle est composée des ducs d'York et de Glocester, oncles du roi, de l'archevêque de Cantorbéry, de celui d'York, de deux évêques, de l'abbé de Waltham et de quatre lords séculiers : le roi jure de se conformer à sa décision ; celui qui aura l'audace de conseiller la révocation des pouvoirs accordés à cette commission sera puni par la confiscation

de ses biens pour la première fois, et condamné à mort pour la seconde; les barons, les prélats, les nobles, les officiers de l'état et de la maison du roi, les juges, les justiciers, les shérifs, les baillis, les maires seront tenus d'obéir à la commission.

Le parlement accorde ensuite un subside considérable pour la défense du royaume; mais il en fait remettre la plus grande partie entre les mains du comte d'Arundel, grand amiral et membre de la commission des onze pour les dépenses relatives à la sûreté des côtes. Les chambres accordent aussi au duc d'Irlande la rançon que l'on pourra offrir pour les héritiers de Charles de Blois; mais elles lui imposent la condition de partir pour le royaume dont il porte le titre. Richard ne peut supporter cette séparation d'avec son favori; il proteste, mais en vain, contre la perte de ses prérogatives royales (1386).

Il ne s'en livre que davantage aux excès qui l'ont rendu si méprisable aux yeux de sa nation; il est forcé d'emprunter de l'argent; il donne pour garanties des sommes qu'on lui prête des assignations sur les premiers subsides que le parlement accordera ; il retient auprès de lui le duc d'Irlande; il rend la liberté au comte de Suffolk; il le rappelle dans ses conseils; il ne dissimule pas son envie de détruire tout l'ouvrage du dernier parlement, et se plonge plus que jamais dans la débauche avec les plus lâches et les plus avides flatteurs.

Les citoyens de Londres se réunissent, et, conduits par les ducs d'York et de Glocester, lui présentent une pétition; ils lui demandent de renvoyer ses ministres, qui, disent-ils, sucent le sang de la nation, de les faire arrêter, et d'ordonner qu'on les juge. Richard s'alarme : passant avec rapidité, au milieu de ses extravagances, de la témérité à la crainte, il promet des réformes aux citoyens de Londres; mais ses favoris se hâtent de représenter les démarches des habitants de la capitale comme une rébellion, et jurent la perte du duc de Glocester, qui a favorisé leur demande.

Jean de Montfort, duc de Bretagne, mécontent de la France, forme vers ce temps le projet de réclamer de nouveau le secours des Anglais; il entreprend une négociation secrète avec Richard. Le connétable de Clisson faisait en Bretagne de nouveaux préparatifs pour une descente en Angleterre; il soupçonne les manœuvres de Jean de Montfort auprès de Richard; il fait part de ses soupçons à la cour de France, et l'engage à racheter le fils de Charles de Blois. Jean était à Vannes : voyant dans le fils de son ancien ennemi un compétiteur que le secours de la France peut rendre très-redoutable, jaloux d'ailleurs depuis long-temps du connétable, qu'on disait amoureux de sa femme, et ne pouvant résister à deux passions ardentes, il invite Clisson à un repas, le fait charger de chaînes, et ordonne au gouverneur Bavalon de le renfermer dans un sac à l'entrée de la nuit, et de le jeter

[redacted]

dans la mer. Bavalon se précipite aux genoux du duc, le conjure de renoncer à une atroce perfidie qui va souiller sa renommée et doit avoir les suites les plus funestes. Montfort, toujours furieux, lui commande d'obéir. La nuit s'écoule; Bavalon paraît devant le duc. *C'en est fait*, lui dit-il. Le remords descend dans l'âme de Montfort; il maudit sa trahison, et, livré au désespoir, ne veut plus prendre de nourriture. Le soir arrive; la douleur de Montfort est extrême. « Consolez-vous, lui dit Bavalon; » le connétable n'est pas mort. » Le duc, transporté de joie, le serre dans ses bras, et ne sait comment lui témoigner sa reconnaissance.

Il met un prix néanmoins à la liberté de Clisson. Les guerriers réunis par le connétable s'étaient dispersés; la descente en Angleterre est encore ajournée, et les Anglais ont un si grand mépris pour Richard qu'ils l'accusent d'avoir appris avec peine l'évanouissement d'un projet dont le succès aurait été funeste à l'Angleterre, mais aurait décrédité une commission à l'autorité de laquelle il voulait se soustraire.

Bassement jaloux de ceux dont les exploits honoraient l'Angleterre, Richard ne pouvait supporter la gloire que s'étaient acquise le comte d'Arundel, grand amiral, et le comte de Nottingham, lord maréchal, en s'emparant de plus de cent vaisseaux marchands flamands, français ou espagnols, malgré l'escadre qui les protégeait; il ôta à d'Arundel la place de grand amiral, et la

donna à Henri Piercy, surnommé Hotspur, dans l'espérance que le courage de Henri effacerait la réputation d'Arundel et de Nottingham, et contre-balancerait leur popularité. Le duc d'Irlande, au lieu de se retirer dans cette île conformément aux ordres du parlement, était resté auprès de Richard, qu'il engageait à continuer de se livrer aux plus honteuses débauches. Bravant la haine des nobles comme celle du peuple, il osa répudier Philippine, fille du lord de Coucy, petite-fille par sa mère d'Édouard III, cousine germaine de son souverain, et qui réunissait à la beauté les vertus les plus touchantes, pour épouser une demoiselle de Bohême nommée Lancérona, et que la reine Anne avait amenée en Angleterre. Richard était trop asservi aux caprices de ses favoris pour ressentir vivement cette injure : mais le duc de Glocester, oncle du monarque et de Philippine, ne put la supporter; il jura la perte de l'insolent duc d'Irlande. Ayant réuni les principaux seigneurs et plusieurs prélats, parmi lesquels se trouva l'évêque de Londres, « J'ai toujours employé, leur dit-il, au » service du roi mon neveu mon expérience, ma » puissance et mon crédit. Je n'ai jamais rien entre- » pris à son préjudice; mais je ne puis plus souffrir » la hauteur et la conduite coupable du duc d'Ir- » lande. Il a déshonoré la famille royale; il trompe » le roi; il le perd; il ruine la nation; il l'opprime : » je le livrerai à la justice lui et ses adhérents. »

L'évêque de Londres crut devoir rendre compte

au roi de la résolution du duc de Glocester; le comte de Suffolk voulut la tourner en ridicule. « Ce langage vous convient bien peu, lui dit l'é» vêque, à vous qui ètes condamné par le parle» ment, et qui ne devez la vie qu'à la clémence » du roi. » Richard ordonna au prélat de sortir de son appartement. Tout annonça bientôt une rupture terrible entre le roi et les barons : d'un côté les actes des ministres étaient blâmés avec véhémence; de l'autre les démarches favorables à la liberté et aux droits de la nation étaient regardées comme des signes de révolte.

A la tête de l'opposition on voyait les deux oncles du roi, les ducs d'York et de Glocester, le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, et qui, par son mariage avec Marie de Bohun, jouissait du comté d'Hereford, de celui de Northampton et de plusieurs terres qui le rendaient un des lords les plus puissants de la Grande-Bretagne, le comte de Nottingham, le comte d'Arundel, le comte de Warwick. Ils partirent de Londres pour aller dans leurs domaines lever des troupes contre les favoris. Le roi fit arrêter plusieurs Londonais de leur parti comme coupables de haute trahison; la crainte les porta à révéler le plan formé par les lords de l'opposition. Richard leur rendit la liberté; et, cette douceur lui ayant donné des partisans, il entreprit d'aller dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre avec la reine, l'archevêque d'York, le duc d'Irlande et le comte de Suffolk,

dans l'espérance de calmer les ressentiments et d'exercer quelque influence sur l'élection des membres du prochain parlement.

Il vint ensuite à Nottingham, où l'on avait convoqué les shérifs des comtés, les principaux citoyens de Londres et les juges du royaume. La cour ne négligea rien pour engager les shérifs et les Londonais à choisir pour le prochain parlement des membres favorables aux ministres, et pour déterminer les juges à favoriser leur parti. Les promesses ni les menaces ne purent rien sur les habitants de la capitale ni sur les shérifs; mais le grand justicier Trésilian s'empressa de préparer un acte d'accusation contre les lords opposés au ministère. Réuni à Robert Belknap, grand justicier des plaids communs, et à trois assesseurs, il promulgua avec eux, et par un acte que le sergent de loi du monarque scella en présence de l'archevêque d'York, de l'archevêque de Dublin, de trois évêques, du duc d'Irlande, du comte de Suffolk et d'autres courtisans, la funeste déclaration suivante.

Le statut et la commission autorisés dans le dernier parlement sont contraires à la prérogative royale, et ceux qui en ont été les promoteurs doivent être punis de mort.

On doit punir comme traîtres ceux qui osent restreindre l'exercice de cette prérogative.

Le monarque a le droit non-seulement d'assembler le parlement, mais encore de le gouverner,

de lui prescrire les objets de ses délibérations, de régler les méthodes de procéder.

Ceux qui négligent de mettre en délibération les matières proposées par le roi, ou qui veulent traiter d'autres objets contre sa volonté, doivent être punis comme coupables de trahison.

Le monarque a le droit de dissoudre le parlement, et d'ordonner aux membres de se retirer, sous peine d'être poursuivis comme traîtres.

Les lords ni les communes n'ont pas le droit d'accuser en parlement un des juges ou des officiers du roi sans la permission du monarque, et ceux qui les accusent sans cette permission doivent être considérés comme coupables de trahison.

Celui qui, dans le dernier parlement, a proposé la lecture du statut de déposition rendu contre Édouard II est un traître ainsi que celui qui a porté ce statut.

Le jugement rendu contre le comte de Suffolk est erroné, et doit être révoqué.

L'histoire a dévoué à l'infamie le nom de Trésilian. Robert Belknap ne signa cette fatale déclaration qu'avec beaucoup de répugnance, et à peine l'eut-il souscrite qu'il s'écria hors de lui-même : « Je n'ai plus besoin que d'un cheval, d'une claie » et d'une corde pour me conduire à la mort, que » je mérite pour avoir ainsi trahi ma patrie. »

La publication de cet acte est le signal des plus

grands malheurs; il va retomber sur la tête de ceux qui l'ont approuvé.

Le duc de Glocester et les lords confédérés marchent vers Londres; Richard se hâte de se rendre dans la capitale, dont le maire lui était dévoué, et où la mise en liberté des partisans des lords lui a donné beaucoup d'adhérents. Les insurgés arrivent à Hornsey, à quelques milles de Londres; bien loin de commettre aucune violence, ils témoignent une vive douleur des malheurs des discordes civiles, et proposent un arrangement; leurs émissaires néanmoins répandent les bruits les plus défavorables au roi. Richard, dit-on, sous le prétexte d'un pèlerinage à Cantorbéry, va traverser la mer, livrer Calais au roi de France, et demander à Charles VI une armée avec laquelle il veut soumettre les Anglais et établir le gouvernement arbitraire. L'archevêque de Cantorbéry et quelques lords séculiers tâchent d'amener les deux partis à une pacification; Richard paraît dédaigner leurs efforts; mais il apprend que l'armée des confédérés s'accroît chaque jour, et il consent à une entrevue avec le duc de Glocester et quelques-uns des amis de ce prince. Ils demandent un sauf-conduit; on le leur envoie: ils veulent faire examiner avec soin les avenues de Westminster, où on leur avait annoncé, disent-ils, qu'un corps de troupes les attendait pour les massacrer. Le roi était depuis une heure sur son trône; ils arrivent auprès de lui avec les plus

grandes marques de soumission, se mettent à genoux et ne se relèvent que lorsque le roi le leur ordonne. L'évêque d'Ely, chancelier d'Angleterre, reproche avec dureté au duc de Glocester d'avoir pris les armes contre un souverain qui aurait pu, dit le prélat, réduire les rebelles en poussière. « Exposez vos griefs, » ajoute-t-il. Le duc de Glocester et les lords qui l'accompagnent ne répondent rien à l'évêque; ils demandent au roi que l'archevêque d'York, le duc d'Irlande, le comte de Suffolk, sir Robert Trésilian et sir Nicolas Brembre soient éloignés pour toujours des conseils et de la présence du monarque, comme traîtres au roi et à la patrie; et, jetant leurs gantelets, ils offrent de prouver les armes à la main la vérité de ce qu'ils avancent. Richard effrayé quitte à l'instant l'air de hauteur qu'il avait pris, leur parle avec affabilité, leur promet que leurs griefs seront examinés par le parlement qu'il a convoqué pour rétablir la paix dans la nation, leur dit qu'il prend les deux partis sous sa protection royale, les congédie en les assurant de son affection et de son estime, et peu de jours après déclare, par une proclamation, que le duc de Glocester, le comte d'Arundel et le comte de Warwick sont déchargés de l'accusation portée contre eux par les cinq personnes qu'ils avaient appelées au combat, et qu'elles paraîtraient devant le parlement pour répondre au sujet de cette imputation.

Le monarque néanmoins avait toujours ses fa-

voris auprès de lui : les confédérés ne négligent aucune précaution. On leur annonce que le duc d'Irlande est à la tête d'une petite armée vers les marches galloises; le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, marche contre le duc d'Irlande avec un détachement de confédérés, le rencontre à Radcotbridge, dans le comté d'Oxford, disperse ses troupes, apprend que le duc a pris la fuite et traversé la rivière à la nage, s'empare de ses bagages, et trouve dans ses papiers un grand nombre de lettres, de plans et de commissions qui dévoilent les projets de Richard et de ses favoris (1387).

Ce succès plonge les courtisans dans la consternation : le comte de Suffolk veut se sauver déguisé à Calais; on le reconnaît et on l'envoie prisonnier à Londres.

Les confédérés marchent alors vers la capitale au nombre de plus de quarante mille; ils mandent le lord maire et les principaux habitants, qui viennent au-devant d'eux, et leur présentent les clefs de la ville. Richard, retiré dans la Tour, est dans le plus grand trouble; des députés des confédérés lui demandent audience; ils lui parlent avec vivacité : Richard éperdu ne peut retenir ses larmes; il promet de se rendre le lendemain à Westminster pour se concerter avec eux sur les mesures qu'il faudra proposer au prochain parlement.

Les courtisans qui l'ont poussé sur les bords

de l'abîme vont l'y précipiter ; ils l'obligent à rétracter sa promesse: bientôt le malheureux Richard voit, des fenêtres de cette Tour dont il n'ose sortir, l'armée nombreuse des confédérés qui se range en bataille sur des hauteurs ; les lords lui font dire que, s'il continue à les tromper, ils vont délibérer sur le choix d'un prince qu'ils élèveront sur le trône. Richard, saisi d'effroi, se rend à Westminster, accorde tout ce qu'on lui demande, exile ou éloigne de sa personne les favoris et les juges qu'on arrête sur leurs siéges, ainsi que plusieurs autres courtisans, et le parlement est convoqué.

A peine lors de la première séance, l'évêque d'Ely, comme chancelier, eut-il achevé la harangue d'ouverture que le duc de Glocester mit un genou en terre, et offrit de paraître devant ses pairs, et de prouver son innocence relativement au projet qu'on lui avait attribué de détrôner le roi et d'usurper l'autorité souveraine; Richard déclara qu'il était entièrement convaincu de la fausseté de l'imputation ; les lords spirituels et temporels demandèrent ensuite et obtinrent la reconnaissance de leurs prérogatives, de leurs libertés et de leurs franchises, et particulièrement du droit de juger en parlement toutes les causes importantes, indépendamment des lois ordinaires du royaume. Les accusateurs de l'archevêque d'York, du duc d'Irlande, du comte de Suffolk, de sir Robert Trésilian et de sir Nicolas Brembre, se levèrent alors ; les lords ecclésiastiques déclarèrent que les

canons leur défendaient de prendre part à un jugement dont le résultat pût être la condamnation à la peine capitale, protestèrent néanmoins pour la conservation du droit qu'ils avaient, en qualité de barons et de pairs d'Angleterre, de connaître de toutes les causes portées devant le parlement, et sortirent de l'assemblée.

On produisit les charges contre les cinq prévenus : ils furent accusés non-seulement d'un grand nombre de crimes ou délits, mais encore de haute trahison et d'attentat contre les droits du parlement et les libertés publiques ; le roi ordonna que des juges, des sergents et des jurisconsultes donnassent aux pairs leur opinion sur l'accusation : ils déclarèrent qu'on n'avait pas rempli les formalités nécessaires, et qu'on ne s'était pas conformé à la manière de procéder prescrite par les lois et par les statuts du royaume; les lords, avec le consentement du roi, décidèrent que dans une affaire où il s'agissait de si grands crimes, qui concernait la personne du roi et la sûreté du royaume, et où des pairs et leurs associés se trouvaient compromis, ils avaient, en vertu de leurs franchises et de leurs libertés, le droit d'instruire et de juger le procès avec l'agrément du roi, indépendamment de toute autre loi de l'Angleterre ; ils s'occupèrent en conséquence de l'accusation, prononcèrent *comme par sentence du parlement* qu'elle était bien faite, dûment affirmée, et valide suivant la loi et les usages du parlement.

On cita les accusés pour la seconde fois; on n'entendit aucun témoin; mais le roi et les lords temporels, convaincus de la vérité des charges, prononcèrent que les contumaces étaient coupables de haute trahison; leurs biens furent confisqués: on saisit le temporel de l'archevêque d'York; on ajourna la décision relative à sa personne, et les autres accusés furent condamnés comme traîtres à être pendus et écartelés.

Trésilian se déguisa en vain; il fut trahi, arrêté, conduit devant le parlement et exécuté à Tyburn. Le duc d'Irlande et le comte de Suffolk s'étaient sauvés sur le continent; ils y moururent avant peu de mois; l'archevêque d'York fut saisi au moment où il allait s'embarquer; le duc de Glocester demanda qu'on ne prononçât aucune peine contre sa personne: le prélat eut la liberté de se retirer en Flandre, où il desservit une petite paroisse.

Sir Nicolas Brembre fut conduit devant le parlement; il nia tous les chefs d'accusation; il réclama, comme chevalier, le droit de prouver son innocence dans un combat singulier; sa requête fut rejetée: il fut conduit à la barre, condamné de nouveau et remis au lord maréchal, qui assista à son exécution avec le lord maire, les aldermen et les shérifs de Londres, et, ce qui est bien plus remarquable, les lords spirituels et temporels déclarèrent que rien de ce qui était contenu dans les charges ne pouvait rejaillir sur la personne du roi ni être interprété à son préjudice.

Les communes s'occupèrent ensuite des autres courtisans prévenus d'avoir donné au roi des conseils contraires au bien du royaume et aux libertés de la nation ; les juges qui avaient signé la fameuse déclaration de Nottingham furent condamnés à mort comme traîtres : on confisqua leurs biens ; mais on leur fit grâce de la vie, et on les exila en Irlande. On condamna également à mort et on exécuta Jean Blake, qui avait présenté les questions sur lesquelles les juges avaient délibéré, et Thomas Hurke, qui avait accusé les trois lords de l'opposition.

Les actes de rigueur s'étendirent encore : sir Simon Burley et trois autres chevaliers furent accusés par la chambre des communes d'avoir favorisé ceux qu'on venait de condamner; elle reprochait d'ailleurs à Burley d'avoir fait obtenir au duc d'Irlande la concession des terres du pays de Galles qui avaient appartenu au lord de Coucy, son beau-père, de l'avoir aidé à lever des troupes, d'avoir introduit à la cour le maire de Douvres, qui avait assuré le roi que mille braves guerriers des cinq ports défendraient le trône contre l'opposition, et d'avoir favorisé l'élévation du comte de Suffolk : ces quatre chevaliers nièrent les charges portées contre eux ; ils demandèrent de soutenir leur innocence les armes à la main. La reine, que Burley avait amenée de Bohême, le comte de Derby et plusieurs autres lords qui aimaient le caractère très-doux de cet accusé, sollicitèrent en vain en

sa faveur : il fut condamné au supplice des traîtres comme les trois autres chevaliers; néanmoins, comme il était décoré de l'ordre de la Jarretière, le roi, avec le consentement des lords, ordonna qu'au lieu d'être pendu et écartelé il serait décapité dans l'enceinte de la Tour; terribles effets de l'imprévoyante avidité des courtisans, des lâches flatteries, des conseils imprudents, des projets coupables, de l'oppression des peuples, des discordes civiles, de la violence des passions aveugles, et des mœurs encore si sanguinaires du quatorzième siècle.

Le parlement accorda une amnistie à ceux qui avaient été auprès de la personne du roi, qui avaient suivi, accompagné et conseillé les condamnés, ou qui avaient consenti et adhéré à leurs actes; mais quelle amnistie ! Plusieurs personnes tant laïques qu'ecclésiastiques en furent nommément exclues : on déclara nul d'avance tout pardon qui pourrait être accordé aux condamnés qui vivaient encore ; ils ne pouvaient plus rentrer sous la protection des lois, et ceux qui parleraient en leur faveur seraient condamnés comme traîtres.

On confirma la commission établie par le dernier parlement et toutes les mesures qu'il avait prises ; on accorda aux Londonais et à tous les adhérents des confédérés le pardon des félonies, des tumultes, des meurtres et des autres crimes politiques qu'on pourrait leur reprocher ; on ordonna que, malgré les sentences par lesquelles le

parlement venait de déclarer différentes charges crimes de trahison, les juges ne pourraient condamner personne comme traître que d'après les lois existantes avant la cession qui allait se terminer.

Mais quel acte digne des plus graves et des plus profondes méditations va suivre toutes ces décisions parlementaires! Le parlement déclare que Richard a violé le contrat mutuel du monarque et de la nation; Richard renouvelle le serment qu'il avait prêté à son couronnement; le parlement lui rend hommage et jure de lui être fidèle; l'archevêque de Cantorbéry prononce une sentence d'excommunication contre tous ceux qui troubleraient la paix du royaume; et après cette espèce de nouvelle intronisation les communes accordent au monarque, indépendamment des droits sur le vin ainsi que sur les autres marchandises, et d'un vingtième et d'un trentième destinés aux dépenses des expéditions maritimes, la continuation du subside sur les laines et les cuirs.

Ce qu'il faut aussi remarquer c'est que les communes disposèrent sur ce dernier subside d'une somme de vingt mille livres en faveur des confédérés.

Les chambres se séparèrent ensuite; et ce parlement a reçu des Anglais le surnom d'impitoyable.

Dans le temps où l'Angleterre éprouvait tant de calamités publiques et de malheurs privés, les campagnes de la Grande-Bretagne et celles de la France

étaient encore bien loin de présenter les heureux résultats de cette culture perfectionnée qui devait, par des efforts constamment soutenus et malgré des obstacles sans cesse renaissants, leur donner tant de fécondité et les couvrir d'une si nombreuse population ; des forêts bien plus vastes couronnaient encore les montagnes, descendaient dans les vallées et s'étendaient dans les plaines ; les pluies étaient plus fréquentes, les torrents plus fougueux, les fontaines plus abondantes, les rivières plus larges et plus impétueuses, les bas fonds plus inondés, les hivers plus froids, les moyens de se garantir des intempéries de l'air moins connus, les habitations moins commodes, les victimes des rigueurs des saisons et des besoins mal satisfaits plus nombreuses ; mais les individus qui résistaient plus vigoureux, leurs corps plus capables de supporter une lourde armure, leurs bras plus forts pour manier de longues lances et de larges épées ; toutes les traces de l'état primitif des nations européennes n'étaient pas effacées, et l'on ne voyait que trop encore des restes de la férocité sanguinaire de sauvages habitants de bois et de marais : sans ces grandes différences comment pourrait-on ajouter foi à tout ce que l'écriture raconte en retraçant les événements du siècle qui nous occupe ?

Un des hommes qui avaient réuni le plus de ces traits horribles de l'ancienne barbarie à plusieurs des grandes qualités que l'on remarque

dans les siècles où la civilisation commence à se développer avait été ce Charles, roi de Navarre, si justement surnommé le Mauvais. Il venait de périr d'une mort des plus cruelles, comme si la justice éternelle avait voulu lui faire subir pendant qu'il régnait encore un supplice trop mérité par ses forfaits. Les excès de la débauche avaient hâté chez lui les progrès de la vieillesse; pour ranimer ses forces languissantes il avait imaginé de se faire quelquefois envelopper dans un drap imbibé d'esprit de vin : un de ses serviteurs avait imprudemment trop approché une lumière de cette couverture rendue si inflammable; le feu y avait pris : on n'avait pas pu délivrer assez tôt le roi de Navarre de cette enveloppe embrasée; il était mort au milieu de tourments affreux.

Cet événement avait délivré Charles VI et la France de l'ennemi le plus dangereux de la paix du royaume. Depuis quelque temps le monstre paraissait sommeiller dans la Navarre; mais son réveil aurait pu répandre sur la France le poison et la flamme.

Charles VI cependant allait atteindre vingt-un ans. Depuis long-temps il était fatigué de la tutelle de ses oncles; il venait de soumettre le duc de Gueldre, vassal de la couronne, et qui sous prétexte d'un déni de justice avait osé le faire défier. Il s'arrêta à Reims; il y assembla son conseil; il y appela les princes de son sang et plusieurs seigneurs de sa cour : il leur demanda s'il ne con-

venait pas qu'il tînt lui seul les rênes de l'état. Le cardinal de Laon prit la parole, déplora avec force les vices de l'administration, se plaignit avec chaleur de ceux qui avaient dirigé les affaires du royaume, et conjura le roi de se charger de cette direction suprême ; tous les membres du conseil s'empressèrent d'adresser le même vœu au jeune monarque. Charles VI, se tournant alors vers ses oncles les duc de Berri et de Bourgogne, les remercia affectueusement de tous les soins qu'ils s'étaient donnés pour l'administration, et leur déclara qu'à l'avenir il se chargerait du gouvernement de l'état. Les ducs dissimulèrent leur surprise et peut-être leur peine secrète. Quatre ministres furent nommés par le roi pour le seconder dans la direction des affaires ; il choisit Le Bègue de Vilaines, le seigneur de La Rivière, Jean Le Mercier, seigneur de Noviant, et Jean de Montagu ; mais à leur tête était le connétable de Clisson, qui avait toute la confiance de Charles.

Le duc de Berri et le duc de Bourgogne se retirèrent dans leurs apanages, où l'on vit étaler une grande quantité de joyaux, de vaisselle et de tapisseries magnifiques que leurs ennemis les accusaient d'avoir emportés du palais du monarque ; mais Charles pria le frère de sa mère, le duc de Bourbon, de rester auprès de lui, et de l'aider de ses conseils.

Le nouveau ministère se hâta de rejeter tous les maux de l'état sur ceux qu'il remplaçait ; il fit

mettre en jugement Audouin de Chanveron, prevot de Paris; on l'accusa de plusieurs délits, et particulièrement de plusieurs injustices dans la répartition des impôts : il prouva qu'il n'avait fait que suivre les ordres exprès des ducs de Berri et de Bourgogne; il n'en fut pas moins condamné à mort comme concussionnaire; mais on lui accorda en même temps sa grâce, et sa justification fut insérée dans les lettres patentes.

Peu de temps après, Jean de Folleville, prevôt de Paris, obtint qu'on séparât de sa place celle de prevôt des marchands, que le roi donna à Jean Juvenal des Ursins, père de l'archevêque de Reims, l'un des historiens de France (1388).

Charles régla aussi le nombre des membres du parlement. La grand'chambre dut comprendre quinze conseillers clercs et vingt-quatre laïques; celle des enquêtes, quinze laïques et vingt-quatre clercs; et celle des requêtes, deux clercs et quatre laïques. Il leur fut défendu de s'absenter sans la permission du roi. Les religieux furent exclus des chambres; et, ce qui est digne de remarque, le monarque ordonna au parlement de n'avoir aucun égard aux lettres royales qu'on pourrait obtenir pour suspendre le cours de la justice.

Des lois de police pourvurent à la sûreté, à la propreté et à la salubrité de la capitale : on éloigna de la ville l'hôpital des lépreux.

Charles VI cependant montrait la passion la plus

vive pour les plaisirs, les réjouissances, les fêtes, et surtout celles qui présentaient l'image des combats. Dévoré d'une sorte d'ardeur intérieure, il ne paraissait se plaire qu'au milieu du mouvement; les exercices les plus violents étaient ceux qui lui convenaient le mieux. Lorsqu'il donna l'ordre de la chevalerie à ses cousins germains Louis et Charles, fils de son oncle le duc d'Anjou, il ordonna un tournoi qui dura trois jours. Il y combattit, ainsi que son frère le duc d'Orléans; et les joutes furent suivies d'un grand nombre de bals parés ou masqués, où il se livra à ce penchant pour les grandes agitations, qui ressemblait à une sorte d'emportement.

La reine, Isabelle de Bavière, devait être couronnée; elle fit dans Paris une entrée solennelle: les Parisiens réunirent pour lui plaire tout ce qui à cette époque était le plus recherché dans les fêtes les plus brillantes: des enfants habillés en chérubins chantaient des cantiques autour de la porte de Saint-Denis, par laquelle entra la reine; une femme jeune et belle tenait un petit enfant entre ses bras, et représentait la sainte Vierge; des jeunes filles très-parées offraient des rafraîchissements; des chevaliers français et anglais représentèrent devant l'hôpital de la Trinité *le jeu d'armes de Saladin*. Plus loin la reine vit, sous un arc de triomphe magnifique, *Dieu séant dans sa majesté;* des anges chantaient mélodieusement autour du trône de Dieu; deux de ces anges descendirent du haut de

l'arc de triomphe, et posèrent une riche couronne sur la tête de la reine.

Isabelle traversa ensuite une salle de concert, où les meilleurs musiciens de la capitale firent entendre les airs qui pouvaient lui être les plus agréables. Parvenue auprès du petit Châtelet, elle trouva de nouveaux spectacles : on lui donna une représentation d'un lit de justice; un cerf s'élança d'un bois; il combattit contre un lion et un vautour. La nuit était venue lorsque la reine fut sur le pont de Notre-Dame; on vit alors un voltigeur, tenant un flambeau à chaque main, descendre sur une corde tendue depuis le haut des tours Notre-Dame jusques au pont, et rendre hommage à Isabelle.

Le roi, voulant jouir de tous ces spectacles sans être connu, se déguisa, monta en croupe derrière Savovoisi, et reçut plusieurs coups de la foule empressée au milieu de laquelle le cheval de Savovoisi s'élançait, et qui était bien loin de reconnaître le jeune monarque.

(1389) La reine fut enfin couronnée dans la chapelle du palais de Saint-Louis, dite la Sainte-Chapelle. Quatre des principaux bourgeois de la capitale lui présentèrent une nef d'or, qui rappelait les armes de Paris, et deux grands flacons, deux drageoirs et deux bassins d'argent. La même députation fit hommage au roi de quatre plats, de six trempoirs et de six plats d'or; et elle offrit à Valentine de Visconti, fille du duc de Milan, et qui venait

d'épouser Louis duc d'Orléans, frère du roi, deux services de vaisselle. Ces présents furent portés par quatre hommes déguisés, deux en Maures, le troisième en ours, et le quatrième en licorne.

(1389) Une triste cérémonie eut lieu vers le même temps que les fêtes du couronnement de la reine. Le duc de Lancastre, lieutenant-général de son neveu Richard dans le duché de Guienne, avait reçu, pour traiter de la paix avec la France, des pouvoirs d'après lesquels on avait ouvert des conférences dans l'église de Lenlingen, entre Calais et Boulogne; elles avaient été suivies d'un heureux résultat : on était convenu d'une trève de trois ans, pour laquelle le roi d'Écosse, celui de Castille, celui de Portugal, ceux d'Aragon et de Navarre, les ducs de Brabant, de Gueldres, de Juliers et la république de Gênes avaient été compris dans le traité. Charles voulut rendre un hommage solennel au héros qui avait combattu avec tant de gloire contre ces Anglais, contre lesquels il venait de suspendre les hostilités. Il ordonna qu'un service funèbre eût lieu à Saint-Denis pour le fameux Duguesclin, qui y était enterré. Le deuil fut conduit par le connétable de Clisson, compagnon d'armes et successeur de Duguesclin. Au milieu de la célébration des saints mystères du culte catholique, on alla avec pompe à l'offrande. Le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, Charles II, duc de Lorraine, filleul de Charles V, et le duc de Bar présentèrent quatre coursiers, deux armés pour la

guerre et deux pour les tournois : les plus grands seigneurs du royaume les précédaient, portant l'écu, l'épée, la lance, le casque, les gantelets et les autres pièces de l'armure du connétable. L'évêque d'Auxerre, qui célébrait la messe, monta dans la chaire évangélique, et prononça une oraison funèbre de Bertrand Duguesclin, comme Gilbert, évêque d'Évreux, avait prononcé celle de Guillaume Ier, roi d'Angleterre, aux funérailles de ce prince, en 1087. Le discours de l'évêque d'Auxerre fut très-touchant; il rappela les faits d'armes et la bonté du grand connétable. Les princes, les guerriers, tous les assistants répandirent des larmes; les poètes de cette époque célébrèrent l'éloge prononcé par l'évêque d'Auxerre.

Le duc de Berri ne parut pas à la cérémonie de Saint-Denis; il était resté dans le Languedoc, dont il avait le gouvernement. Plongé dans les plaisirs d'une vie efféminée et fastueuse, il avait abandonné l'administration des affaires à un nommé Bétisac. Les peuples éprouvaient les vexations les plus dures : s'ils se plaignaient de l'excès des impôts, on les doublait; on punissait leur résistance par des amendes, des emprisonnements et des supplices : ils étaient près de se soulever contre la corruption et la tyrannie; les plaintes les plus graves parviennent jusques au trône. Le roi croit devoir aller lui-même rendre à des peuples opprimés la justice qu'ils réclament avec tant de force et de droits; il part pour le Languedoc avec le duc

de Bourgogne, le duc de Bourbon, une cour nombreuse et une grande partie de son conseil. Il passe par Avignon, où il a une entrevue avec le pape; il y assiste au sacre de son cousin Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, obtient du pape la nomination à l'évêché de Chartres, à celui d'Auxerre, à sept cent cinquante autres bénéfices à son choix, arrive à Béziers, fait arrêter Bétizac, et ordonne qu'on le juge.

On demande à l'accusé de qui il tient ses immenses richesses. « Monseigneur de Berri, ré» pond-il, veut que ses sujets deviennent riches. » Le duc envoie en effet des lettres par lesquelles il avoue tout ce que Bétisac a fait, et le réclame comme justiciable de lui seul. Quelle détestable trahison est alors imaginée! Un perfide émissaire va le trouver dans sa prison, lui témoigne le plus vif intérêt, lui annonce qu'il sera dès le lendemain jugé et exécuté. « Vous ne pouvez vous sauver, » ajoute-t-il, qu'en vous déclarant coupable de » quelque crime dont le jugement appartienne à » la puissance ecclésiastique. On vous renverra » devant le tribunal de l'évêché; vous en appellerez » au pape; et le duc de Berri, qui jouit d'un grand » crédit auprès de la cour d'Avignon, obtiendra » aisément votre absolution du souverain pontife. » Bétisac se laisse persuader; il se déclare devant les juges ecclésiastiques coupable des plus grandes impiétés. On se récrie; il insiste; on le livre à un tribunal séculier au lieu de renvoyer son affaire

au pape. Il est condamné au feu, d'après les lois atroces de ce siècle; on le conduit au supplice : il veut se rétracter; on ne lui permet pas de continuer de parler; on le jette au milieu du bûcher allumé; et, d'après une sorte d'usage horrible et attentatoire à la majesté des rois comme à l'humanité, Charles VI, qui ne soupçonnait pas la perfidie dont Bétisac était la victime, et qui le regardait comme un monstre d'impiété, assista à son supplice avec toute sa cour.

Le duc de Berri jura de venger la mort de Bétisac.

Le roi cependant avait passé plusieurs jours dans le Languedoc au milieu des fêtes. Les danses s'étaient succédé presque sans interruption. Les fatigues des plaisirs ne l'empêchèrent pas de revenir auprès de la reine avec d'autant plus de vitesse qu'il avait fait un pari avec son frère le duc d'Orléans, et que celui des deux qui arriverait le plus tôt auprès de sa femme devait recevoir de l'autre cinq mille livres. Ardent dans toutes ses actions, emporté même dans ses amusements, s'abandonnant avec impétuosité à toutes ses fantaisies, il perdit son pari de quelques heures; mais il n'en revint pas moins auprès d'Isabelle avec une telle célérité que depuis Montpellier jusques à Paris il ne voulut se reposer que pendant peu de moments, et sur un chariot sur lequel il continuait son voyage précipité pendant son court et pénible sommeil.

Dès qu'il fut de retour dans sa capitale, tous les efforts du duc de Bourgogne ne l'empêchèrent pas d'ôter le gouvernement du Languedoc au duc de Berri; et ce qui ajouta au ressentiment de ce prince, c'est qu'il reçut la nouvelle de sa destitution par le neveu du tout-puissant connétable qu'il détestait.

La haine des deux oncles du roi pour ce favori s'accrut de jour en jour; le connétable, occupé à se défendre contre leur puissante influence, n'en pensait pas moins à se venger contre le duc de Bretagne de l'injure qu'il en avait reçue: il croyait d'ailleurs que l'intérêt de l'état exigeait que ce duc éprouvât le pouvoir des armes de la France. « Montfort, disait-il à Charles VI, se conduit en » souverain indépendant; il fait frapper des mon» naies à son effigie; il exige de ses vassaux des » hommages et des serments contraires aux droits » de la couronne de France; il a manqué aux con» ditions du traité de Guérande en faveur de la » maison de Blois-Penthièvre. » Le roi, pour lequel les combats, l'agitation des camps, les marches et les mouvements militaires étaient l'objet d'une passion violente, se laissa persuader aisément par le connétable de porter la guerre dans la Bretagne. Ses oncles obtinrent néanmoins du monarque une entrevue pour Montfort: le roi et le duc se rendirent à Tours; le connétable ne négligea rien pour empêcher une conciliation. Les personnes de la suite de Montfort furent insultées; on lui témoi-

gnait peu d'égards; on faisait sans cesse naître de nouvelles difficultés; mais le duc, toujours constant dans le système de dissimulation et de mauvaise foi qu'il regardait comme nécessaire à un prince faible placé entre deux grandes puissances, avait protesté secrètement contre tout ce qu'il serait forcé d'accorder à Charles VI; et, connaissant les intentions favorables pour lui des oncles du monarque, il supporta sans se plaindre tout ce qui pouvait le blesser ou lui déplaire.

Une convention eut lieu; le duc promit de ne pas faire mettre son effigie sur ses monnaies; il renonça à quelques autres prétentions, et trois mariages furent conclus: il fut arrêté qu'une fille du roi, laquelle était encore au berceau, épouserait dans le temps un fils du duc de Bretagne, qu'une fille du duc donnerait sa main à un Penthièvre, et qu'une princesse de Blois-Penthièvre serait la femme du fils du connétable.

(1391) Vers ce temps le baron de Craon tenait un état brillant à la cour; il était l'ami et le confident du duc d'Orléans; il partageait tous ses plaisirs: infidèle à l'amitié, il révéla à la duchesse d'Orléans une intrigue secrète de son époux; Valentine la reprocha vivement à ce prince: elle l'aimait; il obtint d'elle qu'elle lui nommât celui qui avait trahi son secret. Le duc, irrité contre Craon, porta ses plaintes à son frère; le baron eut ordre de s'éloigner de la cour: on ne l'instruisit pas du motif de sa disgrâce; il crut la devoir au

connétable, et conçut pour Clisson la haine la plus violente.

La reine cependant, jeune et belle, voulait que les plaisirs se succédassent sans cesse autour d'elle; elle cherchait tout ce qui pouvait, en les variant, en augmenter les charmes et embellir une cour dont l'éclat et les hommages lui devenaient chaque jour plus nécessaires : elle imagina de renouveler les anciennes cours d'amour; elle en institua une qu'elle aimait à présider; elle la composa sur le modèle du parlement; elle voulut qu'il y eût des présidents, des conseillers, des maîtres des requêtes, des procureurs ou avocats du roi, des défenseurs, des greffiers et d'autres officiers; on y voyait indépendamment des princesses et des dames de leurs cours, non-seulement des guerriers, mais encore les personnages les plus graves, des évêques, des abbés, des docteurs en théologie. Les hommes et les femmes étaient cités devant ce tribunal souverain : on y attaquait avec gaieté; on s'y défendait avec courtoisie; on y établissait des principes d'amour et de galanterie; on y invoquait des maximes de tendresse, et, suivant le goût du temps, on mêlait aux discours les plus joyeux et aux réponses les plus badines des passages tirés de l'Ecriture sainte ou des Pères de l'Église.

Au milieu de ces jeux si chers à Isabelle, Charles VI tomba malade; des symptômes alarmants se succédèrent; on remarqua au milieu des accès

du mal les écarts d'une imagination ardente, les signes d'un esprit en désordre et un délire plus ou moins prolongé. Le roi guérit cependant, et, comme on l'aimait et qu'on ne lui attribuait aucun des actes de gouvernement dont on se plaignait, des réjouissances extraordinaires témoignèrent dans tout le royaume la joie des Français.

Sa convalescence ne fut pas néanmoins assez soignée : on ne pensa pas à prévoir le retour de ces terribles symptômes de délire que la chaleur de son imagination, l'ardeur de ses goûts, la roideur de sa volonté, l'impétuosité de ses mouvements, son ardeur constante pour les exercices les plus violents, auraient dû faire présager. Malheureusement pour la France, la médecine s'occupait peu à cette époque de la partie morale des maladies, ne cherchait guère à prévoir et à prévenir par un régime convenable les infirmités que des observateurs plus éclairés et plus attentifs auraient facilement devinées, et, enchaînée par un grand nombre d'erreurs, de préjugés et de superstitions, croyait hors de son pouvoir plusieurs des maux qui affligent l'humanité : on n'essaya pas de calmer par tous les moyens que l'art aurait pu indiquer un tempérament aussi irritable que celui de Charles ; on ne pensa pas à éloigner de lui, pendant quelque temps, les objets qui pouvaient l'émouvoir trop fortement, et enflammer vivement ses affections.

Pierre de Craon cependant ne pouvait sup-

porter l'idée de n'être pas vengé du connétable; il revient à Paris; il parvient à faire introduire et cacher dans son hôtel quarante hommes entièrement dévoués à sa vengeance. La reine donna un bal à l'hôtel Saint-Paul : le connétable en sort à une heure du matin; on porte des flambeaux autour de lui; mais sa suite n'est composée que de huit hommes. Il arrive dans la rue Culture-Sainte-Catherine; quarante hommes armés éteignent les flambeaux et se jettent sur lui : il croit que c'est le duc d'Orléans qui veut s'amuser et lui faire peur; mais il entend proférer fortement ces mots, *A mort Clisson*, et il reconnaît la voix de Pierre de Craon. Il se met en défense : sa cotte de mailles le garantit des premiers coups; il tombe néanmoins de son cheval dans une porte qui se trouve entr'ouverte : les assassins le croient mort et prennent la fuite. Un homme de la suite du connétable vient rempli d'effroi apprendre au monarque le lâche assassinat. Le roi accourt et trouve le connétable entre les mains des chirurgiens : ils annoncent que les blessures ne sont pas dangereuses; mais le roi furieux ordonne qu'on suive sans délai le procès de Pierre de Craon. Le coupable est condamné à mort; ses biens sont confisqués; on rase l'hôtel qu'il avait dans Paris; et, les lois barbares de cette époque confondant l'innocent avec le coupable, Jeanne de Châtillon, femme de Pierre de Craon, est chassée ignominieusement avec sa fille de la terre de La Ferté-

Bernard, et on les laisse l'une et l'autre dans le plus misérable dénuement.

Pierre se sauve en Bretagne, auprès de Montfort, autre ennemi du connétable ; il se dérobe à tous les yeux. Le roi le fait demander au duc, et emploie pour l'obtenir les instances et même les menaces les plus fortes; Montfort assure qu'il ne sait où est Craon. Charles veut aller lui-même forcer le duc à lui livrer l'assassin de son ami. En vain les ducs de Berri et de Bourgogne le conjurent de ne pas exposer son royaume à une nouvelle guerre, à laquelle l'Angleterre ne manquerait pas de prendre part; Charles n'écoute aucun avis : son désir de livrer Craon au glaive de la justice devient une passion extrême; il s'y abandonne tout entier; il ne veut voir que son départ pour la Bretagne ; les mouvements les plus violents agitent ses esprits; sa raison paraît troublée ; il donne des ordres, les rétracte, les donne de nouveau : « J'irai, dit-il, chercher l'assassin de » Clisson jusque dans le fond de la Bretagne; je » parcourrai toute la province, je démolirai tous » les châteaux, je renverserai toutes les forte» resses ; je saurai bien trouver le coupable. »

Un silence morne et effrayant succède à ces terribles menaces; on veut profiter de ce calme apparent pour lui présenter des observations. « Je » veux être obéi, s'écrie-t-il avec une véhémence » nouvelle; je veux être obéi. »

Tout cède à sa volonté ; les troupes répandues

dans les provinces se réunissent au Mans. Le connétable sent qu'il doit se réconcilier avec les oncles du roi; il ne néglige rien pour obtenir les bonnes grâces du duc de Bourgogne; il fait rendre au duc de Berri le gouvernement du Languedoc. Ces princes néanmoins ne se déterminent qu'avec peine à partir pour l'armée; ils témoignent leur répugnance à leur neveu. Charles s'en afflige vivement; sa santé s'altère; il part pour le Mans; mais il paraît dépérir. Il refuse souvent la nourriture qu'on le presse de prendre; son maintien est extraordinaire, son œil hagard, sa figure tantôt pâle, tantôt rouge et très-animée.

(1392) On traverse auprès du Mans une de ces vastes et antiques forêts qui étaient encore debout sur le sol de la France. Le temps était orageux, la chaleur excessive. Un homme en chemise, poussé par un zèle funeste, ou privé de sa raison, ou envoyé par un ennemi bien perfide, s'élance vers le malheureux Charles, saisit la bride de son cheval, et s'écrie d'une voix extraordinaire : « Noble » roi, ne chevauche pas plus avant, retourne; tu » es trahi. » On se hâte de lui arracher les rênes; il disparaît avant qu'on ait pensé à l'arrêter. Le roi ne dit mot; mais son visage s'altère; son corps éprouve ce frémissement général précurseur d'une crise violente.

Il poursuit néanmoins sa route; il entre dans une plaine dont le sable brûlant réfléchit les rayons d'un soleil sans nuages : l'atmosphère est

comme embrasée autour de la tête du roi; il est absorbé dans une noire rêverie; deux pages le suivent : l'un, presque endormi sur son cheval, laisse tomber sa lance sur le casque de l'autre; le bruit du fer frappe le roi comme une force électrique. Le coup intérieur est porté; sa raison s'est évanouie : saisi par une terrible frénésie, il tire son épée, pousse son cheval, crie : *Avant, avant sur les traîtres!* frappe tous ceux qu'il rencontre. Son frère, le duc d'Orléans, veut le retenir. *Fuyez, beau neveu d'Orléans,* lui crie le duc de Bourgogne; *monseigneur veut vous occire. Haro! Quel grand malheur! monseigneur est tout dévoyé. Dieu! qu'on le prenne!* Personne n'ose approcher du roi : il parcourt en furieux un grand espace autour de lui. On fuit pour éviter sa redoutable épée : elle se casse enfin, et ses forces s'épuisent; un de ses chambellans saute sur la croupe de son cheval et le saisit; on désarme l'infortuné Charles; on l'étend sur un chariot; il est sans connaissance. On le conduit au Mans; on renonce à l'expédition contre le duc de Bretagne; les ducs de Berri et de Bourgogne congédient les troupes.

La consternation se répand sur toute la France; on gémit sur le sort du monarque qu'on aimait; presque personne ne doute qu'il n'ait succombé à un poison ou à un sortilége. « Il n'est ni ensor» celé ni empoisonné, *excepté de mauvais con» seils,* » dit le duc de Berri, le grand ennemi du connétable. Le pape qui siége à Rome assure que

la main de Dieu s'est appesantie sur Charles parce qu'il soutenait l'anti-pape d'Avignon; le pape dont le trône pontifical est à Avignon, et que reconnaît la France, publie que le courroux céleste a frappé le monarque parce qu'il n'a pas détruit l'anti-pape de Rome comme il l'avait promis.

Parmi tous les *physiciens* ou médecins de ce siècle encore si ignorant et si superstitieux, un seul nommé Guillaume de Harceley, de la ville de Laon, ose dire qu'il n'y a rien de surnaturel dans la maladie du roi, et entreprend de le guérir. On conduit Charles VI dans le château de Crécy; Harceley se consacre à sa guérison : calme, patient, attentif et habile, il attend du temps, du repos et d'un régime doux et tempérant le succès de ses soins assidus. Le duc d'Orléans ne veut pas quitter le frère qu'il chérit. La reine Isabelle était enceinte; on a écrit qu'on lui avait caché l'état déplorable du roi.

Les ducs de Berri et de Bourgogne se mettent à la tête du gouvernement; depuis long-temps ils haïssent Clisson et les autres ministres qui leur ont ôté l'influence qu'ils ambitionnaient.

Le connétable vient prendre l'ordre du duc de Bourgogne. « Clisson, lui dit le duc, ne vous » occupez plus des affaires du royaume; vous » ne vous en êtes que trop mêlé. Comment avez- » vous donc amassé tant de richesses? le roi » monseigneur, ni mon frère Berri ni moi n'en

» pourrions réunir d'aussi grandes. Sortez de ma » présence et ne paraissez plus devant moi. »

Clisson se sauva dans le château de Montlhéry, qui lui appartenait, et de là dans une des places fortes qu'il possédait en Bretagne. Montagu put se retirer à Avignon avec ses trésors; Bègue de Villaine fut arrêté : son grand âge et le souvenir des services qu'il avait rendus sous plusieurs règnes le firent relâcher; mais il craignit de nouveaux malheurs, et partit pour l'Espagne.

On se saisit de Noviant et de La Rivière; leurs richesses les avaient rendus odieux; on les poursuivit devant le parlement; mais c'était Noviant qui avait négocié le mariage du duc de Berri avec la jeune et belle princesse Jeanne, héritière du comté de Boulogne; la duchesse reconnaissante obtint la grâce de Noviant : on ne crut pas alors pouvoir la refuser à La Rivière; ils ne sortirent néanmoins de prison qu'après un an de captivité, dépouillés d'une grande partie de leurs biens, et condamnés à ne jamais s'approcher des endroits où la cour serait.

Clisson, cité en vain au son de la trompette à la porte de la grand'chambre du parlement, à la *table de marbre*, au perron, à l'entrée du palais, dans les rues et dans les carrefours, fut jugé comme contumace, déclaré *faux*, *mauvais* et *déloyal* envers la couronne de France, banni du royaume, condamné à payer une amende de cent mille marcs d'argent, et privé de l'épée de conné-

table, qui fut donnée à Philippe d'Artois, comte d'Eu et gendre du duc de Berri.

Plusieurs mois s'écoulèrent; le succès couronna la constance du médecin Guillaume de Harceley; le roi sortit comme d'un songe, et revint à la raison. On l'informa de tout ce qui s'était passé; il l'approuva; mais un sentiment intérieur ne cessait de lui faire craindre de retomber dans l'état misérable dont il venait de sortir : il déclara dans un lit de justice de quelle manière la France devrait être gouvernée si sa raison se trouvait de nouveau voilée. Le duc d'Orléans, ce frère chéri qui ne l'avait pas abandonné, devait être régent du royaume; un conseil de régence serait composé du duc de Berri, du duc de Bourgogne, du duc de Bourbon, de Louis de Bavière, frère de la reine, de trois prélats, de six nobles et de trois clercs. Isabelle n'avait encore qu'une fille; mais elle serait tutrice et gardienne de tous les enfants qu'elle aurait lorsqu'on serait obligé d'établir la régence (1392).

La santé du roi paraissait améliorée; la reine donna une grande fête; le banquet fut suivi d'un bal masqué; le roi y vint déguisé en sauvage et conduisant cinq jeunes seigneurs déguisés comme lui et attachés l'un à l'autre par une chaîne : leurs vêtements et celui de Charles étaient composés d'une toile qu'on avait enduite de poix pour y attacher des étoupes. Le duc d'Orléans, curieux de connaître les six prétendus sauvages, approche

d'eux, un flambeau à la main; une étincelle met le feu aux étoupes; la flamme se répand avec rapidité : les seigneurs masqués et que le feu dévore font de vains efforts pour rompre leur chaîne. *Sauvez le roi!* s'écrie la reine, qui tombe évanouie : la duchesse de Berri enveloppe le roi dans son manteau, amortit la flamme; on sauve le monarque : quatre de ceux qu'il avait conduits périssent consumés et dans des tourments affreux; le cinquième parvient à briser la fatale chaîne, et échappe à la mort en se précipitant dans une cuve remplie d'eau. La reine revient de son évanouissement, ouvre les yeux, voit auprès d'elle le roi sauvé et qui ne craint que pour elle : sa joie est extrême. Combien elle l'aimait encore!

La raison de Charles parut un peu troublée après ce terrible accident : on l'engagea néanmoins à aller à Abbeville, dans l'espoir que sa présence hâterait la fin des nouvelles négociations commencées dans cette ville par les ducs de Berri, de Bourgogne, de Lancastre et de Glocester; mais bientôt la maladie du roi reparut avec force, et on se contenta de prolonger la trève entre la France et l'Angleterre.

Le malheureux monarque ne devait plus avoir que des intervalles plus ou moins courts de relâche et de sens. Lorsque les accès de folie étaient près de reparaître, il éprouvait le plus grand abattement : bientôt son esprit était entièrement dérangé; il perdait tout souvenir; il niait qu'il fût

roi; il effaçait son nom avec dépit; il arrachait ses armoiries avec une sorte de rage; il ne pouvait souffrir la présence de la reine, qu'il avait adorée; il ne se plaisait qu'auprès de sa belle-sœur Valentine, duchesse d'Orléans. Guillaume de Harceley avait cessé de vivre; les médecins qui l'avaient remplacé avaient en vain employé pour soulager le roi tous les remèdes qu'ils avaient pu imaginer; en vain, entraîné par les idées superstitieuses du siècle, avait-on essayé les opérations magiques des sorciers, la force du mal paraissait plutôt s'accroître que diminuer : et à quelle noire mélancolie l'infortuné Charles restait livré lorsque les accès de démence se calmaient, et que sa raison jetait quelque lueur! On a écrit qu'on avait inventé ou renouvelé les jeux de cartes pour le distraire pendant quelques moments, et le soustraire à ses sombres pensées. Les Français consternés allaient dans les temples conjurer la divinité de leur rendre leur roi. La reine désolée quitta le Louvre, où l'on soignait Charles VI, et se retira à l'hôtel de Saint-Paul (1393).

Clisson cependant, retiré dans ses terres de Bretagne, avait trouvé des amis avec le secours desquels il avait pu faire la guerre avec succès contre Montfort son ennemi. Les ducs de Berri et de Bourgogne, qui le haïssaient, fournissaient des secours à Montfort, et le duc d'Orléans, le rival de ses deux oncles, en envoyait à l'ancien connétable. Les bons Français voyaient avec peine

entretenir dans la Bretagne un incendie qui pouvait si aisément se propager dans toute la France, surtout pendant la déplorable maladie de Charles VI.

Le duc venait de prendre et de raser la forteresse de La Roche-Derien, qui appartenait à Clisson, et Clisson venait de brûler Saint-Brieux et d'enlever la vaisselle d'or et d'argent de son ennemi, lorsque Montfort, lassé des combats, ne pouvant plus supporter une vie sans cesse agitée par l'inquiétude, et ouvrant son âme à un sentiment noble et généreux, étouffa sa haine et demanda la paix; il écrivit de Vannes à Clisson, lui témoigna la plus haute estime, lui rappela leur ancienne amitié, lui exprima le plus vif désir de le voir. Il fut puni cruellement de ses perfidies; Clisson ne se fia pas à sa parole; il demanda pour otage le fils aîné du duc. *Partez*, dit à l'instant Montfort à un de ses chevaliers, *menez mon fils au châtel Josselin, et m'emmenez messire Olivier de Clisson, car je me veux accorder avec lui.* Clisson, profondément ému, embrasse le jeune prince et le ramène à son père. Montfort et Clisson se précipitent dans les bras l'un de l'autre; ils se retirent sur un vaisseau, et en deux heures arrangent seuls des différends que des seigneurs puissants, des prélats, des princes et le roi de France lui-même n'avaient pu les engager à terminer.

Ce fut vers la même époque que l'on vit le fanatisme, animé par l'envie et la cupidité, persé-

cuter de nouveau les juifs; sept des plus riches de cette nation furent accusés de chercher à faire des prosélytes parmi les chrétiens : le prevôt de Paris les condamna au feu; le parlement cassa la sentence du prevôt, et commua la peine du feu en celle de subir une fustigation publique; mais tous les juifs furent bannis de France.

Quelques années avant cet événement, les Écossais avaient recommencé les hostilités contre les Anglais; le jeune Douglas et le comte de Five, arrivés en Irlande, avaient pris quinze vaisseaux, s'étaient emparés de la ville de Carlingford, avaient battu les Irlandais et ravagé l'île de Man. Le parlement d'Écosse, réuni à Aberdeen, décide qu'il serait envoyé deux armées dans le nord de la Grande-Bretagne (1388) : une de ces armées pénétra dans le Cumberland, brûla les villages, fit un grand nombre de prisonniers et enleva les troupeaux; l'autre, commandée par les comtes de Douglas, de Five et de Dunbar, porta le fer et le feu dans le comté de Durham; ils vinrent camper devant Newcastle : n'ayant sous leurs ordres que trois cents chevaux et deux mille hommes d'infanterie, ils ne pouvaient pas investir la place, mais ils voulaient engager sir Thomas Piercy à hasarder un combat.

Les Anglais font en effet une sortie générale; Piercy et Douglas se rencontrent; ils étaient à peu près du même âge et rivaux de renommée : les deux armées s'arrêtent pour les voir combattre.

Piercy est violemment démonté; ses gens l'emportent tout froissé dans la ville. Douglas, maître de sa lance et faisant flotter le pennon au-dessus de sa tête, s'écrie qu'il va porter ce trophée en Écosse, et ordonne aux Écossais de décamper. Piercy, furieux de sa défaite, poursuit Douglas à la tête de six cents cavaliers et de huit mille fantassins, l'atteint sous les murs de la forteresse d'Olter-Burn, et se précipite sur ses troupes : Douglas et les Écossais disputent avec éclat la victoire; la nuit sépare les combattants. La lune se lève; la bataille recommence avec une nouvelle rage : les Écossais paraissent hésiter; Douglas, suivi de son brave chapelain, s'élance au milieu des Anglais, fait briller sa redoutable hache d'armes, renverse tout ce qui se présente devant lui; mais, bientôt accablé par le nombre, il tombe blessé mortellement. Son chapelain le défend avec courage; un groupe d'Écossais vole à son secours, repousse les ennemis qui l'entourent, et veut emporter le héros expirant loin du champ de bataille. « Ne perdez pas de temps à me donner de » vains secours, leur dit le magnanime Douglas; » cachez ma mort et vengez-la. » Il cesse de vivre; ses amis jettent un manteau sur son corps, élèvent sa bannière, s'écrient avec force *Douglas! Douglas!* Les Écossais, transportés d'une nouvelle ardeur, remportent une victoire complète : Piercy, son frère et plus de cent principaux officiers sont faits prisonniers.

[redacted]

L'évêque de Durham arrive avec dix mille Anglais; il apprend le malheur de Piercy; il n'ose attaquer les vainqueurs, et se retire précipitamment à Newcastle.

L'Écosse cependant fut comprise dans la trève de trois ans conclue entre la France et l'Angleterre. Richard II résolut de se soustraire à l'asservissement dans lequel le tenaient les lords de l'opposition; il convoqua un grand conseil extraordinaire. «Quel » est mon âge? demanda-t-il au conseil. — Vingt- » deux ans, lui dit-on avec autant d'inquiétude » que de surprise. — Eh bien! je suis en âge de » gouverner mon royaume; je n'ai plus besoin » de mes tuteurs : je vais les éloigner de mes » conseils, et je ferai mes efforts pour bien con- » duire mes affaires. »

Il ordonna à Thomas Arundel, archevêque d'York[1], de lui remettre le grand sceau, qu'il donna à Guillaume de Wickham, évêque Winchester; le duc de Glocester, le comte de Warwick et les autres lords de l'opposition furent exclus de conseil; l'évêque d'Hereford perdit la place de trésorier, le comte d'Arundel celle de grand-amiral; le garde du sceau privé, les grands-officiers de l'état, ceux de la maison du roi et les juges furent tous remplacés. Une proclamation annonça aux Anglais que le roi venait de prendre les rênes du gouvernement, que la paix intérieure serait mieux maintenue, la justice mieux administrée, l'amnistie accordée dans le dernier parlement

fidèlement observée, et le paiement du dernier subside suspendu.

(1389) Le duc de Glocester, vivement blessé de ces grands changements, ne dissimulait pas ce qu'il éprouvait; Richard était inquiet. Le duc de Lancastre revenu de la Guienne réconcilia son frère avec le roi son neveu; le monarque reconnaissant le créa duc d'Aquitaine en plein parlement, et le duc de Glocester rentra avec lui dans le conseil.

Une sorte de scène dramatique fut ensuite jouée dans le parlement; l'évêque de Winchester remit le grand sceau; l'évêque de Saint-David, trésorier du royaume, les clefs de l'échiquer; les lords du conseil donnèrent leur démission; ils demandèrent ensuite si quelqu'un avait quelque reproche à leur faire: les communes *après un mûr examen*, disent les historiens, déclarèrent qu'elles étaient satisfaites de leur administration; et le roi leur rendit leurs places.

Les communes demandèrent et obtinrent malgré l'opposition des archevêques que les statuts promulgués sous les règnes d'Édouard Ier et d'Édouard III, contre les entreprises de la cour de Rome sur l'autorité royale et la liberté de la nation, fussent ponctuellement exécutés; elles accordèrent un subside considérable sur les laines et sur les cuirs, d'autant plus abondants à cette époque que le royaume présentait un très-grand nombre de bruyères pour les troupeaux de brebis et de gras pâturages pour les bestiaux. Les

pensions de mille francs accordées aux ducs d'York et de Glocester furent confirmées pour eux et pour leurs héritiers. On résolut de corriger et d'annuler les actes contraires aux prérogatives de la couronne ; les lords et les communes présentèrent au roi des adresses de remerciement, et l'harmonie fut d'autant mieux rétablie entre le roi et le parlement que le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, et l'un des chefs les plus influents de l'opposition, était en Prusse, où il avait voulu aller combattre comme volontaire et où il se distinguait par de brillants exploits.

Les nouveaux ministres de Richard étaient par leurs mœurs et leur capacité bien différents des avides favoris qui avaient séduit et corrompu sa jeunesse, et l'essor qu'il donna à son goût pour les jeux et les exercices de l'ancienne chevalerie, bien loin de déplaire à la nation, contribua à lui faire obtenir la faveur des Anglais.

(1390) Il renouvela les tournois, les joutes et les fêtes chevaleresques qu'aimait son grand-père Édouard III; la reine paraissait se plaire autant que lui au milieu de ces réjouissances guerrières. On voyait les chevaliers tout armés s'avancer vers la lice, conduits jusques à la barrière avec des chaînes d'argent par les dames dont ils portaient les couleurs, et rivalisant ensuite de force et d'adresse au milieu d'une foule immense de spectateurs.

La terre après deux ans de stérilité avait pro-

duit d'abondantes moissons ; ce fut au milieu d'une satisfaction générale que le parlement se réunit : il était content du monarque ; il accorda à Richard un dixième et un quinzième des revenus, pour subvenir aux dépenses d'un voyage que ce prince devait faire en France, d'après une invitation de Charles VI, et dans l'espoir d'y conclure une paix durable.

Mais on n'a pas assez remarqué ce qui se passa ensuite.

Les corporations des arts et métiers, si nuisibles aux progrès de l'industrie, à la prospérité publique et aux droits des citoyens dans les pays très-libres et civilisés, étaient encore nécessaires en Angleterre pour y diminuer et y détruire insensiblement les effets du servage, et cette oppression des classes inférieures si funeste au royaume. Mais il s'en fallait de beaucoup que, d'après l'état de la nation et les lois relatives aux élections des députés, la chambre des communes eût les dispositions populaires, l'esprit démocratique et cette communauté d'intérêt avec le plus grand nombre, si nécessaire pour former avec l'autorité royale et le pouvoir aristocratique cette admirable combinaison qui donne tant de stabilité au trône et tant de prospérité au peuple.

Les députés des villes et les chevaliers représentants des comtés, trop peu éclairés sur leurs véritables intérêts, entraînés par un faux patriotisme et ne se méfiant pas assez de l'envie

qu'ils portaient peut-être à leur insu aux classes de la société sur lesquelles ils dominaient, mais dont ils étaient très-rapprochés, avaient une tendance bien plus aristocratique que les pairs du royaume. Séduits par un amour-propre mal entendu et ne voulant pas renoncer aux avantages qu'ils croyaient retirer du servage, ils ne craignaient pas d'aller jusques à la tyrannie envers ceux qui leur étaient soumis, et qu'ils ne voulaient pas voir s'échapper de leurs liens.

Les communes ou du moins les chevaliers des comtés imaginèrent donc de former contre les serfs des réclamations aussi absurdes qu'injustes, et dont le succès aurait été pour le royaume une des plus grandes calamités. Ils demandèrent qu'il ne fût plus permis d'admettre dans les communautés d'arts et métiers les serfs ou *vassaux* qui auraient vécu un an et un jour dans ces corporations sans être réclamés; que les seigneurs de fiefs eussent le droit d'entrer dans les bourgs et d'y enlever les serfs qui se seraient soustraits à leur domination; que les serfs et les vassaux fussent incapables d'entrer dans les prélatures et les monastères; qu'ils ne pussent pas acheter des terres *en fief servant;* et enfin, assez aveuglés pour ne pas prévoir le ridicule dont ils allaient se couvrir et qu'une longue suite de siècles ne pourrait effacer, ils exigèrent que *les enfants des serfs ne pussent pas aller dans les écoles acquérir de l'instruction, et parvenir à sortir de la servitude au*

préjudice des droits et des honneurs des possesseurs de francs-fiefs.

Les pairs du royaume, plus éclairés, plus justes, plus patriotes et plus politiques, rejetèrent toutes ces demandes, et, par cette manifestation éclatante de leurs principes, achevèrent de donner à leur puissance une base inébranlable, firent de plus en plus chérir du peuple leur autorité paternelle, et n'ajoutèrent pas peu de force à cette opinion nationale qui a résisté à tant de révolutions, et sans laquelle ils n'auraient pas pu, dans tant de circonstances, combattre avec succès pour les véritables prérogatives de la couronne (1391).

Après la fin de cette session si digne de mémoire et si honorable pour les pairs d'Angleterre, Richard résolut de partir pour la France. Les grandes corporations, les communautés du royaume et les monastères s'empressèrent de mettre à sa disposition les sommes nécessaires pour paraître sur le continent avec un éclat convenable à sa dignité suprême. Il s'arrêta néanmoins à Douvres, où il séjourna jusques au moment où une trève fut conclue à la place d'un traité définitif (1392).

La session suivante du parlement britannique fut remarquable par un statut célèbre destiné à réprimer les entreprises de la cour de Rome.

Conformément à plusieurs bills récents, l'agent du pape avait juré d'être fidèle au roi et à sa couronne, de ne faire aucune démarche contraire à l'autorité royale et aux lois du royaume, de ne

publier aucune lettre du pape sans l'avoir communiquée au conseil du monarque, et de ne faire sortir d'Angleterre ni argent ni vaisselle sans la permission de ce même conseil; on avait défendu de s'adresser à Rome pour obtenir un bénéfice, et le paiement du dixième imposé par le pape sur le clergé d'Angleterre avait été interdit.

Le pape n'en avait pas moins transféré malgré eux des évêques de la Grande-Bretagne à des siéges moins considérables que ceux dont ils étaient les pasteurs légitimes; il n'en avait pas moins donné les plus riches églises à ceux qui avaient payé les plus fortes sommes d'argent. Les communes se plaignirent avec force de ces usurpations si contraires aux droits du roi, aux libertés de l'Église anglicane, à la prospérité de l'état. Tous les membres du parlement déclarèrent qu'ils donneraient leur fortune et leur vie pour soutenir leur roi contre les bulles, mandats et autres *attentats* du pape contre la couronne et le royaume, et on promulgua le fameux statut dit *premunire* contre tous ceux qui obtiendraient ou solliciteraient des translations de bénéfices, des sentences d'excommunication, des bulles ou autres actes contraires aux droits royaux ou à ceux de la nation (1393).

L'année suivante on soumit au parlement le plan de paix définitive dont le duc de Lancastre et le duc de Glocester étaient convenus avec le duc de Berri et le duc de Bourgogne (1394). Les

chambres demandèrent que le roi d'Angleterre ne fût pas tenu à un hommage *lige* envers celui de France. « Il faut que dans l'article relatif à l'hom» mage, ajoutèrent les chambres, on insère ces » mots : *Sauf la liberté de la personne du roi et » de la couronne d'Angleterre.* Richard et ses hé» ritiers doivent d'ailleurs conserver la faculté de » faire valoir leurs prétentions sur la couronne de » France, si Charles manque aux conditions de la » paix; et on doit prendre des mesures pour em» pêcher à l'avenir la confiscation de la Guienne. »

L'orateur des communes déclara qu'elles ne delibéreraient pas sur le traité avant que ces conditions fussent obtenues. Les ducs de Lancastre et de Glocester retournèrent en France avec la décision du parlement. Les conférences recommencèrent à Lenlingen; mais on ne put pas s'accorder sur la souveraineté de la Guienne : on prolongea la trève pour cinq ans; et l'Écosse fut comprise dans la convention.

Constance de Castille, duchesse de Lancastre, et sa belle-fille Marie d'Hereford, comtesse de Derby, moururent pendant cette négociation ou peu de temps après; et l'Angleterre pleura la mort de la reine Anne de Bohême, que sa douceur, sa sensibilité et sa bienfaisance avaient fait surnommer la bonne reine : Richard fut pendant long-temps inconsolable de la mort de sa compagne.

Les anciens seigneurs irlandais ayant repris à main armée les grandes propriétés enlevées à leurs

pères et données à des Anglais, Richard passa en Irlande avec le duc de Glocester, le comte de La Marche, époux de sa cousine Philippine, fille du duc de Clarence, le comte de Rutland, fils de son oncle le duc d'York, le comte de Nottingham et une armée de trente mille hommes. Plusieurs des Irlandais insurgés se retirèrent au milieu de leurs marais inaccessibles; les autres se soumirent; ils s'obligèrent par écrit à maintenir la paix; plusieurs *toparques* et O'Néal, qui se prétendait lord suzerain des autres princes d'Irlande, rendirent hommage au roi. Richard, suivant les conseils d'un habile politique, ne contesta pas à O'Néal l'espèce de pouvoir souverain qu'il voulut se réserver, invita tous les chefs à se rendre à Dublin, les y traita magnifiquement, reçut leurs plaintes dans un parlement qu'il y avait convoqué, leur accorda leurs demandes, éloigna les officiers qui les avaient opprimés, fit punir ceux qui les avaient insultés, leur donna des pensions, leur conféra l'ordre de la chevalerie, gagna leur affection, et ne négligea rien pour les engager à adopter le costume, les habitudes et les usages des Anglais. Quel plus grand succès il aurait obtenu dans un siècle plus civilisé en multipliant, le plus possible, les écoles, l'enseignement des arts et tous les moyens d'instruction dans cette Irlande dont un si grand nombre d'habitants étaient encore presque aussi sauvages que leurs vieilles forêts!

Pendant ces heureux résultats le duc d'York, régent d'Angleterre en l'absence du roi et du duc de Lancastre, qui était allé en Guienne, assembla un parlement; les partisans de Wiclef, que l'on nommait *lollards*, étaient devenus nombreux et puissants : protégés par plusieurs seigneurs, ils parlaient, écrivaient et prêchaient avec force contre la religion établie, blâmaient publiquement la doctrine et les mœurs du clergé, et faisaient afficher leurs écrits accusateurs jusques aux portes des églises; plusieurs membres de la chambre des communes, qui partageaient leurs opinions, présentèrent au parlement une accusation formelle contre les prélats de la Grande-Bretagne. L'archevêque d'York et l'évêque de Londres accoururent effrayés auprès du monarque; ils lui représentèrent les lollards comme les ennemis les plus dangereux non-seulement de la religion, mais encore de l'état. Richard, assez heureux depuis sa réforme pour ne recevoir de ses nouveaux ministres que de bons conseils, avait obtenu l'amour et l'estime des Anglais. Mais son esprit n'avait pas changé; il était toujours faible et jaloux : entraîné par l'archevêque d'York et l'évêque de Londres, il trembla pour son autorité, quitta l'Irlande sans achever de consolider l'heureuse pacification qu'il devait à sa conduite prudente, douce, modérée, tolérante et généreuse, parut changer de caractère en changeant de conseiller, passa à l'intolérance la plus sévère, arriva à Londres plein de

courroux, ordonna au chancelier d'Oxford de chasser de son université tous les fauteurs des lollards, et menaça de la mort tous les partisans de Wiclef qui persisteraient dans leurs erreurs. Avec quelle rapidité il allait perdre les fruits si heureux de la déférence qu'il avait eue pour des conseils dictés par la sagesse, et des principes qu'il avait paru adopter !

Peu de temps après, les conseillers du monarque s'occupèrent des sanglantes guerres civiles que la rivalité des oncles du roi ou de leurs fils pourrait faire naître si Richard venait à mourir sans enfants : Anne de Bohême ne lui en avait pas laissé ; ils le pressèrent de se résoudre à un second mariage; il céda à leurs instances.

Ils jetèrent les yeux sur Isabelle, fille aînée du roi de France : des lords et des prélats furent envoyés en ambassade à Paris pour demander la main d'Isabelle; ils devaient aussi tâcher d'obtenir la main d'une jeune sœur de cette princesse pour un fils du duc d'York, le comte de Rutland, qui était à la tête de l'ambassade, et pour lequel Richard avait une amitié des plus vives. La proposition du monarque anglais fut combattue par les ducs d'Orléans et de Berri; mais, accueillie favorablement par les ministres et soutenue avec énergie par le duc de Bourgogne, elle fut adoptée : il fut convenu que Richard recevrait une dot de huit cent mille francs, qu'il renoncerait sans aucune réserve à toutes les prétentions

qu'il pourrait avoir sur la couronne de France, non-seulement à cause de ses droits héréditaires, mais encore à cause de son mariage; que la trève durerait vingt-six ans, et que le roi de France soutiendrait le roi d'Angleterre contre les Anglais rebelles.

Le comte de Nottingham représenta le roi d'Angleterre dans la cérémonie des fiançailles; la jeune princesse prit le titre de reine, et Richard se prépara à venir en France recevoir sa main.

Il désirait vivement de se concerter avec Charles VI, le duc de Bourgogne et les ministres français, contre les entreprises du duc de Glocester, dont il redoutait l'ambition, le crédit dans le conseil et l'influence dans la nation : le duc s'était d'autant plus opposé à l'alliance de Richard avec le roi de France, dont il redoutait la puissante assistance, qu'il avait voulu marier sa fille avec le roi son neveu; il ne cessa de blâmer le mariage qui lui déplaisait, et, pour saisir avec promptitude les occasions de le rompre, il s'empressa de suivre Richard à Calais; il continua de parler si hautement contre le traité que le duc de Bourgogne, venu auprès de Richard de la part de Charles VI, en témoigna de l'humeur et parut vouloir engager son neveu à ne plus consentir au mariage d'Isabelle. Richard n'osait rien terminer contre un avis de son oncle si fortement exprimé : il imagina de le gagner; il lui promit un présent de cinquante mille *nobles*, et le comté de Roches-

ter avec un revenu de deux mille livres pour son fils. Glocester ne s'opposa plus au mariage ni à la convention.

Une entrevue eut lieu entre les deux monarques auprès de la route d'Ardres à Guines; la maladie de Charles VI lui laissait quelque repos; les deux rois sortirent des tentes magnifiques qu'on leur avait préparées, et s'avancèrent l'un vers l'autre; les ducs de Lancastre et de Glocester accompagnaient le roi de France, et les ducs de Berri et de Bourgogne celui d'Angleterre; quatre cents chevaliers formaient le cortége de chaque monarque; Charles et Richard se saluèrent avec affabilité; le monarque français prit Richard par la main, et le conduisit sous un riche pavillon; les princes et les principaux seigneurs de France et d'Angleterre y suivirent les deux rois. Charles et Richard s'entretinrent l'un avec l'autre; on apporta du vin et des épices; les ducs de Berri et de Bourgogne les présentèrent au roi de France, et les ducs de Lancastre et de Glocester au roi de la Grande-Bretagne. Les deux monarques se séparèrent en se témoignant beaucoup d'affection; Charles se retira à Ardres, et Richard à Guines.

Ils se réunirent de nouveau le lendemain dans la tente du roi de France · Charles y donna à Richard un repas splendide; les deux souverains étaient à la même table; le roi de France avait la droite; les monarques furent servis par les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon.

Dès que le banquet royal fut terminé, on amena la jeune reine qui n'avait encore que huit ans; Charles l'embrassa tendrement, la remit à Richard et reprit la route de Saint-Omer. Richard la confia aux duchesses d'York et de Glocester. On se rendit à Calais; et dès le lendemain l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, y maria solennellement Richard et Isabelle.

Les Anglais s'étaient engagés depuis long-temps à remettre au duc de Bretagne le château et la ville de Brest lorsque la France et l'Angleterre auraient adopté un traité de paix ou une très-longue trève : le duc réclama l'exécution de cet engagement. Richard crut devoir s'y conformer, et fit livrer à Montfort la ville et le château de Brest : cet ordre déplut aux Anglais. Richard, fidèle à ses promesses avec le duc de Bretagne, ne le fut pas avec son oncle le duc de Glocester. Ses profusions s'accroissaient sans cesse; les désordres de sa cour se renouvelaient plus que jamais. La nation, qui lui avait pardonné les erreurs de sa grande jeunesse, avait rejeté ces malheurs publics sur d'indignes favoris et s'était même attachée à lui lorsqu'elle l'avoit vu suivre les conseils de ministres plus sages, reprit toutes ses méfiances et son ressentiment. Glocester, furieux d'avoir été trompé par son neveu, déclama plus fortement que jamais contre l'alliance avec la France. « La » reddition de Brest, disait-il sans cesse, est le » présage de toutes les pertes auxquelles les An-

» glais doivent s'attendre : bientôt ils ne posséde-
» ront plus rien sur le continent. » Chaque jour ses discours et ceux de ses partisans fomentaient de plus en plus l'irritation du peuple ; sa popularité devint immense avec d'autant plus de rapidité que le duc de Lancastre vit la sienne s'évanouir par l'effet d'une faiblesse que la nation regarda comme trop indigne de lui. Une Catherine Swinford avait été gouvernante de ses filles ; elle était parvenue à le séduire ; il en avait eu quatre enfants illégitimes ; et, entièrement subjugué par ses intrigues, il l'avait épousée, et avait obtenu du pape une bulle qui légitimait les quatre enfants qu'elle lui avait donnés. Les princes du sang furent vivement offensés d'une union aussi extraordinaire ; les princesses ne pouvaient supporter l'idée de voir à leur tête une femme qui pendant si longtemps avait été connue comme une concubine ; le duc ne put éviter des insultes et des affronts.

Glocester, ne redoutant plus de popularité supérieure ou égale à la sienne, reprit tous ses projets ; il engagea de plus en plus dans son parti l'archevêque de Cantorbéry, le comte d'Arundel, frère de l'archevêque, et le comte de Warwick. Ses nombreux partisans firent entendre les plaintes les plus vives contre le caractère de Richard, les folles dépenses de la cour et les taxes qui allaient devenir si pesantes qu'elles écraseraient la nation. Les citoyens de Londres et ceux de quelques villes voisines, animés par les discours des amis de Glo-

cester, envoyèrent des députés au roi : leurs magistrats demandèrent une diminution des droits établis sur les marchandises. Le duc de Lancastre leur répondit au nom du monarque : « Les droits » dont vous vous plaignez n'ont été établis que » du consentement de vos représentants, et particulièrement des députés des bonnes villes du » royaume. Craignez que Sa Majesté ne révoque les » grâces qu'elle vous a accordées si vous tenez une » conduite séditieuse. Les revenus de la couronne » sont très-diminués; de grandes dépenses ont été » nécessaires pour la guerre d'Irlande, le mariage » du roi, le couronnement de la reine, la défense » des ports et des frontières du royaume, l'entre» tien des garnisons de la Guienne et de Calais; et » néanmoins l'Angleterre paie des taxes moins » fortes qu'aucun autre pays de l'Europe. » Cette réponse satisfit peu les esprits; l'imprévoyante sécurité de Richard, son imprudence et sa légèreté les aigrirent bientôt encore plus : les subsides ne lui suffirent pas pour ses extravagances et celles de ses courtisans. Il demanda aux riches abbayes et aux villes les plus commerçantes des sommes considérables; il ne réclama ces sommes que comme un emprunt qu'elles n'osèrent pas refuser; mais aucune de ces villes ni de ces abbayes n'en espéra le remboursement.

Un ecclésiastique nommé Haxey, et membre de la chambre des communes, se plaignit du nombre excessif de prélats, de femmes et d'officiers inutiles

que la cour entretenait, et proposa un bill pour la diminution des dépenses de la maison du roi. Richard regarda ce bill comme attentatoire à ses prérogatives, adressa un message aux communes, leur déclara qu'il était résolu à soutenir ses droits contre tous ceux qui oseraient les attaquer, et leur demanda d'envoyer aux lords le bill et le nom de celui qui avait eu l'audace de le proposer. Les communes, intimidées et ne prévoyant pas quel abîme elles allaient creuser sous le trône, oublièrent leur dignité et celle de la nation qu'elles représentaient: elles s'humilièrent, disent les historiens anglais, de la manière la plus abjecte; elles adressèrent au monarque les excuses et les protestations les plus lâches. Les lords, honteux et irrécusables imitateurs des communes, condamnèrent Haxey au supplice des traîtres; l'archevêque de Cantorbéry et d'autres prélats demandèrent sa grâce au roi; ils le réclamèrent comme ecclésiastique. Richard ordonna qu'on le remît à l'archevêque : Haxey ne dut la vie qu'à sa qualité de membre du clergé (1397).

La nation fut indignée; Glocester en profita. Ses partisans répétaient sans ménagement que le roi était incapable de régner, que son amour pour les plaisirs, son indolence, sa faiblesse, sa légèreté et l'audace des ambitieux qui le maîtrisaient, déshonoraient la nation, compromettaient sa sûreté extérieure, la menaçaient des plus grands troubles. Richard, dans l'âme duquel les senti-

ments les plus opposés pouvaient se succéder avec tant de vitesse, conçut les plus vives alarmes : son frère utérin Jean Holland, comte d'Huntingdon, était ennemi déclaré de Glocester. Quels moyens n'employa-t-il pas pour augmenter les craintes de son frère et son ressentiment contre Glocester! Les ducs de Lancastre et d'York firent au contraire tout ce qui dépendait d'eux pour dissiper ce ressentiment et ces craintes, et pour réconcilier le monarque avec son oncle. Richard, au lieu de céder à leurs instances, voulut les engager à se réunir à lui contre Glocester. Refusant avec indignation d'entrer dans aucun complot contre la vie de leur frère, ils se retirèrent dans leurs châteaux. Sir Thomas Piercy, frère du comte de Northumberland, suivit leur exemple, se démit de la place de steward de la maison du roi, et s'éloigna de la cour. Richard, entièrement livré à des conseillers ignorants et passionnés, ne voit plus son salut que dans la perte de son oncle : il devient tyran et perfide.

Glocester était à Pleshy; tout le peuple des environs aurait pris les armes pour le défendre. Richard imagine une trahison : il dissimule ses sentiments, ordonne une partie de chasse dans le comté d'Essex, se trouve auprès de Pleshy lorsque la nuit commence, et se rend auprès de son oncle. Le duc et la duchesse, ravis du grand changement dont la visite du monarque ne leur permet pas de douter, le reçoivent avec autant d'affection que

de respect. « Mon oncle, dit Richard pendant le
» souper, je voudrais vous consulter sur quelques
» affaires importantes : accompagnez-moi ce soir
» à Londres, où j'ai convoqué un conseil pour de-
» main matin. » Glocester n'a conçu aucun soup-
çon ; il monte à cheval avec le roi, et n'est accom-
pagné que d'un petit nombre de domestiques. On arrive auprès de la forêt d'Epping ; Richard part au grand galop ; des hommes armés se jettent sur Glocester, le saisissent, le conduisent jusques au rivage, le font monter sur un vaisseau, et, le vent étant favorable, arrivent à Calais peu de temps après le lever du soleil.

Les comtes d'Arundel et de Warwick, et plusieurs autres amis du duc sont arrêtés dans Londres ; une proclamation royale annonce qu'on a découvert contre eux de nouvelles charges ; un grand conseil de pairs du royaume est convoqué pour les juger ; plusieurs pairs, favoris du roi, présentent un acte d'accusation contre les détenus ; le comte de Rutland, le fils du duc d'York, le neveu de Glocester, est à la tête des accusateurs. On donne aux accusés le délai nécessaire pour préparer leurs défenses ; mais Richard, devenu lâche tyran, redoute les résultats d'une procédure régulière. Un juge des *plaids communs* se rend à Calais par ordre du monarque ; il interroge Glocester. Vendu à Richard, il emploie d'indignes artifices pour irriter le caractère impatient du duc, le porter à des paroles inconvenantes, en arracher

de prétendus aveux; ses efforts sont inutiles : l'interrogatoire de Glocester ne présente aucun indice de trahison. Cette détestable politique, qui a perdu tant de gouvernements, entre dans l'âme corrompue de Richard : son premier crime en entraîne un plus grand. Pour cacher sa perfidie, il devient plus coupable; il ordonne au gouverneur de Calais, le comte de Nottingham, l'un des accusateurs, de faire périr secrètement le frère de son père.

Le vil satellite se hâte d'obéir; quatre assassins vont trouver le duc, ils lui annoncent son sort : Glocester voit la mort sans effroi; il ne marque aucune émotion; on l'étouffe entre deux matelas, on dépouille son cadavre, on le place dans un lit et on répand froidement le bruit qu'il est mort pendant la nuit d'une attaque d'apoplexie.

La nouvelle de l'assassinat parcourt néanmoins avec rapidité toute l'Angleterre; le peuple, qui idolâtrait le duc, devient furieux; les ducs de Lancastre et d'York ne respirent que vengeance; ils arrivent à Londres avec un corps de troupes; les Londonnais les reçoivent avec empressement : la perte de Richard paraît assurée; mais le comte de Rutland, ce cousin du monarque qui avait tant d'empire sur Richard, et sur qui Richard avait tant d'empire, celui qui n'avait pas rougi de présenter un acte d'accusation contre son oncle, va trouver son père, le duc d'York, et le duc de Lancastre; il use de toute son adresse; il peint avec

force toutes les horreurs, tous les dangers, toutes les incertitudes d'une guerre civile. « Voulez-vous, » dit-il à son père et à Lancastre, que le beau-père » du monarque, le roi de France, vienne au se» cours de son gendre, ainsi qu'il s'y est engagé, » descende en Angleterre avec une grande armée, » et conquière le royaume au lieu de défendre le » roi? Combien Richard se repent de l'ordre fu» neste qui lui a été arraché! combien sa douleur » est profonde! mais les malheurs dont vous le » menacez ne rendront pas la vie au malheureux » Glocester; il vous conjure de sacrifier tous vos » ressentiments à la paix publique; il vous offre » de vous placer à la tête de ses conseils; il ne gou» vernera que d'après vos avis. »

Lancastre et York se laissent persuader; ils déposent les armes et congédient leurs adhérents.

Le parlement s'assemble; Richard avait employé des sommes immenses pour en gagner les membres: on commence par déclarer que la *sainte église*, les lords spirituels et temporels, toutes les villes, tous les bourgs et toutes les communautés du royaume jouiront de toutes leurs libertés et de leurs franchises comme sous les ancêtres de Richard: les communes représentent que plusieurs jugements rendus par le parlement avaient été regardés comme nuls parce que les membres du clergé n'avaient pas cru devoir y assister: on règle que les lords spirituels nommeront un procureur général pour agir en leur nom. Les archevêques

et évêques choisissent sir Thomas Piercy pour leur procureur général; mais ensuite on annule un célèbre statut passé la onzième année du règne de Richard, comme obtenu par la violence, malgré la volonté du roi et contre les droits de sa couronne; on déclare traîtres ceux qui solliciteraient un acte semblable; on annule les grâces accordées au duc de Glocester, aux comtes d'Arundel et de Warwick. Les communes accusent Thomas Arundel, archevêque de Cantorbéry, de haute trahison, pour avoir donné des conseils ou favorisé des actes contraires à la prérogative royale; elles demandent que le roi fasse mettre l'archevêque en lieu de sûreté : Richard répond que, l'archevêque étant pair de France, il prendra l'avis de son conseil. Toujours perfide, il promet secrètement au primat que, s'il veut avouer les faits qu'on lui reproche, tout lui sera pardonné : l'archevêque reconnaît en présence du roi qu'il a été trompé ; il implore la clémence du monarque : les pairs le déclarent coupable de haute trahison, le condamnent à un bannissement perpétuel, prescrivent la saisie de son temporel, ordonnent la confiscation de ses châteaux et de ses biens ; l'archevêque reçoit l'ordre de sortir du royaume, et Richard, au lieu de lui accorder la grâce qu'il lui avait promise, sollicite du pape la déposition de Thomas d'Arundel, et obtient que le pontife de Rome donne l'archevêché de Cantorbéry à Roger Walden, trésorier et favori du monarque. On présente ensuite à la cour des pairs

un bill contre le duc de Glocester, le comte d'Arundel, le comte de Warwick et Thomas Mortimer : on les accuse dans ce bill non-seulement d'avoir fait partie de cette fameuse commission parlementaire établie dans la dixième année du règne de Richard, et qui était si odieuse aux favoris du monarque, mais encore d'avoir pris les armes contre le souverain, d'avoir fait mettre à mort plusieurs fidèles sujets du roi, d'avoir voulu faire déposer Richard, et de n'avoir renoncé à leur projet que d'après les remontrances du comte de Derby et du comte de Nottingham. On ne conçoit pas comment le duc de Lancastre put consentir à remplir les fonctions de grand sénéchal dans une affaire dirigée contre la mémoire de feu son frère : on ordonne la lecture de l'interrogatoire que le juge des plaids communs avait fait subir à Glocester ; on n'y trouve aucune preuve de trahison ; mais par un de ces résultats incompréhensibles, de la passion aveugle, de la corruption, de la crainte et de la lâcheté dont on ne voit que trop d'exemples dans les discordes civiles, le parlement d'Angleterre, dégradant sa dignité, abandonnant sa puissance, renversant ainsi le rempart du trône, poussant vers sa perte le monarque auquel il obéit en esclave, déclare traître au roi, à la patrie, un prince que le roi a trahi et fait assassiner ; on flétrit la mémoire de Glocester ; on confisque ses biens.

On amène à la barre le comte d'Arundel et le

comte de Warwick : Arundel invoque le pardon général accordé par le roi et confirmé par le parlement; mais, par la plus absurde politique, l'acte rétroactif le plus injuste, la plus vile obéissance, le parlement venait de révoquer ce pardon. Arundel est condamné à être pendu, à être coupé par quartiers, à perdre tous ses biens. Le comte de Warwick implore la clémence du roi : il subit la même condamnation que d'Arundel. Thomas Mortimer s'était réfugié en Irlande, au milieu des montagnes et des pays révoltés : Richard veut affecter de l'indulgence ; il ordonne que d'Arundel ne sera que décapité et que Warwick sera emprisonné dans l'île de Man : il achève de déshonorer ceux qui viennent de servir sa vengeance; il publie pour ainsi dire le prix de leurs consciences; il nomme le comte de Derby duc d'Hereford, le comte de Rutland duc d'Albemarle, Thomas Holland duc de Sussex, le comte de Nottingham duc de Norfolk : il distribue des comtés à plusieurs autres lords.

Ce parlement si vil est effrayé cependant par un sentiment secret; ses actes lui paraissent peu durables ; il cherche ce qui peut leur donner quelque force : les lords spirituels et temporels et les chevaliers des comtés se rendent en pompe dans l'église de Westminster; ils se réunissent devant la châsse de saint Édouard; ils jurent de maintenir les statuts, les ordonnances, les jugements qu'ils viennent de publier. « Ils ne souffriront ja-

» mais, disent-ils, qu'ils soient annulés. » Le roi lui-même s'avance à leur tête vers le grand autel : les prélats prononcent l'excommunication la plus forte contre tous ceux qui publiquement ou secrètement s'opposeront à l'exécution de ces actes, sauf les prérogatives royales.

Vaines précautions ! vain appareil ! vain serment ! vaine profanation de rites sacrés ! une puissance secrète, la plus forte de toutes, le vœu de la nation repousse ces serments et ces actes ; la haine publique s'attache à tous les membres de ce funeste parlement, et le ressentiment des Anglais va s'accroître encore.

L'échafaud d'Arundel s'élève dans l'enceinte de la Tour ; la hache va le frapper : il montre une constance héroïque. Le roi veut voir tomber sa tête ; il ne déguise pas, suivant les historiens anglais, son plaisir inhumain. Arundel distingue son gendre le comte de Nottingham à côté du roi. « Vous au-
» riez mieux fait, lui dit-il avec calme, de vous
» absenter : vous semblez triompher de ma mort ;
» un jour viendra peut-être où votre malheur sera
» aussi un triomphe pour vos ennemis. »

Arundel avait combattu avec gloire contre les ennemis de l'Angleterre ; il avait soutenu les libertés publiques ; le peuple le chérissait : sa mort le fit regarder comme un martyr ; l'affection qu'on avait pour lui devint une vénération religieuse ; on répandit le bruit qu'un miracle s'était opéré : sa tête s'était réunie au corps dont on venait de la

séparer ; on allait à son tombeau en pélerinage. Richard conçut une terreur profonde ; il voulut détromper la multitude : il fit exhumer le corps d'Arundel ; on exposa aux yeux du public ce cadavre auquel la tête n'était pas réunie ; mais l'impression était trop forte, elle résista aux efforts de Richard ; l'opinion de la multitude ne changea pas ; les pélerinages continuèrent. Richard ordonna qu'on ôtât les armes du comte de dessus sa tombe, et qu'on changeât une partie du pavé de l'église, pour qu'on ne pût pas reconnaître l'endroit où on l'avait enterré ; le tombeau disparut, mais la terreur resta dans l'âme du tyran : pendant longtemps, ni le jour ni la nuit, il ne put trouver de repos.

(1398) Le parlement s'assembla de nouveau ; il se réunit à Shrewsbury ; il n'avait pas assez marqué sa servitude ; on déclara que les réponses faites par les juges réunis à Nottingham, et qu'on avait regardées comme si contraires aux libertés de la nation, étaient bonnes et conformes aux lois ; les juges assurèrent que si les mêmes questions leur étaient adressées ils donneraient les mêmes réponses, et on annula les procédures faites contre les auteurs de ces fameuses réponses de Nottingham ; on cassa tous les jugements, tous les statuts, toutes les ordonnances rendus dans le parlement de la onzième année de Richard II. On alla bien plus loin encore ; on déclara *nul* le parlement tenu dans cette même onzième année.

Ce fut après cet acte si extraordinaire que les membres du parlement rendirent au roi des sommes bien plus fortes que celles que leur corruption avait coûté; ils accordèrent un subside plus considérable qu'aucun de ceux qu'avait obtenus Édouard III, le grand-père de Richard.

Mais bientôt ce parlement si servile passa toutes les bornes, faussa tous ses serments, consacra la tyrannie et acheva de rendre inévitables les plus grandes calamités; on enregistra un pardon général, en exceptant de l'amnistie cinquante personnes que le monarque pourrait désigner lorsqu'il le jugerait convenable : aucun Anglais ne fut sûr de conserver sa tête. Le parlement, comme s'il avait ensuite désespéré de rassembler plus de tempêtes sur la malheureuse Angleterre, se détruisit en quelque sorte lui-même; il revêtit de toute son autorité un comité composé du roi, de douze pairs et de six membres de la chambre des communes.

Le premier acte de ce comité despotique fut le jugement du duc de Norfolk : le duc d'Hereford, le fils du duc de Lancastre, le regardait comme un rival dangereux; il n'avait pas oublié que Norfolk avait été le principal instrument du crime de Richard, du meurtre de Glocester; il l'accusa d'avoir tenu des discours séditieux dans une conversation particulière. L'accusé parut à la barre : on ne trouva pas de preuves suffisantes; on ordonna le

duel judiciaire. Les historiens ont raconté avec soin les circonstances de ce combat, un des derniers où, conformément aux usages de l'ancienne chevalerie, on ait voilé la statue de la justice et remis au hasard le glaive de la loi.

Le roi nomma pour ce duel le duc d'Albemarle, grand connétable, et le duc de Surrey, grand maréchal. Hereford comme accusateur avait fait le défi : il parut le premier, monté sur un coursier blanc magnifiquement caparaçonné; il était armé de toutes pièces et faisait briller son épée. « Qui » êtes-vous? lui demanda le grand maréchal. — » Henri de Lancastre, duc d'Hereford, répondit le » prince, et je me présente conformément à mon » devoir contre Thomas Monbray, duc de Norfolk, » que je déclare faux, traître à Dieu, au roi et » à moi. — Jurez que votre querelle est juste. » Hereford prête le serment, obtient la permission d'entrer dans la lice, met son épée dans le fourreau, ôte son casque, fait un signe de croix sur son front, prend sa lance, passe la bannière, met pied à terre et s'assied à l'extrémité de la lice sur une chaise de velours vert.

Le roi arrive accompagné de plusieurs pairs du royaume; il est suivi d'un pompeux cortége; il s'assied sur son fauteuil d'état. Dix mille hommes d'armes entourent le camp; le duc de Norfolk se présente monté sur un cheval barbe; la cotte d'armes de velours cramoisi qui brille sur sa cuirasse est parsemée de lions d'argent et de meuriers.

Le grand connétable et le grand maréchal reçoivent son serment; il entre dans la lice, crie à haute voix, *Dieu protégera mon droit;* met pied à terre et se place sur une chaise de velours cramoisi à l'extrémité de la lice opposée à celle où est le fils de Lancastre. Le grand maréchal mesure les lances des deux rivaux : « Préparez-vous au » combat, » leur crie le roi d'armes. Ils montent à cheval, baissent la visière de leurs casques, entendent le signal que donnent les trompettes, s'élancent l'un contre l'autre; mais à l'instant le roi donne un ordre; les hérauts se jettent entre les combattants, on leur ôte leurs lances : le roi tient conseil, et le roi d'armes fait entendre la proclamation suivante : « L'appelant et l'appelé ont assez » prouvé leur courage. Le roi veut prévenir l'effu- » sion du sang chrétien; il ordonne de l'avis de » son conseil, et du *comité du parlement*, que le » duc d'Hereford sortira du royaume, et restera » en exil pendant dix ans, sous peine de mort; le » duc de Norfolk, n'ayant pas pu se justifier de » l'imputation des discours séditieux tenus contre » sa majesté, est banni pour sa vie; ses revenus » seront séquestrés jusques au moment où le roi » sera remboursé de toutes les sommes détournées » par le duc, sous prétexte de payer la garnison » de Calais. Que personne n'ait l'audace d'intercé- » der auprès du roi en faveur du duc d'Hereford ou » du duc de Norfolk; on encourrait l'indignation de » sa majesté. Les deux exilés jureront de ne ren-

» contrer jamais volontairement Thomas Arundel,
» dernier archevêque de Cantorbéry. »

Quel présage funeste que cette sentence!

Richard avait saisi avec joie une occasion d'éloigner d'Angleterre un complice dont il redoutait l'audace, l'ambition et les révélations, et un prince qui lui avait rendu de trop grands services pour qu'il ne fût pas secrètement effrayé d'une influence assez grande pour le sauver, et par conséquent pour le perdre. L'esprit du duc de Lancastre s'affaiblissait de plus en plus; il n'opposa aucun obstacle à la perte de sa famille.

Le duc de Norfolk, accablé de chagrin, se retira en Allemagne, et de là à Venise, où, poursuivi par l'ombre sanglante de Glocester, il mourut bientôt de douleur et d'effroi.

D'Hereford, comme soutenu par un pressentiment secret, supporta sa condamnation sans se plaindre, prit congé du roi, lui témoigna un respect dont Richard fut touché, vit le temps de son exil réduit à six ans, et partit pour Paris.

Il était près d'y épouser la cousine-germaine de Charles VI, la fille unique du duc de Berri; mais Richard, qui éprouvait toutes les défiances et toutes les terreurs des tyrans, craignit les suites de ce mariage. Le comte de Salisbury alla de sa part à la cour de France; il accusa d'Hereford de trahisons secrètes; il assura que Richard ne permettrait jamais à son cousin de retourner en Angleterre. Les princes du sang de France refusèrent à d'Hereford

la main de la princesse; ils n'en dissimulèrent pas les raisons à ce prince : il cacha son profond ressentiment; mais le désir de la vengeance entra plus avant dans son cœur ; il porta ses pensées jusqu'à renverser Richard de son trône, et à s'y asseoir à sa place. Calme, réfléchi, pénétrant, mais réservé, célèbre par sa valeur, adoré des soldats, chéri du peuple, possédant une fortune immense, comptant parmi ses alliés les lords les plus puissants, premier prince du sang d'Angleterre, il allait être un ennemi d'autant plus redoutable pour le faible Richard que les Anglais, regardant son exil comme une offense envers la nation, réclamaient hautement son retour.

Son père vint à mourir : son absence ne devait pas l'empêcher de succéder aux titres et aux biens du duc de Lancastre. Le roi, après la sentence prononcée contre lui, avait reconnu, par des lettres patentes, le droit qu'il avait d'agir par le ministère d'un procureur pendant qu'il serait hors du royaume, et de faire prendre possession en son nom de toutes les terres dont il pourrait hériter. Richard néanmoins, craignant le surcroît de puissance qu'allait donner à d'Hereford l'accroissement de ses richesses, et cédant avec une imprudence inconcevable à son extrême avidité, imagina de s'emparer des nombreux domaines du duc de Lancastre. Le comité parlementaire, cette ombre ridicule du parlement de la Grande-Bretagne, annula les lettres patentes accordées à Hereford, ordonna

la saisie de la succession de Lancastre au profit du roi, et condamna au supplice des traîtres le procureur du duc d'Hereford.

(1399) Dès ce moment se déroule avec rapidité la plus horrible tyrannie. Richard, livré à la profusion la plus effrénée, ne se contente pas des immenses subsides accordés par le parlement corrompu que l'Angleterre a voué à l'infamie; il exige des *dons* considérables des Anglais les plus riches; il fait accuser de haute trahison dix-sept comtés pour avoir pris le parti du duc de Glocester et des lords de l'opposition; il déclare ne reconnaître en leur faveur aucune amnistie; il en menace les habitants de les dépouiller de leurs biens, et de leur ôter la vie comme à des ennemis publics; il les contraint à racheter leurs biens et vies par des sommes si excessives qu'il les réduit à la misère la plus déplorable; il oblige les shérifs des comtés de jurer qu'ils obéiront à ses ordres, quelque contraires qu'ils puissent être aux lois; et cependant les garnisons du continent sont négligées, les comtés septentrionaux ravagés par les Écossais les Irlandais plus impatients que jamais du joug de l'Angleterre, les mesures protectrices du commerce de la nation abandonnées, la dignité et la sûreté du royaume compromises, et tous les ordres du gouvernement dictés par cet esprit d'extravagance et de vertige qui annonce la destruction des couronnes.

Les Anglais ne peuvent plus supporter tant de honte et de maux; ils se tournent vers le nouveau

duc de Lancastre; ils ne voient que lui qui puisse briser leurs fers. Un nombre immense de mécontents le pressent de repasser en Angleterre; ils lui promettent une armée; ils sont prêts à sacrifier tous leurs biens, à répandre tout leur sang pour la cause qu'ils le conjurent de défendre; il reçoit d'abord leurs prières avec une sorte de méfiance. Mais les instances se renouvellent et se multiplient: l'ancien archevêque de Cantorbéry se déguise en moine, va le trouver, lui montre toute la nation prête à se soulever, lui promet l'adhésion des prélats. Lancastre n'hésite plus; il promet d'aller délivrer sa patrie de la tyrannie qui l'opprime.

Feu le duc de Clarence, l'aîné des oncles de Richard, avait épousé Yolande de Visconti: il n'en avait eu qu'une fille nommée Philippine, héritière de ses droits à la couronne, et qu'il avait donnée en mariage à Edmond Mortimer, comte de La Marche. Ce comte, lieutenant-général en Irlande, est tué dans une escarmouche. Richard rassemble une armée pour venger la mort du mari de sa cousine-germaine: les moyens oppressifs et tyranniques qu'il prend pour faire payer d'avance les dépenses de cette expédition échauffent encore plus vivement les esprits; il nomme le duc d'York régent du royaume pour le temps de son absence, part pour Bristol, où il veut s'embarquer, et mène avec son cousin le duc d'Albemarle, fils du duc d'York, et les fils de Lancastre et de Glocester, qu'il a retenus comme otages.

Il ordonne au comte de Northumberland de le joindre avec le plus de troupes qu'il pourra réunir. Le comte répond qu'il ne peut quitter les contrées voisines de l'Écosse, continuellement attaquées ou menacées : le roi le proclame traître, et veut qu'on saisisse ses biens ; le comte se déclare en insurrection contre Richard.

Ce prince, ajoutant toujours une imprudence à une imprudence, passe en Irlande ; le duc de Lancastre se rend à Nantes, achète trois petits vaisseaux, s'embarque avec l'ancien archevêque de Cantorbéry, le nouveau comte d'Arundel, neveu de l'archevêque, et plusieurs autres seigneurs, descend dans le comté d'York, et dit qu'il vient réclamer l'héritage de son père.

Le comte de Northumberland, son fils Hotspur, le comte de Westmoreland et plusieurs autres lords embrassent sa cause ; le duc d'York ordonne que les vassaux militaires de la couronne se réunissent à Saint-Albans. La plus grande partie de ces vassaux refuse de servir contre un prince du sang banni et dépouillé de son héritage aussi injustement. Plusieurs autres vassaux se retirent en voyant arriver quatre ministres du roi qu'on détestait comme des *monstres d'iniquité et de corruption*, et qui, aussi dignes de mépris que de haine, prennent la fuite, et courent à Bristol. Le duc d'York désespère de résister à Lancastre, et brise son bâton de commandement. Presque tous les lords et les chevaliers se déclarent ouverte-

ment, ou du moins en secret, pour Lancastre; soixante mille combattants sont bientôt réunis autour de lui. Tous les comtés l'accueillent avec joie; il est reçu en triomphe dans Londres. Et tel a été presque toujours l'effet magique de la présence de celui qu'on regarde comme un libérateur sur les peuples blessés dans leurs plus chers intérêts.

Lancastre, habile à profiter de ses succès, marche vers Bristol; il apprend que son oncle le duc d'York a rassemblé un corps de troupes dans le comté de Glocester; il l'invite à une conférence, et l'engage à se réunir à lui.

Dans toutes les contrées qu'ils traversent on court au-devant d'eux; toutes les places ouvrent leurs portes; ils parviennent sous les murs du château de Bristol : la garnison est commandée par trois de ces ministres abhorrés qui ont abandonné le duc d'York à Saint-Albans, le comte de Wiltshire, sir Jean Bussy et sir Henri Green. Le quatrième de ces ministres si haïs, sir Guillaume Bagot, s'était sauvé en Irlande.

Lancastre donne assaut sur assaut; les assiégés sont forcés de se rendre à discrétion : le peuple demande à grands cris les têtes des trois ministres; elles tombent sans jugement, et Lancastre ternit sa victoire.

Richard apprend avec effroi la révolution qui s'opère en Angleterre; le comte de Salisbury rassemble dans le pays de Galles une armée de qua-

rante mille hommes. Richard devait se mettre à leur tête : on l'attend en vain pendant plusieurs jours. L'armée croit qu'il a éprouvé un grand désastre; elle se débande, et chaque soldat rentre dans ses foyers.

Le roi cependant avait fait renfermer dans le château de Trim les enfants de Lancastre et de Glocester, avait débarqué au havre de Milford, et s'était avancé avec son armée jusqu'à Caermarthen; il y apprend toutes ses infortunes; il montre toute sa faiblesse; le plus grand découragement s'empare de son âme. En vain les guerriers qui l'entourent le conjurent-ils de ne pas désespérer de la fortune, en vain veulent-ils répandre pour lui jusqu'à la dernière goutte d ' leur sang; il ne peut lutter contre le malheur; et comment oserait-il livrer bataille à Lancastre, qui compte sous ses bannières tant d'officiers expérimentés et cent mille soldats?

On lui propose de se retirer à Bordeaux; mais il préfère l'avis de son frère utérin et de son favori Jean Holland, duc d'Exeter. Il abandonne pendant la nuit son armée, et s'enfuit au château de Conway; à peine a-t-on appris le départ de Richard que le lord Thomas Piercy, steward de la maison du roi, se croit dégagé de ses serments, rompt publiquement son bâton, et va joindre son frère le comte de Northumberland auprès du duc de Lancastre. Le duc d'Albemarle, connétable d'Angleterre, se rend auprès de son père le

duc d'York. Lancastre reçoit les hommages des habitants de Ross, d'Hereford, de Leymster, de Ludlow, de Shrewsbury, de Chester : il envoie des ordres en Irlande pour qu'on mette en liberté son fils et celui de Glocester. Le gouverneur du château de Trim n'ose pas lui désobéir : les deux princes s'embarquent, une tempête s'élève, le vaisseau qui porte le fils du duc de Glocester est englouti dans les flots; mais le fils de Lancastre arrive à Chester, où il trouve son père.

Richard, renfermé dans Conway, est en proie à cette terreur qu'il a tant de fois inspirée; son frère le duc d'Exeter et le duc de Surrey vont de sa part trouver à Chester le duc de Lancastre; on les retient prisonniers, et Lancastre, déshonorant ses succès, va employer contre Richard de ces noires perfidies auxquelles ce monarque et ses conseillers n'avaient eu que trop souvent recours. Richard pouvait sortir du château de Conway, et s'échapper par mer; cette fuite aurait pu déconcerter les projets de Lancastre. Le duc se laisse aller aux conseils du comte de Northumberland et d'Arundel, archevêque de Cantorbéry. Northumberland s'avance jusque sur le bord de la rivière qui porte le même nom que le château; il envoie demander un sauf-conduit à Richard; il se présente devant lui. « Sire, lui dit-il, voici ce que désire le duc de Lancastre : qu'un parlement convoqué par votre majesté annule la sentence de bannissement prononcée contre lui, et le ré

» tablisse dans tous ses biens ; que le duc d'Exeter, » le duc de Surrey, le comte de Salisbury, l'évê» que de Carlisle et tous ceux qui ont pris part » à la mort du duc de Glocester soient appelés » en justice, et votre majesté recouvrera toutes les » prérogatives de la dignité royale : le duc de Lan» castre l'a juré sur le corps de Jésus-Christ, et je » suis prêt à suivre son exemple. »

Richard se méfie de la sincérité de Northumberland; mais le comte de Salisbury, l'évêque de Carlisle et plusieurs autres courtisans qui craignaient des conditions bien plus dures encore le pressent de recevoir le serment de l'envoyé de Lancastre. Le comte de Northumberland prête ce serment terrible. « Allez m'attendre, lui dit le roi, » au château de Flint ; je vais vous y suivre ; j'y » serai plus près de mon cousin le duc de Lan» castre ; j'y confirmerai notre accommodement. » Le comte part; le roi arrive dans un endroit de la route bordé de rochers ; une troupe nombreuse, placée en embuscade par le comte, se jette sur Richard et sa suite, et les fait prisonniers. « Qu'on me ramène à Conway, » s'écrie le malheureux monarque. Mais le comte de Northumberland, saisissant la bride de son cheval, « C'est au duc de Lancastre que je dois vous con» duire, » lui dit-il. Richard invoque cette justice éternelle qu'on a si souvent réclamée en vain auprès de lui. « Le Dieu par lequel vous venez de » jurer, s'écrie-t-il, vous rendra justice au jour du

» jugement. » Le comte ne répond rien, et l'entraîne au château de Flint; Richard y reste prisonnier avec le comte de Salisbury et l'évêque de Carlisle, au milieu des plus vives alarmes.

Lancastre s'approche du château à la tête de son armée : le duc d'Albemarle, l'archevêque de Cantorbéry et le lord Thomas Piercy vont prévenir le roi de son arrivée : Richard sort au-devant d'eux; ils se mettent à genoux dès qu'ils sont près du monarque, se relèvent, confèrent avec lui, et retournent vers Lancastre.

Le roi se met à table avec le comte de Northumberland et l'évêque de Carlisle : plusieurs chevaliers ou écuyers de Lancastre entrent dans l'appartement, font entendre d'effrayantes menaces, et redoublent la terreur de Richard et de sa suite.

Peu de temps après Lancastre arrive armé de toutes pièces : le roi descend de la tour avec l'évêque de Carlisle et le comte de Salisbury. Le duc se découvre, s'incline trois fois profondément, « Mon seigneur et roi, dit-il, je suis venu en An-
» gleterre plus tôt que vous ne me l'aviez dit, parce
» que votre peuple prétend que depuis vingt-deux
» ans vous le gouvernez avec rigueur et indiscré-
» tion, ce qui le rend très-mal satisfait de votre
» conduite. Mais, s'il plaît à Dieu, j'espère que
» vous le gouvernerez mieux à l'avenir. » *Beau cousin*, lui répond le roi, *puisque cela vous fait plaisir, cela m'en fait aussi.*

Le duc s'entretient un moment avec l'évêque

de Carlisle, fait dire au comte de Salisbury que, puisqu'il a dédaigné de lui parler à Paris, il le traitera avec le même mépris, et ordonne qu'on amène les chevaux du roi.

Richard monte à cheval avec Salisbury : on les conduit à Chester ; ils entrent au château au milieu d'un grand bruit de trompettes et des risées de la multitude, et on les loge dans la grande tour, où ils trouvent le frère utérin du roi, le duc d'Exeter.

Lancastre n'a plus besoin de toutes ses troupes, ne garde avec lui que trente mille hommes, congédie les autres, et part pour la capitale avec son prisonnier.

Richard tente de s'échapper à Lichtfield : on le garde avec plus de soin. Un grand nombre de chevaliers et d'écuyers sortent de Londres, et démandent au duc la tête de Richard et de ceux qu'on a pris avec lui. « Une telle conduite, dit » Lancastre, me couvrirait d'une honte éternelle ; » un parlement libre jugera les criminels. » Toutes les corporations de la capitale sortent au-devant du duc en habits de cérémonie ; il entre dans la ville au milieu d'acclamations universelles ; il ordonne qu'on conduise Richard à la Tour, va à l'église de Saint-Paul, se met à genoux devant le tombeau de son père, l'arrose de ses larmes, se retire dans le palais de l'évêque, va loger ensuite dans la maison des chevaliers de Saint-Jean, se trouve après quarante-cinq jours le maître de l'Angle-

terre sans avoir rencontré d'autre obstacle que la garnison de Bristol, et convoque un parlement au nom du roi Richard.

Ce fut la veille de l'ouverture de ce parlement que Richard, n'entrevoyant aucun espoir de recouvrer son pouvoir ni même de forcer Lancastre à lui rendre la liberté, se détermina à déposer la couronne. Il lut lui-même à haute voix, en présence du duc, de l'archevêque d'York, de l'évêque d'Hereford, du comte de Northumberland, du comte de Westmoreland, de plusieurs autres lords spirituels ou temporels, un acte rédigé en latin et en anglais, par lequel il déchargeait tous ses sujets de la fidélité qu'ils lui avaient jurée, renonçoit à la dignité royale, à la couronne, à la domination et au gouvernement qu'il se reconnaissait incapable de garder, et promettait de ne jamais rétracter son abdication. Il signa ensuite cet acte solennel, chargea l'archevêque et l'évêque d'Hereford de le porter au parlement, de lui notifier sa renonciation, et de lui déclarer combien il désirait que son cousin le duc de Lancastre fût choisi pour son successeur; se tournant alors vers le duc, il tira de son doigt l'anneau qui lui servait de cachet, et le lui remit comme un témoignage particulier de son vœu.

L'archevêque d'York et l'évêque d'Hereford présentèrent au parlement l'acte d'abdication, et lui déclarèrent publiquement les intentions de Richard. Les deux chambres non-seulement admi-

rent l'acte à l'unanimité, mais encore voulurent le déposer formellement.

On dressa en conséquence un acte d'accusation contre Richard, et quel sujet de graves et importantes méditations que les principaux articles de cet acte que nous croyons devoir rapporter d'après les historiens anglais les plus accrédités !

« Richard a sans jugement ni discrétion prodigué les revenus de la couronne, et confié l'administration à des sujets sans capacité ni intégrité, qui ont opprimé le peuple par des exactions intolérables.

» Il a fait punir comme traîtres les commissaires que le parlement avait établis pour réformer les abus.

» Il a extorqué des juges une approbation d'opinions contraires aux lois.

» Son oncle, le duc de Glocester, a été tué par ses ordres, quoiqu'il eût juré sur le Saint-Sacrement de lui pardonner ses prétendues offenses.

» Il a extorqué des amendes excessives de différents comtés, sous le prétexte de crimes effacés par une amnistie générale.

» Il a refusé de communiquer les affaires publiques aux commissaires nommés en parlement pour surveiller l'administration.

» Il a défendu, sous peine de mort, de solliciter en faveur du duc d'Hereford, maintenant duc de Lancastre.

» Il a fait venir des bulles de la cour de Rome

» pour donner plus de force à des actes du par-
» lement destinés à confirmer sa conduite des-
» potique.

» Il a banni le duc d'Hereford contre les lois et
» la justice.

» Il a révoqué, contre la justice et les lois du
» pays, les lettres patentes qu'il lui avait ac-
» cordées.

» Il a privé plusieurs shérifs de leurs offices
» contre les lois du royaume.

» Il a extorqué de fortes sommes sous prétexte
» d'emprunt.

» Il a établi des impôts de sa seule autorité.

» Il a dit plusieurs fois que les lois du pays ré-
» sidaient en sa personne, et ne dépendaient que
» de son bon plaisir.

» Il a privé arbitrairement un grand nombre
» d'Anglais de leurs biens et de leurs vies.

» Il a extorqué un acte du parlement portant
» qu'aucun statut ne pourrait préjudicier à sa pré-
» rogative, et, en vertu de cet acte, il a expliqué
» les statuts des parlements suivant son caprice
» et contre l'intention des législateurs.

» Il a permis aux shérifs de rester plus d'un an
» dans leurs places contre les lois et les coutumes
» du royaume.

» Il a de sa seule autorité annulé l'élection des
» membres du parlement, et les a remplacés.

» Il a imposé de nouveaux serments aux shérifs;
» il leur a ordonné de faire arrêter toutes les per-

» sonnes qui se plaindraient de l'administration, » et de les retenir en prison jusques au moment » où il aurait déclaré sa volonté à leur égard.

» Il a forcé les habitants de seize comtés à se » reconnaître traîtres et à acheter leur grâce par » de grosses sommes.

» Il a extorqué de l'argent, des voitures, des » chevaux et des provisions de plusieurs abbés et » des prieurs de plusieurs couvents.

» Il a dans les conseils empêché les lords, par » ses reproches, ses réprimandes et ses menaces, » d'énoncer leur opinion sur l'état de la nation.

» Il a fait passer en Irlande les archives du » royaume et les joyaux de la couronne.

» Dans ses négociations avec les princes étran- » gers et dans ses contrats avec ses sujets, il a usé » de tant de dissimulation et employé tant d'équi- » voques frauduleuses que personne n'a pu comp- » ter sur ses promesses ni sur ses protestations.

» Il a dit fréquemment que les fortunes et les » vies de ses sujets étaient à sa disposition.

» Violant directement la grande charte, il a sou- » vent substitué des lois militaires à des lois ci- » viles.

» Sous le prétexte de la légitimité du duel, il a » fait défier des hommes vieux et infirmes par des » personnes jeunes et vigoureuses, et condamné » ceux qui refusaient le défi.

» Il a exigé d'un grand nombre de ses sujets des

» serments conçus en termes vagues, qu'il a en-
» suite interprétés à leur ruine.

» Il a voulu qu'on scellât du sceau particulier
» des défenses auxquelles le chancelier avait refusé
» d'apposer le grand sceau du royaume, parce
» qu'elles étaient contraires aux lois.

» Il a détruit la liberté du parlement en faisant
» environner d'hommes armés le lieu de l'assem-
» blée des chambres.

» Ses conseils artificieux ont engagé à s'éloigner
» Thomas Arundel, archevêque de Cantorbéry,
» primat d'Angleterre, son père spirituel, et il l'a
» ensuite injustement et arbitrairement banni.

» Une clause de son testament porte que son
» or n'appartiendra à son successeur qu'à condi-
» tion qu'il ratifiera des lois, des statuts, des or-
» donnances et des jugements erronés, injustes,
» contraires à la raison comme à la loi, et qu'il dé-
» truira ainsi la liberté des futurs parlements. »

Il est difficile d'imaginer des actes de tyrannie qui ne soient pas compris dans cette grande accusation; et combien de malheurs auraient été épargnés à l'Angleterre si les progrès de la civilisation avaient été assez grands et les principes des lois politiques assez connus pour qu'on eût adopté ces salutaires garanties de la sûreté des trônes et de la liberté des peuples, l'inviolabilité du monarque, la responsabilité des ministres et la nullité de tous les ordres émanés du prince inviolable,

lorsqu'ils ne sont pas signés par le ministre, qui doit répondre de leur contenu!

L'acte d'accusation fut lu publiquement; le parlement décida, à l'unanimité des suffrages, que toutes les charges de l'accusation, réunies à l'aveu et à l'abdication de Richard, lui donnaient l'autorité nécessaire pour le déposer, ainsi que le demandaient la sûreté du royaume, le repos de la nation et l'avantage du peuple.

Il chargea en conséquence l'évêque de Saint-Asaph, l'abbé de Glastonbury, deux pairs séculiers, deux chevaliers et un justicier de prononcer la sentence, et de déposer le roi Richard de toute majesté royale, de la dignité, des droits, des prérogatives et des honneurs appartenants à la royauté, au nom et par l'autorité du parlement, *de même qu'on l'avait observé dans des cas pareils et suivant les anciennes coutumes du royaume.*

L'évêque de Saint-Asaph prononça solennellement la sentence de déposition; des députés du parlement la notifièrent à Richard, renoncèrent au nom des deux chambres à toute fidélité envers lui, et c'est ainsi qu'il fut précipité dans l'abîme creusé depuis long-temps par ses lâches courtisans, et plus encore par un parlement corrompu.

Richard n'avait pas d'enfants; mais Edmond de Mortimer, comte de La Marche et petit-fils par sa mère Philippine du feu duc de Clarence, l'aîné des oncles de Richard, avait été déclaré héritier présomptif de la couronne.

Le duc de Lancastre se lève au milieu du parlement; il fait un signe de croix sur son front et sur sa poitrine. « Vous savez, dit-il, que je descends » en ligne directe et comme héritier légitime du » roi Henri III; je réclame la couronne d'Angle» terre. »

Les prélats, les lords séculiers et les communes consentent unanimement à le voir régner sur la Grande-Bretagne; l'archevêque de Cantorbéry le conduit au trône; Henri de Lancastre se prosterne, prie, implore la divinité; les deux métropolitains de Cantorbéry et d'York le relèvent, soutiennent ses pas; il s'assied sur le siége royal aux acclamations du peuple; l'archevêque de Cantorbéry prononce un discours. « Bénissons Dieu, dit» il, de ce que au lieu d'un enfant et d'un imbé» cile il nous donne pour roi un homme fait, un » prince d'un âge mûr et d'une sagesse digne du » trône sur lequel la Providence vient de le placer. » Le nouveau roi renvoie les lords et les communes. « Ne croyez pas, leur dit-il, que j'imagine de m'at» tribuer sur ce royaume aucun droit de conquête; » je ne tiens ma couronne que de Dieu, de ma » naissance et de vos suffrages; je ne veux régner » que suivant les lois; je respecterai les droits de » la nation et ceux de chaque Anglais en particu» lier; j'userai de mon pouvoir royal avec justice et » modération; et je contraindrai les détenteurs des » biens d'autrui à les abandonner à ceux à qui ils » appartiennent. »

Richard fut transféré au château de Lèdes dans le comté de Kent, et de là à celui de Pontefract dans le comté d'York.

Henri IV nomma Thômas de Lancastre, son second fils, grand sénéchal, le comte de Northumberland grand connétable, et Ralph Névil, comte de Westmoreland, grand maréchal.

Il avait trouvé parmi les joyaux de Richard une fiole de lapis-lazuli, surmontée d'un aigle d'or orné de pierreries, et renfermant une huile regardée comme très-précieuse. On avait depuis longtemps répandu le bruit que la sainte Vierge l'avait donnée à Thomas Becquet pendant l'exil de cet archevêque de Cantorbéry; on avait ajouté qu'un ermite avait eu après Thomas Becquet cette fiole, en quelque sorte consacrée; il l'avait remise à Henri, duc de Lancastre et petit-fils de Henri III, en lui disant combien seraient puissants les rois que l'on sacrerait avec l'huile de cette fiole. Le duc de Lancastre en avait fait présent au prince Noir, qui déclara vouloir qu'on s'en servît à son couronnement s'il montait sur le trône. Henri IV, qui ne négligeait aucune occasion de se donner la réputation d'un prince religieux, témoigna beaucoup de joie de ce qu'il serait le premier monarque oint de l'huile miraculeuse; et l'archevêque de Cantorbéry s'en servit en effet le jour de son couronnement.

Edmond Mortimer, comte de La Marche et petit-fils du duc de Clarence, ne réclama pas le sceptre

d'Angleterre comme descendant de l'aîné des oncles de Richard; il ne montra aucun désir de lutter contre Henri IV; il se retira dans sa terre de Wigmore sur les confins du pays de Galles, et évita avec beaucoup de prudence tout ce qui aurait pu donner des soupçons au nouveau monarque.

Henri créa son fils aîné, alors âgé de treize ans, prince de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester, et ouvrit l'assemblée des deux chambres.

On annula les actes passés par les derniers parlements du règne de Richard, et relatifs soit à la condamnation des trois lords, soit aux prérogatives accordées à la couronne et contraires à la liberté de la nation. On renouvela le statut célèbre cassé par le parlement si corrompu de Shrewsbury. On révoqua l'acte par lequel ce parlement de Shrewsbury avait en quelque sorte déclaré criminels de haute trahison tous ceux qui n'admettraient pas une autorité sans bornes dans le souverain. Reconnaissant solennellement que le royaume était indépendant de toute puissance étrangère, et que le pontife suprême n'avait aucun droit de se mêler de son gouvernement civil, on annula la bulle que Richard avait obtenue, et par laquelle le pape avait confirmé des actes parlementaires.

On procéda ensuite contre les ministres pervers qui avaient conseillé à Richard la conduite qui avait entraîné sa déposition. Des discussions très-

vives eurent lieu à ce sujet. Les accusateurs des comtes d'Arundel et de Warwick furent privés de leurs nouveaux titres, ainsi que des domaines de ces comtés que Richard leur avait accordés. Le duc d'Albemarle reprit le titre de comte de Rutland; le duc Surrey, de comte de Kent; le duc d'Exeter, de comte d'Huntingdon; et le comte de Glocester, de lord Spenser.

Le peuple demandait à grands cris la mort de Salisbury et de Morley; ils dirent qu'ils avaient été contraints d'obéir aux ordres de Richard. Ils ne furent condamnés qu'à la prison; mais on publia un statut d'après lequel la force ne serait plus admise comme une excuse d'un acte coupable.

Un statut solennel établit la succession à la couronne dans la maison de Lancastre; on accorda à Henri un subside considérable, et on publia une amnistie générale, dont les assassins du duc de Glocester furent seuls exceptés.

L'archevêque de Cantorbéry demanda alors, au nom du roi, que le parlement prononçât sur la destinée de Richard; Thomas Merks, évêque de Carlisle, parla avec courage en faveur du monarque déposé; il énonça son opinion avec une noble indépendance. « Je pense, dit-il au grand » étonnement des autres membres de l'assemblée, » qu'aucune autorité ne peut déposer un roi d'An- » gleterre; d'ailleurs les crimes reprochés à Richard » n'ont pas été prouvés; la couronne a été injuste- » ment donnée au duc de Lancastre. » Non-seu-

lément le parlement rejeta l'opinion de l'évêque de Carlisle, mais la liberté des suffrages fut violée; l'évêque fut arrêté et envoyé prisonnier à Saint-Albans, et il fut résolu que Richard serait gardé dans une prison perpétuelle, où il serait traité d'ailleurs avec tous les égards dus à son rang.

L'empereur Wenceslas, le roi de Castille et celui de Portugal reconnurent Henri IV; les Bordelais, qui avaient vu naître Richard dans leur ville, et les autres habitants de la Guienne qui, de même que les Bordelais, chérissaient le fils de leur héros le prince Noir, menacèrent de se soumettre à la France plutôt que de reconnaître Henri. Sir Robert Knoles, gouverneur de la Guienne, parvint à les apaiser, aidé par le comte de Worcester et l'archevêque de Bordeaux, qui reconnaissait le même pape que l'Angleterre, et ne voulait regarder que comme un intrus le pontife d'Avignon, reconnu par la France.

Ce comte de Worcester et l'évêque de Durham, envoyés comme ambassadeurs auprès du roi de France, n'avaient pu calmer le ressentiment de Charles VI, beau-père de Richard; ils avaient en vain proposé au nom de Henri le mariage du prince de Galles avec une fille du roi de France, et celui d'une fille de Henri avec un fils de Charles VI.

Henri fut plus heureux avec l'Écosse; il renouvela la trève conclue avec le roi Robert.

Voulant donner à son pouvoir la plus sûre ga-

rantie, et s'occupant sans cesse à conserver et accroître l'affection du peuple, il ne négligeait aucune occasion de témoigner combien la conduite arbitraire de son prédécesseur était contraire à ses principes et à ses sentiments; il fit brûler toutes les obligations que Richard avait arrachées par la violence aux habitants de Londres, et à ceux des dix-sept comtés déclarés traîtres par ce monarque.

Les lords qui avaient le plus souffert de la révolution faite par Henri formèrent le projet de l'assassiner. Les principaux des conjurés étaient le comte de Rutland, cousin de Henri, le comte de Kent, le comte d'Huntingdon, lord Spenser, le comte de Salisbury, l'évêque de Carlisle, et sir Thomas Blount. Ils se réunirent dans la maison de l'abbé de Westminster, et y dressèrent le plan de la conspiration : chaque conjuré eut une copie du plan, signée et scellée par tous les autres conspirateurs. Un chapelain de Richard, nommé Maudhin, ressemblait si fort à ce prince qu'ils résolurent de le présenter au peuple comme le roi lui-même. Un tournoi fut indiqué à Oxford; le comte de Rutland, que Henri aimait beaucoup, et dont il était bien loin de soupçonner les sentiments, invita le nouveau monarque à s'y trouver : Henri promit d'assister à cette fête militaire au milieu de laquelle il devait être massacré.

Les conjurés arrivent à Oxford avec des suites nombreuses; le comte de Rutland va faire une

visite à Langley, au duc d'York son père. On remarque pendant le dîner un papier dont une extrémité sort par hasard de son sein; son père le lui demande : le comte se trouble; le duc d'York arrache le papier, le lit, apprend toute la conspiration, et ordonne qu'on selle ses chevaux. Rutland se voit perdu, monte à l'instant à cheval, se rend à Windsor auprès du prince dont il est aimé, arrive avant son père, se jette aux genoux du roi, lui découvre tout le plan des conjurés et obtient sa grâce.

Les conspirateurs d'Oxford, informés que le comte de Rutland et le duc d'York sont auprès du monarque, ne doutent pas que leur complot ne soit découvert : ils prennent une résolution hardie; ils se décident à se déclarer. Maudhin paraît revêtu des insignes de la royauté : on publie que c'est Richard qui s'est échappé de sa prison; on rappelle sa naissance, ses grâces naturelles, sa générosité. Ses malheurs, disent les conjurés, n'ont que trop expié ses fautes; un roi renversé du trône inspire toujours une vive compassion. Un grand nombre d'Anglais se réunissent à Oxford; les conjurés se voient à la tête d'une nombreuse armée et marchent vers Windsor.

Henri était allé à Londres, y avait rassemblé vingt mille hommes, et s'avançait pour livrer bataille aux rebelles : cette activité intrépide décourage les conjurés; ils se retirent et vont camper sous les murs de Cirencester; leurs chefs établis-

sent leurs quartiers dans la ville ; le comte de Kent et le comte de Salisbury se logent dans une hôtellerie, lord Spenser et le comte d'Huntingdon dans une autre. Par une imprudence inconcevable ils négligent de placer des sentinelles aux portes de la ville : le maire, brave et dévoué à Henri, rassemble quatre cents hommes pendant la nuit, s'empare des portes, coupe toute communication entre l'intérieur de la ville et le camp des rebelles, attaque les quartiers des quatre principaux conjurés, prend le comte de Kent et celui de Salisbury, malgré leur résistance désespérée, et fait tomber leurs têtes. Lord Spenser et le comte d'Huntingdon se sauvent sur les toits de leur hôtellerie, parviennent à sortir de la ville et se précipitent vers le camp ; les rebelles avaient entendu le bruit des combats qui avaient eu lieu dans la ville ; ils avaient pris la fuite en abandonnant leurs tentes et leur bagage. Huntingdon et Spenser sont bientôt faits prisonniers.

Henri arrive à Cirencester, récompense le maire et les habitants, se rend à Oxford ; les rebelles étaient partout dispersés ; sir Thomas Blount, Maudhin et plusieurs autres conspirateurs sont exécutés à Oxford ou à Tiburn ; la populace de Bristol massacre lord Spenser ; le comte d'Huntingdon a la tête tranchée à Pleshy dans le comté d'Essex ; Roger Walden, qui avait été nommé archevêque de Cantorbéry à la place d'Arundel, est soupçonné d'avoir favorisé la conjuration et

renfermé dans la Tour de la capitale, mais on reconnaît bientôt son innocence, et il a l'évêché de Londres; l'évêque de Carlisle, conduit devant les juges et convaincu de trahison, est condamné à perdre la liberté, et l'abbé de Westminster, saisi de frayeur, éprouve une attaque d'apoplexie qui devient bientôt mortelle.

L'infortuné Richard ne survécut pas long-temps à la mort ou à la dispersion de ses partisans. On a écrit que, n'ayant plus aucune espérance, il était mort de chagrin. Des historiens ont prétendu qu'il avait été massacré dans le château de Pontefract; d'autres ont assuré qu'il avait subi une mort bien plus cruelle. « Il fut privé de toute nourriture » pendant quinze jours, ont-ils dit, et il mourut » de faim. » Un soupçon terrible a plané sur Henri.

Quoi qu'il en soit, le corps de Richard fut transporté à Londres, exposé à la vue du public, dans l'église de Saint-Paul, et enterré à Langley dans le comté d'Hereford.

Henri avait connu les grands préparatifs faits par le roi de France Charles VI pour replacer son gendre sur le trône; alarmé de ces préparatifs immenses, il avait ordonné à l'archevêque de Cantorbéry de faire distribuer des armes et des habits à tous les ecclésiastiques de sa province métropolitaine, afin qu'ils pussent aider puissamment leurs compatriotes à repousser l'invasion. La mort de Richard le délivra de toute crainte; il fut dé-

cidé que la jeune reine Isabelle, dont le mariage n'avait pas été consommé, serait rendue à Charles VI, son père, et une trève de vingt-huit ans fut conclue entre la France et l'Angleterre.

Henri n'ayant pas voulu donner de satisfaction à Robert, roi d'Écosse, pour des incursions que des Anglais avaient faites dans les provinces méridionales écossaises, Robert lui déclara la guerre; Henri vint jusques à Édimbourg; le château de cette ville fut défendu avec beaucoup de courage par le comte de Douglas et son gendre David, prince d'Écosse. Henri n'aurait peut-être pas néanmoins renoncé à son entreprise s'il n'avait appris le soulèvement du pays de Galles.

Owen Glenderdwy, connu sous le nom de Glendower, possédait des terres considérables dans ce pays. Il descendait par sa mère du dernier prince de ces célèbres contrées; croyant avoir été traité injustement dans un procès qu'il avait eu avec le lord Réginald Grey de Ruthin, il avait pris les armes pour se faire rendre justice. Réginald avait porté ses plaintes au monarque auprès duquel il était en faveur; lord Talbot avait été envoyé par le roi à son secours. Owen s'était sauvé au milieu des bois et des montagnes.

Il s'adresse à ses compatriotes; il parvient à leur persuader non-seulement de secouer la dépendance de l'Angleterre, mais encore de le reconnaître pour leur prince. Secondé par les vaillants Gallois, il pille et brûle la ville de Ruthin,

met en déroute Réginald, le fait prisonnier, le force à épouser sa fille, et fait une irruption dans le comté d'Hereford.

Edmond Mortimer, ce prince qui aurait pu disputer à Henri le trône d'Angleterre, était retiré dans ce comté: il fait une irruption dans ce comté; il saisit avec empressement une occasion de montrer son dévouement au roi, et de dissiper tous ses soupçons ; il lève douze mille hommes et marche contre Owen. Les deux armées se rencontrent dans le comté de Radnor ; la bataille est sanglante ; presque tous les Anglais tombent sous le fer des Gallois ; Mortimer est pris, et Owen ravage les bords de la Saverne.

Le parlement s'empresse d'accorder un nouveau subside au monarque ; le clergé, furieux contre les lollards ou sectateurs de Wiclef, arrache au parlement une de ces lois atroces qui seules suffiraient pour déshonorer un siècle ou un pays. On règle que ceux qui refuseraient d'abjurer leur hérésie seraient livrés à la justice séculière d'après un certificat de l'évêque ou de ses commissaires, qu'ils seraient brûlés publiquement, et Guillaume Sautre, curé de Saint-Osithe de Londres, périt au milieu des flammes.

C'est après avoir sanctionné cet horrible statut que Richard va combattre Owen Glenderdwy, à la tête d'une nombreuse armée. Owen, en capitaine habile, se retire devant lui ; le roi pénètre dans la principauté et la ravage, mais bientôt ses

troupes manquent de vivres ; plusieurs de ses guerriers sont coupés par Owen : il est forcé de retourner sur ses pas.

Owen descend alors de ses montagnes , porte le fer et le feu dans les contrées soumises à Henri, remporte une victoire éclatante sur un corps d'Anglais, paraît aux Gallois le héros destiné à leur rendre l'indépendance, les voit accourir en foule sous ses bannières, apprend que le roi marche de nouveau contre lui, rentre dans ses asiles inaccessibles, et par tous les maux que des escarmouches habilement conduites et sans cesse répétées font éprouver aux troupes du monarque, l'obligent à revenir à Londres, honteux du peu de succès de tant de préparatifs et d'efforts.

(1401) La maladie de Charles VI augmentait cependant chaque jour; les accès de sa folie devenaient plus fréquents. Le malheureux prince en sentait les approches. « Ne laissez auprès de moi, » disait-il dans sa douleur, aucun instrument » dont je puisse frapper. J'aime mieux mourir que » de faire du mal à quelqu'un. » L'esprit du temps le faisait toujours croire ensorcelé. Deux moines se présentèrent ; ils s'engagèrent, dit-on , sous peine de mort, à guérir avant deux mois l'infortuné monarque : on leur abandonna le malade; ils l'accablèrent de breuvages, de scarifications , d'exorcismes; la folie ne diminua pas : on eut la barbarie de les condamner au dernier supplice. « Si quelqu'un de la compagnie, répétait souvent

» au milieu de ses plaintes touchantes ce roi si » tourmenté, est coupable de mes souffrances, je » le conjure au nom de Jésus-Christ, de ne pas » me faire souffrir davantage ; que je ne lan- » guisse plus, et qu'il achève bientôt de me faire » mourir. »

Vers ce temps, le duc d'Orléans, frère du roi, avait atteint sa vingt-septième année ; son extérieur était noble, son esprit vif, perçant, très-cultivé ; on était enchanté de sa grâce, de son éloquence, de son affabilité. Il réclama la régence comme frère du monarque ; il avait pour lui le duc de Bourbon, son oncle maternel, qui l'avait élevé, et presque tous les courtisans. Le duc de Bourgogne, malgré son immense puissance, fut contraint de céder à son neveu les rênes de l'état.

Le duc de Bourbon avait fondé sur le duc d'Orléans de grandes espérances : d'Orléans devait les tromper toutes, il ne put résister à des passions trop vives ; il devint débauché, prodigue, et néanmoins avide et corrompu. Il se lia étroitement avec sa belle-sœur la reine Isabelle ; l'ambition de la reine égalait son esprit ; leur liaison devint chaque jour plus intime. Isabelle était la plus belle princesse de son siècle, elle n'aimait plus son malheureux époux ; Valentine de Milan avait été renvoyée dans sa famille. Cette liaison si étroite parut bientôt criminelle ; ils partagèrent la puissance, ils consumèrent les trésors de l'état

dans un faste insensé, et ces honteuses prodigalités inspiraient un mécontentement d'autant plus vif qu'ils laissaient le roi, ses enfants, ses chevaliers, ses écuyers dans la misère et l'abandon.

Le duc de Bourbon s'était retiré dans ses terres; le duc de Bourgogne était allé en Flandre. Il ne put supporter plus long-temps la perte de son autorité; il s'indigna de la conduite de son neveu et de la reine. Il écrivit à la cour des pairs; il lui peignit avec force le danger de laisser plus long-temps tout le pouvoir entre les mains d'Orléans et d'Isabelle. *C'est grand'pitié et douleur,* ajoute-t-il, *de voir ce que j'en ai ouï dire.*

Bientôt il menaça de prendre les armes pour se faire justice de l'exclusion qu'on lui donnait dans l'administration des affaires du royaume.

Il apprend que le duc d'Orléans vient d'établir et d'étendre jusqu'au clergé un nouvel impôt, et qu'il publie que cette détermination lui a été conseillée par son oncle. Il ne peut plus contenir sa colère; il donne à son neveu un démenti formel, rassemble des troupes, et s'approche de Paris. Le duc d'Orléans réunit aussi un grand nombre de guerriers; les environs de la capitale sont remplis de soldats. Le duc de Berri interpose sa médiation; les hostilités sont suspendues; la maladie du roi lui laisse un assez long intervalle de repos. Sa raison reparaît; il reprend le sceptre et sanctionne

un règlement du conseil d'après lequel, pendant l'*occupation* du monarque, aucun acte du gouvernement n'aurait lieu qu'avec l'autorisation du duc de Bourgogne.

Il retombe cependant dans sa maladie : les symptômes deviennent des plus alarmans. Des accès de fureur se mêlent à sa noire mélancolie ; il refuse avec obstination les services les plus nécessaires ; on se croit obligé d'employer l'effroi. On fait paraître devant lui six hommes déguisés d'une manière étrange ; ils menacent de le saisir. Charles, épouvanté, se soumet comme un enfant. Les Français, touchés de son malheur, redoublent de pitié et d'affection pour lui ; ils le nomment le *Bien-Aimé* (1402).

Ce terrible accès se dissipe : Charles veut plus que jamais pourvoir au salut de l'état. Il sent que sa raison sera bientôt voilée ; il ne connaît que trop les passions et les vices de ceux qui prétendent au gouvernement ; il gémit sur la France ; il voit un nouvel accès le menacer de trop près pour qu'il ait le temps de convoquer les états-généraux ; il donne un édit solennel ; il établit un conseil composé de la reine, des princes du sang, du connétable, du chancelier et des ministres qui sont en place ; il veut qu'après sa mort son fils aîné, s'il est encore mineur, soit sous la tutelle d'Isabelle, dont il est bien loin de soupçonner les sentiments. Le connétable et le chancelier portent cet édit au parlement réuni en cour des pairs : tous les mem-

bres de la cour, les grands officiers de la couronne, les princes et la reine jurent de l'observer.

Le bruit se répand que l'Angleterre va rompre la trève. On établit de nouveaux impôts; on en porte le produit à la tour du Louvre. Le duc d'Orléans, joignant de plus en plus une avide cupidité au libertinage le plus effréné, demande qu'on lui ouvre la chambre où est renfermé le trésor de l'état. Les dépositaires du trésor le refusent; il fait enfoncer les portes à coups de hache, et enlève toutes les sommes déposées dans la tour.

Au milieu de cette anarchie, de ces désordres, des mœurs les plus dépravées, de la plus vile corruption, des outrages les plus criminels faits aux lois du royaume, à l'autorité du monarque, aux droits de la nation indignée, le duc de Bourgogne tombe malade, et meurt à Hall au moment où il paraît qu'il réunissait des troupes pour arrêter les usurpations du duc d'Orléans.

Il avait été le prince le plus riche de l'Europe, et il mourut insolvable. Sa veuve, obligée de renoncer à la communauté des biens, vint, suivant l'usage, déposer sur le cerceuil de son mari sa ceinture, ses clefs et sa bourse, pour montrer l'abandon qu'elle faisait aux créanciers de ses droits sur le mobilier de son époux (1404).

Son corps fut transporté à Dijon, et inhumé dans l'église qu'il y avait fait bâtir pour les chartreux. On y a admiré pendant long-temps son mausolée, exécuté par Claux Sluter et Claux de

[redacted]

Vouzone ou Vueme, neveu de Sluter et *tailleur d'images* du duc. Ce mausolée de Philippe coûta 3,612 livres, suivant les registres de la chambre des comptes de Dijon.

Jean, surnommé *Sans-Peur*, succéda au duché de Bourgogne, au comté de Flandre et à l'ambition de son père.

Quelque temps auparavant, le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, avait épousé Marie, fille du duc de Berri, cette princesse si belle, si spirituelle, héritière de tant de domaines, que le roi d'Angleterre Henri IV avait recherchée pendant qu'il était comte de Derby et exilé en France, et qui était veuve de Jean de Châtillon, comte de Blois, et de Philippe d'Artois, comte d'Eu. Le comte de Clermont devait hériter un jour du duché d'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez; Charles VI avait renoncé, en faveur de la princesse, au don que le duc de Berri lui avait fait du comté de Montpensier, et le duc de Bourbon avait bientôt acquis d'autres vastes domaines.

Édouard II, sire de Beaujeu et prince souverain de Dombes, aurait été plus d'une fois dépouillé de ses états par le duc de Savoie si le duc de Bourbon ne l'avait secouru. Il se rendit coupable d'un rapt; le parlement ordonna qu'il parût devant la cour. Édouard fit précipiter du haut de son palais l'huissier qui lui signala l'arrêt; il fut bientôt après arrêté, conduit à la Bastille, et près d'être condamné à perdre la tête. Il n'avait pas d'enfants; il

fit proposer au duc de Bourbon de lui céder tous ses états, à condition qu'il obtiendrait sa liberté, que le duc paierait ses dettes, et qu'il continuerait pendant toute sa vie de jouir de ses domaines. Charles VI agréa un arrangement aussi utile à Bourbon, et accorda la grâce de Beaujeu, qui mourut peu de temps après être sorti de la Bastille.

La trève conclue avec l'Angleterre avait suspendu la guerre; mais elle n'arrêtait pas les combats particuliers entre les Français et les Anglais. On a cité surtout celui qui eut lieu auprès de Blaye, entre sept chevaliers anglais et sept chevaliers français, à la tête desquels était Barbazan, qui devait acquérir tant de célébrité à la tête des armées françaises, et recevoir le nom si beau de *chevalier sans reproche*. Les Français furent vainqueurs, et sept anneaux d'or, garnis chacun d'un diamant, furent, suivant les chroniques de cette époque, le prix de leur victoire.

Le faste et les vexations du duc d'Orléans et de la reine ne cessaient de s'accroître. Le mécontentement de la nation augmentait avec leurs fautes; mais le duc irrita encore plus les esprits en bravant l'opinion publique et en portant sa téméraire imprévoyance jusques à traiter des Français avec mépris. On a de la peine à croire ce que racontent à ce sujet plusieurs historiens. Non-seulement il rejeta avec dédain les trop justes remontrances que lui adressa l'université, dont la puissance était alors si grande, mais encore, suivant ces histo-

riens, il fit inviter ses créanciers à venir recevoir la valeur de leurs créances; ils arrivèrent au nombre de plus de huit cents. « Vous êtes trop heu-» reux, leur dit-on, que le prince veuille bien être » votre débiteur. » Et on les renvoya avec hauteur sans leur compter aucune somme (1404).

Les citoyens de la capitale, ceux des autres villes, ceux des campagnes où régnait la misère, ne faisant plus que des vœux inutiles pour la santé de leur roi bien-aimé, tournèrent les yeux vers le nouveau duc de Bourgogne. Jean-sans-Peur, plus ambitieux et plus hardi que son père, voyait avec un plaisir bien vif la conduite de la reine, celle du duc d'Orléans et les dispositions des peuples; il obtient d'entrer au conseil comme son père. Le duc d'Orléans suppose une prochaine invasion des Anglais, et propose un nouveau subside; Jean-sans-Peur parle de la misère du peuple, s'oppose à l'impôt, le fait rejeter, et ses amis se hâtent de divulguer sa résistance et son succès.

En vain la reine et son beau-frère affectent-ils d'assister ensemble aux offices religieux, de visiter les hôpitaux, de répandre d'abondantes aumônes: on les haïssait; on ne voit dans ces démarches faites en commun que des preuves de la liaison trop intime qu'on leur reproche; et, malgré toute leur puissance, de nombreux pamphlets sont distribués dans les villes et dans les campagnes contre leurs personnes et leur gouvernement.

Le duc de Bourgogne ne doutant plus alors de

son influence, part de Flandre à la tête d'un grand nombre de guerriers, et se hâte de marcher vers Paris. On vient dire à la reine et au duc d'Orléans que Bourgogne arrive avec une armée; ils se sauvent précipitamment à Melun avec tout le conseil. La reine ordonne que le dauphin Louis et sa jeune femme Marguerite, fille de Jean-sans-Peur, partent dans une litière et viennent les joindre. Le duc de Bourgogne apprend à Louvres que sa fille et son gendre sont sur la route de Melun, où ils se rendent malgré eux : il court sur leurs traces, les atteint, et, malgré Louis de Bavière, frère de la reine, et qui commande l'escorte du dauphin, ramène à Paris l'héritier présomptif de la couronne et sa jeune compagne; il entre dans la capitale aux acclamations de tous les citoyens. Le duc de Berri, le duc de Bourbon, le roi de Navarre l'accueillent avec joie; l'université le harangue, les officiers municipaux et tous les autres corps le remercient avec transport : on le proclame le *défenseur de l'état.*

Le duc d'Orléans fut trop heureux de pouvoir négocier avec son rival : le duc de Berri, le duc de Bourbon, Anjou, roi de Sicile, et le roi de Navarre furent médiateurs. Le duc de Bourgogne partagea avec d'Orléans le gouvernement du royaume, et eut l'adresse de laisser à son cousin la direction des finances, cette partie de l'administration dans laquelle il est si aisé de mécontenter le peuple.

Les deux cousins s'embrassèrent, se jurèrent une amitié éternelle, se donnèrent la plus grande marque de confiance usitée à cette époque, couchèrent dans le même lit, et la reine, chargée de joyaux, entra dans Paris comme en triomphe; des dames magnifiquement parées formaient son brillant cortége; le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne étaient aux côtés de la litière de la reine; on chanta dans la métropole le cantique solennel d'action de grâces; un grand festin et plusieurs autres fêtes suivirent la cérémonie religieuse, et les Parisiens, ne doutant plus de la paix et du retour de la prospérité publique, firent retentir les airs de leurs acclamations.

Quels dangers n'aurait pas courus la France si le roi d'Angleterre l'eût attaquée avec toutes ses forces pendant que la maladie du roi, les passions de la reine et celles des princes se livraient à tant de désordres funestes !

Le roi avait marié deux de ses filles : Blanche avec Louis, duc de Bavière et fils aîné de l'empereur, et Philippine avec Éric, roi de Danemarck; veuf de Marie de Hereford, il avait épousé Jeanne de Navarre, veuve de Jean IV, duc de Bretagne; elle avait été couronnée à Westminster, mais elle n'avait pas amené ses enfants avec elle; les Bretons avaient exigé qu'ils fussent remis à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, leur proche parent, et le jeune duc héritier de la Bretagne avait été conduit à Paris par Philippe, pour y recevoir une

éducation digne de la place éminente qu'il était appelé à remplir (1402.)

Henri avait appris avec une joie secrète que Mortimer, comte de La Marche, avait été fait prisonnier par Owen; mais le lord Grey son favori avait aussi été pris, et il voulait le délivrer; il entra dans le pays de Galles à la tête d'une armée considérable divisée en plusieurs corps; son projet était d'envelopper Owen, qui s'était retiré dans les montagnes de Snowdun; de violents ouragans se succédèrent pendant si long-temps qu'il fut obligé de renoncer à tenir la campagne, et qu'il revint à Londres honteux et irrité d'avoir trois fois tenté en vain de réduire le général gallois.

Owen consentit néanmoins à donner la liberté au lord Grey, qui paya dix mille marcs pour sa rançon, et épousa la fille de Glendourdwy.

Les armes de Henri furent plus heureuses vers le nord de la Grande-Bretagne; Archibald, comte de Douglas, avait ravagé les comtés septentrionaux de l'Angleterre; il revenait dans son pays chargé de butin lorsqu'il fut coupé par des troupes anglaises que commandaient le comte de Northumberland et son fils Hotspur. Les deux armées combattirent sur des hauteurs, auprès des frontières du Northumberland. Les Écossais malgré leur bravoure ne purent résister aux habiles archers anglais, qui les accablèrent de flèches lancées avec tant de forces que les armures écossaises étaient facilement percées : le comte de Douglas perdit un

œil dans le combat, et fut fait prisonnier avec plusieurs lords et plusieurs chevaliers d'Écosse.

Ils furent présentés au parlement, qui vôta des remerciements au comte de Northumberland; les chambres néanmoins n'accordèrent qu'avec peine à Jean IV la continuation du subside sur les laines et sur les cuirs, du droit de tonnage sur les vins, du droit de poundage sur les autres marchandises, du dixième et du cinquantième sur les revenus. Un nouvel esprit de mécontentement commençait à se répandre dans le royaume; on trouvait les taxes très-fortes, on commençait à oublier la tyrannie de Richard et les vexations de ses favoris. Les ennemis secrets de Henri fomentaient les bruits les plus défavorables au nouveau monarque; ils ne cessaient de rappeler l'horrible mort de Richard; tout d'un coup de nouvelles machinations sont ourdies; on annonce que Richard est vivant; il est parvenu jusques en Écosse, il y rassemble une armée : les mécontents enhardis s'expriment avec bien moins de ménagement; on trouve sur les portes des églises des placards où l'on justifie la conduite de Richard, et où on accuse Henri d'un gouvernement bien plus tyrannique que celui qu'on a repoché à Richard; Henri s'irrite, il jure de ne jamais pardonner aux auteurs de ces placards séditieux : plusieurs ecclésiastiques soupçonnés d'un complot sont pendus à Tyburn, sans avoir été jugés. Cette cruelle et impolitique injustice ébranle le trône de Henri; il perd cette répu-

tation de clémence et d'humanité qui lui avait été si utile.

Les nouvelles dispositions des Anglais furent bientôt connues en France; le duc d'Orléans, qui haïssait Henri comme presque tous les Français, défia le roi d'Angleterre : il le somma d'accepter un combat où chacun d'eux serait à la tête de cent chevaliers; Henri refusa le duel : « Le duc d'Orléans n'est pas roi, répondit-il; mais si nous » nous rencontrons dans une bataille nous mesu» rerons nos épées. » D'Orléans lui écrivit une seconde lettre; l'appela traître, usurpateur et régicide. Le roi lui donna un démenti formel, et l'accusa d'avoir employé la magie pour troubler la raison de son frère. Les ambassadeurs anglais, qui continuaient à Lelingen leurs conférences pour une paix définitive, dirent aux plénipotentiaires français que si le roi de France approuvait le duel proposé par son frère, cet aveu serait regardé comme une rupture. « L'intention de Charles, » répondirent les plénipotentiaires, est de main» tenir la trève de bonne foi. » (1403) Les plénipotentiaires de France demandèrent de nouveau la restitution de la dot d'Isabelle; ceux d'Angleterre réclamèrent la fin du paiement de la rançon du roi Jean, grand-père de Charles VI, et on ne donna aucune nouvelle suite au défi du duc d'Orléans.

Un nouvel orage s'éleva vers le même temps contre Henri de Lancastre; il voulut que l'on remît

entre ses mains les prisonniers faits dans la dernière bataille gagnée contre les Écossais; le comte de Northumberland se plaignit d'un ordre qui privait les vainqueurs des rançons qui leur appartenaient; il parla avec fierté : le roi lui répondit avec hauteur; Piercy ressentit vivement l'offense : son fils et lui ne purent supporter l'outrage : ils se souvinrent trop de ce que leur devait Henri; ils conçurent le projet de le faire tomber du trône où ils l'avaient élevé; ils crurent leur entreprise facile : le comte de Worcester, frère de Northumberland, partagea son désir de vengeance; il s'adressa à Mortimer, qui avait épousé une fille d'Owen Glendourdwy. Ce prince et le brave Gallois adoptèrent ses vues; il fut décidé que Mortimer recevrait la couronne en qualité d'héritier légitime de Richard; le comte de Northumberland devait posséder tous les comtés du nord de la Trent; les contrées situées à l'occident de la Severne formeraient la principauté d'Owen : l'un et l'autre rendraient hommage au roi. Le comte de Douglas et les autres prisonniers écossais s'associèrent aux desseins de Northumberland; ils promirent de venir à son secours avec des troupes écossaises; ils furent renvoyés sans rançon.

Northumberland alla trouver Henri : « Mortimer, lui dit-il, combattait pour votre majesté » lorsqu'il a été pris par Owen; n'est-il pas juste » qu'elle paie sa rançon et le rende à la liberté? » — Mortimer, lui répondit Henri, n'a pris les

» armes que pour défendre ses domaines; il ne s'est » d'ailleurs rendu à Owen qu'afin de pouvoir cor» respondre plus facilement avec ce traître. » Les Piercy se plaignirent hautement du refus de Henri. « Il craint les droits de Mortimer au trône, ne » cessaient-ils de dire; il désire qu'il termine sa » vie dans la captivité. » Ils jugèrent que le moment était venu de lever l'étendard de l'insurrection : ils partirent pour le nord de l'Angleterre. Worcester et Hotspur allèrent à Chester, où ils devaient se réunir avec Mortimer, Owen et un gros corps de Gallois; Northumberland leva des troupes à Berwick, et y attendit les auxiliaires écossais.

Bientôt les confédérés publient un manifeste : ils renoncent à l'obéissance envers Henri de Bolingbroke; ils le déclarent traître pour avoir détrôné son légitime souverain, malgré le serment qu'il avait prêté à Doncaster d'abord après son retour en Angleterre; ils l'accusent d'avoir gouverné tyranniquement, de s'être rendu inaccessible à tous les Anglais, excepté aux membres du clergé, de n'avoir accordé d'audience aux lords les plus recommandables que par l'entremise d'un évêque; d'avoir employé à son usage personnel les subsides accordés pour l'intérêt public.

Henri publie une réponse à ce manifeste, et, sans perdre de temps, réunit les troupes qu'il avait levées pour une nouvelle expédition dans le pays de Galles, et s'avance jusques à Burton sur la rivière de Trent.

Owen était déjà à Aswestry avec douze mille Gallois ; il marchait vers Chester dont les habitants, toujours fidèles à Richard, s'étaient réunis aux troupes d'Hotspur. Il accourait d'autant plus de soldats sous les enseignes du jeune Piercy que les confédérés avaient répandu le bruit que Richard vivait encore : Hotspur investit Shrewsbury ; le roi Henri arrive à la tête de son armée, Hotspur abandonne le siége, et porte son armée sous les murs de Harthefield, à une petite distance de Shrewsbury; c'est là qu'il veut combattre.

Il n'a que quatorze mille soldats en y comprenant même les Écossais que commande le comte de Douglas ; les troupes du roi ne sont pas plus nombreuses. Ces deux petites armées vont décider du sort de Henri et de Mortimer.

Henri était depuis long-temps renommé pour sa valeur : mais sa couronne et sa vie vont dépendre du succès de la bataille, et il a contre lui Douglas et Hotspur, que l'on compte parmi les plus vaillants capitaines de toute la chrétienté. Il se trouble, sa constance l'abandonne ; il envoie l'abbé de Shrewsbury aux confédérés : l'abbé leur propose un arrangement et leur promet les conditions les plus avantageuses. Hotspur est près de les accepter, mais son oncle Worcester ne peut se fier à des promesses qu'il regarde comme arrachées par la nécessité ; les propositions de Henri sont rejetées ; Hotspur l'envoie défier, harangue ses soldats, et va donner le signal du combat.

Henri rappelle tout son courage et dispose ses troupes; l'Écossais comte de Dunbar, que sa jalousie contre le comte de Douglas avait fait passer sous les étendards de Henri, ne doute pas que tous les efforts des confédérés ne soient dirigés contre la personne du monarque; il l'engage à faire donner à plusieurs guerriers des armes semblables aux siennes.

La bataille commence par une décharge de flèches; Hotspur à la tête d'un corps d'élite, et Douglas, suivi des Écossais, chargent les premiers rangs de Henri avec tant de fureur qu'ils les renversent et pénètrent jusques à l'étendard royal. Le roi a son cheval tué sous lui; son fils le prince de Galles combat en vain avec une valeur admirable; ceux qui l'entourent sont repoussés; il est blessé grièvement au visage. La bataille paraît perdue pour Henri; mais Douglas et Hotspur, plutôt héroïques chevaliers que généraux habiles, ne peuvent retenir leur impétuosité; ils se précipitent avec tant d'ardeur au milieu de leurs ennemis que leurs soldats ne peuvent les suivre. Les rangs qu'ils ont rompus se referment derrière eux, et la retraite leur est coupée; ils n'ont avec eux qu'un petit nombre de chevaliers: ils se serrent les uns contre les autres et font des prodiges de valeur. Douglas immole successivement de sa main redoutable trois guerriers, dont les cottes d'armes et les marques d'honneur le trompent, et qu'il prend pour le roi d'Angleterre. Tous ceux

qui ont suivi Hotspur et Douglas sont tombés autour d'eux ; on les entoure, on les presse ; ils voient le roi à la tête d'un corps de réserve faire un grand carnage de leurs troupes qui, privées de leurs chefs, ne combattent plus qu'en désordre. Ils font un nouvel effort ; ils veulent aller rejoindre leurs soldats, les rallier, combattre de nouveau à leur tête, arracher la victoire aux guerriers de Henri ; ils écrasent tout ce qui leur résiste ; mais Hotspur est tué d'un coup de flèche ; les confédérés le voient tomber, et, saisis d'une terreur soudaine, ils s'échappent du champ de bataille où ils ont combattu avec tant de courage, et s'abandonnent à une fuite précipitée.

Cette victoire assure la couronne sur la tête de Henri. Worcester et Douglas ont été faits prisonniers ; Worcester a la tête tranchée. Henri, admirateur de la valeur de Douglas, le renvoie sans rançon. Le cadavre de Hotspur est coupé en morceaux, et, suivant l'usage barbare de ce siècle, des portions du cadavre de ce chevalier si valeureux sont exposées dans différentes villes de la Grande-Bretagne. (1403) Le comte de Northumberland, son père, retourne à Newcastle, congédie ses troupes et se retire dans un de ses châteaux. Henri arrive à York, croit devoir ménager le comte dont le crédit est immense, et qui possède encore d'importantes places fortes ; il lui promet son pardon, le mande, le reçoit avec froideur, mais se contente de l'obliger à donner

caution qu'il paraîtra devant le premier parlement.

Il exige ensuite un nouveau serment de fidélité de tous ceux qui possédaient des fiefs dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre, veut étouffer tous les germes de trouble, ordonne qu'on respecte les domaines de ceux qui ont pris part à la dernière insurrection, et va vers le pays de Galles pour entreprendre une nouvelle expédition contre Owen ; mais il manque de fonds pour nourrir son armée ; et voyez les mœurs et l'esprit du temps : des courtisans lui proposent de s'emparer de l'argent et des riches équipages des prélats qui ont pris les armes et qui marchent avec lui. « Vous ne les aurez qu'à la pointe de » l'épée, » dit au roi l'archevêque de Cantorbéry, et Henri est contraint d'abandonner sa quatrième tentative contre les braves Gallois, comme il avait renoncé aux trois premières.

Peu de temps après le retour du monarque dans sa capitale, le parlement s'assembla à Westminster ; Northumberland présenta une pétition à Henri : il lui demanda le pardon qu'il lui avait promis à York. Le roi renvoya la pétition aux juges, mais les lords protestèrent contre cet envoi, et rappelèrent qu'eux seuls avaient le droit de prononcer sur les crimes de haute trahison ; s'occupant ensuite de l'accusation portée contre le comte, ils déclarèrent que les faits allégués contre lui n'étaient des crimes ni de trahison

ni de félonie, et qu'on ne pouvait lui reprocher que des défauts de conduite pour lesquels ils le condamnèrent à une amende que le roi lui remit. Le comte demanda de renouveler son serment de fidélité, le prêta sur la croix de Cantorbéry. Les communes, remerciant le roi et les lords du jugement qui venait d'être rendu, supplièrent le monarque d'éteindre les animosités qui n'avaient duré que trop long-temps entre un grand nombre de seigneurs, et Northumberland embrassa le comte de Westmoreland et celui de Dunbar.

Les communes demandèrent alors à Henri de congédier tous les étrangers de sa maison, d'ordonner de grandes économies, de révoquer tous les dons faits par lui ou par ses prédécesseurs, sur le duché de Cornouailles, et d'affecter les revenus de ce duché à l'entretien du prince de Galles. Le roi s'empressa de remplir leur vœu, réduisit la dépense de sa famille à 10,100 livres, et, cherchant tous les moyens de calmer les mécontentements, il promit aux communes de ne plus troubler par des lettres du sceau privé, les procédures faites suivant le droit coutumier, publia une amnistie en faveur des adhérents du comte de Worcester et de Hotspur, accorda une grâce générale pour tous les soulèvements, trahisons et manques de conduite, et n'excepta du pardon que les coupables de rapt, de meurtre, de contrefaçon des sceaux, et de fabrication de fausse monnaie.

Glendourdwy, cet infatigable chef des Gaulois, avait cependant obtenu de nouveau succès, réduit plusieurs châteaux forts, défait un corps d'Anglais près de Monmouth, et porté le ravage jusques au bord de la Saverne; l'évêque d'Asaph s'était joint à lui : Henri ne put entreprendre contre lui une cinquième expédition; il fut retenu par le besoin de calmer de nouveaux mouvements.

On avait répandu plus que jamais le bruit que Richard était encore vivant, et retiré en Écosse. Un nommé Serle, qui avait été attaché à son service, était allé le chercher dans les montagnes écossaises; il avait écrit à plusieurs Anglais qu'il avait retrouvé son roi. La moitié de la nation était trompée par son imposture; une vieille comtesse d'Oxford, mère du duc d'Irlande, ne négligea rien pour accréditer cette fable; elle fit présent à un grand nombre de personnes de petits cerfs d'argent semblables à ceux que Richard aimait à distribuer à ses favoris; plusieurs moines secondèrent son projet avec beaucoup d'adresse. Henri la fit arrêter; elle fut condamnée à perdre ses biens, et plusieurs de ses complices furent exécutés comme coupables de sédition et de fourberie.

Henri soupçonnait le comte de Northumberland d'avoir favorisé l'imposture de Serle : Northumberland en fut informé; il vint trouver le roi à Pontefract avec toute sa famille : Henri ne douta plus de son innocence; mais il l'engagea à lui céder pour un équivalent la ville de Berwick, le châ-

teau de cette ville, une autre forteresse, et une de ces grandes et antiques forêts que la hache de la culture n'avait pas encore abattues. Serle, trahi et livré à la justice, avoua sa fourberie, déclara même qu'il avait été à Calais un des assassins du duc de Glocester, fut condamné à la mort des traîtres, et les Anglais ne crurent plus que Richard fût encore vivant.

Cette espèce de nouvelle pacification fut suivie d'un parlement dont on a remarqué jusques à la convocation.

Henri, craignant de trouver trop d'opposition dans les personnes les plus éclairées, fit insérer dans les lettres par lesquelles il convoqua les chambres que ceux qui seraient habiles dans la science des lois ne pouraient pas être élus députés; mais ce fut en vain que par cette mesure aussi ridicule que despotique il viola impolitiquement les droits de la nation. Le parlement qui se réunit à Coventry fut nommé le parlement *non lettré*; mais il ne montra pas moins de fermeté que la plupart de ceux qui l'avaient précédé.

Les communes présentèrent une adresse au roi; elles lui exposèrent qu'il pouvait, sans charger les peuples de la Grande-Bretagne, pourvoir à toutes les dépenses qu'exigeaient la sûreté intérieure et la défense de l'état. « Vous y parviendrez aisément, » sire, lui dirent-elles, si vous voulez vous emparer » des biens du clergé, qui possède le tiers des ri- » chesses du royaume. » L'archevêque de Cantor-

béry était auprès du monarque lorsque l'adresse fut présentée. L'avis des communes parut plaire à Henri ; l'archevêque se hâta de le réfuter. « En » dépouillant le clergé, sire, dit-il avec émotion, » ne vous priveriez-vous pas des prières qu'il ne » cesse d'offrir au ciel pour la prospérité de l'état ? » Pouvez-vous espérer que Dieu répande ses bé- » nédictions sur votre royaume si vous témoignez » si peu d'intérêt pour ses ministres ? Ne craignez- » vous pas d'exposer l'Angleterre aux convulsions » les plus dangereuses en enlevant les biens de » l'église ? Tant que ma main portera la crosse pri- » matiale, je m'opposerai à de si grands malheurs. » Ah ! sire, je me prosterne à vos pieds ; je vous » conjure de penser à votre salut éternel. Ne violez » pas le serment que vous avez prêté à votre sacre ; » n'obligez pas le clergé de la Grande-Bretagne à » déployer la puissance qu'il tient de Dieu, à lancer » ses foudres spirituelles. Dans quelle confusion » vous jetteriez votre royaume ! »

Cette dernière raison frappa le monarque. « Dis- » sipez vos craintes, répondit-il à l'archevêque ; je » serai fidèle à la résolution que j'ai prise en mon- » tant sur le trône. Je conserverai avec soin les » droits et les priviléges de l'Église. — Quelle a » donc été votre présomption ? dit le primat aux » députés des communes. Votre adresse est l'ou- » vrage de l'avarice et de l'impiété. »

Les députés ne répondirent rien ; mais les com-

munes n'en persistèrent pas moins dans leur résolution.

Elles présentèrent un bill qui ordonnait la saisie des biens du clergé : la chambre des lords le rejeta. Elles accordèrent alors un subside sur les laines, les peaux de mouton, le vin et les autres marchandises, à condition que les produits de cet impôt ne fussent employés qu'à la défense du royaume et sous l'inspection de deux trésoriers nommés à cet effet.

(1404) Un statut régla que le roi jouirait pendant un an non-seulement des annuités, rentes ou gages accordés depuis le règne d'Édouard III, excepté les traitements des barons de l'échiquer, des membres des cours royales de judicature, et de quelques autres officiers, mais encore du revenu des domaines de la couronne qui avaient été aliénés, dont la cession n'avait pas été confirmée par un acte parlementaire, et qui n'avaient été donnés ni à la reine ni à la famille royale. Il fut aussi résolu que ceux qui possédaient un revenu annuel, en vertu de lettres-patentes, devraient les présenter pour qu'elles fussent examinées, confirmées ou révoquées.

On donna, sur la demande du prince de Galles, mille marcs d'argent pour l'entretien d'un corps de troupes destiné à défendre les Marches galloises. Les chambres recommandèrent ensuite au roi ses fils Jean et Humphroi ; elles témoignèrent le désir de leur voir confier des postes honorables ; et elles

prièrent le monarque de faire payer au duc d'York ce qui lui était dû pour les services qu'il avait rendus dans la Guienne.

Les membres du clergé étaient cependant persuadés que Henri avait secrètement favorisé le projet présenté par les communes relativement à leurs biens; ils commençaient à exercer contre un monarque dont ils soupçonnaient les intentions l'influence si redoutable que leur donnaient leur instruction, leurs richesses, leur grand nombre et l'esprit du siècle. A leurs émissaires et à leurs adhérents se joignaient les partisans de Mortimer, ceux que blessait la sévérité de Henri et ceux qui craignaient sa politique. On était effrayé de son avidité, que n'avaient pu satisfaire ni les grandes sommes qu'il avait trouvées dans le trésor de Richard, ni les subsides accordés par le parlement. Les mécontents se multipliaient; les murmures s'accroissaient. Henri avait fait enfermer les enfants de Mortimer dans le château de Windsor; ils furent enlevés. Le roi crut devoir se presser d'envoyer des troupes contre Owen, son gendre Mortimer et les intrépides Gallois. Le prince de Galles, à la tête de ces troupes, remporta deux victoires, fit prisonnier le fils aîné d'Owen, et pénétra dans le Cardigan (1405).

Les Gallois se découragèrent d'autant moins que la France paraissait disposée à les soutenir. Le connétable d'Albret et le comte d'Armagnac entrèrent dans la Guienne, et s'emparèrent de plus de

cinquante places. Le duc d'Orléans mit le siége devant Bourg et Blaye, situés sur la rive droite de la Gironde, et dont la prise devait entraîner celle de Bordeaux. Le duc de Bourgogne se disposait à attaquer Calais; les pluies, les inondations, les maladies forcèrent le duc d'Orléans à renoncer à son entreprise. La trève fut renouvelée, et le duc de Bourgogne abandonna ses projets sur Calais.

Mais Henri n'en conserva pas moins une grande inquiétude sur les desseins de la France et les secours qu'elle pourrait donner aux mécontens, aux Écossais et aux Gallois. N'osant pas réclamer de nouveaux subsides, il demanda, mais en vain, des secours d'argent à la noblesse et au clergé. Il vit alors un nouvel orage près d'éclater sur sa tête: l'archevêque d'York, frère du comte de Witt, décapité à Bristol, Thomas Mowbray, comte maréchal, et plusieurs autres lords ou grands personnages, se liguent avec le comte de Northumberland, lèvent une armée, la rassemblent à York, et publient un manifeste. « Henri de Lancastre, » disent-ils à la nation, a usurpé le trône, trahi son » souverain, privé Richard de sa liberté, contraint » ce prince à abdiquer la dignité royale, et ordonné » qu'on lui ôtât cruellement la vie. Il a refusé de » rendre la couronne à Edmond Mortimer, comte » de La Marche et héritier légitime de Richard; il a » fait mourir plusieurs personnes dont tout le crime » était d'avoir voulu la réforme des abus; plusieurs » évêques ont été emprisonnés contre les lois du

» royaume; des taxes ont opprimé le peuple, et les » menaces de Henri ont étouffé les plaintes; il a » violé son serment et les priviléges de la nation en » gênant la liberté des élections; il a donné son » consentement volontaire à un statut contraire à » l'Église de Rome et à la puissance des successeurs » de saint Pierre; il a introduit la simonie et le par- » jure dans la noblesse et le clergé. Nous prenons » les armes pour délivrer l'Angleterre de ce tyran, » et placer sur le trône l'héritier légitime de notre » dernier monarque. »

Ralph, comte de Westmoreland, rassemble des troupes et marche contre les confédérés. Effrayé de leur nombre, il a recours à la trahison; il propose une entrevue aux chefs des insurgés; il confère avec l'archevêque d'York, le comte maréchal et quelques autres lords, à la vue des deux armées; il approuve leur manifeste, leur déclare qu'il partage tous leurs sentiments, leur annonce qu'il n'est venu que pour joindre ses forces aux leurs, les embrasse, fait apporter du vin, boit avec eux en signe d'union, et renvoie son escorte pour leur marquer son entière confiance. Les confédérés, convaincus de sa sincérité, ordonnent aux guerriers de leur suite de s'éloigner; mais à peine ces guerriers sont-ils à une distance un peu considérable que l'escorte du comte revient à toute bride et fait prisonniers l'archevêque, le grand maréchal et les autres chefs de leur armée. Les confédérés, saisis d'effroi, se dispersent; le comte

de Northumberland, informé de ce désastre, se retire en Écosse; les prisonniers sont remis à Henri, au château de Pontefract. Le roi ordonne à sir Guillaume Gascoigne, grand justicier d'Angleterre, de faire le procès de l'archevêque; le grand justicier refuse; un autre juge prononce la sentence : le prélat est déclaré traître, et sa tête tombe sur l'échafaud.

On admire le courage avec lequel il a reçu la mort; on rappelle la sainteté de sa vie; on publie que son invocation a opéré des miracles. Jamais, avant cet événement, un prélat anglais n'avait perdu la vie d'après le jugement d'un tribunal séculier. Le pape irrité excommunie tous ceux qui ont pris part à la mort de l'archevêque.

Le grand maréchal avait été décapité sans jugement et sans avoir été entendu; on avait imposé de fortes amendes à tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection; les domaines du comte de Northumberland avaient été confisqués; et le roi alla lui-même assiéger le château de Berwick, qui appartenait au comte.

La garnison se défendit avec courage; mais la décharge d'une forte pièce de canon ayant détruit une tour du château, les assiégés furent si intimidés que le gouverneur fut obligé de se rendre.

Henri s'empare des autres châteaux du comte; mais il apprend qu'Owen est plus redoutable que jamais. Les Français sont venus à son secours; Montmorency a débarqué dans le pays de Galles

à la tête de douze mille hommes; il a pris Caermarthen; il s'est avancé jusques à Worcester; il s'est emparé de cette ville et de plusieurs autres places; les contrées qu'il a parcourues ont été ravagées par le fer et par le feu. Henri se met en marche pour aller s'opposer à ses progrès; mais des pluies abondantes ont rendu si mauvaises les routes à peine tracées au milieu des bois, des marais, des bruyères, des ruisseaux débordés, des plaines inondées et des rivières dont les rives couvertes d'eaux rapides rendent le passage difficile et souvent impossible pendant plusieurs jours, que, lorsqu'il arrive dans les pays que les Français ont traversés, il apprend qu'ils se sont rembarqués avec un butin immense. La saison est d'ailleurs si avancée qu'il ne peut rien entreprendre contre les Gallois; et, toujours malheureux lorsqu'il veut attaquer Owen, il ne peut empêcher ce chef si habile à profiter de tous les avantages que peuvent lui donner les temps et les lieux, de lui enlever quarante chariots chargés d'argent et de provisions pour les troupes : il rentre dans sa capitale, triste, découragé, et ne sachant comment réparer la grande perte qu'il vient de faire.

Il se hâta de convoquer un parlement dont les délibérations devaient être mémorables.

(1406) Voulant se rendre les chambres favorables et ôter un grand motif à des insurrections nouvelles, il s'empressa de sanctionner un acte relatif à la liberté des élections. Il demanda ensuite

états duquel des tempêtes peuvent contraindre son fils à relâcher. David n'a que quinze ans; sa santé est faible; le vaisseau est fortement secoué par les vagues agitées; le jeune prince ne peut supporter le mouvement de la mer : il débarque dans le comté de Norfolk; on l'arrête; on le conduit à Henri; et, malgré la lettre la plus touchante de son père, malgré la trève, malgré les droits de l'hospitalité, malgré les égards dont les souverains sont si intéressés à donner l'exemple envers les héritiers des diadèmes, il est envoyé prisonnier dans la Tour de Londres. Robert meurt de douleur en apprenant la captivité de son fils chéri. Le duc d'Albanie conserve, comme régent, les rênes du royaume, et renouvelle froidement la trève si indignement violée avec celui qui retient dans les fers son neveu et son roi.

Peu de temps après, une peste affreuse ravagea la capitale. Henri, craignant une contagion aussi dangereuse, alla passer une partie de l'été au château de Lèdes, dans le comté de Kent. Voulant aller ensuite dans une autre résidence royale située dans le comté de Norfolk, il s'embarqua sur un petit vaisseau que suivaient quatre autres bâtiments chargés de son bagage. Des corsaires français l'attaquèrent, enlevèrent ses équipages, s'emparèrent des personnes de sa suite. Il ne put s'échapper qu'avec beaucoup de peine; il vit de près cette captivité dans laquelle il retenait si injustement le roi d'Écosse; mais aucun remords ne

s'éleva assez fortement dans son âme pour qu'il brisât les fers de son royal prisonnier.

Au mécontentement que cette conduite de Henri inspirait aux généreux Anglais se mêlèrent les regrets que causa à toute l'Angleterre la mort du vieux sir Robert Knoles, qui, couvert des lauriers moissonnés sous le règne d'Édouard III, cessa de vivre dans une noble retraite du comté de Kent, où sa bienfaisance et son humanité avaient fait chérir sa touchante vieillesse.

La trève avec la France n'avait pas été formellement rompue; mais par combien d'hostilités elle était sans cesse violée! Les provinces françaises voisines de la Guienne étaient ravagées par les Anglais. On ne voyait dans ces malheureuses contrées que des cendres et des ruines. Le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, fut envoyé pour les délivrer des incendies et des massacres. On lui donna le titre de capitaine général du Languedoc, de la Guienne et du Limousin. Et de quelle manière terrible de faire la guerre il se crut obligé de renouveler un exemple qui ne devait être que trop suivi! Voulant ôter aux ennemis tous les moyens de subsister, il défendit d'ensemencer les terres voisines des contrées anglaises. Ses premiers succès attirèrent sous ses bannières presque toute la noblesse du Languedoc et du Poitou. Il parut à la tête de seize cents hommes d'armes et de quatre mille fantassins; il battit et prit le sire de Caumont, conquit un grand nombre de châteaux,

détruisit soixante villages fortifiés, pénétra jusques aux portes de Bordeaux, et affranchit la Guienne française d'une contribution annuelle de deux cent mille écus d'or, à laquelle elle avait été forcée de se soumettre pour pouvoir cultiver ses champs et recueillir ses moissons.

Pendant ces succès, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, accompagné de son frère Louis de Bourbon, comte de Vendôme, enleva sept vaisseaux aux Anglais, prit et pilla Plymouth, fit un traité d'alliance avec Owen, le prince gallois, s'engagea à lui amener huit cents hommes d'armes et trois cents arbalétriers, reçut du trésor de France, pour l'exécution de ce traité qui pouvait être si funeste au roi d'Angleterre, la somme de cent mille écus d'or, eut la coupable imprudence d'en dissiper la plus grande partie en jeux et en fêtes, s'embarqua néanmoins pour les côtes d'Angleterre, mais vit ses vaisseaux dispersés par la tempête, et fut contraint de renoncer à une des expéditions les plus avantageuses que la France pût tenter (1407).

L'animosité des ducs d'Orléans et de Bourgogne augmentait cependant chaque jour. La haine de Jean-sans-Peur devint bientôt d'autant plus terrible que la jalousie et l'orgueil se joignirent à l'ambition et à l'envie pour en attiser les feux.

De quelles folles passions, de quels caprices de la vanité des princes pouvaient dépendre les destinées des nations à cette époque où les principes de l'organisation des peuples, de leurs droits, de

leurs devoirs, de leurs garanties étaient si peu connus, et où la force l'emportait si souvent sur la loi!

On a écrit que le duc d'Orléans, amant aussi indiscret que volage, avait dans un appartement particulier les portraits des dames de la cour dont il prétendait avoir obtenu les faveurs. Il y avait fait placer celui de la duchesse de Bourgogne. Jean en fut averti : il jura la mort de celui qui l'avait outragé. Il ne put cacher entièrement le redoutable ressentiment qui s'était emparé de son âme. Le duc de Bourbon et le duc de Berri, oncles des deux rivaux, firent les plus grands efforts pour les réconcilier; le duc de Bourgogne parut apaisé. Mais quelle affreuse perfidie va commencer cette longue suite de crimes et de malheurs si funestes à la France!

Le duc de Berri veut lier ses deux neveux par les plus saintes promesses; il les conduit dans une église révérée; le sacrifice le plus auguste est offert devant eux; ils communient ensemble. Leur oncle les engage ensuite à s'asseoir à sa table; ils signent devant lui un de ces actes de confraternité si respecté par les guerriers; ils acceptent l'ordre de chevalerie l'un de l'autre; ils renouvellent le serment de vivre désormais en amis; ils prennent des épices et boivent ensemble le vin de la réconciliation. Le duc d'Orléans invite Jean-sans-Peur à dîner chez lui le dimanche suivant : le duc de Bourgogne accepte; ils s'embrassent et se séparent.

Dix-huit hommes armés et commandés par un scélérat dévoué depuis long-temps à la maison de Bourgogne étaient cachés dans une maison de la vieille rue du Temple. Le lendemain de la réconciliation des deux princes, le duc d'Orléans passe la soirée chez la reine, qui était en couches à l'hôtel *Barbette*. Le roi, qui habitait l'hôtel Saint-Paul, lui fait dire qu'il le demande. Il part sans attendre son escorte; deux écuyers, montés sur le même cheval, le précèdent: les assassins l'attendaient serrés le long des murs de la vieille rue du Temple. Le cheval des écuyers les aperçoit, s'effraie, s'élance, et emporte les cavaliers jusque dans la rue Saint-Antoine. Le duc d'Orléans est resté seul; les assassins l'environnent et crient *à mort!* « Je » suis le duc d'Orléans, s'écrie-t-il. — C'est celui » que nous demandons, » lui répondent des voix sinistres. Un coup de hache coupe la main dont il tient la bride; on le renverse; un coup de massue, hérissée de pointes de fer, lui fracasse la tête. Un homme, dont la figure est cachée sous un chaperon vermeil, sort de la maison où les meurtriers avaient été cachés, s'avance une petite lanterne à la main, examine le cadavre, lui donne un dernier coup, et dit tout bas : *Il est mort; éteignez tout; allez-vous-en.*

La nouvelle de l'assassinat se répand dans la ville; la consternation s'empare du peuple, et la cour est dans la terreur. Le cadavre du duc est transporté dans l'église des Blancs-Manteaux; les

princes viennent le visiter. Le duc de Bourgogne est avec eux; il paraît profondément affligé. « On » n'a jamais commis de plus grand crime, » dit-il avec une vive émotion. Le conseil s'assemble; le duc de Bourgogne y assiste. On dit à Guillaume Tignonville, prevôt de Paris, qu'un homme, soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat, s'est réfugié dans l'hôtel d'Artois, où loge le duc de Bourgogne. Il vient demander au conseil la permission de faire des recherches dans les hôtels des princes. Le duc pâlit, s'approche du duc de Berri et du roi de Sicile, et leur avoue son crime. « J'ai perdu mes » deux neveux, » s'écrie le duc de Berri saisi d'horreur. Jean, plein de trouble, tâche en vain de s'excuser.

On célèbre tristement les obsèques du prince tombé sous le fer des assassins. Le lendemain le conseil s'assemble de nouveau; le duc de Bourgogne ose s'y présenter. Berri le repousse; il sort la rage dans le cœur, et part avec précipitation pour la Flandre. Bourbon arrive au conseil, se plaint avec force de ce qu'on n'a pas arrêté le duc, demande qu'on le poursuive, qu'on le saisisse, qu'on le livre à la rigueur des lois : les princes et les ministres éperdus n'osent prendre aucune résolution.

La duchesse d'Orléans, la célèbre Valentine, était à Château-Thierry; elle apprend l'assassinat de son époux. Saisie de crainte pour ses enfants, elle les envoie à Blois, qui était alors très-fortifié.

Elle vient à Paris; elle arrive éplorée aux portes de la capitale; tout ce qui l'environne présente le deuil le plus profond. Le roi de Sicile, le duc de Berri, le duc de Bourbon, les autres princes, le connétable, un nombreux cortége sortent au-devant d'elle : le peuple est touché de ses larmes. Le roi, dont la maladie était alors suspendue, l'embrasse tendrement. « Prenez courage, lui dit-il; » vous serez vengée. »

Le duc de Bourgogne se résout à tout braver : il affronte les lois, l'opinion de la France, celle de l'Europe, et les redoutables jugements de la postérité. Non-seulement il avoue son crime, mais il s'en glorifie. « J'ai sauvé l'état, dit-il dans ses » proclamations; je l'ai délivré d'un tyran coupable » de péculat, de magie, et d'avoir attenté à la vie » de son frère pour régner à sa place. » Il rassemble ses troupes; ses préparatifs sont formidables. La cour n'a ni argent ni soldats; le conseil tremble et veut négocier; on nomme le duc de Berri, le roi de Sicile et le duc de Bourbon pour conférer avec le duc de Bourgogne : le duc de Bourbon refuse. « On ne me reprochera pas, dit-il, » d'avoir traité avec un homme dont les mains » sont encore fumantes du sang de son neveu. » Et il part à l'instant pour le Bourbonnais.

Le roi de Sicile et le duc de Berri se rendent à Amiens, où ils trouvent le duc de Bourgogne: ils ne lui demandent que d'implorer la clémence du roi; il s'y refuse avec hauteur. Ses oncles le

quittent courroucés de sa résistance; il marche vers Paris à la tête d'une nombreuse infanterie et d'un corps de cavalerie d'élite. Le roi lui fait défendre d'entrer dans la capitale; il continue sa marche. Le peuple chérissait et plaignait le monarque; mais il détestait la reine; le duc d'Orléans lui avait été odieux. Il voit les guerriers de Jean-sans-Peur s'emparer des portes, des rues, des places; l'appareil de la puissance lui en impose; les partisans du duc le séduisent; il reçoit le duc avec des acclamations; il crie *noël* comme à l'entrée des rois.

Le monarque est obligé d'accorder au duc une audience publique dans la grande salle de l'hôtel Saint-Paul. C'est là que l'orateur du duc de Bourgogne, Jean Petit, cordelier suivant les uns, prêtre séculier suivant les autres, se déshonore par le discours le plus lâche. Cette harangue est d'ailleurs un triste monument de l'ignorance et de la corruption du siècle. Il défend, dit-il, Monseigneur de Bourgogne, parce qu'il en a reçu depuis trois ans une forte pension. Douze raisons, dont il se sert en l'honneur des douze apôtres, prouvent la légitimité du meurtre du duc d'Orléans. Ce duc avait été la cause de la maladie du roi; il s'était lié avec des sorciers; il avait employé les opérations magiques; il avait eu recours aux plus terribles évocations. Un poison, préparé par ses ordres, devait être donné au monarque dont il voulait usurper le trône. C'est lui qui a fait gémir

le peuple sous tant d'impôts onéreux. Jean Petit cite alors un grand nombre d'exemples tirés de l'histoire des Juifs ou de celle de plusieurs autres peuples qui justifient le duc. Il rapporte les maximes les plus dangereuses. « Ayez donc pour agréables, sire, dit-il au roi en finissant, et le duc de Bourgogne et ce qu'il a fait, et récompensez ce prince comme Dieu a récompensé monseigneur saint Michel l'archange pour avoir tué le diable. »

Le roi, rempli d'une indignation secrète, mais accablé par son mal, se lève et se retire sans rien répondre.

Jean Petit monte le lendemain sur un échafaud élevé au milieu du parvis de Notre-Dame; il répète sa harangue séditieuse, et la multitude qui l'entoure l'applaudit avec emportement.

(1408) La reine s'était retirée à Melun avec le dauphin, ses autres enfants, le roi de Sicile, le duc de Berri et le jeune duc de Bretagne, élevé à la cour de France. Le monarque, malade, faible, abandonné, laissé sans assistance entre les mains du duc de Bourgogne, signe aveuglément et sans résistance la déclaration que le duc lui présente; il reconnaît que le duc de Bourgogne, informé que le duc d'Orléans avait machiné et machinait l'expulsion et la mort de son roi et de ses enfants, ne l'avait fait *mettre hors de ce monde* que pour la sûreté de la personne du roi, la conservation de sa famille, le bien du royaume, et pour garder envers son souverain la foi et la loyauté qu'il lui

devait. En conséquence, ajoute Charles VI dans sa déclaration, *savoir faisons que, considérant le fervent et loyal amour et bonne affection que notredit cousin a eus et a à notre personne, nous avons ôté et ôtons de notre couraige toute déplaisance que, par le rapport d'aucuns malveillants de notredit cousin ou autrement, pourrions avoir eue envers lui pour occasion des choses dessus dites : et voulons qu'icelui cousin de Bourgogne soit et demeure en notre singulier amour.*

Le roi remet lui-même au duc cette déclaration, témoignage si remarquable de la captivité de Charles, de la faiblesse de sa tête et du trouble de son esprit. Ses idées néanmoins sont dans ce moment assez lucides pour qu'il dise au duc de Bourgogne : « Je crains bien, mon cousin, que ces » lettres ne vous garantissent pas de la vengeance. »

Jean-sans-Peur continua de jouir d'un pouvoir sans bornes dans la capitale. Lorsqu'il paraissait en public, la multitude chantait ses louanges. Mais il avait promis de diminuer les impôts que les suites des profusions scandaleuses du duc d'Orléans et des vices de son gouvernement l'obligeaient, avait-il dit, à maintenir encore; et rien n'annonçait qu'il se préparât à tenir sa promesse. Entouré d'enthousiastes, de flatteurs et d'ennemis secrets, n'ayant auprès de lui aucun conseiller fidèle et assez courageux pour lui dire la vérité, il ne vit pas que sa popularité commençait à diminuer, que l'adhésion qu'on lui avait témoignée venait bien

moins de l'affection qu'on avait eue pour lui que de la haine qu'on portait à la reine et à son beau-frère, et que rien ne ressemblait moins à ce grand assentiment national qui fait la véritable force des princes que les acclamations tumultueuses d'une populace facile à séduire et si amie des changements, du trouble et du désordre.

Il apprit que Jean de Bavière, frère de sa femme et évêque de Liége, était en guerre avec les Liégeois insurgés contre l'autorité temporelle de ce prélat. Il fit une grande faute : il ne s'aperçut pas que tout l'échafaudage de sa puissance éphémère dans la capitale ne se maintenait que par sa présence; il partit pour aller à Liége secourir son beau-frère.

A peine fut-il éloigné de Paris que tout changea dans cette grande ville. La reine, les princes et Valentine de Milan, cette veuve si intéressante du prince assassiné, se hâtèrent de rentrer dans la capitale. On ne crut pas avoir le temps de convoquer les états-généraux ; mais une assemblée, composée des plus grands personnages, se réunit au Louvre. On y décida que *la puissance souveraine serait octroyée et commune à la reine et à Monseigneur de Guienne, dauphin de France, le roi étant empêché et absent.*

Un lit de justice fut tenu à la cour des pairs; on y autorisa la duchesse d'Orléans à mettre en cause le duc de Bourgogne, grand et mémorable

exemple dans une monarchie véritablement représentative, et où l'autorité royale elle-même devait être soumise aux lois qu'elle avait sanctionnées, de cette élévation tutélaire de la justice qui domine sur toutes les têtes, protége la faiblesse, peut soumettre la force, et cite devant le tribunal le plus auguste un cousin du roi, un prince du sang royal, un petit-fils de saint Louis et de Hugues Capet, l'égal, par la puissance, d'un grand nombre de souverains, comme elle aurait cité le dernier des sujets du monarque!

La duchesse d'Orléans présenta alors sa requête; elle supplia la cour d'ordonner que le duc demandât pardon à elle et à ses enfans, en présence du roi, des princes, des conseils de sa majesté et du peuple, la tête découverte, sans ceinture et à genoux; que cette réparation eût lieu au Louvre, dans la grande cour du palais, à l'hôtel Saint-Paul et à l'endroit où le crime avait été commis; qu'elle fût publiée à son de trompe dans tout le royaume; que les maisons du duc de Bourgogne fussent rasées; que sur l'emplacement de ces maisons on élevât des croix avec des inscriptions flétrissantes; que le duc fondât à Rome et à Jérusalem une chapelle et une collégiale; qu'il payât une amende d'un million d'or; qu'il fût exilé outre mer au moins pendant vingt ans; qu'il ne pût approcher de cent lieues des endroits où se trouveraient la reine ou les princes d'Orléans; et enfin que la cour statuât ce qu'elle jugerait con-

venable sur la punition corporelle de Jean de Bourgogne.

Le procureur-général donna ses conclusions; Louis, dauphin de France, présidant la cour des pairs en l'*absence* du roi, quoiqu'il n'eût pas encore treize ans, promit à la duchesse qu'il lui serait rendu pleine et entière justice; et la cour déclara le duc de Bourgogne ennemi du roi et de l'état.

La reine et les princes ne doutaient pas que la guerre contre les Liégeois, braves, nombreux, aguerris et très-animés, n'occupât toutes les forces du duc de Bourgogne et ne le retînt loin de Paris pendant long-temps. Lorsque Jean était arrivé à peu de distance de Liége, son beau-frère était assiégé dans Maëstricht; les Liégeois vinrent au-devant de lui; ils le rencontrèrent dans la plaine d'Othei, entre Liége et Tongres. On combattit des deux côtés avec acharnement; mais le duc déploya les talents d'un grand capitaine : il remporta une victoire complète. On a écrit que plus de vingt-quatre mille insurgés étaient restés sur le champ de bataille. Jean voulut perpétuer le souvenir d'une bataille aussi décisive : il ordonna qu'on bâtît une église à l'endroit même où il avait triomphé des ennemis de son beau-frère, et voulut qu'un messe solennelle y fût célébrée tous les ans le jour anniversaire de la défaite des Liégeois. Il avait montré dans le combat l'intrépidité la plus héroïque; les guerriers lui confirmèrent le surnom de *Jean-sans-Peur;* mais la cruauté avec laquelle l'évêque

traita ses prisonniers lui fit donner le surnom de *Jean-sans-Pitié*, conservé par la postérité vengeresse.

(1408) La reine et les princes apprennent la grande victoire à laquelle ils étaient si loin de s'attendre. On leur dit que le duc revient triomphant à Paris : ils n'ont ni argent ni troupes à lui opposer ; la frayeur les saisit; ils s'échappent de la capitale, et vont sur les bords de la Loire avec l'infortuné Charles VI et ses enfants.

Un autre beau-frère de Jean-sans-Peur, un prince de Bavière, frère de l'évêque de Liége, et comte de Hainaut et de Hollande, était venu à la cour de France pour y arranger le mariage de sa fille avec Jean, second fils du roi de France. Il offre à la reine sa médiation pour négocier avec le duc de Bourgogne : la reine l'accepte. La ville de Tours est choisie pour les conférences; la reine y envoie son frère Louis de Bavière et Jean de Montagu, surintendant des finances et grand-maître de la maison du roi. La duchesse d'Orléans voit que la reine ne peut opposer assez de forces au duc de Bourgogne. « Elle sera contrainte, dit-elle, d'ac- » cepter les propositions du duc : le meurtrier de » mon époux restera impuni. » Elle ne peut résister à cette pensée : le chagrin la consume; elle tombe malade; elle est près de mourir. Le duc d'Orléans avait eu de madame de Cani un fils naturel nommé le comte Dunois, et qui devait un jour sauver la France et se couvrir d'une gloire

immortelle. Valentine l'aimait beaucoup. « *Celui-* » *ci*, avait-elle dit souvent, *m'a été enlevé ; mais* » *nul des miens n'est si bien taillé à venger la mort* » *de son père.* » Elle veut qu'il vienne avec ses enfants, le jeune duc d'Orléans et le comte de Vertus, auprès du lit où elle va cesser de vivre. Ils jurent entre ses mains défaillantes de poursuivre l'assassin de leur père sans se laisser jamais décourager.

Elle meurt ; et, peu de jours après, la négociation commencée avec le duc de Bourgogne se termine par la paix. La cour est à Chartres ; le trône du roi est élevé dans la cathédrale. Charles VI, dont la maladie est un moment suspendue, paraît sur ce trône si ébranlé, avec la reine et les princes (1409). Le duc de Bourgogne se présente et se met à genoux. *Sire*, dit l'avocat du duc, *il a été rapporté à Monseigneur de Bourgogne que vous étiez indigné sur lui pour le fait qu'il a commis et fait faire en la personne de Monseigneur le duc d'Orléans, votre frère, pour le bien de votre royaume et de votre personne, comme il est prêt de vous dire, et faire véritablement savoir quand il vous plaira, et pourtant vous prie tant et si humblement, comme il peut, qu'il vous plaise ôter votre ire et indignation de votre cœur, et le tenir en votre bonne grâce.* Le duc dit : *Sire, de ce je vous prie.* Le dauphin, le duc de Berri, Louis d'Anjou, roi de Sicile, et le roi de Navarre se prosternent alors aux pieds roi et s'écrient :

Qu'il vous plaise, sire, de passer la requête de votre cousin le duc de Bourgogne. — *Beau cousin,* dit le roi en se tournant vers Jean-sans-Peur, *nous vous accordons votre requête, et vous pardonnons tout.* — *Et vous, Messeigneurs,* dit l'avocat du duc aux jeunes princes d'Orléans, dont l'aîné n'avait que seize ans, *voici le duc de Bourgogne qui vous prie qu'il vous plaise ôter de vos cœurs, si vous avez aucune haine ou vengeance contre lui, pour le fait qui fut perpétré en la personne de Monseigneur d'Orléans votre père, et que dorénavant vous soyez bons amis ensemble.* Le duc ajoute : *De ce je vous prie.* Les jeunes princes fondent en larmes, et ne répondent rien. Le roi les presse; ils répètent dans le plus grand trouble les paroles suivantes qu'on leur dicte : *Sire, puisqu'il vous plaît commander, nous lui accordons sa requête et lui pardonnons toute la malveillance qu'avions contre lui, car en rien ne voulons désobéir à chose qui soit à votre plaisir.*

Les d'Orléans et le duc prêtent serment sur un *missel.* Le roi fait expédier des lettres d'abolition; il accorde grâce entière au duc; ses complices sont bannis à perpétuité du royaume.

La reine, vaincue par l'ascendant du duc de Bourgogne, se retire à Melun. Le duc s'empare du gouvernement; il gagne, par son adresse et ses flatteries, le faible duc de Berri, le roi de Sicile, les seigneurs les plus puissants; le duc de Bourbon reste seul implacable ennemi de l'assassin de son neveu.

Les Parisiens recouvrèrent le droit d'élire leurs magistrats et les autres priviléges dont on les avait dépouillés; et le duc de Bourgogne, pour se les attacher de plus en plus, annonça qu'on allait rechercher les financiers infidèles.

La première accusation fut dirigée contre le grand-maître Jean de Montagu, surintendant des finances : le duc redoutait son caractère, ses lumières, son attachement à la reine; il avait résolu sa perte. Les richesses du surintendant étaient immenses. On l'accusa d'être concussionnaire et ennemi de l'état; on ne manqua pas de lui reprocher d'avoir été complice du duc d'Orléans pour *envoûter* le roi et ensorceler le dauphin; on lui fit subir une horrible torture; il ne cessa, au milieu des plus cruels tourments, de s'indigner de cette complicité prétendue; on nomma une commission pour le juger. On a écrit qu'on avait trouvé dans son château de Marcoussis, auprès de Montlhéri, la vaisselle, les meubles et les bijoux sur lesquels le roi avoit emprunté des sommes dont Montagu faisait payer au monarque les intérêts comme si elles eussent été prêtées par des usuriers. La commission le condamna à mort; ses associés payèrent de fortes amendes; ses commis furent destitués; ses richesses furent distribuées aux courtisans les plus avides : on donna ses meubles au comte de Hainaut; on ne trouva pas étrange que le dauphin reçût les terres les plus considérables du surintendant; et Louis de Bavière, le frère de la reine,

aux intérêts duquel Montagu avait été si dévoué, eut pour sa part la terre de Marcoussis.

(1409) Le surintendant fut conduit au supplice sur une charrette, ayant des éperons dorés et une robe mi-partie de rouge et de blanc; son corps et sa tête furent portés à Montfaucon; ils y furent long-temps exposés. Son fils, et les célestins de Marcoussis, dont il avait fondé le couvent, poursuivirent la réhabilitation de sa mémoire. Les célestins, pleins de reconnaissance pour leur bienfaiteur, vendirent, pour subvenir aux frais de la procédure, deux petites statues d'or massif, ornées de perles et de pierres précieuses; ils obtinrent enfin la permission de transporter les restes du cadavre dans leur église, où ils lui élevèrent un mausolée. Quelle leçon devaient donner, un siècle plus tard, ce mausolée et la réponse d'un célestin qui le montrait! François Ier examinait cette tombe, plaignait Montagu. « Peut-être, dit le mo-» narque, a-t-il été injustement condamné. — » *Sire*, répondit le religieux, *il n'a pas été jugé » par juges, ains par commissaires.* » François, profondément ému, tendit la main vers l'autel, et jura de ne jamais permettre qu'une commission pût disposer de la vie d'un Français.

La reine cependant était toujours à Melun : le duc de Bourgogne, adroit politique, lui faisait part des affaires les plus importantes, et lui demandait sa décision. Cette déférence calma un

peu le courroux de la reine; elle souffrit qu'il fût surintendant de l'éducation du dauphin.

(1410) Ce jeune prince eut bientôt quatoze ans. Le duc le fit déclarer majeur conformément à la règle établie sous Charles V, et lieutenant-général du royaume pendant les *occupations* du roi; mais le dauphin avait épousé sa fille; le duc gouverna sous le nom de son gendre.

Jean-sans-Peur fit la grande faute de blesser par son orgueil l'amour-propre des princes. Ils lui avaient pardonné ses crimes; ils ne purent lui pardonner sa hauteur: elle leur fit sentir trop fortement le poids de sa puissance. Le duc de Berri, irrité des mépris qu'il avait essuyés, le duc d'Orléans et ses frères, animés par le desir de venger le sang de leur père, Jean de Bourbon, comte de Clermont, le comte d'Alençon, le comte de Richemont, le connétable d'Albret, et ce comte d'Armagnac auquel personne ne disputait de descendre de Clovis par le frère de Dagobert, et qui jouissait d'une si grande puissance dans les provinces méridionales de France, formèrent une ligue formidable contre l'usurpateur de l'autorité royale. Le duc de Bourbon s'unit à eux, et signa la confédération secrète. Les domaines et les provinces dépendants des confédérés formaient plus du tiers du royaume; ils étaient sûrs de pouvoir réunir au moins cinq mille hommes d'armes, six mille hommes de trait et un grand nombre de fantassins.

Le duc de Bourbon était parti de Moulins avec

son contingent composé de cinq cents hommes d'armes et de cent hommes de trait. Une fièvre ardente le saisit à Montluçon; il avait soixante-treize ans; la mort allait enlever à la France ce grand prince si justement surnommé *le Bon*, si probe, si désintéressé, si sage dans les conseils, si valeureux les armes à la main, si habile à la tête d'un corps d'armée, défenseur si attentif de ses vassaux, père si généreux des pauvres, protecteur si zélé des malheureux, si dévoué à sa patrie, ami si tendre du roi son neveu. — *Mes yeux vont se fermer*, dit-il aux chevaliers qui l'entouraient et qui fondaient en larmes, *sans avoir revu ma mie la duchesse, ni Jean mon fils; conseillez-le, aimez et honorez loyaument comme vous avez fait moi; de ce je vous en supplie, et lui direz de par moi qu'il soit défenseur contre tous les oppresseurs de la couronne de France.*

La mort du duc de Bourbon ne changea rien aux projets des confédérés. Le comte d'Armagnac en était l'âme; il devait en quelque sorte en devenir le chef. Le duc d'Orléans avait épousé sa fille; on donna très-souvent le nom d'*Armagnacs* aux Orléanais; on les nomma aussi les *Bandés*, parce qu'ils portaient une *bande* ou écharpe blanche, avec un chaperon blanc, pendant que les Bourguignons n'étaient distingués que par un chaperon *pers* c'est-à-dire bleu, avec une croix rouge de Saint-André.

Jean Ier, comte de Clermont et nouveau duc de



Bourbon, partageait vivement le ressentiment des Orléanais contre le duc de Bourgogne; ils écrivirent au roi, se plaignirent de la tyrannie du duc, demandèrent justice de ce meurtrier du duc d'Orléans. « Nous n'avons pris les armes, ajoutèrent» ils, que pour vous délivrer de l'oppression sous » laquelle vous tient l'indigne usurpateur de votre » autorité! » La reine favorisait secrètement les efforts d'un parti qui voulait venger une mort qu'elle n'avait cessé de déplorer, et qui peut-être lui rendrait au moins une partie de l'autorité qu'elle avait perdue, et qu'elle regrettait si vivement.

Vers la fin de l'automne les confédérés paraissent aux portes de Paris à la tête de cent mille combattants : le duc de Bourgogne les attend avec un aussi grand nombre de guerriers. Quelle désolation ces deux cent mille soldats ont dû porter dans les villes et dans les campagnes, à cette époque où il ne restait en quelque sorte de la chevalerie qu'un courage indomptable, et où la guerre se faisait avec tant de barbarie! De quels affreux ravages la guerre civile menaçait la malheureuse France!

Les habitants de la capitale, destinés à être la proie d'un vainqueur avide, élevaient leurs plaintes vers le ciel et vers leur roi si chéri et si infortuné. Elles parviennent facilement jusques au cœur de Charles; plus il s'émeut et plus il semble que le trouble de son esprit se dissipe. Profondément

touché des malheurs qui vont fondre sur son peuple, il fait entendre sa voix royale : le duc de Bourgogne et les confédérés l'écoutent avec ce respect religieux que commandent une sorte d'inspiration solennelle et inattendue, de tristes pressentiments et un secret effroi : les Orléanais manquaient d'argent et de subsistances ; les Bourguignons se méfiaient du peuple de Paris ; tous les chefs redoutaient une bataille décisive : ils consentent à négocier.

Des conférences ont lieu auprès de la capitale, au château de *Winchester*, par corruption *Bicêtre*, qui appartenait au duc de Berri, et où il avait établi son quartier-général. La reine est invitée à y prendre part ; on y arrête l'arrangement suivant : Pierre de Navarre et d'Évreux, comte de Mortain et frère de Charles III, roi de Navarre, sera le seul prince du sang qui pourra rester à la cour. Le duc de Berri et le duc de Bourgogne ne pourront y être appelés que l'un avec l'autre ; ils auront la surintendance de l'éducation du dauphin, mais ils ne l'exerceront que par des délégués. Le conseil d'état composé de vingt membres choisis dans les ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état, sera présidé par le dauphin pendant la maladie du roi.

(1411) Lorsqu'on eut terminé cette convention que l'on devait nommer *la perfidie de Bicêtre*, le duc de Berri obtint la destitution de Desessarts, prevôt de Paris, surintendant des finances, et qu'il

regardait comme trop attaché au duc de Bourgogne; il se retira ensuite à Bourges. Jean-sans-Peur partit pour ses états de Flandre; le duc d'Orléans alla sur les bords de la Loire; chacun des autres chefs se mit en route pour ses terres, et combien de provinces furent ravagées par des milliers de soldats licenciés sans aucune précaution et trop accoutumés au brigandage!

Berri et Bourgogne, mécontents du traité de Bicêtre, imaginèrent de négocier secrètement l'un avec l'autre. Jean-sans-Peur envoya le comte de Croy à Bourges; il passa à Orléans, fut soupçonné et arrêté; le duc d'Orléans lui fit subir une torture cruelle pour l'obliger à révéler le secret de sa mission : il voulait d'ailleurs le faire périr comme complice de la mort de son père; mais l'intercession du duc de Berri sauva la vie au comte.

Le duc de Bourgogne demanda une réparation pour l'arrestation de son envoyé; elle fut refusée: l'animosité des deux ennemis devint plus grande que jamais; le duc de Bourgogne leva des troupes dans ses états et dans plusieurs contrées de l'Allemagne; le duc d'Orléans en rassembla dans ses domaines et dans les terres de son beau-père le comte d'Armagnac; ils s'envoyèrent mutuellement des défis pleins d'outrages, et on a même écrit qu'ils avaient voulu se donner mutuellement la mort, soit par le fer, soit par le poison.

Le duc de Berri vint seul dans la capitale,

contre la convention de Bicêtre; il voulut s'en déclarer gouverneur : les Parisiens répondirent qu'ils n'avaient besoin ni de garnison ni d'aucun autre chef que le roi et le dauphin. Le duc de Bourgogne, se saisissant avec habileté de cette circonstance, parvint à persuader aux Parisiens, par ses émissaires, que son oncle, blessé de leur refus, méditait une terrible vengeance. Il leur conseilla de se donner un chef capable de les défendre; il leur fit proposer Walleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol; ils firent la faute funeste de l'accepter.

Saint-Pol vit bientôt que les personnes riches de la capitale, les magistrats, les amis de l'ordre étaient très-éloignés d'approuver les vues ambitieuses du duc de Bourgogne; il résolut de les soumettre par la terreur à tous les projets du prince au service duquel il s'était abandonné. Il se donna une garde nombreuse, qu'il composa autant qu'il le put d'hommes sans aveu, ou vils, corrompus, féroces, sanguinaires; il favorisa, provoqua et déchaîna les rivalités, les haines, les vengeances particulières; il eut l'adresse scélérate d'en réunir les fureurs pour donner une force infernale au parti qui les secondait, les adoptait et les dirigeait vers le but politique et coupable du duc de Bourgogne. Bientôt on désigna sous le nom d'*Armagnacs* tous ceux dont on voulait se débarrasser : les proscriptions commencèrent et s'accrurent avec rapidité. Les gardes, ou plutôt les satel-

lites effrénés du comte de Saint-Pol parcouraient les rues, pénétraient dans les maisons, arrêtaient leurs ennemis personnels, ou ceux que la faction leur avait désignés, les précipitaient dans les cachots, dictaient d'horribles sentences aux juges effrayés. Le roi, le dauphin, les membres du conseil, relégués dans leurs demeures par la violence, n'étaient plus que les prisonniers du comte. Saint-Pol porta l'audace jusques à faire signer par le monarque, de jour en jour plus malheureux, un édit par lequel tous les Français armés devaient se ranger sous les bannières du duc de Bourgogne, et lui obéir comme au roi; et il eût l'impudence de forcer le dauphin à écrire à Jean-sans-Peur pour le presser de hâter sa marche vers Paris.

Pendant cette tyrannie anarchique les Orléanais prirent des villes, ravagèrent des campagnes, s'emparèrent des environs de Paris. On voyait sous leurs enseignes des Français de la Touraine, du Poitou, de la Guienne, du Languedoc; les troupes de Jean-sans-Peur étaient composées de Flamands, d'Artésiens, de Picards, de Champenois, de Lorrains. Les Français du nord allaient tourner leurs armes fratricides contre ceux du midi; mais ce qui flétrit le plus la mémoire de Jean, c'est d'avoir appelé les Anglais à son secours; Henri IV lui promit six mille hommes de trait, et sa flotte attaqua les côtes de Normandie.

Les deux armées se rencontrèrent auprès de Montdidier; on attendait le signal du combat lorsqu'une querelle violente s'éleva entre les Picards et les Gantois. Le duc de Bourgogne ne put les apaiser; les Flamands déclarèrent qu'ils allaient se retirer. « Mes fidèles, mes compagnons, mes » frères, leur dit le duc, restez encore pendant » quelques jours avec moi; ne m'abandonnez pas, » je vous en conjure, à mes mortels ennemis.—Le » temps de notre engagement est expiré; nous » voulons partir, » répondirent les Flamands. Le duc fait succéder des menaces aux prières. « Tremblez pour votre fils, le comte de Charo- » lois, s'écrièrent les Flamands; il est à Gand; sa » tête répondra de votre violence. »

Ils partirent pour leur patrie; le duc de Bourgogne s'éloigna; les Orléanais, au lieu de le poursuivre, s'approchèrent de la capitale, et, maîtres du cours des rivières et des grands chemins, ils interceptaient tout ce qu'on voulait faire entrer dans la ville. Ceux de leurs partisans qui étaient restés dans Paris conçurent de grandes espérances, levèrent la tête avec fierté, et paraissaient menacer leurs adversaires; les gardes du comte de Saint-Pol furent à l'instant augmentés de nouveaux satellites nommés *Cabochins*, parce que leur chef était Simon *Caboche*, coutelier, se joignirent aux premiers, et devinrent encore plus redoutables.

Quelques personnes modérées conçurent néan-

moins le projet de concilier les deux partis. La reine, adoptant leur espoir, quitta imprudemment Melun, vint à Paris, et, soumise à tous les caprices d'une populace insolente et sanguinaire, y subit la même captivité que le roi, le dauphin et les membres du conseil.

Le duc d'Orléans, le comte d'Armagnac, et les plus grands seigneurs de France qui avaient réuni leurs bannières aux leurs, écrivirent au roi et au dauphin. Ils n'avaient pris les armes que *pour ôter le roi de servage.* Charles fut obligé de signer une déclaration dans laquelle il les traita de rebelles, d'ennemis de l'état, et abandonna leurs biens, leur liberté et leur vie à tous ceux qui voudraient les attaquer.

De quelles nouvelles proscriptions cette déclaration est le signal dans Paris! On multiplie les prisons; on y entasse les Orléanais; on les assimile aux grandes compagnies contre lesquelles Urbain V avait dans le temps lancé les foudres de l'Église; les prédicateurs les couvrent d'anathèmes; les curés les excommunient pendant la messe et au son des cloches; on refuse de baptiser les enfants de ceux qu'on soupçonne d'Orléanisme; on ne peut se montrer qu'avec la croix rouge de Saint-André de Bourgogne; les prêtres s'en décorent à l'autel; on en pare les images des saints. Les Cabochins demandent qu'on les mène contre les ennemis; ils sont battus; mais en rentrant

dans la ville ils pillent et brûlent le château de Bicêtre, qui appartenait au duc de Berri.

Les confidents du duc de Bourgogne craignent néanmoins que la populace, si nombreuse à cette époque où l'ignorance et l'erreur régnaient dans presque tous les rangs de la société, et pour laquelle on ne peut plus imaginer de nouveau excès, ne cède à sa mobilité naturelle, et ne puisse plus être maintenue dans le parti du duc : il avait reçu les six mille archers anglais, part à leur tête, fait plusieurs détours, arrive sous les murs de la capitale du côté opposé à celui où les Orléanais l'attendaient, entre dans la ville, et voit les Parisiens accourir en foule autour de lui.

Les chefs des Orléanais, désespérant alors de s'emparer de Paris, congédient une partie de leurs soldats, déjà fatigués des pluies de l'automne et des premiers froids de l'hiver, et avant de s'éloigner partagent le trésor que la reine avait déposé dans l'abbaye de Saint-Denis, comme dans un asile inviolable; ce partage si impolitique indigne la reine, et change en haine implacable l'affection qu'elle avait toujours eue pour les Orléanais.

Le duc de Bourgogne cependant, maître de la capitale, du roi, de la reine, du dauphin, et commandant sous le nom de son gendre, veut tâcher d'être moins odieux à un grand nombre de Français; il veut arrêter l'effusion de sang : il ordonne que les tribunaux ne condamnent qu'à des amen-

des les Orléanais poursuivis criminellement; il se fait livrer les dépôts judiciaires consignés chez différents particuliers, et il établit une taxe dont personne ne doit être exempt; mais il décide que chaque contribuable se taxera lui-même; il annonce qu'il ne fait qu'un emprunt, et il promet de rendre aussitôt que les circonstances seront plus heureuses non-seulement les dépôts, mais encore les produits de la taxe générale (1412).

Il ne peut se dissimuler néanmoins que les Parisiens, même ceux qui lui sont le plus dévoués, ne voient avec une irritation secrète les enseignes anglaises déployées dans les rues et dans les places de Paris; il imagine, pour ne laisser à cet égard aucun avantage à son rival, de publier que les Orléanais ont recherché l'alliance du roi d'Angleterre; qu'ils lui ont offert les conditions les plus honteuses; le duc de Berri se reconnaîtra vassal de Henri IV pour le comté de Poitiers, qui après la mort du duc passera au monarque anglais; le duc d'Orléans rendra hommage pour les comtés d'Angoulême et de Périgord; le roi Henri fournira aux princes français mille hommes d'armes et trois mille archers; un moine augustin nommé Jacques Le Grand, chargé de négocier cette convention au nom des princes, a oublié ses instructions à Boulogne, et on les a portées au duc de Bourgogne.

Vers le même temps le royaume retentit du bruit que les Anglais préparent une descente sur les côtes françaises; on apprend en même temps

que la trahison reprochée aux princes par le duc de Bourgogne n'est que trop véritable. Le duc d'Orléans, le duc de Berri, le duc de Bourbon, le comte d'Alençon et plusieurs autres grands du royaume, ne pouvant plus supporter l'insolente tyrannie de Jean-sans-Peur, et voulant briser à tout prix son sceptre usurpé et si pesant, oublient qu'ils sont Français, violent le plus saint des devoirs, sacrifient leur patrie à leur haine invincible, s'adressent à l'Angleterre, dont l'assistance vient d'être si utile à leur ennemi, réclament ses secours, ne rougissent pas pour les obtenir de devenir infidèles à leur pays et à leur roi, et, se couvrant de honte, promettent de mettre Henri IV en possession des contrées cédées par le traité de Bretigny, et de se reconnaître ses vassaux pour les fiefs qu'ils possèdent dans l'Aquitaine. Le comte d'Armagnac résiste seul au torrent qui entraîne les princes.

Tous les vrais Français frémissent; leur patriotisme devient brûlant; le duc de Bourgogne, au nom du roi, les appelle à la défense de l'état menacé; il déploie l'oriflamme; un nombre immense de vassaux accourent avec leurs bannières; une armée formidable se forme avec rapidité; le roi est à la tête; le dauphin paraît la commander, mais les ordres n'émanent que du duc Bourgogne.

« Avant de combattre les étrangers nous de» vons soumettre les rebelles et les traîtres, » dit le duc tout puissant; et il mène devant Bourges

cent mille hommes à cheval et une nombreuse infanterie, pendant que divers autres corps vont attaquer dans leurs domaines le duc d'Orléans, le comte d'Alençon et celui d'Armagnac.

Charles II, duc de Lorraine et filleul de Charles V, vient joindre le roi avec son parent Jean, sire de La Ville-sur-Illon, et plusieurs chevaliers.

Le duc de Berri était dans Bourges, et la garnison de cette place était décidée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. On comptait dans la place plus de deux mille hommes d'armes : le sire d'Albret, qui avait perdu sa charge de connétable, s'y était renfermé; mais il inspirait peu de confiance, et le duc de Berri avait plus de soixante-douze ans. Le duc de Bourbon accourut au secours de son vieux beau-père, lui mena quatre cents hommes d'armes, et fut chargé du commandement de la ville assiégée.

Il défendit Bourges avec autant de sagesse que de courage; il concentra dans cette place les forces des princes qu'on avait disséminées dans plusieurs villes voisines; il donna le gouvernement de Dun-le-Roi, dont la prise devait précéder celle de Bourges, à un de ses frères naturels, Hector de Bourbon, qui, à peine âgé de vingt-un ans, venait de se couvrir de gloire en Italie, sous les ordres du maréchal de Boucicault, et dont la brillante ardeur devait être modérée par un vieux chevalier nommé Henri d'Ast : Hector soutint les attaques

des Bourguignons avec un courage digne du sang qui coulait dans ses veines; mais une pièce d'artillerie nommée *la Griote*, et qui lançait des pierres si énormes qu'on les a comparées à des meules de moulin, renversa les remparts et obligea Hector à se rendre à discrétion : le duc de Bourgogne voulait que sa tête tombât sur un échafaud; mais le roi lui fit grâce de la vie.

La prise de Dun-le-Roi redoubla les efforts du duc de Bourbon; il ne cessait de fatiguer les assiégeants par des sorties. Le duc de Bourgogne, trop confiant sur le grand nombre de ses guerriers, avait négligé d'investir complétement la ville; deux portes étaient restées libres, et les assiégés recevaient avec facilité des vivres, des munitions et des secours de toute espèce : le duc s'aperçut des effets de sa négligence, et voulut la réparer; mais des maladies contagieuses s'étaient répandues d'autant plus dans sa nombreuse armée que la manière dont on faisait la guerre à cette époque ressemblait bien plus aux incursions de hordes dévastatrices qu'aux mouvements prévus, préparés et concertes de troupes régulières et disciplinées. Pierre de Navarre, comte de Mortain, Gilles de Bretagne, plus de douze cents chevaliers et un nombre immense de soldats, avaient succombé à la contagion délétère; le dauphin d'ailleurs craignait et n'aimait pas son beau-père; il redoutait son ambition; il gémissait des maux dont cette ambition couvrait la France; il avait souvent donné des ordres se-

crets pour tempérer les fureurs de la guerre : il résolut de faire la paix.

Le duc de Bourgogne n'osa s'y opposer et parut accepter un arrangement avec d'autant plus de plaisir qu'il conçut, suivant plusieurs historiens, l'idée affreuse de surprendre, à la faveur du traité, les chefs des Orléanais et de les immoler.

Une entrevue eut lieu entre le duc et le vieux duc de Berri ; on avait pris les précautions qu'on prenait ordinairement lorsque deux ennemis devaient conférer ensemble. « Beau neveu et beau » filleul, dit le duc de Berri à Jean-sans-Peur, quand » votre père vivait il ne fallait pas de barrière entre » nous. » Ils s'embrassèrent néanmoins en se séparant l'un de l'autre ; on convint de ne plus employer les surnoms de *Bourguignon*, d'*Orléanais* et d'*Armagnac*, qui pouvaient réveiller tant de haines, de se rassembler à Auxerre et d'y terminer tous les différends : le duc de Berri vint présenter au roi les clefs de la ville de Bourges ; il s'attendrit en embrassant le dauphin son petit-neveu.

Huit mille Anglais étaient cependant descendus en Normandie sous les ordres du duc de Clarence ; ils ravageaient les terres des vassaux des deux partis : avec quelle facilité les Français les auraient obligés à mettre bas les armes ! mais les craintes et les espérances secrètes des Orléanais et des Bourguignons sauvèrent les Anglais : ni les uns ni les autres ne voulaient renoncer à l'idée cou-

pable d'avoir recours de nouveau contre leurs adversaires à l'alliance de la Grande-Bretagne ; ils résolurent de les ménager : on négocia avec eux ; on leur accorda tout ce qu'ils demandèrent ; le duc d'Orléans s'engagea à leur payer deux cent soixante mille écus ; il leur donna son frère, le comte d'Angoulême, comme otage pour le paiement de cette somme, et les Anglais conduisirent comme en triomphe dans leur patrie un prince du sang de France et un riche butin.

Vers le même temps le roi, le dauphin, le duc de Bourgogne, des députés du parlement et des autres cours souveraines, des notables des principales villes du royaume, le prevôt des marchands de Paris, et Desessarts, prevôt de la capitale, se réunissent à Auxerre pour l'arrangement qu'on était convenu d'y terminer ; on y attendait les ducs de Berri, d'Orléans, de Bourbon et le comte des Vertus. On ne lit qu'avec effroi dans les historiens que le duc de Bourgogne choisit ce temps de trompeuses conférences pour immoler ces quatre victimes : on se refuse à croire à un si grand forfait ; on a écrit néanmoins qu'il avait confié à Desessarts son horrible projet : Desessarts frémit, le duc s'en aperçoit, et feint de renoncer à l'attentat qu'il médite ; Desessarts, peu rassuré, fait dire secrètement aux princes de ne venir à Auxerre qu'avec des forces considérables : ils arrivent avec deux mille hommes d'armes.

La paix définitive est arrêtée ; la réconciliation

paraît parfaite ; le duc d'Orléans et celui de Bourgogne se montrent en public, montés sur le même cheval; mais le duc d'Orléans a conservé ses habits de deuil ; il ne les quitte qu'à la prière du dauphin ; le ressentiment vit toujours dans son âme, et la fureur dans celle du duc de Bourgogne.

Les grands et les notables avaient formé beaucoup de plaintes contre le gouvernement : on convoque les états généraux pour les examiner. Les princes d'Orléans, le duc de Berri, le duc de Bourbon allaient s'y rendre ; Desessarts les fait prévenir d'un nouveau forfait que Jean-sans-Peur médite contre eux : ils se retirent dans leurs domaines.

On prononce dans les états les discours les plus forts contre les vexations que souffre la France, et particulièrement contre les malversations des financiers ; on accuse surtout Desessarts, qui réunissait à la place de prevôt de la capitale celles de surintendant des finances, de trésorier de l'épargne, de grand fauconnier, de grand maître des eaux et forêts, et qui après avoir été l'idole du peuple était devenu, à cause de ses immenses richesses, l'objet de l'envie et de la haine publiques; le duc de Bourgogne, qui lui avait confié ses désirs criminels, et n'avait pas trouvé en lui un ministre assez dévoué, ne pouvait supporter l'idée d'être dans sa dépendance ; non-seulement il ne le soutenait plus, mais encore il dissimulait mal l'envie

d'être débarrassé d'un confident qui pouvait le trahir; il laisse les reproches des états généraux et la fureur du peuple s'élever contre le surintendant: Desessarts s'échappe avec peine, et va se réfugier dans Cherbourg, qui lui appartient.

Le dauphin cependant ne voyait plus son beau-père qu'avec beaucoup de peine; chaque démarche de Jean-sans-Peur lui montrait dans ce prince un ambitieux capable de tous les crimes pour parvenir à l'autorité suprême: bientôt il ne peut plus souffrir sa présence; il le contrarie dans le conseil; il le mortifie dans ses amis; il éloigne ses créatures; il fait réhabiliter la mémoire de Montagu, mort victime du duc de Bourgogne; il chasse de son palais Jean de Nesle, chancelier et favori de Jean; il rappelle Desessarts de Cherbourg, et lui confie le commandement de la Bastille.

Le désir de la vengeance fermente avec violence dans l'âme de Bourgogne: tout d'un coup on répand le bruit que les Orléanais veulent enlever le dauphin, que l'héritier du trône est d'intelligence avec eux, et que Desessarts est à la tête du complot; le trouble est dans tous les quartiers de la capitale; le peuple s'agite. Hélien de Jacqueville, que le duc de Bourgogne avait nommé prevôt de Paris, Jean de Troyes, chirurgien, trois bouchers dont l'influence sur la populace était devenue sans bornes, et Caboche, l'ancien écorcheur, rassemblent leurs satellites; ils se présentent devant la Bastille: Desessarts pouvait la défendre; mais Jean-

sans-Peur lui promet qu'il ne lui sera fait aucun mal et l'engage à se rendre. Desessarts ouvre les portes de la forteresse : on l'arrête en lui disant qu'on ne le met en prison que pour sa sûreté.

Les factieux vont ensuite à l'hôtel de Saint-Paul, ont l'audace de pénétrer dans l'appartement du dauphin, et demandent à grands cris qu'on leur livre les traîtres qui l'environnent et le séduisent; le duc de Bourgogne accourt, et paraît vouloir apaiser leur furie. « Beau-père, lui dit le dauphin, » c'est par votre conseil que ces outrages me sont » faits; les gens de votre hôtel sont à la tête des » révoltés; mais prenez garde de vous en répentir. » — Monseigneur, lui répond le duc, vous vous » en informerez lorsque votre colère sera refroi- » die. » On enlève le chancelier et les officiers de la maison du dauphin; on en massacre plusieurs à la porte de l'hôtel; on conduit les autres à l'hôtel de Bourgogne.

Jean-sans-Peur avait amené avec lui des Gantois, anciens insurgés de Flandre; ils avaient un chaperon particulier; les factieux de Paris venaient de l'adopter : le roi allait à Notre-Dame remercier Dieu d'un nouveau relâche qu'il venait d'éprouver dans ses maux; Jean de Troyes a la hardiesse d'arrêter le monarque, et de le coiffer du nouveau chaperon.

Mais quels nouveaux attentats se préparent! les séditieux reparaissent à l'hôtel Saint-Paul; ils forcent le dauphin à entendre lire une liste de

proscription qui comprend plus de soixante personnes : vingt sont présentes ; on les arrête ; on cite les autres au son de la trompette.

Les factieux reviennent le lendemain ; un carme, nommé Eustache, prononce devant le dauphin une sorte de harangue insolente contre les abus du gouvernement de ce prince ; ils vont ensuite vers le roi ; la fureur seule les conduit : ils n'ont plus de respect ni pour le malheur ni pour la majesté royale ; ils osent lire devant le monarque une nouvelle liste de proscription bien plus étendue que la première ; ils portent leurs mains hardies et criminelles sur l'archevêque de Bordeaux, le chancelier, le confesseur de la reine, un grand nombre d'officiers du palais, vingt dames ou demoiselles attachées à la reine ou à la dauphine ; ces malheureux proscrits sont liés deux à deux sur des chevaux, et conduits en prison au milieu des huées et des outrages. Le duc de Bourgogne feint de vouloir s'opposer aux violences que ses partisans n'ont que trop suscitées ; on lui répond : *C'est pour le bien du roi et l'avantage du royaume.*

Qu'aurait pu opposer le dauphin à ce torrent dévastateur ? la féodalité était ébranlée et détruite dans plusieurs de ses parties ; mais ce qui en était resté debout et ses ruines même étaient encore imposants et terribles ; son esprit vivait encore ; il entretenait dans l'âme des grands et des petits vassaux ce désir de l'indépendance, ce mépris

des lois et cette opposition au pouvoir légitime du roi qui peuvent conduire si rapidement à l'anarchie, à la domination de la force, à la tyrannie du crime; et quelle immense portion de la nation si digne d'une meilleure destinée courbait encore la tête sous le joug plus ou moins pesant du servage, ne connaissant aucun de ses droits voilés depuis si long-temps, n'ayant aucune notion un peu claire des lois fondamentales du royaume, ne prenant aucun intérêt à leur maintien, n'ayant pour ainsi dire aucune idée d'un meilleur sort, souffrant sans espoir, plongée dans l'ignorance, étrangère à presque tous les événements, n'ayant qu'un sentiment très-vague de sa puissance, et si éloignée de pouvoir donner au trône par sa volonté légale la force de son assentiment et la constance de son affection, ce rempart tutélaire contre lequel viennent se briser tous les flots des tempêtes politiques!

Mais quels forfaits vont se succéder encore! on force le monarque redevenu captif à nommer des commissaires pour juger les prisonniers; on l'oblige à aller au parlement faire enregistrer de prétendus édits dictés par les factieux et qu'on devait nommer *ordonnances cabochiennes*.

On avait besoin d'entretenir l'exaltation de la populace, et de la réunir souvent dans des assemblées tumultueuses où les discours les plus séditieux entretenaient ses funestes dispositions. Le conseil de la commune établit un impôt qu'il fit

peser sur ceux qui lui étaient suspects, et dont le produit est distribué aux hommes et aux femmes dont on veut maintenir de fréquentes réunions.

Jacqueville tue d'un coup de hache et dans une des prisons le jeune Larivière, dont tout le crime est d'être le fils d'un ami de Montagu.

La populace arrache Desessarts de la Conciergerie, le traîne sur une claie, voit tomber sa tête, et la porte au bout d'une pique au gibet de Montfaucon; Antoine son frère, et chambellan du roi, n'échappe qu'avec peine au supplice : une statue colossale de saint Christophe, placée auprès de la grande porte de la cathédrale de Notre-Dame, devait être pendant trois siècles un monument de sa reconnaissance envers le ciel.

Le dauphin ne peut sortir de l'hôtel de Saint-Paul. Ne montrant déjà que trop ce goût pour la dissipation et les plaisirs qui pouvait devenir si funeste à la France, il avait un jour fait venir plusieurs musiciens dans l'appartement qui lui servait de prison; la danse avait succédé aux chants : Jacqueville passe auprès de l'hôtel, entend le bruit des instruments, entre, reproche avec insolence au prince ce qu'il appelle ses ébats indécents, et accable d'injures le sire de La Trémouille, comme le provocateur de ces coupables divertissements. Le dauphin indigné frappe Jacqueville de sa dague; la cotte de mailles du prevôt sauve sa vie. Les satellites de Jacqueville veulent massa-

crer La Trémouille : le duc de Bourgogne, qui survient, l'arrache de leurs mains.

La captivité du dauphin n'empêchait pas ce prince d'entretenir des intelligences secrètes avec les Orléanais. Le roi de Sicile et le duc de Bretagne se joignent à eux : ce progrès de la confédération effraie le duc de Bourgogne; il craint d'autant plus de succomber dans sa lutte que chaque jour les séditieux de Paris se dérobent de plus en plus à son autorité, et paraissent disposés à lui faire la loi. Sa vivacité naturelle, son audace et sa perspicacité le portaient souvent à prendre les décisions les plus promptes; il se détermine à négocier avec les princes (1413).

De nouvelles conférences ont lieu à Pontoise; on y convient comme à Bourges et à Auxerre *qu'on vivra désormais en bon amour et en union comme de vrais amis et des parents*. Les princes donnent les sûretés qu'on exige pour qu'on ne les puisse soupçonner ni d'aucun désir de vengeance contre les factieux de la capitale, ni du projet d'enlever le roi, la reine et le dauphin. On porte la convention au parlement, qui s'empresse de la signer; mais les chefs des factieux frémissent de voir leur règne fini; ils deviennent furieux; ils courent dans les assemblées populaires. « Les » princes ne font la paix, s'écrient-ils, que pour » détruire la ville et massacrer ses habitants : » ceux même qui prêchent la soumission verront » bientôt les satellites de ces princes leur enlever

» leurs femmes et leurs filles, et les livrer à leurs » valets. » Les magistrats, les officiers municipaux, les citoyens paisibles s'efforcent en vain de dissiper les alarmes qu'inspirent les chefs des factieux : on demande à grands cris que le traité soit discuté dans une assemblée générale, réunie à l'hôtel-de-ville, et par laquelle les séditieux les plus influents ne doutent pas de le faire rejeter. Les amis de l'ordre parviennent néanmoins à obtenir que les suffrages relatifs à la convention soient pris dans les assemblées de quartier : les factieux, disséminés par cet arrangement, perdent leur force par leur division : les gens sages l'emportent. On adopte le traité. Le dauphin monte alors à cheval pour publier la paix lui-même : son grand-oncle le duc de Berri l'accompagne; la troupe qui le suit se grossit à chaque instant; elle est bientôt composée de plus de trente mille citoyens armés : trois mille séditieux semblent près de céder à une sorte de désespoir, et décidés à attaquer la suite du dauphin. Le duc de Bourgogne les fait retirer, se réunit à son gendre, et va avec lui aux prisons, dont on ouvre les portes à tous ceux que les factieux y ont précipités.

Le duc de Bourgogne, malgré son audace, commence à concevoir des craintes : n'écoutant que sa funeste politique, et se jouant de la foi donnée, il essaie d'enlever le dauphin dans le bois de Vincennes : trompé dans sa perfide espérance, il abandonne ses complices, et se sauve

dans ses états de Flandre. On trouve chez le frère de Jean de Troyes une liste de quatorze cents personnes dévouées à la mort avec leurs familles.

Mais quels tristes effets que ceux des discordes civiles lorsque la clémence, la bonne foi, la loyauté et le retour ferme et sincère vers le règne de la loi ne terminent pas ces discordes sanglantes, et qu'elles ne sont qu'un moment suspendues par la victoire d'un parti sur un autre!

Les princes reviennent à Paris, et se rendent maîtres du roi, du dauphin et du conseil: des ministres orléanais remplacent les ministres bourguignons. Le roi ordonne aux prédicateurs d'annoncer dans leurs sermons qu'il a été *déçu*, *séduit* et *mal informé*. Les curés et les autres ecclésiastiques lancent contre les Bourguignons les anathèmes dont ils avaient voulu accabler les Orléanais. Les poètes et les autres écrivains qui avaient célébré le duc de Bourgogne consacrent leurs chants et leurs éloges au parti triomphant. Jean-sans-Peur est l'objet des railleries publiques; le roi lui fait demander la restitution des places que le duc avait promis de rendre; il lui défend de s'allier avec le roi d'Angleterre. Catherine, fille du duc, était chez le roi de Sicile dont le fils aîné devait épouser cette princesse; le roi de Sicile la renvoie en gardant ses bagues, ses bijoux, et ce qu'il avait déjà touché de sa dot.

Une grande maladresse cependant va porter la division dans le parti victorieux. La reine soup-

çonne quatre jeunes favoris du dauphin d'être des agents secrets chargés par le duc de Bourgogne de capter l'esprit de l'héritier du trône : elle compte trop sur la légèreté et la faiblesse du dauphin; elle va chez lui avec le roi de Sicile, et veut faire enlever les favoris : le dauphin s'irrite, il menace d'appeler le peuple à son secours. La reine et le roi de Sicile dédaignent ses menaces, et les jeunes favoris sont entraînés loin du dauphin.

Le prince, vivement offensé, se plaint de n'avoir échappé au despotisme du duc de Bourgogne que pour tomber sous celui des Orléanais. Son ressentiment s'aigrit de jour en jour, et, privé de conseils sages qui lui montrent quel abîme il va creuser sous ses pas, il écrit au duc de Bourgogne suivant plusieurs historiens, et l'engage à venir le délivrer.

Le duc se hâte de marcher vers Paris à la tête d'un corps de troupes, il publie partout qu'il va au secours du dauphin qui l'appelle. Les Orléanais rassemblent dans la capitale onze mille hommes bien armés : une proclamation solennelle, faite en présence du dauphin, annonce au peuple de Paris que ce prince n'a pas mandé le duc de Bourgogne. Les chefs des troupes orléanaises ou royales se distribuent les quartiers : on ne laisse que deux portes ouvertes; on les garde avec soin; les autres sont terrassées.

Jean-sans-Peur se présente sous les remparts, offre la bataille, ravage les campagnes, brûle des

villages, ne peut point attirer les Parisiens hors de leurs murs, et se retire. Les Orléanais multiplient les manifestes contre le duc, lui donnent les noms de traître, de rebelle, d'assassin, d'ennemi de l'état; on rappelle sans cesse, et on peint des couleurs les plus odieuses, l'assassinat du duc d'Orléans; on poursuit juridiquement la fameuse harangue prononcée dans le temps par Jean Petit pour la justification du duc de Bourgogne; on fait demander au duc s'il soutient les principes de son défenseur : il répond qu'il ne prétend *avouer ni porter ledit maître Jean Petit, sinon en son bon droit.* L'évêque de Paris condamne la harangue; Benoît Gautier la réfute avec tant de force que le peuple qui l'écoute, vivement ému, paraît renoncer à toute affection pour le duc de Bourgogne; et un papier sur lequel on a écrit les assertions criminelles contenues dans la harangue est lacéré et brûlé en présence d'une assemblée de prélats et de docteurs.

Les Orléanais, redoutant l'inconstance des Parisiens, firent entrer un grand nombre de soldats dans la ville. On transporte à la Bastille les chaînes que les habitants tendaient dans les rues lorsqu'ils voulaient arrêter les mouvements et paralyser les efforts des soldats qu'ils regardaient comme leurs ennemis, et on osa même ordonner que tous les citoyens déposassent leurs armes dans les dépôts qu'on leur indiqua.

Non-seulement ce dernier ordre fut mal exécuté,

mais il inspira une haine très-forte contre les Orléanais. Elle se dirigea surtout contre le comte d'Armagnac, que l'on regardait comme un des chefs les plus influents de leur parti. Ceux qui avaient favorisé les princes se plaignaient hautement de ce qu'on n'avait fait que mettre la tyrannie du comte d'Armagnac à la place de celle du duc de Bourgogne.

Les Orléanais néanmoins tinrent une grande assemblée à l'hôtel Saint-Paul : elle fut composée de la reine, du dauphin, des princes, des membres du conseil et d'un grand nombre de seigneurs et de prélats. Le roi était dans ce moment accablé sous un nouvel accès de sa cruelle maladie ; mais il y fut décidé en son nom que l'on devait faire la guerre au duc de Bourgogne jusques au moment où ce duc et ses partisans seraient *détruits, déshérités ou du moins humiliés*.

Le roi, revenu en santé, partit en effet à la tête de plus de deux cent mille combattants ; le dauphin, cédant à cette inconstance qu'aucune application sérieuse aux affaires n'avait jamais modérée, ou obéissant à cette nécessité qui soumet si facilement les caractères faibles, accompagna le monarque. Le duc de Berri resta dans la capitale, dont le roi lui avait confié le commandement ; mais le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte d'Alençon, le comte de Vendôme et le connétable d'Albret suivirent Charles VI.

Le comte d'Armagnac était le véritable chef de

cette grande armée; il en dirigeait tous les mouvements, et l'ascendant de son génie lui avait donné une telle autorité que les soldats, les officiers, les généraux, les princes et le monarque lui-même, oubliant la dignité de la nation et celle du trône, et entraînés par un de ces délires contagieux que produit trop souvent l'exaltation des partis, ne paraissaient que revêtus de son écharpe.

La campagne s'ouvrit par le siége de Compiègne. Hector de Bourbon, frère du duc, et déjà renommé pour sa valeur, aimait à rechercher tout ce qui pouvait rappeler l'ancienne chevalerie. Le brave Lannoi commandait dans la place : Hector lui fait dire qu'il lui portera un *mai* le premier jour du mois de ce nom : Lannoi se hâta d'accepter le défi; il l'attendit, le jour indiqué, à la porte de Pierrefond avec l'élite de sa garnison. Hector parut à la tête de deux cents hommes d'armes, la lance d'une main et une branche d'aubépine fleurie de l'autre. L'armée et la garnison avaient voulu être témoins du combat : Hector eut un cheval tué sous lui; il ne dut sa liberté qu'à son extrême vigueur. Les deux partis se séparèrent sans qu'aucun des deux fût couronné par la victoire : Lannoi rendit néanmoins la place après une belle défense, et obtint de Charles VI une honorable capitulation (1414).

Le roi, après avoir pris Compiègne, voulut s'emparer de Soissons : la garnison en était nombreuse, composée de Bourguignons, de Picards

et d'Anglais, décidés à se défendre jusques à la dernière extrémité, et commandés par Enguerrand de Bournonville, l'un des plus braves capitaines des Bourguignons. Le siége coûta la vie à un grand nombre de chevaliers : Bournonville dans une sortie avait dispersé tout ce qui s'était présenté devant lui ; Hector de Bourbon vole au secours des guerriers du roi ; il n'avait pas eu le temps de prendre toutes ses armes; il fait des prodiges de valeur; il repousse les assiégés jusques à la porte de la ville : il allait attaquer une espèce de redoute qui la défendait lorsque un trait lancé par un des archers du gouverneur l'atteint à la gorge : un cri d'effroi se fait entendre dans l'armée ; on transporte le héros dans sa tente; il y meurt le lendemain à l'âge de vingt-trois ans. Combien la France regretta un jeune prince qui joignait à la beauté, à l'adresse, à la valeur, la modestie, les mœurs, l'amour de l'étude, et qu'on regardait comme le chevalier le plus accompli du royaume ! L'armée demande avec transport que la mort de son Hector soit vengée : dès le lendemain les troupes montent à l'assaut en plein jour. Le duc de Bourbon, brûlant d'impatience d'immoler les assiégés que son bras pourra atteindre aux mânes d'un frère qu'il aimait plus que lui-même, fait porter une échelle, s'élance, parvient le premier au sommet de la brèche, mais, atteint par une flèche, est renversé dans le fossé d'où on le retire mourant. La fureur des assiégeants re-

double, la place est emportée, et à quelle exécration vont se dévouer les vainqueurs! Ils se baignent dans le sang de la garnison et des citoyens, sans distinction d'âge ni de sexe. La valeur admirable de Bournonville, tombé, percé de coups, n'obtient aucune grâce aux yeux des plus braves des guerriers de ce temps. On lui fait subir un supplice infâme ainsi qu'aux officiers anglais.

La haine publique punit tant de barbarie.

Le duc de Bourbon, à la tête de l'avant-garde royale, poursuit le duc de Bourgogne jusque dans la Flandre, revient sur ses pas, atteint au passage de Pont-à-Merbe Leveau de Bar, général bourguignon, le fait prisonnier, prend cinq cents hommes d'armes, disperse le reste des ennemis dans des marais où ils trouvent la mort; et les Parisiens célèbrent sa victoire par des processions, des feux de joie et des concerts publics.

Peu de jours après ce brillant succès, l'armée du roi s'empara de Bapaume, et marcha vers Arras. Jean-sans-Peur avait jeté dans la place le plus grand nombre de ses guerriers : si Charles VI prenait la ville, rien ne pouvait l'empêcher d'entrer dans la Flandre, et le duc de Bourgogne savait que les Flamands étaient disposés à se soumettre au monarque dès qu'il paraîtrait sur leurs frontières : du sort d'Arras dépendait celui de Jean-sans-Peur.

Un nouvel accès de frénésie avait cependant saisi le roi le jour où il avait quitté Bapaume; on

le portait dans une litière à la suite de l'armée; le dauphin exerçait en son nom l'autorité suprême; mais les princes le tenaient dans une tutelle qui lui était insupportable, et, quelque irréfléchi qu'il fût, il voyait qu'il ne pourrait jamais secouer cette tutelle si importune si le duc de Bourgogne était entièrement accablé; il résolut donc de ménager le duc pour l'opposer un jour aux Orléanais, et employer ce système de fluctuation, de contre-poids et de puissances alternatives si funeste à tous les gouvernements, et que tant de princes se sont crus forcés de préférer.

Arras néanmoins aurait été pris et le duc de Bourgogne chassé de ses états si la division n'avait pas régné dans l'armée royale. La multitude des chefs indépendants les uns des autres nuisait à toutes les opérations; le connétable était peu écouté; le duc de Bourbon et le comte d'Armagnac s'étaient emparés des fonctions les plus brillantes de sa place : ils choisirent pour eux pendant le siége d'Arras les postes les plus importants; ils voulurent camper seuls au-delà de la Scarpe, et placèrent en-deçà de cette rivière les quartiers du roi, du dauphin, du duc d'Orléans, du comte des Vertus, du comte d'Alençon, du comte de Vendôme et même du connétable. S'étant chargés seuls de la conduite du siége, ils firent la même faute que le duc de Bourgogne en assiégeant la ville de Bourges; ils négligèrent d'investir entièrement la place, et la garnison put recevoir des se-

cours de toute espèce par deux portes restées libres.

Jean de Luxembourg, gouverneur de la ville, se conduisit en général habile, prévoyant et intrépide. Les assiégés se servirent de canons *à la main* avec lesquels ils lançaient de grosses balles de plomb, et de canons plus grands non portatifs placés sur les remparts, et qui devaient avoir beaucoup de rapports avec une bombarde longue de cinquante pieds, employée par les Gantois sous Artevelle, et dont, pendant la nuit, on entendait le bruit à dix lieues, et avec des canons employés à Paris en 1312, et dont les boulets, d'un diamètre de douze à seize pouces, pesaient de cent quatre-vingt-deux à cent quatre-vingt-douze livres.

Le duc de Bourbon avait fait sortir d'un collége ou maison d'éducation et avait appelé auprès de lui Jean de Bourbon, un de ses frères naturels : Jean, à peine âgé de seize ans, envoya un cartel aux ennemis, et défia au combat de la lance quatre chevaliers bourguignons; le sire de Cottebrane accepta le défi : ce partisan du duc de Bourgogne était un des hommes les plus grands et les plus forts du royaume; dès qu'il vit combien était jeune le rival qu'il avait à combattre, il jeta les lourdes lances dont il aimait à se servir, et en choisit de plus légères et de plus courtoises. Jean montra autant d'intrépidité que de grâce et d'adresse; aucun des deux combattants ne fut blessé; ils se firent mutuellement des compliments et des pré-

sents. Et quel contraste que celui de cette joute, qui rappelait la courtoisie de l'ancienne chevalerie, avec les massacres, les incendies, les dévastations, les viols et toutes les cruautés par lesquelles, à cette époque désastreuse, la guerre épouvantait la terre!

Le défaut de discipline, de soins et de propreté produisit bientôt dans le camp des assiégeants des maladies qui enlevaient chaque jour un grand nombre d'officiers et de soldats; leur armée était néanmoins si nombreuse que les attaques ne se succédaient pas avec moins de rapidité. Le danger que courait le duc de Bourgogne devint si grand que, déposant toute sa fierté, il se crut obligé d'implorer la clémence du roi. Le dauphin était prêt à lui accorder la paix; mais les princes ne pouvaient supporter l'idée de voir leur ennemi échapper à l'abîme sur les bords duquel ils l'avaient conduit; le duc d'Orléans voulait voir tomber la tête de l'assassin de son père : le dauphin employa avec tant de constance les prières, les caresses, les reproches, les menaces, et fut si puissamment secondé par le vœu de l'armée, fatiguée d'une guerre funeste, que le traité, rédigé d'après les conditions qu'il avait dictées, n'éprouva plus d'opposition.

Et pourrait-on être étonné de l'instabilité que montre dans ces temps de désordres la puissance des princes lorsqu'on les voit méconnaître si vite le véritable fondement du pouvoir, et oublier tout

ce que la capitale avait fait pour eux ou en faveur de leur ennemi? Les habitants de Paris demandèrent au duc de Berri, leur gouverneur, de connaître les articles du nouveau traité. *Ce ne vous touche en rien,* leur répond-il, *ne entremettre ne vous devez de notre sire le roi ni de nous, qui sommes de son sang et lignage; car nous nous courrouçons l'un l'autre quand il nous plaît, et quand il nous plaît la paix est faite et accordée.*

(1419) Mais quel deuil va suivre le triomphe du dauphin et des princes! L'armée royale devait partir d'Arras le 10 septembre; pendant la nuit qui précède le jour du départ, le feu prend à un quartier du camp en-deçà de la Scarpe; l'incendie se répand avec tant de rapidité que les flammes dévorent les tentes, les bagages, un grand nombre de malades, de prisonniers et de chevaux. Des milliers de soldats s'échappent en tumulte et en poussant des cris de détresse, au milieu d'immenses tourbillons de flammes, de cendres et de fumée. Le malheureux roi n'est sauvé qu'avec peine; le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le comte d'Eu et le duc de Bar, dont les tentes étaient au-delà de la rivière, soupçonnent une nouvelle perfidie du duc de Bourgogne, rassemblent leurs guerriers, vont aux portes d'Arras pour contenir la garnison qu'ils redoutent, passent le reste de la nuit sous les armes, et, lorsque le jour vient éclairer d'affreux désastres, protègent la retraite désordonnée ou plutôt la fuite d'une

armée qui, dans son trouble extrême, abandonne à ces Bourguignons, dont deux jours auparavant le sort était entre ses mains, les pièces de son artillerie, les autres machines de guerre, les équipages des princes et des généraux, et toutes les richesses d'un camp somptueux. Nouvel et grand exemple de cette inconstance de la fortune qui aurait dû inspirer au duc de Berri une réponse bien différente de celle que nous venons de rapporter!

L'incendie du camp des princes avait rendu à Jean-sans-Peur toute son ambition et toute sa fermeté : il avait appelé au pape de la sentence prononcée par l'évêque de Paris contre la harangue de son défenseur Jean Petit. Le pontife de Rome avait cassé la sentence; l'évêque, au lieu de se soumettre à la décision du pontife, avait appelé du jugement de Rome au concile de Constance : les propositions de Jean Petit furent discutées avec beaucoup de chaleur par les membres du concile; elles allaient être flétries; mais le duc de Bourgogne, suivant les historiens, envoya aux cardinaux qui étaient à Constance cinquante *queues* de vin de Beaune, de Nuits et de Pomard, leur fit remettre par ses ambassadeurs une belle vaisselle d'or et d'argent, ordonna qu'on répandit plus de deux cents écus d'or parmi les théologiens du concile, et les propositions de Jean Petit furent condamnées avec moins de sévérité.

Un nouvel événement rehaussa les espérances

du duc : de nouvelles divisions eurent lieu parmi les Orléanais; une querelle violente eut lieu entre le duc de Bourbon et le comte d'Alençon; chacun d'eux prétendait à la préséance : le comte soutenait que dans une monarchie héréditaire les rangs parmi les princes du sang devaient être réglés d'après les degrés de parenté avec le monarque, et l'ordre des droits à la succession au trône; il descendait d'un frère de Philippe de Valois, et le duc de Bourbon, ne venant que d'un frère de Philippe-le-Hardi, était bien plus éloigné de la couronne; le duc prétendait que, d'après les lois féodales, la préséance avait toujours appartenu à l'ancienneté et à la dignité du fief ou de la pairie : les chefs des branches puînées de la maison royale avaient, disait-il, toujours précédé les cadets des branches aînées, dépourvus de pairies ou revêtus de fiefs moins élevés. Le duc de Bretagne avait même, d'après la plus grande ancienneté de sa pairie, contesté la primauté du rang au duc d'Orléans, premier prince du sang; et le père du duc avait toujours eu la préséance sur la branche d'Alençon. On ne crut pouvoir apaiser une querelle dont les suites pouvaient être funestes à la France qu'en prononçant que la primauté du rang appartiendrait alternativement au comte d'Alençon et au duc de Bourbon. Cette décision ne fit qu'augmenter l'animosité des deux princes; l'on ne put la calmer qu'en comblant de faveurs le duc de Bourbon, et érigeant Alençon en duché

pairie; et l'on vit dans la maison royale sept ducs et pairs, les ducs d'Orléans, d'Anjou, de Berri, de Bourgogne, d'Alençon, de Bourbon, et de Bretagne.

La reine cependant était toujours insatiable de plaisirs et de fêtes; d'Orléans et Bourbon ne cessaient d'inventer des plaisirs et des divertissements pour plaire à cette reine voluptueuse, qui partageait avec eux l'autorité suprême; et pendant que le peuple était réduit à la misère et au désespoir, le luxe, la prodigalité et la dissolution régnaient à la cour d'Isabelle. Le dauphin n'imitait que trop les penchants déréglés de sa mère: entouré de favoris corrompus, ne pouvant résister à l'attrait des plaisirs, et facilement entraîné par des exemples pervers, il s'abandonnait sans retenue à la passion que lui avait inspirée une fille de la dauphine, et ne rougissait pas de porter publiquement son chiffre et ses couleurs. Son goût immodéré pour les plaisirs ne l'empêchait pas néanmoins de nourrir dans son cœur une jalousie profonde contre les Orléanais; il ne pouvait souffrir leur puissance excessive; et dans un de ces moments où les caractères les plus faibles sont poussés avec violence par un mouvement subit vers une détermination hardie, il résolut d'anéantir le pouvoir qu'il détestait. Il eut de nouveau recours au mortel ennemi des Orléanais; il se concerta secrètement avec le duc de Bourgogne,

malgré son absence, et avec l'aide des émissaires du duc il parvint à ourdir une conjuration. Le moment fut choisi pour l'exécution du complot; les Orléanais devaient être arrêtés pendant la nuit et peut-être égorgés; le signal devait être donné par le son des cloches de Saint-Eustache : le dauphin est trahi par un conjuré; les ducs d'Orléans et de Bourbon sont avertis du danger qui les menace quelques heures avant celle où le signal devait être donné; ils gagnent un marguiller de Saint-Eustache; le clocher est fermé; le tocsin ne sonne pas; les deux princes vont au Louvre, s'emparent du dauphin, placent des corps-de-garde dans les différents quartiers, font arrêter les conjurés, qui presque tous sont des compagnons de débauche de l'héritier du trône. Le jeune prince s'échappe, sort de la capitale, et va dans le Berri, au château de Mehun-sur-Yèvre : la reine craint que son fils, réuni au duc de Bourgogne, ne rallume la guerre civile et ne la dépouille de son autorité; elle le fait conjurer de revenir auprès d'elle : le dauphin le promet; elle l'attend à Corbeil avec les princes; mais le dauphin va droit à Paris, s'en rend le maître, ordonne que les ducs d'Orléans, de Berri, d'Alençon et de Bourbon se retirent dans leurs domaines, se fait ouvrir les portes des trésors que la reine avait amassés, s'empare de ces immenses produits des déprédations de sa mère, renvoie la dauphine,

fille du duc de Bourgogne, et, comme fatigué d'avoir frappé de si grands coups, se laisse retomber dans la débauche et de lâches plaisirs.

(1415) Mais quels ennemis redoutables vont troubler ses indignes ébats!

Le comte de Northumberland avait repris les armes en Angleterre contre l'autorité de Henri IV; il avait réuni dans le nord de l'Angleterre des troupes auxquelles s'étaient joints des volontaires écossais et un grand nombre de paysans mal armés, indisciplinés et avides de pillage; sir Thomas Rokeby, shérif du comté d'York, avait marché contre lui à la tête des possesseurs de francs-fiefs du comté, de leurs vassaux et de nobles du voisinage: le comte de Northumberland fut battu à Braham-Moor, malgré tous ses efforts, et périt en se signalant par les plus grands actes de courage; l'abbé de Hales fut pris, armé de toutes pièces, et pendu par les vainqueurs; on épargna la vie de l'évêque de Bangor parce que, lorsqu'on l'avait fait prisonnier sur le champ de bataille, il avait son habit ecclésiastique.

(1408) Un succès en amène presque toujours un nouveau en augmentant le confiance des uns et le découragement des autres : le prince Henri, l'héritier de la couronne, réduisit tout le Gallois méridional, et prit Harleig dans le comté de Merionet; le fameux Owen, abandonné par la fortune, le fut bientôt par ses partisans : trop fier pour implorer un pardon qu'on se serait empressé de lui

accorder, il mena une vie errante au milieu des montagnes et des bois; quelquefois à la tête de guerriers fidèles à celui qui les avait menés à la victoire pour la délivrance de leur noble patrie, d'autres fois seul, et allant inconnu de caverne en caverne, il termina enfin sa vie glorieuse et infortunée dans la maison de sa fille au comté d'Hereford, où le héros qui avait tant de fois rendu vains tous les efforts du roi d'Angleterre s'était retiré, déguisé en berger.

(1410) Henri, heureux dans le nord et dans l'ouest de la Grande-Bretagne, assembla le parlement à Westminster; il demanda un subside aux communes: mais, favorables aux opinions religieuses du célèbre Wiclef, elles présentèrent au roi deux adresses remarquables. « Le clergé, dirent-elles » avec force au monarque dans la première adresse, » use mal de ses grandes richesses; il s'en sert » d'une manière trop opposée aux intentions de » ses bienfaiteurs: ses revenus suffiraient pour » entretenir cent cinquante comtes, quinze cents » barons, six mille deux cents chevaliers et cent » hôpitaux; c'est en les employant à ces objets » qu'on rendrait la défense du royaume plus assurée, le sort des pauvres moins à plaindre, le » clergé plus attentif à remplir ses devoirs. »

Les communes demandèrent par la seconde adresse que l'on annulât l'acte passé contre les *lollards* ou partisans de Wiclef.

Henri, débarrassé des guerres étrangères et des

discordes intérieures, se croyant affermi sur son trône, ne cherchant plus à dissimuler son humeur despotique, et bien aise d'humilier les communes auxquelles il s'était montré si soumis pendant tout le temps où sa couronne lui avait paru mal assurée, défendit à ces communes, qu'il ne redoutait plus, de se mêler des affaires du clergé; il rejeta une nouvelle adresse par laquelle elles proposaient de ne plus faire juger les clercs accusés de félonie ou d'autres crimes par les cours ecclésiastiques, toujours disposées à les déclarer innocents; il déclara que, bien loin de consentir à l'annulation de l'acte passé contre les partisans de Wiclef, il demanderait contre eux un statut plus rigoureux encore et plus propre à extirper leur exécrable hérésie, et il signa une sentence de mort contre un tailleur lollard nommé Badby, qui avait déclamé contre la présence réelle dans l'eucharistie: on fit monter Badby sur un bûcher; le feu lui arracha des cris si lamentables que le prince de Galles, présent à son supplice, suivant l'usage barbare de ce siècle, ordonna d'éteindre le bûcher, et lui promit sa grâce et même une pension s'il voulait se rétracter : la persécution ne fait que donner plus de force aux opinions, et surtout aux opinions religieuses; Badby refusa sa grâce, remonta avec courage sur le bûcher qu'on ralluma, et périt avec constance au milieu des flammes.

Les communes regardèrent son exécution comme

un outrage ajouté aux refus qu'on leur avait faits, elles rejetèrent avec indignation une proposition du roi qui demandait la permission de lever un certain subside annuel dans les temps où le parlement ne serait pas assemblé.

Ce fut l'année suivante que Henri créa son frère comte de Dorset, Jean, son second fils, duc de Clarence, Thomas, son troisième fils, duc de Bedfort, et Humphroy, le quatrième de ses enfants mâles, duc de Glocester.

(1411) Il sentit bientôt quelle faute il avait faite en mécontentant les communes ; il affecta de nouveau les sentiments les plus populaires et le plus grand désir de concourir au bonheur des Anglais.

(1412) Mais le prince de Galles, oubliant qu'il ne pourrait un jour conserver son sceptre qu'avec l'attachement de la nation qui l'avait donné à son père, semblait ne chercher qu'à mériter la mésestime publique; entraîné par des courtisans qui se livraient aux violences les plus criminelles, il s'était plongé dans la débauche : les Anglais commençaient à penser avec anxiété au moment où il monterait sur le trône. Un des fauteurs de ses désordres fut cité devant un tribunal pour sa mauvaise conduite; le prince fit de vains efforts en sa faveur; l'accusé fut condamné : le prince irrité osa frapper le juge qui était encore sur son tribunal. «Qu'on arrête le prince de Galles,» dit d'une voix sévère le juge, qui se nommait sir Guillaume

Gascoigne. Le prince, frappé de la majesté des lois qu'il venait d'outrager et comme atterré par la voix de la justice éternelle que venait de faire entendre le ministre de la justice humaine, obéit en silence et se laisse conduire dans la prison. Cette soumission laisse espérer aux Anglais qu'ils retrouveront les qualités qui avaient fait chérir sa jeunesse. « Heureux le monarque, s'écria le roi, qui possède » un magistrat assez courageux pour faire exécuter » les lois contre un tel coupable; et plus heureux » le père dont le fils montre un tel respect pour » la loi! »

Quelques-uns de ces lâches courtisans qui ne craignent pas d'immoler à leur ambition le repos du prince qu'ils encensent, persuadèrent néanmoins à Henri que son fils avait formé des desseins criminels contre sa couronne; le trouble et l'inquiétude entrèrent dans l'âme du monarque: le prince en est informé; il part à l'instant, se rend à la cour, demande une audience particulière à son père, se jette à ses pieds: « On m'a » accusé, sire, lui dit-il avec l'émotion la plus vive, » d'avoir osé former d'horribles complots contre » votre majesté; j'ai mérité votre indignation par » bien des excès, mais je prends le ciel à témoin » que jamais aucune de mes pensées n'a été con- » traire à mes devoirs envers vous; je vous en » conjure, sire, daignez faire examiner ma con- » duite, et si je suis trouvé coupable, que ma tête » tombe sous le glaive de votre justice. » Le père

enchanté le relève, l'embrasse, et lui déclare que ses soupçons sont pour jamais anéantis.

Peu de temps après cette entrevue Henri IV tomba malade; son esprit s'affaiblit; il se souvint qu'on lui avait prédit qu'il devait mourir à Jérusalem; il se reprocha les moyens qu'il avait employés pour monter sur le trône : il se livra à tous les sentiments de la dévotion de ce siècle. Mais telle était alors la nature des idées religieuses qu'au lieu de penser à rendre à Mortimer le sceptre qu'il regardait comme usurpé il résolut de consacrer le reste de ses jours à faire la guerre aux musulmans qui occupaient la Terre-Sainte; il annonça ce nouveau dessein à un grand conseil qu'il convoqua, reçut la croix avec solennité, et commença d'assez grand préparatifs pour son expédition lointaine.

Sa maladie empira cependant; il ne s'occupa plus que de la mort qui le menaçait : ne pouvant repousser des craintes pusillanimes, et redoutant sans cesse qu'on ne vînt lui enlever cette couronne qu'il avait tant ambitionnée, il ne voulut plus dormir sans l'avoir sur son oreiller. Un jour il éprouva un évanouissement si long qu'on crut qu'il avait cessé de vivre; on commença à préparer ses funérailles, et le prince de Galles emporta le diadème : Henri revint à lui : « Qui a eu la hardiesse, dit-il » avec courroux, d'enlever ma couronne ? » On cite le prince de Galles; il le mande; il veut l'accabler de reproches. « J'ai cru, sire, lui répondit

» le prince, que la mort m'avait privé d'un père;
» la couronne était mon héritage : avec quel plaisir je la rends à mon souverain! qu'il en jouisse
» long-temps en paix. » Son père le bénit.

Le monarque voulut aller faire sa prière dans l'abbaye de Westminster, au pied du tombeau de saint Édouard, dit le Confesseur; il se trouva mal auprès de cette tombe vénérée; on l'emporta dans une chambre voisine, qu'on nommait *la chambre de Jérusalem* : il rouvre les yeux, demande où il est; on lui dit le nom de la chambre. « La pré-
» diction va s'accomplir, répondit-il d'une voix
» faible; qu'on fasse venir mon fils. » Le prince de Galles accourut; Henri lui donna les derniers conseils paternels, le recommanda à la protection céleste, et mourut dans la quarante-sixième année de son âge (1413).

Le prince de Galles, qu'on nommait Henri de Monmouth à cause du lieu de sa naissance, fut proclamé, sous le nom de Henri V, roi de la Grande-Bretagne; on avait commencé de lui pardonner ses désordres et ses folies en faveur de sa jeunesse et des grandes qualités qu'il annonçait chaque jour de plus en plus; on rappelait d'ailleurs avec plaisir la valeur et le talent militaire qu'il avait montrés, non seulement dans la bataille de Shrewsbury, mais encore dans la guerre contre Owen, sur les troupes duquel il avait remporté deux victoires dans un âge si peu avancé. A peine fut-il couronné qu'il publia une amnistie générale;

exhorta les compagnons de ses plaisirs à changer de conduite, les éloigna de sa personne, composa son conseil des personnes les plus sages et les plus habiles, ne confia les places de juges qu'à des hommes courageux, savants et intègres, et ne donna les bénéfices vacants qu'à des ecclésiastiques éclairés et vertueux.

Il voulut que le corps de Richard II fût transporté dans l'église de Westminster : le cortége funèbre fut conduit par la reine Anne de Luxembourg, la veuve de Richard; Henri parut en grand deuil à la solennité funéraire; il fonda trois monastères où l'on devait prier pour l'âme de Richard.

Il témoigna un noble intérêt à la famille des Piercy; il invita le fils d'Hotspur à quitter l'Écosse, et à venir en Angleterre jouir des biens et des honneurs de ses ancêtres; et par un sentiment plus généreux encore, il mit en liberté Edmond, comte de La Marche, et traita avec tant d'affection ce prince qui pouvait lui disputer la couronne qu'Edmond se dévoua à lui, et ne cessa jamais de le servir avec autant d'affection que de fidélité.

Bientôt il eut encore le bonheur d'affermir son trône par une clémence que sa bonté lui aurait seule inspirée. Un nommé Wigtlock essaya d'exciter un soulèvement, en plaçant dans les rues de la capitale des affiches qui annonçaient que Richard était encore vivant; il fut arrêté et conduit à la Tour : le duc d'York, grand-oncle de Henri et gouverneur de la Tour de Londres, fit

évader le prisonnier; on le soupçonna d'avoir voulu fomenter une conspiration; on accusa plusieurs personnes de complicité : le duc perdit sa place de gouverneur; quelques accusés payèrent de légères amendes; mais Henri fit cesser toutes les poursuites.

Cependant quelle faute va succéder à des commencements aussi heureux! Thomas Arundel, archevêque de Cantorbéry, avait convoqué le clergé d'Angleterre; il rendit compte à l'assemblée du résultat des informations que Henri IV avait permis de faire contre les lollards : les prélats décidèrent qu'il fallait faire poursuivre avec rigueur ces hérésiarques, et notamment Jean Oldcastle, baron de Cophan, l'un des plus ardents et des plus dangereux protecteurs des partisans de Wiclef. Henri V avait une grande estime pour la valeur et les talents militaires de Cophan; il voulut lui parler; il le trouva inébranlable dans les opinions que Henri regardait comme d'abominables hérésies. Les principes évangéliques de la tolérance religieuse étaient encore cachés par un voile impénétrable, et qui devait, pour le malheur de l'humanité, résister pendant plusieurs siècles à la politique, à la sagesse, au véritable esprit de la religion de Jésus. Henri ne vit dans Cophan qu'un ennemi de sa foi; il cessa de l'aimer; il ordonna aux cours ecclésiastiques de le poursuivre avec rigueur. Tous les lollards vénéraient Cophan; irrités de la persécution dirigée contre lui, ils dé-

clamèrent contre le monarque, le traitèrent d'oppresseur, le menacèrent de la vengeance céleste. Le clergé s'empressa d'informer le roi de ces plaintes, de ces clameurs, de ces menaces; il les présenta comme des résultats bien coupables d'un fanatisme dangereux. Les lollards ne furent plus pour Henri que les ennemis de l'Église et du trône: Cophan, condamné par l'archevêque et livré à l'autorité séculière, parvint à s'échapper; on ne douta pas qu'il n'allât se mettre à la tête d'un corps armé d'hérétiques: une proclamation de Henri défendit aux lollards, sous les peines les plus sévères, de continuer leurs assemblées; des peines rigoureuses furent aussi prononcées contre ceux qui embrasseraient leur secte, favoriseraient leurs opinions, ou prêcheraient sans la permission de l'évêque du diocèse. Leur enthousiasme devint une sorte de désespoir; des affiches multipliées publièrent que, dévoués à la plus injuste des persécutions, ils avaient le pouvoir et la volonté d'opposer la force à la force : Oldcastle veut diriger leurs mouvements; il envoie des émissaires dans tout le royaume: c'est dans les champs de Saint-Gilles, couverts de bruyères et de genets, que les lollards doivent se rassembler; ils seront près de Londres; les ouvriers de la capitale pourront facilement se réunir à eux.

Henri était dans le comté de Kent; il fait avancer divers corps de troupes vers Westminster. La nuit indiquée aux insurgés arrive; le roi ordonne

qu'on ferme les portes de la ville, marche vers les champs de Saint-Gilles à la tête de ses soldats, fait passer au fil de l'épée ou emmène prisonniers ceux des lollards qui sont déjà au rendez-vous : près de quarante insurgés sont condamnés à mort et exécutés comme hérétiques et comme traîtres; Cophan est jugé par contumace et proscrit. La conjuration paraît dissipée; mais quel terrible mécontentement reste dans l'âme d'un grand nombre d'Anglais! Combien les fondements du trône de Henri ont été affaiblis!

L'affection de la nation anglaise pour le monarque s'altéra d'autant plus que le parlement convoqué à Leicester lui accorda un acte d'après lequel tous les magistrats et les autres fonctionnaires publics du royaume devaient jurer de réunir tous leurs efforts pour exterminer les hérétiques; une horrible persécution suivit cet acte parlementaire; plusieurs lollards périrent dans les flammes, d'autres abandonnèrent le royaume, d'autres renoncèrent à leurs opinions.

(1414) Les divisions qui ensanglantaient la France, et lui ôtaient une si grande partie de sa force, avaient fait concevoir de vastes projets à Henri : il avait besoin de subsides pour réaliser ses grandes espérances contre une nation dont la valeur était redoutable, mais dont le sein était déchiré par tant de mauvais citoyens; il les demanda au parlement de Leicester : il ne s'attendait pas à l'importante résolution qui devait précéder

la concession du subside; il n'avait pas prévu que les droits du peuple anglais allaient être déterminés de la manière la plus solennelle, et reconnus dans une bien plus grande étendue que par la grande charte si chère à la nation, et par tous les statuts qui l'avaient corroborée. L'acte passé à Leicester en 1414 devait consacrer une des bases les plus importantes de la constitution de la Grande-Bretagne; on se plaignait depuis long-temps que les registres du parlement étaient souvent altérés. Les demandes de la chambre des communes y avaient été plus d'une fois transcrites avec si peu d'exactitude que les objets étaient présentés sous des points de vue très-différents de ceux que la chambre avait adoptés. Le monarque et les lords affectaient d'ailleurs de ne regarder les communes que comme une assemblée qui avait le droit de faire des pétitions; ils ne considéraient pas leur consentement comme nécessaire pour la légitimité des actes législatifs: elles ne voulurent pas supporter plus long-temps cette violation des droits nationaux; elles demandèrent formellement qu'aucune de leurs propositions ne fût inscrite sur les registres du parlement que dans les termes qu'elles auraient employés; qu'on les déclarât solennellement partie constituante et nécessaire de la puissance législative, et qu'aucun statut ni aucun acte parlementaire ne pussent être adoptés que d'après leur consentement et leur approbation.

Le roi ni les lords spirituels ou temporels n'osè-

rent faire aucune réclamation contre la déclaration que les communes exigeaient de manière à montrer leur résolution inébranlable de ne pas abandonner leurs prérogatives, ou plutôt celles du peuple; elles obtinrent la loi fondamentale qu'elles désiraient.

Lorsque le parlement eut, par cet acte mémorable, complété après deux siècles la grande charte de Jean-sans-Terre, et assuré les libertés de la nation anglaise, les communes satisfaites se montrèrent disposées à concourir avec les lords pour l'exécution du grand plan que le roi avait conçu. Mais au lieu d'accorder un subside pour soutenir avec succès la guerre que Henri désirait de déclarer à la France, elles supplièrent le roi de ne pourvoir aux dépenses de la grande expédition qu'il méditait, qu'en s'emparant des immenses revenus du clergé. Ce coup inattendu répandit une alarme d'autant plus vive parmi les membres du clergé que la proposition des communes n'avait pas paru déplaire au monarque, et qu'après l'acte si sévère rendu contre les lollards, et auquel les membres de ces mêmes communes n'avaient pas refusé leur consentement, on ne pouvait pas accuser les représentants de la nation de favoriser les opinions de Wiclef. Les prélats s'assemblèrent plusieurs fois; ils virent qu'ils ne pouvaient plus se soustraire à de grands sacrifices; ils offrirent un *don gratuit;* ils donnèrent au roi les revenus et les biens de cent dix monastères. Ce don fut agréé



par un acte du parlement, et l'archevêque Chicheley, qui était monté sur le siége de Cantorbéry après la mort d'Arundel, voulant flatter le roi et le rendre favorable au clergé, prononça une harangue pour presser le monarque de commencer la guerre contre la France. « Recouvrez, sire, dit-il » en plein parlement, la couronne de ce royaume : » vous en êtes le seul héritier légitime; vous descendez de Philippe-le-Bel, de saint Louis et de » Philippe-Auguste. Leur sceptre appartient au » sang qui coule dans vos veines : quel prince est » né plus près que vous de ce trône que votre » valeur va réclamer ? Que peut contre vos droits » cette loi des Saliens tant de fois invoquée ? Elle » est opposée aux lois de la nature ; elle est contraire aux institutions divines; elle est nulle et » sans valeur, et quelle occasion plus favorable » pourriez-vous rencontrer, sire, pour l'exécution » de vos nobles desseins ? de sanglantes divisions » déchirent la France, et l'Angleterre jouit de la » plus grande tranquillité. Levez votre bannière » royale contre les usurpateurs d'une de vos couronnes. Les prélats de votre royaume, sire, vous » prouveront leur fidélité et leur zèle, non-seulement en ne cessant d'invoquer le ciel pour le » succès de vos armes, mais encore en mettant à » votre disposition les plus forts subsides qu'aucun de vos prédécesseurs ait jamais obtenus. » L'assemblée applaudit avec enthousiasme à la harangue de l'archevêque. Le roi déclara que son

intention était de faire la guerre à Charles VI : le clergé accorda un subside extraordinaire, et les laïques decidèrent qu'on lèverait deux dixièmes et un vingt-cinquième des revenus.

Les négociations continuaient néanmoins entre la France et l'Angleterre : il s'agissait toujours de cimenter la paix entre les deux royaumes par le mariage de Henri V avec Catherine de France, fille de Charles VI ; mais le roi d'Angleterre n'en ordonnait pas moins de grands préparatifs pour l'expédition qu'il désirait si vivement, et n'en conservait pas moins des liaisons secrètes avec le duc de Bourgogne. La cour de France, inquiète et de ce qu'elle savait et de ce qu'elle croyait deviner, envoya douze ambassadeurs en Angleterre. A la tête de l'ambassade étaient Louis de Bourbon, comte de Vendôme, et l'archevêque de Bourges : plus de quatre cents cavaliers composaient la suite du prince. Il offrit en vain à Henri V les contrées de la Guienne, qui appartenaient à la France, le Limosin, la main de la princesse Catherine et une dot de neuf cent mille florins; ces propositions ne purent satisfaire l'ambition de Henri : il leva un plus grand nombre de troupes, prépara une flotte nombreuse, obtint que les Anglais lui prêtassent des sommes considérables, vit le jeune comte de Northumberland, le comte de Westmoreland, le comte de Suffolk, plusieurs pairs et un grand nombre de nobles accourir sous ses bannières avec des hommes d'armes et des

archers, ou demander de faire la guerre à leurs frais, et se rendit à Southampton, où ses vaisseaux étaient rassemblés.

Ce fut dans cette ville qu'il apprit qu'une conspiration était ourdie contre lui : Richard, comte de Cambridge et frère du duc d'York, avait épousé Anne de Mortimer, sœur d'Edmond et fille du comte de La Marche et de Philippe de Clarence. Edmond n'avait pas d'enfants; Anne était héritière de tous ses droits à la couronne d'Angleterre : le comte de Cambridge avait imaginé de placer son beau-frère sur le trône, avait associé quelques grands personnages à son projet, et l'avait communiqué à Edmond. La crainte l'emporta sur l'ambition dans l'âme de Mortimer, et, malgré le serment qu'il avait fait de ne pas confier le secret des conjurés, il vint révéler à Henri l'existence et le plan de la conspiration. Les conjurés, arrêtés à l'instant et conduits dans le château de Southampton, avouèrent tout le complot au gouverneur, et implorèrent la clémence du roi; Henri fut inflexible, et le comte de Cambridge eut la tête tranchée.

Le roi partit ensuite pour le continent sur une flotte de plus de quinze cents voiles avec six mille hommes d'armes, vingt-deux mille archers et plusieurs milliers de fantassins, débarqués à l'embouchure de la Seine; il entreprit le siége d'Harfleur. Le connétable d'Albret commandait un corps d'armée auprès de Rouen. Harfleur était très-forti-

fié, sa garnison nombreuse, très-brave, et commandée par un officier renommé le seigneur d'Estouteville. Mais Henri poussa ses attaques avec tant d'impétuosité, employa son artillerie avec tant de succès, fit une brèche si considérable aux murs de la ville, et repoussa avec tant d'avantage les troupes qui, sous les ordres du maréchal de l'Ile-Adam, voulaient pénétrer dans la place, que la garnison se rendit prisonnière de guerre (1415).

Un fléau plus redoutable que le fer de l'ennemi avait cependant attaqué son armée; une dyssenterie des plus dangereuses l'avait tellement affaiblie qu'une grande partie de cette armée qu'on avait vue si florissante n'était plus en état de porter les armes. Henri se vit dans une position d'autant plus alarmante que l'hiver approchait, et que les Français se rassemblaient de tous les côtés pour l'attaquer dans la ville dont il venait de s'emparer. Il aurait voulu ramener dans la Grande-Bretagne les guerriers qu'il comptait encore sous ses enseignes; mais il avait, en débarquant, renvoyé un grand nombre de ses vaisseaux, et la tempête venait de disperser les autres. Comment cependant pourrait-il passer la mauvaise saison à Harfleur, sans provisions ni fourrage? Il résolut donc d'aller vers la Somme, de la traverser et de se retirer vers Calais. Quels obstacles il avait à surmonter pour y parvenir! Des pluies continuelles avaient rendu impraticables les chemins de Normandie, si différents à cette époque

des routes construites plus de dix siècles auparavant par les Romains, et de celles que les arts modernes devaient trois siècles après consacrer au commerce, à l'industrie et à toutes les communications. Les Français avaient d'ailleurs détruit tous les ponts, enlevé toutes les subsistances, et le connétable d'Albret, à la tête d'un corps d'élite, s'était placé de manière à harceler les Anglais dans leur marche périlleuse et à surprendre tous leurs corps détachés. Henri crut néanmoins devoir persister dans son projet ; il laissa dans Harfleur son oncle le comte de Dorset avec une garnison de trois mille hommes, et se mit en marche pour les bords de la Somme, à la tête de vingt mille soldats encore abattus par la cruelle maladie qui avait régné dans son armée.

Il parvient à ce gué de Blanquetaque rendu fameux par le passage d'Edouard III, son bisaïeul; il le voit impraticable; non-seulement le lit de la rivière est hérissé de pieux enfoncés avec effort, mais un gros corps de troupes françaises est sur la rive opposée. Il hésite, il ne sait s'il reviendra vers Harfleur ; il se détermine à remonter le long de la Somme jusques à l'endroit où la disposition des rivages et d'autres circonstances lui permettront de la traverser. Combien d'obstacles il éprouve ! à combien de périls il est sans cesse exposé ! aucun pont n'existe plus sur la rivière ; tous les passages sont gardés avec soin ; aucun détachement ne peut s'éloigner de l'armée qu'il

ne soit pris ou taillé en pièces ; ses soldats accablés de fatigue manquent des objets les plus nécessaires à leur subsistance : il tâche en vain de les encourager par ses exhortations, par les exemples de sa constance; il ne prévoit plus qu'une catastrophe funeste.

Le connétable de France avait reçu les renforts les plus considérables : des milliers d'hommes d'armes avaient rejoint son armée ; tous les princes du sang, excepté le duc de Berri et le duc de Bourgogne, étaient accourus avec leurs bannières. Un grand conseil de guerre est convoqué : on veut accélérer la perte de l'armée anglaise, l'attirer entre la Somme et Calais, l'engager dans une position où elle soit obligée de mettre bas les armes. Les Français retirent en conséquence tous les corps qui gardaient les passages de la rivière, et marchent vers le comté de Saint-Paul, où toute retraite doit être coupée aux Anglais. Henri, étonné et néanmoins ne voyant de sûreté dans aucun autre parti, passe la Somme à gué entre Saint-Quentin et Péronne, et s'avance vers Blagney : l'armée française est très-près de lui, entre Rousseauville et Azincourt, sur la route de Calais. Henri ne peut se dissimuler le grand danger qui le menace : il se voit au milieu d'un pays ennemi dans la saison la plus rude de l'année, à la tête de soldats épuisés par les maladies, les fatigues et le défaut de subsistances, et ayant devant lui une armée de plus de soixante mille combattants qui

lui ferment la route de la seule place où il peut espérer un asile. Son courage cède à la nécessité : il envoie un député au connétable de France ; il lui offre de rendre Harfleur, de réparer tout le dommage qu'il a causé, de ne jamais rien entreprendre contre le[illegible]nçais ; il ne demande que de conduire [illegible]n armée à Calais. Le prince Noir, qu'il [illegible] pour modèle, avait fait des propo[illegible] semblables avant la célèbre bata[illegible] Le connétable et le fameux maréc[illegible]t rappellent et cette bataille et celle [illegible] sont d'avis d'accepter la paix ; mais les princes, jeunes et présomptueux, rejettent les propositions du roi d'Angleterre ; ils exigent qu'il se rende à discrétion avec toute son armée. Henri préfère la mort à la honte : trois hérauts viennent lui offrir de choisir le temps et le lieu de la bataille. « Je ne recherche pas le » combat, répond Henri ; mais mon intention est » de poursuivre ma route pour Calais, et les Fran- » çais pourront m'attaquer quand ils le voudront, » et où ils le voudront. » Un nouveau héraut lui déclare que les Français combattront dans trois jours. Henri accepte le défi, et fait présent d'une robe très-riche et de deux cents écus au héraut du connétable.

Il ne néglige cependant aucune des précautions que les circonstances lui permettent de prendre : il parcourt toutes les lignes pour animer ses soldats ; il leur parle de Crécy et de Poitiers. « Vos

» ennemis sont nombreux, leur dit-il; mais ils n'ont » ni prudence, ni expérience, ni discipline : vous » devez vaincre ou mourir, ou porter des fers; » votre valeur triomphera. » Il les remplit de confiance et d'ardeur : ils oublient tous les maux qu'ils ont soufferts; ils en voient le terme dans la victoire; ils demandent la bataille à grands cris.

David Gam, capitaine gallois, avait été envoyé pour observer les ennemis. « Sire, s'écrie-t-il en » retournant vers le roi à bride abattue, il y en » a assez pour être tués, assez pour être faits pri- » sonniers, assez pour prendre la fuite. »

Le jour du combat commence à paraître; le connétable range son armée. On ne conçoit pas comment, cette armée étant trois ou quatre fois plus nombreuse que celle des Anglais, il peut ordonner des dispositions aussi absurdes. Il place ses troupes entre un bois et une petite rivière, dans une gorge marécageuse et presque inondée, où mille hommes de front se trouvent resserrés; il les divise en trois corps très-séparés l'un de l'autre, et, en les distribuant à de grandes distances le long de cette vallée étroite, il fait tout ce qu'il aurait pu imaginer de plus propre à donner aux Anglais l'avantage du nombre.

Il compose son avant-garde de huit mille hommes d'armes et de quatre mille archers; il en garde le commandement, et autour de lui sont le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte d'Eu et le comte de Richemont, princes du sang; le

maréchel de Boucicaut, le grand-maître des arbalétriers, le seigneur de Dampierre, amiral de France, et le dauphin d'Auvergne.

Le comte de Vendôme et Louis de Bourbon-Préaux, petit-fils du comte de La Marche, commandaient chacun mille hommes d'armes sur les ailes de cette avant-garde si resserrée.

On voyait dans le second corps, qui était sous les ordres du duc d'Alençon, le duc de Bar, le comte de Vaudemont, le comte de Nevers, le comte de Roussi, le comte de Salines, le comte de Grandpré, et l'arrière-garde était commandée par le comte de Marle et le comte de Dammartin.

Mais un grand nombre de seigneurs, placés dans ces deux derniers corps, sont si convaincus que le centre et l'arrière-garde n'auront besoin de prendre aucune part à l'action, que, voulant jouir de l'honneur de la victoire, ils abandonnent leurs rangs, et viennent en tumulte porter leurs bannières auprès du connétable, du duc d'Orléans et du duc de Bourbon.

Henri, aidé des conseils du célèbre sir Thomas Erpingham, qui faisait les fonctions de maréchal-de-camp, dispose deux embuscades, l'une composée de quatre mille lances, dans un bois sur la droite, et l'autre formée de deux cent cinquante archers d'élite, dans une prairie couverte de buissons sur la gauche; voulant égaler et même déborder le front de l'ennemi, il ne range son armée que sur une seule ligne; l'aile droite, un peu plus

avancée que le centre, est sous les ordres du duc d'York : il commande le centre avec son frère le duc de Glocester, le comte Maréchal et le jeune comte de Suffolk. Le duc d'Exeter est à la tête de l'aile gauche, placée un peu plus en arrière que le centre, de telle sorte que l'armée anglaise est un peu disposée en échelons.

Henri, revêtu d'armes éclatantes, portant une couronne d'or sur son casque, et précédé de quatre bannières royales, parcourt à cheval toute la ligne, exhorte ses soldats à se conduire en braves Anglais, met pied à terre, se place à la tête du corps de bataille, et ordonne à sir Thomas Erpingham de donner le signal en levant son bâton de commandement : toute la ligne anglaise jette alors un grand cri, et marche à l'ennemi. Henri l'arrête à une certaine distance, et ordonne à ses archers de planter les grands piquets qu'ils portent avec eux, et d'en former une palissade derrière laquelle ils seront à couvert de la cavalerie française. Ces archers, aussi honorés en Angleterre que ceux de France étaient peu considérés dans leur patrie, lancent une énorme quantité de flèches : chaque trait porte au milieu des Français si serrés et plutôt entassés dans un espace aussi étroit : l'avant-garde si maltraitée s'ébranle, et sans être arrêtée par les difficultés du terrain, couvert d'eau et de boue, se précipite sur les Anglais. Les hommes d'armes de la première ligne, à la tête de laquelle combattent le connétable, le duc d'Or-

léans et le duc de Bourbon, sont les seuls qui aient assez de liberté dans leurs mouvements pour lever le bras et frapper l'ennemi. Ils montrent tout ce que peut la valeur française; ils écartent les archers, renversent la palissade qui les défend, écrasent les ho [illegible] s qui veulent les soutenir, et peut-ét [illegible] remporté la victoire si les Français a [illegible] soumettre aux lois de l'obéissance [illegible] pline : mais au milieu de ses funest [illegible] le connétable avait eu une de ces [illegible] plus d'une fois décidé du sort des ba [illegible] t détaché Brebant et Saveuse, chacun avec cinq cents hommes d'armes; il leur avait ordonné de prendre l'ennemi en flanc par Azincourt et par un autre village : le plus grand nombre des guerriers de ces deux corps abandonnent leurs capitaines, et vont combattre à l'avant-garde, où ils augmentent l'embarras et la confusion. Trois cents seulement, fidèles à leur devoir, suivent le brave Saveuse; ils voient tomber leur chef, s'effraient et se sauvent au travers de l'avant-garde. Le désordre est au comble; l'épouvante suit ce désordre extrême; un grand nombre de Français perdent la tête, et se dispersent. La première ligne, le corps du comte de Vendôme et celui de Louis de Bourbon-Préaux continuent seuls de combattre. Henri montre aux Anglais ces deux corps et cette première ligne si lâchement abandonnés : ils s'élancent sur cette ligne si peu profonde, la percent, la culbutent,

la renversent, tuent ou font prisonniers et les princes et les chefs et les soldats.

Le centre n'avait pas encore combattu; il charge avec feu les Anglais, vainqueurs de l'avant-garde. Henri, suivi de quelques chevaliers, se jette au milieu des combattants : les Français et les Anglais admirent sa valeur. Il couvre de son bouclier Glocester, renversé par un coup de massue : deux fois il est près de succomber sous une hache d'armes; mais le désespoir des Anglais, à la vue des dangers qui menacent leur roi, redouble leur ardeur. Un grand nombre de Français meurent les armes à la main, d'autres prennent la fuite, plusieurs sont étouffés au milieu des combattants et des fuyards qui se serrent et s'entassent. Le duc d'Alençon indigné veut sauver la France, ou périr : il s'ouvre un chemin jusques au roi d'Angleterre, tue à ses côtés le duc d'York, porte un coup de sabre sur la tête du monarque, fracasse sa couronne, lève le bras pour porter un second coup plus terrible que le premier; mais, prévenu par Henri, tombe aux pieds de celui qu'il allait immoler, et meurt en laissant après lui une longue et glorieuse renommée.

L'arrière-garde pouvait encore disputer et peut-être arracher la victoire aux Anglais, accablés de fatigue; mais cette terreur panique, à laquelle les plus braves sont souvent ceux qui résistent le moins, avait saisi ce corps d'armée, qui se disperse sans combattre. Henri est maître du champ de

bataille : on vient lui apprendre que des Français, commandés, lui dit-on, par Robert de Bournonville, se sont jetés dans son camp et le pillent. Combien il va ternir sa gloire! il devient cruel : il ordonne qu'on passe au fil de l'épée presque tous les prison[illegible]

La bataille n[illegible]ré une heure, et plus de dix mille ho[illegible]nt reçu la mort. On compte parmi le[illegible] les hasards des combats le duc [illegible]luc de Brabant et le comte de Neve[illegible]uc de Bourgogne, le prince de Bour[illegible] le connétable, plusieurs autres chefs de[illegible]s illustres et un grand nombre de ces nobles sans frein qui, depuis tant d'années, remplissaient la France de carnage et de désolation. Cinq princes du sang, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, le comte d'Eu et le comte de Richemont, sont prisonniers de Henri.

Cette grande victoire ne fascine pas néanmoins les yeux de ce monarque; il ne se dissimule ni la nature de sa position, ni le petit nombre de ses guerriers, leurs fatigues, leurs maladies, leurs blessures, ni le grand nombre de Français qui, bientôt rougissant de leur terreur, reprenant toute leur bravoure, brûlant de laver leur honte dans le sang du vainqueur, peuvent revenir terribles, et lui faire sentir tout le poids de leurs lances redoutables; il remercie le ciel du succès si mémorable qu'il vient de remporter, et dès le

lendemain de la bataille d'Azincourt il reprend le chemin de Calais.

(1415) La division qui règne entre le dauphin et le duc de Bourgogne sauve Henri et son armée : le duc offre de marcher contre les Anglais; le dauphin le refuse, lui défend de s'approcher de Paris, et donne l'épée de connétable au comte d'Armagnac. Le génie du comte, son audace, sa dignité, la confiance que le dauphin lui accorde, le pouvoir de premier ministre, le placent à la tête des Orléanais, ou pour mieux dire du royaume; il ne désespère pas de rétablir les forces de la France, de triompher des Anglais et de soumettre Jean-sans-Peur.

Mais bientôt le dauphin cessa de vivre : il n'avait pas d'enfants; son titre passe à son frère Jean, duc de Touraine, qui résidait auprès de son beau-père Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande. Jean, devenu l'héritier du royaume, voulut que la France fût pacifiée et ne reconnût que son autorité ; il ordonna aux Orléanais et aux Bourguignons de mettre bas les armes : le duc de Bourgogne se retira dans ses états; mais le comte d'Armagnac non-seulement n'obéit pas au nouveau dauphin, mais encore résolut de lui disputer la régence s'il ne se déclarait pas contre les Bourguignons.

Sigismond de Luxembourg et de Bohème, roi de Germanie et empereur des Romains, vint à Paris dans l'intention de travailler à la paix entre

la France et l'Angleterre. Le dauphin Jean était absent, Charles VI en proie à sa maladie; Sigismond ne put rien obtenir du connétable d'Armagnac; l'empereur néanmoins, bien loin de renoncer à ses vues, imagina de passer en Angleterre; descendu de son vaisseau dans la chaloupe, il allait aborder au rivage anglais lorsque le duc de Glocester et quelques lords s'avancèrent dans la mer l'épée à la main, et arrêtèrent la chaloupe; Sigismond s'effraie. « Sire, lui dit Glocester, si » vous venez en Angleterre dans l'intention d'y » exercer quelque acte de souveraineté, j'ai ordre » de mon roi de m'opposer à votre débarque» ment. — Je ne viens que comme médiateur, » répondit Sigismond. A l'instant il fut reçu avec les marques du plus grand respect. Henri alla au devant de lui, le conduisit à Londres, le mena ensuite à Windsor, et l'y reçut chevalier de la Jarretière. Des conférences commencèrent ensuite, et Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande et beau-père du dauphin, y prit part avec l'empereur. Henri exigeait que la France cédât à l'Angleterre Harfleur et de plus toutes les villes abandonnées à Édouard III par le traité de Bretigny. Le connétable, aussi actif qu'habile capitaine, était parvenu par le moyen des arrangements qu'il avait pris avec les Génois et les Castillans, à réunir une flotte nombreuse, qui, sous les ordres du bâtard de Bourbon, du vicomte de Narbonne et de Robinet de Braquemont, tenait

les côtes d'Angleterre dans de vives alarmes. Le connétable, arrivé à Rouen, rassembla les troupes de différents quartiers, et investit par terre la ville de Harfleur, pendant que le bâtard d'Orléans la bloquait par mer. Henri se hâta de faire partir son frère le duc de Bedford, à la tête de vingt mille hommes et d'une flotte de quatre cents bâtiments. Les Français, malgré la plus valeureuse résistance, furent battus par le frère de Henri; le bâtard de Bourbon, opposant son courage à la fortune, rallia ses vaisseaux dans les ports de la Bretagne, et revint bloquer Harfleur, que le comte de Dorset, oncle de Henri, défendit avec constance. Le comte d'Huntingdon parut avec une nouvelle flotte anglaise; le bâtard de Bourbon l'attaqua avec furie; des capitaines étrangers l'abandonnèrent au milieu du combat : enveloppé de toutes parts, il tomba au pouvoir de l'ennemi, et le connétable leva le siége de Harfleur.

(1416) Quelle épouvantable conspiration avait été cependant machinée à Paris pendant l'absence du connétable par les partisans de Jean-sans-Peur! et quels horribles forfaits peuvent inspirer les préventions, les haines et le fanatisme, fruits empoisonnés des discordes civiles! Tous les Orléanistes devaient être égorgés; le roi, la reine et le chancelier renfermés; le duc de Berri et le roi de Sicile chargés de chaînes, montés sur des bœufs, promenés dans Paris, et ensuite massacrés. Le duc de Bourgogne avait envoyé aux chefs de ce com-

plot des lettres signées de sa main; mais on ne peut croire qu'il eût approuvé leurs infernales résolutions. Tout était prêt; le massacre devait commencer dans une heure: la femme d'un changeur surprend le secret de son mari, frémit, et va le révéler à Bureau de Dammartin, membre du conseil; la reine, les princes, le chancelier se réfugient dans le Louvre; Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris, rassemble des guerriers dont il est sûr, s'empare des halles, arrête les chefs du complot qui attendaient armés dans leurs maisons le signal du massacre: ils sont punis de mort, excepté Guillaume d'Orgemont, chanoine de Paris, que l'évêque réclame, et qui est renfermé dans un cachot pour le reste de ses jours; on ne nomme pas le duc de Bourgogne, mais un arrêt du parlement défend sous peine de mort d'enseigner les propositions criminelles de Jean Petit.

Peu de temps après le supplice des conjurés, le comte de Hainaut conduisit à Compiègne son gendre le dauphin; la reine s'était avancée jusques à Senlis avec Charles son second fils, comte de Ponthieu, et gendre du roi de Sicile. Le comte de Hainaut vint trouver la reine; d'assez longues conférences n'eurent aucun résultat; le comte de Hainaut revint à Compiègne, et y trouva le dauphin expirant. Dès que ce jeune prince eut cessé de vivre, son frère Charles prit le titre de dauphin; il n'avait que quinze ans, et perdit bientôt après son grand-oncle le duc de Berri.

Jean-sans-Peur aurait perdu tout espoir de reprendre les rênes du gouvernement s'il n'avait pas vu des germes de divisions entre la reine et les Orléanais. Isabelle et d'Armagnac ne cessaient de lutter secrètement l'un contre l'autre pour la puissance suprême; bientôt un événement inattendu suspendit pour quelque temps le pouvoir de la reine : les galanteries d'Isabelle l'avaient rendue depuis plusieurs années l'objet du mépris du peuple; on lui donnait les noms les plus outrageants; retirée au château de Vincennes, elle était accusée de s'y livrer sans réserve à ses coupables penchants.

Un chevalier nommé Bois-Bourdon, et maître d'hôtel de la reine, paraissait très-favorisé par cette princesse. La maladie du roi venait d'être suspendue de nouveau; le comte d'Armagnac, empressé de saisir une occasion de seconder ses projets ambitieux, le prévient des bruits qui courent sur la reine. Charles VI, transporté de colère, se rend à Vincennes; il rencontre Bois-Bourdon, qui venait de quitter Isabelle; Tanneguy du Châtel reçoit de Charles l'ordre d'arrêter Bois-Bourdon : on conduit le chevalier au Châtelet; on l'applique à la question; il avoue son crime; on le renferme dans un sac de cuir; on le jette dans la rivière lorsque la nuit est venue : on écrit sur le sac, *laissez passer la justice du roi.* Quelque coupable qu'ait pu être Bois-Bourdon ,quel siècle que celui où l'on appelle *justice* une condamnation

clandestine à une mort horrible, sans l'intervention des juges naturels de l'accusé!

La reine est enlevée, conduite à Blois, et de là à Tours, où on la garde à vue. Le jeune dauphin se saisit des sommes d'argent et des bijoux déposés dans c [illegible] s par sa mère, qui lui voue une r [illegible]

L'autorité [illegible] n'a plus de rivale; mais combien e [illegible] ble! Il n'avait que peu de tro [illegible] le duc de Bourgogne avait fait u [illegible] levées considérables; il s'appro [illegible] ent de Paris, malgré les ordres que le jeune dauphin lui envoyait de la part du roi. Le connétable, obligé de pourvoir à des dépenses sans cesse renaissantes, doublait, triplait les impôts sans aucun consentement des états généraux qu'il n'osait convoquer, et faisait exiger avec rigueur le paiement de ces contributions illégales; le duc faisait publier que les villes qui lui ouvriraient leurs portes seraient exemptes d'impôts pendant un temps plus ou moins long. Le connétable n'avait ni le nom de régent ni aucun autre titre légal pour exercer l'autorité souveraine au nom du roi malade, ou, comme on disait alors, *occupé;* le duc de Bourgogne était prince du sang et le premier pair de France; mais, indépendamment d'un ennemi aussi redoutable que Jean-sans-Peur, le comte d'Armagnac avait à combattre les puissantes armées du roi d'Angleterre.

Henri V avait obtenu de son parlement, pour faire la guerre à la France, ou plutôt pour conquérir ce royaume, non-seulement deux dixièmes et deux cinquantièmes des revenus, mais encore des indemnités pour ceux qui lui avanceraient l'argent dont il aurait besoin; il avait d'ailleurs engagé des effets précieux, ses joyaux et même sa couronne; il avait fait renfermer dans le château de Pontefract le duc d'Orléans, le comte d'Eu, le comte de Vendôme, et le duc de Bourbon, qui était revenu en Angleterre d'après la parole qu'il avait donnée, après avoir fait un séjour inutile à la cour de France, où il devait travailler à la paix; il avait nommé son frère le duc de Bedford régent du royaume. Embarqué avec vingt mille hommes vers la fin de juillet, il était descendu en Normandie et s'était emparé du château de Toucques et de celui de Dampierre.

La ville de Caen lui opposa une vigoureuse résistance; mais la mine ayant renversé les murs en deux endroits, la place fut prise d'assaut, et par un ordre cruel et barbare du vainqueur, plusieurs habitants furent passés au fil de l'épée.

La citadelle fut battue si vivement par l'artillerie de Henri que la garnison fut obligée de capituler. Le monarque anglais prit ensuite Bayeux, Lisieux, Argentan, Séez, et Alençon, où il fit trêve avec le duc de Bretagne, et avec la veuve du roi de Sicile, tutrice de son fils Louis, duc d'Anjou et du Maine.

(1417) Isabelle cependant crut devoir faire céder à la nécessité le ressentiment qu'elle avait conservé contre le duc de Bourgogne, depuis l'assassinat du duc d'Orléans, qu'elle avait tant aimé : elle lui envoya des agents ; elle lui proposa de se réunir à elle co [illegible] ennemis communs. Le duc, acceptant [illegible] association désirée par la reine, partit de [illegible] à la tête d'un corps de cavalerie d'élite, [illegible] ès de Tours, à l'abbaye de Marmoutier, [illegible] son arrangement avec Isabelle ne f [illegible] con [illegible] dauphin ni du connétable, y trouv [illegible] i s'y était rendue sous le prétexte d'un acte [illegible] évotion, et l'emmena à Chartres, et de là à Troyes, où elle déclara le roi prisonnier du dauphin et du comte d'Armagnac, prit le titre de régente, et établit un parlement.

Le connétable apprenait chaque jour que le nombre des partisans du duc de Bourgogne ne cessait de s'accroître dans la capitale ; la haine et l'esprit du siècle trompèrent son génie ; il eut recours, pour maintenir sa puissance, à ces horribles moyens que les tyrans n'ont jamais employés sans creuser leur tombeau ; il voulut commander par la terreur ; il exila, emprisonna ou fit mettre à mort ceux qui étaient convaincus ou seulement soupçonnés d'attachement au duc de Bourgogne. Une commission prononçait sur leur sort ; le silence effrayant de la consternation régnait dans la capitale ; mais quelle rage secrète

inspiraient les noms seuls du connétable et de son tribunal de sang!

Le roi d'Angleterre poursuivait ses conquêtes dans la Normandie; la France divisée paraissait près de sa ruine. Les légats du nouveau pape, Martin V, obtinrent que des négociations fussent ouvertes entre les députés du conseil du roi, agissants au nom du dauphin, et la reine aidée du duc de Bourgogne : le comte d'Armagnac ne voulut jamais consentir à voir la reine et le duc entrer dans le conseil.

Cette résistance à la paix courrouça le peuple de Paris; les alarmes du connétable augmentèrent, et sa tyrannie s'accrut avec ses alarmes : les défenses de s'assembler, les vexations, l'espionnage, les exils, les emprisonnements, les emprunts forcés, les enlèvements des sommes consignées, les promesses fallacieuses de restitutions et de remplacements furent renouvelés plus que jamais : et le connétable devint si détesté qu'on lui supposa l'intention épouvantable de se défaire de tous ses ennemis par un massacre général, et de faire frapper des médailles de plomb propres à servir de sauvegarde à ceux qui ne seraient pas proscrits.

(1418) Le terme de tant d'horreurs était arrivé; mais quels forfaits nouveaux vont ensanglanter cette malheureuse France livrée aux lances de l'étranger et à la hache parricide de deux factions rivales dont le premier crime a été d'usurper le

pouvoir des états et d'enchaîner le patriotisme des vrais amis de leur pays!

Périnet Leclerc, fils d'un marchand de fer *quartinier*, c'est-à-dire magistrat d'un quartier de Paris, avait été insulté par un domestique d'un Armagnac; il avait e[illegible] sa plainte : irrité de cette injustice, [illegible] usieurs Bourguignons de ses amis, c[illegible] eux un plan de révolte et en fait part à [illegible] partisan de Jean-sans-Peur, et comm[illegible]toise ; toutes les mesures sont arrê[illegible]ccès de l'insurrection : Périnet prend [illegible]t du lit de son père, plongé dans un [illegible]neil, les clefs d'une des portes de la capitale, et introduit dans la ville L'Ile Adam, Gui de Bar, le sire de Chatelux et un corps de troupes bourguignonnes; ils vont en silence jusques au petit Châtelet, où ils trouvent les amis de Périnet : ils s'avancent alors en criant : *La paix ! la paix ! vive Bourgogne !* les habitants de Paris se réveillent, se répandent dans les rues; de tous les côtés on crie : *La paix ! vive Bourgogne !* On enfonce les portes de l'hôtel Saint-Paul. Le roi était retombé dans sa maladie; on l'oblige néanmoins à monter à cheval, et à paraître approuver, par sa présence, le grand changement qui s'opère. On arrête le connétable, le chancelier, les membres du conseil, ceux des cours souveraines, et un si grand nombre de seigneurs, de prélats et d'autres citoyens que les prisons ordinaires ne sont pas assez grandes pour les contenir tous.

Dès les premiers cris Tanneguy du Châtel avait enlevé le dauphin de son lit, l'avait enveloppé dans un de ses draps et l'avait emporté à la Bastille ; dès que le jour paraît il le conduit à Melun, revient vers Paris, accompagné de plusieurs guerriers, croit surprendre les Bourguignons au milieu du désordre de la révolution, attaque un faubourg, y pénètre, y soutient un rude combat, mais est obligé de se retirer.

Cette attaque irrite une populace d'autant plus dangereuse que son ignorance la livre en proie à toutes les passions ; mais la fureur du peuple est au comble lorsqu'il entend lire une lettre de la reine qui déclare que ni elle ni le duc de Bourgogne ne reviendront point à Paris tant qu'il ne sera pas purgé des Armagnacs. Le 12 juin, jour à jamais exécrable, les Bourguignons assomment les Orléanais, leurs pères, leurs femmes, leurs enfants; on se porte aux prisons; on égorge les gardes qui veulent résister; on massacre les détenus ; les prisonniers du grand Châtelet paraissent vouloir se défendre ; on les oblige à se précipiter sur les piques de leurs bourreaux; la cour du palais est inondée du sang du connétable, du chancelier, d'un grand nombre d'évêques, de seigneurs, de magistrats, de notables bourgeois; on traîne dans les places publiques leurs membres palpitants ; et dans cet affreux désordre combien la haine marque du sceau de la mort des

ennemis personnels aussi dévoués au parti bourguignon que leurs atroces assassins !

La reine et le duc de Bourgogne entrent en pompe dans cette ville infortunée que leurs satellites ont couverte de cadavres : des cris de joie féroce sont les dignes acclamations de ce triomphe barbare.

Des lettres patentes données au nom du roi, et de l'avis de la reine et du duc, déclarent toutes les places de magistrature vacantes dans le royaume, et renouvellent le parlement, la chambre des comptes et la maison du monarque ; mais quelle affreuse perfidie va succéder à cet acte arbitraire, et mettre le comble aux crimes du duc de Bourgogne !

Des troupes de Jean-sans-Peur, distribuées autour de Paris ; empêchent d'y porter les vivres nécessaires aux habitants ; la famine se fait sentir dans la capitale : le duc persuade au peuple que les Orléanais sont la cause du fléau qu'il a ordonné ; la fureur de la populace redouble, comme il l'avait prévu, contre ceux qu'il veut perdre ; les massacres de ces Orléanais qu'il déteste recommencent dans tous les quartiers de la capitale.

Plusieurs de ceux dont le duc avait juré la perte étaient dans les prisons de Vincennes ; on demande qu'on les mène à Paris : des Cabochiens placés sur la route les immolent à leur rage ; des Bourguignons du plus haut rang les encoura-

gent; le bourreau est à la tête des assassins, et l'indigne Jean s'entretient avec lui et lui frappe dans la main.

Quelques-uns de ces scélérats demandèrent d'aller combattre des partis orléanais qui s'étaient approchés de la capitale; ils furent battus : ils accusèrent leurs chefs de trahison; ils leur donnèrent la mort. On a écrit que le duc de Bourgogne avait suscité ce tumulte pour se débarrasser de chefs qu'il commençait à redouter; mais bientôt ses alarmes augmentèrent, et il résolut de briser les infâmes instruments qu'il avait employés : il fit sortir de Paris six mille de ces dangereux satellites; ils furent mis en déroute; il leur fit fermer les portes de la ville; les troupes bourguignonnes elles-mêmes avaient reçu du duc l'ordre de les poursuivre : elles leur donnèrent la chasse comme à des bêtes fauves. Jean ordonna en même temps que ce bourreau dont il n'avait pas craint de toucher la main fût exécuté au milieu des halles; la populace, passant de la frénésie à la terreur, ne fit entendre aucun murmure.

Le dauphin s'était retiré à Poitiers; les magistrats échappés à la hache ou à la massue des Bourguignons de la capitale s'étaient réfugiés autour de lui; ils s'y réunirent en parlement, et le dauphin nomma un chancelier.

La reine et le duc, effrayés des progrès du roi d'Angleterre, désirèrent d'attirer à eux le dauphin et de le voir revenir dans la capitale; ils lui adres-

…nnemis personnels aussi dévoués a…
…guignon que leurs atroces assassin…
La reine et le duc de Bourgo…
pompe dans cette ville infortu…
tellites ont couverte de cadavre…
féroce sont les dignes acclama…
barbare.

Des lettres patentes d… et de l'avis de la reine et… les places de magistratur… et renouvellent le p… comptes et la maiso… … d'Albret affreuse perfidie v… …e avaient cru, et mettre le com… …ie, devoir conclure gogne ! … …eterre : ce résultat d'un

Des troupe… …uneste à la France ; la trève tour de Par… …etirer ses troupes de la Guienne nécessaires … armée de Normandie encore plus dans la c… les Orl… donné …urs avait capitulé ; le Pont de l'Arche il l'a… …ndu ; le monarque anglais résolut d'atta- ma… …a capitale de cette Normandie qu'il venait m… …onquérir presque tout entière : cette place …a fortifiée était défendue par quatre mille …mmes de troupes régulières et sept mille ci- …yens bien armés : elle fut investie de tous les …ôtés ; plusieurs sorties des assiégés furent repous- …sées ; les lignes de circonvallation furent resser- …rées ; les braves Rouennais, n'ayant plus de commu-

la Seine, commencèrent à éprouver
disette; des députés de la ville as-
néanmoins jusque au duc de
èrent le secours de ses armes.
ient pu aisément faire le-
Henri jusque dans ses
yaume le plus puis-
de Bourgogne s'a-
malheureux roi :
rléanais, depuis
mençait à voir avec
que Henri, près d'arriver
s au milieu de sa patrie, et du
il était le premier pair; mais il
ler plus loin que les rives de la rivière
ain.

Les Rouennais implorèrent le dauphin : ce prince n'avait que seize ans; ses troupes étaient peu nombreuses; il n'espéra pas de pouvoir contraindre le roi d'Angleterre à renoncer au siége de la capitale de la Normandie : il eut recours à une négociation. Des plénipotentiaires de France et d'Angleterre se réunirent à Alençon et ensuite au Pont de l'Arche; des propositions furent faites ou discutées par des agents du dauphin et des agents du duc de Bourgogne : aucun arrangement ne fut arrêté; on convint de se réunir de nouveau à Louviers.

Pendant ces conférences d'autant plus inutiles que les envoyés du duc et ceux du dauphin étaient bien loin d'agir comme des ministres de la même

sèrent des députés. Tous ceux qui entouraient le jeune monarque avaient à reprocher au duc et à la reine la mort d'un proche ou d'un ami; ils ne prévirent qu'avec horreur leur retour et celui du dauphin sur le théâtre de tant de crimes : ils montrèrent à Charles, c ... pitale asservie, la mort ou la captivité; le ... hésita. La reine et le duc lui envoyèrent sa ... e Marie d'Anjou, fille du roi de Sicile; mais les ... tances de la dauphine furent inutiles : le con ... prince l'emporta, et Charles déclara ... pas dans la capitale tant qu'elle ... sin de son oncle.

Le nouveau ... gnac, le sire d'Albret et les autres seigneurs de la Guienne avaient cru, après le massacre du connétable, devoir conclure une trève avec le roi d'Angleterre : ce résultat d'un grand forfait fut bien funeste à la France; la trève permit à Henri de retirer ses troupes de la Guienne et de rendre son armée de Normandie encore plus redoutable.

Cherbourg avait capitulé; le Pont de l'Arche s'était rendu; le monarque anglais résolut d'attaquer la capitale de cette Normandie qu'il venait de conquérir presque tout entière : cette place bien fortifiée était défendue par quatre mille hommes de troupes régulières et sept mille citoyens bien armés : elle fut investie de tous les côtés; plusieurs sorties des assiégés furent repoussées; les lignes de circonvallation furent resserrées; les braves Rouennais, n'ayant plus de commu-

nication avec la Seine, commencèrent à éprouver les maux de la disette; des députés de la ville assiégée parvinrent néanmoins jusque au duc de Bourgogne, et réclamèrent le secours de ses armes. Les Français réunis auraient pu aisément faire lever le siége, et repousser Henri jusque dans ses vaisseaux; mais que peut le royaume le plus puissant lorsqu'il est divisé? Le duc de Bourgogne s'avança jusques à Beauvais avec le malheureux roi: se croyant assez fort contre les Orléanais, depuis les massacres de Paris, il commençait à voir avec peine un monarque tel que Henri, près d'arriver en vainqueur jusques au milieu de sa patrie, et du royaume dont il était le premier pair; mais il n'osa pas aller plus loin que les rives de la rivière de Thérain.

Les Rouennais implorèrent le dauphin: ce prince n'avait que seize ans; ses troupes étaient peu nombreuses; il n'espéra pas de pouvoir contraindre le roi d'Angleterre à renoncer au siége de la capitale de la Normandie: il eut recours à une négociation. Des plénipotentiaires de France et d'Angleterre se réunirent à Alençon et ensuite au Pont de l'Arche; des propositions furent faites ou discutées par des agents du dauphin et des agents du duc de Bourgogne: aucun arrangement ne fut arrêté; on convint de se réunir de nouveau à Louviers.

Pendant ces conférences d'autant plus inutiles que les envoyés du duc et ceux du dauphin étaient bien loin d'agir comme des ministres de la même

puissance, et que Henri V, ne connaissant que trop l'état déplorable où la France était réduite, avait la plus grande espérance d'en réunir la couronne à celle d'Angleterre, les habitants de Rouen avaient ait la plus belle défense; ils avaient supporté avec tte terrible; il ne leur restait ce, et le mois de janvier était arrivé avaient mis hors de la ville près de vin mmes, femmes ou enfants; ur les avait fait renvoyer; une extensi règles rigoureuses de la guerre par Henri jusque sous les murs e ı ils périssent de faim et de froid. Les assiégés, poussés par le désespoir, se décident à faire une sortie générale : ils se feront un passage au travers des lignes des Anglais; dix mille hommes doivent ouvrir la marche. Le pont se baisse : deux mille hommes sont déjà passés; le pont se brise; les deux mille ne peuvent ni être secourus, ni rentrer dans la ville; ils se jettent en fureur sur les assiégeants; le nombre les accable; ils sont taillés en pièces : les huit mille hommes qui n'ont pu les joindre sortent par une autre porte et se précipitent sur les Anglais; le plus grand nombre est immolé; les autres parviennent à s'échapper. Cinquante mille habitants avaient péri par le fer, la famine ou les maladies; ceux qui n'ont pu suivre les dix mille demandent une capitulation; Henri la leur refuse. « Que vos concitoyens se rendent à discrétion,

» dit-il aux députés. — Ne prouvez plus votre » cruauté en les affamant, répondent-ils; mon» trez votre valeur en les prenant d'assaut. » L'inflexibilité du monarque anglais exalte le courage des malheureux Rouennais; ils vont miner une grande partie de leurs remparts; ils sortiront tous par cette énorme brèche; ils périront sous les lances anglaises, ou ils conquerront leur liberté.

Henri apprend leur admirable résolution; il leur propose des conditions qu'ils acceptent; il entre dans la ville en triomphe, laisse dépouiller la valeureuse garnison, et, par une cruauté inconcevable, fait mettre à mort le maire de Rouen, Alain Blanchard, qui venait de s'immortaliser en défendant ses concitoyens.

C'est couvert du sang de ce brave qu'il se déclare souverain de la Normandie, qu'il établit une cour de l'échiquier, une chambre des finances, une cour des monnaies, et qu'il paraît chercher à gagner l'affection des Normands indignés en abolissant la gabelle et en rendant aux citoyens la jouissance de leurs anciens priviléges. Quel contraste! il peint le quatorzième siècle.

La prise de Rouen répandit la consternation parmi les Français. La reine et le duc de Bourgogne proposèrent une entrevue au vainqueur; elle eut lieu dans le parc de Meulan : on y avait invité le dauphin; il y envoya Tannegui du Châtel. Isabelle y conduisit sa fille la jeune princesse Catherine : Henri parut très-épris de la beauté de la princesse;

Isabelle crut pouvoir profiter de la passion du monarque anglais; Henri s'en irrita. « Beau cousin, » dit-il au duc de Bourgogne, j'obtiendrai ce que » j'ai demandé, ou je vous chasserai du royaume » de France vous et votre roi. — Nous trouverons » le moyen, lui répondit le duc, de lasser auparavant votre majesté. » Henri demanda alors de posséder la Normandie et tout ce qui avait été cédé à Édouard III par le traité de Bretigny, en toute souveraineté, et sans être tenu à aucun hommage : il consentait à renoncer à la couronne de France. Le duc parut n'être pas éloigné d'accepter ces conditions; mais, effrayé des malheurs qui menaçaient la France et qui ne pouvaient être écartés que par la réunion de tous les partis, il résolut de faire sa paix avec le dauphin. Le jeune Charles était trop alarmé des progrès de la négociation pour se refuser plus long-temps à se réconcilier avec le duc; ils se rencontrèrent à Poilly-le-Fort, entre Melun et Corbeil, s'embrassèrent, signèrent un traité, convinrent d'une amnistie, promirent de s'aimer comme frères et de résister ensemble aux entreprises des Anglais, si dangereux ennemis du royaume. Le parlement de Paris enregistra le traité; les Parisiens firent des feux de joie : les propositions du roi d'Angleterre furent rejetées, et l'on rompit les conférences de Meulan.

Combien la situation de Henri aurait été critique si toutes les troupes françaises s'étaient

réunies contre lui! Les Anglais étaient fatigués d'une guerre qui épuisait la Grande-Bretagne d'hommes et d'argent; leur parlement paraissait ne vouloir plus envoyer ni des soldats ni des subsides. Les rois de Castille et d'Aragon, alliés du dauphin, étaient entrés dans le Béarn, l'avaient ravagé, et menaçaient d'assiéger Bayonne; une flotte castillane devait amener sur les rives de la France un corps d'Écossais levé pour le dauphin; les Flamands étaient prêts à marcher sous les enseignes du duc de Bourgogne, réconcilié avec l'héritier présomptif de la couronne de France.

Henri montra la force de son caractère; il ne modéra ni ses prétentions ni son activité : il avait pris Pontoise; il soumit Château-Gaillard, La Roche-Guyon, Aumerle, Mont-Joie, Saint-Germain, Meulan, et un corps d'armée commandé par son frère le duc de Clarence s'avança vers Paris (1410).

Le dauphin et le duc de Bourgogne s'étaient promis à Poilly-le-Fort d'avoir une nouvelle conférence à Montereau-Faut-Yonne; la ville était occupée par des troupes du dauphin, et des guerriers du duc occupaient le château : l'entrevue devait avoir lieu le 18 du mois d'août; le duc désira de la renvoyer au 26 du même mois, et ensuite au 12 septembre. Les historiens ont beaucoup parlé de ses hésitations et de ses inquiétudes; il demandait souvent l'avis des gens de son conseil; on a même écrit qu'il avait consulté des devins au sujet de cette entrevue qu'il redoutait. Les pressentiments d'un

crime sont les remords de ceux qui ont commis de grands forfaits.

Le 12 septembre arrive : l'inquiétude du duc de Bourgogne augmente ; il ne sait s'il ne renverra pas encore la conférence ; la dame de Giac, qu'il aime et qui a [illegible] empire sur son esprit, le détermine a [illegible]ler. « Allons, dit-il, *où* » il plaira à [illegible] onduire; je ne veux pas » qu'on me repr[illegible]r rompu la paix par ma » lâcheté. » O[illegible]uit un salon précédé de deux barr[illegible] qui conduisait du château à la [illegible]nd du château accompagné de dix seign[illegible]l avait choisis, et parmi lesquels étaient le comte de Saint-Pol, Jean de Luxembourg, Archambaud de Foix, seigneur de Noailles, Jean de La Trémouille, Pierre de Beaufremont, grand prieur de France, Pierre de Giac, Jean et Antoine de Toulongeon, parvient au pont, passe les barrières, voit qu'on les referme derrière lui, s'appuie, suivant plusieurs historiens, sur l'épaule de Tanneguy du Châtel, qui était allé au-devant de lui, dit tout haut : *Voici en qui je me fie*, arrive au dauphin et met un genou en terre : il parle avec arrogance selon Juvénal des Ursins. Archambaud de Foix fait un geste qui paraît menacer le dauphin ; Tanneguy du Châtel enlève le jeune prince ; ceux qui environnaient Charles se jettent sur le duc. A peine, suivant d'autres historiens, le duc de Bourgogne a-t-il salué respectueusement le dauphin, qui le prend par la

main, qu'on décharge sur sa tête un grand coup d'épée; Tanneguy du Châtel ou un autre seigneur de la suite de Charles le frappe avec sa hache d'armes; un troisième lui enfonce son épée dans le corps : le duc expire; le dauphin s'évanouit; on l'emporte; Archambaud de Foix tue un des seigneurs de Charles, s'élance par-dessus les barrières et se sauve; les autres seigneurs bourguignons sont frappés de terreur et pris sans résistance.

Quel qu'ait été l'auteur du meurtre, que cet attentat ait été lâchement prémédité ou produit par une affreuse erreur et une violence imprévue; que Tanneguy du Châtel ou tout autre ait porté le coup mortel, quels nouveaux malheurs ont été dus à cet assassinat! Le duc de Bourgogne était coupable de bien grands forfaits; mais sa tête ne devait tomber que sous le glaive de la justice et par un jugement de la cour des pairs : quand les crimes ne sont punis que par des crimes, l'état est violemment ébranlé.

Le dauphin, frappé de l'événement terrible dont il vient d'être témoin, ne prend aucune de ces grandes mesures sans lesquelles les malheurs publics deviennent de plus en plus funestes. La civilisation était si peu avancée, et les communications étaient si difficiles, que les habitants de Troyes n'apprennent qu'au bout de quatre jours l'assassinat commis à Montereau. Le dauphin n'a pas pensé à y surprendre le conseil du duc, et à

délivrer des mains des Bourguignons la personne du roi; les conseillers du monarque et presque tous les magistrats de la capitale et d'une grande partie du royaume, créatures de Jean-sans-Peur, croient de leur intérêt de soutenir le parti auquel ils doivent leu [illegible] reine, qui haïssait son fils, se livre [illegible] lésir de la vengeance; ils publient co [illegible] hin, et au nom de l'infortuné Cha [illegible] roclamations les plus outrageantes, [illegible] t d'autant plus d'avoir été le complice [illegible] u'il garde auprès de lui Tanneguy du [illegible] et Jean Louvet, regardés par les Bou [illegible] comme les meurtriers de Jean-sans-Peur, et qu'il protégeait publiquement la dame de Giac et son mari, soupçonnés de trahison envers le duc : une grande partie de la France partage les sentiments de la reine. Et dans combien de temples on voit les Français accourir assister en larmes à des services solennels, écouter avec avidité des oraisons funèbres, comme si l'on avait perdu le sauveur de la patrie!

Philippe de Bourgogne, dit *le Bon,* comte de Charolais, était à Gand lorsqu'il apprit l'assassinat du duc. Un grand nombre de seigneurs l'environnaient. « Mes amis, leur dit-il, il faut m'aider » à punir le meurtrier de mon père; » et passant dans l'appartement de sa femme, fille de Charles VI, « Madame Michelle, s'écria-t-il, mon père vient » d'être tué par votre frère. » Il voulut qu'on célébrât les obsèques du duc dans l'église de Saint

Vaast d'Arras : cinq évêques et vingt-quatre abbés y assistèrent. Le P. Fleur, dominicain, prêcha l'oraison funèbre : quels nobles et pieux sentiments il exprima dans ce discours si remarquable au milieu des horreurs de la guerre civile, des haines inflexibles et du délire des partis ! Philippe était présent, le P. Fleur, du haut de la chaire évangélique, rappelle ces paroles des livres saints : *Laisse-moi la vengeance, et je te rendrai justice.* Usant de toute l'influence de son ministère auguste, il ose conseiller à Philippe de sacrifier son ressentiment. Philippe est ému : le prédicateur, aussi patriote que pieux, va l'emporter, et combien de calamités la généreuse résolution que Philippe-le-Bon est sur le point de prendre aurait peut-être écartées de la France ! Mais les courtisans, trop peu dignes de partager les saintes maximes de l'orateur, trop ambitieux pour ne pas désirer de nouveaux troubles, trop peu éclairés pour en prévoir toutes les suites, maintinrent le nouveau duc de Bourgogne dans sa première résolution. Il embrassa le parti d'Isabelle, et lui envoya un corps de troupes pour défendre la ville de Troyes (1419).

Le dauphin avait laissé s'échapper l'occasion d'attaquer cette ville ; il se retira au-delà de la Loire.

Bientôt des députés de Paris et des principales villes du royaume se réunirent à Arras auprès du duc de Bourgogne, auquel la reine, en son nom et

au nom de Charles VI, envoya les pouvoirs les plus étendus. Des plénipotentiaires anglais s'y rendirent : on y posa les bases d'un infâme traité ; il y fut convenu que Henri V épouserait la princesse Catherine, que Charles VI régnerait jusques à sa mort sous la r[illegible]Ienri, et qu'ensuite la couronne de [illegible]tiendrait au roi d'Angleterre et à ses n[illegible]

Toutes les idée[illegible] si confondues, les esprits si troublés, l[illegible] si abattues par le malheur, les lois fo[illegible]s si oubliées, les droits de la nation si [illegible] les intérêts particuliers si préférés à ceu[illegible]atrie, que les députés des villes ne rougirent pas de traiter avec le nouveau monarque, pour la conservation de leurs priviléges. Le duc de Bourgogne, séduit par de lâches conseils, égaré par la douleur, et voulant venger son père, abandonna pour de faibles avantages l'éminente dignité de prince du sang de France, le droit de commander peut-être un jour à une nation si fameuse et si digne de sa renommée, l'honneur de sa famille, les lois de son pays, la gloire et la prospérité de sa patrie ; et les parties contractantes s'engagèrent à réunir toutes leurs forces pour soumettre au joug si humiliant de l'étranger les contrées françaises qu'elles avaient l'audace de traiter de rebelles, parce qu'elles étaient restées fidèles à leur pays, à leurs devoirs, à l'héritier légitime du trône.

Peu de temps après, le duc de Bourgogne et

Henri V arrivèrent à Troyes, où étaient cette Isabelle si digne de l'exécration publique, et l'infortuné Charles, que sa raison avait abandonné de nouveau. On ajouta à la convention d'Arras que la couronne de France serait *indivisément* unie à celle d'Angleterre. La reine et le duc de Bourgogne signèrent le traité, et Henri épousa Catherine.

Combien la conduite des princes de la maison de Bourbon aurait dû faire rougir le duc de Bourgogne ! Ils se dévouèrent en héros à la cause du dauphin, ou plutôt à celle de la France. Le comte de Vendôme paya une rançon de cent mille écus, somme énorme relativement à sa fortune, pour pouvoir se consacrer de nouveau à la défense de la patrie si indignement trahie. Le comte de Clermont, le plus riche et le plus puissant des grands vassaux, après le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne, vint offrir au dauphin sa vie et tout ce qu'il possédait.

Ce fut avec ce prince que le dauphin alla vers le midi de la France, à la tête de dix ou douze mille hommes. Le comte de Foix avait chassé du Languedoc le prince d'Orange, un des généraux du duc de Bourgogne. Mais les villes de Sommières, de Nîmes, de Pont-Saint-Esprit et d'Aigues-Mortes étaient entre les mains des Bourguignons. L'arrivée du dauphin remplit de joie les Languedociens : ils s'attachèrent à lui ; leurs têtes s'exaltèrent ; ils

jurèrent de défendre le prince, la France et ses lois.

Ils offrirent au dauphin deux cent mille francs : il réduisit Nîmes et le Pont-Saint-Esprit, et ce fut lorsqu'il était sur le point d'attaquer Sommières qu'ayant appris le funeste traité de Troyes, et voulant revenir [illegible] es de la Seine, combattre pour sa p[illegible] père et sa couronne, il donna au comte [illegible] mont le gouvernement du Languedoc.

Henri V av[illegible] et Montereau-Faut-Yonne : il for[illegible] Melun. La place était défendue par [illegible] bazan et le prince de Bourbon-Préa[illegible] s hommes d'armes en formaient la garnison ; tous les habitants avaient voulu combattre avec eux. Henri avait sous ses ordres sa propre armée, celle de Charles VI et celle du duc de Bourgogne. Les attaques se succédaient sans relâche; mais avec quel courage et quelle constance les assiégés se défendaient ! A peine une brèche était-elle faite qu'ils l'avaient réparée : ils ne cessaient d'attaquer les Anglais dans les lignes. Henri employait des mines : ils y opposaient des contre-mines faites avec art. Bientôt on ne combattit qu'à la lueur des torches dans des souterrains, et pour ainsi dire sur des volcans. Le roi d'Angleterre et Barbazan créèrent des *chevaliers des mines* : on fit des prodiges de valeur dans ces terribles cavités. Les instruments militaires y retentirent, et le monarque anglais et le duc de Bourgogne,

oubliant leurs devoirs de général, s'y battirent souvent corps à corps et en preux chevaliers contre Barbazan et le prince de Bourbon.

Le siége néanmoins durait toujours : Henri voulut qu'on traînât le roi malade sous les remparts de la ville. On somma les assiégés d'ouvrir leurs portes à leur souverain. « Nous recevrons avec » joie notre roi, répondirent-ils, mais jamais l'en- » nemi de l'état. » Malheureusement les magasins de la ville n'avaient renfermé de vivres que pour trois mois. La famine survint dans la place, et des maladies contagieuses firent périr plus de monde que le fer et le feu des Anglais. Les assiégés bravaient la faim et les maux, comme ils avaient bravé les explosions des mines; ils espéraient dans le dauphin.

Charles arriva en effet avec quinze mille combattants : les lignes des Anglais parurent inattaquables; il se retira en gémissant sur le sort des braves assiégés. Les maladies si dangereuses qui ravageaient la ville pénétrèrent dans le camp des Anglais : la mort y frappa un grand nombre de victimes; le duc de Bourgogne fit venir un corps d'armée qu'il avait en Picardie. Les assiégés, en voyant arriver ces guerriers, crurent que le dauphin revenait à leur secours; ils préparèrent une sortie générale. Quelle douleur navra leurs âmes lorsqu'ils reconnurent leur erreur !

La moitié de la garnison et des habitants aurait péri. Barbazan et Préaux demandèrent à ca-

[redacted]

pituler. « Qu'ils se rendent à discrétion, répondit » Henri.—Nous nous ensevelirons plutôt sous les » débris de nos maisons, » s'écrièrent les habitants si dignes d'une gloire immortelle. Henri craignit les effets de leur héroïque désespoir : il promit de laisser la vie, la liberté et l[illegible]s biens aux habitants et à la garnison qui serai[illegible]armée, et s'engagerait à ne servir ni contre lui [illegible] contre Charles VI. Il n'excepta que les assassin[illegible] le Jean-sans-Peur : on lui livra douze otages, à la tête desquels étaient Barbazan et Bo[illegible]x. On avait accusé injustement Bar[illegible] été complice de l'assassinat du du[illegible]gne. Henri, saisissant avec avidité ce bruit calomnieux, voulait faire tomber sa tête. « J'ai combattu contre lui en com» bat singulier, dit Barbazan; je suis son frère d'ar» mes. » Henri n'osa pas attenter à ses jours : les lois de la chevalerie firent plus que la justice, et l'emportèrent sur sa dureté. Mais, bien loin de témoigner aux deux illustres chefs qui avaient si bien secondé le courage et la fidélité des habitants de Melun tout ce que leur gloire aurait dû inspirer, il ordonna qu'on enfermât Préaux à la Bastille, et Barbazan dans un château de la Normandie.

Le vainqueur de Melun conduisit à Paris Charles VI son prisonnier, et toute la cour de ce monarque si digne de pitié; les Parisiens eurent la lâcheté de lui donner des fêtes; ils lui présentèrent des présents d'honneur : il les reçut avec une sorte de dédain; ce n'était pas à lui de les punir

de leur bassesse et de leur infidélité. Naturellement impérieux, et ne tempérant par aucun sentiment généreux la fierté que les succès ne donnent que trop souvent aux âmes peu élevées, il traita les plus grands seigneurs de France, les pairs même et le duc de Bourgogne avec une indifférence hautaine qui ressemblait au mépris; le prince d'Orange, blessé de ses manières qu'il avait regardées comme des outrages, n'avait voulu ni reconnaître le traité de Troyes ni laisser ses troupes particulières dans les lignes de Melun. Henri, aussi avide de pouvoir que dédaigneux, ne laissa au duc de Bourgogne ni à la reine Isabelle aucune part dans l'administration des affaires; il surprit Vincennes, s'empara de plusieurs autres forteresses, se rendit maître de la Bastille, ôta le gouvernement de Paris au comte de Saint-Pol, le donna au duc de Clarence, établit ses quartiers jusque dans le centre de la capitale, et voulut tenir dans le Louvre une cour nombreuse et magnifique, où Catherine, reine d'Angleterre, était entourée de tout l'éclat du trône, pendant que Charles VI était délaissé et qu'Isabelle elle-même, ne recevant des Anglais devenus ses maîtres que des hommages souvent insolemment ironiques, commençait à expier ses crimes.

On tint à l'hôtel Saint-Paul une assemblée à laquelle on osa donner le nom d'états généraux; on eut la honte d'y voir les princes du sang d'Angleterre y siéger avant le duc de Bourgogne, prince

du sang de France. Charles VI, dans un moment d'oubli de ses maux, parut dans l'assemblée; il témoigna le désir de voir confirmer par la sanction et l'autorité des états la paix qu'il avait, dit-il, conclue de sa propre volonté et pour l'avantage du royaume avec le roi d'Angleterre, son gendre. Les prétendus [illegible]x, profanant le nom qu'on avait vou[illegible]er, ordonnèrent que le traité de Troye[illegible]rvé comme une loi fondamentale, é[illegible] impôt sous le nom d'emprunt forcé [illegible]rent une refonte des monnaies qui de[illegible]passer dans le trésor royal le huitième [illegible] du royaume.

Une grande scène dramatique concertée par Henri avec Philippe succéda aux séances de l'assemblée ; le conseil du monarque et le parlement d'Isabelle ou plutôt une prétendue cour des pairs se réunirent dans le même hôtel de Saint-Paul ; le duc de Bourgogne se présenta en grand deuil ; il demanda justice contre les meurtriers de son père ; le dauphin fut cité ; on le jugea par contumace, et un arrêt déclara *Charles de Valois, jadis dauphin, et ses complices, criminels de lèse-majesté au premier chef, comme tels privés de toutes successions, honneurs et dignités, et leurs sujets et vassaux déliés de tout serment de fidélité.*

Peu de temps après, Henri laissa le commandement de son armée au duc de Clarence, alla montrer à ses compatriotes leur nouvelle reine, la belle

Catherine, et la fit couronner avec beaucoup de pompe à Westminster (1421).

Le dauphin parcourait les provinces que les Bourguignons n'avaient pas séduites; il avait avec lui l'aimable et belle Marie d'Anjou, son épouse, le comte de Vertus, frère du duc d'Orléans, et un grand nombre de chevaliers fidèles d'une valeur héroïque, parmi lesquels on voyait briller de tout l'éclat de la gloire militaire Étienne de La Hire et Jean Potron de Saintrailles; il n'avait pas vingt ans, mais il se montrait digne d'être leur roi par sa bonté, sa constance dans le malheur, son intrépidité dans les combats; il avait reçu six ou sept mille hommes d'Écosse; il avait repris plusieurs villes. L'Anjou, gouverné par sa belle-mère, la veuve du roi de Sicile, tutrice de ses enfants, lui était resté fidèle; le duc de Clarence était entré dans cette province à la tête de dix mille hommes; ayant appris que les Écossais étaient campés à Baugé ou dans les environs, d'une telle manière que leur avant-garde pouvait être battue avant que leur arrière-garde pût la secourir, il partit avec sa cavalerie, ordonna au comte de Salisbury de le suivre avec le reste de ses troupes, trouva un corps d'Écossais retranché dans un cimetière, les attaqua en vain, donna à leur général, le comte de Buchan, le temps de rassembler ses troupes, se précipita sur lui avec impétuosité, fit des prodiges de valeur; mais blessé au visage, fut assommé par le comte d'un coup de masse d'armes;

la cavalerie anglaise fut mise en déroute ; un grand nombre de soldats et d'officiers furent tués ou faits prisonniers ; le comte de Salisbury ne put que favoriser la retraite des fuyards et recouvrer le corps du duc de Clarence.

Le dauphin , r[illegible] connaissance , voulut qu'une compa[illegible] fût attachée à la garde de sa personn[illegible]

Le succès de I[illegible] vi de nouveaux avantages : les Bou[illegible] rent battus plusieurs fois dans le Po[illegible] re dispersa les troupes commandées [illegible] Vaudemont, et le fit prisonnier.

Le roi d'Angleterre vit que son retour en France devenait de jour en jour plus nécessaire ; le parlement anglais, en confirmant le traité de Troyes et en lui accordant un subside pour continuer la guerre contre le dauphin, lui avait présenté une adresse remarquable : il lui avait dit avec force que la conquête de la France deviendrait la ruine de l'Angleterre ; mais Henri était bien loin de vouloir renoncer à sa nouvelle couronne ; il parvint à conclure un traité qui enlevait à la France et donnait à l'Angleterre l'alliance importante de la république de Gênes si puissante par son commerce, ses flottes et ses richesses ; il engagea Jacques, roi d'Écosse, qu'il tenait toujours prisonnier, à commander aux Écossais de quitter le service du dauphin, et le comte de Buchan ayant répondu qu'il ne pouvait obéir aux ordres d'un roi captif, il

permit au roi Jacques de faire un voyage en Écosse pour y rompre l'alliance maintenue plus que jamais avec le dauphin par Murdoc, comte de Fife, qui avait succédé dans la régence d'Écosse, pendant la captivité du monarque, à son père le duc d'Albanie.

Il nomma alors son frère, le duc de Bedford, régent de la Grande-Bretagne, laissa en Angleterre la reine Catherine, qui était très-avancée dans sa grossesse, et s'embarqua pour le continent avec trente mille hommes, parmi lesquels on comptait un très-grand nombre d'archers. Le dauphin assiégeait dans Paris le duc d'Exeter, l'oncle de Henri; il leva le siége à l'approche de l'armée du roi d'Angleterre, et alla vers Chartres, qu'il investit. Henri suivit le dauphin, l'obligea à s'éloigner; mais, ne pouvant pas l'engager à livrer une bataille, il tourna vers Dreux, dont il s'empara; une dyssenterie cruelle répandue parmi ses troupes l'ayant forcé à séparer son armée et à la faire entrer dans des quartiers de rafraîchissement, il revint à Paris, et vers le commencement d'octobre il commença le siége de Meaux, l'une des plus importantes places de celles qui n'avaient pas abandonné le dauphin, forte par l'art et par la nature, défendue par une nombreuse garnison, et commandée par le bâtard de Vaurus, l'un des ennemis les plus acharnés des Anglais et des Bourguignons.

Le siége dura pendant tout l'hiver; la rigueur

de la saison, les fatigues et la valeur des assiégés firent perdre beaucoup de soldats à Henri; la partie de la ville appelée *la Cité* fut emportée d'assaut; l'autre partie se défendit avec un courage admirable : deux assauts furent donnés en vain; mais enfin, après six [illegible] ge, la garnison fut contrainte de se r[illegible] tion. Henri fit trancher la tête à trois [illegible] bâtard de Vaurus fut pendu à un [illegible] it servi de gibet aux Bourguign[illegible] ses mains.

(1422) [illegible] erre était accouchée à Windsor d'un [illegible] avait nommé Henri comme son pè[illegible] and-père; elle arriva à Paris avec le duc de Bedford, qui avait été remplacé dans la régence de la Grande-Bretagne par son frère le duc de Glocester.

Le jour de la Pentecôte, le roi et la reine d'Angleterre dînèrent en public, la couronne sur la tête. Cet acte de souveraineté remplit les Parisiens d'une secrète indignation.

Le dauphin cependant se rendait maître de La Charité, s'ouvrait le passage de la Loire, et investissait la ville de Cosne. Henri se mit en route pour le repousser; mais une dyssenterie très-forte l'obligea à s'arrêter à Vincennes; les médecins désespérèrent de sa vie; il appelle auprès de lui son frère le duc de Bedford, son oncle, le duc d'Exeter, et plusieurs pairs ou seigneurs d'Angleterre. « Mon fils est encore dans l'enfance, leur dit-il; il » ne peut achever le grand ouvrage que j'ai com-

» mencé : réunissez-vous en faveur de ce jeune
» prince né pour être votre souverain; veillez sur
» son éducation ; tâchez de consoler sa mère ; cul-
» tivez l'amitié du duc de Bourgogne ; retenez les
» prisonniers français jusques au moment où mon
» fils pourra gouverner par lui-même : quelque
» paix que vous fassiez, que l'Angleterre conserve
» la Normandie. Le duc de Bedford gouvernera la
» France, et le duc de Glocester l'Angleterre pen-
» dant la minorité de mon fils » (1422). Il expira peu d'heures après, n'ayant encore que trente-trois ans; son corps fut transporté en Angleterre, enterré avec pompe à Westminster; et sa veuve fit élever sur sa tombe une statue d'argent de grandeur naturelle. Guerrier audacieux, grand capitaine, supportant avec constance toutes les fatigues de la guerre, habile à diviser ses ennemis, à fomenter leurs jalousies, à profiter de leurs ressentiments, gouvernant avec prudence, administrant aussi bien que le permettait à cette époque l'état des connaissances humaines, mais ambitieux, sévère, dur, cruel, élevé comme presque tous les princes de son temps dans les maximes du despotisme, imbu de la croyance que l'injustice, l'usurpation et les plus grands crimes étaient expiés par les exercices du culte et des libéralités envers les églises; il versa le sang de plus de deux cent mille hommes, ravagea les plus belles contrées de l'Europe, entraîna dans la perfidie et dans la trahison un nombre immense de

Français, pour conquérir une couronne à laquelle il n'avait aucun droit.

La reine Isabelle fit de vains efforts pour avoir le gouvernement du royaume de France. Le duc de Bedford en prit les rênes; peu de temps après, Charles VI cessa de vivre, ou plutôt de souffrir. Cette ombre couronnée disparut de dessus le trône qu'Isabelle et le duc de Bourgogne avaient tant avili; aucun prince du sang n'assista aux funérailles du monarque qui avait éprouvé de si grands malheurs. Le parlement fut obligé d'ordonner qu'on vendît ses meubles pour payer les frais de son convoi : le peuple se ressouvint de sa bonté, et lui donna des larmes; lorsque la tombe fut refermée sur ce prince, un héraut cria *Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre!* Les Français gardèrent le silence.

Charles VII était en Auvergne dans le petit château d'Espalli lorsqu'il apprit la mort de son père. Quelques seigneurs et quelques nobles étaient auprès de lui : ils le menèrent à la chapelle, élevèrent une bannière aux armes de France, et crièrent : Vive le roi! Peu de jours après il se fit couronner et sacrer à Poitiers ; mais quelles parties de la France étaient encore fidèles à ce monarque de vingt ans? Quelques villes au nord de la Loire, le Berri, la Touraine, le Bourbonnais, le Lyonnais, le Forez, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, une partie de la Saintonge, La Rochelle, le Poitou, des contrées voisines des Pyrénées.

Quelques mouvements eurent lieu à Paris en faveur du jeune Charles; mais leurs auteurs furent punis par l'exil, la prison ou la mort.

Henri VI, âgé de neuf mois, avait été proclamé à Londres. Le parlement, au lieu de se conformer à la déclaration que Henri V avait faite au lit de la mort, avait donné au duc de Bedford la régence de la Grande-Bretagne, que le duc de Glocester ne devait exercer qu'en l'absence de son frère. Il avait nommé Bedford protecteur du royaume, défenseur de l'Église anglicane, chef du conseil du roi, et il lui avait attribué un traitement de 8,000 marcs d'argent; mais il avait nommé un conseil de régence revêtu d'une telle autorité que le protecteur ne pouvait décider que lorsque les voix étaient partagées.

L'éducation de Henri VI avait été confiée à ses deux grands-oncles le duc d'Exeter, et Henri, évêque de Winchester, prélat très-riche, arrogant, ambitieux et jaloux de l'autorité de son neveu le duc de Glocester. Ce duc de Glocester, protecteur de la Grande-Bretagne pendant l'absence de Bedford, avait épousé la veuve de Jean, dauphin de France et frère de Charles VII, Jacqueline de Bavière, héritière du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Cette princesse, après la mort du dauphin Jean, avait été forcée par sa mère d'épouser le duc de Brabant, qu'elle détestait : haïe par son mari autant qu'elle le haïssait, elle s'était retirée en Angleterre, avait demandé

en vain son divorce au pape, mais l'avait obtenu de l'anti-pape Benoît.

Le duc de Bedford, l'un des princes les plus accomplis de l'Europe, était aidé en France du duc de Sommerset, du comte de Salisbury, du comte de Warwick, du comte d'Arundel, de sir Jean Falstof, de [illegible] an de Luxembourg, comte de L[illegible] eran de Luxembourg, connétable de [illegible] aréchal de l'Ile-Adam, de Toulon [illegible] Bourgogne.

Autour de [illegible] t parmi les capitaines et les cheval[illegible] avons déjà nommés, on remarq[illegible] de Lafayette, le maréchal de Severac, André de Laval, seigneur de Lohéac, Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, Aymar, vicomte de Narbonne, et Dunois, bâtard d'Orléans, qui devait acquérir tant de gloire; Louis III, duc d'Anjou, roi de Sicile et beau-frère de Charles VII, Jean, duc d'Alençon, son frère Pierre le bâtard, l'un des plus grands guerriers du royaume, le comte de Clermont, la maison d'Armagnac et la maison d'Albret s'étaient déclarés pour le nouveau roi de France. Charles VII était aimé; mais sa jeunesse, son caractère et ses habitudes rassuraient peu les Français, qui voulaient arracher leur patrie au joug de l'étranger. On redoutait ce goût pour les plaisirs que le malheur n'avait pas modéré, cette facilité avec laquelle son âme se laissait séduire, ces passions que tous les charmes et les admirables qualités

de Marie d'Anjou ne pouvaient pas toujours captiver, et surtout cette faiblesse si funeste pour d'indignes ministres et des favoris corrompus.

Le duc de Bedford avait repris Meulan; il avait eu une entrevue à Amiens avec le duc de Bourgogne; il y avait signé un traité avec le duc de Bretagne et son frère le comte de Richemond. Cette alliance avait été cimentée par le mariage de deux sœurs du duc de Bourgogne, dont l'aînée, veuve du dauphin Louis, épousa le comte de Richemond, et la cadette le duc de Bedford. Il s'était emparé de Pont-sur-Seine, de Vertus, de Sézanne, d'Épernai; et le comte de Salisbury avait investi le château de Montaigu, qui était alors très-fort.

Charles VII ordonna à Tanneguy du Châtel de secourir Montaigu; mais les Anglais obligèrent Tanneguy à se retirer en Bourgogne, et prirent Crévant, place forte située sur l'Yonne au-dessus d'Auxerre. Le maréchal de Séverac voulut le reprendre; le comte de Salisbury et le maréchal de Toulongeon marchèrent à sa rencontre. Les Français disputèrent aux Anglais le passage de l'Yonne: ils se battirent avec acharnement ; mais ils furent repoussés. Stuart, qui commandait les braves Écossais, et Saintrailles furent faits prisonniers : la prise de Montaigu fut le fruit de la victoire; le comte de Salisbury acheva la conquête de la Champagne.

Charles se hâta de payer la rançon de Sain-

trailles. Mille hommes d'armes et cinq cents lanciers envoyés par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, prirent Toulongeon et sept cents hommes des troupes du duc de Bourgogne. Toulongeon fut échangé pour Stuart.

D'autres succ [illegible] ient obtenus dans différentes co [illegible] ne par les Anglais et les Français; Je [illegible] le avait brûlé les faubourgs d'Ang [illegible] it avec un riche butin; le duc [illegible] re le bâtard, le comte d'Aumale e [illegible] u chevaliers français l'attaquèrent [illegible] uèrent quatorze cents hommes et le firent pr [illegible] ier. Si Charles VII avait eu le caractère et l'habileté de son grand-père Charles V, la France aurait été bientôt délivrée.

Cinq mille Écossais commandés par le fameux Archibald comte de Douglas débarquent à La Rochelle, et viennent se réunir, sous les bannières de Charles, aux braves de leur patrie, dont le comte de Buchan est le chef. Charles enchanté crée le comte de Douglas duc de Lorraine; il nomme Stuart baron d'Aubigny et comte d'Évreux.

Le duc de Bedford refuse au comte de Richemond le commandement d'un corps d'armée; le fier Breton regarde ce refus comme un outrage; il forme la résolution de quitter le parti de l'Angleterre, et d'engager son frère le duc de Bretagne à se réunir au roi des Français.

Le duc de Glocester cependant et le conseil de régence de la Grande-Bretagne ne peuvent plus

douter que le zèle avec lequel tant de valeureux Écossais combattent sous les bannières de Charles ne soit produit en grande partie par le ressentiment que leur a inspiré la captivité de leur roi; ils se décident à briser ses fers; ils signent un traité que le parlement ratifie; le roi d'Écosse s'engage à payer à l'Angleterre une somme de trente mille marcs, adopte une trève de sept ans, promet de rappeler tous les Écossais qui sont en France, accepte la main de Jeanne de Sommerset, nièce du duc d'Exeter, grand-oncle du roi d'Angleterre, et recouvre la liberté dont il a été privé pendant dix-sept ans.

Le duc de Bedford veut reprendre Ivry, place importante sur les frontières de Normandie; il en forme le siége; Charles assemble dans le Maine une armée de vingt mille hommes, Français, Écossais ou Italiens; le comte de Buchan, connétable de France, en cède le commandement à son beau-père le comte de Douglas, duc de Touraine; Charles nomme le duc lieutenant-général du royaume (1424). Les Français trouvent les Anglais si fortement retranchés sous les murs d'Ivry qu'ils marchent vers la ville de Verneuil, dont ils s'emparent; le duc de Bedford les suit, s'arrête à une lieue de leur camp et leur envoie un défi; il place sur une hauteur deux mille archers; il donne à ses soldats des pieux aigus destinés à former, comme à la bataille d'Azincourt, une sorte de palissade ou de retranchement contre la cavalerie. Les chefs

des Français tiennent un grand conseil de guerre : les capitaines les plus expérimentés sont d'avis de ne pas attaquer le duc de Bedford dans la position avantageuse qu'il avait prise ; le connétable et Douglas partagent cet avis, suivant plusieurs historiens ; le vicomte de Narbonne le combat avec force : les jeu [illegible] ne peuvent supporter l'idée d'éviter le [illegible] impétuosité française l'emporte sur la [illegible] mportés par cette audace témé [illegible] jà fait perdre tant de grandes bat [illegible] is, le vicomte de Narbonne et un gr [illegible] le jeunes nobles aussi indisciplinés que [illegible] connaissent la voix de capitaines plus sages et plus habiles, rejettent leur autorité, marchent à l'ennemi; et l'armée, séduite par leur exemple, entraînée par leur valeureux mais funeste délire, les suit à pas précipités; ils arrivent hors d'haleine à la vue du camp des Anglais; les généraux veulent en vain modérer leur fougue, essayer de les former, les engager à reprendre leurs esprits avant de commencer le combat; ils sont sourds à leurs exhortations; ils s'élancent sur l'ennemi. Les Anglais, retranchés sur la hauteur, déchargent sur les assaillants une immense quantité de flèches; les Italiens, peu accoutumés à ce genre de défense, ne peuvent supporter la grêle de dards qui les accable; ils prennent la fuite : les Français et les Écossais ne chargent les ennemis qu'avec plus de fureur; une aile de l'armée anglaise est mise en déroute; les

Écossais et les Français pénètrent jusques à l'arrière-garde; ils y rencontrent une barricade formée par des chariots derrière lesquels sont un grand nombre de ces archers si habiles de la Grande-Bretagne : enveloppés dans une nuée de flèches lancées par des mains aussi adroites que fortes, ils imaginent d'attaquer d'autres archers placés sur les flancs; mais une nouvelle barrière les arrête; les Anglais ont planté devant eux leurs pieux aigus; ils donnent la mort sans pouvoir la recevoir : tous les corps cependant combattent avec une admirable valeur : la bataille dure depuis plus de trois heures, et le succès est incertain; à la fin la science militaire l'emporte; un corps de réserve des Anglais leur donne la victoire. Douglas et le connétable ne veulent pas survivre à leur défaite : modèles à jamais illustres de la fidélité à ses engagements, ils s'élancent au milieu des rangs ennemis, et meurent en héros. Douglas, Buchan, nobles alliés, braves Écossais, vos noms seront à jamais chers aux Français.

Le trop imprudent vicomte de Narbonne expie par une mort digne d'envie la faute si fatale de son trop bouillant courage. Cinq mille Écossais ou Français ont péri les armes à la main; le maréchal de Lafayette, Gaucour et le jeune duc d'Alençon sont faits prisonniers : la prise de Verneuil est, peu de temps après, le prix de la victoire; le duc de Bedford y trouve une forte somme d'argent, et les équipages des généraux français,

écossais et milanais. On y avait porté les restes du vicomte de Narbonne; on faisait les funérailles de ce guerrier dont la fougue chevaleresque venait d'être si fatale à la France; les Anglais se souviennent qu'on l'a accusé d'avoir pris part à l'assassinat de Jean-sans-Peur; ils souillent leurs lauriers; ils arrachent le cadavre des mains de ceux qui veulent lui rendre les derniers honneurs; ils le suspendent à un gibet.

La défaite de Verneuil est suivie de la conquête du Maine, que soumet le comte de Salisbury; la consternation se répand parmi les Français fidèles à Charles; les discordes civiles allaient achever de perdre la France; d'autres discordes élevées parmi ses ennemis vont l'arrêter sur le penchant de sa ruine.

Le duc de Bourgogne était cousin germain du duc de Brabant, que sa femme Jacqueline, héritière du Hainaut, avait abandonné; un anti-pape avait seul prononcé la dissolution du mariage; le duc de Brabant et le duc de Glocester, qui avait épousé Jacqueline, faisaient entendre l'un contre l'autre de violentes menaces; le duc de Bourgogne et le duc de Bedford, qu'alarment les suites de la haine des deux rivaux, conviennent de remettre leur différend à la décision du pape. Le duc de Brabant consentit à l'intervention du pontife; le duc de Glocester, au lieu de l'accepter, arrive dans le Hainaut avec un corps d'armée et sa femme Jacqueline; toutes les villes de la province leur

prêtèrent serment de fidélité. Le duc de Bourgogne, irrité contre Jacqueline et Glocester, ordonne à Ligny et à L'Isle-Adam de rassembler des troupes et de se réunir au comte de Saint-Pol en faveur du duc de Brabant : les ducs de Bourgogne et de Glocester se donnèrent des défis outrageants.

Charles avait donné l'épée de connétable, après la mort du comte de Buchan, au comte de Richemond; ce frère du duc de Bretagne, qui n'avait point pardonné au duc de Bedford le refus que ce prince lui avait fait d'un commandement en chef, avait accepté cette grande dignité militaire; le duc de Bourgogne approuva, pour ainsi dire, cette nomination, dont les résultats pouvaient devenir si importants pour la France; il ne parut même pas éloigné de quitter le parti des Anglais, dont chaque jour il était plus mécontent, et de se réconcilier avec le chef de sa dynastie; il ne demanda à Charles que le renvoi de Tanneguy du Châtel et de Louvet, qu'il regardait comme les principaux auteurs du meutre de son père : du Châtel, glorieux de se sacrifier à une paix de laquelle pouvait dépendre le salut de sa patrie, réunit tant d'instances auprès de Charles VII qu'il obtint sa retraite, où le suivirent les bienfaits de son roi; Louvet fut bien moins généreux : le connétable de Richemond insista pour son renvoi; mais Louvet était soutenu par cette belle et fameuse Agnès Sorel que le roi aimait passionné-

ment. Il avait marié une fille au sire de Joyeuse, et une seconde à ce comte de Dunois destiné à rendre tant de services à la France et à laisser un si beau nom; il conserva sa faveur auprès du jeune monarque, si occupé de ses plaisirs et si peu attentif à ses [illegible] ntérêts. Le connétable quitta la cour; [illegible] ombre de chevaliers et de nobl[illegible] les, abandonné de tant de guerri[illegible] un si grand besoin, fut obligé de r[illegible] stre qui avait cru pouvoir lutter c[illegible] étable. Louvet fut remplacé [illegible] elle qui avait déterminé Jean-sans [illegible] à la conférence de Montereau. Giac était soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat de Jean; Richemond néanmoins, satisfait d'avoir fait éloigner le ministre qu'il ne pouvait souffrir, revint auprès de Charles, et lui rendit bientôt un service important en ramenant sous son obéissance son frère le duc de Bretagne; un traité fut signé à Saumur. Charles fit au duc une concession bien remarquable; il lui accorda l'administration des finances d'un grand nombre de contrées situées entre la Loire et la Guienne; il le dispensa d'en rendre compte; il promit de rappeler auprès de lui plusieurs seigneurs auxquels le duc s'intéressait; il renonça à protéger les Penthièvre, toujours redoutés du duc Bretagne, et il donna au comte de Richemond Montargis, Gien, Dun-le-Roi et Fontenai-le-Comte, comme dot de la veuve de Louis, dauphin, fille de Jean-sans-Peur, appelée

la duchesse de Guienne, et que le connétable avait épousée.

Le duc fit hommage au roi de son duché, et s'obligea à le secourir contre les Anglais.

Le duc de Bedford avait laissé le commandement de son armée au comte de Warwick, et avait cru devoir passer en Angleterre pour y réconcilier son oncle, l'évêque de Winchester, avec son frère le duc de Glocester, rempli de courroux contre le duc de Bretagne et le comte de Richemond; il leur déclara la guerre par une proclamation solennelle. Le parlement réuni à Leicester déchargea l'évêque des chefs d'accusation portés contre lui par Glocester. On détermina ces deux princes à s'embrasser; mais le régent, craignant le peu de durée de cette réconciliation, engagea l'évêque à remettre le grand sceau, qu'il donna à l'évêque de Londres, et à le suivre en France, sous le prétexte de l'accomplissement d'un vœu, et en lui promettant d'obtenir pour lui la dignité de cardinal alors si recherchée.

On avait défendu aux personnes de la suite des membres du parlement de porter des armes : ils étaient venus à Leicester avec des masses et des bâtons. La tranquillité publique néanmoins ne fut pas troublée; le parlement accorda les subsides nécessaires pour soutenir la guerre de France, fit des règlements pour le maintien de la liberté des Anglais et l'encouragement de l'agriculture, défendit d'exporter des moutons sans la permission

du monarque; et le duc de Bedford, régent et protecteur, rendit à Jean Mowbray, comte maréchal, le titre de duc de Norfolk, dont il avait été privé sous Richard II, et créa quarante chevaliers, à la tête desquels parut le duc d'York, héritier de Mortimer, comte de La Marche, qui venait de mourir sans enfants en Irlande (1426).

Pendant ce temps le comte de Richemond avait rassemblé en Bretagne une armée de vingt mille hommes: il reprit Pontorson, dont le comte de Warwick s'était emparé, et forma le siége de Saint-James de Beuvron. Son armée mal payée s'affaiblissait par les désertions; il demanda de l'argent au chevalier de Bretagne que le duc son frère avait chargé de percevoir les revenus des provinces dont Charles VII avait cédé l'administration au duc par le traité de Saumur. La caisse du chancelier était vide: Richemond s'adressa alors à Giac, successeur et créature de Louvet. Giac, craignant que, si le connétable réussissait dans son entreprise, il ne devînt trop puissant auprès du jeune monarque, et voulant humilier l'ennemi de son bienfaiteur, ne lui envoya pas l'argent qui lui était nécessaire. Le connétable, trompé par de faux rapports, et voyant que la désertion devenait chaque jour plus considérable, voulut donner l'assaut avant que le brèche fût praticable, et fut repoussé avec une grande perte. La jalousie des courtisans leur fit trouver une sorte de triomphe dans un malheur qui pouvait entraîner la perte

de la France. Le connétable n'ignora aucun de leurs propos injurieux : il revint auprès du roi, furieux contre Giac et ses partisans; il avait juré sa perte; il résolut de le faire remplacer par son ami le comte de La Trémouille. Mais ce n'était pas seulement le ministère que La Trémouille voulait enlever à Giac; il était devenu amoureux de sa femme, cette intrigante, si belle, si adroite et si dangereuse. Richemond proposa La Trémouille à Charles: il lui en fit un grand éloge; il ne put rien obtenir contre Giac, devenu favori du léger monarque : une altercation très-vive eut lieu devant le roi entre le successeur de Louvet et celui qui voulait le supplanter. Charles soutint le ministre : La Trémouille oublia le respect qu'il devait au monarque; Charles le chassa de sa présence.

Un violent désir de vengeance entra dans le cœur de La Trémouille et dans celui de Richemond. Quelles mœurs, quels crimes, quelle anarchie, quel oubli des devoirs les plus sacrés ont produits à cette époque l'ambition des princes, l'indépendance des grands vassaux, la perfidie des courtisans, l'incapacité des monarques, la violation des lois !

La cour était à Issoudun : Giac était logé auprès du roi. Le connétable et La Trémouille vont à la pointe du jour à son appartement, à la tête d'une escorte nombreuse, font enfoncer les portes à coups de hache, surprennent Giac dans son lit, le font jeter dans la rivière selon plusieurs

historiens, et suivant d'autres auteurs l'envoient à Bourges et de là à Dun-le-Roi, où, après avoir, dit-on, confessé de grands crimes devant un tribunal, il fut lié dans un sac, et précipité dans l'Avon (1427).

Giac était haï; sa mort n'excita aucun regret, et le connétable, trop fier et trop impérieux pour redouter les suites de son attentat, alla se mettre à la tête des troupes, prit dans l'Anjou quelques châteaux fortifiés, revint à la cour, trouva à la place de Giac Le Camus de Beaulieu, redoubla d'audace, se crut au-dessus des lois, fit assassiner Le Camus, et, se jouant avec insolence de la faiblesse du monarque, obligea Charles à nommer La Trémouille chef du conseil du roi et surintendant des finances.

La veuve de Giac ne rougit pas de recevoir la main de La Trémouille; et à peine ce nouveau premier ministre eut-il commencé d'exercer le pouvoir suprême que, voulant le garder à tout prix, connaissant bien le connétable, instruit de ses projets, mécontent de sa hauteur et redoutant son ascendant, il résolut d'éloigner de la cour, de renvoyer à la tête des troupes et de perdre celui qui l'avait élevé. Charles détestait le connétable: La Trémouille, en se montrant au roi peu favorable à Richemond, lui parut propre à servir sa haine et sa vengeance. Charles pardonna tout à celui qui devait seconder ses passions; et par une suite de l'inconstance du monarque, La Trémouille

fut bientôt non-seulement le ministre, mais encore le favori le plus puissant : plein de confiance dans son habileté, il crut son autorité inébranlable ; il en abusa : son pouvoir devint odieux ; il offensa surtout le comte de Clermont et le comte de La Marche, son cousin. Ces deux princes du sang, emportés par leurs ressentiments, oublièrent facilement dans ces temps de désordre, d'anarchie, de crimes et de délire, ce qu'ils devaient à leur patrie, à leur roi, au chef de leur dynastie : ils crurent devoir employer la violence pour écarter du trône le favori qu'ils ne pouvaient souffrir. Ils prennent les armes, entraînent sous leurs bannières presque tous les courtisans jaloux de La Trémouille, marchent à Bourges, surprennent la ville, assiégent la grosse tour. La Trémouille, aussi brave qu'ambitieux, les suit avec tous les guerriers qu'il peut réunir. La valeur du roi se réveille : Charles abandonne ses plaisirs pour aller combattre les princes rebelles ; les deux petites armées sont en présence ; elles vont tourner l'une contre l'autre dans un combat impie ces armes dont les ennemis de la France devaient seuls ressentir les coups. Un heureux arrangement prévient les plus grands malheurs : les princes obtinrent des conditions qui leur convinrent ; La Trémouille conserva sa faveur, et rien ne fut accordé au connétable, auparavant l'ami si chaud du ministre, maintenant l'ennemi implacable de celui qui a si mal reconnu ses bienfaits.

Le comte de Warwick, encouragé par ces coupables divisions, avait rassemblé un corps de cinq mille hommes, et repris dans le Maine quelques-uns des châteaux dont le connétable et ses Bretons s'étaient emparés. Il entreprit le siége de Montargis, place [illegible]nportante ; il partagea son arm[illegible]arda le commandement de l'un, mit [illegible]second et du troisième le comte de S[illegible] de La Pole, frère de ce comte, e[illegible] de communication sur les bras [illegible]oing, qui séparaient les trois c[illegible]

Le siege d[illegible]rois mois; les assiégés, n'ayant plus de vivres, allaient se rendre lorsque le bâtard d'Orléans, le comte de Dunois, le cousin germain de Charles VII, ce guerrier à peine âgé de vingt-deux ans, et qui néanmoins avait déjà donné tant de preuves éclatantes de courage et de talents militaires, osa avec seize cents hommes marcher au secours de Montargis. La Hire était avec lui; mais il allait attaquer un des généraux les plus célèbres de cette époque : les assiégés avaient ouvert des écluses qui retenaient les eaux de la rivière; les ponts de communication avaient été emportés. Dunois attaqua le comte de Suffolk, La Hire Jean de La Pole : Warwick ne put les secourir; les Anglais furent battus et obligés de lever le siége (1427).

Ils avaient repris Laval et commencé d'assiéger Pontorson lorsque le duc de Bedford arriva d'An-

gleterre avec un corps de troupes considérable : son oncle l'évêque de Winchester reçut à Calais le chapeau de cardinal, prit le nom de cardinal d'Angleterre, fut nommé par le pape légat du siége apostolique dans la Grande-Bretagne; et peu de temps après, Bedford, apprenant que Pontorson s'était rendu, résolut d'exécuter un projet qu'il regardait comme des plus importants pour la conquête de la France.

Il s'avança avec vingt mille hommes vers les frontières de la Bretagne : le duc de cette province, effrayé par les menaces de Bedford, regardant d'ailleurs la cause de Charles VII comme désespérée, et ne l'ayant en quelque sorte embrassée que par complaisance pour son frère le comte de Richemond, qui ne respiroit plus que vengeance contre Charles et son ministre La Trémouille, envoya des ambassadeurs au régent d'Angleterre, et lui demanda la paix. Bedford, qui ne voulait que détacher de Charles VII le seul allié qui pût à ses yeux empêcher ou du moins retarder la chute du jeune monarque, n'exigea du duc de Bretagne que la promesse de se conformer au traité de Troyes, et de rendre hommage à Henri VI de Lancastre lorsqu'on le lui demanderait.

Le duc de Brabant cependant avait été favorisé dans sa guerre contre le duc de Glocester, non-seulement par son cousin le duc de Bourgogne, mais encore par la mère de la fameuse Jacqueline. Les émissaires de la comtesse douairière et ceux

de Jean-le-Bon étaient parvenus à faire déclarer les villes du Hainaut en faveur du duc de Brabant. Le comte de Saint-Pol, frère de ce duc, s'était présenté devant Mons, où Glocester avait laissé Jacqueline : les magistrats, déclarant qu'ils étaient hors d'état de [illegible], avaient fait un traité d'après lequel Ja[illegible] devait être remise au duc de Bourg[illegible] après la décision du pape. Le prince [illegible] avait conduit la princesse dans la [illegible]d : le duc de Brabant avait été recon[illegible]t le Hainaut, et Jacqueline, parv[illegible]pper de Gand, s'était retirée en [illegible].

Elle demanda du secours au duc de Glocester, son second mari : le duc, avec l'aide du parlement d'Angleterre, lui envoya quelques troupes, qui furent battues par les Bourguignons. Il consentit alors à se soumettre à la décision que le pape donnerait ; le pontife suprême prononça en faveur du duc de Brabant. Ce prince étant mort peu de temps après, Jacqueline fit de vains efforts pour rentrer en possession des états de son père. Elle fut obligée d'en remettre le gouvernement au duc de Bourgogne, de le nommer son héritier et de s'engager à passer le reste de ses jours dans la viduité.

Le duc de Glocester ne pensa plus à cette princesse, et épousa Éléonore Cobham, qui pendant long-temps avait été sa concubine.

La fin de la guerre du Hainaut permettant aux Anglais de réunir leurs forces contre Charles VII, qu'ils appelaient par dérision *le roi de Bourges*, le duc de Bedford résolut de s'emparer des provinces situées au midi de la Loire et qui reconnaissaient encore l'autorité de Charles VII ; il donna pour l'exécution de ce plan le commandement de son armée au comte de Salisbury. Le siége d'Orléans fut résolu (1428) ; ce siége mémorable commença le 12 octobre : Salisbury, voulant empêcher les assiégés de recevoir aucun secours, fait construire seize redoutes autour de la ville ; les plus grandes commandent aux principales avenues ; elles sont garnies d'une nombreuse artillerie qui foudroie les remparts ; Salisbury avait établi son camp du côté de la Sologne pour attaquer plus directement le pont ; le canon des Anglais ébranle les murs des tourelles qui le défendent ; les Français y mettent le feu : les Anglais éteignent l'incendie, se logent dans ces tourelles qu'ils réparent, et s'emparent d'une tour plus élevée du haut de laquelle ils peuvent voir jusque dans l'intérieur de la ville. Salisbury veut, d'une fenêtre de cette tour, examiner les dispositions de l'ennemi : il est tué d'un boulet de canon ; le comte de Suffolk, soutenu de Talbot, ce guerrier si renommé, remplace Salisbury.

L'artillerie des Anglais ouvre de nombreuses brèches ; ils creusent des mines ; ils ne cessent de tenter des escalades et de livrer des assauts : les

Orléanais réunis à la garnison s'immortalisent par leur valeur et leur constance; ils renversent les échelles, font rouler des pierres énormes, couvrent d'eau bouillante et de feu les plus hardis des assaillants, s'enfoncent dans les mines, combattent avec fure[illegible] outerrains que la mort environne, e[illegible] ent tous les travaux: les femmes, au[illegible] ssi intrépides que les hommes, ap[illegible] rres, les feux et l'eau bouillante, e[illegible] combattants, pansent les blessés sur l[illegible] es soustraient au danger qu'ils ne p[illegible] braver, et souvent la pique à la main [illegible] es venger sur les Anglais les plus audacieux.

L'héroïsme des assiégeants et des assiégés semble s'accroître chaque jour; les Anglais perdaient beaucoup de monde; mais ils faisaient des progrès, et la victoire leur paraissait assurée lorsque le roi envoie aux assiégés Dunois, La Hire, Saintrailles, Chabannes, Thouars, Lafayette, d'Orval, Graville, Boussac, plusieurs autres chevaliers et un grand nombre d'hommes d'armes : ces braves renversent tous les obstacles qui les empêchent de pénétrer dans la ville; les assiégés, dont les forces et le courage redoublent, hasardent de fréquentes sorties pour se procurer les vivres qui leur sont nécessaires.

Charles VII était venu à Blois pour veiller de plus près à tout ce qui pouvait favoriser ses chers et si valeureux Orléanais; il fait arriver jusques à

eux un convoi considérable; il apprend que le duc de Bedford envoie de Paris aux assiégeants une grande quantité de harengs et d'autres poissons salés dont ils doivent faire usage pendant le carême; il en donne avis aux Orléanais : le comte de Clermont se met en marche par son ordre, à la tête de trois mille hommes, pour aller surprendre le convoi ennemi, et le comte de Dunois, avec un autre corps de troupes, part pour aller les joindre, et passe d'autant plus facilement au travers des lignes des Anglais du côté de Paris que le corps principal des assiégeants est sur la rive gauche de la Loire.

Sir Jean Fastolfe commandait le convoi envoyé par Bedford; les Français le rencontrent dans la Beauce auprès de Rouvrai-Saint-Denis : Fastolfe range l'escorte qu'il commande derrière une barricade de chariots; le canon du comte de Clermont fait voler en éclats une grande partie de cette barricade; Jacques Stuart, connétable d'Écosse, et son frère Guillaume, amiral de Culant, se jettent, sans attendre l'ordre du comte de Clermont, dans les brèches faites par l'artillerie; Clermont est obligé de suspendre le feu de ses canons, qui écraseraient les soldats de Stuart. Les Anglais reprennent courage; les Français se précipitent pour secourir les Écossais : leur impétuosité, leur désordre, leur confusion, leur entassement dans un espace resserré, leur impossibilité d'attaquer ou de se défendre et d'échapper aux traits des archers

e , donnent la victoire aux Anglais comme dans toutes les grandes batailles où les Français ont combattu contre eux : six cents hommes d'armes sont tués ; le connétable d'Écosse, son frère, les sires d'Orval, de Rochechouart, de Châteaubrun et de Montpipeau périssent victimes d'une valeur inco ard d'Orléans, supérieur aux é comte de Clermont, font leur r rdre à la vue des Anglais, rent assiégée; et le comte de Clermon ote à Charles du combat malhe istoriens ont nommé *la journée des*

(1429) Le conseil du roi s'assemble à la hâte; on propose au monarque d'abandonner non-seulement l'Orléanais, mais encore la Touraine et le Berri, de se retirer dans le Dauphiné, d'y rassembler de nouvelles troupes et de défendre le Languedoc et l'Auvergne : Charles découragé est près d'adopter cet avis pusillanime; la reine Marie d'Anjou, digne de Louis IX dont elle est issue, s'oppose à cette honteuse fuite; la belle Agnès Sorel use de tout l'ascendant que l'amour lui donne sur le monarque pour lui inspirer de plus nobles projets; Charles retrouve tout son courage; il ne reculera pas devant les bannières étrangères; la France ne sera pas conquise, et la postérité reconnaissante, pardonnant à Sorel une passion trop tendre, associera son nom à ceux des sauveurs de la patrie.

Les Orléanais commençaient à éprouver les horreurs de la famine; ils font proposer au duc de Bourgogne de remettre leur ville en séquestre entre ses mains : le duc l'agrée, le demande à Bedford: le régent d'Angleterre, qui se croit sûr de la conquête entière du royaume, le refuse avec hauteur; la fierté de Philippe s'indigne; le prince français ne peut supporter l'insulte de Bedford : il retire ses troupes de l'armée du régent d'Angleterre; et les Orléanais jurent de s'ensevelir sous les ruines de leur ville plutôt que d'obéir à l'étranger.

Un secours extraordinaire va bientôt cependant paraître sous leurs remparts.

Une jeune fille nommée Jeanne d'Arc habitait dans le village de Domremi, sur le bord de la Meuse, entre Neufchâteau et Vaucouleurs; elle avait dix-huit ans; elle était bien faite, forte, robuste et accoutumée dès son enfance aux travaux des champs; son âme était ardente, son imagination très-vive; les idées religieuses avaient sur elle le plus grand empire : tout retentissait des maux de son pays; son cœur tendre et innocent s'échauffe; son amour pour la France malheureuse devient une passion extrême; son esprit s'exalte; elle passe une partie des nuits à conjurer le ciel de sauver sa patrie : tout ce qu'elle a entendu raconter de l'intervention des saints, des prodiges opérés par les élus de Dieu, des femmes les plus faibles choisies par le ciel pour l'exécution de ses décrets, se réveille et se peint avec force dans sa

mémoire ; dans ces espèces d'extases auxquelles elle se livre au milieu de l'obscurité, de la solitude et du silence, elle croit être assurée du secours surnaturel de l'archange Michel, le chef des milices célestes, et de sainte Catherine, pour laquelle elle a une dévotion [illegible]. Cette épée avec laquelle l'im[illegible]therine s'est toujours présentée [illegible]ppe vivement : il lui semble que sa sa[illegible]ectrice la remet dans ses mains ; le n[illegible]nthousiasme s'empare de son âme : [illegible] plus qu'elle ne soit inspirée pour l'a[illegible]nt d'un grand dessein. Dieu l'appelle pour [illegible]er son pays : il emploiera son faible bras ; il saura bien le rendre invincible : docile à sa voix souveraine, elle ira trouver Charles ; elle l'aidera à chasser les Anglais du royaume.

Ses frères, entraînés par l'espèce de ton prophétique avec lequel elle s'exprime, la conduisent à Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. « Capitaine, lui dit-elle, menez-moi vers le » roi de France. Avant un an je chasserai tous les » Anglais : Dieu m'en a donné le pouvoir. » Baudricourt la traite comme une folle, et la renvoie. Sa constance n'est pas ébranlée : elle revient auprès du gouverneur. « Ne tardez pas à m'envoyer » vers Charles, lui dit-elle ; il vient encore d'éprou» ver un malheur. N'attendez pas que de nou» velles calamités l'accablent. » Baudricourt apprend bientôt la défaite du comte de Clermont à

Rouvrai. Il ne voit plus la jeune bergère qu'avec étonnement; tous ses discours le frappent; il commence à croire que la main de Dieu même la dirige; il la conduit à Charles, duc de Lorraine. Ce prince lui fait donner des armes; elle s'élance tout armée sur le cheval de bataille qu'on lui présente : Charles et tous ceux qui l'entourent admirent la grâce, la force et l'air martial de la jeune vierge que le ciel paraît tant protéger.

Jean de Metz et Bertrand de Pulengy sont chargés de l'accompagner au camp du roi de France : elle part avec ses frères et ces deux chevaliers. La renommée de sa mission divine la précède et s'étend avec rapidité; on annonce qu'une jeune fille, et, pour employer un nom consacré par la gloire et la reconnaissance, une jeune pucelle est envoyée de Dieu pour délivrer la France. La confiance renaît parmi les Français; les Anglais commencent à concevoir des craintes superstitieuses.

Jeanne d'Arc arrive à Chinon auprès du monarque. Elle le reconnaît malgré la simplicité de ses habits au milieu des courtisans parmi lesquels il cherche à se cacher; elle lui parle avec modestie, mais avec assurance; elle lui révèle toutes les inspirations qu'elle a reçues. Le roi l'envoie à Poitiers, où il veut qu'elle soit interrogée par de graves matrones et de sages docteurs. On la traite d'abord comme une visionnaire; on veut l'embarrasser; on lui demande des miracles. « Je ne suis » pas venue pour faire des prodiges, répond-elle;

» mais conduisez-moi à Orléans, et je donnerai des » signes certains de ma mission. » On est convaincu de sa sagesse, édifié de sa piété, enchanté de son noble enthousiasme.

Elle revient à Chinon; Charles lui donne une armure. « Qu'or [illegible] dit-elle, une épée que » l'on trouvera [illegible] beau d'un vieux che- » valier et d[illegible] Sainte-Catherine de » Fierre-Bois. » L[illegible] de Rays et de Loire la conduisent [illegible] es troupes du roi se rassemblent : [illegible] porte devant elle un étendard blanc, [illegible] fleurs de lis, et sur lequel on voit l'im[illegible]ternel, deux anges, le nom de Jésus et celui de Marie.

Un convoi considérable part pour Orléans; un corps de troupes l'escorte; Jeanne d'Arc est à la tête. Il approche de la ville assiégée; le comte de Dunois fait une sortie pour faciliter son entrée; le combat est long et opiniâtre : mais les Anglais sont défaits, et Jeanne entre triomphante dans la ville. Les habitants font retentir les airs de leurs acclamations; ils ne doutent plus de sa mission divine, et leur courage redouble.

Bientôt elle attaque la redoute ou le fort de Saint-Loup, un de ceux que l'ennemi avait élevés pour le blocus de la place. Pleine de confiance dans le secours céleste, elle s'écrie : « Anglais, qui » n'avez aucun droit au royaume de France, Dieu » vous ordonne par moi Jeanne la Pucelle d'aban- » donner nos forts, et de vous retirer. » Le com-

bat dure quatre heures : elle emporte le fort l'épée à la main, malgré la résistance d'une garnison de douze cents hommes, dont quatre cents tombent sous les coups des Français. Deux jours après elle marche contre le fort Saint-Jean; les Anglais épouvantés l'abandonnent à son approche : elle attaque le fort de Londres, l'un des plus considérables. On lui oppose en vain la résistance la plus opiniâtre; elle l'emporte d'assaut. Pleine de l'ardeur que lui inspire la persuasion descendue dans son âme, elle veut conduire les Français contre le fort des Tourelles : la nuit l'oblige à suspendre l'attaque; la prise de ce fort est des plus importantes. Dès que le jour commence à paraître elle entend la messe, communie, et marche fièrement vers les remparts dont elle veut s'emparer. L'assaut dure quatorze heures : les Français sont repoussés quatre fois; Jeanne les ramène quatre fois à la charge. Une flèche l'atteint entre le cou et l'épaule; elle arrache elle-même le trait qui l'a blessée; et, au nom du Dieu qui l'inspire et de la patrie qu'elle veut délivrer, elle fait briller sa redoutable épée, enflamme les Français d'un nouveau feu, et entre victorieuse dans le fort sur les corps sanglants des soldats qui l'ont défendu.

Une nouvelle consternation s'empare des Anglais : cédant aux idées superstitieuses du siècle, ils imaginent que Jeanne a fait avec le diable un pacte terrible, et que les puissances infernales la secondent et se déchaînent contre eux. Leur

terreur et la prise des forts ne permettent pas au comte de Suffolk de continuer le siége. Il abandonne son entreprise; ses troupes se retirent en désordre : les assiégés les poursuivent, en massacrent un grand nombre; et telles sont les alarmes que leur [illegible] inspire aux Anglais, qui viennent de [illegible]iége, que leurs chefs se croient oblig[illegible]loigner à la hâte des troupes franç[illegible]s au moment où ils pourront é[illegible] sorte d'effet magique qui ench[illegible]

Le comte d[illegible]nferme dans Jergeau; le duc d'Alenço[illegible]nte de Vendôme l'assiégent : la Pucelle est à la tête des assiégeants; ils se croient invincibles. On la voit s'élancer au haut d'une échelle faisant flotter son étendard; une flèche la perce; une pierre tombe sur son casque : elle roule au pied de la muraille. Un cri d'effroi se fait entendre; elle s'écrie : « Amis, » amis, Dieu a condamné les Anglais; ils sont à » nous; bon courage ! » La place est emportée; Suffolk est fait prisonnier; son frère et plus de mille Anglais perdent la vie.

Un grand nombre de villes voisines de la Loire rentrent sous l'obéissance de Charles; il investit Beaugency.

Le comte de Richemond ne peut supporter cependant de voir triompher les Français, qu'il a si souvent conduits à la victoire, et de ne pas partager avec eux la gloire de délivrer la France. Il

lève en Bretagne douze cents cavaliers et douze cents fantassins, et vient près des murs de Beaugency supplier Charles de les recevoir sous sa bannière royale.

Beaugency se rend au monarque. Charles, la Pucelle, Dunois et Richemond marchent dans la Beauce contre les Anglais campés vers Patai sous les ordres de Talbot. Ils tombent sur eux avec tant d'impétuosité qu'ils ne leur donnent pas le temps de se mettre en bataille : les Anglais, encore abattus par leurs idées superstitieuses, suivant leurs historiens, effrayés de leur désordre, et voyant devant eux la fameuse Pucelle, prennent presque tous la fuite dès la première charge, et entraînent même avec eux sir Jean Fastolfe. Talbot, Serles et Hungerford soutiennent néanmoins le combat avec un grand courage; mais, entourés de cadavres de leurs soldats et accablés par le nombre, ils cèdent au destin, et sont faits prisonniers ainsi que plusieurs capitaines.

Un grand nombre de châteaux fortifiés sont abandonnés par les Anglais, qui se retirent vers Paris; et Charles s'en empare. Le beau-frère du roi, Louis III, duc d'Anjou et roi de Sicile, joint le monarque à la tête d'un gros corps de troupes. Charles arrive à Gien; il passe son armée en revue; il la trouve composée de quinze mille combattants. La Pucelle le conjure de s'avancer vers Reims, où il doit être sacré. Quelques-uns de ces

hommes timides qui ne savent qu'appliquer les calculs d'une prudence ordinaire à ces circonstances extraordinaires où l'exaltation, l'enthousiasme, des inspirations sublimes centuplent les forces et décident du sort des empires, veulent donner des alarmes à Charles. Dunois, La Hire, Richemond et tous les hommes à grand caractère qui entourent le monarque appuient avec force l'avis de la Pucelle : Charles l'adopte et va partir pour Reims. Il veut que Richemond, à la tête de deux ou trois mille hommes, aille faire une diversion en Normandie; il ordonne au comte de Pardiac de porter la guerre au sein de la Guienne; et il se met en route pour la Champagne avec dix mille hommes, la Pucelle, les princes, La Hire et le comte de Dunois. Aucune troupe anglaise ne défend le passage des rivières; les villes, les châteaux forts se rendent sans résistance. On arrive sous les murs de cette ville de Troyes où huit ans auparavant une étrangère, mère dénaturée, reine parjure, avait signé la honte de la France et la ruine de Charles VII. Jeanne d'Arc s'avance vers les remparts. *Très-chers et bons amis*, dit-elle à haute voix, *seigneurs bourgeois et habitants, Jeanne la pucelle vous mande de par le roi du ciel, son droiturier seigneur et souverain, que vous fassiez vraie obéissance au gentil roi de France, qui sera bien en bref à Reims et à Paris. A l'aide du roi Jésus, loyaux Français, venez au-devant du roi Charles, et qu'il n'y ait pas de faute.*

Les portes de Troyes s'ouvrent; Charles VII entre dans la ville en triomphe.

Les habitants de Châlons suivent l'exemple de ceux de Troyes; les Anglais évacuent Reims; les Rémois reçoivent leur monarque avec enthousiasme; Charles, duc de Lorraine, le duc de Bar, le damoiseau de Commerci, André sire La Ville-sur-Illon, parent du duc Charles, et d'autres seigneurs de Bar ou de Lorraine amènent au roi de France un grand nombre de chevaliers et d'hommes d'armes, et Charles VII est sacré, couronné et proclamé roi de France avec solennité : l'armée déploie autour du trône les nobles signes de la victoire; la Pucelle fait flotter à côté de Charles son étendard glorieux; le duc d'Alençon, le comte de Clermont et le comte de Vendôme représentent les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine; le sire de La Trémouille, le sire de Laval et le sire de Maillé remplissent les fonctions des comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne.

Vers la fin de l'auguste cérémonie Jeanne se prosterne au pied du trône. *Enfin, gentil roi*, dit-elle d'une voix fortement émue, *est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi, et celui auquel le royaume doit appartenir.*

Bientôt on apprend que Laon, Soissons, Château-Thierry et d'autres villes ont reconnu le monarque qui vient d'être couronné.

Au milieu de tant de succès, de perfides conseillers, de lâches courtisans, qui craignent de voir leur crédit s'évanouir au milieu des combats, veulent inspirer de nouvelles craintes à Charles; ils veulent lui persuader de retourner au-delà de la Loire. « C'est à Paris que vous devez aller, » dit avec feu la Pucelle. Les princes, les généraux, les preux chevaliers la secondent; Charles n'hésite plus; il marche vers le duc de Bedford.

Le régent d'Angleterre avait réuni les débris de ses troupes; il y avait joint de nouveaux guerriers; il était à la tête d'une armée supérieure à celle des Français. Charles et Bedford se rencontrèrent auprès de Dammartin. Le duc se retrancha dans l'espérance que les Français impétueux l'attaqueraient dans le poste qu'il venait de choisir. Charles, brûlant du désir de montrer avec éclat que l'amour des plaisirs et sa longue indolence n'avaient pas éteint dans son âme le courage héréditaire des princes français, voulait se précipiter sur l'ennemi; mais le duc d'Alençon, le comte de Clermont, le comte de Vendôme et les plus braves de ses chevaliers lui rappelèrent les batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt et de Verneuil, perdues par la témérité irréfléchie des Français; il demeura immobile dans son camp : les Anglais, trompés dans leur espoir, se retirèrent; et il se dirigea vers Compiègne, qui venait, ainsi que Beauvais, de se soumettre à son autorité.

Il n'était qu'à Montpiloy, auprès de Senlis, lors-

qu'il reçut un cartel insultant du duc de Bedford, qui le défiait au combat. Il crut devoir arrêter sa marche, attendre l'ennemi, et ranger son armée en bataille : le comte de Clermont et le sire de La Trémouille l'aidèrent de leurs conseils; le duc d'Alençon et le comte de Vendôme reçurent le commandement du corps de bataille; le duc de Bar, celui de l'aile droite; les maréchaux de Rais et de Boussac celui de l'aile gauche; le roi, accompagné des comtes de Clermont et de La Trémouille, devait se porter avec ses gardes partout où le péril serait le plus grand, et la Pucelle, Dunois, La Hire, Saintrailles et le sire d'Albret étaient prêts à commencer l'attaque, à la tête d'un corps d'élite.

L'ennemi s'était approché à la distance de cent pas; le roi parcourait le front de son armée, exhortait ses guerriers, attendait avec impatience le moment de donner le signal, lorsqu'on vit tout d'un coup l'ennemi s'envelopper de pieux, s'entourer de retranchements, se couvrir de palissades; en vain les Français le provoquèrent par les appels les plus injurieux, il ne sortit pas de son enceinte. Charles, ne pouvant plus contenir son ardeur, allait attaquer les retranchements; ses généraux, éclairés par de trop funestes expériences, parvinrent à le retenir : le combat se borna à des escarmouches; les deux armées décampèrent. Bedford se rendit en Normandie, où il voulait arrêter les progrès du comte de Riche-

mond, et Charles continua sa marche vers Compiègne.

Bientôt après Charles, adoptant avec chaleur l'avis des princes, des généraux et de la Pucelle, s'avança vers Paris. Les habitants de cette grande ville désiraient [illegible] de secouer l'insupportable domin[illegible]ger; mais Bedford avait pris les plus gr[illegible]utions pour les empêcher de se sou[illegible] autorité : il avait laissé dans la c[illegible]nombre d'Anglais, et il avait éloig[illegible]s Parisiens dont il soupçonnait le[illegible]nt pour Charles.

Le comte de Clermont donna l'assaut au boulevart qui défendait la porte Saint-Honoré. La Pucelle montra le plus grand courage; elle fut blessée à la cuisse d'une flèche qui la mit hors de combat. Les barrières furent forcées; mais, les Parisiens ne pouvant pas seconder les effets des assaillants, l'armée royale ne poursuivit pas ses avantages : Charles ordonna la retraite; et Vincennes, Saint-Denis et Corbeil se rendirent au comte de Clermont que le roi venait de nommer gouverneur général de la Champagne, de la Brie, de la Picardie, de l'Ile-de-France, et qui avait sous ses ordres le comte de Vendôme, l'amiral écossais de Culent, Jacques de Chabanes, baron de Courton, grand maître de France, La Hire et Saintrailles.

Le duc de Bedford ne pouvait plus se dissimuler qu'il ne pouvait conserver aucune domination en

France sans le secours du duc de Bourgogne : il avait épousé sa sœur; mais les troupes du duc ne combattaient pas avec celles de l'Angleterre : il employa auprès de son beau-frère les plus grandes instances. Le comte de Clermont, d'un autre côté, écrivit à Philippe les lettres les plus pressantes; il lui peignit avec force son intérêt, sa gloire et ses devoirs : Philippe parut incertain; Bedford lui offrit la Champagne et la Brie. On ne sait par quel prestige d'ambition le duc de Bourgogne se laissa séduire, accepta la cession aussi ridicule que vaine de deux provinces qui avaient reconnu Charles VII, et se dévoua à la honte en consentant à prolonger les malheurs de sa patrie.

Les habitants des campagnes que le roi parcourait ne cessaient néanmoins d'accourir sur son passage, de crier *noël*, et de chanter le *Te Deum*. La Pucelle, ne doutant plus que toute la France ne reconnût bientôt le roi, demanda au monarque la permission de se retirer. « Ma mission est finie, » disait-elle; le roi est sacré; je n'aurai pas de re» gret à mourir. — Est-ce que vous avez eu quel» que révélation au sujet de votre mort? se hâte » de lui dire le comte de Dunois alarmé. — Non, » répondit-elle; je sais seulement que Dieu ne m'a » commandé que de faire lever le siége d'Orléans, » et de conduire le roi à Reims; dans le doute si » Dieu veut de moi davantage, le roi me fera » plaisir de me permettre de retourner chez mes » parents pour y reprendre mon premier état. »

On la conjure de continuer à servir le monarque et la France : « Le ciel veut, lui dit-on, que vous » acheviez votre ouvrage en chassant les Anglais » de tout le royaume. » Elle se laissa persuader, et consentit à ne pas quitter encore son épée. Charles VII, en [illegible] promesse, l'anoblit elle et tout [illegible] donna des armoiries, voulut qu'elle [illegible] de *du Lys*, exempta à jamais de to[illegible] le village de Domremi, où elle éta[illegible] fut touchée des dons du monarque; [illegible] istes pressentiments étaient entrés [illegible] et des signes de mélancolie s[illegible] air inspiré et martial.

(1429) Une nouvelle querelle, née entre le duc de Glocester et le cardinal d'Angleterre, avait renouvelé les troubles de la Grande-Bretagne. Le prélat était devenu plus impérieux, et le duc, prétendant qu'on ne pouvait remplir les fonctions d'évêque et celles de cardinal sans une permission du roi, ne voulut pas que son rival officiât le jour de saint Georges, patron de l'ordre de la Jarretière, quoiqu'il en fût le prélat en qualité d'évêque de Winchester. Une décision du conseil confirma la défense du duc de Glocester; mais une bulle du pape consola bientôt le cardinal.

Le pontife de Rome le nomma son légat en Allemagne, et général de la croisade qui venait d'être publiée contre les hussites de Bohême. Le cardinal venait d'obtenir du conseil la permission de lever cinq cents lances et cinq mille archers,

lorsqu'on apprit en Angleterre la perte de la bataille de Patay. Il s'engagea alors à conduire en France ces archers et ces lances, pourvu qu'ils ne fussent employés à aucun siége.

Peu de jours après, Gaster, roi d'armes, arriva avec des lettres du régent : le duc de Bedford sollicitait les secours les plus prompts; il demandait en même temps que Henri VI, qui avait déjà huit ans, passât en France pour être couronné à Paris. Le conseil approuva cette demande, mais voulut que le jeune prince fût couronné auparavant roi d'Angleterre. Henri VI fut sacré en effet, et le parlement statua que la place de protecteur serait supprimée, et que le duc de Glocester aurait le titre de premier conseiller du roi.

Dans le commencement de la même année, Philippe, à l'imitation d'Édouard III et de Jean, roi de France, avait créé un ordre de chevalerie; il avait institué à Bruges, le jour de son mariage avec Élisabeth de Portugal sa troisième femme, l'ordre de la Toison d'Or ; il ne devait l'accorder qu'à trente chevaliers ; il l'avait placé sous la protection de saint André, le patron de la Bourgogne. Les Flamands virent établir cet ordre avec d'autant plus de plaisir qu'ils crurent trouver dans le nom et dans le signe de cette institution une sorte d'encouragement pour la multiplication de ces toisons si nécessaires à leur industrie, et auxquelles ils doivent une grande partie de leurs richesses.

Et en effet que n'auraient pas dû faire les princes à cette époque pour favoriser les différentes branches de l'agriculture, si négligée, si découragée, si asservie ! que pouvaient produire des champs perpétuellement ravagés par la guerre, et cultivés par des serfs si malheureux ? Des disettes fréquentes, de g[illegible]ines étaient la suite nécessaire de cet éta[illegible]rable des campagnes et de leurs habita[illegible]ombien de maladies contagieuses étai[illegible]ltat de ces disettes sous lesquelles g[illegible]i souvent des royaumes entiers ! Elles [illegible]utant plus funestes ces maladies qui p[illegible] au milieu des châteaux forts et des palais des rois, comme sous les misérables chaumières, qu'aucune police ne veillait à la salubrité des villes, que les rues et les places présentaient des cloaques infects, que la malpropreté était générale, qu'on négligeait l'usage des bains, et que néanmoins le linge était encore très-rare. Les calamités publiques, les malheurs privés, la misère, l'ignorance, la superstition avaient produit dans un grand nombre de classes une sorte d'abattement, d'apathie et de fatalisme. On s'abandonnait sans résistance à sa triste destinée, et si l'on concevait quelque espoir d'un avenir moins infortuné, on n'embrassait en quelque sorte cette espérance que pour aller trouver ces aventuriers, connus sous le nom de Bohémiens ou d'Égyptiens, qui parcouraient l'Europe en mendiant, qui prétendaient deviner

le sort de ceux qui les consultaient en examinant les linéaments de l'intérieur de leurs mains, et auprès desquels les malheureux allaient chercher la vaine assurance de la fin de leurs maux.

Les moyens d'instruction étaient si rares que l'on ne pouvait pas se procurer les livres, c'est-à-dire les manuscrits dont on avait le plus de besoin pour l'accomplissement de ses devoirs. Les pauvres clercs ne pouvaient pas acheter des livres de prières : on a cité le testament de Henri Léda, prêtre de Saint-Jacques-de-la-Boucherie de Paris, en 1406, qui légua à son église, et en faveur des clercs peu fortunés, son bréviaire écrit sur vélin; il ordonna que ce bréviaire fût renfermé dans une cage de fer, scellée contre le pilier le mieux éclairé. Les intervalles du treillis de la cage étaient trop petits pour qu'on pût voler le manuscrit, mais assez grands pour qu'on pût passer le bras, avancer la main et tourner le feuillet; d'autres bréviaires furent ainsi placés dans des cages treillissées à l'usage des pauvres ecclésiastiques, à Saint-Severin de Paris, à Bordeaux, à Senlis, à Laon et dans plusieurs autres églises.

Des hommes privilégiés s'élevaient cependant par leurs pénibles études, leurs recherches constantes, leurs talents et leur génie, au-dessus des préjugés et des erreurs, et préparaient de meilleures destinées.

Les médecins obtinrent de Charles VI un des plus grands moyens de faire faire à leur art les

progrès les plus rapides et les plus importants. Ce prince ordonna en 1396 aux magistrats de Montpellier de délivrer tous les ans à l'école de médecine le cadavre d'un criminel.

On commença, en 1391, d'élever l'admirable chœur de la cat[illegible]eauvais.

Le corps de [illegible]eur, ayant été transporté à Dijon dan[illegible]s Chartreux, en 1420, Jean de La Huerta, [illegible]s, et Antoine Le Monturier, Dauphinoi[illegible]nt un mausolée qui a eu une longue [illegible]

Les Allemands a[illegible]écouvert les procédés de la peinture à [illegible] on a vu dans la galerie impériale du Belvédère à Vienne plusieurs tableaux *peints à l'huile* sur bois, et qu'on avait trouvés dans un monastère de la Bohême. Une inscription placée sur un de ces tableaux apprenait qu'il avait été *peint à l'huile* en 1297, par Thomas de Mutina ou de Muthersdorff en Bohême.

Mais vers le commencement du quinzième siècle Jean Van Eyk, connu sous le nom de Jean de Bruges, découvrit de nouveau l'art de peindre à l'huile, présenta un tableau peint de cette manière à Alphonse, roi de Naples, et communiqua sa découverte à Antonello de Messine, auquel les peintres d'Italie durent un procédé si important pour la durée et la beauté des tableaux.

C'est aussi pendant l'époque dont nous nous occupons que l'on vit fleurir deux anciens poètes de l'Angleterre, Geoffroy Chaucer et le chevalier

Jean Gower ; Henri de Langenstein, chancelier de l'université de Paris et de celle de Vienne; Gérard, dit le Grand, célèbre par ses prédications, ses écrits théologiques et l'institution d'une congrégation de clercs destinés à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse; saint Jean de Népomucène, recommandable par ses vertus, son érudition, ses discours évangéliques et le courage avec lequel il affronta la mort pour ne pas trahir ses devoirs, et violer des secrets confiés sous le sceau de la religion; Marsille de Inghen, chanoine de Cologne et fondateur du collége de Heidelberg; le cardinal Matthieu de Cracovie; Froissard, chanoine de Chimai, auteur d'une chronique relative aux événements de France; d'Angleterre et d'Espagne, de plusieurs poésies, et particulièrement d'élégies ou *pastourelles ;* Thiéry de Niem, évêque de Cambrai, à qui l'on a dû des histoires estimées des affaires de son temps, et deux historiens de l'empereur Sigismond, Éberhard Windeck, son secrétaire, et Frédéric de Landskron, son ministre d'état.

De grands événements s'étaient cependant succédé dans le nord de l'Europe : Waldemar III, roi de Danemarck, avait cessé de vivre; il n'avait laissé que deux filles; Ingeburge l'aînée avait épousé Henri, prince de Mecklenbourg; Marguerite la cadette, mariée avec Haquin, roi de Norwège, persuada aux états réunis à Slagelse dans la Zélande de reconnaître pour leur monarque son fils Olaus, âgé de cinq ans (1376). Le duc de

Mecklenbourg avait fait prendre à son petit-fils Albert, fils d'Ingeburge, le titre de roi de Danemarck ; mais sa flotte fut battue par la tempête, et la couronne resta à Olaus.

Marguerite, devenue veuve, gouverna avec fermeté les deux roy[illegible]on fils. Olaus mourut à l'âge de dix-sep[illegible]rguerite lui succéda sur les deux trônes [illegible]nsentement des états des deux royaumes ([illegible]es états de Norwège décidèrent néanm[illegible]rès sa mort le sceptre de leur pays ap[illegible]à Éric, fils de Wratislas, prince de [illegible] de Marie, fille d'Ingeburge.

Marguerite, veuve de Haquin, fils de Magnus II, que les Suédois avaient chassé du trône pour y faire monter Albert de Mecklenbourg, son neveu, prit le titre de reine de Suède, de Danemarck et de Norwège.

Albert voulut usurper le pouvoir absolu: il irrita la noblesse et le clergé ; le peuple, auquel il chercha à plaire pour résister aux prélats et aux nobles, ne vit pas les chaînes qu'on lui préparait, et se déclara pour lui. Mais la noblesse et le clergé l'emportèrent, déposèrent Albert, et donnèrent à Marguerite la couronne de Suède et de Gothie, par un traité que le sénat ratifia (1388). Albert appela à son secours les princes de Mecklenbourg et de Holstein, perdit la bataille de Falcoping, fut fait prisonnier et renfermé avec son fils dans le château de Lindholm.

Les partisans d'Albert occupaient encore Stockholm : les Danois les assiégèrent ; Jean de Mecklenbourg les délivra. La guerre dura six ans ; un traité fut signé : le roi Albert et son fils furent mis en liberté ; il fut convenu que, si dans l'espace de trois ans ils n'avaient pas fait un arrangement définitif avec Marguerite, ils rentreraient dans leur prison, ou paieraient soixante mille marcs à la reine, ou renonceraient à la couronne de Suède, et livreraient Stockholm.

Quatre ans s'écoulèrent : Albert et son fils parurent avoir perdu tout espoir de remonter sur le trône, et Marguerite obtint des états de Suède, assemblés dans une plaine voisine d'Upsal, qu'ils proclamassent pour leur roi, sous son administration, Éric, fils de Wratislas VII, duc de Poméranie, et petit-fils de sa sœur Ingeburge.

Marguerite avait l'esprit élevé : elle s'occupait de l'avenir ; elle avait conçu un grand dessein ; elle réunit à Calmar, dans le Smaland, les états des trois royaumes de Danemarck, de Suède et de Norwège ; elle les harangue, leur parle avec chaleur, les entraîne par son éloquence naturelle, les détermine à reconnaître son petit-neveu Éric pour souverain ou plutôt pour héritier des trois royaumes dont elle se réserve le gouvernement, le fait couronner en leur présence par l'archevêque de Lunden et par un évêque suédois, veut rendre perpétuelle l'union des trois couronnes, et fait adopter par les trois états un acte solennel

qui déclare les trois royaumes inséparables (1397). Le même acte porte que le roi continuera d'être élu ; qu'il sera choisi dans la maison régnante tant qu'elle subsistera; qu'il sera obligé de séjourner tour à tour dans les trois royaumes, et de consommer dans cha[illegible]s trois états les revenus qu'il en [illegible]ue chaque royaume conservera son sc[illegible]ois et ses priviléges.

Marguerite avait un[illegible] caractère; mais elle n'avait pas assez de[illegible] pour devancer son siècle : personne [illegible]me le traité de Calmar, au lieu de réu[illegible]ples dans une seule nation qui bien[illegible] devenir aussi puissante que prospère, consacrait au contraire de la manière la plus formelle la division des trois états : ils auraient le même prince; mais, étrangers l'un à l'autre, ils devaient conserver leurs lois particulières, leurs intérêts, et par conséquent leurs habitudes, leur esprit et leur rivalité. Les peuples ne sont véritablement réunis, c'est-à-dire fondus l'un dans l'autre, que lorsque, ayant la même organisation politique, la même constitution, les mêmes lois civiles et criminelles, et par conséquent un grand intérêt commun, ils présentent bientôt les mêmes mœurs, les mêmes usages et la même affection pour une patrie commune.

Le roi Albert avait engagé à l'ordre teutonique Wisby, capitale de l'île de Gothland; Marguerite, que la guerre n'effraie pas, fait assiéger cette place

importante; le siége traîne en longueur; on s'en rapporte à la décision de l'empereur Wenceslas; la reine s'engage à payer neuf mille *nobles à la rose* pour le rachat de Wisby et de l'île de Gothland.

Des ennemis de Marguerite conspirent contre elle; ils font paraître un imposteur qui prétend être le roi Oleus, fils de Marguerite, et mort douze ans auparavant; il est battu, arrêté, convaincu d'imposture; et tel était l'esprit de ce siècle, où l'on ne savait pas que la cruauté des supplices pervertit la morale publique, rend les mœurs féroces et multiplie les crimes au lieu d'en diminuer le nombre, le faux Olaus périt au milieu des flammes.

Marguerite, toujours attentive, toujours prévoyante, et craignant qu'Albert ne puisse être un jour dangereux pour le petit-fils de sa sœur, négocie avec lui, lui laisse le titre de roi, et obtient qu'il renonce solennellement au trône de Suède (1405).

Catherine, comtesse de Holstein, est en guerre avec son beau-frère l'évêque d'Osnabruck, qui lui dispute la régence du comté : l'habile Marguerite ne laisse pas échapper cette occasion d'agrandir ses états; elle lui prête de grandes sommes d'argent, et se fait livrer des villes du Sleswick pour sûreté de ces sommes, que la comtesse ne paraît pas pouvoir jamais lui rendre. Les suites de cet arrangement entraînent cependant la guerre entre les deux princesses; la comtesse s'empare

de Flensbourg, dans le Sleswick; Éric prend l'île d'Alsan; ses troupes sont battues par le comte de Schaumbourg, allié de la comtesse; il reprend Flensbourg, se déshonore en faisant mettre à mort le magistrat et les principaux bourgeois qui avaient prêté serment de fidélité à la comtesse, et une trève de cinq ans termine cette guerre (1411).

(1412) Marguerite, toujours occupée d'augmenter ou de maintenir sa puissance, va à Flensbourg; elle y meurt subitement à bord du vaisseau qui allait la ramener dans le Danemarck : elle avait soixante ans. On ne sait pourquoi on s'est obstiné à l'appeler la Sémiramis du nord; elle n'avait ni fait d'aussi grandes choses que la reine de Babylone, ni donné la mort à son époux.

Éric tient d'une main malhabile les rênes des trois états; il rompt la trève avec les princes de Holstein, se fait donner par le sénat de Danemarck le duché de Sleswick, dont ces princes avaient recouvré la plus grande partie, et continue contre eux une guerre qui, pour le malheur des trois royaumes et de tous les habitants de l'ancienne Chersonèse, devait durer plus de vingt ans (1414).

Une guerre presque aussi longue avait ravagé la Russie avant 1380. Dmitri IV, fils d'Ivan, était resté à la fin de cette guerre possesseur du trône de Moscou, qu'on commençait à regarder comme la capitale de la Russie; il avait enlevé la ville de Kolomna à Oleg, prince de Rezan; Oleg, réuni à Jagellon, prince de Lithuanie, alla trouver Mamai,

chef puissant des Tartares occidentaux; ils marchèrent ensemble contre Dmitri : le grand prince de Moscou alla au-devant d'eux, et passa le Don à la tête de guerriers dont les historiens ont porté le nombre à quatre cent mille; les alliés furent défaits et perdirent, suivant les mêmes historiens, plus de trois cent cinquante mille hommes. Lorsque, à cette époque, les Russes et les Tartares faisaient la guerre, presque tous ceux qui étaient en état de combattre prenaient les armes, et partaient pour l'expédition. Mais comment Dmitri aurait-il pu nourrir quatre cent mille hommes dans les contrées au travers desquelles il conduisit son armée? Comment supposer que trois cent cinquante mille hommes ont succombé sous le fer ennemi? Il est donc impossible de ne pas admettre une grande exagération dans les récits des historiens de Russie. Mais quelque forte qu'elle ait été, les Tartares, irrités de leur défaite, abandonnèrent Mamai, et se mirent sous la protection de Taktamych, kan de la horde bleue; ce kan marcha contre Mamei, qui se sauva à Kaffa, où il fut assassiné. Taktamych, proclamé kan des Tartares de Sarai et du Wolga, vit en paix avec les Russes; mais, changeant bientôt de volonté, il fait massacrer les habitants de la Russie que le commerce avait attirés parmi les Tartares de Kasan, s'empare des bâtiments russes qui sont sur le Wolga, et remonte ce fleuve pour saccager Moscou. L'anarchie régnait dans cette capitale; Dmitri n'ose la

défendre et s'éloigne; Taktamych y entre en vainqueur, et ne se retire dans ses états qu'après l'avoir pillée, brûlée et inondée de sang, ainsi que plusieurs villes voisines.

Dmitri relève les ruines de Moscou : les habitations de cette c[illegible]ient été que des maisons de bois; [illegible]struire en pierre le quartier du palais [illegible]erains, le fortifie, et on le nomme *Kre*[illegible]t-à-dire *forteresse*.

(1389) Il meurt [illegible] successeur Vassili ou Basile II, son fi[illegible]rince, étant allé pendant la vie de [illegible]rande horde des Tartares, y avait été [illegible]er; il s'était échappé; mais il avait été pris par Vitolde, petit-fils de Guidimin, grand duc de Lithuanie, et avait été obligé, pour recouvrer sa liberté, d'épouser Sophie, sa fille. Dès qu'il est sur le trône, il veut obtenir le titre de *donski* ou de *victorieux*, qu'on avait donné à son père après la défaite de Mamai, et réunir sous son sceptre toutes les principautés de la Russie. Boris, frère de Dmitri et prince de Suzdal, avait la ville de Nisni-Novogorod; Vassili obtient de Taktamych non-seulement un ordre qui oblige Boris à céder sa ville au grand prince de Russie, mais encore un corps de troupes considérable pour le forcer à obéir à la volonté du kan. Les sujets de Boris le livrent à Vassili, qui le charge de chaînes, et le sépare de sa femme et de ses enfants.

A peine a-t-il commis cet acte de barbarie qu'un bruit sinistre se répand dans toute la Russie; un

fameux conquérant, un chef de Tartares à la lance duquel rien ne peut résister, Tamerlan ou Timur-Beg, devant lequel la terre tremble et garde un silence d'effroi, s'avance vers Moscou. Le grand prince tremble dans sa capitale; les Russes consternés attendent en frémissant les ordres du vainqueur. Cet épouvantable orage se détourne cependant, s'éloigne de Moscou, et va fondre sur les Tartares, qui n'obéissaient pas encore à Timur; la sécurité revient dans la Russie.

Mais Vitolde, prince de Lithuanie, désirait vivement la principauté de Smolensko; il attire dans son camp Sviatoslaf, qui en est le prince, et presque tous les grands de cette souveraineté; il les fait arrêter, s'empare de la ville et y établit un *namestrick* ou lieutenant.

George, fils de Sviatoslaf, veut venger son père; secondé par son beau-père Oleg, prince de Rezan, il entre dans la Lithuanie, la ravage, reprend Smolensko, la perd, se souille d'un crime horrible, et, devenu odieux, s'enfuit dans un désert où il termine ses jours.

Bientôt un général de Boulat-Sultan, chef de Tartares, se présente avec son armée sous les murs de Moscou; Vassili effrayé se réfugie avec sa famille à Kostroma (1409). Les citoyens de Moscou, abandonnés par leur prince, se défendent néanmoins avec courage et contre les Tartares et contre des ennemis intérieurs, fauteurs de troubles et de discordes, pour parvenir à piller la ville; le général de

Boulat-Sultan est obligé de repartir à la hâte pour aller secourir son kan et sa horde contre Tamerlan, qui les attaque; mais, irrité de la résistance des habitants de Moscou, il décharge sa colère sur les malheureux habitants des campagnes russes, et les massacre sa[illegible]

Quelques année[illegible]e expédition, des discordes religieuses [illegible] aux fureurs de la guerre. Vassili av[illegible]é le prélat Photius *métropolite* ou pa[illegible] Russie. Photius dans ses sermons t[illegible]er l'Église russe de l'Église romaine, [illegible]ts de Novogorod rejettent la juridicti[illegible]atriarche, et ne veulent reconnaître que celle de leur archevêque. Vassili assemble un synode; les prélats réunis déposent Photius, et mettent à sa place Grégoire; mais Photius n'en est pas moins reconnu comme le patriarche de presque toute la Russie, et par son influence, son Église se sépare de celle de Rome.

Vassili III succède à son père, qui avait régné trente-six ans (1425). Il n'a que dix ans; mais Sophie de Lithuanie, sa mère, fait valoir l'intention de l'époux qu'elle a perdu, et obtint des Russes que malgré leurs anciens usages ils élèvent son jeune fils sur le trône de Moscou.

La Pologne n'avait pas été moins agitée que la Russie. Louis, roi de Hongrie, avait été proclamé roi de Pologne après la mort de son oncle Casimir III, dit le Grand, qui l'avait fait reconnaître pour son successeur quinze ans auparavant (1370).

Les Polonais avant son couronnement lui firent jurer d'observer les conventions qu'ils crurent les plus importantes pour le maintien de leurs droits et la conservation de leur liberté : on ne comprend pas comment, dès son avénement au trône, il se conduisit d'une manière aussi injuste qu'impolitique, et montra tant d'ingratitude pour son bienfaiteur; il cassa le testament de Casimir, fit déclarer ses filles illégitimes, les relégua en Hongrie, ôta à leurs propriétaires les palatinats et les domaines qu'ils devaient à son oncle, et les donna à ses créatures. Les Polonais éprouvèrent combien il est malheureux pour un pays d'avoir pour roi le souverain d'un autre royaume indépendant; bientôt ils détestèrent leur nouveau monarque; Louis ne vit que trop combien il était haï; il confia la régence de la Pologne à la reine Elisabeth, sa mère, et partit pour la Hongrie (1376). L'administration d'Élisabeth augmenta la haine des Polonais; ils se soulevèrent, l'obligèrent à partir pour la Hongrie, et sachant qu'Uladislas, fils du duc Casimir-le-Blanc, cousin du grand roi Casimir, et dernier rejeton de cette ancienne dynastie des *Piastes* qui avait gouverné la Pologne pendant plus de cinq cents ans, était à Dijon, dans l'abbaye de Sainte-Benigne, ils lui écrivirent pour l'engager à monter sur le trône que ses pères avaient occupé. Uladislas s'échappa de son cloître, vint en Pologne; mais trouvant dans la fidélité que les gouverneurs des villes avaient jurée à

Louis un obstacle insurmontable, il retourna dans son abbaye de Dijon (1382).

Louis mourut six ans après la tentative de ce prince. Il était parvenu, malgré l'aversion qu'il avait inspirée aux Polonais, à faire reconnaître pour son suc[illegible]gne Sigismond, margrave de Bra[illegible] il avait désigné pour son gendre : la [illegible] Sigismond indigna la brave et fière n[illegible]ise; il fut déposé dans la diète de W[illegible]lonais tournèrent de nouveau les y[illegible]dislas; le descendant des Piastes leu[illegible]rs cher; ils renouvelèrent auprès de lui leurs offres et leurs instances. Uladislas ayant obtenu du pape deux brefs qui le sécularisaient, et lui ordonnaient d'accepter le sceptre que ses pères avaient porté, reparut en Pologne, et y fut reçu avec acclamation.

La princesse Ledwige, la fille du roi Louis, celle qui avait dû épouser Sigismond, n'avait qu'un petit nombre de partisans à opposer à Uladislas; elle avait déplu au plus grand nombre des Polonais en voulant donner sa main à un prince de la maison d'Autriche; mais tout d'un coup, mieux conseillée, et changeant de résolution, elle fait déclarer à la nation polonaise qu'elle acceptera toutes les conditions qu'elle voudra lui proposer, et n'aura d'autre époux que celui que les Polonais choisiront : cette déclaration change tous les esprits; la diète la reçoit avec enthousiasme; elle se hâte de proclamer Ledwige reine de Pologne.

La princesse arrive à Cracovie, y est reçue avec transport, poursuit Uladislas (1385). Le moine de Dijon prend la fuite, erre pendant trois ans en Allemagne, et vient mourir à Strasbourg, d'où son corps, d'après ses dernières volontés, fut transporté dans son abbaye de Sainte-Benigne.

Ledwige n'avait pas encore quinze ans : son retour à Cracovie est un triomphe; on la couronne avec pompe; elle donne sa main à Jagellon, grand duc de Lithuanie, qui embrasse la religion chrétienne, et reçoit au baptême le prénom d'Uladislas. Les Lithuaniens, à son exemple, renoncent au culte de leurs pères; ils veulent être chrétiens; ils demandent d'être baptisés; leur nombre est très-grand; on veut abréger la cérémonie; on les divise par bandes; on les baptise par aspersion, et on donne le même prénom à tous les individus de chaque troupe particulière (1386).

Jagellon ou Uladislas V, devenu chrétien, roi de Pologne, époux de la jeune et belle Ledwige, et chef d'un peuple libre, change de mœurs et en quelque sorte de caractère : il avait effrayé la Pologne en faisant mourir son oncle, il la charme par sa douceur et son affabilité (1388).

Un noble polonais accuse la vertu de la reine : la calomnie est bientôt découverte; le Polonais subit la peine imposée aux calomniateurs par les lois de sa patrie : on l'amène dans la salle du sénat; il s'étend sur la terre; il déclare à haute voix qu'il se repent amèrement des bruits inju-

rieux qu'il a malignement répandus; il avoue qu'il *en a menti comme un chien*, et contrefait trois fois l'aboiement de l'animal auquel il vient de se comparer.

Onze ans après cette calomnie, Jagellon perd Ledwige, qu'il [illegible]sé d'aimer tendrement: sa douleur [illegible]; il veut s'enfoncer dans la solitude (1[illegible] t cédé la Lithuanie à son cousin Vitold [illegible] t réservé qu'un hommage; il veut q[illegible]ne de Pologne, qu'il ne devait qu'à son [illegible] ec Ledwige : les Polonais, consternés [illegible] tion, le conjurent de conserver cette couronne dont il est si digne; leurs instances sont si vives qu'il est forcé de céder à leur vœu, et se résout à tâcher de surmonter sa douleur.

Les chevaliers teutoniques étaient parvenus à un très-haut degré de puissance; ils avaient, sous leur grand maître Conrad de Jungingen, acheté de Sigismond, margrave de Brandebourg, et roi de Hongrie, la Nouvelle-Marche brandebourgeoise, et obtenu, par cette nouvelle acquisition, une communication avec l'empire, indépendante de la Pologne (1404). Jagellon leur avait cédé la Samogitie en échange de la province de Novogrodeck. La souveraineté de l'ordre s'étendait depuis l'Oder jusques au golfe de Finlande, et le commerce de ses états était si florissant que les richesses de plusieurs villes de la Prusse égalaient

celles des principales villes des côtes de la Baltique (1407).

Ulric de Jungingen succède à son frère, le grand maître Conrad; le roi de Pologne réclame deux villes de la Nouvelle-Marche, Santock et Driesen; Vitolde, grand duc de Lithuanie, s'empare de la Samogitie; le grand maître Ulric entre en Pologne, et prend quelques places : le roi de Bohême offre sa médiation; on l'accepte; il prononce en faveur des chevaliers. Jagellon refuse de se soumettre à la décision du roi de Bohême; il entre en Prusse à la tête d'une armée formidable; des guerriers étrangers paraissent, pour la première fois, dans les rangs polonais : l'armée de Jagellon est composée de Polonais, de Lithuaniens, de Samogites, de Russes et de Tartares. Le grand maître Ulric vient au-devant du roi avec quatre-vingt mille hommes; il le rencontre dans les plaines de Tannenberg; il taille en pièces la droite des Polonais, mais il perd la vie, et son triomphe se change en défaite (1410). Les teutoniques, malgré la valeur avec laquelle ils combattent, sont repoussés par leurs ennemis; plus de quarante mille des leurs restent sur le champ de bataille; mais, suivant les historiens, leur glaive avait immolé soixante mille guerriers de Jagellon : cette victoire si sanglante et si chèrement acquise fait ouvrir au roi de Pologne les portes de plusieurs villes de la Prusse; c'est en vain néanmoins qu'il entreprend le siége de Marienbourg; Henri, comte de Planen, dé-

fend la place avec un courage admirable; Jagellon voit d'ailleurs ses guerriers l'abandonner, son armée se dissoudre, ses forces s'évanouir. Henri est nommé grand maître de l'ordre teutonique; les chevaliers recouvrent presque tout ce qu'ils ont perdu, et, p [illegible] e Thorn, le roi de Pologne non-s [illegible] ce, en faveur de l'ordre, à la Pome [illegible] encore promet que la Samogitie sera [illegible] chevaliers après sa mort et celle [illegible] 1).

Jagellon r [illegible] ps après, d'accomplir les conditio [illegible] 'empereur Sigismond est pris pou [illegible] ononce en faveur des chevaliers; mais Jagellon ne veut pas se soumettre à sa décision.

Le grand maître Henri favorise les opinions des partisans de Wiclef; il devient odieux à ses chevaliers : ils oublient les éminents services qu'il a rendus à l'ordre; ils le déposent dans un chapitre général.

(1413) Michel Kuchmeister de Sternberg est élu à sa place. L'archevêque de Strigonie, commissaire de l'empereur, prononce une nouvelle sentence arbitrale en faveur des teutoniques; les Polonais n'en réclament pas moins la Poméranie et le pays de Culm. Jagellon entre dans ce pays de Culm à la tête de l'armée la plus nombreuse que les Polonais aient vue se former dans leur patrie; le grand maître a l'adresse d'attirer les forces du roi de Pologne sous les remparts de la forteresse de Brod-

nitz. Jagellon assiége la forteresse ; le grand maître manœuvre avec tant d'habileté autour du camp de Jagellon que les Polonais ne peuvent recevoir aucun convoi. Ils sont près de succomber à la famine et à la dyssenterie (1414) lorsque l'évêque de Lausanne, légat du pape, arrive auprès d'eux : il persuade facilement aux Polonais et aux teutoniques de consentir à une trève, et de remettre la décision de leurs différends au concile de Constance. Les députés des chevaliers et ceux des Polonais paraissent devant le concile ; les teutoniques commencent de lire les actes sur lesquels leurs prétentions sont fondées ; les intrigues des Polonais empêchent les chevaliers d'achever la lecture de leurs titres : le concile ne peut rien décider.

Des nonces envoyés par le pape Martin V tâchent d'arranger les Polonais et les chevaliers (1419). Ils attestent par un acte solennel la justice de la cause des teutoniques. Le pontife de Rome, sollicité vivement par Jagellon, infirme néanmoins la déclaration de ses nonces. On a recours de nouveau à Sigismond ; Jagellon se soumet solennellement à cet arbitrage ; l'empereur juge en faveur des chevaliers (1420). Jagellon et les Polonais veulent se soustraire à ce jugement, et s'adresser de nouveau au pape ; les teutoniques protestent contre les démarches des Polonais.

La division cependant commençait à faire de grands progrès parmi les chevaliers ; le grand

maître ne peut supporter l'image de tous les maux qu'il prévoit : il désespère de les prévenir ou d'y remédier; il abdique (1422).

A peine Paul Belliser de Rosdorf est-il élu pour le remplacer que le roi de Pologne, à la tête de cent mille hom[illegible]a Prusse, et porte le fer et le feu [illegible] les contrées de ce royaume; l'ordre [illegible] renoncer au duché de Samogitie, a[illegible], à la forteresse de Nessau, aux ter[illegible]avie, cédées dans le temps aux chev[illegible]s ducs de Mazovie; la Pologne assure [illegible]niques la Poméranie et les pays de Cu[illegible] Michalou; et le pape, à la prière de Jagellon, lève l'excommunication que les soldats de la Pologne avaient encourue par leurs sacriléges et leurs autres crimes.

Quelle que fût la force des idées religieuses, combien peu, dans ces siècles de brigandage et de férocité, ces excommunications arrêtaient les soldats avides et sanguinaires armés de torches et de glaives! et quelles nouvelles scènes de barbarie et de dévastation ne vont pas nous offrir la Germanie et l'Italie!

L'empereur Charles IV de Luxembourg avait forcé Othon de Bavière à lui céder l'électorat de Brandebourg (1375), et avait réuni cet électorat à son royaume de Bohême avec le consentement des états de cette province.

Il demanda au pape Grégoire XI la permission de faire élire roi des Romains, et par conséquent

empereur héréditaire, son fils aîné Wenceslas. Que les temps étaient changés depuis Charlemagne! Grégoire XI, fils de Guillaume Roger, seigneur de Beaufort en Anjou, et neveu de Clément VI, avait été élu pape à Avignon (1370). Il s'était empressé de se liguer avec le comte de Savoie, le marquis de Montferrat et le marquis d'Est pour défendre l'Italie contre l'ambition de Bernabo Visconti, seigneur de Milan; et, réunissant les foudres spirituelles de l'Église romaine aux armes temporelles, il avait excommunié Bernabo et son frère Galéas. La demande de Charles IV lui fit craindre de nouveaux dangers pour l'Italie et pour l'autorité du siége apostolique; il n'accorda à l'empereur la permission désirée par ce prince qu'après beaucoup de délais; il déclara que cette condescendance ne devait pas servir d'exemple : à l'avenir il ne voulut reconnaître en aucune manière dans les électeurs d'Allemagne le droit d'élire l'empereur, et détruisit ainsi avec solennité les bases de la pragmatique sanction de 1338.

Charles VI supporta sans se plaindre cet acte du pontife suprême. Il avait l'autorisation du pape; mais il devait encore obtenir les suffrages des électeurs. Prêt à faire les plus grands sacrifices pour le succès de ses vues, il consentit à donner à chaque électeur 100,000 florins d'or, et paya la plus grande partie de cette somme en cédant des villes impériales et d'autres domaines impériaux. Comme il altérait ce diadème qu'il désirait

si vivement de placer sur la tête de son fils! et à quel degré de corruption la Germanie était parvenue!

Les neveux de Wenceslas, électeur de Saxe, lui disputaient l'électorat comme représentant leur père, frère las, et conformément à l'ordre de al et agnatique établi suivant les lois géniture par la bulle d'or. Mais Charles s'assurer encore plus le suffrage de W onança en sa faveur.

Les électeurs se rent d'abord à Rens, ville située dans les d'Andernach, et près de laquelle on voyait au nord du Rhin et sous de vieux noyers un trône antique construit en pierres, élevé sur des colonnes, et présentant un grand siége impérial et des siéges électoraux. Réunis ensuite en diète électorale à Francfort, ils élurent roi des Romains Wenceslas de Luxembourg et de Bohême. L'empereur, le jeune roi et les électeurs ayant demandé au pape la confirmation de l'élection, Wenceslas fut sacré et couronné à Aix-la-Chapelle. Le duc de Brabant, frère de Charles IV et grand avoué d'Aix-la-Chapelle, ainsi que *premier guerrier d'Austrasie*, disputa à l'électeur de Saxe le droit de porter pendant le couronnement l'épée impériale. L'empereur reconnut que la bulle d'or était en faveur de l'électeur de Saxe, grand maréchal de l'empire, et que d'ailleurs dans les cérémonies du sacre les droits des archi-officiers impériaux étaient privilégiés; mais, pour ne pas blesser

son frère, il ordonna que son fils Sigismond, quoique à peine âgé de huit ans, portât cette épée impériale disputée par le duc et par l'électeur.

Au reste l'abus que Charles IV venait de faire de son autorité pour corrompre les électeurs et obtenir leurs voix ne fut pas peu utile à la liberté et à l'indépendance de plusieurs villes germaniques. Les nombreuses villes impériales de Souabe, redoutant un sort semblable à celui des autres villes vendues ou engagées par l'empereur, se liguèrent pour défendre leur existence politique. L'empereur fit de vains efforts pour détruire une confédération dont il aurait dû se servir pour défendre son trône contre les grands vassaux, et, bien éloigné de voir ce qu'exigeait sa véritable position, il chercha plus que jamais à favoriser les grands vassaux séculiers et ecclésiastiques. Il confirma les prérogatives ducales des comtes de Mecklenbourg, et réunit leurs domaines en un seul duché; il publia une constitution nommée Caroline à cause de son nom de Charles, devenue très-célèbre en Allemagne, et par laquelle il renouvela les dispositions de la constitution de 1359, si favorables à l'indépendance du clergé, en y ajoutant de nouveaux articles plus favorables encore à cette indépendance.

Ce grand succès des églises germaniques fut suivi d'une victoire du clergé de Rome et de celui d'Italie.

La ligue formée par Grégoire XI n'avait pu empêcher l'accroissement de la puissance des Visconti. Les officiers du pape employés en Italie ne cessaient de fouler les peuples, de les accabler d'exactions, de les laisser sans défense en proie aux injustices et aux violences. Le cardinal légat de Bologne avait voulu enlever aux Florentins le territoire de Prato (1375). Cette entreprise inconsidérée avait produit une ligue entre ces Florentins, les Pisans, les Siennois et la reine de Naples. Les Bolonais s'étaient soulevés : les habitants de plusieurs autres villes de l'état ecclésiastique avaient suivi leur exemple. Les Romains menaçaient de nommer un nouveau pape si Grégoire XI ne voulait pas quitter Avignon, et venir diriger lui-même son église : ils avaient jeté les yeux sur l'abbé du Mont Cassin. Ces mouvements effrayaient Grégoire : plusieurs grands personnages le conjurèrent de rendre à la capitale du monde chrétien la chaire apostolique du pontife suprême. Catherine de Sienne, religieuse du tiers ordre de Saint-Dominique, célèbre par ses vertus, son esprit, son zèle, ses lettres, ses poésies, ses ouvrages pieux, et qui, un siècle plus tard, devait être inscrite dans le catalogue des saintes par le pape Pie II, imagina de réconcilier les Romains, les Florentins, les Siennois et d'autres peuples de l'Italie avec Grégoire. Elle alla à Avignon; elle vit le pontife; et, quoiqu'elle eût à peine trente ans, elle lui parla avec beaucoup de force pour le dé-

terminer à replacer à Rome le siége pontifical que Clément V avait transporté à Avignon soixante-dix ans auparavant. Le père du pape et le roi de France tâchèrent en vain de retenir Grégoire sur les bords du Rhône. Catherine l'emporta; et Grégoire, s'étant embarqué à Marseille, arriva à Rome vers le milieu de septembre; il y fut reçu comme un triomphateur (1377). Le palais de Latran était tombé en ruine pendant le séjour des papes à Avignon; il alla résider dans ce palais du Vatican, qui devait renfermer des collections si précieuses, et que la peinture et la sculpture devaient orner de chefs-d'œuvre immortels.

(1378) L'année suivante, Grégoire cessa de vivre. Il avait été le dernier pontife de Rome choisi parmi les Français; habile dans le droit civil et canonique, il avait presque toujours auprès de lui Pierre Balde de Ubaldis, un des plus célèbres jurisconsultes du quatorzième siècle.

Barthélemi Brignano, Napolitain et archevêque de Bari, fut élu pape par les seize cardinaux qui se trouvèrent à Rome après la mort de Grégoire XI. La plupart de ces cardinaux étaient Français; ils voulaient nommer un pape de leur nation; mais le peuple de Rome entourait le conclave, menaçant les cardinaux, et demandant avec fureur pour pontife un Romain, ou du moins un Italien. L'archevêque de Bari fut couronné sous le nom d'Urbain VI. Il se conduisit bientôt de manière à faire repentir les cardinaux qui l'avaient élu du choix

qu'ils avaient fait : ils prirent un parti qui devait produire bien des divisions ; ils se retirèrent à Fondi, déclarèrent qu'en nommant Barthélemi Brignano ils avaient cédé à la violence, annulèrent son élection, et nommèrent à sa place Robert, issu des comtes [illegible], et évêque de Cambrai.

Robert prit le [illegible] ément VII. Mais quel long schisme al[illegible] re cette double nomination! Chacune de [illegible] élections fut adoptée par une grande p[illegible] chrétienté. On vit des adhésions les pl[illegible] s en faveur de l'un et de l'autre pontife parmi les personnes les plus éclairées et les plus vertueuses. Catherine de Sienne resta fidèle à Urbain VI; Pierre de Luxembourg, qui avait une grande réputation de sainteté, se déclara pour Clément; Urbain fut reconnu par une partie de l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Scandinavie et l'Angleterre; l'Écosse, la France, l'Espagne, la Sicile, l'île de Chypre et la reine de Naples reconnurent Clément VII, qui fixa sa résidence à Avignon; Urbain avait son siége pontifical à Rome.

Charles IV aurait profité avec bien du soin de cette grande division des esprits; il aurait fait payer cher à Urbain VI sa soumission religieuse; mais la mort arrêta ses projets. Il avait donné à son fils aîné, le roi des Romains, la Bohême et la Silésie; à Sigismond, son fils puîné, le margraviat électoral de Brandebourg, et à son troisième fils

la Lusace et le duché de Schweidnitz, que lui avait apporté Anne de Schweidnitz, sa troisième femme.

Constant dans ses projets, sachant prévoir, préparer, attendre et saisir les événements, incapable de faire la guerre avec succès, préférant l'intrigue secrète à la force ouverte, la corruption au pouvoir des armes; avide d'or, dont il croyait la puissance irrésistible, se jouant de sa foi, il avait ruiné l'empire, ébranlé le trône, avili le diadème pour enrichir et rehausser sa famille.

On a écrit qu'il avait le premier donné des lettres de noblesse dans l'empire; on dirait qu'il avait vu la limite qui séparait cette noblesse de la féodalité.

Wenceslas succède à son père Charles IV; à peine avait-il dix-huit ans. Empoisonné dans sa jeunesse, il était presque sans cesse tourmenté par une soif brûlante qu'il cherchait trop souvent à calmer par des boissons funestes : cette disposition habituelle avait pu donner à son caractère une tendance à la violence que des écrivains partiaux ont beaucoup trop exagérée. De quelle prudence et de quelle habileté n'aurait-il pas eu besoin en montant sur le trône de la Germanie! l'avidité, la mauvaise foi, les haines implacables et perfides de son père, avaient rempli l'Allemagne de ressentiments et d'indignation; un vaste soulèvement était près d'éclater. Wenceslas commence son règne par des actes de fermeté et de justice; il transfère à Francfort la diète convoquée à Nuremberg d'après la bulle d'or promulguée quatorze

ans auparavant par son père, donne une ordonnance concernant la paix publique, abolit les péages illégitimes, et en interdit la perception sous des peines sévères; il ordonne à son cousin Josse, margrave de Moravie et vicaire-général de l'empire en [illegible] dre des informations relativement à l[illegible] aux mœurs et à l'élection des deux [illegible] prétendaient à la papauté, et ce n'est [illegible]s le rapport du margrave, très-favo[illegible]n VI, que Venceslas et les membres d[illegible]ident qu'ils continueront de le reg[illegible] pontife légitime.

Mais bientôt le roi des Romains, de Germanie et de Bohême montre une politique bien faible et bien dangereuse : la jalousie et la discorde régnaient chaque jour de plus en plus entre les villes impériales et les princes, les comtes et les seigneurs de petits fiefs composant le corps qui devait porter le nom de noblesse immédiate; les villes de la province rhénane se réunissent à la confédération de celles de Souabe; ces républiques, au nombre de plus de soixante, associent leurs forces pour défendre leur liberté, garantir leurs franchises, protéger leur industrie, favoriser leur commerce, réprimer les brigandages des seigneurs, et s'opposer à toutes les violations de la paix publique. Les princes et les comtes de la Souabe et du Rhin se confédèrent de leur côté pour le maintien de leurs droits ou de leurs usurpations; et les membres de la noblesse immédiate, regardant en quelque

sorte le ravage des campagnes comme une suite d'un de leurs priviléges légitimes, sont près de se réunir aux princes et aux comtes contre les villes qu'ils détestent, et forment la fameuse confrérie du *bouclier de saint George*.

Wenceslas, plus porté à défendre les prétentions de son royaume de Bohême et de ses autres états héréditaires que les droits de la couronne impériale élective, est bien loin de voir combien l'intérêt du trône impérial serait de favoriser les villes; il imagine de fomenter secrètement les haines des trois ligues, de les porter à commencer les hostilités, d'attiser au milieu d'elles tous les feux des discordes civiles, de les contraindre, pour ainsi dire, à épuiser leurs forces par la guerre; et dans cette politique artificieuse et si indigne du rang suprême, il voit un moyen assuré de les soumettre un jour à sa puissance (1380).

L'Italie cependant attire son attention.

(1376) La reine Jeanne de Naples, veuve de Pierre d'Aragon, son troisième mari, avait épousé à l'âge de cinquante ans Otton de Brunswick, fils aîné de Henri dit de Grèce, à cause de ses fréquents voyages en Orient, et duc de Brunswick-Gruben-Hagen; elle avait, quatre ans plus tard, révoqué l'adoption qu'elle avait faite du prince Charles de Duras, et déclaré son héritier Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, roi de France. Charles de Duras était au service de Louis, roi de Hongrie, l'ennemi irréconciliable de Jeanne :

Urbain VI brûlait du désir de se venger de cette reine, qui ne reconnaissait pour pontife de Rome que Clément VII, son rival; il imagina de donner la couronne de Naples à Charles de Duras, et de l'engager à venir la conquérir. Charles leva une armée, vint à Rome, fut sacré par Urbain, marcha vers Naples, et, n'éprouvant pas de résistance, y fit une entrée solennelle (1381).

La reine s'était renfermée avec toute sa cour dans le château neuf; Charles l'y assiégea : Otton accourut pour la délivrer avec les troupes qu'il avait pu rassembler aux environs de Tarente; la reine vit, du haut du château où elle s'était réfugiée, la défaite de son époux, qui fut fait prisonnier : elle écrivit à Charles; elle se remit en son pouvoir; elle ne lui demanda que d'épargner ceux qui lui avaient été attachés. Charles la traita d'abord avec respect, la pressa de confirmer ou plutôt de renouveler son adoption; mais, ne pouvant rien obtenir, il la relégua dans la basilicate, la fit renfermer dans le château de Muro (1382); et apprenant que le duc d'Anjou, couronné à Avignon par Clément VII roi de Sicile et de Jérusalem, et ayant obtenu des troupes d'Amédée VI, comte de Savoie, à qui il venait de céder le Piémont, ainsi que de Bernabo Visconti, avec la fille duquel un de ses fils était fiancé, était entré en Italie à la tête de quinze mille cavaliers et de plus de trois mille arbalétriers, il ordonna que Jeanne fût étouffée entre deux matelas.

La Sicile était toujours le théâtre des factions, des révoltes, des crimes et des nombreuses tyrannies que le gouvernement ne pouvait réprimer (1372). Frédéric d'Aragon avait consenti à tenir la Sicile en fief royal de cette reine Jeanne dont un crime venait de terminer les jours, à lui payer un cens annuel de quinze mille florins d'or, à se contenter du titre de roi de Trinacrie, et à rendre hommage au pontife de Rome, suzerain de Naples et de Sicile. La paix qui suivit cet arrangement aurait dû donner de la force à son autorité; mais son caractère lui avait mérité le surnom de Simple : les lois étaient muettes; et voyez quelle était l'audace des seigneurs qui opprimaient le royaume.

Frédéric ramenait à Messine Antoinette de Tarente, qu'il venait d'épouser; un comte de Rubi, qui avait à se plaindre du monarque, ose attaquer le vaisseau qui portait Frédéric et Antoinette, et la jeune reine est si effrayée de cet attentat que, voulant échapper à la mort, elle se précipite dans la mer, d'où elle n'est retirée avec beaucoup de peine que pour périr peu de temps après des suites de sa frayeur.

François de Vintimille chasse le gouverneur de Trapani, et le remplace par son frère Gui sans demander le consentement du monarque. Frédéric témoigne son mécontentement; Guy lève une main sacrilége, et donne un coup de poignard au roi : la

blessure n'est pas mortelle; mais le parricide n'est pas poursuivi.

Frédéric avait eu une fille nommée Marie de son premier mariage avec Constance d'Aragon; la jeune princesse lui avait succédé sous la tutelle d'Ortale d'Alagon; elle al[illegible] épouser Jean Galéas, neveu de Bernabo [illegible] et co-seigneur de Milan : ce mariage dép[illegible] rons de la Trinacrie; Guillaume Raimond [illegible] ade enlève la reine, la renferme dans un châtea[illegible], la fait conduire ensuite à l'aïeul de la princesse [illegible] Pierre IV, roi d'Aragon, et la Sicile reste livrée sans défense à l'anarchie, à l'oppression, aux querelles sanglantes des seigneurs (1379).

Wenceslas n'est pas moins occupé d'événements encore plus rapprochés de lui.

Le sénat de Venise avait déclaré la guerre à François Carrara, seigneur de Padoue; une armée vénitienne avait répandu la désolation dans le Padouan; les Hongrois venus au secours de François avaient d'abord battu les Vénitiens; mais, défaits à leur tour, ils avaient abandonné le Padouan, et Carrara avait été obligé d'accepter une paix désavantageuse; le duc d'Autriche, excité par Carrara, était venu avec une armée dans la Marche trévisane : les Vénitiens vainqueurs de cette armée autrichienne avaient attaqué avec du canon la ville de Guéra dans le Feltrin, l'avaient prise et avaient fait la paix avec le duc; mais une ligue redoutable se forme contre la république victo-

rieuse de l'Autriche : on compte parmi les confédérés le roi de Hongrie, le seigneur de Padoue, le patriarche d'Aquilée et la république de Gênes, cette puissante rivale de Venise. Les Vénitiens avaient acquis l'île de Ténédos ; les Génois s'étaient emparés de l'île de Chypre, avaient fait prisonnier le roi Pierre II, et n'avaient rendu à ce prince la liberté et sa couronne qu'en gardant la ville de Famagouste ; les fréquentes insurrections du peuple de Gênes faisaient le malheur des citoyens, mais semblaient donner plus de force à ses armées. Dominique Frégose, qu'un mouvement populaire avait élevé au dogat, à la place de Gabriel Adorno, venait d'être renversé par un autre mouvement, jeté dans les fers, et remplacé par Nicolas Guarco ; l'amiral vénitien Victor Pisani bat néanmoins la flotte génoise commandée par Louis de Fiesque, et lui enlève cinq galères.

(1378) Une nouvelle bataille navale a lieu auprès de Pola ; l'amiral génois Lucien Doria est tué au commencement du combat ; Pierre Doria le remplace, remporte la victoire, et s'empare de Chiozza la Grande et de Malamocco ; les Vénitiens demandent la paix : ils refusent les conditions très-dures qu'on leur propose, vont assiéger les Génois, qui occupent l'île de Chiozza, les affament et les obligent de se rendre à discrétion.

(1380) Mais la flotte génoise prend Capo-d'Istria, qu'elle cède au patriarche d'Aquilée, et Pola, auquel elle met le feu, et qu'elle abandonne.

Amédée VI, comte de Savoie, parvient cependant à réconcilier les deux républiques; choisi pour arbitre il prononce à Turin un *laud* ou jugement; le château de Ténédos est remis au comte de Savoie, qui doit le garder deux ans et le faire ensuite démolir; [illegible] l'Autriche a la Marche trévisane. Le se[illegible]enise inscrit au livre d'or des nobles tr[illegible]s qui pendant la guerre ont rendu de gra[illegible]es à leur patrie; et le doge Contareno, [illegible]ommandé en personne au siége de Chioz[illegible]nu à mourir, un noble est chargé de prononcer son oraison funèbre.

(1381) Son successeur Michel Morosini ne vit que peu de mois; Antoine Vernieri, élu à sa place, arrive de Candie, fait son entrée sur le vaisseau nommé *le Bucentaure*, et le lendemain est couronné avec le bonnet appelé *la corne ducale*.

(1382) Wenceslas voit avec chagrin cette république de Venise, celle de Gênes, les seigneurs de Milan, les Florentins, les Napolitains et le pontife de Rome ne lui laisser en Italie que l'ombre de l'autorité d'empereur; mais comment aurait-il pu aller par la force des armes rétablir cette autorité presque évanouie? sa présence n'était que trop nécessaire en Allemagne; la ligue des princes et celle des villes devenaient de jour en jour plus formidables.

Wenceslas convoqua une diète à Nuremberg, pour rendre la paix à la Germanie; il y forma une confédération de tous les états qui paraissaient ne

désirer que la tranquillité publique ; il les divisa en quatre cercles : celui de la haute et de la basse Saxe, celui de la province rhénane, depuis Bâle jusques en Hollande ; celui de l'Autriche, de la Bavière et de la Souabe, et celui de la Thuringe et de la Franconie ; mais les villes n'accédèrent à cette union qu'en conservant expressément toutes leurs alliances antérieures ; elles tinrent même une assemblée générale à Constance pour resserrer davantage les liens qui faisaient leur puissance, et faire entrer dans leur confédération plusieurs villes helvétiques.

On aime à voir au milieu de ces agitations Robert de Bavière, électeur palatin, sentir que les progrès des lumières pouvaient seuls calmer les tempêtes politiques, vouloir concourir à hâter ces progrès, et établir à Heidelberg une université sur le modèle de celles de Paris, de Vienne et de Prague.

(1387) Combien les prétentions de Charles de Duras et de Louis, duc d'Anjou, avaient pendant ce temps ensanglanté ces belles contrées de Naples sur lesquelles ils voulaient régner ! Louis, arrivé dans l'Abruzze, avait vu les portes d'Aquila, de Nole, de Matalone et de plusieurs autres villes s'ouvrir devant lui ; les barons du parti de Jeanne étaient venus se ranger sous ses bannières ; il désirait ardemment, ainsi que toute son armée, de livrer à son rival une bataille décisive. Charles retenait prisonnier à Molfeta Otton de Brunswick,

le quatrième époux de Jeanne; Otton, en défendant en Lombardie les intérêts des princes de Montferrat, s'était acquis la réputation d'un capitaine aussi prudent que brave; Charles imagine de le consulter, il le fait venir devant lui: Otton ne croit pas pouvoir, par un conseil perfide, punir l'assassin de celle qui lui avait donné sa main; il répond à Charles avec loyauté: « Gardez-vous, » lui dit-il, de commettre votre couronne aux hasards d'un combat; continuez de harceler votre » ennemi; bientôt il sera réduit à quitter le » royaume ou à périr de faim. » Charles adopte son avis, lui rend la liberté, et continue d'ordonner qu'on ruine tous les pays que l'armée française doit traverser.

La disette et bientôt la famine et les maladies accablent cette brave mais malheureuse armée; le trésor de Louis est épuisé, aucune ressource ne lui reste: en vain ordonne-t-il qu'on vende sa vaisselle, ses équipages, ses joyaux et jusques à cette couronne que Clément VII a mise sur sa tête, et qui doit lui coûter si cher; ses guerriers meurent de fatigue, de faim ou d'une contagion funeste; la maladie l'attaque lui-même; il succombe à ses maux et à ses chagrins. Celui à qui on avait reproché d'aspirer à tant de pouvoirs et d'accumuler tant de richesses par l'injustice et la violence, meurt au milieu des restes déplorables d'une des plus florissantes armées, réduit au plus grand dénuement et ne possédant à sa dernière heure qu'un

gobelet d'argent et une cotte d'armes de toile peinte ; à peine a-t-il ainsi expié sa vie que les Français qui étaient encore auprès de lui se dispersent et tâchent de regagner les pays si éloignés où ils ont reçu le jour : on ne les poursuit pas ; ils ne sont plus à craindre ; on voit se traîner sur les chemins qui conduisent en France des soldats, des chevaliers, des barons sans armes, presque nus et tendant leurs casques brisés pour demander un faible secours.

(1384) Urbain VI était à Nocera lorsqu'il apprit la mort de Louis ; il y agissait en souverain ; il laissait croire que son dessein était de donner la couronne de Naples à son neveu Butilo. Charles conçut un vif ressentiment : le monarque altier et ambitieux, et le pontife orgueilleux et entreprenant en vinrent bientôt à une rupture ouverte ; Urbain excommunia Charles et sa femme Marguerite, fille de Charles Ier de Duras, le déclara déchu de la royauté et lui ordonna de venir rendre compte de sa conduite : Charles se présenta devant Nocera, à la tête de ses troupes, assiégea le pontife, promit dix mille florins d'or à celui qui lui apporterait sa tête ; et Urbain, du haut d'une fenêtre du château, tenant un flambeau d'une main et une clochette de l'autre, ne cessait d'excommunier Charles de Duras et tous ses adhérents.

Raimond des Ursins vint au secours d'Urbain, livra une bataille à Charles, la gagna et délivra le pontife.

Marie, fille de Louis dit le Grand, roi de Hongrie, avait succédé à son père ; elle avait été couronnée dans Albe-Royale, sous le nom de *roi Marie*. La régence avait été décernée à sa mère Élisabeth, seconde femme du roi Louis, et fille d'Étienne, ban ou prince de Bosnie. [illegible] Gara s'était emparé de l'esprit de la [illegible] gouvernait tyranniquement. Les Hon[illegible]rmuraient ; un grand nombre de mécontent[illegible]essent à Charles, roi de Naples et prince du sa[illegible] de Hongrie, le conjurent de les délivr[illegible] odieuse tyrannie, et lui offrent la cou[illegible] de leur patrie (1385). Charles ne peut résister à l'attrait d'un second diadème, arrive à Bude, s'empare du gouvernement, se fait couronner dans Albe-Royale. Mais à peine un mois s'est-il écoulé que le caractère d'Élisabeth fait changer la fortune (1386). Charles est assassiné à Bude, en présence et d'après les ordres de la mère de Marie. Élisabeth ne voit plus de danger pour elle ni pour sa fille ; elle vit sans méfiance ; elle voyage sans précaution avec le *roi Marie* et Nicolas de Gara. Jean Horwath, ban de Croatie, l'un de ceux qui avaient été le plus dévoués à Charles, les surprend, massacre le ministre qu'il déteste, fait noyer Élisabeth, et emmène Marie prisonnière en Croatie.

Sigismond, margrave de Brandebourg, et qui avait été fiancé avec Marie, accourt pour la délivrer. Horwath fait promettre à la princesse que ses attentats ne seront pas punis, la ramène à

Albe-Royale, lui rend la liberté. Sigismond arrive, épouse la princesse, est couronné roi, ordonne qu'on arrête le ban de Croatie. Marie oublie sa promesse, détermine elle-même le genre de supplice que le ban doit subir : Horwath périt dans des tourments affreux, et ses complices sont condamnés à une mort infâme.

Ladislas était monté sur le trône de Naples, après l'assassinat de son père Charles III. Sa mère Marguerite était régente : Louis II, fils de Louis Ier, duc d'Anjou, et de Marie de Blois, avait été reconnu roi de Naples par la France et par le pape Clément VII; il n'avait que huit ans lorsque sa mère le conduisit à Avignon. Mais on voyait alors à la cour du pape Clément un capitaine renommé, Otton de Brunswick, le quatrième époux de la reine Jeanne, étouffée par l'ordre de Charles III. Ce prince partit des bords du Rhône pour aller dans le royaume de Naples, se mettre à la tête des partisans du jeune Louis d'Anjou, et chassa de la capitale, après un combat sanglant, la reine Marguerite et son fils Ladislas.

Pendant que le sang des Napolitains coulait pour le choix d'un monarque, les Suisses continuaient de combattre avec gloire pour leur indépendance et pour leur liberté. Le duc Léopold d'Autriche établit à Rothembourg un nouveau péage très-onéreux pour les citoyens du canton de Lucerne (1385). Le peuple furieux s'attroupa, marcha contre Rothembourg, respecta la vie et

les propriétés des habitants, mais abattit les murs de la ville, et démolit le château. Les Autrichiens recommencèrent la guerre; les Lucernois reçurent à composition la ville de Sempach, située sur le lac de Sursée, et celle de Richensée, qu'arrosent les eaux du lac [illegible] Les habitants du pays d'Entlebuch, i[illegible]e la tyrannie de leur seigneur, se mir[illegible]ur protection, et marchèrent sous leurs [illegible]res. Les Autrichiens prirent d'assaut [illegible] dont la garnison était très-faible, égo[illegible] partie des habitants, précipitèrent les [illegible]s le lac de Baldeck, et détruisirent tous [illegible]s jusques aux fondements (1386). Les Suisses s'indignent de cette horrible cruauté : les Autrichiens arrivent devant Sempach; le duc Léopold est à leur tête; des guerriers envoyés par tous les confédérés de l'Helvétie, excepté par les Bernois, arrivent au secours de la ville. Les Autrichiens sont au nombre de quatre mille : on ne compte que treize cents Suisses; mais ils vont combattre pour venger le sang de leurs concitoyens et pour leur liberté. La bataille commence : le duc Léopold est tué, six cents chevaliers et deux mille soldats autrichiens restent sur le champ de bataille; les vaincus se dispersent; les Suisses vainqueurs n'ont perdu que deux cents hommes. Une chapelle s'élève à l'endroit où ils ont triomphé; et chaque année sur des bords enchanteurs, la prière de la reconnaissance se fait entendre autour de ce temple rustique, touchant

et glorieux monument des temps héroïques de l'Helvétie.

Les fils du duc Léopold et Albert, leur oncle, continuèrent la guerre : les Bernois se réunirent aux sept autres cantons; les Autrichiens s'emparèrent du bourg de Naefels, situé dans le canton de Glaris, et qui n'était défendu que par quatre cents hommes : ils le brûlèrent; mais sept cents Glaronais étaient rassemblés dans la vallée de Linthal. Les Autrichiens les attaquèrent : le combat dura trois heures. Les Glaronais se couvrirent de gloire; les Autrichiens furent mis en fuite. Plusieurs de leurs soldats se jetèrent dans la rivière de Limmat; ils perdirent près de deux mille cinq cents hommes (1388).

Les cantons de Berne et de Soleure prirent la ville de Nidau et celle de Buren-sur-l'Aar, dont les garnisons désolaient leurs campagnes par leurs brigandages. Berne conquit non-seulement Unterseen, placé entre deux lacs que forment les eaux de l'Aar, mais encore la longue et pittoresque vallée du haut Simmenthal. Les comtes de Toggenbourg, se détachant de l'alliance avec l'Autriche, firent la paix avec les Suisses. Plusieurs villes impériales se réunirent pour obtenir la fin des hostilités : une très-longue trève suspendit la guerre, et ce fut pendant ce temps de repos que les Suisses, dignes de la liberté et de l'indépendance qu'ils venaient de conquérir avec tant de gloire, se soumirent à cette discipline militaire si néces-

saire pour maintenir et défendre l'indépendance et la liberté, montrèrent combien les peuples les plus braves la respectent, et méritèrent qu'un jour Machiavel les comparât à cet égard aux légions de la république romaine.

Les villes impé [illegible] llemagne rivalisaient avec les Helvétie [illegible] ourage et leur amour de l'indépendance [illegible] rêque de Saltzbourg s'était réuni à le [illegible] ration : Frédéric de Landshut, duc [illegible], traita l'archevêque avec violence. W [illegible] déclara la guerre, et exhorta les villes [illegible] à venger leur confédéré : elles ravagèrent la Bavière; mais les princes resserrèrent les liens de leur association. Ils fondirent sur les guerriers des villes, défirent près de Weil les troupes de celles de Souabe, et battirent à Worms et à Kronenberg l'armée des villes rhénanes. Un malheur plus grand accabla les villes impériales ; elles manquèrent de constance, s'aigrirent les unes contre les autres, se reprochèrent mutuellement leurs désastres. La mauvaise fortune les divisa : la discorde les livra à leurs ennemis ; elles demandèrent la paix à ceux qu'elles avaient vaincus ; elles ne l'obtinrent qu'en consentant aux plus grands sacrifices.

Wenceslas, qui les avait appelées aux armes, et qui n'avait pas su ou voulu les défendre, persista dans ses erreurs politiques, ne vit pas qu'il allait renverser le seul rempart qu'il pût opposer aux princes, et profita des revers des villes pour dé-

truire leur puissance; il assembla une diète à Égra, abolit la ligue des villes impériales comme contraire aux lois et au bon ordre, renouvela le règlement de Nuremberg au sujet de la paix publique, établit un tribunal composé de quatre députés des princes, de quatre députés des villes, d'un *surarbitre* dont il se réserva la nomination, et le chargea de prononcer sur toutes les affaires relatives à la tranquillité de l'empire.

Un événement important pour l'Europe entière renouvela bientôt le désir qu'il avait eu d'aller en Italie rétablir la puissance impériale. Pendant qu'Urbain était à Nocera, en 1385, le cardinal Manupello, de la famille des Ursins, l'avait averti secrètement d'une conjuration formée par cinq cardinaux pour se saisir de sa personne, et le faire condamner comme hérétique; le pape, violent et vindicatif, les fait arrêter la veille du jour où on lui avait dit que leur complot devait être exécuté: on les charge de chaînes; on les jette dans un cachot; on leur fait subir la torture la plus cruelle. Cet horrible supplice ne leur arrache aucun aveu: l'évêque d'Aquila, moins fort et moins capable de résister à des douleurs atroces, déclare seul qu'il est complice; on rejette les cardinaux dans leur prison obscure. Urbain, obligé de quitter Nocera, les fait traîner à sa suite jusques à Gênes, où un nouveau cachot les attend. Quelques mois s'écoulent: Urbain fait venir les cardinaux devant lui; il leur fait subir un nouvel interrogatoire; ils

persistent avec fermeté dans leur désaveu, prennent le ciel à témoin de leur innocence, et citent leur persécuteur au tribunal du juge souverain. Urbain furieux les renvoie en prison, où ils sont étranglés.

Après cet ac[illegible]nie d'autant plus exécrable que c'est [illegible] la religion de Jésus qui s'en rend c[illegible]ain va à Pérouse, où il veut fixer son [illegible]stances des Romains et la crainte [illegible]pes se soulever contre lui le détermin[illegible] à Rome. Il tombe de sa mule avant [illegible]ns cette capitale, et meurt au bout de quelques mois, des suites de sa chute, après onze ans d'un pontificat odieux.

On presse vivement les cardinaux de son obédience de se réunir à ceux de Clément VII; mais, si l'on avait détesté le pontificat d'Urbain, on méprisait celui de Clément. La cour d'Avignon vendait un nombre immense de bénéfices : jamais l'abus des *grâces expectatives* n'avait été porté aussi loin. L'université de Paris, indignée de ce brigandage, défendait avec courage ses droits et les libertés de l'Église gallicane, mais proposait en vain des moyens de faire cesser le schisme, de rétablir l'union, de réprimer la corruption et la rapacité de la cour pontificale.

Les cardinaux qui étaient à Rome ne voulurent pas reconnaître Clément VII; ils élurent pape, Pierre Tomacelli, dit le cardinal de Naples, et qui prit le nom de Boniface IX (1389). Le nouveau

pontife s'empressa d'écrire à Wenceslas pour l'engager à venir à Rome recevoir la couronne impériale, et chercher les moyens de terminer le schisme, et lui accorda pour les frais de ce voyage le dixième de tous les revenus du clergé d'Allemagne et de Bohême. Wenceslas, malgré le vif désir qu'il avait d'aller en Italie, ne crut pas pouvoir quitter la Germanie, où les orages politiques grondaient encore. Il reconnut Boniface IX, toucha le dixième; mais différa l'expédition qu'il souhaitait si ardemment.

(1383) François Carrara, seigneur de Padoue, avait cependant acquis du duc d'Autriche la Marche trévisane: les Vénitiens avaient vu cette acquisition avec inquiétude. Les habitants d'Udine refusèrent de reconnaître le cardinal d'Alençon que le pape avait nommé administrateur du patriarcat d'Aquilée. Les Vénitiens se déclarèrent pour eux : Carrara soutint le cardinal; les Vénitiens déterminèrent Antoine de L'Escale, seigneur de Vérone, à faire la guerre à Carrara; ils s'engagèrent à lui donner quinze mille florins par mois; mais Jean Galéas Visconti, seigneur de Milan, se joignit à François. Antoine fut dépouillé de ses états par le seigneur de Padoue.

Carrara prétendit que Vicence faisait partie de la seigneurie qu'il avait conquise. Visconti la lui refusa; ils se brouillèrent. Visconti se ligua contre Carrara avec les Vénitiens, le marquis de Ferrare et le seigneur de Mantoue (1388). Carrara perdit Padoue,

fut pris dans Trévise, et envoyé prisonnier à Côme : Jean Galéas réunit au Milanais la seigneurie de Padoue; les Vénitiens eurent la Marche trévisane, et, néanmoins jaloux de la puissance de Visconti, ils favorisèrent secrètement François Carrara le jeune, qui rentra [illegible] ue (1390).

Leurs constants [illegible] es Génois entreprenaient sans crainte le[illegible] litions les plus audacieuses pour étendre [illegible] relations, protéger leur commerce, accroît[illegible] eur puissance. Et ce qui est remarquable, ces entreprises extraordinaires étaient for[illegible] ın peuple sans cesse agité par les [illegible] x ne pouvait s'établir dans Gênes que lorsqu'elle aurait trouvé dans une constitution bien combinée des garanties sûres contre les ennemis de la liberté et de l'indépendance qu'elle adorait; et cette inquiétude perpétuelle, qui ne pouvait pas se calmer avant cette heureuse époque que l'état de la civilisation permettait à peine d'entrevoir, faisait naître de trop malheureux troubles, mais produisait en même temps l'ardeur des citoyens, la hardiesse des conseils, la grandeur des projets et la force de la république.

Un soulèvement excité par un impôt mis sur la viande avait obligé le doge Guarco à prendre la fuite (1383). Son successeur Léonard Montaldo était mort un an après son élection (1384). Antoine Adorne, fatigué de lutter contre des conspirations sans cesse renaissantes, avait abdiqué le dogat,

abandonné le gouvernement et quitté sa patrie (1390) ; Jacques Frégose, fils de Dominique, l'avait remplacé. Antoine Adorne, ne pouvant supporter sa retraite, était rentré dans Gênes à la tête de huit cents hommes, et avait contraint Frégose à lui rendre le dogat. Les Génois, opprimés depuis long-temps dans leur commerce par les musulmans d'Afrique, et particulièrement par le roi de Tunis, conçoivent le projet de porter leurs armes dans les états du prince dont ils veulent réprimer la puissance : ils voient toute l'étendue de leur entreprise, et pour en assurer le succès ils s'adressent à la France, leur alliée naturelle, et lui demandent des secours (1391). Charles VI s'empresse de leur envoyer un corps de troupes considérable, et c'est son oncle le duc de Bourbon qui obtient l'honneur de commander ces braves auxiliaires. La réputation du duc de Bourbon, l'ardeur des Français pour les entreprises lointaines et périlleuses, l'influence de ce qui restait encore d'esprit chevaleresque, le souvenir des hauts faits des croisés, le désir de combattre sur ces rivages témoins de la valeur héroïque, et de la mort plus héroïque encore de saint Louis, attirent sous les bannières de l'oncle du roi de France un grand nombre des plus illustres chevaliers. On voit partir avec lui Philippe d'Artois, comte d'Eu, prince du sang, le sire d'Albret, le comte d'Ostrevant, fils aîné du comte de Hainaut, le prince de Bar, Charles II, duc de Lorraine, filleul de Charles V,

et qui avait été élevé à la cour de France, Enguerrand, comte de Couci, beau-frère de Charles II, dont il avait épousé la sœur, Jean, sire de La Ville-sur-Illon, filleul et cousin de Jean, duc de Lorraine, père de Charles II, le comte d'Harcourt, le dauphin d'Auv[illegible]ires de Sully, de La Trémouille, de S[illegible] Roie, d'Amboise, de Boucicault, de [illegible]nd, de Damas, de L'Espinasse, de C[illegible] plusieurs autres célèbres capitaines.

Une trêve exis[illegible] France et l'Angleterre : un g[illegible]e chevaliers anglais veulent aller ren[illegible]s les enseignes de Bourbon les combats livrés aux musulmans, par tant de fameux guerriers chrétiens. Deux princes du sang d'Angleterre, cousins germains de Richard II, le comte de Derby, qui devait un jour monter sur le trône sous le nom de Henri IV, et son frère Thomas, comte de Beaufort, sont à la tête de ces preux.

Le duc de Bourbon part de Gênes avec vingt mille Français, Anglais, Italiens, ou Allemands, sur une flotte composée de quatre-vingts vaisseaux ou galères, et d'un nombre immense de petits bâtiments. La tempête l'oblige à relâcher deux fois en Sardaigne; il ne peut arriver sur les côtes d'Afrique qu'au commencement de l'été ; il veut descendre à la vue de l'ancienne Carthage. Un nombre immense de Maures l'attendent sur

le rivage : les alliés débarquent au milieu d'un nuage de traits ; les musulmans sont mis en fuite, et Carthage est investie. Les habitants et la garnison que le roi de Tunis y a jetée se défendent avec un courage digne des anciens Carthaginois. Bientôt les rois de Tunis, de Bugie et de Trémecen viennent camper avec une armée de soixante mille hommes auprès des lignes des chrétiens. Les plus braves chevaliers comptent leur petit nombre, ne voient plus que des obstacles insurmontables, et proposent de se rembarquer. « Je ne suis pas » venu, dit Bourbon, pour me déshonorer par » une fuite honteuse; Carthage sera prise et l'en- » nemi battu. » Sa fermeté encourage l'armée ; il la divise en deux corps : l'un est chargé du siége, l'autre repoussera les attaques des rois maures. Les musulmans attendent avec patience que les chrétiens soient épuisés par la chaleur excessive du climat et de la saison. Si les alliés les attaquent, ils s'éloignent avec vitesse sur leurs chevaux forts et agiles, reprennent leurs rangs, reviennent à la charge, s'éloignent de nouveau, reparaissent avec la rapidité de la flèche, et ne se précipitent avec violence sur les chrétiens que pour disparaître encore, et les tenir sans cesse ou dans les alarmes, ou sous leurs lances redoutables. Ces attaques imprévues, soudaines, terribles, se renouvellent si souvent que les chrétiens ne peuvent plus quitter leurs armes.

Bourbon a pris les dehors de la place; mais

quelle n'est pas la fatigue de son armée! Les maladies enlèvent chaque jour un grand nombre de chevaliers et de soldats; les Français et surtout les Anglais succombent sous le poids d'une chaleur ardente. Bourbon voit peser sur son armée tous les fléaux qui, su [illegible] s rivages, ont accablé cent ans auparav [illegible] stre aïeul saint Louis et ses guerriers : [illegible] s l'espérance de conquérir Carthage. [illegible] dévorant va le contraindre à partir; [illegible] ut qu'avant de revoir l'Europe ses guer [illegible] nortalisent. Personne n'est prévenu de sc [illegible] rojet; à midi, lorsque les Maures eux-mêmes sont forcés par la chaleur de se livrer au repos, il ordonne aux chrétiens de prendre les armes. Ils sortent de leurs lignes, bravent tous les feux du soleil, se jettent sur les Sarrasins, bien éloignés de s'attendre à une attaque aussi extraordinaire, massacrent tous ceux qu'ils rencontrent, pénètrent jusques au milieu de leur camp, arborent sur une éminence la bannière victorieuse de Bourbon, et mettent le feu aux tentes et au bagage des musulmans. Les trois rois désespérés rallient cependant leurs troupes, et tombent sur les chrétiens épuisés par leurs succès; les alliés ne sont qu'au nombre de dix mille; plus de cinquante mille Sarrasins les entourent et les pressent; le courage des chrétiens s'accroît avec le danger; leurs têtes s'exaltent, leurs forces se renouvellent et s'augmentent; la mêlée est terrible : mais enfin Bourbon l'emporte; et, deux fois victo-

rieux dans cette mémorable journée, il oblige le roi de Tunis à demander la paix.

Tous les esclaves chrétiens sont rendus; le roi maure donne 10,000 ducats d'or pour les frais de l'expédition ; les Génois et tous les Européens jouiront dans ses états de la liberté de conscience et de celle du commerce.

Les alliés se rembarquent. A peine la moitié de l'armée chrétienne est-elle montée sur ses vaisseaux que les Sarrasins violent leur promesse, fondent sur l'autre moitié. Bourbon avait prévu cette perfidie; il se précipite sur eux avec un corps d'élite, les met en déroute, et ne s'embarque que le dernier.

Il va en Sardaigne, détruit une flotte musulmane dans le port de Cagliari, prend sur les Maures cette place et le fort de Guillastre, les remet aux Génois, appareille pour Gênes, est repoussé par une tempête violente jusque dans le port de Messine, fait radouber ses vaisseaux, reprend la route de la Ligurie, refuse de faire la guerre au prince de Piombino, ennemi des Génois, déclare qu'il n'a quitté la France que pour combattre les musulmans, réconcilie le prince avec la république, n'accepte aucun des riches présents que Gênes reconnaissante s'empresse de lui offrir, et va jouir dans sa patrie de la gloire d'avoir brisé les fers de plusieurs milliers des chrétiens.

Wenceslas avait été malgré lui étranger à des événements aussi importants pour l'Italie, sur la-

quelle les rois de Germanie et des Romains n'avaient pas cessé de vouloir étendre leur sceptre suzerain : il devait être bien moins heureux encore dans ses états héréditaires; la peste avait ravagé la Bohême. Bien loin d'envoyer des secours à un peuple malheureu [illegible] exercé plus que jamais dans ce roya[illegible] [illegible]voir tyrannique. Les nobles Bohémiens [illegible] [illegible]rent contre un prince qui leur était deven[illegible] [illegible]nt plus odieux qu'il voulait réprimer [illegible] [illegible]ndages et leur indépendance. Wence[illegible] contre eux un grand nombre de ces a[illegible] qui portaient encore le fer et le feu dans [illegible]rs contrées de l'Europe, et dont les bandes avaient le nom de *grandes compagnies :* le ravage de la Bohême fut la solde de ces brigands.

Wenceslas alla bientôt lui-même achever de soumettre les mécontents. Il commit d'extravagantes atrocités; les nobles irrités plus que jamais, réunis au clergé, dont, suivant plusieurs historiens, Wenceslas voulait réformer la conduite trop scandaleuse, et peut-être incités secrètement par Sigismond, roi de Hongrie et frère de Wenceslas, se portèrent à un parti extrême. Ils surprirent leur monarque dans l'abbaye de Beraun, le conduisirent à Prague, le renfermèrent dans une prison, et, dans leur haine ulcérée, lui firent subir toutes les horreurs de la captivité (1394). Il obtint néanmoins, après plusieurs mois, la permission de se laver dans un bain public, et parvint à se sauver;

mais, repris bientôt par ses ennemis, il fut renfermé plus étroitement que jamais dans le château de Witsperg.

Les électeurs cependant, instruits de l'outrage fait à leur empereur, convoquèrent une diète à Francfort, donnèrent le vicariat de l'empire à l'électeur palatin, et sommèrent les Bohémiens de rendre la liberté au monarque prisonnier, sous peine d'y être contraints par la force des armes. Les nobles et le clergé de Bohême, effrayés des menaces de la diète, ouvrirent à Wenceslas les portes de sa prison. Il remonta sur le trône de la Germanie et sur celui de Bohême; mais, suivant plusieurs auteurs, ses fureurs redoublèrent; son état d'ivresse presque perpétuel avait éteint sa raison, et perverti son cœur au point de le rendre capable des plus grandes cruautés. On a écrit que le surnom de Néron ne lui déplaisait pas; qu'il aimait à être accompagné par le bourreau; qu'il l'appelait son compère. Quelque exagérés que puissent être les reproches qu'on lui a adressés, il était devenu en Bohême l'objet de l'exécration générale. Comment aurait-il pu, dans cette horrible situation, travailler avec succès à maintenir le calme dans la Germanie, pacifier l'Italie, y rétablir l'autorité impériale, éteindre le schisme qui, par les divisions qu'il ne cessait de faire naître, contribuait si fortement à entretenir les discordes politiques?

De nouvelles démarches furent faites par la

France pour abolir ce schisme funeste : on les dut à Charles VI, ce prince si malheureux, si plaint et si aimé. Les Français reconnaissaient Clément VII; et néanmoins les chartreux de France imaginèrent, on ne sait pourquoi, de s'adresser pour l'obtention [illegible]s priviléges au pontife suprême don[illegible] apostolique était à Rome. Boniface [illegible]corda ce qu'ils désiraient, et chargea le[illegible]tés d'une lettre pour le roi de France. L[illegible] offrait de se prêter à tous les arrangemen[illegible]ourraient faire finir le schisme : Charl[illegible]t touché. Il envoya la lettre de Boniface [illegible]sité, et lui demanda son avis. L'université pensa que ce schisme ne pouvait se terminer que par la cession volontaire des deux papes, ou par la décision d'arbitres dont on conviendrait, ou par le décret d'un concile général. Nicolas de Clémengis, docteur en théologie, rédigea cet avis, et y inséra une déclamation violente contre les désordres du clergé et la corruption de la cour d'Avignon. Cet écrit inspira à Clément VII tant de colère et de crainte qu'il éprouva une attaque d'apoplexie dont il mourut.

Dès que le roi de France en fut instruit, il envoya à Avignon deux seigneurs de sa cour chargés de faire suspendre l'élection d'un nouveau pape. Ils arrivèrent trop tard; les cardinaux de l'obédience de Clément avaient signé un acte d'après lequel celui qui serait élu pape renoncerait à sa dignité, si cette abdication paraissait néces-

saire à l'extinction du schisme ; et ils avaient nommé pape Pierre de Lune, d'une illustre famille d'Aragon, qui avait été légat en France, et avait toujours témoigné la résolution de tout sacrifier au repos de l'Église.

Pierre de Lune prit le nom de Benoît XIII; Charles VI lui envoya un docteur célèbre nommé Pierre d'Ailli. Ce docteur voulut l'engager à tenir la promesse qu'il avait faite en signant l'acte dressé par les cardinaux avant l'élection. Le nouveau pape éluda la réponse, et s'efforça de séduire le docteur. Pierre d'Ailli revint à Paris, rendit compte de sa mission, et, d'après son rapport, un concile national fut convoqué. On y vit sept archevêques, quarante évêques, un grand nombre d'abbés, des députés des universités de Paris, d'Orléans, d'Angers, de Montpellier, de Toulouse, six conseillers du parlement et trois avocats. Les patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie y assistèrent; le roi de Navarre, le duc de Bourbon, le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, le chancelier et plusieurs seigneurs du conseil y prirent séance; et l'assemblée fut présidée au nom du roi par les ducs d'Orléans, de Berri et de Bourgogne. Le concile fut d'avis que les deux papes devaient abdiquer; les légats de Benoît XIII obtinrent néanmoins que le concile ne prononcerait pas une décision définitive avant que le pape, qui les avait envoyés, connût l'avis de cette assemblée solennelle. Les ducs d'Orléans, de Berri

et de Bourgogne voulurent porter eux-mêmes à Avignon l'opinion du concile. Ne pouvant obtenir du pape une réponse précise, ils s'adressèrent aux cardinaux, qui déclarèrent que le cas prévu par l'acte qu'ils avaient signé était arrivé. « Les car-
» dinaux se tro [illegible] ndit Benoît; il y a un
» autre moyen [illegible] glise : c'est celui que
» le concile d [illegible] é. Il faut que Boniface
» et moi nous [illegible] iare; et je dois, avant
» cette grande [illegible] , avoir une entrevue
» avec lui. » Rien [illegible] iné; les princes fran-
çais retournèr [illegible] où les appelaient les
plus grands in [illegible] schisme continua.

Peu de temps après cette inutile tentative, Jean Galéas Visconti, toujours habile à profiter des circonstances et connaissant l'avarice de Wenceslas, obtint de ce monarque, pour la somme de 100,000 florins d'or, de nouveaux titres propres à favoriser ses vues ambitieuses, et à consolider la possession des états qu'il avait acquis par sa criminelle perfidie envers son frère Bernabo et envers ses neveux. Il était déjà vicaire perpétuel de l'empire dans la Lombardie; Wenceslas le créa duc de Milan, comte de Parme, de Plaisance, de Pavie et d'Anghiera. L'amour de l'or porta facilement l'empereur à cette concession; mais combien il devait se sentir lui-même abruti par ses ignobles habitudes, et incapable de gouverner la Germanie et la Bohême irritée, lorsque, conférant à son frère Sigismond, roi de Hongrie, dont il devait

connaître et redouter le caractère et les projets, le titre de vicaire-général de l'empire et de son lieutenant-général en Bohême, il déposa en quelque sorte et la couronne royale et le diadème impérial !

Avant que Sigismond eût été couronné roi des Hongrois, et pendant que sa femme Marie portait seule la couronne, Etienne, vaivode de Valachie, avait regardé comme indigne de la nation qui avait succédé aux Daves et aux Gètes d'être gouvernée par une femme. Il s'était déclaré indépendant; Sigismond, monté sur le trône, était entré dans la Valachie, avait surmonté tous les obstacles que lui avaient opposés la nature du pays et la courageuse vigilance d'Étienne, et réduit ce vaivode à reconnaître son sceptre (1387). Mais un ennemi bien plus puissant devait bientôt se lever contre lui.

Amurath I[er], le petit-fils du fondateur de l'empire asiatique des Othmans ou Ottomans, avait été tué sur le champ de bataille, où il venait de mettre en fuite une armée chrétienne composée de Serviens, de Bulgares et de Hongrois, et de faire prisonnier Lazare, roi des Serviens (1389). C'est Amurath qui avait établi la charge de cadilesker ou juge d'armée pour connaître de toutes les affaires militaires, et maintenir une exacte discipline, et c'est ce même sultan qui avait distribué des terres conquises aux plus braves de ses guerriers, obligé les possesseurs de ces terres à fournir un certain

nombre de chevaux et de soldats, suivant la valeur du fond concédé, et créé par l'institution de ces *timars* ou bénéfices militaires les premiers éléments d'un système féodal, semblable à celui qu'avaient établi, plusieurs siècles auparavant, les hordes du nord c[illegible]s de l'Europe.

Bagezid ou Baja[illegible] d'Amurath, succéda à son père. La rap[illegible] conquêtes devait le faire surnommer *I*[illegible] l'éclair. A peine eut-il reçu le pouvoir [illegible]qu'il donna l'affreux exemple, si souvent [illegible] ses barbares successeurs, de sacrifie[illegible] l'humanité et la nature, au maintien d'une autorité que les Turcs ne savaient soutenir que par le sabre. Il fit étrangler, d'après le conseil des principaux chefs de son armée, son frère Jacoub, duquel on ne manqua pas de dire qu'il avait voulu soulever les guerriers contre le sultan.

Rien n'étant sacré pour Bajazet, il attaqua indifféremment les princes chrétiens et les princes musulmans dont les états convenaient à son ambition. Il conquit dans deux mois la principauté d'Ogly, prince de Phrygie, dont il avait épousé la fille; il passa en Europe. Les Valaques, excités et secondés par le sultan, reprennent les armes contre le roi de Hongrie (1392). Sigismond fait un grand carnage de ces Valaques et des Turcs mêlés avec eux, s'empare de Nicopolis, dite la petite, et retourne triomphant en Hongrie. Sa victoire le rend plus sévère : il devient sombre, inquiet,

soupçonneux, dur et cruel; il veut qu'on recherche ceux qui ont pris part aux insurrections du règne d'Élisabeth et de Marie; ils se retirent dans les montagnes; ils errent dans les forêts. A leur tête est un noble hongrois, renommé pour ses richesses et pour l'influence que lui donnait l'estime dont il jouissait; il se nommait Étienne Conthus : leurs précautions sont inutiles. Conthus est pris avec trente-deux autres nobles; ils sont condamnés à la mort. Sigismond veut assister à leur supplice; ils le subissent en faisant des vœux pour leur patrie : des larmes d'admiration et d'attendrissement coulent des yeux de tous ceux qui voient tomber leurs têtes. L'écuyer de Conthus exprime la douleur la plus vive : Sigismond en est ému. Sa fidélité le frappe; il veut l'engager à passer à son service : l'écuyer repousse son offre comme un outrage. Sigismond redevient barbare; il ordonne que l'écuyer périsse avec Conthus.

(1393) Bajazet avait dépouillé de leurs états presque tous les princes de l'Asie mineure; il s'était emparé de la Thessalie, de la Macédoine, de la Bulgarie; il tenait pour ainsi dire Constantinople bloquée. Les Valaques se soulèvent de nouveau contre Sigismond. Le roi de Hongrie rentre sur leur territoire, dévaste leurs villes et leurs campagnes; mais les Turcs l'attaquent en grand nombre, et taillent son armée en pièces.

Sigismond tremble devant la puissance de Bajazet; il demande des secours à tous les princes

chrétiens. La France lui envoie de valeureux guerriers. Les Français partent pour l'Europe orientale au nombre de dix mille hommes d'armes, et de deux mille chevaliers ou écuyers. A leur tête est le comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne. On voit sous ses ordres le con d'Eu, connétable de France, Jacques de Bou comte de La Marche, Enguerrand sire de ssesseur de plusieurs comtés en France, en An rre et en Allemagne, fils de Catherine d'A endre d'Édouard III, et marié en secondes noces Isabelle de Lorraine; le maréchal de Bou comte de Beaufort et vicomte de Turenne, l'amiral Jean de Vienne, les deux princes de Bar, Gui de La Trémouille, le sire de Roie et le sire de Saimpy. Le courage de ces chevaliers était intrépide, ou plutôt leur audace était héroïque. Mais leur présomption, leur légèreté et leur imprudence égalaient leur audace; leur orgueil humiliait, et leur âme était livrée à la férocité de leur siècle.

Ils arrivent en Hongrie. Sigismond réunit son armée à celle des Français : rien ne résiste à leurs premiers efforts. Le comte de La Marche fait des prodiges de valeur qui lui font décerner les honneurs de la chevalerie. Les alliés reprennent, et presque toujours d'assaut, les villes dont les Turcs se sont emparés. C'est un torrent impétueux qui renverse et entraîne tous les obstacles; ils forment le siége de Nicopolis la grande. Bajazet arrive avec sa grande armée pour délivrer Nicopolis : c'est

le Turc ou le Scythe Bajazet qui montre le plus d'art et de prudence. Les Français, exaltés par leurs victoires, l'attaquent sans plan, sans précaution, sans prévoyance; ils se précipitent avec une impétuosité aveugle sur les musulmans. Le funeste génie de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt les entraîne. Bravant les lances, les flèches et les sabres d'innombrables ennemis, ils ne regardent pas si d'autres guerriers les suivent, et vont seconder leur choc terrible. Bajazet avait habilement rangé sa grande armée en croissant : il voit les escadrons français engagés avec autant de témérité que de bravoure dans les rangs du centre de ses troupes; il ordonne que les extrémités du croissant se rapprochent : elles se touchent, et les Français sont renfermés dans un cercle hérissé de fer. Les Hongrois veulent délivrer les Français; ils sont battus et mis en fuite. Les Français enveloppés redoublent de courage; ils immolent des milliers de musulmans; mais enfin, accablés de fatigue, ils ne peuvent résister plus long-temps au nombre immense qui les presse : ils succombent, et presque tous reçoivent la mort ou des chaînes.

Les Français, et on rougit en le rappelant, avaient massacré tous les Turcs qui s'étaient rendus à eux. Bajazet victorieux ordonne de terribles représailles; il fait tomber sur le champ de bataille les têtes des Français auxquels on a donné des fers; il ne réserve que sept prisonniers, les trois princes du sang, le comte de Nevers, le

comte de La Marche et le comte d'Eu, les deux princes de Bar, le maréchal de Boucicault et Gui de La Trémouille (1396). Il exige pour leur rançon une somme de 600,000 francs, et des tapisseries ou d'autres grands ouvrages d'Arras ou de Reims, fabriqués en laine. [illegible]s habitants de l'Asie mineure préféraie[illegible]poque aux étoffes de soie enrichies d'or o[illegible]t, et tissues au Caire, à Alexandrie ou à *Dam*[illegible]ont elles portaient le nom.

Sigismond, éch[illegible] peine du combat, n'ose pas se montr[illegible], vaincu, et sans puissance, aux Hongrois ulcérés par la mort de Conthus et de tant d'autres nobles. Pendant dix-huit mois, il erre en fugitif, et presque comme un proscrit, hors de son royaume de Bohême et de son électorat de Brandebourg; il va à Constantinople, et, fatigué de sa vie errante, il se détermine à retourner dans son royaume : les Hongrois le font prisonnier. Son frère Wenceslas est obligé d'employer les menaces les plus fortes pour obtenir la liberté de Sigismond.

Cet empereur avait publié à Francfort, dans une diète, une sorte de trêve générale ou de paix publique pour dix ans. Il se rendit à Reims pour y conférer avec le roi de France sur les moyens de terminer le schisme de l'Église. Il fut convenu entre les deux monarques, et avec les rois d'Angleterre, de Castille et d'Aragon, qu'on forcerait les deux papes à renoncer au pontificat suprême, et qu'un nouveau pontife serait élu par les cardinaux

des deux obédiences. Non-seulement les deux papes refusèrent de se conformer à cette convention, mais encore Boniface IX, craignant le courroux de Wenceslas, imagina de détourner de dessus sa tête l'orage qui se formait, en le faisant tomber sur celle de Wenceslas. Il s'adressa aux électeurs : « Souffrirez-vous, leur écrivit-il, que vos préro- » gatives et celles de l'empire soient ainsi atta- » quées? Depuis quand d'autres souverains que les » empereurs ont-ils prétendu juger de la validité » des élections pontificales, et exercer une sorte » de patronat sur la chaire apostolique? Laisserez- » vous Wenceslas abandonner les plus beaux droits » de la couronne que vous lui avez donnée? » Les insinuations de Boniface donnèrent une force nouvelle au mécontentement des électeurs contre Wenceslas; ils rappelèrent tous les griefs qu'ils avaient contre lui; ils lui reprochèrent son séjour presque perpétuel dans son royaume de Bohême, les aliénations des domaines impériaux, l'érection du duché de Milan; et, resserrant leur alliance mutuelle, ils promirent de nouveau de s'aider mutuellement de toutes leurs forces pour le maintien des droits de l'empire, de ceux de l'Église romaine et des leurs, et de s'opposer avec énergie à toute nouvelle aliénation illégitime, à l'investiture de Jean Galéas Visconti, à l'établissement de tout vicariat général de l'empire sans leur adhésion formelle.

Wenceslas espéra trouver dans la diète un se-

cours contre le collége électoral; il convoqua les états à Nuremberg, ensuite à Francfort; il chargea des ambassadeurs d'aller traiter en son nom de la pacification de l'empire et de celle de l'Église; mais les électeurs, blessés plus que jamais de son absence, dé u'ils ne se rendraient jamais à aucune serait pas présidée par le roi des Ro niface enchanté redoubla ses intrigue de Rome employa tous les artifices d que; l'animosité des électeurs devint e n grand nombre de leurs co-états la ; les électeurs palatins et ecclésiast ent le projet de déposer Wenceslas.

(1390) Ils ne négligent rien pour obtenir les suffrages des princes, et convoquent à Nuremberg une assemblée nationale.

Ils exposent aux états les griefs qu'ils ont contre le roi des Romains, et la résolution qu'ils ont cru devoir prendre pour le salut de l'empire de lui donner un successeur. Les ambassadeurs de Wenceslas et les députés des villes impériales, oubliant la conduite que le roi des Romains avait tenue avec leurs concitoyens, réunissent en vain leurs efforts pour écarter la déposition dont il est menacé; les électeurs renoncent à la fidélité qu'ils ont promise à Wenceslas, et le somment de se présenter devant eux à Oberlahnstein sur les bords du Rhin, et d'y rendre compte de ses actions et de son gouvernement. Des idées nettes sur l'in-

violabilité des souverains et sur la responsabilité de leurs agents auraient évité ce grand acte qui pouvait ébranler pour toujours la monarchie ; mais qu'on était encore loin de ces idées conservatrices des trônes et de la liberté!

Wenceslas proteste contre la citation prononcée contre lui ; il offre de justifier son gouvernement devant l'électeur comte palatin, juge né des contestations relatives à la personne des empereurs, et annonce qu'il va convoquer, pour ramener la paix dans l'empire et dans l'Église, une assemblée générale composée de tous les états de la Germanie et de l'Italie, et à laquelle il invitera les rois de Danemarck, de Suède, de Pologne et de Hongrie. Les électeurs rejettent avec dédain ses propositions, se rendent le jour fixé à Oberlahnstein, attendent pendant huit jours l'arrivée de Wenceslas, et le jugent par contumace : on l'accuse d'avoir dissipé indignement le domaine impérial en élevant un simple officier du royaume de Lombardie au rang de duc de Milan, et en conférant à de nouveaux vassaux un grand nombre de villes et de pays qui devaient revenir au domaine de sa couronne, de n'avoir pas terminé comme il le pouvait et le devait les troubles de l'état et ceux de l'Église, d'avoir négligé les affaires de son gouvernement, disposé de ses blancs-seings avec la plus grande légèreté, administré comme un tyran ses états héréditaires, et avili par sa conduite la majesté de l'empire. Les électeurs le reconnaissent

convaincu de tous ces délits, le déclarent indigne du trône, le dégradent, et dégagent tous les princes, comtes, seigneurs, chevaliers, villes, pays et sujets de l'empire de la fidélité qu'ils lui ont jurée.

(1400) Dès le len [illegible] se réunissent à Rens, auprès du grand [illegible] trône impérial de Pierre, et élisent [illegible]nains Rupert ou Robert, comte palatin [illegible]: Robert signe une capitulation par l[illegible]omet de faire finir le schisme de l'Églis[illegible]r le domaine impérial d'Italie, de réuni[illegible] à celui d'Allemagne, d'abolir tous les p[illegible]uvellement établis, excepté ceux qui appartiennent aux électeurs, et de maintenir tous les droits, honneurs, prééminences et priviléges électoraux.

La plus grande partie de l'Allemagne reconnaît le nouveau roi de Germanie et des Romains : Robert, se conformant aux lois et aux anciens usages de l'empire, campe pendant six semaines sous les murs de Francfort ; chaque jour il défie solennellement Wenceslas. Le délai expire ; Francfort lui ouvre ses portes, et il se rend à Aix-la-Chapelle pour y être couronné ; la ville veut exiger qu'il remplisse sous ses remparts la même formalité que sous ceux de Francfort ; mais, de l'avis des électeurs qui le reconnaissent pour leur monarque, il publie des lettres patentes interprétatives de la bulle d'or : il déclare que lorsque l'électeur archevêque de Cologne ne pourra pas sacrer l'empereur roi d'Alle-

magne dans la basilique d'Aix-la-Chapelle, il le sacrera dans la ville de sa province métropolitaine qu'il préférera pour cette solennité ; l'archevêque de Cologne donne en conséquence l'onction royale à Robert dans sa métropole, et le roi des Romains force la ville d'Aix-la-Chapelle à reconnaître son autorité.

Robert avait annoncé son élection au pape ; il s'était soumis à l'humiliante formalité de lui demander sa confirmation ; il avait réclamé son assistance pour le voyage qu'il allait faire en Italie : Boniface IX avait envoyé des nonces en Allemagne, en apparence pour examiner les formes de la déposition de Wenceslas, mais en réalité pour juger des forces du parti de Robert. La conduite du pape déplaît au nouveau roi ; Robert attire dans son parti les républiques, les villes indépendantes, les princes de l'Italie et tous les Guelfes jaloux ou effrayés de la puissance du duc de Milan ; il s'allie avec le roi d'Aragon ; il parvient par ses négociateurs à s'ouvrir les gorges du Tyrol, et ses ambassadeurs proposent à la France de réunir un concile qu'il convoquerait comme roi des Romains, et qui prononcerait sur les prétentions du pontife d'Avignon et de celui de Rome.

Le duc d'Orléans qui gouvernait la France pendant la maladie du roi son frère, et qui soutenait les intérêts de son beau-père le duc de Milan, fait refuser la proposition du roi des Romains ;

mais Robert n'en prépare qu'avec plus de soin son expédition en Italie.

Il crée avec le consentement des électeurs, des princes, des comtes et de la noblesse immédiate, son fils aîné Louis III son vicaire général dans les royaumes d'All [illegible] 'Arles et de Lorraine; il veut qu'il jouisse d[illegible] autorité impériale, ou plutôt il se conf [illegible] les et aux lois d'après lesquelles le vica [illegible] le l'empire appartient à l'électeur, comt [illegible] Rhin, toutes les fois que l'empereur [illegible] s Romains quitte la Germanie et tra [illegible] lpes.

Il assemble une grande armée, reçoit des sommes considérables des Florentins, ennemis de Jean Galéas, s'approche des frontières de la Lombardie, et somme Visconti, sous peine d'être mis au ban de l'empire, de restituer à la couronne lombarde tous les territoires qu'il a usupés. « Je possède » mon duché, répond Jean Galéas, en vertu d'une » concession solennelle du roi légitime des Ro- » mains. J'en ai été investi conformément aux lois » et aux usages consacrés : ce n'est pas à Robert, » lâche usurpateur du trône et ennemi de son » souverain et du mien, de me troubler dans la » possession d'états si justement acquis; je saurai » repousser la force, par la force. »

Robert part de Trente pour aller former le siége de Brescia. Les troupes milanaises l'attaquent auprès du lac de Garda : son armée est battue, et

ses soldats n'échappent qu'avec peine à la mort ou à la captivité.

Sa défaite change les dispositions des Italiens : les Florentins l'abandonnent; Boniface le trahit; les Allemands ne le secourent que faiblement : il se croit d'autant plus obligé de renoncer à ses projets sur l'Italie que les amis de Wenceslas redoublent d'efforts pour le faire monter sur le trône.

Le duc de Milan et tous les Gibelins d'Italie pressent Wenceslas d'aller à Rome recevoir la couronne impériale. Le roi Sigismond, frère de ce prince détrôné, lui amène une armée assez forte pour le conduire au-delà des Alpes. Un grand nombre de princes d'Allemagne et presque toutes les villes impériales se déclarent en sa faveur; mais bientôt n'écoutant que son ambition, et sous le prétexte que Wenceslas répond mal à l'empressement qu'on lui témoigne, et n'est pas digne de seconder ses partisans, il le fait arrêter dans Prague même, le fait conduire à Vienne, et s'empare du gouvernement de la Bohême (1402).

Wenceslas parvient à s'échapper de sa prison, et reparaît dans son royaume. Les Bohêmes, fatigués du gouvernement de Sigismond, rentrent sous l'obéissance de Wenceslas; Sigismond se retire en Hongrie, et la division des deux frères affaiblit si fort le parti de Wenceslas que Boniface IX approuve sa déposition, et reconnaît solennellement Robert pour roi des Romains.

Peu de temps après, ce pape reçoit des ambas-

sadeurs de son compétiteur : ils sont admis dans le consistoire ; ils disputent contre le pontife avec tant de force, et excitent son courroux à un si haut degré que, suivant plusieurs historiens, il meurt comme son prédécesseur d'une apoplexie causée par son agi[illegible]rême (1404).

Peu de temps a[illegible]rt de ce pontife, Robert perdit le dévo[illegible] l'appui de l'archevêque de Mayence, qu[illegible]ontribué si fortement à le placer sur le t[illegible] électeur fit succéder la plus grande h[illegible]érêt si vif qu'il avait pris aux succès [illegible] il se ligua contre ce prince avec Ladis[illegible], roi de Pologne, plusieurs princes de l'empire et le roi de France ou plutôt le duc d'Orléans, ennemi de Robert ; il forma avec les principaux états et les villes de la Souabe la ligue célèbre connue sous le nom de Morback, pour défendre leurs libertés, leurs droits et leurs franchises contre les usurpations du chef de l'empire. Robert s'efforça en vain dans la diète de Mayence de rompre cette ligue ; il fut obligé de reconnaître solennellement que les états de l'Allemagne n'avaient pas besoin du consentement de l'empereur ou du roi des Romains pour former entre eux des alliances plus ou moins étroites. Cette déclaration est remarquable dans l'histoire du droit public de l'Allemagne ; elle donna aux états les véritables droits de la souveraineté indépendante, affaiblit plus que jamais le pouvoir impérial, et relâcha les véritables liens de l'asso-

ciation germanique en paraissant multiplier les moyens de les resserrer.

Jeanne, dernière duchesse de Brabant et de Limbourg, de la race des comtes de Louvain, vint à mourir. Les landgraves de Hesse, issus de ces anciens comtes de Louvain, avaient réclamé dans le temps ces duchés de Brabant et de Limbourg comme des fiefs masculins. La duchesse Jeanne les avait néanmoins possédés à leur exclusion en vertu d'une décision de l'empereur Charles IV, dont elle avait épousé le frère : elle avait, par un testament, disposé de ces mêmes duchés en faveur de son petit-neveu Antoine de Bourgogne, fils puîné de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Male, comtesse de Flandre, petite-fille de Louis de Male, comte de Flandre, et de Marguerite de Brabant, sœur cadette de la duchesse Jeanne. Le roi Wenceslas, qu'un pacte de 1355 appelait à la succession du Brabant, avait consenti à l'exécution de la volonté de la duchesse : le roi Robert voulut, conformément à la capitulation qu'il avait signée avant son élection, ramener le Brabant et le Limbourg sous la souveraineté de l'empire, empêcher le duc Antoine d'en prendre possession, et obliger les états de ces provinces à se soumettre à sa domination immédiate. Sa puissance était presque évanouie : le duc Antoine conserva les duchés de Jeanne, et épousa une nièce du roi Wenceslas, Élisabeth de Goerlitz, qui lui porta le duché de Luxembourg.

L'existence de deux rois des Romains presque aussi faibles l'un que l'autre, cette division politique, ce schisme temporel, image et conséquence de celui que présentait l'Église romaine, laissaient toute l'Italie indépendante du pouvoir impérial; il était surtout méc[illegible]s l'Italie méridionale.

Urbain VI, tou[illegible] soutenir et à étendre les prétentions d[illegible]vait entrepris de s'emparer du royaume [illegible]s, comme dévolu au siége apostolique [illegible]mmunication de Charles III de Duras; m[illegible]e à la tête de laquelle il s'était mis n'ava[illegible]énétrer dans les contrées dont il voul[illegible]enir le maître (1388). Le parti de Ladislas, jeune fils de Charles III, et qui régnait sous la régence de sa mère, la reine Maguerite, s'était cependant très-affaibli; il ne lui restait plus que Gaète, Capoue et les châteaux de Naples. Les autres places ou reconnaissaient Louis II d'Anjou, plus jeune de deux ans que Ladislas, ou gardaient une exacte neutralité. Malheureusement pour Louis, sa mère, la reine régente Marie de Blois, avait ôté l'emploi de capitaine-général à Otton de Brunswick, qui lui avait rendu de si grands services. Otton, ne pouvant supporter cette ingratitude, abandonna le parti de Louis, et se jeta dans celui de Ladislas (1389). Ce prince, parvenu à sa quinzième année, fut sacré dans Gaète par le cadinal de Florence, légat de Boniface IX, qui avait remplacé Urbain VI sans hériter de tous ses sentiments, et presque dans le

même temps Louis II fut couronné à Avignon par Clément VII, le rival de Boniface : arrivé à Naples quelques mois après son sacre, Louis y fit une entrée solennelle (1390—1391), et s'empara bientôt des châteaux de cette capitale. Les Sanseverini, puissants par leurs domaines et partisans de la maison d'Anjou, battirent les troupes de Ladislas, et firent prisonnier Otton de Brunswick, qui ne recouvra sa liberté qu'en payant une rançon très-forte, et se retira dans sa principauté de Tarente.

(1392) Ladislas, voulant réparer cet échec, se mit à la tête de son armée, prit Aquila, soumit le duc de Sessa, battit les Angevins à Montecorvino, assiégea Naples, fut obligé de lever le siége (1395), mais fit de nouvelles conquêtes, se présenta avec ses galères devant le port de la capitale, s'arrangea avec ses habitants, s'empara de la ville, et investit le château neuf, où Charles d'Anjou, frère cadet de Louis II, s'était retiré.

Les Sanseverini, qu'il était parvenu à gagner, avaient trahi Louis d'Anjou : ils l'avaient attiré à Tarente. Raimond des Ursins l'avait assiégé par terre : il monta sur ses galères, arriva à Naples, qu'il croyait encore fidèle à sa cause, la vit au pouvoir de son rival, perdit courage, traita avec Ladislas, ordonna à son frère de rendre le château neuf, et fit voile pour la Provence, abandonnant le royaume à son heureux compétiteur.

Mais comme Ladislas abusa de son triomphe et ébranla par sa cruauté le trône qu'il venait de

conquérir! Il exerça une vengeance barbare contre les barons qui lui avaient été opposés, et même contre ceux qui, revenus sous ses enseignes, lui avaient été le plus utiles (1402).

Un homme bien supérieur à Ladislas, Jean-Galéas de Viscor[illegible] [illegible]ssé de vivre; il avait paru destiné à c[illegible] [illegible]ce de l'Italie; il avait posé les fondeme[illegible] [illegible] grande puissance, et élevé les première[illegible] [illegible]s d'un trône : la ville de Pérouse et ce[illegible] [illegible]gne l'avaient reconnu pour leur prote[illegible] [illegible]à-dire pour leur souverain. Possesse[illegible] [illegible]eux villes et de leurs territoires, de S[illegible] [illegible] Pise, il entourait de tous les côtés les Florentins, et semblait les menacer d'un envahissement inévitable; protecteur zélé des lettres et des arts, il avait attiré dans l'université de Pavie des professeurs célèbres à cette époque, et particulièrement le jurisconsulte Fulgose, le savant Emmanuel Chrysolore, Grec de Constantinople, un des principaux restaurateurs des belles-lettres en Europe, et Pierre Philarge, qui devait monter sur le trône pontifical. On admirait l'ordre qu'il avait établi dans l'administration, l'exactitude avec laquelle la justice était rendue dans ses états, les grands exemples qu'il avait donnés dans l'art militaire, les secours que lui avait dus l'agriculture, les canaux qu'il avait fait creuser, la citadelle de Pavie, la chartreuse de la même ville, le pont du Tésin, qu'il avait élevés, la cathédrale de Milan, qu'il avait embellie, l'ardeur

avec laquelle il avait favorisé les progrès des lumières et de la civilisation : placé sur un plus grand théâtre, il aurait été inscrit parmi les hommes fameux qui ont réglé les destinées du monde.

Il avait fait en mourant une de ces fautes qui, plusieurs siècles auparavant, avaient perdu tant de monarchies; il avait partagé ses états : non-seulement, en laissant le duché de Milan à son fils aîné Jean-Marie de Visconti, il avait donné à son second fils Philippe-Marie le comté de Pavie, Verceil, Alexandrie, Tortone, Vérone, Vicence et d'autres villes, mais encore il avait voulu que Pise et Crême appartinssent à Gabriel, un de ses fils naturels qu'il avait fait légitimer.

A peine fut-il mort qu'on ressentit les effets de cette dispersion aussi bizarre que funeste. Jean-Marie, n'ayant que quatorze ans, était sous la tutelle de Catherine de Visconti sa mère, et sous la régence de Pierre de Candie, archevêque de Milan, de Charles Malatesta, seigneur de Rimini, et de Jacques de Verme. Les peuples sentirent bientôt la faiblesse du gouvernement de Catherine; ils le méprisèrent; les factions des Guelfes et des Gibelins, que Jean-Galéas avait eu l'habileté d'assoupir, se réveillèrent et s'agitèrent avec d'autant plus de force qu'elles furent excitées par le cardinal Balthazar Cossa, légat de Boniface IX : ce légat était entré dans le Bolonais avec des troupes, et y avait fait des conquêtes; Catherine et les régents crurent

ne pouvoir éviter la ruine du jeune duc qu'en cédant au pape Bologne, Assise et Pérouse (1403).

Les Siennois, dans le même temps, recouvrèrent leur indépendance.

Jean-Marie, indigne frère de Valentine, duchesse d'Orléans, et fils [illegible] s'empara avec violence du gouvernem[illegible] l n'eût que seize ans, et fit enfermer sa [illegible] le château de Milan, où elle mourut [illegible] ques mois (1404). Son frère Philippe-M[illegible] par Zacheria, citoyen puissant de son [illegible] Pavie, et jeté dans une prison, vit, pend[illegible] vité, Verceil, Novare et d'autres villes [illegible] à sa domination; et deux ans étaient à peine écoulés depuis la mort de Jean-Galéas, que cette grande puissance que son génie avait élevée, et que son génie seul aurait pu soutenir, ne présentait plus que de tristes débris.

Tout avait concouru pour la détruire, cette puissance qui avait paru devoir s'étendre sur l'Italie entière. François Carrara II, seigneur de Padoue, avait assiégé Vicence peu de temps avant la captivité de la veuve de Jean-Galéas; la timide Catherine, désespérant de la conserver, l'avait vendue aux Vénitiens : le pavillon de Saint-Marc, arboré sur les murs de Vicence, fit retirer François Carrara; mais ce seigneur de Padoue s'étant fait proclamer seigneur de Vérone, les Vénitiens lui déclarèrent la guerre. François Ier, seigneur de Mantoue, se réunit aux Vénitiens, et Nicolas,

marquis de Ferrare, à Carrara, dont il avait épousé la fille. On croit remonter contre le cours des siècles, et revoir de petites nations se disputer avec acharnement de petits territoires sur le bord des fleuves de l'antique Ausonie; mais ces petits peuples augmentaient leurs forces en les exerçant, s'avançaient vers la puissance, et l'un d'eux devait être le maître de l'Europe, du nord de l'Afrique et de l'occident de l'Asie, au lieu que les Italiens au commencement du quinzième siècle, sans cesse agités par de petits intérêts, poussés par la violence d'une domination dans une autre, changeant à chaque instant de despote ou de tyran, ne connaissant plus de patrie, n'étant plus que les sujets de petits souverains, perdant en quelque sorte l'idée de la vaste, de la belle, de l'héroïque Italie, ne faisant plus partie d'une grande nation, s'éloignaient chaque jour davantage de ce grand caractère qui aurait montré en eux les descendants des Romains.

Les républiques italiennes qui jouissaient de l'indépendance, qui croyaient avoir la liberté, et qui s'étaient rendues aussi riches que fameuses par un commerce immense, déployaient seules de grandes forces sur terre et sur mer, tentaient des entreprises audacieuses, aimaient la gloire et savaient se soustraire à l'influence funeste que nous venons de déplorer.

Les Vénitiens obligent le marquis de Ferrare à rendre Rovigo, dont il s'était emparé; le seigneur

de Mantoue leur allié s'empare de Vérone; leur général Paul Savelli assiége Padoue; la famine et la peste enlèvent vingt-huit mille habitants de cette ville infortunée; elle ouvre ses portes (1405). François Carrara II est conduit à Venise; il implore la clémence du sénat pour ses deux fils et pour lui : le sénat [illegible] gloire de Venise, la puissance de la rép[illegible] la justice, le droit des gens; il n'écoute qu[illegible]eance; il se laisse entraîner par la férocité [illegible]cle; le conseil des dix condamne à mort [illegible] ses deux fils (1406).

Un an ap[illegible]épante se donne aux Vénitiens (1407), le prince de Morée y consent, et reçoit de la république quinze mille ducats. De nouvelles acquisitions cimentent bientôt la puissance de Venise; elle acquiert Patras, voisine de Lépante, et Ladislas, roi de Naples, lui cède pour cent mille ducats la ville de Zara, dont il avait fait la conquête (1408).

(1392) Gênes, sa rivale, ne pouvait pas trouver le repos intérieur. Antoine Adorne avait éprouvé le même sort qu'il avait fait subir à Jacques Frégose; Antoine Montaldo, à la tête d'un soulèvement populaire, l'avait contraint à quitter le dogat et à prendre la fuite. Montaldo, nommé doge, n'avait que vingt-trois ans; son courage surpassait son expérience, et inspirait peu de confiance. François Giustiniano l'attaque dans son palais; Montaldo soutient d'abord l'assaut avec intrépi-

dité, mais bientôt est obligé de s'enfuir comme son prédécesseur.

Adorne cependant avait de nouveau rassemblé des troupes; il arrive avec ses guerriers pour reprendre une seconde fois le dogat. Giustiniano abdique et disparaît (1393). Montaldo revient, combat Adorne, le repousse, remonte par une nouvelle élection sur le siége dogal, mais avant un an craint de devenir victime de ses ennemis, et se retire (1394).

Nicolas Zoaglio et après lui Antoine Guarco ne peuvent garder que pendant quelques jours le dogat qu'on leur a conféré; Antoine Adorne se fait élire doge pour la quatrième fois.

Le calme ne revient pas dans Gênes; Antoine Guarco regrette le pouvoir suprême qu'il n'a pas pu conserver; ses amis le secondent, ils ne cessent d'agiter la république. Adorne, fatigué de tant de mouvements et n'espérant pas pouvoir sauver le vaisseau de l'état au milieu des tempêtes qui l'assaillent et se succèdent sans relâche, imagine d'employer le dernier des moyens auquel un peuple indépendant doive avoir recours. Dans un siècle plus éclairé, un grand homme d'état aurait profité de la lassitude du peuple pour lui donner une constitution sage qui mît la liberté sous la garde des lois : Adorne et ses contemporains étaient loin de concevoir cette combinaison de pouvoirs si simple, si difficile par conséquent à découvrir à cette époque, et qui garantit l'obéissance à ces lois tu-

télaires; il ne pense qu'à recourir à une puissance étrangère assez forte non-seulement pour calmer les flots d'une multitude agitée, mais encore pour les empêcher de se soulever de nouveau. Les Génois, les uns pour éviter des troubles qui les effraient, les autres pour obtenir une tranquillité qu'ils croient nécessaire [illegible] a prospérité de leur commerce, et à l'acc[illegible]nt de leurs richesses, ceux-ci pour ne pas [illegible]ns les mains de leurs rivaux une autorité qu'ils n'espèrent plus, ceux-là pour parvenir à des places, à des honneurs et à des dignités qu'ils ne peuvent tenir d'une république commerçante, adoptent avec empressement les idées de leur doge (1396). Il est résolu qu'on offrira à Charles VI, roi de France, de se soumettre à son sceptre; une députation arrive à Paris; le roi accepte l'offre des Génois; des commissaires français signent à Gênes les conditions auxquelles la république se soumet à la France; Adorne leur présente les insignes du dogat; ils le nomment gouverneur provisoire de Gênes.

Bientôt arrive Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, nommé gouverneur définitif par Charles VI; Adorne lui remet le commandement, et lui cède le palais (1397). La peste se déclare dans cette ville de Gênes qui reçoit chaque jour dans son port tant de vaisseaux étrangers, tant de bâtiments nationaux venant du Levant, et qui prend si peu de précautions contre le plus redoutable des fléaux : le comte de Saint-Pol, si brave dans les

combats, tremble devant la peste; il quitte Gênes et se retire en France; son adjoint, l'évêque de Meaux, doué d'un courage plus ferme, prend le commandement (1398).

Mais bientôt sa présence ne peut plus contenir les passions impétueuses des factions; on ne voit que trop combien Adorne s'est trompé. Les Guelfes et les Gibelins replongent Gênes dans les horreurs de la guerre civile; elle n'a pas trouvé le calme, et elle a perdu l'indépendance.

L'évêque de Meaux, désespérant d'arrêter la fureur des partis, revient dans sa patrie : Calville, que la cour de France nomme son successeur, n'est pas plus heureux; il ne peut résister à la tempête, et se retire à Savone (1400).

Les Génois nomment alors pour leur chef Baptiste Boccanegra, lui donnent le titre de *capitaine de la garde du roi de France*, et envoient des députés à Charles VI pour le prier d'approuver leur conduite et de confirmer leur choix; les députés sont mal reçus; Boccanegra se démet de sa place, et le désordre règne dans Gênes.

Enfin arrive dans cette ville, au nom de Charles VI, le maréchal de Boucicault; ce maréchal était un capitaine habile et valeureux, mais mauvais politique et peu propre à gouverner un pays qu'il ne connaissait pas et des citoyens dont l'histoire, les mœurs, le caractère et les vœux lui étaient encore plus inconnus (1401).

Boucicault a mené avec lui deux mille Français,

mille cavaliers et mille fantassins; il croit devoir immoler plusieurs victimes à ce qu'il appelle l'ordre public; il fait tomber la tête de Boccanegra : la terreur donne la tranquillité à la ville, mais cette tranquillité est le calme sinistre qui précède les plus terribles expl[illegible] volcans.

Quel était cep[illegible]izarre état de l'Europe, livrée à tous [illegible]parce que, de bonnes constitutions n'y [illegible]t pas les droits des peuples, les lois [illegible] imposer aucun frein aux passions d[illegible] voyait deux papes, deux rois des [illegible]ux monarques dans presque tous les royaumes de cette Europe. Quelle anarchie spirituelle et temporelle ! Quelle époque ! quels orages au milieu des ténèbres ! et malgré ces bouleversements et cette obscurité profonde, le temps approchait où les résultats des siècles allaient se développer, et où une brillante aurore allait présager le règne des lumières.

Pendant le calme trompeur de Gênes, Boucicault va porter dans l'Orient les enseignes de cette ville si long-temps respectées sur les rivages de l'Asie et de l'Afrique; il délivre Famagouste dans l'île de Chypre, fait voile vers la Syrie, s'empare de Bérythe, la saccage, revient vers l'Italie avec un riche butin, rencontre Carlo Zeno, qui commandait la flotte des Vénitiens irrités de ce que vient d'éprouver leur riche comptoir de Bérythe, soutient un rude combat contre cet amiral célèbre,

perd trois galères, et voit presque tous ses autres bâtiments dispersés (1403).

Cet échec ne diminue pas la haine secrète des Génois contre Boucicault et les autres Français; cependant leur conseil, toujours attentif aux besoins de leur commerce, donne à la banque génoise, dite de Saint-Georges, une organisation qui doit, pendant plusieurs siècles, la faire citer comme un modèle, et procurer tant d'avantages à leurs riches et nombreux négociants (1407). Gênes acquiert aussi vers le même temps la ville de Sarzane; mais deux ans plus tard, l'orage qui menaçait depuis l'arrivée de Boucicault est près d'éclater.

Le duc de Milan Jean-Marie de Visconti, inquiet des dispositions des Milanais, que son avarice et ses cruautés irritent, a recours à la protection de la France; il s'adresse à Boucicault (1409) : le maréchal, trompé par le calme apparent de Gênes, part sans méfiance pour Milan, à la tête de cinq mille cavaliers, et d'un grand nombre de fantassins : un mois après son départ, Facino Cane, qui à la faveur des troubles et des guerres civiles s'était emparé de Verceil, de Novare, d'Alexandrie, de Tortone et de plusieurs autres villes, et Théodore, marquis de Montferrat, excitent ceux qu'on avait bannis de Gênes, les rassemblent, réunissent leurs troupes à ces proscrits, les conduisent sous les murs de leur patrie; leur présence électrise tous les citoyens; ils ne veulent plus d'une dépendance

que Boucicault leur a rendue odieuse. Les Guelfes et les Gibelins, animés des mêmes sentiments, lèvent ensemble l'étendard de l'insurrection; ils préfèrent à leur servitude l'indépendance la plus orageuse; profondément indignés du sang que Boucicault a versé, ils [illegible]ntiennent plus leur terrible ressentime[illegible]rient : *Vengeance!* et, transportés de fure[illegible]acrent le chevalier de Chazeron, lieutena[illegible]cicault, et un grand nombre de Français.

Dès le lendemain les Génois nomment pour les gouverner un conseil composé de six Guelfes et de six Gibelins, mettent le marquis Montferrat à la tête du conseil, assiégent les Français dans les forts où ils s'étaient retirés, s'emparent de ces forts, et proclament l'indépendance de la république : Boucicault quitte à la hâte Milan, dont il était gouverneur, et s'avance vers Gênes; tous ses efforts sont inutiles; il épuise en vain toutes ses ressources, et son retour en France est un exemple mémorable des suites inévitables de la tyrannie.

Facino Cane fait une trève avec le duc Jean-Marie : le traité de paix qui suit cette trève cause une grande joie dans Milan. Facino Cane y entre comme en triomphe à la tête de ses troupes : quelques mois plus tard, les suites d'une querelle élevée entre ses gens et ceux de Jean-Marie l'obligèrent à se retirer; mais il revient bientôt à Milan, dont le duc le nomme gouverneur.

(1410) Jean-Marie cependant, mécontent de la

conduite de son frère Philippe-Marie, comte de Pavie, va avec Facino Cane l'attaquer dans le château de cette ville, et l'oblige à rendre cette forteresse. Chaque année son avarice augmente et son caractère devient plus féroce : il fait dévorer par des chiens affamés ceux dont il veut se défaire; il porte la barbarie jusques à repaître ses yeux de cet horrible spectacle; les Milanais ne peuvent plus supporter sa tyrannie : une conjuration se forme ; sa mort est résolue ; le secret est d'autant mieux observé que tout le monde le déteste. Il va à l'église de Saint-Gothard; deux frères attachés à sa maison et un autre Milanais se jettent sur lui, le poignardent; personne ne le défend ni ne veut le venger.

(1412) Facino Cane était mourant dans son lit lorsqu'il apprend l'assassinat du duc; il expire quelques heures après : les conjurés proclament duc de Milan Astor, un des fils naturels de Bernabo Visconti.

Des événements bien plus importants venaient d'occuper le monde chrétien. Robert, roi des Romains, n'avait pu parvenir à faire cesser le schisme qui divisait l'Église ; le roi de France fut plus heureux : il obtint des cardinaux des deux obédiences la convocation d'un concile général qui rétablirait l'union en déposant les deux pontifes. Ce concile, réuni à Pise, cita devant lui Benoît XIII et Grégoire XII, Ange Corrario, Vénitien et cardinal de Saint-Marc, qui avait succédé à Rome à Inno-

cent VII. Grégoire, au lieu d'obéir à la citation, opposa au concile de Pise un autre concile qu'il convoqua à Udine et ensuite à Ciudad d'Austria; il eut l'adresse, pour augmenter le nombre et le zèle de ses partisans, d'inviter Robert, roi des Romains, à pré[illegible]le en qualité d'avoué de l'Église : le roi [illegible]ns, après avoir consulté à ce sujet le[illegible] à Bacharach et les princes à Nurembe[illegible] à Francfort une diète générale qui ent[illegible]putés du concile de Pise et ceux de G[illegible] : la plus grande partie des états se p[illegible] faveur du concile de Pise; mais Robert, se[illegible]un légat de Grégoire, se déclara protecteur du pontife vénitien. Les députés du concile se rendirent alors à Prague, s'adressèrent au roi Wenceslas, et obtinrent facilement son adhésion aux mesures que les prélats croiraient devoir prendre.

Le concile commença alors ses procédures sous la protection de Wenceslas, qu'il qualifia de roi des Romains, du roi de France, du roi d'Angleterre, du roi de Portugal et de celui de Sicile : Grégoire XII et Benoît XIII furent condamnés par contumace, déclarés déchus du pontificat, et le concile élut à leur place le cardinal Pierre Philarge, archevêque de Milan.

Robert protesta en vain contre les décisions du concile; les Vénitiens dissipèrent les prélats que Grégoire avait voulu réunir dans le Frioul : ce pontife effrayé réclama le secours de Ladislas; les

Romains repoussèrent les troupes napolitaines; les partisans de Grégoire furent chassés, et Alexandre V étant mort à Bologne, seize cardinaux réunis dans cette ville élurent pape le cardinal Balthazar Cossa, Napolitain, qui prit le nom de Jean XXIII.

On continua de voir trois pontifes prétendre à la tiare du chef suprême de l'Église romaine; le roi Robert, Ladislas, une partie de l'Allemagne et de l'Italie, reconnaissaient Grégoire XII; le roi de Castille était resté dans l'obédience de Benoît XIII, le reste de l'Europe s'était déclaré pour Jean XXIII: le schisme avait augmenté au lieu de diminuer. Les puissances de l'Europe demandèrent un nouveau concile: Jean XXIII fut forcé de promettre qu'il le convoquerait; les papes avaient acquis trop de pouvoir pour ne pas voir avec la plus grande peine les assemblées générales des évêques et des docteurs de la chrétienté, dont l'autorité spirituelle ne connaissait ni supérieure ni rivale; ces assemblées étaient devenues d'autant plus redoutables pour eux que les docteurs, aux lumières desquels on y avait recours, appartenaient à des universités dont l'influence sur les esprits s'accroissait rapidement et s'étendait sur l'Europe entière par un nombre immense d'élèves et d'écoliers. C'est vers l'année qui s'écoule sous nos yeux que quatre mille élèves étrangers à la Bohême quittèrent l'université de Prague, où on les avait mécontentés relativement au maintien de leurs priviléges, et vinrent

presque tous s'établir à Leipsick, où le margrave de Misnie, Frédéric-le-Belliqueux, et le pape Alexandre V, fondèrent en leur faveur une université destinée à devenir une des plus célèbres.

Pendant qu'on attendait en Europe l'exécution de la promess [illegible] ssité avait arrachée à Jean XXIII, la m[illegible] Robert ajouta aux divisions de la G[illegible] n s'agita pour cette couronne que R[illegible] it portée avec une autorité d'autant [illegible] ie que le revenu dont il jouissait comm[illegible] Romains égalait à peine, suivant Th[illegible] m, la moitié de celui de plusieurs évê[illegible] nagne, et qu'il avait accordé à un très-grand nombre de villes germaniques le droit de racheter les offices de préfets et d'avoués impériaux qui formaient leur plus grande dépendance des chefs de l'Empire. Le trône impérial paraissait néanmoins le même que celui que Charlemagne avait fondé; les noms, les formules, les honneurs, les cérémonies étaient restés les mêmes, et on désirait d'autant plus ces apparences vaines qu'on saisissait un espoir vague de faire un jour renaître les réalités.

Wenceslas demanda à remonter sur ce trône du haut duquel les intrigues de Boniface IX l'avaient fait tomber; l'archevêque de Mayence et l'électeur de Saxe appuyèrent ses prétentions, mais il vit bientôt qu'il devait y renoncer.

Le burgrave de Nuremberg vint à Francfort; au nom de Sigismond, frère de Wenceslas, il gagna

l'archevêque de Trèves, et Louis III, fils du roi Robert et électeur palatin; il leur promit de favoriser Grégoire XII, auquel ils étaient aveuglément dévoués : déployant alors le caractère d'ambassadeur de l'électeur de Brandebourg, quoique ce margraviat fût encore engagé à Josse de Luxembourg, margrave de Moravie; précipitant l'élection du roi des Romains que l'archevêque de Mayence voulait retarder; peu effrayé de l'interdit que cet archevêque avait jeté sur toutes les églises de Francfort, il se rendit avec l'électeur de Trèves et l'électeur palatin au cimetière de l'église collégiale, et, auprès d'une statue du Christ, élut avec eux roi des Romains Sigismond, roi de Hongrie (1410). Huit jours après on vit arriver les ambassadeurs de Wenceslas, roi de Bohême, de l'électeur de Saxe, de Josse, possesseur hypothécaire de l'électorat de Brandebourg; réunis avec les électeurs de Mayence et de Cologne, ils nommèrent roi des Romains Josse de Luxembourg, fils d'un frère de Charles IV.

La guerre civile était près d'éclater; mais Josse mourut, l'électorat de Brandebourg revint à Sigismond : une assemblée électorale complète accorda tous ses suffrages au roi de Hongrie; il fut reconnu roi des Romains par toute la Germanie; son frère Wenceslas renonça en sa faveur à toutes ses prétentions, et Sigismond, pour plaire à l'électeur de Mayence, dont les intrigues auraient pu bouleverser la Germanie, accorda à son siége électoral de

grandes prérogatives, et reconnut le concile de Pise ; il promit aussi de réunir au domaine de l'empire tous les fiefs dont la succession reviendrait à la directe impériale en Allemagne et en Italie.

L'exemple de Sigismond influa sur les Romains : ils reçuren [illegible] III dans leurs murs; mais combien peu ce [illegible] pouvait être tranquille dans sa capitale, [illegible] ine d'un royaume où l'autorité de Grégoire [illegible] tait reconnue, et où régnait un homme a [illegible] bitieux que Ladislas, et aussi prompt à to [illegible] ier au succès de ses projets! On avait [illegible] e prince suivre avec empressement un [illegible] ion de seigneurs hongrois qui étaient venus à Naples l'engager à disputer à Sigismond de Luxembourg le trône de Hongrie, et aller se faire couronner à Javarin par le cardinal de Florence. Obligé de renoncer à cette entreprise, mais toujours entraîné par le désir d'accroître sa domination, il avait couru à Rome avec un corps de troupes (1404), sous le prétexte de défendre le pape Innocent VII contre les Romains insurgés. Il s'était emparé du château Saint-Ange, et l'année suivante, apprenant qu'une nouvelle insurrection des Romains avait obligé Innocent VII à se retirer à Viterbe, il avait envoyé de nouvelles troupes à Rome, et se serait emparé de cette capitale si ses soldats n'avaient été battus par Paul des Ursins (1405). Contraint de faire la paix avec Innocent, qui l'avait déclaré déchu du trône comme ennemi de l'Église ro-

maine, et ayant obtenu par le traité le titre de gonfalonier du saint-siége, il avait voulu se servir de ce titre pour essayer de nouveau de s'emparer de l'ancienne capitale du monde. Il avait corrompu Paul des Ursins à force d'argent, fait une entrée solennelle dans la ville, nommé de nouveaux conservateurs pour la gouverner en son nom; et s'il ne s'était pas éloigné de sa nouvelle conquête, peut-être Paul des Ursins, qui abandonna son parti et se voua aux intérêts d'Alexandre V, n'aurait pas pu entrer dans la ville, et chasser les Napolitains des forteresses qu'ils occupaient (1409).

Les projets de Ladislas et la hardiesse avec laquelle il les exécutait avaient répandu l'alarme dans presque toute l'Italie. Louis II d'Anjou était dans son comté de Provence. Plusieurs états italiens l'invitent à repasser les monts, et lui promettent de grands secours : il part de Marseille sur cinq galères et avec cinq cents lances; il débarque à Livourne, y voit le pape Alexandre V, qui lui promet toute son assistance; va joindre à Sienne l'armée du pontife et de ses alliés, commandée par Malatesta et ce légat Balthazar Cossa qui bientôt devait ceindre la tiare; reprend les villes que Ladislas avait conquises sur les Florentins et sur le siége apostolique, se présente devant Rome, charge Tanneguy Duchâtel d'en continuer le siége, et court en Provence chercher de l'argent et des soldats. Parvenu à réunir huit mille hom-

mes, il les embarque sur sept galères, en perd six dans un combat naval que lui livrent quinze bâtiments napolitains ou génois, se sauve dans un port d'Italie, et repasse en Provence (1410).

Il reparaît l'année suivante à Rome, où Balthazar Cossa, pap nom de Jean XXIII, venait d'être reçu Le pontife saisit avec empressement de se délivrer pour toujours des craint adislas lui inspire : il seconde Louis d utes ses forces; Louis part avec douze ux et un grand nombre de fantassin ur les bords du Garilano, rencontre à R a-Secca Ladislas et son armée, et remporte sur lui une victoire complète. Ladislas perdait la couronne et peut-être la vie si Louis d'Anjou avait profité de sa victoire. Il fait la même faute qu'un des plus grands hommes de l'antiquité presque sur les mêmes rivages; il perd trois jours dont Ladislas profite; il trouve tous les passages du royaume de Naples fermés, voit déserter ses troupes faute de vivres, abandonne ses partisans à la vengeance de Ladislas, revoit vaincues et découragées ces contrées qu'il vient de parcourir en triomphateur, et va cacher ses chagrins en Provence.

Jean XXIII, que la victoire de Rocca-Secca avait rempli de la joie la plus vive, apprend avec douleur la retraite de Louis. Son courage néanmoins ne l'abandonne pas. Il cite Ladislas devant son tribunal; il lui ordonne de paraître en sa pré-

sence comme fauteur du schisme; il publie une croisade contre lui. Mais peu de temps après, se méfiant du succès de cette croisade, il propose secrètement la paix à son ennemi, lui fait compter de très-grandes sommes, et obtient qu'abandonnant Grégoire XII, qui se retire à Rimini, il le reconnaisse solennellement pour pontife suprême (1412).

Ladislas avait cédé à l'appât d'un argent dont il avait besoin; mais bientôt il se livre de nouveau à toute son ambition. Il surprend la ville de Rome, s'en rend maître, répand la terreur dans tout l'état ecclésiastique et s'en empare (1413). Jean XXIII s'enfuit à Florence; les Florentins, effrayés de la puissance de Ladislas, refusent de recevoir le pontife : il se retire à Bologne. Ladislas va l'y poursuivre; il veut conquérir l'Italie entière; et peut-être toute la péninsule allait-elle en effet être le théâtre d'une grande révolution : mais Ladislas tombe malade à Pérouse des suites d'une débauche, se fait ramener à Naples, et sa mort délivre l'Italie des plus grandes alarmes (1414).

Jean XXIII, dans sa terreur, avait imploré le secours de Sigismond; le roi des Romains avait pénétré en Italie par les Grisons. Il voulut être couronné roi d'Italie dans la ville de Milan. Le duc Philippe-Marie de Visconti avait épousé Béatrix de Tende, veuve et héritière de Facino Cane, qui avait laissé à Béatrix, indépendamment de ses états, des sommes considérables. Son pouvoir était devenu d'autant plus grand que son rival

Astor était mort des suites d'une blessure reçue en soutenant le siége du château de Morza. Il demanda, pour consentir au sacre de Sigismond, d'être confirmé dans son duché. Sa demande fut refusée, et Sigismond ne reçut pas la couronne de fer.

Le roi des [illegible]tint néanmoins de Jean XXIII la [illegible] nouveau concile; le pape, malgré son [illegible]épugnance, céda aux instances de Sigis[illegible] plutôt à la nécessité. Il convoqua ce [illegible]éral à Constance, et le roi des Rom[illegible]r des lettres patentes par lesquell[illegible]concile sous la protection du sain[illegible] promit à tous ceux qui s'y rendraient sûreté, liberté et indépendance dans les opinions et dans les suffrages. Le roi et le pontife eurent une entrevue à Lodi; Sigismond nomma *le comte princier* de Savoie son vicaire général dans le Piémont ainsi que dans les autres états qui appartenaient à ce comte, et retourna en Allemagne. Jean se prépara à se rendre à Constance; plus d'une fois il se repentit du consentement qu'il avait donné aux propositions de Sigismond; plus d'une fois il voulut éloigner une assemblée dont les délibérations l'alarmaient : mais il s'était trop avancé pour pouvoir reculer. Il partit avec chagrin; son âme était remplie de fâcheux pressentiments : arrivé au sommet d'une montagne du Tyrol, il fit une chute; on s'empressa autour de lui. « Je ne suis pas blessé, ré» pondit-il; mais je suis renversé : j'aurais mieux

» fait de rester à Bologne. » Il continua néanmoins sa route. Dès qu'il vit de loin la ville de Constance, sa tristesse redoubla. « Voilà, dit-il à un de ses » confidents, la fosse où l'on prend les renards. »

(1414) Sigismond s'était fait couronner à Aix-la-Chapelle avec sa seconde femme Barbe, fille du comte de Cilley, et que sa conduite si indigne du trône devait faire surnommer la Messaline de l'Allemagne. Il avait aussi renouvelé l'ancienne alliance des princes de sa maison avec la France, le roi des Français et les princes du sang, excepté Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et publié plusieurs constitutions pour le maintien de la paix publique; il partit pour Constance, où le concile général avait été ouvert le 5 novembre. On y voyait vingt-deux cardinaux, vingt archevêques, quatre-vingt-douze évêques, cent vingt-quatre abbés, un nombre immense d'autres ecclésiastiques; on y compta plus de dix-huit mille personnes dépendantes du clergé, plus de seize mille personnes de la suite des princes, des comtes et des seigneurs; et l'on remarqua que le comte Éberard de Wurtemberg avait auprès de lui, en qualité de ses ministres d'état, deux prélats du concile et deux princes ecclésiastiques d'Allemagne, l'évêque de Constance et celui d'Aichstædt.

Le concile s'était divisé en quatre classes, *langues* ou nations; l'allemande, la française, l'anglaise, l'italienne : on ajouta à ces *langues* celle des prélats espagnols, lorsque l'Espagne eut accédé au concile.

Sigismond, arrivé la veille de la Noël, voulut jouir d'une ancienne prérogative des empereurs romains, assista en habit de diacre à la messe célébrée par le pape, et chanta l'évangile.

Il tint mal la promesse solennelle renfermée dans ses lettres patentes. Un homme remarquable par la force de sa te [illegible] ommandable par sa grande érudition, s [illegible] son zèle et son éloquence, était parven [illegible] n mérite à la place de recteur de l'unive [illegible] Prague, et à celle de curé de la parois [illegible] em, de cette capitale de la Bohême; il s [illegible] ean Hus, du nom d'un petit bourg dans l [illegible] était né; il avait adopté une grande partie des opinions des Vaudois et de celles de Wiclef : usant avec chaleur de ses lumières et de son talent, répondant avec courage et soutenant avec enthousiasme les opinions dont il était convaincu, il en faisait retentir et la chaire de son église et les bancs de l'université qu'il dirigeait, et où des milliers d'élèves ne cessaient d'accourir. Sa conviction, l'exaltation de ses idées et la chaleur de ses sentiments étaient partagés par de très-nombreux disciples, et leur attachement à sa doctrine, peu favorable à la cour de Rome, n'était pas peu augmenté par les dispositions secrètes de plusieurs princes, et par tout ce qu'inspiraient la conduite des papes et celle du clergé. Jean XXII l'avait cité devant le concile de Constance pour qu'il y rendît compte de ses dogmes et de ses maximes. Des députés de la nation bohême avaient

été choisis pour accompagner à Constance le prédicateur qu'elle chérissait, qu'elle vénérait, qu'elle regardait comme un apôtre, et pour veiller à sa sûreté. Sigismond avait donné un sauf-conduit et à ce fameux Jean Hus et à ces députés. Par une grande violation néanmoins de la foi publique, de la parole impériale, de la promesse faite à une brave nation, Jean Hus fut arrêté peu de jours après son arrivée à Constance, et renfermé dans les prisons des dominicains.

Les pères du concile rendirent deux décrets bien remarquables; ils décidèrent, malgré les cardinaux, que les conciles généraux sont au-dessus du pape; et ils arrêtèrent que les princes et seigneurs auraient une voix délibérative dans leur assemblée toutes les fois qu'il ne s'agirait pas de dogmes et d'articles de foi. Ils déclarèrent ensuite que le seul moyen de rétablir la paix dans l'église était d'obliger les trois papes à se démettre du pontificat. Jean XXIII, effrayé d'une procédure criminelle dont on le menaçait, fit connaître, par une bulle, qu'il adhérait à cet arrangement; mais bientôt après il s'échappa de Constance avec le secours de Frédéric, duc d'Autriche et comte de Tyrol, se retira à Shaffhouse, et protesta solennellement contre les décrets du concile. Il voulut ensuite aller en Bourgogne, dont le duc lui avait promis son assistance, et se réfugier ensuite à Avignon. Il prit des chemins détournés; mais il fut arrêté par ordre de Sigismond et du concile, ramené

dans les environs de Constance, et confié à la garde de l'électeur palatin, fils du feu roi Robert, et son plus grand ennemi. Les Pères le déclarèrent alors schismatique, dissipateur des biens de l'Église, coupable d'un grand nombre de forfaits, rebelle aux décret [illegible] le général ou œcuménique, le déposèr [illegible] tificat et le remirent entre les mains d [illegible] palatin, qui le fit conduire à Heidelberg [illegible] alatesta, seigneur de Rimini, présenta la [illegible] tion la plus formelle de Grégoire XII [illegible] t suprême; le concile nomma Grégoire [illegible] yen, évêque de Porto et légat *à latere* perpetuel dans la marche d'Ancône (1415).

L'assemblée, continuant de s'occuper des affaires de l'Église, interdit aux laïques la communion sous les deux espèces du pain et du vin, et jugea la grande affaire de Jean Hus de Bohême. Les opinions de ce célèbre recteur furent condamnées par le concile; et Jean Hus, n'ayant pas voulu néanmoins y renoncer, il fut déclaré hérétique, et livré à la puissance séculière. Sigismond, qui était imbu des maximes intolérantes, cruelles et si peu évangéliques du quinzième siècle, ordonna par une sentence que Jean Hus fût brûlé vif avec les livres qu'il avait publiés, et chargea l'électeur palatin de faire exécuter le jugement. Combien il devait se repentir de sa cruelle et imprévoyante impolitique! Combien de sang devait couler pour venger la mort ordonnée par Sigismond! Jérôme

de Prague, disciple de Jean Hus, abjura les principes qu'il avait soutenus : il recouvra la liberté; mais ayant révoqué une rétractation arrachée par la terreur d'un horrible supplice, et défendu de nouveau les opinions qu'il avait désavouées, il fut repris, ramené à Constance, déclaré *relaps*, et brûlé comme Jean Hus (1416).

Le concile avait excommunié le duc d'Autriche comme ayant favorisé l'évasion de Jean XXIII, et envahi des biens de l'évêché de Trente. Le roi Sigismond le mit au ban de l'empire, s'empara de tous les domaines que le duc avait dans la Souabe, dans le Brisgaw, dans l'Alsace, et ordonna aux Helvétiens de rompre la paix qu'ils avaient conclue avec lui (1415). Les Helvétiens, fidèles à leur parole, refusèrent d'obéir au roi des Romains : le concile les menaça de les excommunier; ils se crurent obligés de prendre les armes contre le duc d'Autriche. Les Bernois s'emparèrent de l'Argau, du comté de Lentzbourg et de celui de Habsbourg. Les autres Helvétiens occupèrent le pays de Thurgau, le comté de Bade, et les bailliages appelés libres. Le duc d'Autriche, obligé d'implorer la clémence du roi des Romains, recouvra la plus grande partie des états qu'il avait perdus en Allemagne; mais les Helvétiens gardèrent leurs conquêtes, et Sigismond leur en donna la prospérité à titre d'hypothèque perpétuelle.

Vers le même temps, Sigismond, embarrassé pour se procurer toutes les sommes qui lui étaient

nécessaires, vendit, avec le consentement des électeurs, le vaste margraviat de Brandebourg, le titre électoral et l'office héréditaire d'archichambellan de l'empire à Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, à qui il l'avait déjà remis en hypothèque. Le prix [illegible] de quatre cent mille ducats; et Sigism[illegible] à ses héritiers mâles et à ceux de son [illegible]slas le droit de rentrer dans l'électorat [illegible]ant le prix de l'acquisition.

Benoît XIII cont[illegible] rejeter toutes les décisions des Pères [illegible]ce, et l'Espagne ne cessait de reconnaître son autorité. Sigismond alla à Perpignan avec quatre députés du concile. Ferdinand, roi d'Aragon, et les ambassadeurs de Navarre, de Castille et de Portugal y eurent plusieurs conférences avec Sigismond; ils promirent de renoncer à l'obédience de Benoît XIII, de reconnaître le concile de Constance, et d'y envoyer leurs prélats et des ambassadeurs.

Benoît, toujours inflexible, rejeta tous les projets de conciliation, se retira à Peniscola dans le royaume de Valence, et ne cessa de lancer les foudres ecclésiastiques contre les Pères de Constance et tous les souverains qui adhéraient à leurs décrets.

La fermentation excitée en Bohême par la mort de Jean Hus commençait à alarmer Sigismond. On lui reprochait avec aigreur d'avoir violé le sauf-conduit qu'il avait donné à celui que tant de

Bohémiens regardaient comme un martyr. Sigismond effrayé, oubliant plus que jamais les exemples et les maximes de Charlemagne, dégrada la majesté souveraine en acceptant une décision des Pères de Constance, d'après laquelle les hérétiques pouvaient être arrêtés et punis, malgré tous les saufs-conduits accordés par des princes ou des monarques.

En quittant Perpignan et Narbonne, il était allé à Lyon ; il voulut y ériger le comté de Savoie en duché : mais les officiers du roi de France ne consentirent pas à l'y voir exercer cet acte de souveraineté ; et ce ne fut qu'à Montl[illegible] qu'il donna les lettres d'érection, et à Chambéry qu'il investit solennellement de sa nouvelle dignité Amédée VIII, auquel Otton, sire de Villars, avait vendu le comté de Génevois, et auquel deux ans plus tard Yolande d'Aragon, mère et tutrice de Louis III d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, céda Nice, Ville-Franche, et la côte voisine (1416).

Il revint à Constance après son voyage à Paris et en Angleterre : le concile à l'unanimité déposa Benoît XIII après l'avoir condamné par contumace comme parjure, schismatique, hérétique et ennemi de la religion et de l'Église (1417). Le roi Sigismond, la nation allemande et celle d'Angleterre demandèrent qu'avant l'élection d'un nouveau pape on s'occupât d'une réforme générale du clergé; mais les cardinaux et les nations de France, d'Espagne et d'Italie exigèrent que ce grand

travail n'eût lieu qu'après l'élection d'un nouveau pontife : on résolut donc, après de longs débats, que six prélats de chacune des cinq nations se réuniraient avec les vingt-trois cardinaux pour nommer le chef de l'Église, et l'on détermina les dix-huit objets que [illegible] pape devait s'engager à faire régler a[illegible]ration des Pères du concile.

Le cardinal C[illegible]a fut nommé pontife suprême, et pr[illegible] Martin V. Sigismond et quatre natio[illegible]ent de travailler à la réforme ecclési[illegible]vement et si généralement désirée [illegible] évita de se conformer au décret du conc[illegible] en concluant avec l'Allemagne et l'Angleterre des concordats particuliers que les Pères approuvèrent. La France et l'Espagne rejetèrent des concordats semblables : elles laissèrent à leurs souverains le soin de prendre des mesures plus fortes contre des abus devenus intolérables. Le pape annonça qu'il convoquerait un nouveau concile à Pavie en 1428 ; il prononça la fin et la dissolution de celui de Constance ; et le schisme cessa de diviser l'Église catholique (1418).

Ce fut après la clôture de ce fameux concile que Sigismond déclara par des lettres patentes que l'Ostfrise ne serait jamais assujettie à aucun prince ni seigneur, et que les habitants de cette province choisiraient eux-mêmes leurs chefs, leurs juges et leurs administrateurs.

Pendant le cours de ces événements si impor-

tants pour la tranquillité de l'Europe, les Siciliens, séparés à tant d'égards du continent européen, avaient vu quatre monarques se succéder sur le trône de leur île. Martin d'Aragon dit le Jeune avait régné seul après son épouse Marie, qui l'avait fait son héritier (1402). Mort en Sardaigne après une grande victoire qu'il avait remportée sur les habitants de cette île insurgés contre le roi son père, il avait été remplacé par ce même monarque Martin II dit le Vieux, roi d'Aragon (1409). Ce prince mourut sans enfants légitimes à Cagliari au moment où il venait de soumettre toute la Sardaigne (1412).

Des députés du royaume d'Aragon, de celui de Valence et de la Catalogne se réunirent pour élire un roi d'Aragon et de Sicile. On choisit pour roi des deux royaumes Ferdinand II, fils de Jean Ier, roi de Castille, et d'Éléonore, fille de Pierre IV, roi d'Aragon. Martin II avait nommé sa femme Blanche, régente de Sicile; Ferdinand de Castille la nomma vice-reine, et lui donna pour conseillers huit vice-gérents. Capréra, ancien favori de Martin-le-Jeune, avait eu l'audace d'aspirer à la royauté, et, malgré sa difformité et son âge, de prétendre à la main de la veuve de Martin II: rejeté par cette princesse, il l'avait assiégée dans Syracuse; Jean de Moncade l'avait délivrée et conduite à Palerme. Surprise pendant la nuit dans cette dernière ville par Capréra, elle n'avait eu que le temps de se sauver sur une galère, et d'aller

à Sorrento. Les vice-gérents, ne pouvant engager Capréra à se soumettre à la reine, parvinrent malgré ses troupes à s'emparer de sa personne, et l'envoyèrent à Barcelone, où était Ferdinand : tout le pouvoir fut bientôt entre leurs mains; et la reine se retira auprès d[illegible], le roi de la Navarre, où elle épousa do[illegible] fils de Ferdinand, et lui porta en dot l[illegible]e de son père.

(1416) Alphor[illegible]le Ferdinand, lui ayant succédé sur le[illegible]le, demanda au pape Martin V, en [illegible] des grandes dépenses que son père e[illegible]aites pour l'extinction du schisme, le droit de disposer des bénéfices de la Sicile et de ceux de l'Aragon, sans payer aucune redevance au siége apostolique; Martin le refusa. Alphonse prit la personne de Benoît XIII sous sa protection immédiate, et ne voulant plus que les pontifes de Rome disposassent des bénéfices de Sicile et d'Aragon en faveur de sujets étrangers à ces deux royaumes, il régla qu'aucun étranger ne pourrait posséder dans ses états de bénéfice ou de pension sur des bénéfices qu'après y avoir résidé pendant douze ans de suite, et deux ans après il ordonna la confiscation des revenus ecclésiastiques dont jouissaient les étrangers (1420).

La guerre cependant continuait d'agiter ce royaume de Naples si long-temps réuni avec celui de Sicile, qui n'en est séparé que par un détroit,

et que la politique allait essayer de réunir de nouveau à la Trinacrie.

Ladislas avait été le dernier roi de Naples issu de cette première maison d'Anjou qui remontait à Charles, frère de saint Louis, et qui avait donné des souverains aux Deux-Siciles, à la Hongrie et à la Pologne ; il avait laissé pour héritière de ses états sa sœur Jeanne II ou Jeannette, veuve de Guillaume duc d'Autriche (1414). Agée de quarante-quatre ans, ayant peu d'esprit et encore moins de beauté, elle portait l'impudeur jusques à se vanter de ses galanteries. Celui qui dominait le plus sur son cœur et sur ses volontés était un jeune homme nommé Pandolphe Alope : elle l'avait nommé *comte-camerlingue* ou grand chambellan. L'insolence de Pandolphe avait révolté les barons : ils avaient pressé la reine de choisir un époux ; mais, s'abandonnant sans contrainte à toute l'influence d'un climat enchanteur, entièrement livrée aux plaisirs et à la volupté, entourée d'une cour empressée à lui plaire, craignant de perdre avec sa liberté le charme de sa vie, elle rejetait bien loin une union qu'elle redoutait. Les Napolitains, indignés de tant de mollesse et de honte, et craignant de voir s'évanouir la puissance que Ladislas avait laissée à sa sœur, firent entendre des plaintes si vives que Jeanne effrayée annonça qu'elle était prête à disposer de sa main. On lui parla de l'infant d'Aragon, du prince de Galilée, frère du roi de Chypre, du duc d'York,

premier prince du sang d'Angleterre, et de Jacques de Bourbon, comte de La Marche, prince du sang de France : la reine parut d'abord vouloir se décider en faveur de l'infant; mais on lui vanta le courage, la magnificence, l'adresse et la beauté du comte de La Marche, et ce prince fut préféré.

Pandolphe Alope, le favori de Jeanne, ne voulant pas néanmoins renoncer à la puissance suprême, persuada à la reine, qui l'aimait, de ne conclure son mariage avec Jacques de Bourbon qu'à condition qu'il se contenterait des titres d'époux de la reine, d'administrateur du royaume et de prince de Tarente. Le comte de La Marche refusa cet arrangement; mais les principaux barons du royaume qu'on avait députés auprès de lui promirent que, dès qu'il paraîtrait sur la frontière de Naples, il en serait déclaré roi. Il accepta la main de Jeanne, et partit pour l'Italie méridionale, accompagné d'un grand nombre de chevaliers français.

Jeanne, toujours entraînée par la volonté de Pandolphe, l'était aussi par les avis de Jacques Atendulo, surnommé *Sforce*, et l'un des plus zélés partisans du favori de la reine. Ce Jacques Sforce, né à Cotignole dans la Romagne, avait quitté la charrue pour se livrer à la profession des armes : devenu chef d'un corps de troupes qu'il avait levé, et avec lesquelles il servit successivement plusieurs souverains, il avait mérité par sa valeur, son génie

et ses exploits, d'obtenir l'épée de connétable de Naples. Ce fut lui et Pandolphe qui déterminèrent la reine à n'envoyer aucun seigneur de sa cour au-devant du comte de La Marche, pour accoutumer la nation à ne voir dans ce prince que le premier sujet de la reine.

Mais Jules-César de Capoue, comte de Hauteville, et l'un des plus grands capitaines d'Italie, était depuis long-temps jaloux du favori et du connétable : il saisit avec avidité une occasion de détruire leur puissance; il part sans aucun ordre de la reine, et va au-devant du prince français avec un grand nombre de barons et de chevaliers; il le rencontre dans la plaine de Troja, s'écrie avec toute sa suite, *Vive le roi Jacques!* et le nouveau roi le comble d'honneurs.

Hauteville lui demande alors une audience secrète, et pour perdre à jamais le favori et le connétable, il découvre à Jacques toute la conduite de celle que ce prince vient pour nommer son épouse. « C'est par l'ordre de Jeanne Ire, lui dit-il, » qu'André a été étranglé à Averse : craignez le » même sort si vous ne vous emparez de toute » l'autorité royale. » Le comte rougit de colère et de honte : il veut renoncer à la main et au trône d'une femme trop indigne de lui; mais son ambition était extrême; l'éclat de la couronne l'éblouit; il se livre à sa destinée, et s'avance vers Naples, résolu de régner ou de périr avec gloire les armes à la main.

Presque tous les barons avaient résolu de suivre l'exemple du comte de Hauteville : la reine l'apprend ; elle se détermine à envoyer le connétable Sforce et les grands de sa cour au-devant du comte de La Marche ; mais elle leur défend de lui rendre les honneurs [illegible] têtes couronnées. Le connétable, plei[illegible]r, ne descend pas de cheval lorsq[illegible] de Jacques, et ne lui donne que le [illegible]e : le prince le traite avec fierté. Le[illegible]sents le reconnaissent pour leur mona[illegible]étable seul s'y refuse : le comte de [illegible]cable de reproches ; Sforce met l'épée à la main. On les arrête ; mais Hauteville est bientôt mis en liberté, et le connétable jeté dans un cachot.

Jeanne voit que toute la nation demande pour roi le comte de La Marche : elle cède ; elle ordonne que les élus ou officiers municipaux de la ville de Naples reçoivent son époux comme leur souverain. Ils vont au-devant de Jacques, lui présentent un dais : il entre à cheval, et se rend au Château-Neuf, où la reine l'attend au milieu de sa cour ; le grand sénéchal lui baise les pieds et lui tient l'étrier pendant qu'il descend de cheval. Jacques s'avance vers la reine : elle vole dans ses bras ; l'archevêque de Naples les marie ; la reine, prenant Jacques par la main, et le présentant aux barons, « Voilà, leur dit-elle, l'époux à qui je viens de » donner ma foi ; je lui donne maintenant mon » royaume : soyez-lui fidèles. » On s'écrie de tous

les côtés, *Vivent le roi Jacques et la reine Jeanne!* et la reine signe un acte par lequel elle associe son époux au rang suprême, et lui donne le royaume de Naples et le comté de Provence, pour qu'il en jouisse, et que ses héritiers les possèdent après lui si elle meurt sans enfants.

Des fêtes succèdent au mariage : on ne voit cependant sur le visage du roi que des marques de dégoût, de tristesse et de gêne; les révélations de Hauteville lui sont toujours présentes; il ne peut résister à ses sentiments secrets. Il éloigne de la cour ceux qui avaient paru plaire plus constamment à la reine; il remplace les officiers italiens de Jeanne par des officiers français, et, juge sévère d'un passé dont il n'a pas le droit de se plaindre, il fait arrêter Alope, arrache de cet ancien favori, par la violence des tourments, l'aveu de liaisons criminelles avec la reine, et fait tomber sa tête. Le même sort menaçait le connétable; Sforce est sauvé par l'amour que son courage et ses talents ont inspiré à l'armée.

Jacques, se croyant alors dispensé de la reconnaissance, et ne dissimulant plus sa haine contre la reine, l'éloigne de sa table et de son lit, et la fait garder à vue dans son appartement. Cette ingratitude envers celle dont l'honneur lui avait ordonné de refuser et la main et le trône, mais dont l'ambition l'avait porté à recevoir les bienfaits, change les dispositions des Napolitains : elles deviennent d'autant plus défavorables à Jacques

qu'il prodigue aux Français qui l'ont suivi toutes les grâces, toutes les pensions, tous les emplois et les plus grandes charges de l'état. Le ressentiment se répand bientôt dans toutes les classes de la nation ; le nombre des mécontents devient immense ; les murmures les plus violents se font entendre ; on oublie les vices de la reine ; on s'attendrit sur ses malheurs ; on déplore sa captivité ; on s'indigne contre celui qu'elle a couronné. Le peuple s'exalte, s'anime, se rend au palais, et demande à voir la malheureuse Jeanne. Jacques paraît : « Si vous avez quelque demande à former, » dit-il, je vous l'accorderai aussi bien que la » reine. — Traitez, s'écrie-t-on, notre souveraine » avec le respect que l'on doit à l'héritière de tant » de rois. » Jacques se trouble et promet de satisfaire les Napolitains.

Le comte de Hauteville, irrité de se voir sans cesse préférer des étrangers, s'était retiré dans ses terres : il apprend les sentiments du peuple pour la reine ; il accourt excité par l'espoir de la vengeance.

Il parvient à pénétrer secrètement jusques à la reine ; il tombe à ses genoux. « C'est moi, lui dit- » il avec l'émotion la plus vive, qui suis la cause » de l'état déplorable où vous êtes réduite ; je n'ai » pu résister à la jalousie la plus violente contre » Alope : daignez me pardonner ; je jure par ce » qu'il y a de plus sacré de briser vos fers et de » vous rétablir sur le trône. » Jeanne, épouvantée de

cette terrible révélation, croit d'abord que Hauteville agit de concert avec le roi, et qu'on veut achever de la perdre : agitée par ses alarmes, elle hésite; mais enfin prenant une résolution extraordinaire et dissimulant ce qu'elle éprouve, « Je » m'abandonne, dit-elle au comte, à votre zèle et » à votre courage; je ne vois en vous que mon li- » bérateur; il n'est aucun témoignage de ma re- » connaissance auquel vous ne deviez prétendre. » Mais comment pourrez-vous me servir? — Cette » main, madame, répond de Hauteville hors de lui- » même, vous délivrera de votre tyran. » La reine paraît frissonner. « Comment avez-vous pu con- » cevoir un projet aussi horrible? » s'écrie-t-elle. Se radoucissant néanmoins peu à peu, « Je ne » sais que trop, ajoute-t-elle, avec quelle dureté » Jacques gouverne le royaume; il est cruel envers » les Napolitains comme envers son épouse. Mais » que le dessein de me rendre ma couronne de- » mande de réflexions! Revenez dans trois » jours. »

A peine est-il sorti du palais qu'elle fait prier le roi de se rendre dans son appartement; elle le serre dans ses bras, et lui découvre la conjuration de Hauteville.

« Vous saurez tout si vous le voulez, dit-elle » tout en larmes, de la bouche du perfide : il doit » revenir dans trois jours; vous pourrez l'entendre, » invisible à ses yeux. » Jacques, séduit par ses caresses, s'abandonne à la reconnaisance, l'em-

brasse, et lui promet de la traiter désormais en épouse chérie.

Hauteville revient; Jacques est caché derrière une tapisserie; le comte expose à la reine toutes les mesures qu'il a prises : il est arrêté en sortant du palais, livré [illegible] meurt sur un échafaud.

Jacques re[illegible]erté, sa table et son lit; mais il la[illegible]ec soin, exerce seul le pouvoir [illegible]ue de n'accorder de faveurs qu[illegible] jalousie, le mécontentement [illegible]es Napolitains s'accroissent; [illegible] Annequin Mormile forment le projet de rendre à la reine toute son autorité; ils se croient sûrs de la noblesse et du peuple, et néanmoins ils conduisent leur entreprise avec tant de précautions et de secret que Jacques n'en a aucun soupçon, et que la reine elle-même l'ignore.

Le Français de Saligny, à qui Jacques avait donné la charge de connétable, était parti avec l'armée pour apaiser une sédition à Aquila. Caraccioli et Mormile obtiennent du roi que la reine puisse assister aux noces d'un des principaux barons de Naples : Jeanne sort du Château-Neuf sur un char; des officiers français l'environnent; presque tous les nobles et les autres citoyens de Naples accourent pour voir leur souveraine; la foule est immense; on est touché des malheurs de la

reine ; elle voit dans tous les yeux l'intérêt qu'elle inspire : son visage est triste, sa contenance est abattue, son air humilié ; elle paraît retenir avec peine des soupirs et des sanglots ; ses regards semblent implorer la compassion et l'assistance : on s'émeut ; on s'attendrit à sa vue ; on s'indigne contre les étrangers qui la retiennent comme prisonnière. La fête se termine ; la reine repart avec son cortége ; elle se dirige vers le Château-Neuf. Le peuple remplit encore les places et les rues ; Caraccioli et Mormile ordonnent au conducteur du char de mener la reine à l'archevêché : Jeanne tend les bras vers les citoyens. « Au nom de Dieu ! s'écrie-t-elle, fidèles » sujets, n'abandonnez pas votre souveraine ; je re» mets entre vos mains ma vie et ma couronne. » Le peuple avait déjà dispersé les Français ; la reine arrive triomphante chez l'archevêque. Jacques se réfugie dans le château de l'Œuf ; il fait dire à Saligny d'accourir avec son armée.

Les jeunes nobles voulaient assiéger le roi dans son asile ; les citoyens les plus sages arrêtent leur impétuosité : on négocie. Jacques apprend que l'armée, en recevant la nouvelle de la révolution, n'a plus voulu reconnaître l'autorité de Savigny ; il accepte l'arrangement qu'on lui propose ; il est convenu que les deux époux vivront ensemble au Château-Neuf, que Jacques conservera le titre de roi, sera mis en possession de la principauté de Tarente, aura quarante mille ducats de revenu ; mais que la reine exercera sans partage l'autorité

souveraine et que presque tous les Français re-tourne[illegible]ont dans leur patrie (1416).

La [illegible]le de Naples est garante de l'exécution du traité, et les deux époux jurent de l'observer.

A peine la reine fut-elle rétablie sur le trône qu'elle s'aba[illegible]veau à toutes les voluptés ; el[illegible] pudeur autour d'elle les jeunes [illegible] nature avait accordé le plus d[illegible] Caraccioli l'emporta sur ses no[illegible] fut nommé grand sénéchal, et [illegible]da tout ce qu'Alope avait pu [illegible]

Caracci[illegible] il ne négligea rien de ce qui pouvait lui conserver sa haute faveur ; maître absolu de la reine et du royaume, il distribua les emplois, les pensions et les autres bienfaits que les Français venaient de perdre aux nobles qui avaient le mieux servi leur patrie; son palais était ouvert à tous les citoyens; il fit acheter une grande quantité de grains et d'autres denrées qui furent revendus à un prix très-bas. La multitude chanta ses louanges; les citoyens les plus sévères lui pardonnèrent son élévation, et approuvèrent son gouvernement.

Mais, malgré tant de soins et de succès, une terreur secrète l'obsédait sans cesse; l'ombre d'Alope était pour ainsi dire toujours présente à ses yeux; il croyait entendre une voix terrible le menacer du même sort, si une de ces révolutions si fréquentes dans le royaume redonnait le sceptre

au roi Jacques. Il résolut de se délivrer de ses alarmes.

Il fit partager d'autant plus aisément à la reine et ses craintes et ses projets que Jacques n'avait pu cacher ses désirs et son espoir de la vengeance.

Un jour la reine reprocha à Jacques de n'avoir pas encore renvoyé les Français dans leur patrie. « N'est-il pas juste, répondit le roi, de les récom» penser de leurs services avant de les faire partir? » — Ils sortiront du royaume malgré vous, » s'écria la reine. Jacques furieux se retira dans son appartement; les portes se refermèrent sur lui; une garde disposée par le favori s'empara de ces portes; Jacques fut prisonnier : un édit de la reine ordonna aux Français, sous peine de mort, de sortir du royaume avant huit jours; ils obéirent, et Jacques sans défense fut entièrement à la merci de la reine.

(1417) Jeanne pendant deux ans affecta d'adoucir la captivité de Jacques par des jeux, des danses et des concerts, de le visiter souvent, de le servir même à table avec toutes les marques de l'affection et du respect; mais cette conduite, aussi bizarre que coupable, ne rendit que plus grand le pouvoir du favori.

La jalousie des grands barons contre Caraccioli s'accroissait cependant avec son élévation. Le roi était malheureux; ils se montrèrent ses partisans. « Jeanne, disaient-ils hautement, déshonore le » sang le plus illustre. Sa honte retombe sur la

» nation qui souffre ses désordres. Quels repro» ches ne mériteraient pas les Napolitains s'ils ne » se hâtaient de briser les fers d'un monarque » dont ils ont garanti la liberté! » Leurs efforts furent vains. Les autres citoyens continuèrent de voir sans inu[illegible]e d'un prince qui ne leur avait m[illegible] indifférence.

Le pape M[illegible]t aux instances du roi de France, [illegible]rre, beau-père de Jacques, et d[illegible]gne, parut vouloir faire cesser la [illegible] et le réconcilier avec Jeanne; mai[illegible]ndit le château Saint-Ange, Ostie, [illegible]a et toutes les autres conquêtes de Ladislas; elle donna les fiefs les plus riches et les plus grandes charges de la couronne aux Colonne, neveux du pape, et Martin V ne demanda plus la délivrance de Jacques.

La conduite de la reine était cependant si scandaleuse, et sa prostitution si publique, que le légat de Rome, le cardinal Morosini, ne put s'empêcher de faire rendre la liberté au prince qu'elle outrageait. Jacques parut dans les rues de la capitale, accompagné des neveux du pape et des autres grands du royaume. Ses malheurs émurent le peuple : il fut accueilli avec les plus vives acclamations. Il ne voulut pas exposer de nouveau sa liberté aux caprices de Jeanne : il refusa de retourner au Château-Neuf; il s'établit au château Capouan.

Il y vivait presque seul, et une cour nombreuse

et brillante environnait le favori. Ce contraste indigna le peuple : il se déclara avec chaleur pour Jacques. Les magistrats craignirent un soulèvement ; ils supplièrent le légat de réconcilier les deux époux, et de les couronner tous les deux.

Le légat et les neveux du pape furent à l'instant accablés de nouvelles grâces : on laissa croire à Jacques qu'il recevrait la couronne ; il consentit à retourner au Château-Neuf avec la reine ; et, à la honte des deux époux, François de Ricardo de Ortona, dont on respectait la loyauté, fut nommé gouverneur du château, et jura, entre les mains du légat, qu'il ne souffrirait pas que Jacques ou Jeanne attentassent à la liberté l'un de l'autre.

On prépara le couronnement ; mais le diadème royal ne devait être donné qu'à la reine. Le dépit et la colère l'emportèrent enfin sur l'ambition de Jacques ; le sentiment de l'honneur se réveilla dans son âme : il abandonna la femme coupable qu'il n'aurait jamais dû nommer son épouse, sortit du château accompagné de plusieurs barons, arriva au port, les congédia, s'embarqua presque seul sur un vaisseau génois, et se rendit à Tarente (1419). La reine Marie des Ursins, veuve de Ladislas, et à qui Jacques avait rendu la liberté et ses domaines, le reçut avec magnificence ; mais voyant que la reconnaissance de cette princesse ne pouvait lui donner aucun secours contre Jeanne, il quitta le royaume où il venait d'éprouver tant de revers, erra long-temps en Italie, livré à la douleur, aux

regrets, au repentir, revint en France, gouverna le Languedoc, y fut aimé du peuple, servit bien Charles VII, se démit de son gouvernement en faveur du comte de Foix pour l'arracher au parti des Anglais, connut une religieuse nommée Colette Boile [illegible] de l'ordre de Sainte-Claire, fut to [illegible] hortations, et résolut de termine [illegible] une vie que son ambition avait r [illegible]. On le vit, mêlant les derniers so [illegible] ambition funeste avec les goûts biza [illegible] ème siècle, et les nouvelles idées [illegible] use lui avait inspirées, entrer dans Bes [illegible] devait prendre l'habit de cordelier, sur une civière portée par quatre hommes, vêtu d'une longue robe grise, ceint d'une corde à plusieurs nœuds, accompagné de quatre cordeliers et d'un de ses fils naturels qui devait suivre son exemple, précédé d'un corps de cavalerie, et suivi d'une litière, d'un char, de chevaux de main, de mulets richement caparaçonnés, d'un grand nombre d'officiers et d'un escadron de deux cents hommes.

(1435) Mais dix-huit ans s'écoulèrent entre la mort de ce roi, devenu moine, et le moment où il avait quitté le royaume de Naples. Son départ n'avait pas rompu les liens honteux qui l'unissaient à une femme adultère; Jeanne était toujours son épouse criminelle : elle avait perdu la protection du pape; Martin s'était déclaré contre elle. Ce pontife avait engagé Louis III d'Anjou, fils de Louis II,

et âgé de dix-sept ans, à s'emparer de la couronne que Jeanne ne cessait de déshonorer. Ce jeune prince arriva au port de Naples avec une flotte de treize bâtiments, que commandait Baptiste Frégose, frère du doge de Gênes. François Sforce, combattant pour ce prince, s'était emparé d'Averse. Il joint ses troupes aux soldats de Louis; ils assiégent la capitale. Jeanne adopte Alphonse V, roi d'Aragon, et lui donne le duché de Calabre : quinze bâtiments, commandés par ce roi, donnent la chasse à la flotte génoise. Louis et Sforce veulent en vain s'opposer au débarquement de l'Aragonais; ils sont obligés de se retirer dans Averse. Le pape leur envoie Tartaglia, fameux *condottiere* ou chef de parti, qui leur amène des fantassins et cinq cents cavaliers (1421). Jeanne, dégoûtée d'Alphonse, négocie un traité secret avec Louis d'Anjou. La fortune paraît sourire au jeune prince français. Malheureusement Tartaglia est accusé de trahison : Louis et Sforce le font arrêter; sa tête tombe; ses soldats furieux passent du côté du prince aragonais. Louis découragé s'arrange avec Alphonse, lui remet Averse et Castelamare, et se retire à Rome (1422).

La mésintelligence augmente entre Jeanne et le roi d'Aragon. Jeanne se persuade qu'Alphonse veut la transporter en Espagne, et se renferme dans le château Capouan. Alphonse ne doute pas que Jeanne ne veuille attenter à ses jours, et l'assiége dans le château où elle s'est réfugiée. François

Sforce accourt au secours de Jeanne, bat un corps de troupes aragonaises, entre victorieux dans le château Capouan; et la reine, furieuse contre Alphonse, révoque l'adoption de ce monarque, et le remplace par Louis d'Anjou.

Sforce part pour s'emparer d'Averse. Une flotte catalane amène des renforts au roi d'Aragon; Alphonse brûle une partie de la capitale; Sforce revient, tire la reine du château Capouan, et la conduit dans Averse, qu'il a prise.

Les troupes de Jeanne, réunies avec celles de Gênes, son alliée, reprennent Naples et les châteaux de cette capitale. Louis y fait une entrée solennelle au nom de celle qui l'a adopté; et quelques années après il soumet presque toute la Calabre à l'obéissance de sa mère adoptive (1428).

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE

DU NEUVIÈME VOLUME.

A.

B.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

Y.

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIEME.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME X.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME ;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME DIXIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA DIX-NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1369 JUSQUES EN 1430.

Depuis long-temps une grande puissance d'Italie suivait le cours de ses prospérités. Pierre Loredano, amiral de la flotte vénitienne, attaqué par les Turcs auprès de Gallipoli, avait remporté sur eux une victoire complète, et les avait contraints à faire la paix (1416).

Le patriarche d'Aquilée s'étant ligué contre les Vénitiens avec Sigismond, ils avaient entrepris et terminé la conquête du Frioul (1420) sous la conduite du brave Philippe des Arcelli. Leurs armes

avaient fait de grands progrès dans la Dalmatie; et, pendant que leur territoire s'accroissait, leur commerce était devenu si florissant que le seul fret de leurs vaisseaux leur rapportait plus de six cent mille ducats.

Leur bonheur [illegible] devoir être d'autant plus durable que le dog[illegible] mas Mocenigo n'avait rien négligé de ce qu[illegible] ait accroître, parmi ses concitoyens, l[illegible] les lumières et de la civilisation. Il avai[illegible] ncé de former la fameuse bibliothèque de [illegible] nt-Marc; mais les nobles vénitiens se sé[illegible] chaque jour de plus en plus de la nation. Le peuple allait bientôt se trouver entièrement étranger au gouvernement de sa patrie; les oligarques de Venise allaient être obligés, pour conserver le pouvoir, non-seulement d'éblouir constamment les citoyens par la gloire de la république, de leur faire oublier leur servitude en leur assurant la justice la plus impartiale, en garantissant leurs richesses, en multipliant leurs divertissements et leurs fêtes, en favorisant tous leurs plaisirs, mais encore de se résoudre au sacrifice d'un grand nombre de jouissances de l'orgueil, de s'imposer des habitudes pénibles, de se soumettre à de redoutables investigations, de se résigner à des soupçons odieux, et bientôt d'établir l'action terrible d'un gouvernement secret, toujours prêt à frapper dans l'ombre les têtes élevées et regardées comme dangereuses.

Thomas Mocenigo termina ses jours; François

Foscari, procurateur de Saint-Marc, fut choisi pour le remplacer. On ne demanda pas l'approbation du peuple comme lors de la nomination de tous les doges qui l'avaient précédé; on se contenta de faire proclamer le nouveau prince par le plus ancien des nobles électeurs (1423). Quelques siècles avant cette époque, le peuple, jaloux de ses droits, aurait renversé le gouvernement qui les aurait violés; mais la dignité de doge n'était plus la même : ce chef de la république avait perdu presque tout son pouvoir. De nouvelles entreprises commerciales occupèrent les citoyens, et de nouvelles victoires allaient exciter leur enthousiasme.

L'oligarchie ne régnait pas à Gênes comme à Venise; mais l'anarchie ne cessait d'y renaître. Le marquis de Monferrat était allé à Savone pour apaiser une sédition; les Génois, fatigués de son administration, s'insurgèrent contre son lieutenant, qui eut à peine le temps de se sauver avec les autres officiers du marquis de Montferrat. George Adorne fut élu doge avec beaucoup de solennité (1413). Il était aimé de tous les citoyens; mais, par une nouvelle et déplorable suite du défaut de véritables lois fondamentales, les Génois étaient impatients de toute espèce d'autorité. Baptiste Montaldo, les Spinola et plusieurs autres familles opulentes excitent contre Adorne un grand mouvement populaire. Adorne abdique le dogat; Barnabé de Goano lui succède (1415). Trois mois

après il est chassé par la faction des Frégose et des Adorne, et le dogat est conféré à Thomas Frégose.

Alphonse, roi d'Aragon, veut enlever la Corse aux Génois. Il prend Calvi, et met le siége devant Bonifacio. Une flotte génoise, commandée par un frère du d[illegible]cio, oblige Alphonse à lever le [illegible] ville de Calvi (1420).

Un [illegible]x pour Gênes veut soumet[illegible] sa domination. Philippe-Marie, [illegible]it marcher ses troupes contre le[illegible]nt commandées par François Buss[illegible]agnole, qui, par sa valeur et son [illegible]evenu de simple soldat l'un des plus célèbres capitaines de l'Europe (1421). C'était à cet habile général que Philippe-Marie venait de devoir la conquête de Bergame, de Crémone, de Parme et de Brescia. Carmagnole s'empare d'Albenga; il prend plusieurs autres petites places, et assiége Gênes par terre pendant que sept galères catalanes tiennent le port bloqué. La république manquant d'argent, le doge Thomas Frégose avait vendu Livourne aux Florentins; il fait tout ce qui est en son pouvoir pour la défense de sa patrie. Mais la république subit tous les malheurs attachés à une longue anarchie : elle tombe sous la domination de Philippe-Marie, et Carmagnole la gouverne au nom du duc.

Une guerre bien plus terrible ravageait la Bohême : les malheurs que les passions, l'ignorance

et les préjugés avaient empêché de prévoir accablaient ce royaume; les Bohémiens, profondément irrités du supplice de Hus et de Jérôme de Prague, se confédèrent pour venger leur mort. Ils élisent pour leur chef Jean de Toveznou, dit *Ziska*, c'est-à-dire le Borgne, parce qu'il avait perdu un œil dans un combat. Une autre armée de Bohémiens se rassemble dans le cercle de Béchin sous le commandement de Nicolas, seigneur de Huffniécy. Ils se réunissent au nombre de plus de quarante mille sur une montagne pour y célébrer l'office divin; leur camp devient une ville : on la nomme *Tabor*, qui veut dire *camp*.

Ziska, investi de toute la confiance de la nation, marche à Prague à la tête de son armée, s'empare de l'hôtel-de-ville, où, suivant quelques historiens, les sénateurs sont massacrés.

Wenceslas meurt d'une attaque d'apoplexie (1419). Il n'avait pas d'enfants; son frère Sigismond prend le titre de roi de Bohême : mais les hussites le regardent comme coupable de la mort des deux docteurs dont ils vénèrent la mémoire; ils refusent de le reconnaître pour leur souverain.

Il tient une diète provinciale à Brünn en Moravie, lance les décrets les plus sévères contre les hussites, va à Breslau, et y fait mettre à mort plusieurs des insurgés. Cette conduite impolitique soulève presque tous les Bohémiens, et leur indignation devient extrême lorsqu'ils apprennent que le pape Martin V a publié une croisade contre

les hussites et tous leurs adhérents. Les Taborites se joignent aux hussites; Sigismond menacé d'assiéger la ville de Prague avec une armée de plus de cent mille hommes; les confédérés vont camper sous ses remparts; Sigismond néanmoins parvient à pénétre [illegible] âteau qui n'avait pas été pris par les [illegible] 'y fait couronner roi de Bohême par [illegible] de Prague, et commence le siége [illegible] Les bourgeois se défendent avec le [illegible] courage; Ziska, qui avait placé son [illegible] vait retranché sur la montagne qui a [illegible] n nom, attaque Sigismond avec tant [illegible] r que ce prince est obligé de se retirer en Moravie. L'enthousiasme religieux, celui de la victoire, l'amour de la liberté enflamment les hussites. Ils ravagent les terres de ceux qui n'ont pas voulu se réunir sous leurs enseignes, prennent le château de Prague, deviennent les maîtres des principales villes du royaume, et tiennent une diète à Czaslau; ils y établissent les quatre articles fondamentaux de leur croyance; ils veulent que toutes les prières soient en langue vulgaire; que l'on maintienne la communion sous les deux espèces; que l'on ôte au clergé ses immenses possessions, et que les ecclésiastiques soient soumis dans les affaires criminelles aux tribunaux séculiers.

Ils déclarent solennellement Sigismond déchu de tous ses droits à la couronne. On forme un conseil de régence pour gouverner la Bohême

jusques à l'élection d'un nouveau monarque; on propose de nommer roi de Bohême Koributh, neveu du duc de Lithuanie; et la diète lui envoie des députés (1422).

De nombreuses troupes d'Allemands portent bientôt le fer et le feu dans les champs de la Bohême; Sigismond s'avance du côté de la Moravie; Ziska disperse les troupes germaniques, marche contre Sigismond, et défait entièrement sa formidable armée auprès de Teutschbrod.

Les quatre électeurs du Rhin et plusieurs princes d'Allemagne, effrayés de tant de victoires, s'assemblent à Nuremberg. Ils se concertent pour faire cesser cette guerre désastreuse, qui est près d'incendier toute la Germanie, et qu'en écoutant les leçons de la sagesse, on aurait pu prévenir si facilement. Les citoyens de Prague se soumettent à Koributh; mais les idées de presque tous les Bohémiens ont changé. Ziska, les nobles et les Taborites ne veulent plus d'un prince étranger; Koributh assiége en vain le château de Carlstein : il renonce à la couronne de Bohême, et se retire en Lithuanie.

Une diète générale se réunit cependant à Nuremberg. On y décide à l'unanimité que Sigismond sera secouru contre les hussites. La Germanie croit avoir besoin de s'armer tout entière contre Ziska et les confédérés; les princes désirent qu'on ait recours à une mesure extraordinaire; ils proposent de lever une grande armée régulière, de

la faire soudoyer par tous les états germaniques, et de faire payer pour cet objet le centième de toutes les propriétés mobiliaires et immobiliaires. Les villes opposent une résistance invincible à l'établissement d'une armée qui menacerait sans cesse leur ir[illegible] les libertés de leurs citoyens. On a[illegible]ivra les anciens usages féodaux; on [illegible] liste de la cavalerie, de l'infante[illegible] et des équipages que chaque état [illegible]mme vassal de l'empire; et cette li[illegible]première *matricule* du saint empire r[illegible]

Le nouvel éle[illegible]andebourg, Frédéric de Hohezzoleren, ayant été nommé généralissime de l'armée germanique, un corps de cette armée forme le siége de Saatz. Ziska marche au secours de la place, et les troupes allemandes sont mises en déroute.

Albert III, dernier électeur de Saxe, de la maison d'Oscanie ou d'Aschersleben, meurt bientôt après cette défaite des troupes de l'Empire. Sa succession est disputée par Frédéric-le-Belliqueux, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe, l'électeur de Brandebourg, qui les réclame pour son fils le prince Jean, époux de la fille unique d'Albert, les ducs de Brunswick et le duc de Saxe Lavenbourg. Sigismond ne croyait pas pouvoir réduire les Bohémiens sans le secours du margrave de Misnie : il lui avait d'ailleurs accordé quelques années auparavant une expectative solennelle sur

l'électorat, le duché et le comté palatin de Saxe; et le margrave non-seulement lui promet de l'assister avec toutes ses forces contre les insurgés, mais encore lui remet une somme de 100,000 florins d'or. Sigismond prononça en faveur de Frédéric-le-Belliqueux, et l'investit à Bude, avec le consentement des électeurs, du duché de Saxe, de la dignité électorale, de l'office de grand maréchal, du palatinat de Saxe, du comté de Brême et du burgraviat de Magdebourg.

Les dangers qui menacent Sigismond s'accroissent chaque jour. Ziska, qui a défait les partisans de Koributh, réunit toutes les forces des hussites, repousse les offres du roi des Romains, s'avance vers la Moravie, et va porter les derniers coups à Sigismond; mais un de ces événements que l'on ne fait presque jamais entrer dans les calculs de la politique, et qui en dérangent souvent les combinaisons, éteint la foudre qui allait frapper le roi des Romains : Ziska meurt d'une maladie terrible et soudaine. Procope succède à ce grand capitaine dans le commandement des Taborites : il porte le ravage sur les frontières de l'Autriche et de la Bavière. Sigismond, qui ne s'occupe que du présent, ne pense qu'à se procurer des partisans et des secours, voit avec indifférence la diminution des prérogatives du trône, prévoit sans peine l'établissement d'un nombre immense de souverainetés presque entièrement indépendantes et la perte de l'unité germanique, et veut attacher à ses intérêts

la noblesse immédiate de l'Empire, autorise les membres de cette noblesse immédiate ou de cet ordre équestre à former entre eux, et avec tous les états germaniques, les alliances et les ligues qui pourront leur convenir.

Redoutant [illegible] davantage les progrès des hussites, i[illegible]r les ornements impériaux du château [illegible]ein, situé en Bohême, et les fait transp[illegible]le et ensuite à Nuremberg, dont le m[illegible] chargé, par des lettres patentes royales [illegible]cteurs demandent, de la conservation [illegible]ments.

Le pape, [illegible] aux décrets des Pères de Constance, avait réuni un concile général à Pavie et ensuite à Sienne. Cette assemblée rappelle les maximes qui placent les conciles au-dessus des pontifes de Rome, et veut s'occuper de la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres. Martin s'empresse de la dissoudre, et ajourne à sept ans la convocation d'une nouvelle assemblée œcuménique.

Les opinions et les forces des hussites l'effraient encore davantage : il presse vivement la diète de Nuremberg de commencer une nouvelle expédition contre ces redoutables confédérés. La diète arrête qu'on lèvera six mille lances et une nombreuse infanterie (1426). Le nouvel électeur de Saxe, fidèle à sa promesse, envoie une armée nombreuse en Bohême; elle veut dégager la ville d'Aussig, que Procope assiége; Procope attaque

les troupes de l'électeur, les disperse, et sa victoire déconcerte les projets hostiles de la diète de Nuremberg.

Les électeurs et plusieurs autres états se réunissent cependant à Francfort. Ils arrêtent une cinquième expédition contre les hussites; le cardinal de Winchester, légat du pape, publie une nouvelle croisade contre ces insurgés, excommuniés comme hérétiques. Deux cent mille hommes se rassemblent et pénètrent en Bohême sur trois colonnes; elles sont commandées par l'électeur de Trèves, celui de Saxe et celui de Brandebourg.

L'électeur de Saxe assiége la ville de Mies; Procope vole au secours de la place; une terreur panique s'empare de l'armée saxonne. Elle se débande malgré tous les efforts de Frédéric-le-Belliqueux, et Procope en fait un horrible carnage. Les deux autres colonnes germaniques apprennent ce terrible revers : l'épouvante les saisit; elles fuient, se dispersent, s'évanouissent pour ainsi dire, et Procope ne trouve plus d'ennemis.

Une diète générale se réunit à Francfort au milieu des alarmes. « Vous ne devez vous attendre » qu'à de nouvelles défaites, dit avec véhémence » l'électeur de Brandebourg. Quels désastres pou» vez-vous éviter avec des troupes rassemblées à » la hâte, étrangères à tout mouvement régulier, » impatientes de toute discipline, et obligées de » combattre contre des soldats intrépides, endur-

» cis à toutes les fatigues, et qui ont remporté » tant de victoires et sous Ziska et sous Procope? » Vous ne pouvez sauver la Germanie qu'en le- » vant une armée régulière, dont la solde sera » payée par les états à proportion de leur contin- » gent. Sans c[illegible]s verrez, malgré tout » votre coura[illegible] ravager vos campa- » gnes, brûler vos [illegible]ous soumettre à leur » domination. »

Le danger p[illegible]rte sur les dangers à venir. On arrête [illegible]a l'armée demandée par l'électeur de [illegible]g; tous les membres et citoyens de l'[illegible], depuis l'empereur jusques aux simples villageois, paient une sorte de capitation. La recette générale de cette contribution est établie à Nuremberg; chaque électeur y envoie un administrateur, et on y forme un conseil de guerre permanent pour diriger les opérations de l'armée. Le succès est loin de répondre à de si grands préparatifs; les insurgés combattent pour leur indépendance, pour leurs libertés, pour leurs opinions religieuses : la victoire leur reste fidèle. Sigismond veut négocier avec eux; ils le déclarent de nouveau déchu de tous ses droits à la couronne de Bohême pour avoir violé la promesse qu'il avait faite à la nation, livré au dernier supplice Jean Hus et Jérome de Prague, et avoir voulu couvrir la Bohême de croisés et d'ennemis étrangers. Combien de sang ce supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague doit

faire encore couler et dans la Bohême et dans la Germanie!

Un grand homme de guerre venait de changer en Italie les destinées de deux états puissants. François Carmagnole, mécontent de Philippe-Marie, duc de Milan, avait quitté le service de ce prince, et s'était retiré chez les Vénitiens, les rivaux de Philippe-Marie (1425). Il les engagea à se liguer avec les Florentins contre le duc qui l'avait offensé, fut nommé généralissime de leur armée, prit la ville de Brescia et sa citadelle, remporta plusieurs victoires sur les troupes du duc, conquit une grande partie de ses états, et Philippe-Marie n'obtint la paix, malgré la médiation du pape Martin V, qu'en abandonnant aux Vénitiens le Bressan, le Bergamasque et une grande partie du Crémonais.

Le duc de Milan ne céda aucune portion de ses états aux Florentins, alliés de Venise; mais leur puissance avait déjà pris un grand accroissement par la conquête de Pise, qu'ils avaient assiégée sous la conduite de Luc de Fiesque, et que la trahison leur avait livrée avec son territoire.

Ils perdirent dans l'année où ils firent la paix avec Philippe-Marie, un citoyen illustre, un riche négociant, un homme vertueux, Jean de Médicis, qui, à l'exemple de son grand-père Silvestre de Médicis, avait rendu de grands services à sa patrie, en qualité de gonfalonier, maintenu par sa sagesse la tranquillité intérieure de la république, et mérité

par ses vertus le nom si touchant et si beau de père des pauvres et des malheureux; c'est de lui que devaient descendre de grands hommes destinés à faire le bonheur de leurs concitoyens, à favoriser les progrès des sciences, des lettres et des arts, et à r[illegible]nommée inséparable des souvenirs d'un [illegible] beaux siècles.

Leur gloire deva[illegible]tagée par Alphonse V, dit le Sage et le M[illegible]gna[illegible]roi d'Aragon, de Sicile et de Naples.

Plus de quaran[illegible]ient écoulés depuis la mort de don Pèdre[illegible]roi d'Aragon, que sa dissimulation et sa cruauté avaient fait détester des Aragonais (1387). Pendant les dernières années du long règne de ce don Pèdre, l'Aragon, dont toutes les forces avaient été employées à tâcher de s'assurer de Majorque, de conserver la Sardaigne, de conquérir la Corse, de soumettre la Sicile, était resté étranger aux guerres de la Castile et du Portugal. Mais quel acte que celui que la tyrannie aristocratique, ne conservant plus aucune retenue, avait dicté aux états d'Aragon six ans avant la mort de don Pèdre! ces états avaient décidé que les sujets ou vassaux ne pourraient plus exercer aucune action contre leurs seigneurs, *réservant à Dieu le soin de punir les grands qui se rendraient coupables d'injustice* (1381). Combien le monarque et la nation auraient dû voir le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre! les vassaux avaient élevé leurs voix vers le trône. Don Pèdre était dur, ferme et impérieux;

et néanmoins il avait craint d'imiter ces grands si fiers, si despotes, si indépendants du trône, si unis entre eux et toujours prêts à soutenir leurs prétentions par la violence.

Jean I[er], fils de don Pèdre IV et de Léonore de Sicile, avait succédé à son père. Marié en premières noces avec la fille de Jean, comte d'Armagnac, il avait demandé au roi de France des poètes et des musiciens, et réuni auprès de lui des troubadours qui faisaient des vers en langue limosine, et en langue gascone que parlait son épouse.

Il passait sa vie au milieu des fêtes, des concerts, des danses, des festins; et par un affreux contraste, séduit par la déposition d'un juif, il avait tenu une conduite barbare envers sa belle-mère, la reine douairière Sybille de Fortia; on l'avait déclarée convaincue d'avoir *ensorcelé* le feu roi, et *maléficié* celui qui régnait. Les amis de la reine avaient péri dans les flammes; elle allait être brûlée elle-même, et Jean ne lui avait fait grâce que pour ne pas déplaire au pape qui siégeait à Avignon (1395).

Jean I[er] était mort sans enfants; Martin son frère lui succéda: nous l'avons vu combattre en Sicile pour assurer la couronne de ce royaume à son fils, et remporter une grande victoire sur les Génois, qui s'étaient emparés d'une partie de la Sardaigne.

Sa première femme, Marie Lopez de Lune, étant proche parente de Pierre de Lune, pape sous le

nom de Benoît XIII, il fut un des plus chauds partisans de ce pontife.

(1410) Il mourut sans enfants comme son frère; et en lui s'éteignit la postérité masculine des anciens comtes de Barcelone, qui régnaient sur l'Aragon depuis Raimond [illegible] V, époux en 1137 de Pétronille, fille et [illegible]re de Ramire II, roi d'Aragon.

La succession de [illegible]t disputée par le comte d'Urgel, le duc de Ca[illegible], le comte de Lune, le duc d'Anjou et Ferd[illegible], infant de Castille.

Cette Castille avait été heureuse sous son roi Henri II ou Henri de Transtamare, ce brave et généreux successeur du cruel ou plutôt du barbare don Pèdre. On lui a reproché avec raison de s'être procuré l'argent qui lui était nécessaire en faisant frapper des *crusades*, des *réales* ou *réaux* d'argent, et des *réales* ou réaux de *vellon* ou de cuivre, et en leur assignant une valeur nominale trop supérieure à leur valeur réelle. Mais que n'auraient pas pardonné les Castillans à un prince chéri qui avait succédé à un monstre!

Il avait récompensé avec magnificence et Duguesclin et tous les Français auxquels il devait sa couronne. Il saisit avec empressement une occasion éclatante de témoigner sa reconnaissance à la France. Une flotte d'Angleterre menaçait les côtes de Saintonge, où Duguesclin combattait contre les Anglais : Henri envoya sa flotte contre celle d'Angleterre. Les deux armées navales se rencontrè-

rent à la vue de La Rochelle; le combat fut mémorable : ceux des vaisseaux anglais qu'on ne coula pas à fond furent pris et amenés dans les ports du roi de Castille (1371).

Ferdinand, roi de Portugal, avait abandonné le parti de Henri après la mort de don Pèdre, et réclamé, les armes à la main, la couronne de Castille, comme petit-fils de Béatrix, fille du roi de Castille Sanche IV. Il s'était confédéré avec don Pèdre IV, roi d'Aragon : Henri le contraignit à demander la paix, et à promettre d'épouser Léonore, fille de Henri. Ferdinand, infidèle à sa promesse, se maria néanmoins avec Léonore Tellez, dont il était épris, et dont il avait fait casser le mariage avec Laurent d'Acunha : la guerre recommença. Ferdinand se ligua avec le duc de Lancastre; mais le Portugal fut ravagé, la ville de Lisbonne assiégée, et Ferdinand contraint de recevoir de nouveau la paix de Henri, de renoncer à l'alliance de l'Angleterre, et de promettre d'envoyer une flotte au secours de la France toutes les fois que le roi de Castille le demanderait.

Henri, vainqueur du Portugal, forme un grand projet : il veut enlever aux Maures le royaume de Grenade, et les chasser entièrement de la péninsule; il invite les plus braves chevaliers de la chrétienté à prendre part à cette expédition, que l'Europe entière regarde comme sainte et expiatoire; il envoie un héraut à Louis II, duc de Bourbon. Le prince français reçoit à Moulins le hé-

raut du roi de Castille : il choisit cent chevaliers parmi les plus valeureux de ses domaines (1374). *Messieurs*, leur dit-il, *frères et amis, au plaisir de Dieu, vous avec moi, et moi avec vous irons en son saint service, contre les mécréants, dont nous devons tous* [illegible] *ir, car meilleur maître ne pouvons avoir.* [illegible] *fait en son saint nom.* Il part, passe par [illegible], demande la bénédiction du pape G[illegible], et le frère de la malheureuse Blanc[illegible]rbon fait une entrée solennelle dans [illegible]ccompagné des grands de Castille, qui [illegible] au-devant de lui. Mais le Portugal menace de recommencer la guerre. Henri est obligé d'ajourner l'expédition de Grenade ; et Bourbon, qui n'était venu en Espagne que pour combattre les Maures, repart pour sa patrie. Henri ne peut faire accepter à ce prince que quelques chevaux, des chiens de chasse, des tapis veloutés et des cuirs ornés de figures.

Le roi de Castille ne vécut pas long-temps après le départ de Bourbon (1379). Son testament renferma une disposition dont on loua la sagesse, qui pouvait être en effet approuvée pour l'avenir, mais qui, relative au passé, était une règle rétroactive et par conséquent injuste : il ordonna que les héritiers collatéraux ne succéderaient pas aux terres du domaine de la couronne, concédées par lui ou par ses prédécesseurs.

Jean Ier monta sur le trône après la mort de son père, Henri de Transtamare. La ville de Burgos

voulut payer les frais du couronnement, et toute la Castille témoigna sa joie de se voir gouvernée par un jeune prince qui paraissait devoir suivre les traces du monarque dont la mémoire était chère.

Jean s'empressa de donner l'ordre de la chevalerie à cent jeunes nobles qui s'étaient distingués par leur valeur dans les dernières guerres (1379). Fidèle aux conseils de son père, il renouvela l'alliance de la Castille avec Charles V, roi de France, et envoya une flotte menacer les côtes de la Bretagne, dont le duc s'était ligué avec l'Angleterre. Don Fernand Sanchez de Touar, *amirante* ou amiral de Castille, conduisit cette flotte jusque dans la Tamise, répandit dans la ville de Londres les plus vives alarmes, et se retira avec un riche butin.

Les juifs étaient nombreux dans la Castille; ils y possédaient de grandes richesses; ils se gouvernaient suivant leurs lois; ils excitèrent l'envie: on les accusa d'avoir abusé cruellement de leurs priviléges; on leur ôta le droit de juger les différends qui s'élevaient parmi eux.

La guerre cependant se renouvela entre la Castille et le Portugal, soutenu par l'Angleterre. Les Castillans s'étaient emparés de plusieurs places portugaises lorsqu'on vit arriver au secours du roi Ferdinand Edmond de Langley, comte de Cambridge et frère du duc de Lancastre, qui ne voulait pas renoncer à ses prétentions sur la couronne de Castille (1381).

Les Anglais étaient réunis auprès de Lisbonne : Jean leur envoya le cartel suivant. « J'ai appris » qu'Edmond de Cambridge, arrivé en Portugal, à » la place du duc de Lancastre, son frère, a mené » avec lui un grand nombre de braves et de trou- » pes aguerries. S'[illegible]nt sur la justice de » leur cause, et [illegible]nt sur la valeur de » leurs soldats, ils n[illegible] se préparer au com- » bat. J'irai leur liv[illegible]e dès que je me serai » rendu maître d'Alm[illegible], mais pour leur épar- » gner la moitié [illegible] je marcherai deux » journées au-dev[illegible]arce que je mets ma » confiance dans [illegible]e le ma cause et dans » la protection du ciel, qui favorise toujours la » justice. » Le roi de Portugal viola le droit des gens, et fit mettre dans les fers le héraut qui avait porté le cartel.

Le comte de Cambridge avait amené avec lui son fils Édouard, qui n'avait encore que six ans; il fut décidé qu'il épouserait Béatrix, fille de Ferdinand.

Jean créa deux maréchaux de Castille destinés à commander les armées sous le connétable, et en qualité de ses lieutenants généraux; il conféra ces deux dignités à don Ferdinand Alvarez de Tolède et à don Pierre Ruiz Sarmicato. Un grand nombre de chevaliers de Bretagne, de Picardie, de l'Ile-de-France, de Beauce, d'Anjou, du Maine, du Blésois et du Berri, autorisés par le roi de France Charles VI, s'empressèrent de venir com-

battre contre les Anglais sous les bannières castillanes. Une grande bataille allait être donnée; elle devait être décisive : tout annonçait que la victoire allait favoriser les Castillans, lorsqu'on parvint à faire signer la paix par Jean et par Ferdinand (1382). Les Anglais s'étaient rendus odieux par leurs excès : il ne fut plus question du mariage de Béatrix avec le jeune Edouard, fils du comte de Cambridge, et une des conditions du traité fut que la flotte castillane ramènerait les Anglais dans la Grande-Bretagne.

La mort de Ferdinand rendit bien courte la durée de cette paix. Ce prince, quelques mois auparavant, avait accordé la main de sa fille Béatrix à Jean Ier : le monarque castillan, d'après les clauses de son contrat de mariage avec l'héritière du Portugal, devait succéder à son beau-père; mais les Portugais détestaient les Castillans, et Ferdinand avait laissé deux frères, don Juan, fils de Pierre Ier et de la belle Inès de Castro, et un autre don Juan, fils naturel de Pierre Ier et de Thérèse Lorenzo, et grand-maître de l'ordre d'Avis : tous les deux avaient hérité des passions vives de leur père; don Juan, le fils d'Inès, avait épousé secrètement Marie Tellez, sœur de la reine Léonore. La reine, ayant appris ce mariage et ayant conçu de grandes craintes, avait eu la scélératesse d'inspirer à don Juan de faux soupçons sur la fidélité de Marie. Don Juan, hors de lui-même, avait égorgé son épouse et s'était retiré en Castille :

le roi Jean le gardait prisonnier. Les Portugais proclament le grand-maître d'Avis régent du royaume, et déclarent la guerre au roi de Castille, qu'ils ne veulent pas reconnaître pour leur monarque (1383).

La reine Léon[illegible] une conjuration en faveur de son gen[illegible]ent poignarde en présence de la re[illegible]andez d'Andeyro, favori de Léonore, [illegible]res [illegible]incipaux conjurés, et fait arrêter et puni[illegible] autres conspirateurs. Léonore se retire à Sa[illegible] et demande du secours à son gendre; [illegible]le Castille se méfie de ses intrigues; la[illegible]uire à Tordésillas, et ordonne qu'elle soit renfermée dans un couvent, où elle mourut quelque temps après.

Ce prince entre en Portugal, prend plusieurs villes, parvient jusques à Lisbonne, et en forme le siége : les suites d'une guerre cruelle font naître de funestes maladies. La peste règne dans le camp du roi Jean ; elle devient affreuse; chaque jour voit périr plus de deux cents hommes, et un grand nombre de chefs castillans succombent sous ce fléau terrible (1384).

Obligé de lever le siége de Lisbonne, et de se retirer dans ses états, Jean revient l'année suivante avec une nouvelle armée (1385).

Les états du Portugal s'étaient assemblés à Coïmbre : le jurisconsulte Jean de la Regras avait prononcé un discours solennel pour prouver que Béatrix n'était pas fille légitime de Ferdinand, que

les enfants d'Inès de Castro étaient nés d'un mariage contracté contre les lois, et que les états devaient élire un monarque. Les états avaient offert la couronne au régent : il l'avait acceptée, et s'était mis à la tête de ses troupes.

Quarante mille hommes sont sous les ordres du roi de Castille : les Portugais ne sont qu'au nombre de dix mille; ils se rencontrent auprès de la ville d'Aljubarota. Les Castillans se croient si sûrs de la victoire qu'ils négligent les avantages du terrain, veulent combattre, quoique fatigués par une longue marche et des chaleurs excessives, et détachent un corps de cavalerie pour couper toute retraite à l'ennemi.

Un vieux chevalier français, habile capitaine, et ambassadeur de France auprès du roi de Castille, avait obtenu de suivre ce monarque à l'armée : il se nommait Jean de Rie. « Je suis étranger, dit-il » au roi Jean, et il me convient peu de donner » des conseils; mais puisque vous me permettez » de parler, je dirai mon avis avec liberté. J'ai » blanchi dans les guerres de France, j'ai appris » que les plus grands capitaines comptent pour » beaucoup l'avantage du lieu où se donnent les » batailles rangées, et que l'art de le ménager est » celui des maîtres dans notre métier. On vient » de dire que les Portugais ont moins de troupes » que nous; je croirai même, si on le veut, qu'ils » sont moins braves et moins habiles : mais dans

» la situation où ils sont, à quoi nous servira le » grand nombre, sinon à nous embarrasser? L'a- » vantage du terrain, qui met l'ordre, la sûreté et » l'union dans leur armée, ne peut-il pas rendre » inutiles les autres avantages dont nous nous flat- » tons? Ne nous avançons pas pour combattre; si » les ennemis al [illegible] la position favorable » qu'ils ont cho [illegible] ent vers nos rangs, » nous nous pr [illegible] ombre; s'ils ne vien- » nent pas vers [illegible] oyons la nuit, trop » proche d'aill [illegible] vrer un combat, à » donner aux [illegible] os et un rafraîchis- » sement dont [illegible]; ils n'ont pas mangé » de tout le jour; ils sont fatigués d'avoir été si » long-temps sous les armes. Je me souviens d'A- » zincourt: mes pères m'ont parlé de Poitiers et » de Crécy. Les Portugais ne peuvent nous échap- » per si nous avons la patience d'attendre, ou » s'ils s'approchent pour nous combattre, ou si la » disette de vivres, qu'ils commencent d'éprouver, » les oblige à des mouvements dont nous profi- » terons. Voilà l'avis d'un vieux guerrier, sire; je » suivrai vos ordres; vous ne courrez aucun péril » que je ne le partage. Mais, j'ose vous le prédire, » si vous vous déterminez au combat, vous courez » à une défaite. » Les conseils de Jean de Rie ne sont pas écoutés; la bataille se donne. Les Portugais sont vainqueurs: Jean de Rie fait en vain des prodiges de bravoure; il périt glorieusement sur le champ de bataille. La reconnaissance et

l'admiration des Castillans ont immortalisé son nom. Jean est contraint de rentrer dans la Castille.

Don Juan, sur la tête duquel la victoire vient d'affermir la couronne, ordonne qu'on bâtisse un monastère de l'ordre de Saint-Dominique à l'endroit même où il a combattu avec tant de succès, et il donne le duché de Bragance à son connétable Nugno Alvarez Pereyra, dont l'héritière devait épouser un jour don Alphonse de Portugal, auteur de la maison de Bragance (1386).

Don Juan victorieux renouvelle l'alliance du Portugal avec l'Angleterre; le duc de Lancastre lui amène un corps considérable d'Anglais; don Juan épouse sa fille, la princesse Philippe, et porte la guerre dans la Castille.

Le monarque castillan avait promis la noblesse à tous ceux qui serviraient à leurs dépens pendant un temps déterminé, et avec un cheval et des armes (1387); il met toutes ses places en état de défense; et, instruit par la funeste expérience d'Aljubarota, il observe avec soin les mouvements des ennemis, les harcelle, et ne hasarde aucune affaire décisive. La mésintelligence se met bientôt entre les Anglais et les Portugais, qui ont conservé leur secrète animosité contre les Anglais : entourés des troupes du roi de Castille, et continuellement menacés par ce monarque, ils ne peuvent se procurer les vivres qui leur sont nécessaires; la disette qu'ils éprouvent est suivie de maladies dangereuses; ils sont obligés de demander la paix :

les Anglais rendent toutes les places qu'ils occupaient dans la Galice; le duc de Lancastre et son épouse la duchesse Constance, fille de Pierre-le-Cruel, envoient au roi Jean Ier une couronne d'or qu'ils avaient préparée pour eux-mêmes; ils renoncent à toutes [illegible]tions sur la Castille, quittent les armes [illegible]aume, et arrêtent le mariage de leur fill[illegible]e avec Henri, fils aîné du roi Jean, auqu[illegible]re confère le titre de prince des Astu[illegible]

Le roi Jean c[illegible]onservait le plus vif désir de voir sur [illegible]ouronne de Portugal; on lui avait persu[illegible]que les Portugais le reconnaîtraient sans peine pour leur souverain s'il renonçait à la couronne de Castille; il assembla en conséquence à Guadabajora les états de son royaume (1390); il leur proposa de céder le trône de Castille à son fils aîné le prince des Asturies, et de ne se réserver que l'Andalousie, qu'il voulait défendre lui-même contre les Maures. Les états déclarèrent qu'ils ne consentiraient jamais à voir un roi capable de bien gouverner et en âge de régner long-temps céder sa place à un jeune prince dont la minorité troublerait le royaume.

Ils adoptèrent ensuite un grand nombre de lois importantes; une amnistie générale fut accordée à ceux qui avaient pris le parti des Portugais ou qui s'étaient joints aux troupes du duc de Lancastre; on statua que les Castillans ne pourraient être à la solde d'aucun prince étranger; on régla

qu'on entretiendrait même en temps de paix quatre mille hommes d'armes, quinze cents chevau-légers et mille archers, et qu'ils seraient assujettis à une exacte discipline; on soumit toutes les justices particulières à la justice royale; on défendit aux patrons laïques de s'établir avec leurs enfants, leurs amis, leurs domestiques, dans la maison des bénéficiers qu'ils avaient nommés, d'en conserver les revenus, et de laisser à peine le plus faible salaire aux ecclésiastiques chargés du soin des paroisses; le pape fut prié de ne plus conférer à des étrangers des bénéfices castillans; et après avoir proposé ou sanctionné ces règlements si utiles, le roi Jean voulut que les états fixassent les sommes destinées à l'entretien de sa maison.

Désirant d'attacher de plus en plus les jeunes nobles au service de leur patrie, il créa un nouvel ordre de chevalerie, qu'il nomma du *Saint-Esprit*, et dont la décoration était une colombe d'or entourée de rayons, et suspendue à un collier du même métal.

Plusieurs grands du royaume imitèrent son zèle pour le bien public, et don Pedro Tenorio, archevêque de Tolède, fit bâtir sur le Tage un pont auquel on donna le nom de Pont de l'Archevêque.

Sa réputation de justice prolongea la paix avec les Maures; le roi de Grenade lui envoya des présents magnifiques, et lui demanda de proroger la trève qui existait entre les deux couronnes, et qui

avait fait fleurir dans le royaume de Grenade l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Allant visiter l'Andalousie, Jean s'arrêta dans la ville d'Alcala, pour y voir des guerriers africains nommés *farfanes* monter des chevaux dressés avec beaucoup de soin; [illegible] ieval fit un faux pas, s'abattit, et le je [illegible] nment contre la terre qu'il mourut à l [illegible] yant encore que trente-trois ans, et pouva [illegible] rer un règne des plus heureux.

La mort de c [illegible] ue amena la minorité que les états avaie [illegible] oulu éviter : Henri III, son fils et son successeur, n'avait que onze ans; l'archevêque de Tolède, qui était à la tête des affaires, ordonna qu'on déployât l'étendard royal, fit reconnaître le nouveau roi dans la junte des grands, qui rendirent hommage au jeune Henri, lui baisèrent la main, lui prêtèrent serment de fidélité, et prescrivit les mesures nécessaires pour que le nouveau monarque fût proclamé dans toutes les villes du royaume.

Pendant que la minorité de Henri laissait le gouvernement sans force, de grands crimes furent commis; des discours fanatiques excitèrent contre les juifs la populace de Séville, de Cordoue et de plusieurs autres villes du royaume; leurs maisons furent pillées, leurs synagogues brûlées, et un grand nombre de ces malheureux juifs fut massacré.

Plusieurs grands se disputaient d'ailleurs la ré-

gence; leurs divisions avaient des suites déplorables; les revenus étaient dilapidés; le désordre était dans toutes les branches de l'administration, et le trouble dans tout le royaume. Henri allait atteindre quatorze ans; il avait autant de prévoyance que de caractère: il vit tous les maux de l'état, et voulut les faire cesser. « La patrie, dit-il » aux grands du royaume qu'il avait convoqués, » exige un gouvernement ferme qui la délivre de » tout ce qu'elle souffre; je vais prendre les rênes » de l'état et me dévouer au salut de la Castille. » Les grands applaudirent à sa noble et patriotique résolution (1393).

Il rétablit l'ordre dans les finances, recouvra les revenus aliénés, modéra les pensions trop fortes que ses parents ou les autres grands du royaume s'étaient fait accorder, et, aimé des Castillans, il parvint à dissiper les cabales et à étouffer les séditions excitées par ceux que mécontentaient ses économies.

Il épousa Catherine de Lancastre, conformément à l'arrangement adopté par son père et par celui de la princesse.

L'année suivante, la guerre faillit à recommencer avec les Maures; un ermite visionnaire nommé Jean Sago persuada à don Martin-Yvan de Barlude, grand-maître de l'ordre d'Alcantara, que Dieu l'avait destiné à chasser les Maures de l'Espagne; le grand-maître envoya défier le roi de Grenade; il proposa un combat de un, ou de vingt, ou de

trente, ou de cent chrétiens contre le double de musulmans; son défi ayant été rejeté avec dérision, il attaqua les Maures à la tête de quatre mille chevaliers qui se croyaient invulnérables sur la parole de l'ermite: les Maures les enveloppèrent; ils périrent tous [illegible] ago, qui les avait suivis. Le roi de Ca[illegible] de désavouer le grand-maître, et la tr[illegible] s Maures ne fut pas rompue (13[illegible]

Celle que la [illegible] faite avec le Portugal fut violée deux a[illegible] à quelle barbarie pouvait aller à cet[illegible] la haine d'un peuple contre un autre! les Portugais surprirent la ville de Badajoz; les Castillans portèrent le ravage dans les campagnes de leurs ennemis; plusieurs villes portugaises furent brûlées; un combat naval fut livré; les Castillans vainqueurs jetèrent dans les flots quatre cents prisonniers de guerre (1396).

Cet acte horrible fut suivi d'un fléau que les amis de l'humanité se seraient plu à regarder comme un châtiment du ciel s'il n'était tombé que sur les coupables; une peste des plus dévastatrices parcourut toute l'Espagne; le sixième des habitants de la Castille fut enlevé, et l'on se crut obligé de permettre aux veuves, malgré les anciens usages et les lois du royaume, de se remarier avant la fin de l'année de leur deuil (1400).

La crainte de la contagion n'empêcha pas néanmoins le roi, la cour et un nombre immense d'autres Castillans de se rendre à Séville; un grand

objet de curiosité les y attira; on venait de placer dans la grande tour de la cathédrale la première horloge sonnant qu'on eût vue dans la péninsule espagnole.

Dans la même année Henri III obtint un succès dont les suites pouvaient être d'une grande importance; les flottes envoyées contre des pirates africains conquirent Tétuan, repaire de ces pirates, et l'on vit briller sur les rivages de l'Afrique musulmane les enseignes chrétiennes de la Castille,

C'est vers cette époque qu'on a placé la mort d'un chevalier de l'ordre de la Bande, dont l'histoire s'est occupée un moment : il se nommait Martin Bozo; il était parvenu jusques à l'âge de cent vingt ans, avait fait près de cent campagnes, s'était trouvé à un nombre prodigieux de siéges et de batailles, et s'était toujours distingué par sa bravoure et sa loyauté. Henri honora sa mémoire. Touché des malheurs de son peuple, ce roi, digne descendant de Jean I[er] et de Henri de Transtamare, ne voulut rien négliger pour adoucir les funestes suites des guerres et de la peste; il assembla à Tordésillas les états de Castille; on supprima l'impôt nommé *moneta*, et qui, tombant particulièrement sur les cultivateurs, faisait déserter les campagnes, et l'on fit des règlements pour arrêter les vexations des receveurs des contributions (1401).

Sensible à toute sorte de gloire, Henri avait été frappé du nom de ce Tamerlan, qui paraissait

destiné à commander au monde, et dont les conquêtes retentissaient jusques à l'extrémité de l'Europe; il lui envoie des ambassadeurs : Tamerlan voit avec plaisir ses exploits admirés à l'occident comme à l'orient de la terre; il connaît la valeur des Espagnols; [illegible] les ambassadeurs tartares portent [illegible] magnifiques présents (1402).

Mais à pei[illegible]t-il reçu ces témoignages de [illegible]nquérant qui faisait trembler l'A[illegible]ivelle calamité s'appesantit sur se[illegible] vastes inondations succédèrent à la guerre et à la peste; des pluies abondantes, des averses multipliées firent fondre avec rapidité les neiges de ces montagnes si élevées dont les chaînes immenses parcourent dans tant de sens la péninsule espagnole, grossirent les torrents, enflèrent les rivières; et les eaux des fleuves, s'élevant avec violence, surmontèrent leurs bords, s'étendirent dans les campagnes, et les plaines du Douro, du Tage, de la Guadiana et du Guadalquivir ne furent bientôt plus que d'immenses fleuves dont les flots précipités avec force renversaient les arbres, détruisaient les édifices et entraînaient leurs déplorables ruines (1403).

Mais quelle série de grands événements va commencer! quels changements se préparent! quelle activité nouvelle va être déployée! quels succès vont présenter le commerce et l'industrie! quel progrès ces accroissements aussi féconds que ra-

pides ne feront-ils pas faire à la civilisation! de quel nouvel éclat l'Europe est destinée à briller!

Une expédition peu importante en elle-même va être pour ainsi dire le signal de navigations hardies, de voyages audacieux, des plus grandes découvertes.

Des navigateurs catalans et génois avaient été jetés en 1343, par la tempête, sur les côtes des îles qu'on a nommées Canaries, que les anciens connaissaient sous le nom de Fortunées, et qui, assez voisines des rivages occidentaux de l'Afrique, sont situées entre le vingt-sixième et le trentième degré de latitude septentrionale; on n'avait fait presque aucune attention pendant plus de soixante ans à cette seconde découverte d'un archipel composé de sept îles principales et de quelques autres îles moins considérables, et dont la fertilité et la douce température devaient être célébrées par les modernes comme elles l'avaient été par les anciens.

Vers 1405 Jean de Béthancourt, noble normand du pays de Caux, rempli d'ardeur, de courage et de constance, imagina de conquérir à ses dépens ces îles heureuses: il s'adressa à Henri III de Castille; autorisé par ce monarque, qui semblait prévoir la puissance, les richesses et les empires que l'Espagne devrait un jour à de hardis voyageurs, il partit pour les Canaries et soumit trois des sept grandes îles, Lancerote, Ventura-Tuerte et l'île de Fer, la plus occidentale des îles Fortunées, et dont

le méridien devait être choisi par les géographes de tant de nations pour commencer le premier degré de longitude. Son neveu, Maciot de Béthancourt, joignit Gomère à ces trois îles; et plus tard les enseignes européennes furent arborées sur la grande Canarie, Palme et Ténériffe, fameuse par son vin de Malvo[illegible]s, ses serins et le volcan dont le somm[illegible]ns les nuages jusques à la hauteur de [illegible]pt cent dix mètres.

Cependant [illegible]ri dépérissait chaque jour. Le roi de [illegible] les circonstances favorables pour [illegible]ojet qu'il avait formé depuis long-te[illegible]rer de l'Andalousie, et de rétablir à Cordoue ou à Séville le trône des musulmans. Il déclare la guerre à la Castille, et entre dans l'Andalousie à la tête de trente mille Maures; il défait l'armée du maréchal de Herrera; mais il est battu par Manrique.

Sa défaite remplit les Castillans d'enthousiasme; ils veulent entreprendre la conquête du royaume de Grenade, et délivrer la péninsule de la domination des musulmans. Henri, surmontant sa faiblesse et ses maux, convoque à Tolède les états de son royaume : on y arrête de grands préparatifs. Henri propose de réunir dix mille lances, quatre mille chevau-légers, cinquante mille hommes d'infanterie, six gros canons nommés *lombards*, cent pièces d'artillerie de campagne; cinquante vaisseaux et trente galères doivent être équipés.

Grenade conçoit les plus grandes alarmes; mais

la mort de Henri les dissipe. Son fils Jean II n'avait pas deux ans; les états redoutent une longue minorité : ils offrent le sceptre à don Ferdinand, frère de Henri, et dont on connaissait la valeur et l'habileté; ils le pressènt de l'accepter. Ferdinand les refuse et invoque lui-même les lois en faveur de son neveu. Les états admirent sa noble loyauté, s'écrient : *Castille à Jean II!* nomment Ferdinand régent avec Catherine de Lancastre, veuve de Henri III, et, pour éviter de fâcheuses contestations, décident que la reine-mère gouvernera le royaume de Léon, la Biscaye et la vieille Castille, et que la nouvelle Castille, la Murcie et l'Andalousie seraient sous les ordres de don Ferdinand.

(1407) Les Maures continuent la guerre qu'ils avaient déclarée. Joseph, roi de Grenade, entreprend le siége de Jaen avec quatre-vingt-dix mille hommes. Le régent de Castille va prendre solennellement dans la cathédrale de Séville l'épée de saint Ferdinand, regardée comme un gage de la victoire, fait lever le siége de Jaen, prend la ville de Pruna, envoie vers Malaga des détachements qui reviennent chargés de butin, apprend que l'amirante de Castille a mis en fuite les flottes des rois de Tunis et de Trémecen, dont le roi de Grenade avait réclamé le secours, et néanmoins se croit obligé de suspendre ses succès, et accorde aux musulmans la trève qu'ils demandent.

Mais après trois ans cette trève expire; les états de Castille accordent au régent 150,000 ducats

pour recommencer la guerre; et, malgré leur confiance entière dans ce prince, établissent des règles sévères pour constater le légitime emploi de cette somme.

Ferdinand forme le siége d'Antequerra : le roi de Grenade envoie cent mille hommes au secours de la place; le r[illegible]; à peine vingt mille hommes avec lu[illegible]aient dignes par leur courage et leur [illegible] combattre sous ses ordres et pour le[illegible]l présente la bataille aux musulmans. [illegible] Valence se distingue parmi tous les vas[illegible]s sous les bannières de la Castille; il fo[illegible] Maures qui allaient l'attaquer, les enfonce, les culbute, les disperse malgré tous leurs efforts, et les empêche d'autant plus facilement de se rallier qu'ils sont peu accoutumés à l'ordre et à la discipline : cet échec influe sur toute l'armée grenadine. Ferdinand précipite ses guerriers sur les Maures; la résistance des musulmans est vaine; ils sont mis en fuite, massacrés ou faits prisonniers (1410). Le régent prend la ville assiégée, et la Castille reconnaissante lui donne le titre d'infant d'Antequerra.

Vers le temps de cette grande victoire, le royaume d'Aragon, dont plusieurs prétendants disputaient le trône vacant par la mort de Martin Ier, était menacé d'une funeste anarchie. Nous avons vu que cinq concurrents le réclamaient : Alphonse, duc de Gandie, demandait la couronne comme petit-fils de Jayme ou Jacques II, roi d'Ara-

gon; Jacques, comte d'Urgel, comme arrière-petit-fils d'Alphonse IV, fils de Jayme II; Frédéric, comte de Luna, comme petit-fils légitimé de Martin Ier; Louis III, duc d'Anjou et de Calabre, comme fils d'Yolande, fille de Jean Ier; et Ferdinand, infant de Castille, comme fils d'Éléonore, fille de don Pèdre IV

Le comte d'Urgel faisait valoir ses prétentions d'autant plus fortement que sa mère, de la maison de Montferrat, lui répétait sans cesse : « Mon fils, » il faut être roi ou rien. » Don Antoine de Lune, chef de ses partisans, voulut forcer un archevêque d'abandonner les intérêts du duc d'Anjou, et d'embrasser ceux du comte. Il apprit que ce prélat était parti pour Saragosse, monté sur une mule, et n'ayant avec lui que des aumôniers, des chapelains, et quatre ou cinq gentilshommes. Il lui écrivit, lui demanda une conférence particulière sur le chemin d'Almedia à Saragosse, lui annonça qu'il voulait lui communiquer un projet qu'il venait de former pour choisir un roi qui convînt aux trois nations d'Aragon, de Catalogne et de Valence, obtint le rendez-vous, trouva l'archevêque à l'endroit convenu, s'écarta avec lui le long d'un bois, le menaça de la mort s'il ne promettait son suffrage au comte d'Urgel, le frappa à la tête, et le fit massacrer par un gros de cavaliers qui l'investirent avant que la suite du prélat pût venir à son secours.

L'année suivante, chacune des trois nations

réunit ses députés. On ne donna à aucune de ces trois réunions le nom d'*états*, réservé pour les assemblées nationales que le roi convoquait : on les nomma *parlements*. Il fut convenu que chaque parlement, au nom de sa nation, élirait trois juges dans l'espace de vi [illegible] que les neuf juges se réuniraient dans [illegible] e Caspé, située sur l'Èbre; que la vill [illegible] ıs leur autorité pendant tout le temps [illegible] raient en fonctions; qu'aucun des pı [illegible] pourrait approcher de Caspé plus p [illegible] tre lieues; que leurs agents ne pourr [illegible] er avec eux aucun homme armé lo [illegible] nt conférer avec les juges; que les neuf élus représentant les trois nations examineraient les droits des prétendants, prononceraient sans appel ni révision, et nommeraient celui qui devrait régner sur l'Aragon, la Catalogne et Valence; que le nouveau monarque devrait avoir obtenu au moins six suffrages parmi lesquels il devrait y en avoir au moins un de chaque nation; et enfin que les juges auraient terminé leurs opérations et porté leur jugement avant la fin de quatre mois (1412).

On s'empressa d'exécuter le décret des trois parlements; ces assemblées nommèrent les neuf juges.

Le parlement d'Aragon choisit Dominique Ram, évêque d'Huesca; François d'Aranda, qui, après avoir joui de la confiance des deux derniers rois, s'était retiré dans une chartreuse; et le noble Bé-

renger de Bardaxin, grand jurisconsulte, excellent citoyen, et l'un des auteurs du plan d'élection auquel on se conformait.

Le parlement du royaume de Valence choisit un vertueux dominicain, Vincent Ferrier, fameux par sa charité, son zèle, son éloquence, qui, par sa douce persuasion, avait attiré au christianisme des milliers de juifs et de musulmans, et que l'Église catholique devait inscrire dans le catalogue des saints; Boniface Ferrier, frère du célèbre Vincent et prieur de la chartreuse de Porta-Celi; et Pierre Bertrand, canoniste renommé.

Le parlement de Catalogne donna sa confiance à Pierre Sagarriga, archevêque de Taragone, et à deux jurisconsultes très-estimés, Guillaume de Valseca et Bernard de Gualbès.

On applaudit à la bonté des choix, et on les notifia avec le décret des parlements *au fils aîné de l'illustrissime roi Louis de Naples, aux illustres Ferdinand, infant de Castille, et Alphonse, duc de Gandie, aux excellents Frédéric, comte de Luna, et Jacques, comte d'Urgel.*

Le duc d'Anjou donna l'exclusion à quatre des juges; ses ambassadeurs se retirèrent, et publièrent un manifeste dans lequel ils établirent les droits du prince et de la reine de Naples, sa mère.

Cette espèce de protestation n'empêcha pas les neuf juges de se réunir. Ils prononcèrent en public le serment suivant : *Nous jurons à Dieu et nous promettons à notre patrie de procéder avec*

toute la diligence possible, selon Dieu et selon notre conscience, à la connaissance et à la déclaration de celui qui est le légitime roi et seigneur des royaumes d'Aragon et de Valence et de la principauté de Catalogne. Nous prenons Jésus-Christ à témoi[illegible]*'avons ni aucune aversion ni aucune* [illegible]*ticulière; nous jurons aussi que nous* [illegible] *à personne le suffrage que nous auro*[illegible] *celui de nos collègues avant que notr*[illegible] *n'ait été publiée.*

Trois comm[illegible]pendants des juges, veillaient à la [illegible] ville, à la tête d'une nombreuse gar[illegible] comte d'Urgel voulut contraindre par la force des armes les juges à prononcer en sa faveur; ses troupes furent battues. La cause du jeune comte de Luna paraissait abandonnée; les juges ordonnèrent que les trois parlements prendraient soin de sa défense : un noble et deux jurisconsultes furent chargés par chacune de ces trois assemblées de faire valoir les réclamations du jeune comte.

Les juges, que l'histoire a nommés aussi électeurs, tinrent pendant trente jours des audiences publiques, et les avocats des prétendants plaidèrent leurs causes avec toute liberté.

Lorsque ces audiences publiques furent terminées, les électeurs se renfermèrent dans la citadelle et jurèrent de n'en sortir que lorsque le roi serait déclaré.

Plusieurs jours après, les notaires des trois par-

lements furent mandés, connurent les suffrages des juges, dressèrent l'acte de déclaration. Une assemblée solennelle fut convoquée; Vincent Ferrier prononça un discours, lut l'acte rédigé par les notaires, proclama l'infant Ferdinand de Castille roi d'Aragon, roi de Valence et comte de Barcelone (1412); et tous les assistants s'écrièrent avec enthousiasme : *Vive Ferdinand! vive le roi!*

Ferdinand, avant de partir pour l'Aragon, nomma deux évêques et quatre grands de Castille pour présider les conseils de ce royaume. Les Castillans, voulant lui témoigner leur affection et leur reconnaissance, lui offrirent un don de 100,000 écus d'or; la reine-mère y joignit une riche couronne; et les principaux officiers de l'armée castillane accompagnèrent jusque dans ses états le prince sous les ordres duquel ils avaient acquis tant de gloire.

A peine arrivé dans cet Aragon dont il était destiné à faire le bonheur, il fit publier une amnistie en faveur de tous ceux qui avaient pris part aux derniers troubles, convoqua les états des trois nations, jura de conserver leurs priviléges, leurs libertés, leurs coutumes, reçut le serment de fidélité de tous les membres des états, et vit le duc de Gandie, dont le duché était situé dans le royaume de Valence, se reconnaître le premier son vassal.

Le comte d'Urgel, bien loin d'imiter le duc de Gandie, prit les armes pour disputer de nouveau la couronne à Ferdinand; le roi l'assiégea dans Ba-

laguen, s'empara de la ville, le fit prisonnier, confisqua ses domaines, et ordonna qu'il fût renfermé à perpétuité dans le château d'Uruena (1413).

Ce fut après cette expédition que Ferdinand, paisible posse [illegible] ne, fut couronné à Saragosse (1 [illegible]

Le pape [illegible] agonais Pierre de Lune, n'avait pas [illegible] à son élévation; Ferdinand lui tém [illegible] p de gratitude, mais ne négligea rie [illegible] uader de rendre la paix à l'Église ro [illegible] oumettant aux décrets du concile de Constance, et vit avec beaucoup de peine l'inutilité de ses efforts.

L'esprit d'intolérance et l'oubli des maximes de Jésus, qui avaient dicté les terribles et funestes décrets lancés par les Pères de Constance contre Jean Hus et Jérôme de Prague, régnaient dans la péninsule espagnole comme dans toute l'Europe. Des lois très-sévères y furent rendues ou renouvelées contre les juifs. On leur défendit l'usage des livres du Talmud ; on leur interdit les charges de judicature, tous les emplois importants et l'exercice de la médecine. Il ne leur fut plus permis d'avoir des chrétiens pour domestiques : on les obligea à porter une marque distinctive rouge ou jaune ; ils furent contraints à assister plusieurs fois par an à une instruction publique et chrétienne, et ils cessèrent de pouvoir hériter des biens de leurs pères.

La bonté de Ferdinand le porta souvent à adoucir la rigueur de ces lois; et, pour fortifier chaque jour davantage l'heureuse paix que son avénement à la couronne avait donnée aux trois nations, il maria son fils aîné, le comte de Girone, avec sa nièce l'infante Marie, fille de feu son frère Henri III, roi de Castille, et arrêta l'union du jeune Jean II, successeur de Henri III, avec l'aînée de ses filles. Les trois nations bénissaient le règne pacifique d'un monarque fameux par ses victoires. Cette félicité fut de courte durée. La mort enleva Ferdinand à ses peuples, et de nouvelles discordes devaient menacer bientôt des plus grands malheurs et l'Aragon et la Castille (1416).

Alphonse V, comte de Girone, fils de Ferdinand et de Léonore d'Albuquerque, monta sur le trône d'Aragon. On a cité une décision qu'il rendit au commencement de son règne, et que les historiens ont comparée au célèbre jugement de Salomon. Les rois de l'Europe regardaient encore comme un de leurs premiers devoirs de rendre par eux-mêmes la justice à leurs sujets. Une jeune esclave cite son maître devant le monarque : elle avait donné la naissance à un enfant. Elle demande que son maître reconnaisse qu'il en est le père, et la mette en liberté, suivant une ancienne loi d'Espagne. Le maître nie avec obstination qu'il soit le père du nouveau-né. « Que l'enfant soit vendu à l'enchère, » dit le monarque. Le maître ne peut supporter la pensée du malheur qui menace son

enfant ; il reconnaît son fils, et donne la liberté à la mère.

La Castille, l'année suivante, renouvelle la trève avec le roi de Grenade, et impose une condition qui l'honore : elle oblige le roi maure à rendre chaque année [illegible]nt esclaves chrétiens.

Le roi de G[illegible]mit d'autant plus facilement à cette [illegible]ue ses voisins et ses alliés naturels, [illegible]ans d'Afrique, avaient éprouvé de n[illegible]nd échec. La ville africaine de Ce[illegible]le où se retiraient les corsaires [illegible]e cessaient d'infester les côtes d[illegible] de Portugal; le roi de ce royaume, don Juan Ier, avait invité à un tournoi donné à Lisbonne les chevaliers espagnols, français et anglais; un grand nombre de chevaliers de la péninsule, de la France et de l'Angleterre s'y étaient distingués : don Juan leur avait proposé de le seconder dans une expédition brillante; ils avaient saisi avec transport une occasion d'acquérir de la gloire sous les yeux du vainqueur d'Aljubarota, du monarque qu'on nommait déjà le grand et le père de la patrie. Le roi de Portugal, les ayant rassemblés de nouveau l'année suivante, s'était embarqué avec eux pour l'Afrique, s'était emparé de Ceuta et y avait fait planter les enseignes portugaises.

Le génie, l'ardeur et les succès du monarque inspiraient aux Portugais tous les genres d'enthousiasme; bientôt commencèrent à se montrer ces

hardis navigateurs qui devaient étonner le monde, Tristan Vaz et Gonzalez Lançao, tous les deux Portugais, découvrirent entre le détroit de Gibraltar et les Canaries (1418) l'île de Porto-Santo, où ils portèrent des bestiaux et semèrent des grains de différentes espèces, et dans l'année suivante (1419), une autre île plus rapprochée des îles Fortunées, qu'ils nommèrent *Madeira* (dont est venu *Madère*), c'est-à-dire *bois* ou forêt, parce qu'ils la trouvèrent couverte de bois épais qu'ils brûlèrent en grande partie; formée de volcans éteints, arrosée par plusieurs rivières ou ruisseaux, située vers le 32e degré de latitude, cette île de Madère est d'une grande fertilité, donne en abondance certains fruits, et particulièrement des citrons et des bananes, porte ces vignes fécondes dont le vin est si recherché, et dont les premiers plants ont été tirés de Candie suivant les uns, et de Chypre suivant les autres, et nourrit des cannes à sucre dont les premières sont venues de la Sicile, où on les avait transportées des contrées orientales trois siècles auparavant, suivant Hugues Falcand de Palerme, qui vivait dans le douzième siècle.

Pendant ces découvertes, la reine douairière de Castille, Catherine de Lancastre, désirant régner long-temps sous le nom de son fils Jean II, l'avait élevé dans l'éloignement des affaires et dans la plus grande retraite. Mais elle n'avait pas su résister à une passion effrénée pour le vin et pour les

festins somptueux. Elle mourut subitement d'un excès d'intempérance.

Les états de Castille déclarèrent Jean II majeur; et, comme il n'avait que quatorze ans, ils réglèrent que toutes les expéditions royales seraient contre-signées par deux conseillers de la junte ou conseil d'état (1418). C[illegible]s cette décision les premiers traits [illegible]sposition fameuse et bienfaisante de[illegible]nts représentatifs modernes, qui co[illegible] la dignité royale, les libertés des na[illegible]publique, la stabilité des trônes et l[illegible]onsabilité de la puissance exé[illegible]rsonne de ses ministres, devant les organes des lois sanctionnées par le monarque.

Mais peu de temps après, Jean II, entraîné par les conseils de son favori don Alvare de Lune, qui voulait régner sous son nom, déclara qu'il se chargeait sans partage du gouvernement de son royaume (1419). Les états généraux réunis à Madrid applaudirent à une résolution qui annonçait dans le monarque d'heureuses qualités; Jean II parut régner, et dont Alvare tint les rênes du gouvernement.

Le jeune monarque n'avait pas de frère; ses cousins germains, Alphonse, roi d'Aragon, et les infants frères d'Alphonse, étaient, en qualité de fils de Ferdinand infant de Castille, les princes du sang de ce royaume les plus proches du trône.

Don Jean et don Henri, les deux aînés de ces frères d'Alphonse et infants de Castille ainsi que d'Aragon, avaient autant d'ambition, d'inquiétude et d'ardeur que Jean II avait de faiblesse. Ils voulurent dominer dans la Castille, dont ils se croyaient, avec le roi Alphonse, les héritiers présomptifs; plusieurs grands les favorisèrent; de nombreuses factions furent formées; les discordes civiles éclatèrent; l'infant don Henri, marquis de Villena, qui non-seulement était le frère de la reine de Castille Marie d'Aragon, mais encore venait d'épouser Catherine, sœur du roi Jean II de Castille, porta si loin ses prétentions, sa témérité et son audace sacrilége qu'il ne craignit pas de se saisir de la personne du roi son beau-frère, pour s'emparer du pouvoir (1420). Don Alvare de Lune parvint à rendre la liberté à son souverain, et reçut l'épée de connétable.

Un grand service d'un autre genre rendu à sa patrie par don Diègue d'Anaya, archevêque de Séville, a rendu sa mémoire chère à toutes les Espagnes. Il fonda à Salamanque un collége établi sur le modèle de celui qu'il avait vu à Bologne lors de ses voyages en Italie, et donna à ce collége des revenus considérables pour l'entretien d'un grand nombre de jeunes Espagnols (1421); il goûta une récompense bien douce de ce grand bienfait en voyant les grands du royaume suivre son noble exemple, rechercher des droits bien durables à la considération publique, et consacrer à l'instruc-

tion de la jeunesse dans les principales villes de la Castille des établissements semblables à celui de l'archevêque de Séville.

Don Alvare de Lune, au nom de Jean II, s'occupait en même temps de l'administration des villes : celle d[illegible]ncienne capitale d'un royaume mu[illegible]mière cité de la Castille nouvel[illegible]née par une *junte* ou conseil comp[illegible]bles et de trois bourgeois qu'on [illegible] année ; ils se réunissaient pour r[illegible]ce avec deux *alcaïdes* ou *alcades*, e[illegible]-*major* ou chef de la police. Les grandes affaires municipales étaient d'ailleurs décidées par des assemblées générales des citoyens de la ville. Tous les nobles de Tolède ayant droit de suffrage dans ces assemblées, les intérêts des autres citoyens y étaient souvent blessés. On régla que la plupart de ces affaires, plus importantes que les autres, seraient décidées ou préparées dans une *junte* de seize *regidors*, échevins ou sénateurs, dont huit seraient choisis parmi les nobles, et huit parmi les bourgeois.

(1422) Ce fut vers cette même année que les Portugais, pour rendre leurs relations plus faciles avec les autres nations, commencèrent de remplacer l'ère d'Auguste par l'ère chrétienne. D'autres idées pacifiques dominèrent aussi dans leurs esprits; leur roi Jean I[er] conclut avec la Castille une trève de vingt-neuf ans; et, par une condition qui seule aurait prouvé combien on voulait s'éloigner

des usages de la barbarie, il fut réglé que cette trève ne pourrait être rompue que dix-huit mois après une déclaration solennelle de guerre faite par des hérauts (1423).

Mais si la Castille avait assuré par cette trève la paix de l'extérieur, combien elle était loin de jouir de la tranquillité intérieure! L'infant don Henri avait été arrêté, et dépouillé de la grande maîtrise de Saint-Jacques. Les menaces du roi d'Aragon, frère de don Henri, contraignent don Alvare à mettre l'infant en liberté. Don Henri se retire auprès de Jean son frère, qui avait épousé Blanche, fille et héritière du bon Charles II d'Évreux, roi de Navarre, et qui, après la mort de son beau-père, venait d'être couronné avec sa femme à Pampelune, et élevé, suivant l'usage conservé depuis les Goths, sur un bouclier soutenu par les députés des principales villes du royaume.

Mais l'absence de don Henri n'empêche pas l'esprit de mécontentement et de sédition de régner dans la Castille. Le roi ou plutôt don Alvare de Lune, dont les infants détestaient le pouvoir, convoque les états généraux. Les membres des états, excités par les partisans de don Henri, réduisent à cent hommes d'armes les mille hommes d'armes qui composent la garde du monarque; ils annulent toutes les donations faites par le roi, et toutes celles qu'il pourrait faire avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans. Le roi, conseillé par don Alvare, ne sanctionne pas leurs décrets,

et, usant de sa prérogative royale, ajourne les états (1426).

Cette mesure augmente le mécontentement : une ligue puissante se forme contre don Alvare. Le roi, trop faible pour soutenir son ministre, consent à voir d[illegible] décider si don Alvare doit garder ou [illegible] nistère : les arbitres prononcent con[illegible] ; le monarque l'éloigne (1427). Tou[illegible] royal est exercé par les ennemis du n[illegible] acié, les partisans de don Henri.

Le trouble e[illegible] règnent autour du monarque et d[illegible] yaume. Des troupes de brigands infestent les campagnes, et répandent l'effoi dans les villes : le gouvernement est sans force pour les réprimer. Un cri général s'élève de toutes les provinces en faveur de don Alvare; presque tous les grands, alarmés des malheurs qui menacent l'état, supplient le roi de rappeler son ancien ministre. Le favori revient triomphant, éloigne ses ennemis des affaires, et le roi oblige les grands et les évêques à jurer *qu'ils feront nu-pieds le voyage de Jérusalem* s'ils manquent à la fidélité qu'ils lui doivent (1428).

Le roi d'Aragon néanmoins se déclare le protecteur et le chef des partisans de son frère don Henri : les deux armées d'Aragon et de Castille sont en présence. Marie d'Aragon, reine de Castille, et Marie de Castille, reine d'Aragon, se jettent entre les deux armées ; elles conjurent

leurs frères et leurs maris de ne pas commencer une guerre cruelle ; elles obtiennent une trève de cinq ans (1429).

Pendant toutes les agitations de la péninsule espagnole, de cette grande limite occidentale de la Méditerranée, les rivages méridionaux et les côtes orientales de cette mer si fameuse avaient présenté de nouvelles catastrophes.

Dix sultans d'Égypte avaient été successivement déposés : Schaban-Aseraf venait d'être étranglé dans une prison obscure. La protection qu'il avait accordée à ceux qui cultivaient les sciences ou les arts, les égards qu'il avait témoignés aux schérifs ou descendants de Mahomet, auxquels il avait donné un turban vert comme marque d'honneur, la conquête de la petite Arménie, sa justice, sa bienfaisance, rien n'avait pu le défendre contre les émirs (1377). Ces factieux placèrent tumultueusement sur le trône le fils de Schaban, qui n'avait que sept ans, et qui mourut quatre ans après, au milieu des agitations de l'Egypte, dont les émirs se disputaient l'empire (1381). Ils lui donnèrent pour successeur son frère Hadgi-Saleh, qui n'avait que neuf ans, et dont ils n'avaient rien à redouter ; mais le gouvernement de l'Égypte devait subir perpétuellement le sort des gouvernements absolus, qui ne reconnaissent d'autre loi que leur volonté, et que par conséquent aucune loi ne protége. Très-peu de mois après l'élévation d'Hadgi-Saleh sur le trône, l'atabek Barkok-Daher,

qui l'emportait sur tous ses rivaux, le fit déposer, et se déclara son successeur (1382). Plusieurs émirs se soulevèrent : ses armes les réduisirent. Tamerlan entra dans la Syrie, et menaçait l'Égypte. La terreur de son nom se répa[illegible]it jusques aux cataractes du Nil. On [illegible]te et la Syrie perdues. Barkok eut le [illegible]ouloir les sauver : il osa aller au-dev[illegible]erlan ; il osa le combattre. Deux foi[illegible]ueur, et le redoutable conquérant [illegible]hamps de la Syrie.

(1389) I[illegible]mirs n'avait aucune borne. Ilb[illegible] d'Alep, eut l'audace de se révolter c[illegible]rateur de la Syrie et le vainqueur de Tamerlan. Les généraux du sultan remportèrent deux victoires contre ce rebelle; mais Ilbogha livra une troisième bataille. Les émirs trahirent le sultan; le gouverneur d'Alep dispersa les troupes de Barkok : le sultan n'eut plus d'armée. Il se fortifie en vain dans le Caire : Ilbogha s'approchait ; Barkok, voyant sa puissance évanouie, envoya le sabre impérial au gouverneur d'Alep.

On rappela Hadgi-Saleh ; on replaça ce fantôme sur le trône. Ilbogha fut nommé régent. L'émir Mantasch, jaloux de sa puissance, parvint à le supplanter ; il se rendit odieux. Barkok réunit un grand nombre de mécontents, battit près de Damas les soldats d'Hadgi-Saleh, le fit prisonnier, mit en fuite Mantasch, qui, trois ans après, fut pris et mis à mort, ceignit de nouveau le turban

de sultan, et régna pendant dix ans sur les pays qu'il avait sauvés.

(1399) Pharadge, son fils, lui succéda à l'âge de dix ans. Dépossédé six ans après par son frère Abdolaziz, il parvint bientôt à le renverser du trône sur lequel des émirs séditieux l'avaient porté; et, ne craignant pas de chercher, par de noirs forfaits, à raffermir sa puissance recouvrée, il fit empoisonner Abdolaziz et son autre frère Ibrahim (1405). Ces deux horribles fratricides ne calmèrent pas les tempêtes soulevées autour de lui. Chaque révolte, comprimée et punie, en enfantait une nouvelle; et, après sept années de troubles, d'inquiétudes, de terreurs et de combats, il fut déposé par le calife Mostain, qui ordonna sa mort, et se fit proclamer sultan.

Scheik Mahmoudi chassa le calife, le remplaça, passa sa vie à combattre des révoltés, et eut pour successeur son fils Ahmed sous la régence de l'atabek Thatar.

(1421) Dans moins d'un an on vit Thatar précipiter Ahmed du haut du trône, et son fils Mohammed renversé par l'émir Boursbai-Ascraf-Seifeden. C'est ce Boursbai dont les flottes prirent Famagouste, s'emparèrent de Limisso et de Nicosie, ravagèrent l'île de Chypre, firent prisonniers un grand nombre de nobles, et emmenèrent en Égypte le roi Jean II, ou Janus, fils de Jacques Ier, qui avait pillé plusieurs villes de Syrie, et insulté celle d'Alexandrie (1328).

Ta[illegible]lan cependant, vainqueur des hordes établies à l'orient du Kaptchaq ou Capschac, conquérant du Kharisme, du Khorasan, de Solthanie, de Tauris, de toute l'Aderbidgiane, de Teflis, de la Géorgie et du Turquestan, avait porté dans la Perse ses armes formidables (1387). Ispahan lui ouvre ses p[illegible]e lui résister, soutient un siége, est p[illegible]t le terrible Tamerlan, qui veut ef[illegible]er[illegible]assez braves pour vouloir suspendr[illegible]fait égorger soixante-dix mille hal[illegible]capitale.

(1393) Schi[illegible]n tremblant dans ses murs; il ravag[illegible]s bords du Tigre et de l'Euphrate; il entre dans l'Indoustan, disperse les armées des Indiens, prend Delhi, porte sa foudre jusques au-delà du Gange, et vient montrer dans Samarcande les trésors qu'il a conquis, et ses trophées ensanglantés.

Pendant que ce chef tout-puissant des Genghiskanides occidentaux achevait de parcourir l'Asie comme un ouragan dévastateur qu'aucun obstacle ne peut arrêter, Bajazet faisait trembler Constantinople, et la tenait étroitement bloquée (1400). De combien de malheureux événements cette capitale des Grecs avait été le théâtre pendant les trente dernières années du quatorzième siècle!

L'empereur Jean Paléologue avait en vain imploré le secours des princes de l'Occident contre les Turcs qui envahissaient les provinces de l'empire. Andronic, fils de cet empereur, et Cuntuza, fils

d'Amurath, sultan des Turcs, eurent une entrevue (1373). Audacieux, entreprenants, dévorés d'ambition, impatiens de régner, ils formèrent l'horrible et absurde complot de détrôner leurs pères, et de leur donner la mort. Leur projet insensé fut bientôt découvert. Amurath fit crever les yeux à son fils ; Jean Paléologue ordonna qu'Andronic, sa femme et son fils fussent privés d'un œil, et renfermés dans le fort d'Anemio. Les Génois, établis à Galata, les délivrèrent. Andronic arrêta son père et son frère Manuel, les fit traîner dans la prison, où il venait de porter des fers, et se saisit de ce diadème impérial, souillé depuis si long-temps par tant de vices et de forfaits (1375).

Jean et Manuel parvinrent à s'échapper, et allèrent se réfugier auprès de Bajazet, le plus terrible ennemi des Grecs; Bajazet garda Manuel auprès de lui, et donna à Paléologue des troupes à la tête desquelles il rentra dans Constantinople; Andronic se retira à Sélivrée, où il finit ses jours.

Jean, remonté sur ce trône dont la chute paraissait si prochaine, et redoutant plus que jamais le pouvoir de ce Bajazet qui venait de le secourir, ordonna qu'on réparât les fortifications d'une capitale qui composait presque tout son empire; la fierté de Bajazet est blessée : « Que Paléologue, dit-» il dans sa colère, fasse démolir les ouvrages qu'il » a osé faire construire, ou Manuel sera ma vic-» time. » Paléologue, débauché, faible, lâche et méprisé, se couvrit de honte; il fit abattre les

nouveaux remparts de la ville impériale, et mourut bientôt après dans l'ignominie (1391).

Manuel, échappé du camp de Bajazet, fut reconnu empereur dans Constantinople; Bajazet irrité se jeta dans la Thrace, la saccagea et répandit l'effroi dans la [illegible] reparaissant devant ses murs cinq ou six [illegible], il en forme le siége : elle paraissait [illegible]mber à ses armes; mais cette ville impéria[illegible] pour ainsi dire, la ville sacrée; cette sec[illegible]ne avait commandé au monde; sa puis[illegible]t évanouie, mais sa renommée étonn[illegible]s nations; les Orientaux la regardaient [illegible]oulevart de l'Occident; tous les peuples de l'Europe étaient intéressés, disaient-ils, à sa conservation; l'Orient les voyait prêts à couvrir les terres et les mers d'innombrables armées pour venger cette ville fameuse : l'audace de Bajazet recule devant ce grand appareil; le fantôme de Constantinople lui impose; il accorde la paix à Manuel; il lui laisse sa capitale; il se contente d'exiger qu'on lui paie un tribut annuel de dix mille pièces d'or, et que les musulmans aient dans l'ancienne Byzance une mosquée et un cadi.

Manuel conserve Constantinople, mais Bajazet en est le suzerain et le véritable empereur; Manuel est devenu son tributaire.

Cependant l'ambition du sultan se réveille : il examine l'état des souverains de l'Europe; il voit aisément, malgré sa barbarie, combien peu il doit redouter leurs armes : il rejette l'espèce de terreur

religieuse qui a retenu son bras; il veut que Constantinople tombe sous sa puissance.

Ce n'est pas assez de la faiblesse des Grecs pour hâter leur perte; la discorde, plus funeste encore, pénètre parmi eux. Jean, fils du coupable Andronic et neveu de Manuel, permet secrètement au sultan d'échanger Constantinople contre la Morée (1399). Bajazet contraint Manuel à associer son neveu à l'empire. Jean, revêtu de la pourpre, se refuse à tenir son engagement. Bajazet furieux se prépare à marcher contre Constantinople. Manuel parcourt l'Occident, peint avec force les dangers qui menacent et les restes de l'empire grec et l'Europe entière; il réclame une grande croisade : il n'obtient que de stériles honneurs. L'empire d'Occident semble toucher au dernier moment de son existence : mais le colosse turc allait être attaqué par le pouvoir le plus formidable; et c'est encore la discorde et la trahison qui vont renverser de son trône si élevé le vainqueur des vainqueurs.

Les émirs musulmans de l'Asie mineure, que Bajazet avait dépossédés, conspirent contre lui, et s'adressent à Tamerlan. Le kan envoie sommer Bajazet de rétablir les émirs; le sultan reçoit avec la plus grande hauteur les envoyés de Tamerlan : la guerre est déclarée entre ces deux terribles rivaux.

Tamerlan entre dans la Natolie à la tête d'une immense armée, prend d'assaut la ville de Shiouas,

Sivas ou Sebaste, la saccage, répand le ravage et la consternation dans les provinces ottomanes, ne veut laisser derrière lui aucun ennemi dangereux, repasse en Syrie, enlève la plupart des places qui obéissent au sultan d'Égypte, veut achever la conquête de l'I [illegible] ien, se rend maître de Bagdad, détrui [illegible] ville infortunée, non-seulement de [illegible] aisons construites avec des briques sé [illegible] l, mais les grands édifices élevés av [illegible] ivre quatre-vingt mille habitants à so [illegible] erminateur, et revient dans l'Asie [illegible] dé par la terreur qu'inspirent [illegible] de [illegible] et d'horribles cruautés.

Bajazet voit pâlir son étoile, et demande la paix. Tamerlan exige que les émirs recouvrent leur puissance; Bajazet le refuse : les horreurs de la guerre continuent. Les deux conquérants se rencontrent auprès d'Angouri ou Ancyre (1402); une bataille sanglante est livrée : elle dure trois jours. Bajazet fait des prodiges de valeur; mais, malgré son courage extraordinaire, il est vaincu et contraint de prendre la fuite. Il ne peut échapper aux Tartares qui le poursuivent : on le fait prisonnier; il paraît devant Tamerlan : ses mains étaient liées. Tamerlan ordonne que ses liens soient rompus. Bajazet montre plus de fierté que de douleur. Le Tartare le considère et sourit. « Il n'est pas d'un grand » courage, dit Bajazet, d'insulter au malheur. — Je » ris, répond Tamerlan, de ce que la fortune a partagé l'empire du monde entre un borgne comme

» toi et un boiteux comme moi. Tu aurais pu éviter ce que tu éprouves, avec un peu de condescendance. — Profite de ta fortune, réplique Bajazet avec un noble orgueil, et ne te mêle pas » de me donner des leçons. »

Tamerlan n'oublie rien pour adoucir la situation de Bajazet et calmer ses chagrins. Il allait même lui rendre la liberté lorsque ce genre de gloire lui est enlevé par la mort de Bajazet (1403). On honora la mémoire du sultan qui avait remporté tant de victoires, montré tant de grandeur dans la captivité, bâti la ville de Guizelhissar vis-à-vis Constantinople, et élevé dans un si grand nombre de villes de son empire des mosquées, des écoles et des hôpitaux.

La conquête de l'Anatolie avait suivi la victoire d'Angouri. Pruse avait été réduite en cendres, Nicée pillée, tout le pays ravagé jusques au Bosphore de Thrace. Tamerlan, revenu à Samarcande, partit pour faire la conquête de la Chine. Il voulait planter ses lances victorieuses à l'extrémité de l'orient de l'Asie. La mort seule pouvait arrêter le cours de ses victoires. Il aurait envahi le monde; il cessa de vivre et d'effrayer la terre à Otrar dans le Turquestan (1405). Il avait soixante ans, et depuis sa première jeunesse il n'avait cessé de combattre et de vaincre.

Soliman Ier, fils de Bajazet, avait échappé au sabre et aux fers des Tartares après le désastre d'Ancyre. Parvenu à Andrinople, il y avait été pro-

clamé sultan par les troupes ottomanes qui étaient restées en Europe (1402). C'est ce prince que les Turcs ont nommé *Musulman*, et les chrétiens *Calepin* ou *Celebin*. Son frère Musa avait été fait prisonnier par les Tartares. Tamerlan lui avait rendu la [illegible] reconnu sultan. Il établit à P[illegible]illant de sa puissance. Pour con[illegible], la guerre civile vint affaiblir ce[illegible]ster de force aux Ottomans après [illegible]cyre. Au lieu de réunir leurs troupe[illegible]leur courage, et de tout oser p[illegible]e aux mains de Tamerlan, le[illegible]ièrent leurs armes l'un contre l'autre : Soliman l'emporta. Musa fut obligé de se réfugier en Valachie.

Soliman fit la paix avec l'empereur Manuel en lui cédant un grand nombre des conquêtes que Bajazet avait faites en Europe, et en ne se réservant que la Thrace et quelques provinces voisines. Ne craignant plus les armes des Grecs, il recouvra une grande partie des contrées de l'Asie mineure, enlevées à son père par Tamerlan, qui, entraîné par la victoire loin de la Natolie, dédaignait pour ainsi dire de s'occuper de Soliman. Mais ses prospérités et la mort de Tamerlan lui inspirèrent une sécurité funeste; il déposa son sabre, et se plongea dans la débauche (1405).

L'ambition et les espérances de Musa se réveillèrent; il s'était fait aimer des Valaques. Ils le secoururent : il marcha vers Andrinople. Soliman,

surpris au milieu de ses lâches plaisirs, eut à peine le temps de se sauver. Il allait chercher un asile auprès de l'empereur Manuel lorsqu'il tomba sous les coups de trois assassins.

Ces scélérats portèrent son cadavre à Musa; ils comptaient sur une grande récompense : Musa ordonna qu'ils fussent brûlés vifs, et fit rendre les plus grands honneurs aux restes du frère qu'il avait combattu (1410).

L'armée ottomane d'Europe reconnut *Musa* ou *Moïse*, surnommé *Chélébi;* mais les Turcs d'Asie proclamèrent Mahomet I[er], autre fils de l'infortuné Bajazet. Musa consentit à partager l'empire avec son frère : la division des forces ottomanes n'empêcha pas Musa de remporter sur l'empereur Sigismond, auprès de Semendrie, une victoire désastreuse pour la Germanie (1412). Vainqueur comme son frère Soliman, il se livra, comme lui, à des plaisirs funestes. Un de ses généraux et son visir invitèrent Mahomet à se rendre maître de tout l'empire turc. Musa, trahi par les siens, fut battu, se sauva en Servie, reparut à Andrinople, fut vaincu de nouveau, obligé de prendre la fuite, arrêté par un cavalier ennemi, et conduit à son frère. Mahomet aurait honoré son cadavre, mais il ne put le souffrir vivant : il ordonna qu'on le mît à mort (1413).

On reconnut le vainqueur sultan de tout l'empire turc. Désirant que la paix rétablît cet empire ébranlé par tant de secousses et épuisé par tant

de guerres, il rendit à l'empereur Manuel plusieurs villes de la Thessalie, des rivages de la Propontide et des bords du Pont-Euxin. Il gouverna avec prudence. Mustapha cependant, le plus jeune de ses frères, se montra dans la Valachie, y réunit un grand non [illegible] ns, déclara la guerre à Mahomet, [illegible] Thessalie : Mahomet l'oblige à se ret [illegible] ssalonique, qui obéissait à l'empereur [illegible] éclame le rebelle; Manuel refuse de l [illegible] s promet de le retenir dans une prison [illegible] la mort du sultan.

Amurath [illegible] Iahomet, fut proclamé empereur des [illegible] la mort de son père, qu'il fit inhumer avec pompe dans la mosquée de Pruse fondée par ce prince (1421). Manuel s'arrange avec Mustapha, oncle d'Amurath, ouvre les portes de sa prison, le reconnaît pour sultan, et lui donne pour général Démétrius Lascaris. Mustapha s'empare de Gallipoli, sur le détroit des Dardanelles, parvient à débaucher l'armée qu'Amurath avait envoyée contre lui, se rend maître d'Andrinople, et soumet toute la Turquie européenne. Il avait promis de céder Gallipoli à Manuel : Démétrius Lascaris le lui demande. Mustapha, ébloui par ses succès, le refuse. Démétrius, indigné, se retire avec les Grecs; les généraux turcs l'abandonnent comme Démétrius; il tombe entre les mains d'Amurath, et le barbare et féroce vainqueur fait pendre Mustapha.

Irrité contre Manuel, qui avait soutenu la cause

de son frère, il veut anéantir l'empire grec qu'il déteste; il rassemble toutes ses forces, ravage la Thessalie, la Macédoine, la Thrace, et vient mettre le siége devant Constantinople (1423). On a écrit que son armée renfermait cent cinquante mille hommes. Des canons, employés pour la première fois par les Turcs, battent les remparts de la ville assiégée; mais les effets terribles de ces foudres de la guerre n'abattent pas le courage des Grecs. En vain Amurath fait-il réduire en cendres tous les édifices qui environnent la ville : cette ceinture de flammes ne répand aucune alarme parmi les assiégés; les femmes rivalisent avec les hommes pour la défense de leur patrie : tous, à l'exemple de Manuel, combattent avec ardeur et se couvrent de gloire. Le moment n'était pas encore arrivé où l'empire grec devait s'anéantir sous les ruines de sa capitale. Amurath apprend que son frère Chélébi-Mustapha, qui n'a que neuf ans, mais sous le nom duquel commande son gouverneur Helias, s'est emparé de Nicée; il lève le siége, vole en Asie, et quelque temps après fit un traité de paix avec l'empereur des Grecs.

Manuel survécut peu à ce traité; il avait gouverné avec douceur et combattu avec courage : les Grecs le pleurèrent. Il est curieux de remarquer qu'il avait employé contre les Turcs le même genre de défense que les Chinois contre les Tartares, et les empereurs Adrien et Sévère contre les Écossais. Il avait fait fermer l'entrée de la Morée ou

du Péloponèse par un mur dont la longueur, égale à la largeur de l'isthme, était environ de six milles, et auquel en conséquence le nom d'*Hexamille* fut donné par les Grecs.

Manuel eut pour successeur Jean Paléologue, second du nom (14 [illegible]

La présence d [illegible] avait suffi pour faire trembler Nicée. [illegible] que la barbare politique de sa famille et de [illegible] nation, il ordonne la mort de Chélébi-Must [illegible] de ses autres frères et de ses partisans. [illegible] cinq ans plus tard il enlève aux Vé [illegible] le de Thessalonique, que les Grecs leur av [illegible] cédée, et prélude ainsi à tous les combats qui devaient préparer les victoires si mémorables de son fils Mahomet II. On voit déjà s'élever ce long orage sous lequel l'Europe ébranlée devait voir succomber un empire fameux.

VINGTIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1430 JUSQUES EN 1498.

Deux grands événements rendent cette époque éternellement mémorable : la découverte d'un nouveau monde, et l'invention de l'imprimerie, plus importante encore. La vive lumière dont brillent ces deux événements au milieu du spectacle que présente cette vingtième époque augmente au lieu de le ternir l'éclat que répandent les autres parties de cette immense scène ; deux empires détruits, un grand nombre de trônes renversés, des nations délivrées de leurs ennemis, de vastes territoires conquis par leurs anciens possesseurs, vont paraître sur le théâtre de l'ancien monde.

Les plus grands mouvements sont imprimés par la nouvelle et terrible puissance qui a soumis l'Occident de l'Asie, et menace l'Orient de l'Europe.

Amurath II, empereur des Turcs, déclare la guerre au *despote* ou souverain de Servie, dont il avait épousé la sœur. Semendrie, capitale des Serviens, succombe sous ses armes. Le despote s'en-

fuit auprès de Ladislas, roi de Hongrie et de Pologne, et lui confie la défense de Belgrade (1435).

Les Hongrois avaient eu pour monarque pendant près de deux ans Albert d'Autriche, gendre de Sigismond, et roi de Pologne, ainsi qu'empereur d'Allemagne [illegible] strophe imprévue avait ensanglanté les bo [illegible] Danube au commencement de son règn [illegible] gneur hongrois nommé Enthus avait mo [illegible] forte opposition aux projets que mani [illegible] les Allemands et d'autres étrangers étab [illegible] quelque temps dans la Hongrie, ou [illegible] roi Albert. Ces Allemands, ayant surpr [illegible] nus, l'avaient enfermé secrètement dans une prison, et, après lui avoir fait souffrir de cruelles tortures, l'avaient jeté dans le Danube, renfermé dans un sac. Le cadavre, retrouvé huit jours après, avait rempli de fureur les habitants de Bude. Ils avaient massacré tous les étrangers qui n'avaient pu se dérober à leur rage. Albert n'avait pas poursuivi les auteurs de cette terrible vengeance ; il avait même accordé, quelque temps après, de nouveaux priviléges aux Hongrois ; il leur était devenu très-cher.

Ce prince étant mort d'une dyssenterie auprès de Strigonie, les magnats offrent la couronne à Uladislas, roi de Pologne. Mais la reine Élisabeth, qu'Albert avait laissée enceinte, ayant accouché d'un fils, le nomme Ladislas, le porte à Albe-Royale, place son berceau sur un trône, le fait couronner par le cardinal Zéech, l'emmène en

Autriche, et le met sous la protection de l'empereur Frédéric III.

Le roi de Pologne, appelé Ladislas par les Hongrois, arrive; et, comme Élisabeth a emporté la couronne de saint Étienne, on place sur la tête de Ladislas celle qui ornait la statue du monarque vénéré.

(1440) Amurath attaque Belgrade; le célèbre Jean Corvin Huniade, vaivode de Transylvanie, défend la place. Les Turcs, après sept mois de tranchée ouverte, sont obligés d'abandonner le siége. Amurath passe en Bulgarie. Huniade le suit, défait ses troupes devant Sophia, et continue de remporter sur les musulmans de si grands avantages que le sultan demande une trève (1442).

L'empereur des Grecs, Jean Paléologue II, avait cependant sollicité pendant plus de dix ans la réunion de l'Église grecque avec l'Église latine. Il n'avait d'espoir que dans cette réunion, qui lui paraissait devoir engager tous les princes chrétiens de l'Europe à soutenir son trône si près d'être écrasé par le sultan des Turcs. Embarqué sur des galères que le pape Eugène IV lui avait envoyées, il était allé à Venise, et de là à Ferrare, où Eugène avait convoqué un concile (1438). Les pères de cette assemblée, transférés à Florence, avaient terminé cette réunion si désirée. L'empereur Paléologue, revenu à Constantinople, avait vu cette union rejetée par les Grecs de son empire, et la séparation des deux Églises prononcée plus que

jamais. Constantin, l'un de ses frères, s'était emparé des domaines de son autre frère Démétrius, qui l'avait accompagné en Italie. Il avait paru favoriser Constantin. Démétrius, sacrifiant à ses intérêts du moment ceux de sa famille et de sa patrie, avait récla [illegible] ours d'Amurath, et à la tête de troup [illegible] anes était venu assiéger Constantino [illegible] Il n'avait pu prendre cette capitale; ma [illegible] e Jean Paléologue lui avait cédé une [illegible] sur les bords de la mer Noire. Ce [illegible] x prince frémit en apprenant que l [illegible] et les Turcs vont suspendre pendant [illegible] g [illegible] ps toutes les hostilités. Il crut voir Amurath s'avancer vers Constantinople à la tête d'une armée formidable.

(1440) Une trève de dix ans est en effet signée à Segedin. Ladislas en jure le maintien sur l'Évangile, et l'empereur des Turcs sur le Coran. Mais Jean Paléologue accable Ladislas d'instances; il le conjure de rompre une trève qui va livrer aux musulmans l'empire grec, l'Allemagne et l'Italie. Les états de cette Italie alarmée pressent le roi de Hongrie de reprendre les armes : on lui promet les plus grands secours. Le cardinal Julien Cesarini, légat d'Eugène IV, le dégage solennellement, au nom du pontife suprême, du serment qu'il a prêté. Ladislas ne peut résister à tant d'efforts réunis : il rompt la trève. Une flotte de soixante-dix voiles, envoyée par le pape, les Vénitiens et les Génois, et commandée par le cardinal Condolmieri, neveu

du pontife de Rome, s'avance vers les Dardanelles. Amurath parvient néanmoins à transporter son armée dans la Thrace; il attaque Ladislas à la tête de soixante mille hommes auprès de Varne dans la basse Mésie. Les Hongrois ne sont qu'au nombre de dix-huit mille : la victoire est cependant très-long-temps disputée; mais à la fin Amurath est vainqueur. Ladislas périt sur le champ de bataille avec le cardinal Julien Cesarini. Le carnage est horrible : on porte au sultan la tête de Ladislas. Amurath veut qu'une pyramide conserve le souvenir de la bataille de Varne : on grave en latin, sur la tombe de Ladislas, suivant plusieurs historiens : *Apprenez, mortels, à ne pas violer la foi jurée.*

Jean Paléologue, consterné de la grande défaite de Varne, et n'ayant aucune force à opposer aux armes d'Amurath, implore la clémence du sultan. Amurath pouvait l'accabler; il lui accorde la paix. Paléologue en jouit pendant le reste de son malheureux règne. Il mourut sans laisser d'enfants, et ne voyant que trop les plus grandes calamités près de fondre sur les Grecs, qu'il aimait et qui ne le haïssaient pas (1448).

Constantin son frère ceignit après lui le diadème impérial. Démétrius, frère puîné de Constantin, voulut le lui disputer. Ce ne furent ni la victoire ni la volonté des Grecs qui décidèrent entre les deux frères. Ce fut Amurath qui prononça; il jugea en quelque sorte entre deux vassaux. Il voulut que Constantin conservât la couronne.

(1440) Pendant ce temps le sultan d'Égypte Abousaïd-Jacmac avait envoyé une flotte contre l'île de Rhodes. Jean de Lastic, nouveau grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, était encore absent. Le maréchal de l'ordre avait repoussé la flotte ennemie. Quatre [illegible] ard, les Égyptiens débarquèrent dix [illegible] ommes, assiégèrent la capitale, donnère [illegible] rs assauts; mais la valeur des chevaliers [illegible] a mort au plus grand nombre de ces [illegible] s, et força leur général à se rembarq [illegible] s débris de son armée. (1444).

C'est à ces mêmes chevaliers, vainqueurs des Egyptiens, que le royaume de Chypre, voisin de l'île de Rhodes, dut sa tranquillité. Jean III, fils de Jean II et souverain de ce royaume de Chypre, avait épousé Hélène, fille de Théodore Paléologue, *despote* ou prince de Morée. Le monarque était faible, et la reine ambitieuse : elle parvint à se faire déclarer régente. Attachée au rit grec comme tous les Paléologue, elle voulut abolir le rit latin dans son île. Le pape Eugène IV nomma Galesio Montolisi archevêque de Nicosie; elle ne permit pas que ce prélat prît possession de son siége. Le pape envoya un nonce à la reine. Hélène fit mettre en prison le nonce du pontife; l'archevêque s'était réfugié à Rhodes; le grand-maître Jean de Lastic se rendit auprès d'Hélène; il lui montra tous les troubles que ses projets pouvaient faire naître ou entretenir dans l'île; il lui peignit avec force tous

les dangers dans lesquels les discordes pouvaient précipiter les princes chrétiens, entourés des armées du sultan d'Égypte et de Syrie, et de celles d'Amurath, bien plus redoutables encore. Hélène céda. Le nonce fut mis en liberté, l'archevêque en possession de sa chaire épiscopale, et la paix fut rétablie dans l'île (1445).

Amurath venait de donner un spectacle qui aurait suffi pour prouver combien son ambition s'était calmée, et combien l'amour des voluptés a toujours eu de force sur les Orientaux. Son fils le fameux Mahomet II n'avait encore que quinze ans. Il le fit proclamer empereur des Turcs, lui céda les rênes de l'empire, et se retira dans un des plus beaux pays de l'Asie mineure pour s'y livrer à tous les plaisirs sans trouble et sans partage.

Ce fut Magnésie qu'il choisit pour goûter l'oubli des affaires et le repos le plus voluptueux. Théodore Lascaris y avait régné pendant plusieurs années. Tamerlan y avait fait transporter toutes les richesses des villes de Lydie; et c'est dans la plaine si fertile qui l'entoure, et qu'arrose l'Hermus, que dans les siècles reculés les armées d'Agesilaüs, roi de Lacédemone, et de Tisapherne, général du roi de Perse, et plus tard celles de Scipion et d'Antiochus, avaient combattu pour l'empire de l'occident de l'Asie. Mais ces grands souvenirs étaient nuls pour Amurath, et ne pouvaient troubler les délices asiatiques dans lesquelles il était venu se plonger.

Le jeune sultan choisit Andrinople pour siége de la puissance que son père venait de lui abandonner. Mais les troupes méprisèrent sa jeunesse; ses ministres abusèrent de son inexpérience. Le bruit de la licence des uns, et des malversations des autres, rév[illegible]si dire Amurath; il vit le danger qui m[illegible]pire, obligea son fils à descendre du t[illegible]e cimeterre impérial, et fit tout rentr[illegible]lre qu'il avait établi.

Les états de H[illegible]ès la mort de Ladislas, avaient demandé [illegible] empereur Frédéric III le jeune Ladisla[illegible] fils posthume du roi Albert et d'Élis[illegible]ième, et la couronne de saint Étienne, qu'Élisabeth avait emportée en Autriche. Ils nommèrent Huniade régent du royaume.

Dracula, vaivode de Valachie après le désastre de Varne, avait trahi les Hongrois, et perfidement harcelé l'armée qui se retirait en Hongrie après sa défaite. Huniade crut devoir le punir, entra dans la Valachie, la ravagea, prit Dracula et ses enfants, fit trancher la tète au vaivode et à son fils aîné, et ordonna qu'on crevât les yeux au plus jeune des fils de Dracula.

A peine a-t-il exercé cette horrible vengeance qu'il porta le fer et le feu dans l'Autriche. Mais la désolation de ses provinces ne put obliger Frédéric à rendre Ladislas (1446).

Combien cette guerre entre l'Autriche et la Hongrie fut utile à l'empereur des Turcs! Huniade

cependant n'était pas le seul dont le génie militaire dût inspirer des craintes au sultan. Un second ennemi s'élevait contre lui; un homme extraordinaire commençait à paraître sur la scène du monde.

Jean Castriot, roi d'Albanie, avait été obligé de donner ses quatre enfants en otage à l'empereur des Turcs. Trois de ces jeunes princes périrent d'un poison lent donné par l'ordre du sultan. Le dernier fut conservé à cause de son extrême jeunesse. On devait le nommer un jour *Scander-Beg*, *Alexandre-Seigneur*. Amurath le fit circoncire, l'éleva avec soin, lui donna le titre de *sangiac* où *sandjiak*, *porte-étendard*, et lui confia le commandement de quelques troupes. Scanderbeg, qu'on a nommé *Scanderberg*, était né pour exécuter de grandes choses : il s'acquit bientôt une grande réputation de courage et d'habileté; mais son père était mort. Amurath s'était emparé de l'Albanie; il conçoit un grand dessein, et le dissimule avec soin (1432).

Dans un moment où une victoire d'Huniade met le trouble dans le camp des Turcs, il entre dans la terre du secrétaire du grand visir, le force à écrire et à sceller un *ferman* qui ordonne au gouverneur de Croye ou *Croïa*, capitale de l'Albanie, de lui remettre cette place importante, part pour le royaume de son père, entre sans aucune difficulté dans la ville de Croye (1443), soulève les Albanais chrétiens contre les Turcs musul-

mans, et remporte plusieurs victoires sur les troupes du sultan. Amurath est obligé de marcher en personne contre son ancien sandjiac, assiége Croye à la tête de cent mille hommes, ne peut contraindre la brave garnison à se rendre, et, sans cesse harc [illegible] beg, dont l'armée est soudoyée par le [illegible] est forcé d'abandonner son entreprise [illegible] sultan la reprend l'année suivante ([illegible] s Scanderbeg le contraint une seco [illegible] retirer.

Huniade cr [illegible] tances favorables pour renouveler la [illegible] e les Turcs; le sultan s'avance vers la Hongrie, rencontre l'armée d'Huniade dans la plaine de Cassovie, lui livre un combat furieux, ne peut la vaincre, renouvelle le lendemain son attaque impétueuse, et, malgré l'héroïque résistance des Hongrois, parvient à les mettre en déroute. En vain Huniade s'est conduit en grand capitaine : les siens l'entraînent dans leur fuite; son cheval l'emporte et le renverse; il erre seul à pied et sans armes pendant trois jours. Deux brigands l'arrêtent, lui enlèvent une croix d'or, la disputent entre eux : Huniade saisit le sabre d'un des brigands, le tue, et met l'autre en fuite. Un berger lui donne de quoi apaiser sa faim dévorante, et le conduit au *despote ban* ou prince de la Rascie ou Servie orientale; le despote le reconnaît, le fait prisonnier, et ne lui rend la liberté qu'en l'obligeant à donner son fils Ladislas en otage, et en lui faisant promettre d'ac-

corder la main de sa fille à Mathias, fils du despote.

Huniade, de retour en Hongrie, ne croit pas devoir tenir une promesse arrachée par la violence, rassemble une armée, ravage la Rascie, contraint le despote à lui rendre son fils, lui impose la paix, et tourne ses armes contre les Turcs.

Il n'est pas toujours victorieux; mais ses défaites coûtent tant de sang aux musulmans qu'Amurath suspend ses succès trop funestes. L'empereur Frédéric III craint alors plus que jamais les armes d'Huniade : il rend à la Hongrie Ladislas, le fils d'Albert d'Autriche; et ce jeune prince n'ayant que treize ans (1453), Huniade paraît devoir continuer de gouverner le royaume.

(1451) Amurath cependant avait cessé de vivre; il était mort à Andrinople après un règne de trente ans. Son fils Mahomet II avait été proclamé empereur. Il n'avait que vingt ans; et ce prince, dont l'armée turque avait méprisé la jeunesse, allait devenir la terreur de l'Europe et de l'Asie; il réunissait une ambition sans bornes à une imagination vive, à un esprit fécond en ressources, à un génie vaste, à un caractère qu'aucun obstacle ne pouvait rebuter; il devait étendre bien plus loin que les huit sultans qui l'avaient précédé les limites des contrées ottomanes : deux empires et plusieurs royaumes devaient s'écrouler sous ses coups.

A peine a-t-il saisi le cimeterre impérial qu'il

ne peut plus supporter l'existence du trône grec encore debout dans les murs de Constantinople : il jure de renverser ce trône qui l'offusque, et d'élever sur ses débris celui des Ottomans.

Il paraît devant la ville impériale à la tête de trois cent mill [illegible] Quatre cents galères couvrent le Bos[illegible]race et la Propontide; mais le port de C[illegible]ple est fermé par d'immenses chaînes [illegible]'aucun effort ne peut rompre. Mahom[illegible]ter une entreprise extraordinaire : il [illegible] un chemin de la mer Noire dans l'int[illegible]rt, au travers des montagnes européenn[illegible]'étendent jusques au Bosphore. Ce chemin a deux lieues de longueur; et néanmoins dans une nuit ses galères sont transportées à bras, et, lorsque le jour paraît, les Grecs étonnés voient la flotte turque remplir le port qu'on avait cru inaccessible. Le découragement est cependant bien loin de leurs âmes, et jamais l'empire grec n'a brillé de plus d'éclat que dans ce moment suprême où il va peut-être cesser d'exister. Constantin Paléologue sera vainqueur ou s'ensevelira sous les débris de sa capitale : que la postérité honore à jamais son noble dévouement! L'illustre Génois Giustiniani, le *logothète* Lucas Notaras et tous les grands de l'empire secondent avec une admirable constance la valeur de l'empereur; tous les Grecs renfermés dans la ville s'immortalisent par leur courage.

Plusieurs pièces d'artillerie foudroient les rem-

parts; elles sont énormes; le calibre de plusieurs de ces canons est de cent ou deux cents livres; une *bombarde* de métal lance des quartiers de pierre du poids de près de neuf milliers; de grandes masses de mur s'écroulent; de larges brèches sont formées; les assiégés, pendant la nuit, relèvent les murs renversés; et chaque jour trouve toutes les brèches refermées.

Quarante journées s'écoulent, et le fier Mahomet est près de lever le siége. Scythe féroce et prodigue du sang de ses soldats, il ordonne un dernier assaut; ses premiers rangs sont formés des soldats les moins braves. On les force à coups de sabre à s'avancer vers les remparts; ils tombent presque tous sous les coups des assiégés; leurs cadavres comblent les fossés; le cruel Mahomet fait alors sonner la charge, part à la tête de ses meilleures troupes, et s'élance au-dessus de cet horrible pont. Ce dernier effort de sa rage est soutenu par les Grecs; mais Constantin périt sur ces remparts qu'il veut défendre : mourant pour sa patrie, quelle gloire il répand sur les derniers instants de l'empire qui va s'éteindre! La consternation s'empare des Grecs; leurs forces sont épuisées; leurs armes tombent de leurs mains défaillantes; ils cèdent en frémissant à leur terrible destinée; et les Turcs, qu'ils ne peuvent plus arrêter, se répandent comme un torrent dans la malheureuse Constantinople.

Pendant trois jours ils pillent, violent, massa-

crent et commettent toutes les horreurs que des barbares sans frein peuvent faire éprouver à une ville prise d'assaut. Mahomet fait alors cesser ce hideux carnage; sa férocité est assouvie : la politique lui rappelle que Constantinople doit être le siége de son em [illegible] ertit Sainte-Sophie en mosquée; mai [illegible] erté aux prisonniers, ordonne de mag [illegible] érailles pour le valeureux Constantin [illegible] x vaincus le libre exercice de leur r [illegible] e, à leur patriarche la même investitu [illegible] nciens empereurs, et lui fait présen [illegible] douze apôtres (1453).

Ainsi s'anéa [illegible] ent l'empire romain après quinze siècles écoulés depuis la bataille de Pharsale; ainsi finit l'empire grec après onze siècles.

Mahomet, maître de Constantinople, envoya ses troupes dans la Thrace et dans la Macédoine. Les villes et les campagnes que les malheurs de la capitale avaient remplies de terreur reconnurent sans résistance le chef du nouvel empire : l'armée de Mahomet s'avance alors vers l'Albanie. Ce royaume est bien loin de présenter les mêmes alarmes. Plus la victoire avait augmenté la puissance du sultan, et plus le courage et les projets de Scanderbeg s'étaient élevés; sa pensée hardie était sans cesse occupée de ce fameux Alexandre dont il portait le nom : il commandait à des Grecs comme Alexandre, et il ne voulait voir dans Mahomet que Darius, souverain de l'Asie mineure.

La marche triomphale de l'armée conquérante s'arrêta devant lui, et plus d'une défaite des Ottomans montra à Mahomet quel rival il avait à combattre; le sultan ne crut pas voir arriver le moment d'écraser ce terrible adversaire : il tourna ses armes vers le Danube; il asiégea Belgrade à la tête de cent cinquante mille hommes. Ladislas-le-Posthume régnait sur les Hongrois (1456) : il n'avait que seize ans; Ulric, comte de Cillei, grand-oncle du monarque, jaloux de la gloire et du pouvoir d'Huniade, était parvenu à faire disgracier ce grand capitaine.

Jean Huniade ne conserve aucun ressentiment : il apprend que Mahomet attaque un des boulevarts de la Hongrie et de l'Europe chrétienne; il ne pense qu'à sauver sa patrie; il rassemble les Hongrois, marche vers Mahomet, défait son armée, lui fait perdre quarante mille soldats, entre dans Belgrade, et force le sultan à lever le siége d'une place dont il désirait si ardemment de s'emparer.

Une grande partie de l'Europe regarde ce grand homme comme son libérateur. De tous les côtés on lui décerne des hommages; les chaires chrétiennes retentissent de ses éloges; les orateurs commencent leurs discours en répétant ces paroles de l'Évangile : *Il fût un homme envoyé de Dieu, et son nom était Jean.* Le pape Caliste III institue la fête de la transfiguration en mémoire de la délivrance de Belgrade, et Mahomet se

plaint de n'avoir plus pour adversaire un homme assez grand pour venger dignement sur lui l'affront qu'il a reçu.

La reconnaissance du monde chrétien ne pouvait plus s'accroître : Huniade avait sauvé sa patrie; peu de temps [illegible] risé le joug préparé par les musul[illegible] rt dans le bourg de Zemplin, au c[illegible] loire et pendant que l'Europe répét[illegible] nneur des chants de la victoire.

On dit bien [illegible], son fils aîné, que le comte de Cille[illegible] e lui des desseins funestes. Bien différent de son père, il voulut les prévenir par un crime : il assassina celui dont il se méfiait. Le jeune roi dissimula tout ce que lui faisait éprouver ce forfait : il craignit Ladislas et Mathias, son frère; il les combla de caresses, fit avec eux un pacte de fraternité, et jura sur l'eucharistie de ne jamais venger la mort du comte de Cillei. Les deux frères, pleins de confiance dans sa parole, l'accompagnèrent à Bude; le roi les y fit arrêter ainsi qu'un grand nombre de leurs amis; et, trois jours après, l'aîné eut la tête tranchée dans la place publique, sous les yeux du monarque.

La Hongrie, irritée du traitement que venait de subir le fils de son libérateur, ne regarda son roi que comme son tyran. Menacé d'une conspiration, il se rendit en Bohême sous le prétexte du mariage qu'il devait contracter avec une fille

du roi de France Charles VII; et à peine arrivé à Prague, il y mourut subitement (1457).

Les états assemblés auprès de Pest, dans la plaine de Rakos, proclamèrent (1458) roi de Hongrie Mathias, le second fils du grand Huniade, quoiqu'il n'eût encore que seize ans. Il était prisonnier à Prague sous la garde de George Podiébrad; il lui promit d'épouser sa fille, obtint sa liberté, et vint en Hongrie, où, assisté des conseils de son oncle Zilagi et de sa mère Élisabeth, il commença à travailler avec succès à rétablir l'ordre et la tranquillité.

Cependant Mahomet veut poursuivre ses conquêtes; Démétrius et Thomas, frères du dernier empereur des Grecs, se soutenaient encore dans la Morée; le sultan s'empare de la plus grande partie de cette péninsule. Il prend Corinthe, soumet Athènes, et impose un tribut à la Grèce proprement dite.

Les Grecs possédaient encore dans l'Asie mineure et sur les bords de la mer Noire l'empire de Trébisonde, *Trapezund* des Orientaux. Les Comnène y régnaient depuis plus de deux cent cinquante ans: David Comnène en était empereur. Mahomet l'assiége dans sa capitale, le force à se rendre, l'emmène à Constantinople, et, quelque temps après, le fait mourir, ainsi que ses enfants, sur une accusation d'intelligence avec Uzum-Cassan, souverain de la Perse (1462).

La perte des Grecs est consommée: l'étendard

des Turcs flotte sur les tours de l'Asie mineure, de Trébisonde, de Constantinople, de la Thrace, de la Macédoine, de la Thessalie, de l'Attique, de Corinthe et du Péloponèse. Ils commandent en maîtres; ils gouvernent en barbares. La férocité scythe effraie les [illegible] les lettres et les arts; ils abandonnent [illegible] venue inhospitalière; ils désertent l'An[illegible]ys qui a vu naître Homère, la Romélie [illegible] la Grèce, et même la fameuse ville de [illegible] cherchent une nouvelle patrie; et, [illegible] si glorieuses qu'infortunées, ils vont [illegible] marche naturelle des lumières, d'Orie[illegible]nt demander des asiles à cette Italie où dans les temps antiques tant de Grecs et d'Orientaux étaient venus fonder des villes et porter le don inappréciable d'un commencement de civilisation.

Presque dans le même temps où Mahomet anéantissait l'empire de Trébisonde, l'empereur des Romains Frédéric III voulut enlever à Mathias la couronne de Hongrie, qu'il regardait comme dépendante de l'Empire, et que les Hongrois avaient donnée sans son aveu au fils de Jean Huniade. Il lui déclara la guerre; mais Mathias, digne de porter le nom du grand capitaine qui avait sauvé la Hongrie, subjugua presque toute l'Autriche, à l'exception de la ville de Vienne. Frédéric étonné lui demanda la paix, et lui rendit pour la somme de 60,000 écus d'or cette couronne de saint Étienne si vénérée des Hongrois.

Vainqueur des Autrichiens, Mathias voulut l'être aussi des musulmans, toujours si redoutables pour la Hongrie. Il entra dans la Bosnie, prit Jaycza, la capitale, et vit trente-sept villes effrayées s'empresser de lui ouvrir leurs portes (1463). Mahomet, furieux des succès de Mathias, accourut pour reprendre Jaycza. Les habitants, réunis à la garnison, défendirent leurs murs avec un grand courage; chaque jour voyait se multiplier leurs actions d'éclat; un assaut terrible fut donné par Mahomet; les assiégés se battirent en héros sur la brèche immense que les musulmans avaient faite; Mathias repoussa les Turcs, et Mahomet leva le siége (1469).

De nouvelles conquêtes consolèrent le sultan: il profita de la division des enfants de Caraman Ogli, prince de Caramanie, pour s'emparer de cette province; mais l'événement le plus important pour lui fut la mort du guerrier redoutable qui avait juré la perte des musulmans (1467): Scanderbeg cessa de vivre à Lissa, sur la côte de Dalmatie, à l'âge de soixante-trois ans, et après avoir gagné vingt-deux batailles contre les Turcs. Si Huniade et Scanderbeg avaient vécu plus longtemps, les Turcs auraient été rejetés au-delà du Bosphore.

Jean Castriot, fils de Scanderbeg, succéda à son père sous la tutelle de Venise.

Une flotte de cette république maltraite des bâtiments turcs. Mahomet, enflammé de colère, fait

vœu d'exterminer les chrétiens (1469). Il attaque l'île de Négrepont, qui appartient aux Vénitiens, assiége Chalcis, la capitale, oblige le provéditeur Arezzo à capituler, répond sur sa tête de celles du provéditeur et de ses principaux officiers, les fait scier par le [illegible] rps, ajoute à sa barbarie un horril [illegible] ts, et dit qu'il n'a garanti que leurs [illegible]

Cependant u [illegible] nemi le menace vers l'Orient. Les [illegible] ommés *du mouton blanc*, parce [illegible] un mouton blanc représenté su [illegible], venaient d'enlever la Chaldée et l [illegible] e aux Turcomans du mouton noir, et de conquérir la Perse proprement dite, sous la conduite d'Azembek, plus connu sous le nom d'*Uzum-Hassan* ou *Cassan*. Ce conquérant, aussi politique que brave, s'était empressé de s'allier avec les Vénitiens et les chevaliers de Rhodes. Il entre à la tête de ses troupes dans la Caramanie. Mustapha, fils de Mahomet et gouverneur de la province attaquée, remporte deux grandes victoires contre le roi de Perse. Mahomet, jaloux des succès de son fils, le ramène à Constantinople, charge son visir de continuer la guerre contre Uzum-Cassan, et, ayant appris que Mustapha avait outragé la femme de ce visir, ordonne qu'il soit étranglé (1475).

Soliman, un de ses généraux, attaque Étienne, vaivode de Moldavie et de Valachie : le vaivode taille en pièces l'armée de Soliman. Mahomet arrive

à la tête de toutes ses forces, ravage la Moldavie, et n'éprouve aucune résistance (1476).

Le pacha Gyédik-Ahmed, autre général du sultan, enlève aux Génois la ville de Cuffah, l'ancienne Théodosie, et capitale de la Crimée ou Chersonèse taurique; il y trouve Mengely-Gieray, issu de la race des princes du Kaptchaq, et qui, après avoir été pendant long-temps en guerre avec son frère, était venu chercher un asile dans la ville des Génois. Mahomet nomme Mengely khan des Tartares de la Crimée, et lui donne des troupes à la tête desquelles le nouveau khan défait les guerriers de son frère et lui donne la mort au milieu de la bataille.

Mahomet fond alors sur l'Albanie. Scanderbeg ne la défend plus; mais son génie vit encore parmi les Albanais. François Contarini ne rend la ville de Croye qu'après un an de siége; Scutari repousse sept assauts et ne peut être pris; mais les Vénitiens font la paix avec le sultan, et lui cèdent Scutari.

L'île de Rhodes, si voisine de l'Asie mineure, était toujours au pouvoir des chrétiens : les braves chevaliers de Saint-Jean en étaient les maîtres, et de leur port sortaient ces bâtiments que le courage des chevaliers rendait si funestes aux flottes des musulmans. Depuis long-temps Mahomet désirait ardemment d'ajouter cette île à toutes ses conquêtes. Le pacha Paléologue Mischa, Grec qui

avait abandonné la religion chrétienne et embrassé l'islamisme, arrive à Rhodes avec cent soixante vaisseaux et cent mille hommes de débarquement (1480). Pierre d'Aubusson, grand-prieur d'Auvergne, avait été nommé grand-maître après la mort de Jean-B [illegible] Jrsins. D'Aubusson et ses chevaliers v [illegible] ir d'une gloire impérissable; ils vou [illegible] un des siéges les plus mémorables ave [illegible] r, une habileté et une constance adm [illegible] urcs élèvent une batterie de seize [illegible] s canons dont le calibre est énor [illegible] r de l'ordre, aidé des gens de mer et [illegible] tiers les plus habiles, invente une machine propre à jeter des quartiers de pierre d'une grosseur extraordinaire. Les blocs que lance cette machine, dit Guillet, un des historiens de Mahomet II, renversent les épaulements des Turcs, détruisent leurs ouvrages, écrasent des rangs entiers de combattants, s'enfoncent dans les terres, ouvrent les sapes, et donnent la mort aux travailleurs qui préparent des fourneaux pour faire sauter les ouvrages avancés. Malgré les terribles effets de cette machine, l'artillerie de Turcs démantelle la ville. Les chevaliers redoublent d'ardeur et combattent avec la plus rare intrépidité sur les ruines de leurs remparts : d'Aubusson leur donne l'exemple, brave comme eux la mort, et reçoit cinq blessures. La victoire, après trois mois, couronne leurs généreux efforts; les Turcs sont mis en fuite, et se rembarquent en laissant neuf

mille morts sur le rivage et en ramenant plus de quinze mille blessés.

Gyédik-Ahmed est plus heureux que Paléologue; il fait une descente sur les côtes de la Pouille, et s'empare d'Otrante, qu'on regardait comme la clef de l'Italie du côté de l'orient. Le gouverneur et l'évêque sont sciés par le milieu du corps, et douze mille vaincus sont massacrés. L'Italie tremble; l'Europe est consternée : un instant dissipe leurs alarmes. Mahomet cesse de vivre dans une bourgade de Bithynie. Sa mort rassure l'humanité, mais ne la venge pas (1481).

Bajazet II, l'aîné des enfants qui lui restaient, était allé en pèlerinage à la Mecque, et revenait de l'Arabie lorsqu'il apprit la mort de son père. Il se hâta d'autant plus d'arriver à Constantinople et de se faire proclamer sultan qu'il redoutait l'ambition et les intrigues de son frère *Zem*, nommé aussi Zizim. Ce second fils de Mahomet II gagna en effet les troupes d'Asie, et fut reconnu empereur des Turcs dans la ville de Pruse. La guerre éclata entre les deux frères; Zizim fut battu par le pacha Ahmed et obligé de se retirer en Égypte : il reparut l'année suivante à la tête d'une nouvelle armée; mais cette armée ayant été mise en déroute, il s'éloigna de nouveau d'un empire qu'il ne pouvait conquérir, et ne crut pas pouvoir trouver un asile plus sûr que dans l'île de Rhodes, auprès des chevaliers de Saint-Jean, ennemis de son frère. Il s'y retira après avoir con-

fié au sultan d'Égypte sa femme et son fils. Le grand-maître Pierre d'Aubusson crut devoir le soustraire aux funestes tentatives de Bajazet : il l'envoya en France, dans la commanderie de Bourg-Neuf, située dans le Poitou, et où des chevaliers le gar[illegible]

Les Ho[illegible] t cependant de combattre contre [illegible] vin, fils naturel de leur roi [illegible] ouverain de la Croatie. Yaco[illegible] gé[illegible] t, était entré dans sa province (1[illegible] vin tailla son armée en pièces. Yaco[illegible] le printemps suivant, battit les Croates, trouva quinze mille ennemis restés sur le champ de bataille; et, aussi féroce que favorisé par le sort, il envoya au sultan les nez de ces quinze mille victimes de la guerre (1488).

Bajazet II, surnommé par les francs *Lamora-boquin*, faisait la guerre contre le sultan d'Égypte Ascraf-Kaïtbaï, qui avait favorisé son frère. Le sultan d'Égypte vint au-devant de lui jusques en Cilicie; ils se livrèrent une bataille qui dura deux jours. La victoire resta incertaine. Bajazet fit la paix avec Kaïtbaï; mais quelque temps après il fondit sur la Circassie, qui fournissait chaque année de nouveaux mameluks à l'Égypte, la parcourut en dévastateur, réduisit à l'esclavage un grand nombre de Circassiens, et fit élever des forts dans les gorges ou passages des hautes montagnes qui enveloppent et défendent cette province.

(1490) Vers le même temps que Bajazet et le

sultan d'Égypte terminaient leurs hostilités, le roi Mathias mourut subitement dans la ville de Vienne, dont il s'était emparé; il fut vivement regretté des Hongrois. Aussi généreux que brave, grand capitaine, ami des lettres et des arts, réunissant beaucoup d'esprit à des connaissances bien rares à cette époque, il attira à sa cour, malgré tous les embarras et toutes les dépenses de la guerre, des savants de plusieurs contrées européennes, y réunit les meilleurs peintres de l'Italie, fonda à Bude une magnifique bibliothèque, et y rassembla les ouvrages grecs et latins les plus renommés.

Cinq concurrents prétendirent au trône que ce grand roi venait de laisser vacant : Ladislas, roi de Bohême et fils de Casimir IV, roi de Pologne; Jean-Albert, frère de Ladislas; Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III; Ferdinand, roi de Naples; et Jean Corvin, fils naturel de Mathias. Les Hongrois, ne pouvant s'accorder sur le choix d'un monarque, déclarèrent qu'ils reconnaîtraient pour roi celui que la veuve de Mathias, la reine Béatrix de Naples, accepterait pour époux. La reine douairière offrit sa main à Maximilien d'Autriche : il avait pris des engagements avec l'héritière de Bretagne. Ladislas, roi de Bohême, feignit d'accepter la main de Béatrix; il fut couronné dans Albe-Royale. (1493) Il régnait depuis trois ans lorsque le pacha Ali-Bek, général du sultan, traversa une partie de la Hongrie en revenant d'une expédition contre les Croates. Émeric

Dreucène, un des généraux de Ladislas, alla au-devant de lui et lui livra bataille; il fut battu, fait prisonnier, et conduit au général turc. Ali-Bek l'invita à s'asseoir à sa table; mais à peine le repas fut-il commencé qu'on apporta au musulman les têtes sanglantes [illegible] neveu de Dreucène, tués dans le [illegible] ère désespéré provoqua le pacha, et [illegible] mort. Ali-Bek l'envoya au sultan, qui [illegible] ns une île. Mais Kinis, autre général [illegible] entra l'année suivante dans la Servie, [illegible] et s'empara de deux forts dans [illegible] ait une grande partie des richesses [illegible] aux chrétiens (1494).

Presque tous les souverains de l'Europe avaient demandé au grand-maître de Rhodes la personne de Zizim, qu'ils voulaient envoyer contre Bajazet à la tête d'une croisade. D'Aubusson avait préféré de le remettre au pape Innocent VIII, qui s'était empressé de lui donner le chapeau de cardinal (1495).

Depuis cinq ans l'empereur des Turcs et le sultan d'Égypte se disputaient l'importante province de l'Aderbidgiane : les Turcs l'emportèrent sur les Égyptiens. Kaïtbaï en conçut un chagrin si profond qu'il mourut peu de temps après ses revers (1496). Il semblait pressentir tous les malheurs qui devaient accabler l'Égypte et la Syrie : les Arabes de ces belles contrées ne devaient pas plus échapper aux coups du sort que les Maures de la péninsule espagnole.

Le royaume de Grenade était en proie à ces divisions intestines qui livrent presque toujours les peuples à leurs ennemis extérieurs. Jean II, roi de Castille, entre dans ce royaume avec une armée de cinquante mille hommes; il gagne sur les Maures une bataille où plus de trente mille Grenadins perdent la vie; les musulmans sont forcés de se renfermer dans leur capitale. On a écrit que don Jean aurait dû, après cette grande victoire, s'emparer de toutes les provinces des Maures; mais que don Alvare de Luna, bien aise de laisser subsister un royaume où peut-être un jour il désirerait de trouver un asile, et corrompu par les présents du roi maure, qui lui avait envoyé douze mulets chargés de figues, dont chacune renfermait un double ducat d'or, avait déterminé le monarque, dont il était toujours le favori et le ministre, à consentir à une trève (1431).

Quatre ans plus tard, Jean II attaqua de nouveau les Grenadins, et remporta sur eux, à Guadix, une nouvelle victoire. Il ne put cependant poursuivre ses succès; de grandes averses tombèrent pendant près de cinq mois sur toute l'Espagne; les rivières débordèrent, les campagnes furent inondées; les chemins détruits, les communications interrompues; et ce fléau destructeur de la plupart des récoltes ne cessa qu'après l'équinoxe du printemps (1436).

Cette grande calamité fut suivie d'un événement politique bien heureux pour l'Espagne chrétienne,

fatiguée depuis si long-temps par tant de guerres sanglantes et dévastatrices; la paix fut conclue entre la Castille, la Navarre et l'Aragon. Blanche, fille aînée de Jean II, roi de Navarre et infant d'Aragon, épousera Henri, prince des Asturies et fils aîné du roi de Castille; elle aura pour dot trois villes et les prétentions de son père sur le marquisat de Villena. Si elle n'a pas d'enfants de son mariage avec le prince des Asturies, sa dot sera réversible au domaine de Castille, et le roi de Navarre recevra une pension de 10,000 florins; la reine de Navarre et le prince son fils auront, en survivance l'un de l'autre, une pension de 10,000 florins; l'infant don Henri d'Aragon touchera une somme de 50,000 florins, et aura une pension de 5,000; on rendra les places frontières prises pendant la dernière guerre : telles furent les conditions du traité.

Les avantages de cette réconciliation furent bien diminués par un nouveau fléau. L'hiver fut si rigoureux, la gelée si forte, la neige si abondante que plusieurs bûcherons, saisis par le froid, moururent dans les forêts où ils avaient voulu abattre des arbres.

Une nouvelle ligue se forma contre le favori: on demanda à grands cris son éloignement. Un Castillan nommé Villandras, qui de simple soldat était devenu capitaine au service de France, était revenu dans sa patrie; il offrit ses services au roi, fut créé comte de Ribadeo, rassembla quatre mille

hommes, et contint les conjurés. Mais presque tous les grands abandonnèrent le monarque; les infants d'Aragon entrèrent en Castille, chassèrent le favori, s'emparèrent du gouvernement, se firent rendre leurs apanages. Don Alvare leva des troupes contre eux au nom du monarque; le roi se réfugia dans la ville de Médina; et le sang des Espagnols coula dans plusieurs combats.

Pendant les derniers événements que nous venons de rappeler, Jean Ier, roi de Portugal, avait cessé de vivre, après avoir obtenu le nom si beau de *Père de la Patrie*. Édouard, son fils aîné, lui avait succédé (1433). Il avait eu de sa femme Léonore, fille de Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile, Alphonse, qu'il s'empressa de faire reconnaître pour son successeur, quoique ce jeune prince n'eût encore que vingt mois.

Il obtint du pape une bulle qui permettait aux chevaliers portugais de Saint-Jacques et de Saint-Jean de se marier.

Il voulut que deux de ses frères, don Henri, duc de Viseu, grand-maître de l'ordre du Christ, déjà célèbre par son instruction et son zèle pour les progrès des sciences, et don Ferdinand, grand-maître de l'ordre d'Avis, passassent en Afrique et attaquassent Tanger. Leur entreprise fut malheureuse. Les Portugais, enveloppés par un nombre immense de Maures, furent obligés de capituler avec le roi de Fez; ils promirent de lui rendre la ville de Ceuta, et laissèrent en otage l'infant don

Ferdinand. La cour de Portugal ne voulut pas abandonner une place aussi importante que Ceuta. Don Ferdinand resta dans les fers, y mourut après quelques années, et laissa une réputation bien méritée de la piété la plus touchante et la plus respectable.

La peste vi [illegible] horreurs aux malheureux [illegible] s de [illegible] d'Afrique. Édouard cher [illegible] vai [illegible] r à la contagion en se retiran [illegible] ns [illegible] : il y périt à l'âge de trente-s [illegible] ns.

Son [illegible] nta sur le trône : il n'avait pas huit ans. La régence fut donnée à sa mère, et ensuite à son oncle l'infant don Pèdre, duc de Coïmbre.

Quelques-uns des événements les plus importants du quinzième siècle marquèrent les premières années du règne d'Alphonse V. L'infant don Henri excitait et encourageait avec la plus noble ardeur les navigations lointaines et audacieuses qui devaient produire les plus grandes et les plus intéressantes découvertes. Nuno Tristan fut le premier de ces navigateurs intrépides qui secondèrent le zèle si éclairé de Henri. L'infant l'avait chargé de s'avancer le plus possible le long des côtes occidentales de l'Afrique. Tristan, accompagné de Gonçales, parvint jusque sous le tropique, que les navigateurs modernes les plus hardis n'avaient pas osé dépasser ; il le franchit, découvrit le cap Blanc, entre le 21e et le 20e degré

de latitude, pénétra jusques à un fleuve inconnu, et descendit sur ses bords (1440); il y vit des habitants d'une couleur plus foncée que la sienne et d'une race différente de celle des Européens. Ne partageant que trop l'ignorance de son siècle, entraîné par un préjugé aussi général que barbare, cédant à des idées de prééminence, de domination et de droits européens aussi absurdes que coupables, embrassant comme des vérités incontestables ces erreurs qui, favorisées par l'ambition et la cupidité, devaient pendant plusieurs siècles faire commettre tant de crimes et couler tant de sang, quel exemple funeste il donna au monde! il enleva plusieurs des noirs habitants des rives qu'il avait découvertes, et revint triomphant à Lisbonne, comme si son audace avait servi l'humanité qu'il venait d'apprendre à outrager si cruellement. Trois des prisonniers offrirent une rançon; Tristan les reconduisit vers leur patrie. Un des trois captifs fut mis à terre : il envoya de la poudre d'or, dix œufs d'autruche, et dix nègres destinés à être échangés avec les deux qui étaient restés sur le vaisseau. Ces dix nègres abandonnés frappèrent peu les Portugais; ils étaient bien loin de songer à porter les bienfaits de la civilisation sur ces rives étrangères, qui auraient dû leur paraître en avoir un si grand besoin; ils ne remarquèrent que la poudre d'or qu'on venait de leur donner : l'avarice seule forma des projets; et le fleuve fut nommé *Rivière d'or*, *Rio del oro*.

(1443) Trois ans plus tard, Tristan découvrit l'île d'Arguin, et y fit de nouveaux prisonniers : il atteignit, dans un troisième voyage, l'embouchure d'une grande rivière navigable jusques à cent lieues de la mer, dont les bords étaient couverts d'arbres énorm [illegible] vés, et qui devait conserver le nom [illegible] *de.* Tristan voulut remonter ce fleu [illegible] l'intérieur du pays et faire un grand [illegible] sclaves. Honneur à la mémoire de l'e [illegible] Henri, qui avait prescrit à Tristan e [illegible] agnons de ne réduire en esclavage a [illegible] abitants des contrées qu'ils visiteraient, de lier commerce avec eux, de les traiter avec douceur ! Mais une aveugle cupidité l'emporta sur les ordres d'un prince humain, juste et politique. Tristan descendit dans une chaloupe avec vingt-deux hommes : il rencontra un grand nombre de nègres dans leurs canots ; il voulut les traiter comme les naturels de *Rio del oro.* Les nègres environnèrent la chaloupe, et lancèrent sur les Portugais des flèches empoisonnées : presque tous les compagnons de Tristan périrent. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il put regagner son vaisseau : il mourut bientôt du poison des flèches qui l'avaient atteint, entouré des victimes de leur désobéissance, de leur avarice, de leur inhumanité. Ses derniers moments durent être terribles : sept Portugais seulement lui survécurent, et ramenèrent leur vaisseau à Lisbonne, au milieu des dangers d'une mer inconnue (1446).

Pendant ces expéditions des Portugais, la Castille n'avait cessé d'être agitée : les princes d'Aragon formèrent le siége de la ville de Médina, où le roi Jean II s'était retiré. Ils étaient parvenus à séduire et entraîner dans leur parti le prince des Asturies, et même la mère de Henri, l'épouse de Jean II, la reine Marie d'Aragon. Cette princesse et son fils se rendirent au camp des confédérés : la ville fut prise par trahison; le roi ne craignit pas de se montrer aux vainqueurs; ils mirent un genou en terre, baisèrent la main du monarque, le reconduisirent au château, l'environnèrent d'une cour brillante, mais le dépouillèrent de toute son autorité (1441).

Ces guerres cruelles ne purent empêcher deux poètes célèbres de se montrer dans l'Espagne chrétienne, comme pour répandre quelque lumière au milieu de ténèbres trop épaisses. Juan de Mana composait à Cordoue, dans l'ancienne Bétique et sur les bords du Guadalquivir si favorisés du soleil, des vers castillans que les Espagnols ont pendant long-temps aimé à relire; et don Carlos, prince de Viane, et fils de Blanche, reine de Navarre, cultivait avec succès, sur les marches du trône, les lettres, qu'il aimait passionnément, et écrivait dans les belles vallées des hautes et imposantes Pyrénées, une traduction en espagnol des œuvres morales d'Aristote, une histoire abrégée des rois de Navarre, des morceaux de poésie et des chansons ingénieuses qu'il se plaisait à chanter en

s'accompagnant de la guitare, comme un jeune troubadour.

Peu de temps après la prise de Médina, la reine, son fils le prince des Asturies et deux grands de Castille furent choisis pour juger don Alvare de Lune ; il fut con [illegible] re renfermé pendant six ans dans un [illegible] eaux, à remettre entre les mains [illegible] désignés toutes les places fortes qu[illegible] enaient, et à donner son fils en otage [illegible]

Heureusemen[illegible] Alvare, le prince des Asturies suivait [illegible] t les avis de son confident Pacheco, que don Alvare avait placé auprès de lui, mais qui ensuite, jaloux de son bienfaiteur, avait résolu de le perdre et espéré de le remplacer. Don Alvare, à force d'argent et de promesses, parvint à faire changer une seconde fois les résolutions de Pacheco et à le mettre dans ses intérêts. Ce favori enleva pour ainsi dire le prince des Asturies du milieu de la cour, et le conduisit à Avila, où bientôt un grand nombre de guerriers se réunirent autour de Henri. Le roi, prévenu par don Alvare, trompa la vigilance de ceux qui l'entouraient, et se rendit dans le camp de son fils. La guerre civile recommença : plusieurs batailles furent données, plusieurs villes furent prises ; don Henri, infant d'Aragon, reçut des blessures dont il mourut ; il ne resta plus de la maison royale d'Aragon, de Valence et de Catalogne que le roi

Alphonse V, qui était hors de la péninsule, et son frère, le roi de Navarre.

Jean II, roi de Castille, aidé de son fils, de Pacheco et de don Alvare de Luna, recouvra son autorité, ou plutôt don Alvare remonta au faîte de son ancienne puissance (1444). Le premier ministre abusa de sa fortune : le désir de la vengeance l'emporta dans son âme; ses ennemis furent condamnés à la prison ou à l'exil, leurs biens furent confisqués. Don Alvare se les attribua ou les donna à ses créatures : un grand nombre de Castillans s'indignèrent, une nouvelle insurrection éclata, une bataille fut livrée, la victoire se déclara pour le favori, les insurgés furent dispersés; don Alvare gouverna sans obstacle, et les états d'Aragon, pendant l'absence de leur monarque, déclarèrent à Jean II qu'ils désavouaient les auteurs des troubles de la Castille (1445).

La reine Marie d'Aragon vint à mourir : Jean II fit demander la main de la princesse Radegonde, fille de Charles VII, roi de France. Mais la politique de don Alvare préféra une autre alliance; il fit demander pour son souverain, à l'insu de ce prince dont il connaissait la faiblesse et la docilité, Isabelle, fille de Jean, infant de Portugal. Sa proposition fut agréée : l'infante arriva dans la Castille, et Jean II, incapable de résister à la volonté de son ministre absolu, épousa la princesse Isabelle (1447).

L'oncle de cette nouvelle reine de Castille, le

respectable infant de Portugal, don Henri, duc de Viseu, voyait de nouveaux succès couronner ses efforts pour l'encouragement des navigations lointaines et des grandes découvertes. Le Portugais Gonzalo Vello, s'éloignant des côtes d'Afrique, découvrit, ve[illegible]gré de latitude, neuf îles dont la [illegible]t appelée Tercère, et qui furent n[illegible]*ores*, parce qu'on y trouva une g[illegible]é d'éperviers nommés *açors* en port[illegible] Elles étaient presque désertes; mais [illegible] et leur position devaient bient[illegible]érer un grand nombre d'habitants.

L'année suivante, le Génois Antoine Noli, envoyé par le Portugal, découvrit vis-à-vis du cap d'Afrique, nommé *cap Vert* à cause de la verdure qu'il présentait, dix îles dont la plus grande est celle qu'on a appelée *Saint-Jago* ou *Saint-Jacques* (1449).

Mais pendant ce voyage de Noli, la guerre civile, qui avait causé tant de maux à la Castille, s'alluma dans le Portugal. Alphonse V avait épousé sa cousine germaine Isabelle, fille de son oncle l'infant don Pèdre : de faux rapports parviennent au monarque contre son beau-père; Alphonse a le malheur d'y croire : il conçoit des soupçons graves; il médite une vengeance terrible. Don Pèdre en est informé; il se retire à Coïmbre, dont il est duc, rassemble un corps de troupes, marche vers Lisbonne, est attaqué par Alphonse, et, blessé d'un

coup de flèche, périt dans le combat. Son cadavre reste trois jours sans sépulture : on applique à la question ceux qu'on regarde comme les complices du complot qu'on lui avait imputé : ils ont assez de courage pour résister à cet horrible moyen de découvrir la vérité, confessent leur innocence et celle du duc de Coïmbre. Alphonse rétablit la mémoire de son beau-père (1450).

Combien les Maures de Grenade avaient profité des troubles de l'Espagne ! Ils avaient ravagé l'Andalousie, battu deux fois les Castillans, et dans l'espace de quatre années conduit dans leur capitale plus de deux cent mille esclaves chrétiens.

De nouvelles discordes castillanes vont favoriser les armes des musulmans. La reine Isabelle devait le trône à don Alvare : sa fierté ne peut supporter cette idée; non-seulement elle manque à la reconnaissance, mais elle devient l'ennemie secrète du favori, et bientôt elle résout sa perte. Elle était facilement parvenue à avoir un grand empire sur le monarque; elle ne doute pas du succès de son aversion; elle seconde, elle excite même la jalousie des grands contre le premier ministre; elle appuie toutes les plaintes portées au roi contre don Alvare; elle y joint les siennes, elle saisit un moment favorable; elle représente au monarque avec tant de force le mécontentement des grands et de toute la nation qu'elle le détermine à éloigner le favori. Le roi fait venir don Alvare : il recueille ses forces. « Il est néces-

» saire et pour vous et pour moi, lui dit-il, » que vous vous retiriez. Le mécontentement est » extrême, l'insurrection est près d'éclater : si vous » m'aimez et si vous aimez l'état, dérobez-vous » au plus tôt à la haine publique. — Je n'obéirai » pas, répond [illegible] insolence, et je saurai » punir les aut[illegible]eils qu'on vous donne. »

Don Alvare, [illegible]édant plus, poignarde de sa propre [illegible]rétaire du monarque : c'était le vend[illegible]emaine consacrée à la commémorais[illegible] mystères de la religion catholique ; l'a[illegible]n Alvare en paraît plus affreux : le monarq[illegible]commande qu'on l'arrête ; mais deux fois il rétracte son ordre. Don Alvare se défend dans son palais ; il ne se rend que lorsqu'on lui montre un billet par lequel le roi promet qu'on n'attentera ni à son honneur, ni à sa vie, ni à ses biens.

On lui donne néanmoins des juges, et la sentence suivante est prononcée avec appareil. « Voici » la punition à laquelle le roi notre souverain » seigneur condamne don Alvare, ce cruel tyran, » pour s'être rendu maître, par un aveugle orgueil » et une folle témérité, de la maison, de la cour » et du palais de notre roi, en usurpant audacieusement une place qui ne lui appartenait pas et » dont il était indigne ; pour avoir insolemment » abusé de son autorité, au mépris de la majesté » royale et du roi, qui tient la place de Dieu sur » la terre ; pour avoir altéré et corrompu la justice,

» dissipé les finances, ruiné le domaine de la cou-
» ronne, accablé le peuple d'impôts, détourné les
» revenus de l'état à son profit ; pour tous les
» crimes, forfaits, maléfices, concussions, vio-
» lences, cruautés, tyrannies dont il est atteint et
» convaincu. Il est condamné à avoir la tête tran-
» chée, afin que la justice de Dieu et du roi soit
» satisfaite, et qu'il soit un exemple effrayant pour
» les favoris ambitieux. Que celui qui l'imitera
» soit puni du même supplice. »

On élève un échafaud dans la place de Valladolid : on place sur cet échafaud un oratoire au-dessus duquel paraissent la croix du Christ et deux cierges allumés. Don Alvare est amené sur une mule : un crieur public proclame ses crimes et sa condamnation; il monte avec calme sur l'échafaud, remet son chaperon et son anneau à un jeune homme qu'il avait toujours aimé, aperçoit l'écuyer du prince des Asturies, l'appelle par son nom : *Dites au prince*, lui crie-t-il, *qu'il récompense ses serviteurs un peu mieux que le roi ne récompense les siens*, se met à genoux, et présente sa tête à la hache du bourreau.

Tous ses biens avaient été confisqués : son corps demeure exposé pendant trois jours; un bassin est aux pieds du cadavre; les passants y jettent quelque aumône pour fournir aux frais de la sépulture de celui qui pendant tant de temps a fait trembler l'Espagne (1453).

Ses trésors étaient dans le château d'Escalona :

sa veuve s'y renferme; le roi va l'assiéger, et se croit forcé de signer une capitulation qui accorde à la veuve la moitié de tout ce que la place renferme (1454).

Peu de temps après mourut Jean II, regrettant encore so[illegible] [illegible]enri son fils lui succéda (1454).

Jusques à q[illegible] [illegible]evait avilir la royauté, et dépraver sa [illegible]

Depuis plus d[illegible] [illegible]l avait épousé Blanche, infante de Na[illegible] [illegible]nmoins n'avait jamais cessé de se li[illegible] [illegible]s sales débauches. Les indiscrétions d[illegible] [illegible] et celles de ses maîtresses l'avaient fait regarder comme incapable de remplir les devoirs du mariage; il avait voulu se séparer de Blanche; les deux époux avaient assuré avec serment que leur mariage n'avait jamais été consommé. Henri avait obtenu à l'insu du roi son père, une sentence de divorce : à peine fut-il monté sur le trône qu'à la suite de nouvelles procédures il fut déclaré par une décision singulière libre de son premier engagement et capable d'en contracter un second (1455). Son ministre Jean Pacheco, marquis de Villena, parvint à force d'instances à l'arracher pendant quelques moments à ses honteux plaisirs, et à l'entraîner à la tête de cinquante mille hommes dans le royaume de Grenade. Le monarque y porta le fer et le feu; mais il se retira bientôt dans ses états sans exiger des Maures la plus faible contribution, perdit

la confiance de ses troupes, et fut accusé de lâcheté par les braves Castillans.

Il vint à Séville, où il épousa Jeanne, fille d'Édouard, roi de Portugal, et une des plus belles princesses de son siècle (1455). Jeanne, aussi voluptueuse que Henri, ne prit pas même le soin de cacher ses désordres. Bientôt, selon les historiens, les favoris, les ministres, la plupart des grands et leurs femmes, suivent sans aucune honte les exemples du roi et de la reine : la décence et la pudeur ne furent plus regardées que comme de vains noms. Le mépris des lois et de l'autorité royale, la violation des droits sacrés de la nature, la mollesse, le libertinage, les vices les plus vils, les noirceurs, les perfidies et les assassinats se montraient avec audace, et Pacheco entretenait d'autant plus les mœurs corrompues du roi et de ses courtisans, qu'il voyait dans ces mœurs si dissolues la garantie de son crédit.

La même année vit un événement bien extraordinaire préparer de nouveaux malheurs à la Navarre et à l'Aragon. Jean II, roi de Navarre, n'avait aucun droit réel à ce royaume. Son contrat de mariage avec Blanche, infante et héritière de Navarre, disait : *Si la reine Blanche meurt sans enfants, l'infant d'Aragon, son époux, abandonnera la possession du royaume qui ne lui appartient pas, et s'il y a des enfants, l'aîné succédera immédiatement à la couronne sans que son père y ait aucun droit, si ce n'est en vertu de son ma-*

riage, et tant qu'il durera. Cette princesse, après avoir rappelé et confirmé par son testament le droit de son fils don Carlos, prince de Viane, l'avait néanmoins exhorté à ne prendre possession du royaume et le titre de roi qu'après avoir obtenu le cons[illegible] la bénédiction de son père. Jean II [illegible]rdé cette exhortation comme une di[illegible]tamentaire qui lui donnait la jouiss[illegible] de la couronne. Les Navarrais s'ét[illegible]s à cette prétention de ce prince. « [illegible]on viagère de la cou- » ronne de [illegible]nt-ils dit, est nulle de » droit; elle es[illegible] la loi fondamentale de » l'état qui établit la succession immédiate des en- » fants du monarque. Les clauses matrimoniales » ou testamentaires qui regardent la succession » royale ne peuvent avoir de force qu'autant » qu'elles sont acceptées et jurées par les états. » D'ailleurs, conformément aux lois et coutumes » du royaume, le roi est déchu par son second » mariage de tout droit provenant de son union » avec Blanche, ou d'un testament de cette prin- » cesse. »

La guerre civile se renouvelle dans la Navarre. Don Carlos, profitant de l'absence de son père et de la disposition des esprits, lève des troupes, prend Saint-Jean-Pied-de-Port, et s'empare d'une grande partie du royaume (1456). L'infante Blanche sa sœur, dont l'union avec le roi de Castille venait d'être dissoute, et qui était revenue dans

sa patrie, soutient les intérêts de son frère et ses droits éventuels à la succession de sa mère. Le roi Jean irrité prend une mesure aussi injuste qu'extraordinaire : il dispose d'une couronne à laquelle il n'a aucun droit ; il déshérite don Carlos et la princesse Blanche, et déclare héritière de Navarre Éléonore, sa fille cadette, mariée à Gaston IV, comte de Foix. Don Carlos, battu à Estella par les troupes de son père, charge Jean de Beaumont de défendre les places qui le reconnaissent encore, se retire en France, arrive à Poitiers, et écrit à son oncle Alphonse V, roi d'Aragon, qui est en Italie. « J'attendais toujours, lui dit-il, la » fin de mes disgrâces et ma parfaite réconcilia» tion avec le roi mon redoutable seigneur et » père. Dieu sait les efforts que j'ai faits pour mé» riter cette faveur....... Mes propositions ne de» vaient pas, ce me semble, être rejetées par un » père, puisqu'elles se sont toujours réduites à de » très-humbles supplications. Je priais le roi de » me regarder comme son fils, de me traiter en » père, et de me permettre de le servir comme je » l'ai toujours désiré. Je le conjurais seulement de » ne pas s'abandonner aux suggestions de per» sonnes malintentionnées, qui travaillent à ma » perte et à la ruine de ce royaume..... Les diffi» cultés s'aplanissaient par la miséricorde de Dieu, » et je me flattais déjà d'avoir obtenu une paix si » désirée, lorsque le comte de Foix et ma sœur » l'infante Éléonore, son épouse, sont arrivés à

» Barcelone. J'aurais dû espérer que leur pré-
» sence hâterait mon bonheur : ce sont eux au
» contraire qui ont rompu toutes les voies de con-
» ciliation, et qui nous ont replongés dans un si
» profond abîme de maux et de scandales que je
» n'ose plus e [illegible] e issue favorable, à
» moins q [illegible] ieu et l'autorité que
» vous avez [illegible] en retirent. Je crain-
» drais d'enn [illegible] jesté royale si je lui
» exposais e [illegible] édés du comte à mon
» égard..... [illegible] stro, mon secrétaire,
» vous ir [illegible] t de tout ce que je
» pourrais vou [illegible] e suis déterminé à le
» députer vers votre altesse royale, ne me trou-
» vant pas en situation de lui envoyer une ambas-
» sade solennelle..... Empêchez qu'on ne me pousse
» aux dernières extrémités....... »

Don Carlos va à la cour de Charles VII, roi de France, qui lui montre un grand intérêt.

Le roi d'Aragon lui écrit de se rendre sans délai auprès de lui en Italie : il l'accueille avec affection ; il lui témoigne d'autant plus d'amitié et d'estime qu'il aimait à réunir autour de lui les hommes de lettres les plus célèbres de son temps, qu'il se plaisait à s'entretenir avec eux, et que don Carlos avait composé, dans des temps plus tranquilles, des ouvrages qui prouvaient beaucoup d'instruction, d'esprit et de talent.

« Seigneur, dit don Carlos à son oncle dans un
» entretien particulier, on me trouverait digne

» d'une couronne, et je jouirais paisiblement de » celle de Navarre si je n'étais pas l'héritier na» turel de celles que vous portez. La reine ma » belle-mère ne me pardonne pas un droit d'aî» nesse qui peut rendre un jour son fils mon su» jet; on me déclare indigne de la succession de » ma mère afin que je ne puisse pas prétendre à » la vôtre; et l'on donne à ma sœur Éléonore le » royaume de Navarre pour que mon frère puisse » avoir plus sûrement celui d'Aragon. »

Plus Alphonse témoigne d'intérêt à son neveu, et plus la reine Jeanne de Henriquez, seconde épouse du roi Jean, éprouve de ressentiment contre don Carlos. Jean partage ce ressentiment, assemble les états de Navarre à Estella, et fait déclarer son fils rebelle, contumace et déchu de tous ses droits à la couronne. D'un autre côté les partisans de don Carlos se rassemblent à Pampelune, proclament ce prince roi de Navarre, lui prêtent serment de fidélité malgré son absence, et reprennent les armes.

Don Carlos l'apprend à Naples; il s'en afflige vivement. « Vous venez de me proclamer votre » roi, écrit-il à Jean de Beaumont, et je ne puis » vous exprimer le désespoir où cette nouvelle m'a » jeté. Quel motif a pu vous déterminer à une » entreprise qui nous replonge dans un abîme de » maux! Mon unique désir, je vous l'avais dit en » vous quittant, et le but que je me proposais » dans un si pénible voyage étaient de faire ma

» paix et la vôtre par l'entremise du roi d'Aragon, » mon seigneur et mon oncle. Le soin de ma » gloire, vos intérêts et votre devoir n'auraient- » ils pas dû vous faire entrer dans mes vues? Vous » avez décrié la cause que vous défendez; vous » avez terni ma [illegible] dans le monde; vous » avez éloigné l [illegible] malheurs; vous m'a- » vez exposé à la [illegible] lignation du roi mon » oncle, dont l [illegible] st toute ma ressource; » vous avez mis [illegible] la vie du connétable » et celle des au [illegible] qui sont à la merci de » mon père; e [illegible] z aliéné de moi et de » vous l'esprit de [illegible] personnes qui étaient » dans vos intérêts. Je vous ordonne et je vous » conjure par la fidélité que vous me devez, par » l'amour que vous avez pour ma personne, par » le zèle que vous avez toujours montré pour mon » honneur et pour mon service, d'empêcher qu'on » ne me donne un titre qu'il ne me convient pas » de disputer à mon père, et qui d'ailleurs n'a- » joute rien à mes droits. J'ai bien conçu que les » procédés indignes qu'on a eus contre moi dans » l'assemblée d'Estella vous avaient déterminé à » une espèce de représailles; mais c'était à vous » d'attendre mes ordres pour les exécuter en su- » jets obéissants. Je vous enverrai bientôt des » personnes affidées, avec des instructions sur tout » ce qu'il convient de faire; le roi d'Aragon, mon » seigneur et mon oncle, fera partir en même temps » des ambassadeurs : je me flatte que leur sagesse

» et votre concert avec eux nous rétabliront dans » notre première tranquillité. »

(1457) Alphonse VI allait en effet décider en faveur de son neveu l'affaire de la succession au trône de Navarre, lorsque la mort termina une vie qui avait mérité à ce monarque le surnom de Magnanime. Il mourut à Naples : don Carlos était auprès de lui; presque tous les peuples du royaume de Naples lui offrirent le sceptre. Il le refusa, craignit que sa présence n'inspirât des espérances séditieuses, se retira en Sicile, et, plein de respect pour son père, se livra sans réserve à la volonté du roi Jean, qui venait d'hériter de la couronne d'Aragon. Mais combien sa confiance fut trompée! Il fut reçu à Majorque bien plus en prisonnier d'état qu'en héritier présomptif de la couronne; il devait voir bientôt jusques où pouvait aller la haine de sa belle-mère la reine Jeanne de Henrîquez.

(1458) Le roi réunit à Fraga les états de son nouveau royaume, y déclara la Sicile et la Sardaigne réunies à perpétuité à l'Aragon; et, trois mois après, il fit arrêter à Barcelone celui qui devait hériter de ces trois couronnes et les ajouter à celles de Navarre. Les peuples de Catalogne s'irritèrent de la captivité de celui qu'ils aimaient, et qui devait un jour régner sur eux. Pleins de courage, de hardiesse et d'amour de l'indépendance, ils firent éclater avec tant de force leur mécontentement que le roi craignit une insurrection de

la province, et rendit la liberté à son fils (1460). Mais la passion de Jeanne contre don Carlos n'en devint que plus vive : elle ne pouvait supporter l'idée de le voir tenir un jour le sceptre de l'Aragon et commander à son fils Ferdinand. L'année suivante (146 [illegible] cessa de vivre. L'amour qu'avaient po [illegible] reux prince les peuples de l'Espagne, [illegible] utions de sa belle-mère, firent accuser [illegible] un crime horrible. On rappela le d [illegible] e l'infortuné don Carlos avait fait avec [illegible] parla de poison; on appela la reine l [illegible] du prince; on la maudit. Si les soupçons étaient injustes, quel terrible châtiment de sa haine contre don Carlos!

Les Catalans voulaient venger le prince et secouer la domination d'un roi esclave des fureurs de sa femme. Soutenue par le sentiment de son innocence ou par son courage, elle montra un grand caractère. Elle osa aller à Barcelone; elle se présenta aux portes de la ville. Le peuple, étonné de tant de hardiesse, respecta son intrépidité; elle présenta son fils Ferdinand aux députés des trois ordres de la province, et en obtint le serment qu'on prêtait à l'héritier présomptif de la principauté (1462).

La couronne de Navarre devait cependant appartenir à Blanche, la sœur chérie de don Carlos. Ce prince avait confirmé ses droits par son testament; mais le comte de Foix, l'époux d'Éléonore, la sœur cadette de Blanche, avait promis au roi

Jean de lui laisser pendant toute sa vie l'exercice du pouvoir royal sur la Navarre : Blanche fut sacrifiée à l'ambition du roi. Il fut décidé qu'elle serait remise entre les mains du comte et de la comtesse de Foix; Peralta, un des grands de Navarre, fut chargé de la conduire en France. Ils arrivèrent dans un château de Peralta auprès de Roncevaux. « Chevalier, dit Blanche, ayez compassion de la plus malheureuse princesse qui fut » jamais dans le monde. Souvenez-vous des bienfaits que vous avez reçus du roi mon aïeul et de » la reine ma mère..... Un temps viendra où mon » père lui-même vous saura gré de m'avoir accordé la grâce que je vous demande..... Gardez-» moi dans ce château; j'y demeurerai toute ma » vie : mais ne vous chargez pas de la honte de » m'avoir menée dans un lieu d'exil où l'on abrégera mes jours comme on a abrégé ceux de mon » frère. » Peralta fut inflexible. Elle laissa à Roncevaux une protestation. « On veut me livrer, dit-» elle dans cet acte, au roi de France ou au comte » de Foix; on veut m'arracher une renonciation à » la couronne de Navarre en faveur de ma sœur » Éléonore ou de l'infant Ferdinand d'Aragon. Je » proteste contre tous les actes qui pourront paraître sous mon nom et même avec ma signature; je déclare nulles toutes les renonciations » que je pourrai faire, à moins qu'elles ne soient » en faveur du roi de Castille ou de mon cousin » le comte d'Armagnac. » Arrivée à Saint-Jean-

Pied-de-Port, elle signa une procuration pour traiter de sa liberté et même de son mariage avec le prince qu'on préférerait; et enfin elle céda la Navarre et tous les états dont elle était héritière à don Henri, roi de Castille, comme au prince qui pourrait le p[illegible]r de la tyrannie ou venger sa [illegible]ses meurtriers le fruit de leur crime [illegible]

Ces vœux [illegible] On la livra à ses ennemis; elle fu[illegible]s le château d'Orthez: la mort y ter[illegible]rtune; l'affreux soupçon d'avoir [illegible]ur sœur pesa sur le comte et la com[illegible]ix.

Ce Henri, roi de Castille, dont Blanche avait en vain imploré l'appui, ne cessait de prodiguer les revenus de sa couronne en plaisirs, en fêtes, en dons magnifiques distribués à d'indignes favoris. L'un de ces favoris les plus puissants, et celui que la reine ne paraissait que trop préférer à tous les autres, était don Bertrand de La Cueva, majordome ou grand-maître de la maison du roi. Ordonnateur des fêtes royales, il en donna une dont les historiens ont cru devoir d'autant plus conserver la description qu'elle peint l'esprit et les mœurs de la cour de Castille sous le règne de Jeanne et de Henri.

Don Bertrand, au retour d'une chasse, paraît en champ clos. Il ose se montrer avec la livrée de la reine et les chiffres de cette princesse sur ses armes. Ses écuyers le précèdent déguisés en

sauvages; ils publient qu'ils ne permettront *le passage* à aucun cavalier conduisant une dame, à moins qu'il ne promette de jouter six fois avec leur chevalier, ou de laisser à la barrière le gantelet de la main droite. Le roi, bien loin de s'offenser de voir les chiffres et les couleurs de la reine portés par don Bertrand, fait placer les dames, et se place lui-même avec Jeanne dans une galerie élevée le long de l'arène où les assaillants doivent combattre. Ils se présentent en grand nombre : don Bertrand défend *le pas*, c'est-à-dire le passage, reçoit les assaillants l'un après l'autre, et l'emporte sur presque tous; quelques-uns seulement sortent du combat avec un avantage égal à celui du *tenant*, trois fois vaincus et trois fois vainqueurs. Ces chevaliers, plus heureux se rangent le long de la barrière, sous un grand arc très-décoré, et d'où on voit pendre les lettres de l'alphabet brillantes de dorure; et chacun d'eux attache au fer de sa lance la lettre initiale du nom de la dame au service de laquelle il est dévoué.

A la fin de la joute don Bertrand conduit toute la cour dans un grand jardin orné de belles fleurs, et où la fête se termine par un festin magnifique. Le roi, transporté de joie et aussi épris du favori que la reine, l'accable de louanges et de caresses, veut éterniser le souvenir de cette journée, ne voit pas qu'il va immortaliser sa honte, et fonde auprès de Madrid le monastère de Saint-Jérôme *du Pas*, à l'endroit même où don Bertrand avait

défendu *un pas* en l'honneur de la reine contre tous les chevaliers de la Castille.

Peu de temps après cette fête si audacieuse donnée par don Bertrand, la reine accoucha d'une princesse à laquelle on donna le nom de Jeanne, que portait sa [illegible] Personne ne douta que don Bert[illegible]eva n'en fût le père; le peuple la [illegible] *Bertranée* ; et néanmoins le roi [illegible]t événement par des fêtes solen[illegible]urent assemblés; on leur présenta [illegible]rceau la jeune princesse ; ils la [illegible]our l'héritière de la couronne; l'infan[illegible] sœur du monarque, et son frère l'infant don Alphonse furent les premiers à prêter serment de fidélité à leur nièce comme à leur future souveraine.

La reine quelques mois après faillit à périr; elle était redevenue grosse ; elle dormait dans sa chambre auprès d'une fenêtre; une des vitres était très-bombée; la tête de la reine se trouva par hasard au foyer des rayons du soleil réunis par cette lentille. Le feu prit à ses cheveux parfumés de diverses essences; la frayeur la saisit; elle fit une fausse couche, et éprouva une maladie des plus graves.

La roi fut plus heureux les armes à la main ; il prit sur les Maures la ville d'Archidona et celle de Gibraltar.

La guerre allait exercer aussi ses ravages à l'autre extrémité de la péninsule. Les Catalans ,

détestant de plus en plus le prince qu'ils regardaient comme l'assassin de son fils don Carlos et de sa fille Blanche, ne voulaient plus reconnaître son autorité, avaient pris les armes et désiraient de former une république sous la protection de la France. Le roi d'Aragon se hâta d'avoir une entrevue avec Louis XI à Sauveterre de Béarn, s'obligea à lui payer 1,200,000 écus, lui donna le Roussillon et la Cerdagne en engagement, lui céda comme intérêts les revenus de ces provinces, et obtint non-seulement que Louis XI ne protégerait pas les Catalans, mais encore lui fournirait contre les mécontents un secours considérable de troupes.

Les Catalans, repoussés par la France, n'en continuèrent pas moins de combattre contre le roi d'Aragon, et réclamèrent l'appui de la Castille. Louis XI était alors à Bayonne; on le choisit pour arbitre. Il rendit une sentence arbitrale en faveur de Jean II et en présence des ambassadeurs ou envoyés des parties intéressées (1463). Il n'avait pas été peu surpris de voir l'archevêque de Tolède et Pacheco, marquis de Villena, ministres favoris du roi de Castille, qui protégeait les Catalans, parler en faveur du roi d'Aragon, ennemi de Henri, avec plus de chaleur que les ambassadeurs aragonais; il avait reconnu leur trahison; il voulut se les attacher par des pensions très-fortes.

Le roi Henri, bien loin de se douter de la perfidie de ses deux favoris, avait toujours en eux

la plus grande confiance. Il les mena avec lui lors de l'entrevue qu'il eut quelque temps après et sur les frontières de France avec le roi Louis XI; il s'avança jusques à Fontarabie avec ces deux ministres, Bertrand de La Cueva, comte de Ledesma, que Philippe d[illegible] appelle *le mignon de Henri*, et, sui[illegible] témoin oculaire, avec une garde con[illegible]is cents Maures grenadins, dont [illegible]nt nègres. Cette confiance dans [illegible] et dans les ennemis mortels des c[illegible]surtout des Castillans, peindrait seul[illegible] de Henri.

Louis XI vin[illegible]-de-Luz; les deux monarques se virent dans un petit château nommé Heurtebise, et situé sur le bord de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne. Henri n'eut d'autre avis que celui qui convint au marquis de Villena et à l'archevêque de Tolède. Ils vinrent à Saint-Jean-de-Luz auprès de Louis XI, qui leur témoigna autant d'affection qu'il paraissait avoir de mépris pour Henri. Le comte Bertrand de Ledesma alla aussi trouver le roi de France. Il passa la rivière dans un bateau dont la voile était de drap d'or; et ses brodequins étaient couverts de pierreries. Les Français se moquèrent de cette magnificence; les riches vêtements de l'imbécile Henri leur plurent d'autant moins qu'il était très-laid suivant Philippe de Commines; et de leur côté les Castillans trouvèrent ridicules ceux de Louis XI, qui, selon le même Commines,

s'habillait *fort court et très-mal*, et portait une image de plomb sur une mauvaise toque.

L'objet de l'entrevue avait été de faire prononcer le roi de France, au jugement duquel on s'en était rapporté sur les différends de l'Aragon avec la Castille. La reine d'Aragon, Jeanne de Henriquez, cette femme altière, audacieuse et si soupçonnée, était venue à la conférence. Louis XI prononça en faveur du roi de Castille.

Les ennemis des deux ministres tout puissants de Henri s'efforcèrent cependant de montrer leurs trahisons à Henri. Leur tentative aurait été vaine si le comte de Ledesma et la reine, sur laquelle il avait tant d'empire, ne s'étaient joints à eux. Les deux ministres furent renvoyés malgré leur résistance; mais Henri ne pouvait que changer de maître. Le marquis de Villena et l'archevêque de Tolède furent remplacés par le comte de Ledesma, mignon du roi et amant de la reine.

Ce choix scandalisa tout le royaume; les ministres disgraciés réunirent toutes leurs intrigues pour augmenter contre le comte Bertrand la jalousie des grands et la haine du peuple. Une vaste conspiration se forme (1464). Les conjurés tiennent plusieurs assemblées secrètes; ils arrêtent leur plan. On s'assurera de la personne de l'infant don Alphonse, frère du roi, et de celle de l'infante Isabelle, sa sœur; on déclarera don Alphonse prince des Asturies et héritier du trône; la naissance de Jeanne, dite la Bertranée, sera en-

sevelie dans un profond oubli; on éloignera de la cour l'infâme don Bertrand de La Cueva; on reprendra à d'indignes courtisans les dignités et les richesses que le roi leur a prodiguées, et l'on concertera les plus grandes mesures pour terminer glorieusement l[illegible]e Grenade.

Ce plan de [illegible] est signé par le roi d'Aragon, la [illegible]se et son fils Ferdinand; les co[illegible]nt alors leurs intentions, prenne[illegible] font flotter l'étendard de l'insurre[illegible]nt un manifeste que signent les [illegible]rgos, et qu'ils adressent au roi. « [illegible], disent-ils pour flatter » les préjugés des chrétiens espagnols, font une » profession publique de leur religion sous les » yeux du roi et sous la protection des ministres. » Ils commettent impunément les plus grands cri- » mes ; les charges de judicature sont données à » prix d'argent à des sujets indignes, qui vendent » à leur tour la justice, et qui ruinent le peuple » par leurs concussions; le comte de Ledesma a » obtenu l'éminente dignité de grand-maître de » l'ordre de Saint-Jacques, qui ne devait être don- » née qu'à l'infant don Alphonse; Jeanne, fille de » la reine, est née d'un adultère, et n'a pu être re- » connue héritière du royaume que par la violation » des lois fondamentales de la monarchie et de la » liberté des suffrages. »

Le conseil du monarque demande qu'on marche contre les conjurés, qu'on leur livre bataille, et

qu'on les dissipe; mais le lâche Henri préfère de conférer avec le marquis de Villena. Il consent à tout ce que lui propose son ancien favori; il promet de remettre l'infant don Alphonse, son frère, entre les mains des confédérés, de le reconnaître pour héritier de ses couronnes, à condition qu'il épousât dans le temps Jeanne, celle que l'on nommait la Bertranée, et qui n'avait encore que trois ans; de permettre que quatre commissaires et un surarbitre fussent nommés pour régler les affaires de l'état, et, en attendant leur décision, de vivre en simple particulier dans la ville d'Almedo.

Poussé ensuite dans un autre sens par de nouveaux mouvements, et peu content des décisions des commissaires-arbitres, il se remet sous la tutelle de son conseil, et prend les armes contre les confédérés.

Ceux-ci ne ménagent plus rien. Ils se rassemblent à Avila; ils élèvent un grand théâtre dans une vaste plaine; un trône est au-dessus; ils placent sur ce trône un simulacre de Henri; la couronne est sur sa tête, le sceptre dans une de ses mains, une épée dans l'autre; de longs voiles de deuil recouvrent son manteau; l'infant don Alphonse, l'archevêque de Tolède, le marquis de Villena, le grand-maître de l'ordre d'Alcantara, un grand nombre d'autres grands se rangent des deux côtés du trône; la plaine est remplie de spectateurs.

Un héraut lit à haute voix un acte qui déclare

le roi d'Aragon pour son fils don Ferdinand, qui avait déjà le titre de roi de Sicile, et le roi de France pour son frère le duc de Guienne. Les partisans les plus zélés d'Isabelle désiraient d'autant plus vivement qu'elle fût unie avec l'infant d'Aragon qu'i [illegible] : pour la princesse les vues secrètes [illegible] e : ils engagèrent don Ferdinand à se [illegible] Valladolid, où était la princesse ; il [illegible] mpagné seulement de quatre cavali [illegible] déguisé dans la foule des courtisan [illegible] ié à l'infante, lui plut, et l'épousa e [illegible] e l'archevêque de Tolède, sans dem [illegible] consentement du monarque ; il avait alors dix-sept ans ; et la princesse dix-huit (1469).

Henri, irrité de la hardiesse d'Isabelle, et excité par Villena, qui avait repris tout son ascendant sur lui, et craignait d'avoir trop peu de crédit sous la princesse des Asturies, déshérita Isabelle, et déclara de nouveau l'infante Jeanne héritière de Castille. Les troubles, les brigandages, les meurtres, les usurpations des grands, leurs duels, leurs guerres, leur résistance aux lois, accablèrent de nouveaux maux tout le royaume de Castille.

Au milieu de cette sanglante anarchie l'ignorance des ecclésiastiques était devenue si grande qu'un concile provincial tenu à Tolède ordonna que les cures et les dignités des cathédrales ne fussent données qu'à des prêtres qui sauraient un peu de grammaire, et qu'on établît dans chaque

cathédrale deux chaires, l'une de théologie et l'autre de droit canon (1473).

C'était néanmoins à cette époque que vivait Ferdinand de Pulgar, dont les Espagnols ont estimé les ouvrages, et particulièrement une satire écrite en vers castillans sous la forme d'une églogue, et dans laquelle il déplora la corruption, les crimes et tous les malheurs de son temps (1474).

Le roi d'Aragon cependant, le père de don Ferdinand, avait été privé de la vue : il la recouvra d'une manière qui fut regardée comme miraculeuse.

Un médecin juif, que l'on regardait comme un grand astrologue, mêla aux pratiques ridicules et aux observations les plus attentives de l'astrologie alors si vénérée une opération maintenant employée avec tant de succès, mais qui devait rester inconnue pendant bien du temps. Il reconnut que le roi avait le cristallin de chaque œil très-opaque, et osa penser à l'enlever : plein de foi dans les procédés astrologiques, ou voulant inspirer une plus grande confiance au monarque, il examina l'état du ciel, la situation des planètes et celle des étoiles, prit ensuite une aiguille, enleva au roi le cristallin de l'œil droit, et lui rendit la vue de cet œil. Étonné en quelque sorte de son succès, et n'osant pas en espérer un second, il refusait d'opérer sur l'œil gauche; mais il ne put résister aux vives instances du roi, enleva le second aussi heureusement que le premier, et le roi,

débarrassé de ses deux cataractes, recouvra la vue des deux yeux (1468).

Pendant la cécité du monarque, la reine, supérieure à toutes les craintes, avait combattu en Catalogne, à la tête des troupes du roi, contre Jean d'Anjou, d [illegible] ne, dont les Catalans voulaient avoir p [illegible] ur et pour souverain le respectable pèr [illegible] Anjou, cousin du roi de France, comte [illegible] ce et roi de Naples. Elle avait pris plus [illegible] s et assiégé l'importante place de Roses [illegible] ort arrêta ses succès; elle cessa de vi [illegible] u d'affreuses convulsions, répétant c [illegible] terribles : *Ferdinand, ô mon fils, que tu coûtes cher à ta mère !* Des historiens ont ajouté que, se croyant environnée des ombres menaçantes de don Carlos et de Blanche, elle avait avoué ses crimes à son époux, et l'avait rempli d'horreur.

Le duc de Lorraine, aidé de son parent et de son ami, le brave André de La Ville-sur-Illon, sire de Dompjullien, prit Gironne, battit le roi Jean, s'empara de presque tout le Lampourdan, et était près de conquérir l'Aragon lorsqu'il mourut à Barcelone (1470).

Les Catalans continuèrent la guerre; rien ne pouvait ralentir leur ardeur; mais Barcelone, assiégée par terre et par mer, fut obligée de capituler. Le roi Jean y fit son entrée, passa dans le Roussillon, qu'il avait engagé à Louis XI, s'empara de Perpignan (1478), y soutint un siége contre les

Français, vit son fils Ferdinand arriver à son secours, fit lever deux fois le siége, et signa un traité de paix avec la France.

L'année suivante, une intrigue de cour réconcilia le voluptueux et inconstant Henri, roi de Castille, avec sa sœur l'infante dona Isabelle : ils se virent à Ségovie, et se témoignèrent beaucoup de tendresse. Henri voulut que sa sœur parût en public montée sur une haquenée dont il tint lui-même les rênes. L'infante parla de son époux don Ferdinand, qui s'était déjà distingué à la tête des armées aragonaises; Henri désira de le voir : Ferdinand accourut à Ségovie; ils parurent tous les trois en public. Un grand festin fut préparé : il devait être suivi de réjouissances publiques (1474). Henri, Isabelle et Ferdinand se rendirent ensemble dans la salle du banquet royal. Le roi, au milieu de la fète, ressentit une douleur si violente qu'il fut obligé de se retirer. Les forfaits étaient si communs à cette triste époque qu'on ne cessait d'en soupçonner l'existence : le parti d'Isabelle et celui de Jeanne s'accusèrent mutuellement d'avoir fait donner au roi un poison lent. Henri languit pendant plusieurs mois, et continuant jusques au dernier moment de sa vie de changer d'affection et de désir, il mourut en déclarant Jeanne son héritière, et en recommandant ses intérêts aux officiers qui l'entouraient.

Isabelle néanmoins fut reconnue à Ségovie et avec beaucoup de solennité reine de Castille et

de Léon. Elle obtint d'André de Cabrera, gouverneur de la citadelle, ou de l'*alcazar*, les trésors de la couronne, qui y étaient renfermés; reconnaissante de ce grand service, elle lui fit présent de la coupe d'or dans laquelle elle but le jour de sa proclam[illegible] ligea ses successeurs, par un décret r[illegible] er tous les ans, le jour anniversaire de [illegible] mité, une coupe semblable à Cabrer[illegible] escendants.

On régla la [illegible] dinand et Isabelle auraient au go[illegible] la Castille; on décida que les ord[illegible] iés, les actes passés et les monnaies frappées au nom du roi et de la reine, mais qu'Isabelle choisirait les gouverneurs des villes et des châteaux, les trésoriers, les évêques et les titulaires des grands bénéfices ecclésiastiques.

Il s'en fallait de beaucoup cependant qu'ils fussent tranquilles possesseurs de la couronne. L'infante Jeanne avait été proclamée à Placencia, et reconnue par une grande partie du royaume (1475). Le marquis de Villena soutenait ses prétentions. L'archevêque de Tolède, offensé de ce qu'il n'avait pas la principale influence dans la direction des affaires, accusa d'ingratitude Isabelle et Ferdinand, abandonna leur parti, et dit avec insolence : « J'apprendrai aux rois à offenser les archevêques de Tolède, et je saurai bien forcer Isabelle à reprendre la quenouille que je lui ai fait quitter. »

Alphonse V régnait sur le Portugal. Il avait perdu sa femme, la fille de l'infant don Pèdre; il venait de terminer avec gloire une troisième expédition en Afrique; il avait contraint les Maures à lui céder les restes révérés de son oncle l'infant don Ferdinand; il avait pris Arzile et Tanger, et les Portugais dans leur enthousiasme lui avaient donné le surnom d'*Africain*. L'archevêque de Tolède, le marquis de Villena et leurs partisans jetèrent les yeux sur lui pour soutenir la cause de Jeanne, et détrôner Isabelle. Ils parvinrent par leurs intrigues à lui faire adopter les projets de leur ambition et de leur vengeance; il entra en Castille à la tête d'une armée, vint à Placencia, y fiança Jeanne sa nièce, se fit proclamer roi de Castille et de Léon, et attaqua Isabelle et Ferdinand avec une armée de trente mille hommes. Les rois, car c'était ainsi que les historiens ont nommé Ferdinand et Isabelle, opposèrent quarante mille hommes à Alphonse; plusieurs villes furent prises et reprises : mais la guerre épuisa bientôt le trésor d'Alphonse. Ferdinand au contraire obtint des états généraux de son royaume la moitié de l'immense argenterie des églises (1475).

Les chevaliers castillans avaient montré la valeur la plus chevaleresque. Plusieurs d'eux avaient fait des vœux qui prouvaient combien l'esprit de l'ancienne chevalerie régnait encore parmi eux. Chacun de ces braves avait juré solennellement d'attendre sans tourner le dos jusques à quatre che-

valiers ennemis, de combattre seul contre trois, et de prendre vifs leurs adversaires s'ils n'étaient que deux. Les chevaliers qui avaient fait ce serment portaient des queues de renard attachées à leurs lances.

Alphonse ce [illegible] égeait le château de Toro. Ferdinan [illegible] ntre lui, range son armée en b [illegible] léclarer au roi de Portugal qu'il [illegible] tre. « Entre deux mo-
» narques, rep [illegible], la proposition d'un
» combat doit [illegible] e d'un cartel et d'un
» délai de qu [illegible] demande trente pour
» rassembler m [illegible] — Cette loi a été ob-
» servée, dit Ferdinand au héraut. Qu'Alphonse
» sorte donc de la ville de Toro et accepte la ba-
» taille. Je satisferai à l'usage qui dispense les rois
» occupés d'un siége de répondre à un défi. Je
» remettrai le château de Toro à un chevalier por-
» tugais qui promettra de me le rendre après la
» bataille. Si le roi de Portugal trouve son armée
» trop inférieure à la mienne, épargnons le sang
» de nos sujets; qu'Alphonse vienne combattre seul
» contre moi. Deux grands de Castille et deux
» grands de Portugal, chacun à la tête de cent
» lances, seront spectateurs du combat, et garants
» de la sûreté du champ clos. La mort d'Alphonse
» ou la mienne décideront du sort de la Castille. »
Le roi de Portugal demande que l'infante Isabelle et l'infante Jeanne soient remises entre les mains des quatre grands de Castille et de Portugal. Ferdinand

ne veut pas y consentir, et le combat singulier n'a pas lieu.

L'année suivante, l'armée du roi de Portugal se trouvait réduite à trois mille cinq cents hommes. Ferdinand n'en avait que trois mille avec lui. Presque tous les grands avaient quitté les bannières de leur parti; ils avaient préféré d'aller défendre leurs villes et leurs domaines.

L'armée castillane était à jeun, fatiguée d'une longue marche, et la nuit approchait. Ferdinand hésite d'attaquer. « Qu'attendez-vous, seigneur? » s'écrie Louis de Tovar; il faut aujourd'hui com» battre ou cesser d'être roi. » Les deux monarques haranguent leurs troupes; les deux armées se battent pendant plusieurs heures avec la plus grande valeur. L'archevêque de Tolède d'un côté et le cardinal de Mendoza de l'autre se précipitent au milieu des plus grands périls. Édouard d'Almeyda a les mains coupées en défendant l'étendard royal de Portugal. Il le saisit avec les dents et ses bras ensanglantés, et le retient avec force jusques au moment où il tombe percé de coups. L'aile droite de Ferdinand est vaincue; mais il est vainqueur au centre et à l'aile gauche, et le camp des Portugais est pillé. Alphonse n'a plus d'espoir que dans le roi de France, qui est toujours en guerre avec le roi d'Aragon et de Navarre, père de Ferdinand; il va à Tours auprès du roi Louis XI; il lui demande des secours (1476).

Peu content du monarque français, et n'espé-

rant plus la victoire, il veut descendre du trône, et passer dans la Palestine : il écrit à son fils l'infant don Juan; il lui ordonne de se faire proclamer roi de Portugal, se déguise, quitte la cour de France, est reconnu malgré toutes ses précautions, ne peut résister au [illegible]s des Portugais de sa suite, enchantés [illegible]uver, s'embarque à Honfleur, arrive [illegible]yaume après un an d'absence, et repren[illegible]re que son fils Jean II s'empresse de lui r[illegible]7).

La politique qui [illegible]é Louis XI à refuser des secours au [illegible]l ne l'avait pas empêché de continuer [illegible]rre contre le roi d'Aragon et de Navarre. Ses troupes avaient assiégé Fontarabie. Ferdinand, roi de Castille et fils du roi d'Aragon, était allé en Biscaye pour faire lever le siége de cette place. Les historiens ont rapporté une particularité de son expédition que nous croyons devoir rappeler pour continuer d'exposer les opinions les plus remarquables des peuples. Ferdinand avait mené l'évêque de Pampelune avec lui. Les Biscayens ne voulaient pas souffrir d'évêques dans leur pays; ils demandèrent l'éloignement de celui de Pampelune. Ferdinand ne put le refuser. Le peuple racla pendant plusieurs jours la terre des chemins par lesquels le prélat avait passé, ramassa la poussière en monceaux, la chargea d'imprécations, et la jeta dans la mer (1476).

Isabelle et Ferdinand avaient obtenu vers le même temps le consentement des commandeurs de

Saint-Jacques pour la réunion de la grande maîtrise de cet ordre, si riche et si puissant, à la couronne de Castille. (1478) Deux ans plus tard ils signèrent un traité de paix avec la France; ils se crurent alors assez forts pour délivrer leurs états des brigands qui les infestaient; ils eurent des succès; et combien ces dévastateurs devaient être nombreux, puisque, suivant les historiens espagnols, quinze cents furent exécutés dans Séville, et quatre mille reçurent leur grâce, à condition qu'ils s'éloigneraient de cette ville, que venait d'inonder le sang de leurs complices!

N'oublions pas de dire que dans la même année où une justice sévère crut devoir faire tomber tant de têtes on termina avec succès à Valence une entreprise aussi utile aux progrès de l'instruction qu'à ceux de la piété : c'était un des premiers effets de cette grande et admirable découverte qui a immortalisé Pierre Schœffer, Jean Fust et Jean Guttemberg, de Mayence, de l'invention de cette imprimerie qui devait avec le temps briser tous les fers, surmonter la barbarie, dissiper les préjugés, répandre les plus vives lumières, faire pénétrer l'instruction jusques dans les rangs les plus obscurs, consoler l'humanité, assurer le triomphe de sa cause, et améliorer le sort de toutes les classes des sociétés humaines. Valence devint une des heureuses rivales de Mayence, et on y acheva l'impression d'une traduction espagnole de toute la Bible (1478).

d'être les premiers juges de leurs sujets ; et cette confusion des grands pouvoirs sociaux avait moins d'inconvénients à une époque où le pouvoir législatif des monarques chrétiens était si limité par les états généraux, et leur puissance exécutive si diminuée par l'indépen[illegible] et les usurpations de leurs vassaux.

Le quatrième co[illegible]t été établi pour les affaires de l'Aragor[illegible]tres états particuliers de Ferdinand ; et l[illegible]ice ainsi que le commandement des sai[illegible]mandades, dont on augmentait chaqu[illegible]ombre et la force, pour la sûreté des person[illegible] et des propriétés, étaient du ressort du cinquième conseil.

La politique d'Isabelle et de Ferdinand alla plus loin encore : ils envoyaient des commissaires dans les provinces pour y entendre les plaintes des peuples opprimés par les grands ; et ce fut par une suite de cette mesure aussi favorable au trône qu'aux sujets qu'un des plus grands seigneurs de la Galice fut convaincu d'avoir fait assassiner un notaire, offrit en vain 40,000 pistoles pour obtenir sa grâce, et perdit la tête sur un échafaud.

Mais au milieu de l'organisation de ces conseils, de l'envoi de ces commissaires, de ces travaux assidus, de ces mesures dictées par des sentiments et des principes dignes des plus grands monarques et des siècles éclairés, quel funeste tribut Isabelle et Ferdinand vont payer aux préjugés du siècle !

Ils pressent l'exécution de la loi qui prescrit

aux juifs et aux Maures d'habiter des quartiers séparés des chrétiens, de ne mettre sur leur habits aucun ornement d'or ou d'argent, de porter la marque jaune qui doit les faire reconnaître; et quelle horrible et monstrueuse institution va s'élever par leurs ordres, ériger un tribunal de sang, creuser d'infâmes cachots, dresser des bûchers sacriléges, justifier les cruautés des tyrans les plus féroces, avilir la majesté royale, oser proférer des prières que le ciel rejette, prostituer par une impie hypocrisie les paroles célestes d'un Évangile divin, et dégrader avec audace, profaner et ensanglanter la religion si pure, si douce, si sublime de Jésus!

Un de ces hommes qui sont nés pour le malheur du monde, un dominicain, nommé Thomas Torquemada, fanatique emporté et aussi cruel que fougueux, parvient, au nom du ciel qu'il outrage, à persuader à Isabelle et à Ferdinand d'établir dans leurs états ce tribunal de l'inquisition qui devait y acquérir une si affreuse célébrité. Ils obtiennent du pape Sixte IV l'érection de ce tribunal. La bulle du pontife de Rome donne aux rois de Castille la nomination des inquisiteurs. C'est à Séville que ces redoutables juges commencent leurs fonctions : Torquemada est à leur tête. Malheur à ceux que l'envie, la haine, la vengeance ou une vile cupidité accuseront d'avoir violé la foi catholique!

Le grand inquisiteur commence par offrir leur grâce à tous les chrétiens qui ont abandonné leur

religion pour embrasser le judaïsme ou l'islamisme, et qui se présenteront d'eux-mêmes pour renoncer à leur apostasie et implorer leur pardon. On a écrit que dix-sept mille Espagnols des deux sexes, de tout âge et de toutes conditions, déclarèrent leur repentir, obtinre[illegible]nce promise, et reçurent le nom de *cn*[illegible]*le grâce.*

Mais bientôt le[illegible] mystérieux et secret rend ses barbare[illegible] uns sont condamnés à une prison pe[illegible]'autres à une longue infamie, à porte[illegible]oute leur vie un *san-benito*, c'est-à-d[illegible] de tunique ouverte ou de scapulaire d'un jaune tanné, et chargé d'une croix rouge en sautoir. Mais combien d'autres malheureux vont périr au milieu des flammes! Suivant le jésuite Marianna, l'un des meilleurs historiens de l'Espagne, plus de deux mille condamnés sont brûlés vifs dans une seule année. Un plus grand nombre d'Espagnols prennent la fuite, et plus de vingt mille juifs se réfugient en Afrique.

Les Aragonais rejettent avec force la nouvelle et sanguinaire institution; ils repoussent les inquisiteurs qu'on leur envoie; ils donnent la mort au chef de ces inquisiteurs. « Nous ne voulons » pas, s'écrient-ils les armes à la main, d'un tri- » bunal dont les formes judiciaires sont incom- » patibles avec nos libertés, où l'accusé n'est pas » confronté avec les témoins, où il n'est pas in- » struit de ce qu'on a déposé contre lui, où on le

» soumet à d'horribles tortures, et où la confisca-
» tion de ses biens suit sa condamnation. »

(1480) L'année que l'établissement de l'inquisition a fait regarder comme si funeste devait être bientôt suivie d'une époque heureuse pour l'Espagne chrétienne.

Le roi de Grenade, le sultan Albohacen, ne veut plus supporter le tribut que les rois de Castille ont imposé à son royaume. On le lui demande de la part d'Isabelle et de Ferdinand : il le refuse avec hauteur. « Dans toutes les villes où on battait » monnaie pour le payer, répond-il, on fabrique » des armes pour s'en affranchir. » Et son courage égalant sa fierté, il fait une irruption dans les états d'Isabelle, et surprend la ville de Zahara.

On lui reproche d'avoir rompu la trève; il rappelle l'espèce de convention militaire établie entre les musulmans et les chrétiens depuis plusieurs siècles; et d'après laquelle les deux nations s'étaient si souvent permis pendant les trèves des surprises et des irruptions qu'on n'avait jamais confondues avec des siéges et une guerre réglée (1481); il continue ses tentatives; il insulte plusieurs places. Isabelle et Ferdinand ne veulent pas laisser son audace impunie; les Castillans s'indignent; la superstition augmente leur espoir. « Un vieillard » inspiré, leur dit-on, a parcouru les rues de Gre- » nade; sa voix menaçante a souvent répété : » *Malheur à Grenade! sa fin approche; les ruines* » *de Zahara vont retomber sur nous.* »

Le marquis de Cadix entre dans les états du sultan, et s'empare d'Alhama, que très-peu de lieues séparent de Grenade, et que l'on regarde comme le boulevart de cette capitale. Albohacen s'empresse de l'assiéger dans sa conquête. Le marquis ne peut [illegible] u assez promptement pour résister au [illegible] ı sultan que par Henri de Guzman, duc [illegible] na-Sidonia et gouverneur de la provi [illegible] lle ; mais leurs familles sont ennemies ; [illegible] aucune assistance : le duc ne voit qu [illegible] ers et la gloire de sa patrie ; il arbor [illegible] le l'étendard royal ; les milices des villes, [illegible] rgs et des villages de l'Andalousie se réunissent autour de lui avec leurs bannières, leurs armes et leurs provisions ; il vole vers Alhama à la tête de cinq mille cavaliers et de quarante mille fantassins : les Maures n'osent l'attendre. Les assiégés sortent au-devant de leur libérateur, et le duc et le marquis se jurent sous leurs étendards une amitié sincère.

Les musulmans pouvaient encore néanmoins lutter pendant long-temps contre les forces castillanes : Albohacen leur aurait long-temps disputé la victoire ; mais cet esprit de vertige qui annonce la chute des trônes et l'asservissement des peuples s'était élevé dans le royaume de Grenade. La Discorde y montre sa tête hideuse, et aiguise ses armes sacriléges : les Grenadins profitent de l'absence d'Albohacen pour placer sur son trône son fils aîné Mahomet Aboabdali ou Abdala (1482).

Le courage d'Albohacen l'abandonne; il n'ose se mesurer contre les insurgés; il prend la fuite, et va se réfugier à Malaga auprès de son frère.

Peu de temps après cependant il prend les armes contre son fils : la guerre civile ensanglante le royaume des Maures. Qui pourra les arrêter sur le penchant de leur ruine?

Admirons néanmoins l'amour de la patrie et de leur culte si profondément gravé dans le cœur des musulmans. Les deux partis, celui du sultan et celui de son fils, combattent avec fureur l'un contre l'autre; mais combien de fois, suspendant leur querelle sanglante, ils réunissent leurs enseignes ennemies et tournent leurs lances contre les Castillans! ils méritaient un meilleur sort.

Les préparatifs de la guerre à outrance que méditent Isabelle et Ferdinand contre ces malheureux Maures languissaient malgré tous les efforts de la reine et du roi; leur trésor était épuisé; la Castille ne pouvait plus fournir, suivant les historiens, que seize mille bêtes de somme pour le service de leurs armées. Le pape Sixte IV leur avait déjà attribué le droit de nommer aux évêchés de leurs états à la place des chapitres cathédraux, qui de tous les temps avaient élu leurs premiers pasteurs; il leur permet maintenant de lever un impôt sur le clergé (1482), et accorde les indulgences des croisades à ceux qui porteront les armes ou fourniront de l'argent contre les Grenadins.

(1483) Les hostilités continuent avec une ardeur

nouvelle : des prodiges de valeur illustrent les armées des chrétiens et celles des musulmans; six cents Maures battent six mille Espagnols; le sultan Abdala assiége la ville de Lucène; les chrétiens accourent, l'obligent à lever le siége, le poursuivent dans sa trois mille Castillans mettent en dérout e Maures, en font un horrible carnage, nber sur le champ de bataille un vieilla man âgé de quatre-vingt-dix ans, le taine Alator, que tant de beaux faits d rendu fameux en Europe ainsi qu'en et font prisonnier le sultan Abdala.

Isabelle et Ferdinand désirent trop vivement d'entretenir la division parmi les Maures pour ne pas rendre la liberté au jeune roi en lui faisant promettre de se regarder comme vassal de la Castille, de payer un tribut annuel de 12,000 écus, de se rendre aux états généraux comme les autres grands vassaux de leur couronne, de délivrer deux mille esclaves chrétiens dans l'espace de cinq ans, et de donner en otage son fils aîné, ainsi que douze enfants des Grenadins les plus puissants.

Les Maures, indignés contre le monarque qui n'a pas rougi de devoir la liberté à des conditions aussi honteuses, repoussent Abdala, et replacent son père sur le trône. Isabelle et Ferdinand soutiennent Abdala, fournissent à ce prince leur tributaire de l'argent et des troupes; et Ferdinand,

entrant en personne dans les états des Maures, remporte sur eux de très-grands avantages.

Jean II, fils d'Alphonse V, dit l'Africain, et d'Isabelle, avait succédé à son père (1481). Il s'était signalé à la prise d'Argile, à celle de Tanger, à la bataille de Toro. Le duc de Bragance, issu d'un fils naturel de Jean I[er], avait été accusé d'entretenir des intelligences avec le roi de Castille: don Juan l'avait fait arrêter; et, par un abus de pouvoir qui n'était alors que trop commun et dont on ne paraissait pas s'apercevoir de l'injustice ni du danger, il avait *nommé* des juges pour lui faire son procès. Le duc, condamné par cette *commission,* avait été décapité. Plusieurs grands, voulant venger Bragance, avaient conspiré contre la vie de don Juan, et résolu de mettre sur le trône le jeune duc de Viseu, le fils de cet infant don Henri qui avait mérité à tant de titres la reconnaissance des peuples. Don Juan fit punir de mort ou exiler les partisans de ce jeune prince, le poignarda de sa propre main; et telles étaient à cette époque l'influence sur les Portugais d'un climat si semblable à celui de l'Afrique, la confusion des idées, et la réunion monstrueuse de l'indépendance et de la servitude, de la justice et de la barbarie, de la politique et de la férocité, que celui qui avait répandu comme un tyran cruel le sang du fils de son illustre grand-oncle reçut du Portugal le surnom de *Parfait.* Il aurait d'ailleurs mérité ce titre si beau si un homme pouvait en être digne : de grandes qua-

lités brillaient dans ce monarque, et il était animé du plus grand zèle pour la prospérité de sa patrie.

Les Portugais, toujours pleins d'une noble ardeur pour l'exploration des côtes occidentales de l'Afrique, et la découverte de nouvelles terres, étaient parvenus [illegible] rivages de cette immense contrée si [illegible] deux tropiques, à laquelle on a donné [illegible] *uinée*, qui était habitée par un si gra [illegible] e nations ou plutôt de peuplades de la vé [illegible] nègre, où régnaient les despotes barba [illegible] ommés rois de Juïda, d'Ardra et de Be [illegible] uperstition immolait tant de victimes, et d'où le commerce devait retirer tant de poudre d'or, d'ivoire ou défenses d'éléphants, de végétaux précieux, et à la honte de l'humanité, et pour la dégradation de l'espèce humaine, tant d'esclaves infortunés.

Peut-être cette vaste *Guinée*, dont l'intérieur est encore si peu connu, et dont l'or devait donner le nom à des monnaies d'un des peuples les plus commerçants du monde, avait-elle été découverte dès 1364 et peu de temps après les Canaries, par des navigateurs de Dieppe. Quoi qu'il en soit, les Portugais Jean de Santaren et Pierre Escovar retrouvèrent ces terres, que les anciens ne paraissent pas avoir connues, et dont la chaleur est supérieure ou du moins égale à celle des contrées du monde les plus brûlées par le soleil de la zone torride (1471). Le roi don Juan II y fit construire dans le voisinage d'une mine d'or un fort auquel on

donna le nom de *Saint-George de La Mina* (1482).

Les espérances que ce monarque avait conçues des plus importantes découvertes le long des côtes africaines augmentaient avec les succès de ses navigateurs, et son ardeur pour de nouvelles expéditions s'accroissait avec ses espérances. Diégo Cam, envoyé par ce prince, arriva à l'embouchure du fleuve Zaïre (1484), et découvrit les rivages de ces grands pays qui s'étendent vers le nord, jusques à la Haute-Guinée, auxquels on a donné les noms de *Basse-Guinée* ou de *Congo*, qui comprenaient les états de Loango, de Cacongo, du *Congo* proprement dit, de Sogno, de Benguèle et d'Angola, et dont les limites méridionales sont situées au cap Negro et à une des rives de la grande rivière de Cumeni.

C'est de la chaîne de très-hautes montagnes dont nous avons dans plusieurs de nos ouvrages annoncé l'existence, et qui doit représenter en Afrique la fameuse chaîne des andes ou des cordillières de l'Amérique méridionale, que viennent cette grande rivière de Cumeni, ainsi que celle de Zaïre ou Congo, et plusieurs autres fleuves. Le roi de Congo était le chef le plus puissant de ceux qui commandaient en maîtres absolus aux Nègres demi-sauvages de la Basse-Guinée. Le roi de Portugal ordonna qu'on le traitât comme son allié, et voulut accorder aux habitants du royaume de ce prince nègre le plus grand des bienfaits; il leur envoya des missionnaires chargés de leur

faire connaître cet Evangile donné au monde pour le plus grand bonheur des hommes, la destruction de toute servitude, les progrès de la véritable civilisation, la propagation des saintes maximes d'affection mutuelle, de tolérance et d'union. Le roi et les autr[illegible]lu Congo furent aussi touchés qu'ils po[illegible]re de cette religion si douce, si humain[illegible]ctrice que l'on venait leur révéler; ils [illegible]rent avec empressement; ils reçure[illegible]baptême, le signe de la régénération [illegible] et de l'adoption céleste, sans avoir [illegible]bien claire de ce qu'on désirait de leur ens[illegible]r. Et combien de circonstances devaient pendant des siècles étouffer les heureux fruits d'un changement trop imparfait!

Le hardi navigateur Barthélemi Diaz s'avança au-delà du Congo, vers le pôle austral du monde; il traversa plus de six cents lieues de mer au-delà du cap Nègre. D'épouvantables tempêtes arrêtèrent son courage : l'expérience n'avait pas encore assez perfectionné l'art nautique pour qu'il pût lutter plus long-temps contre les vagues d'une mer immense et inconnue, soulevées par des vents impétueux. Il découvrit le fameux cap de l'extrémité méridionale de l'Afrique, dont l'Océan et le ciel conjurés semblaient interdire l'approche aux plus intrépides navigateurs (1486). Il le nomma le cap des Tourmentes; mais il ne put le doubler : le roi de Portugal conçut l'espoir d'un plus grand succès; il vit la possibilité de parvenir aux Indes

orientales, vers les sources d'où découlaient à cette époque toutes les richesses du commerce européen, en continuant de faire le tour de l'Afrique, et il donna au cap des Tourmentes le nom de *cap de Bonne-Espérance.*

Pendant que la noble ambition du roi de Portugal inspirait et préparait des expéditions qui devaient avoir une si grande influence sur le monde, celle des souverains de la Castille, Isabelle et Ferdinand, se dirigeait plus vivement que jamais contre les Maures du royaume de Grenade : ne se déguisant pas qu'ils avaient besoin de grands efforts pour la conquête de ce royaume, et que la véritable force des rois vient de l'amour du plus grand nombre de leurs sujets, ils font adopter par les états d'Aragon la suppression d'un vasselage trop pesant qui accablait encore les peuples de la Catalogne. On nommait *pages*, à cause du mot latin *pagus* qui signifie bourg, village ou hameau, ceux qui étaient soumis à ce vasselage si dur que leurs seigneurs les tenaient courbés sous toute la servitude imposée par les Maures lorsque ces musulmans avaient conquis l'Espagne. L'édit de Ferdinand abolit cette servitude comme trop contraire à la justice, à l'humanité, aux droits et aux usages des chrétiens : chaque vassal n'est plus obligé de payer à son seigneur que soixante sous de Barcelone, et peut racheter cette taxe en donnant un capital vingt fois plus considérable.

Le royaume de Grenade cependant était pour

ainsi dire hérissé de châteaux et de forteresses élevés sur les sommets escarpés de très-hautes montagnes, ou placés à l'entrée de gorges étroites et de défilés faciles à défendre : il présentait d'ailleurs plus de cent villes fortifiées; sa population était immense; les Maures [illegible] leins de courage, et maniaient la lance av [illegible] 'adresse que les chrétiens; mais ils avaien [illegible] entièrement négligé l'usage de l'artilleri [illegible] tillans l'avaient adoptée et même perfe [illegible] vec une ardeur et un succès qu'ils devai [illegible] lièrement à l'habileté de François Rami [illegible] naître de l'artillerie, et aux grands enc [illegible] nts de Ferdinand et d'Isabelle.

Cette princesse ne redoute aucune fatigue ni aucun danger pour hâter la grande conquête qu'elle désire, ainsi que le roi, avec une ardeur toujours croissante; non-seulement elle se livre aux soins les plus assidus pour procurer à ses armées d'abondantes provisions, mais encore elle se montre sous les remparts des villes assiégées. On la voit au milieu des combats : sa présence multiplie partout les forces des chrétiens; on porte devant elle trois étendards, celui de la croix, celui de saint Jacques, patron de l'Espagne, et celui de Castille, dont elle est la souveraine. On les arbore avec solennité sur les murs des villes dont on s'empare en criant : *Castille, Castille, pour les rois Ferdinand et Isabelle.*

Les Maures qui se rendent volontairement sont

traités avec la plus grande douceur : on leur permet de suivre leur religion, leurs lois, leurs usages, ou de se retirer en Afrique avec tous leurs biens; on leur laisse leurs tribunaux et leurs juges.

Les Grenadins voient le danger qui les menace : ils ne sont plus rassurés par le courage de leur roi Albohacen, devenu vieux, infirme et presque aveugle ; ils ont rejeté son fils Boabdil, qui s'est soumis aux chrétiens ; ils élèvent sur le trône Abdoullha-Zagal, le frère d'Albohacen (1485).

Boabdil conserve néanmoins un parti nombreux : il tente une entreprise hardie ; il ose pendant une nuit obscure s'approcher de Grenade avec quelques cavaliers très-braves et dévoués ; il va près de la porte d'un vaste faubourg fortifié, et nommé *Albaycin;* il gagne la sentinelle, entre dans le faubourg, s'adresse avec confiance aux habitants, leur parle de ses droits, de leur danger, du salut de la patrie, les persuade, les rassemble en grand nombre autour de lui, marche contre la ville et l'attaque. Aveugle amour de la domination ! déplorable fureur des discordes civiles ! les Grenadins des deux partis ne voient pas qu'ils creusent leurs tombeaux ; dans leur égarement ils combattent pendant cinquante jours les uns contre les autres avec une valeur digne d'une meilleure cause. Boabdil est près de succomber ; il a recours à celui qui veut donner des fers à sa patrie ; il implore le secours de Ferdinand. Le politique roi d'Aragon et de Castille lui envoie des

troupes assez considérables pour empêcher qu'on ne l'accable, mais non pas assez nombreuses pour lui donner la victoire, et, habile à profiter de la division funeste qu'il entretient entre les Maures, il part à la tête de cinquante mille hommes, et met le siége de[illegible] de Malaga. Zagal s'alarme; l'amour de [illegible] se réveille avec force dans son âme. « R[illegible] nos armes, écrit-il à » son neveu; défe[illegible]nsemble les restes de » l'empire de nos [illegible]urons, s'il le faut, pour » notre religion [illegible]re patrie; je vous cède » la couronne; je [illegible] à combattre sous vos » ordres. » Boabdil rejette ces admirables sentiments. « Je ne veux, répond-il dans le plus coupable égarement, que sa mort ou la mienne. » Et dans sa démence, il prononce sans s'en douter la ruine de Grenade.

Zagal consterné marche au secours de Velez; mais il n'a que vingt-cinq mille hommes : il est vaincu, et les Maures de Grenade se livrent à Boabdil, et le replacent sur le trône (1487).

Les musulmans pouvaient encore résister à la Castille; mais Boabdil prend une résolution inconcevable; il n'écoute qu'une vengeance aveugle; il veut que toutes les forces des chrétiens tombent sur son oncle et l'écrasent : « Je suis remonté sur » le trône de mon père, fait-il dire à Isabelle et à » Ferdinand; Zagal est seul votre ennemi. Emparez-vous des places qui le reconnaissent encore, » et trente jours après mes états sont à vous; je ne

» me réserverai qu'un petit nombre de villes. » Isabelle et Ferdinand sont bien loin d'avoir confiance dans la foi de Boabdil; mais ils comptent assez sur leurs forces pour croire qu'ils l'obligeront facilement à tenir sa promesse. Ils ordonnent en conséquence aux chefs de leurs troupes de traiter en alliés les Maures qui obéissent à Boabdil, déclarent qu'ils ne reprennent les armes que contre Zagal et les villes qui le reconnaîtraient pour leur monarque, et forment le siége de Malaga, place musulmane d'autant plus importante que le commerce l'a enrichie, et que c'est dans le port de cette ville qu'arrivent les secours d'hommes, d'argent et de munitions partis de Tripoli, de Tunis, des côtes du royaume de Fez et des autres rivages africains.

Un musulman fanatique forme le projet d'assassiner Ferdinand; il s'avance vers le camp des chrétiens, dit qu'il vient se rendre au roi, et demande qu'on le conduise à la tente du monarque. Ferdinand dormait : Isabelle ordonne qu'en attendant le réveil du roi on conduise le Maure dans la tente de don Alvare de Portugal, marquis de Moya. La richesse du pavillon trompe le musulman; il prend don Alvare pour Ferdinand, tire le sabre qu'on lui avait laissé, veut frapper le marquis; mais don Alvare évite le sabre en se baissant, et l'assassin tombe percé de coups.

Malgré le courage et la constance des habitants de Malaga, la famine les oblige à se rendre à discré-

tion. Malaga se soumet aux chrétiens après avoir été au pouvoir des Maures pendant sept cent soixante ans. La rançon de chaque musulman est fixée à trente-six ducats : on en exige vingt-six mille des juifs. Les chrétiens renégats sont passés au fil de l'épée; e [illegible] ıler les juifs qui, après avoir professé le [illegible] ıme, l'ont abandonné.

Le siége de B [illegible] de à celui de Cadix : il dure plus de s [illegible] s Castillans sont tentés plusieurs fois d [illegible] ner. Mais tout devait concourir à la des [illegible] le l'empire des Maures dans la péninsule [illegible] ıpitule au grand étonnement des chrétiens; et la surprise des Castillans devient bien plus grande lorsqu'ils apprennent que Zagal offre de céder Almérie, Guadix, tous les pays où il commande encore, et ne demande que *d'être traité en roi qui se détrône lui-même en faveur de son ennemi.* Isabelle et Ferdinand s'emparent de ses états, et désarment les Maures qui se sont soumis. Il accepte un revenu de 10,000 ducats, ne rougit pas de combattre pendant quelque temps, contre son neveu, sous les bannières de la Castille, et obtint ensuite de se retirer en Afrique avec quatre mille Maures.

Mais il n'arrive pas impunément au milieu des musulmans dont il a trahi la cause : le roi de Fez ordonne qu'on se saisisse de sa personne. Le lâche Zagal est jugé avec solennité; on le déclare auteur des guerres civiles de Grenade et des malheurs de l'empire des Maures; on le condamne

à perdre la vue et à porter sans cesse sur ses habits cette honteuse inscription : *Voici le déplorable roi des Maures de l'Andalousie* (1489).

Isabelle et Ferdinand somment alors Boabdil de leur remettre Grenade. Les malheurs de Zagal avaient satisfait la vengeance de Boabdil, calmé ses passions funestes, dissipé son aveuglement; il voit le précipice honteux dans lequel on veut l'entraîner; il rougit de ses promesses, compte sur la valeur des Maures, reprend tout son courage, et, à la tête de trente mille hommes, sort de Grenade, fait flotter l'étendard de l'islamisme, proclame la guerre contre les chrétiens, prend des forteresses et s'empare de la contrée montagneuse et fertile d'Alpuxarras et de celle de Léerin (1490). Ferdinand accourt pour combattre Boabdil, le repousse, le force à rentrer dans Grenade, va à Cordoue, arme chevalier son fils Jean, conclut le mariage de l'infante Isabelle avec don Alphonse, prince de Portugal, et veut qu'on célèbre ces événements et ses succès par des tournois, des joutes, des combats à la barrière et à la bague.

L'année suivante, le roi de Castille et d'Aragon veut former le blocus de Grenade, et l'obliger par la famine à lui ouvrir ses portes; il ravage la plaine si fertile arrosée par tant de ruisseaux et qui touche à cette capitale; il s'empare de toutes les gorges de montagnes et de tous les défilés par lesquels les vivres et les munitions pouvaient arriver dans la ville, et campe avec une armée de cin-

quante mille hommes à une lieue de distance de la place.

Grenade était regardée non-seulement comme la plus belle et la plus riche, mais encore comme la plus peuplée des villes de la péninsule espagnole; elle re[illegible]te mille hommes de garnison et plus [illegible]nt mille habitants. Ses murs, très-épais [illegible]vés, étaient défendus par mille et tre[illegible], indépendamment du vaste faubourg [illegible] nommé *Albaycin*, la ville était prot[illegible] citadelle que l'on regardait comme [illegible]s fortes de l'Europe, et qu'on avait no[illegible]*hambra*, à cause de la couleur rouge du terrain sur lequel elle avait été bâtie.

C'est dans l'enceinte de cette citadelle que s'élevait le vaste et beau palais des rois maures, où l'on admirait les grands arbres qui en décoraient les avenues, les fontaines et les jets d'eau qui entretenaient sous des voûtes hardies ou dans de vastes cours une délicieuse fraîcheur, les murs embellis par des fleurs et des tiges peintes avec goût et distribuées avec grâce, les salles entourées de portiques, pavées de marbre, ornées de colonnes d'albâtre, les larges bassins de marbre blanc soutenus par des lions sculptés avec art.

L'espace qui sépare le camp des chrétiens d'avec la ville des Maures est une immense arène où chaque jour se livrent de nouveaux combats. Les chevaliers espagnols et ceux de Grenade, animés

par la valeur la plus brillante, l'amour de la gloire, celui de la patrie et l'esprit héroïque de l'ancienne chevalerie, se signalent par des faits d'armes si éclatants qu'ils réalisent tout ce que les historiens et même les poètes ont raconté des preux les plus célèbres.

Isabelle arrive au camp; elle veut partager les périls et les fatigues de l'armée.

Un accident imprévu répand dans cette armée si brave l'alarme la plus dangereuse. Une lumière laissée imprudemment dans la tente de la reine met le feu à ce pavillon. La flamme s'élève, s'anime, s'étend, tourbillonne et menace d'embraser tout le camp; l'incendie se communique avec d'autant plus de rapidité que la plupart des tentes sont composées de branches d'arbres entrelacées. Des cris d'effroi retentissent de toutes parts; le tumulte augmente; les Espagnols se croient surpris par les Maures. Ferdinand sort de sa tente presque nu, tenant son épée d'une main et son bouclier de l'autre : on parle de lever le blocus. Heureusement le sage marquis de Cadix s'était hâté de faire prendre les armes à une partie de l'armée, et les Grenadins ne peuvent profiter de l'erreur, du trouble et du désordre qui pouvaient leur donner la victoire (1491).

On parvient à arrêter le progrès des flammes; l'incendie s'éteint; le calme reparaît; mais on veut éviter le retour d'un événement qui pouvait devenir si funeste.

D'après l'avis de la reine, les tentes deviennent des casernes beaucoup moins combustibles : on les dispose avec ordre autour d'une vaste place d'armes, où aboutissent un grand nombre de rues; et le camp, bâti comme une ville, reçoit le nom de *Santa* [illegible]

La consta [illegible] té du blocus font naître dans Grenade [illegible] le famine : les Maures ne peuve [illegible] au, le plus terrible ennemi des [illegible] algré tout leur courage ils consentent [illegible] On convient d'une trêve de soixante [illegible] ge un traité; on assure à Boabdil trente mille pièces d'or et 50,000 ducats de rente. On promet à tous les musulmans du royaume de Grenade la liberté de se retirer en Afrique avec tout ce qui leur appartient, des vaisseaux pour les porter sur les bords africains, le droit de rester dans la péninsule espagnole, l'entière jouissance de tous leurs biens, le libre exercice de leur religion, leurs mosquées, leurs lois, leurs magistrats, leurs coutumes, leurs habits. Le traité est signé par Ferdinand, par Isabelle, par l'infant don Juan, leur fils, par les évêques, les grands maîtres des ordres, les grands du royaume, les grands officiers de la couronne : on le proclame avec pompe. Le roi et la reine jurent solennellement de l'observer, et renouvellent leur serment par une lettre qu'ils adressent aux alcaydes, cadis, sages, lettrés, faquirs, anciens, nobles, petits, et tout le peuple du royaume de Grenade.

Ferdinand s'avance à la tête de son armée : Boabdil va au-devant du monarque espagnol avec cinquante chefs des Maures; il lui présente les clefs de la forteresse. Les trois étendards de la croix, de Castille et de saint Jacques sont arborés sur la grande tour. Isabelle et Ferdinand entrent en triomphateurs dans la ville; ils admirent leur conquête : on avait élevé dans plusieurs endroits des autels sur lesquels brillait la croix du Christ. Isabelle et Ferdinand se prosternent au pied de ces autels que Grenade n'avait pas vus depuis tant de siècles; ils rendent grâces au roi des rois de leur heureux succès : mais les rues et les places sont presque désertes; presque tous les Maures se sont renfermés dans leurs maisons ou dans leurs mosquées (6 janvier 1492).

Boabdil sort de la capitale où il a cessé de régner. Il prend la route des montagnes d'Alpuxarras, où il a conservé des domaines, s'arrête au sommet d'une hauteur d'où il voit encore Grenade, sur les tours de laquelle flottent les bannières des chrétiens; il ne peut retenir ses larmes. « Il vous sied bien, mon fils, lui dit sa mère, de » pleurer en femme un diadème que vous n'avez » pas su conserver en homme. » Il devait avant peu d'années vendre à Ferdinand toutes ses terres pour 800,000 ducats, passer en Afrique, et y périr dans un combat.

Ferdinand et Isabelle sont paisibles possesseurs d'un des plus beaux, des plus fertiles, des plus

riches pays de l'Europe. Les revenus en sont de 700,000 ducats, et la population s'élève à trois millions d'habitants : ainsi finit la domination des Maures dans la péninsule espagnole. Il avait fallu près de huit siècles aux chrétiens pour recouvrer ce qu'ils avaient perdu en moins de trois ans.

Le pape, en apprenant l'importante conquête de Ferdinand, lui confirma le titre de *roi catholique*. Mais par quelle fausse politique une grande calamité succéda-t-elle à l'immense avantage obtenu par la soumission des Maures de Grenade? Isabelle et Ferdinand ordonnèrent par un édit que tous les juifs renonceraient à leur culte, embrasseraient le christianisme, recevraient le baptême, ou dans quatre mois sortiraient de leurs états. Ces malheureux proscrits offrirent en vain des sommes énormes pour faire révoquer l'édit; rien ne put en retarder l'exécution; plus de cent mille familles juives abandonnèrent leur patrie plutôt que l'antique religion de leurs pères. Ils emportèrent en Afrique, en Portugal, dans quelques autres pays de l'Europe ou dans les contrées orientales des richesses immenses. Cent mille autres familles demandèrent le baptême; mais combien leur nouvelle foi devait devenir suspecte! combien de persécutions ils devaient souffrir! combien de ces juifs devaient être plongés dans les cachots de l'inquisition, ou périr sur ses bûchers!

C'était le règne d'une affreuse intolérance : le

traité le plus solennellement juré ne pût en garantir les Maures. Quelles violences on exerça contre eux pour les forcer à renoncer à l'islamisme !

Cependant il était né cinquante ans auparavant dans un petit village du territoire de Gênes et dans une famille obscure, un homme de génie qui devait exercer la plus grande influence sur les destinées du monde, et en découvrir un nouveau : il se nommait Christophe Colomb. Depuis longtemps une étude assidue des cartes géographiques et de profondes réflexions l'avaient convaincu de l'existence, au-delà des mers fréquentées par les navigateurs, de vastes terres inconnues. La nature lui avait donné un courage et une constance égaux à son génie : il conçut le projet, il embrassa l'espoir de découvrir ces terres lointaines, et d'agrandir le monde; il voulut offrir à sa patrie cette grande conquête. La république de Gênes ne fit aucune attention à ses espérances, et les traita de chimériques. Il ne réussit pas mieux auprès de don-Juan II, roi de Portugal. On ne parut faire d'abord aucune attention à ce qu'il disait de ces contrées occidentales aux rivages desquelles aucun Européen n'était encore parvenu. On a écrit néanmoins que des Portugais avaient voulu se servir de ses mémoires, et tenter sans lui la grande entreprise dont il annonçait avec tant d'assurance l'importance et le succès. Quoi qu'il en soit, il quitta Lisbonne et vint dans la Castille. Un long

temps s'écoula sans qu'il pût parvenir à faire adopter ses vues; son frère Barthélemi alla en Anglegleterre, et ne fut pas plus heureux auprès de Henri VII. Colomb résolut alors de proposer au roi de France Charles VIII la découverte et la conquête facile d[illegible]n plus vastes que son royaume et to[illegible] Europe. Il quitta en effet la Castille, [illegible]ur Paris. Isabelle s'était fait rendre un [illegible]mpte du plan de Christophe : tout [illegible]entait un caractère de grandeur [illegible]t sur son âme. La conquête de G[illegible]nné un nouvel essor à son ambition. Souveraine avec Ferdinand de presque toute la péninsule espagnole, et victorieuse des musulmans, elle se croyait destinée à porter les étendards de la croix sur les rives de l'Afrique, à exercer au-delà des Pyrénées, comme au-delà des colonnes d'Hercule, une grande influence, et à préparer pour ses successeurs une immense domination : elle aimait à entretenir ces idées d'une grandeur future dont elle aurait posé les fondements. Combien la possession d'un nouveau continent lui parut pouvoir ajouter à sa puissance et à celle de sa dynastie! Elle se détermine à profiter des offres de Colomb : réunie à Ferdinand, elle lui accorde trois vaisseaux, et le nouvel argonaute part du port de Palos, dans l'Andalousie, pour aller chercher une autre Colchide. Il mouille aux îles Canaries; et, s'éloignant ensuite de ces îles Fortunées qui appartenaient à la Castille, il

s'élance sans crainte sur l'Océan, cingle vers l'occident du monde, et, traversant une mer dont aucun Européen n'a bravé les flots, se trouve à une distance de toute terre bien plus grande qu'aucune de celles que les plus hardis navigateurs avaient osé franchir. A combien de périls il faut qu'il échappe! Les Castillans s'effraient, murmurent, menacent, veulent jeter à la mer leur conducteur trop audacieux qui veut continuer de lutter contre l'Océan irrité, poursuivre une recherche vaine, et les entraîner à une mort inévitable. Colomb conserve toute son intrépidité, leur impose, les calme, les encourage, les remplit d'une ardeur nouvelle; mais les efforts du grand homme sont bientôt superflus. La terreur s'empare de nouveau des Castillans; elle trouble leurs esprits; elle les porte à la révolte; elle leur commande le crime; elle leur fait résoudre dans le délire qu'elle leur cause d'immoler celui qui seul peut les sauver au milieu de ces mers inconnues. L'heure du meurtre est déterminée; Colomb va tomber sous les coups de ses matelots rebelles : mais, dans la nuit qui précède le jour qui doit être si funeste à Christophe, il découvre l'île de Guanahani (1492), une des Lucayes, auprès de la Floride, entre le 25e et le 26e degré de latitude. La fureur des Castillans se change en enthousiasme; et, dans sa vive reconnaissance envers le ciel, Colomb donne le nom de Saint-Sauveur à la terre qu'il a sous les yeux.

La vue des Espagnols effraie les insulaires : ils

prennent la fuite; ils s'éloignent du rivage. Colomb parvient à les rassurer, à les ramener près de ses vaisseaux; des échanges s'établissent entre ces habitants et les Espagnols; Colomb leur offre divers ustensiles d'Europe, des vases de poterie commune, des grains de verre, des fragments de porcelaine. Ils les s[illegible]ec avidité, et donnent beaucoup d'or a[illegible]de ces objets qui les charment. Leur [illegible]acique permet à Colomb d'élever un [illegible]s, où il laisse trente-huit Castillans; [illegible]l navigateur, satisfait d'avoir découv[illegible]yes dans ce premier voyage, s'empr[illegible]rtir pour apprendre ses succès aux souverains qui l'ont envoyé (1493).

Il rentre dans le port de Palos, dont il était parti. Isabelle et Ferdinand étaient à Barcelone; ils lui écrivent de venir auprès d'eux; ils adressent leur lettre à *don Christophe Colomb, notre amiral sur la mer Océane, vice-roi et gouverneur des îles découvertes dans les Indes*, dont ils croient avec Christophe que les îles Lucayes sont l'extrémité orientale.

L'entrée de Colomb dans Barcelone est un triomphe; les grands vont au devant de lui; un peuple immense fait retentir l'air de ses acclamations; les Indiens qui ont consenti à le suivre le précèdent. On porte devant lui de l'or, du coton, du piment, des cannes d'une grande hauteur, des oiseaux inconnus, des perroquets magnifiques, des dépouilles de crocodiles, des peaux de lamentins, dans lesquels on voulait retrouver les si-

rènes des anciens, et un grand nombre d'autres objets dont la nouveauté enflamme l'imagination des Castillans et leur fait espérer un énorme accroissement de richesses. Le roi et la reine le font asseoir devant eux : Isabelle ne peut contenir sa joie secrète; elle jouit de son ouvrage; elle voit le monde s'agrandir pour elle; c'est à son diadème qu'elle veut rattacher les couronnes des Indes comme celle de Grenade, et, de peur que la postérité n'ignore que c'est elle qui a compris et adopté les vues du grand homme, elle compose elle-même la devise de Christophe; elle veut qu'on lise sur cette devise : *Colomb a découvert un nouveau monde pour Castille et Léon.*

S'empressant de seconder sa grande reine l'impatience de Colomb, elle le fait repartir pour ce nouveau monde, qui doit lui appartenir, avec dix-huit vaisseaux, quinze cents hommes de guerre, des missionnaires et trois cents artisans.

Colomb, dirigeant sa course vers la zone torride, sur une mer avec laquelle les Espagnols sont déjà familiarisés, fait de bien plus grandes découvertes que lors de sa première tentative; il découvre les petites Antilles ou îles des Caraïbes, les grandes Antilles, et particulièrement la grande île de Cuba, la Jamaïque, et cette île qui se nommait Haïti, qu'il nomme Hispaniola, et à laquelle on a depuis donné le nom de Saint-Domingue.

Tant de succès retentissent dans toute l'Europe; la gloire de Colomb est célébrée par tous les peu-

ples; on envie tant de conquêtes à la reine de Castille et au roi Ferdinand. Le roi de Portugal se repent bien vivement d'avoir refusé les offres de Colomb; il veut équiper une flotte nombreuse pour prévenir l'Espagne, et lui enlever de nouvelles découver[illegible] uelle absurde opinion maîtrisait enc[illegible] ! on était encore persuadé que le [illegible] Rome pouvait disposer de la terre co[illegible] ces spirituelles dont le trésor lui était [illegible] belle et Ferdinand s'étaient déjà ac[illegible] et Alexandre VI, par une bulle sol[illegible] avait accordé l'investiture de tou[illegible] Christophe Colomb ou les vaisseaux espagnols avaient découvert ou découvriraient dans le nouvel hémisphère, et au-delà du méridien qu'il détermine; ils s'opposèrent, en vertu de cette bulle, à l'armement projeté par le roi de Portugal. Don Juan II réclame auprès du pape : le pontife ne rétracta pas la concession qu'Isabelle et Ferdinand avaient obtenue; il ne fit que désigner un nouveau méridien pour ligne de démarcation entre les possessions éventuelles des deux couronnes (1498).

Christophe Colomb, quatre ans après cette décision, découvrit l'île de la Trinité et la partie du nouveau continent méridional où l'on voit l'embouchure du grand fleuve de l'Orénoque. A combien de titres le nouveau monde aurait dû porter dès cette époque le nom de l'homme de génie qui, dans ses méditations, s'était élevé assez haut

pour en deviner l'existence, et dont la constance admirable avait bravé tant de dangers pour parvenir jusques à ces terres qui, en quelque sorte, lui avaient été révélées! l'ancien monde aurait dû adopter dès lors ce nom de *Colombie* que la reconnaissance devait consacrer trois siècles plus tard; mais la fortune en décida autrement.

Un Florentin nommé *Améric* Vespuce, et établi en Espagne, eut, dans l'année qui suivit la découverte de la Trinité et des bouches de l'Orénoque, ou un an avant cette découverte suivant d'autres auteurs, la noble ambition de marcher sur les traces de Colomb, de prendre part à sa gloire, d'ajouter à ses grandes découvertes. Parti d'Espagne avec Ojeda, et commandant quatre vaisseaux que Ferdinand lui avait confiés, il suivit la route qu'avaient tracée le génie et l'audace de Colomb, arriva à la terre ferme, reconnut une grande partie de cette immense contrée, située sous la zone torride, arrosée par tant de grands fleuves, s'élevant dans un si grand nombre de chaînes de montagnes, et s'étendant à l'occident jusques à la mer du Sud ou grand Océan équinoxial, et fut assez heureux pour qu'on donnât le nom d'*Amérique* au nouveau continent.

Les Portugais cependant brûlaient du désir le plus vif de rivaliser avec les Castillans, et de conquérir d'aussi grands avantages, dans les contrées que la fameuse ligne de démarcation avait pour ainsi dire abandonnées à leur audace. Leur roi

don Juan II était mort après avoir obtenu le surnom de *Parfait* par son grand amour pour la justice. Son cousin Emmanuel, fils de Ferdinand, duc de Viseu et petit-fils du célèbre infant don Henri, lui avait succédé. Il n'avait que trop irrité les Espagnols en [illegible] tous les juifs de ses états, et en exclu[illegible]es les charges civiles et de tous les b[illegible]lésiastiques les israélites qui demande[illegible]aptême : inspiré par l'esprit de son g[illegible]l veut aussi imiter les Castillans dans l[illegible]et périlleuses expéditions. Deux frè[illegible]les portugais, Vasco et Paul de Gam[illegible]ent par ses ordres à Lisbonne. Ils n'ont avec eux que cent soixante hommes, soldats ou matelots; mais tous ces hommes sont pleins de courage, et les deux frères sont dignes de leur commander.

Ils arrivent aux environs du cap de Bonne-Espérance ; les orages fondent sur leur vaisseau ; les vents les plus violents soulèvent d'énormes montagnes d'eau qui menacent de les écraser ; les flots en se retirant ouvrent autour d'eux des abîmes : la mort se montre à leurs yeux de tous les côtés et sous toutes les formes. Le Camoëns, qui les a immortalisés en célébrant leurs généreux efforts, a montré le génie des tempêtes leur interdisant les approches de ce cap des Tourmentes qu'ils veulent franchir. Leur constance surmonte tous les obstacles ; ils doublent le cap, monument éternel de leur ardeur et de leur persévérance ; ils recon-

naissent les côtes orientales de l'Afrique, découvrent plusieurs îles, obtiennent du roi de Mélinde sur la côte de Zanguebar un pilote de Guzarate, nommé Kapaka, accoutumé, à leur grand étonnement, à se servir de la boussole, du quart de cercle et de cartes marines, et parviennent enfin à Calicut sur la côte de Malabar de la fameuse presqu'île de l'Inde (1498).

Le sultan Babour, arrière-petit-fils de Tamerlan, commandait dans cette péninsule, dont un lieutenant de son bisaïeul avait conquis les provinces méridionales.

Quelles nombreuses découvertes ne feront pas, dans ces Indes orientales, si belles, si fertiles, si riches, et dans toutes les contrées maritimes de l'Asie, les Portugais, et, à leur exemple, les Espagnols, les Hollandais, les Anglais, les Français! avec quel empressement on suivra, autour de ce cap des Tourmentes, désanchanté pour ainsi dire par les Portugais, la route ouverte par l'éclatant courage des Gama et de leurs compagnons!

Combien de causes puissantes se réunissent maintenant dans l'occident de l'Europe pour lui imprimer un mouvement extraordinaire dont aucune puissance ne pourra arrêter le cours! On va voir naître et se développer une civilisation nouvelle bien supérieure à celle que les anciens ont connue. Les immenses migrations des peuples vers l'Orient ont amené à leur retour dans cette Europe occidentale, avec le besoin de jouissances nou-

velles, l'esprit de commerce qui seul peut les satisfaire : l'extrême inégalité des conditions ne peut plus subsister : les liens de la servitude se relâchent; les grands et les petits feudataires sont obligés de démembrer leurs territoires : les villes ont acquis des pri[illegible]hesses sont passées du côté de l'indu[illegible]ce se trouve déplacée. Les rois ont [illegible]bileté ces circonstances favorables à l[illegible]ssement de la superbe indépendance [illegible]assaux; les communes envoient des [illegible]s les assemblées des ordres pri[illegible] donnent un caractère national. La [illegible] génie des découvertes ont produit la facilité des navigations lointaines; l'invention de la poudre a créé de nouvelles armées et une nouvelle tactique. L'imprimerie a donné à l'art de peindre la parole, en transmettant la pensée, le pouvoir de franchir les siècles et les distances, de parler à tous les esprits, de parvenir à tous les cœurs, de pénétrer dans la cabane du pauvre comme dans les palais des grands de la terre, et de tenir le sceptre du monde.

Commerce, industrie, agriculture, mœurs, idées, principes, maximes, gouvernements, législations, tout va prendre une face nouvelle.

Une fausse politique opposera de funestes résistances; on verra les passions s'enflammer, les cœurs s'aigrir, la discorde secouer ses torches infernales, la raison se voiler, l'humanité gémir, les objets les plus sacrés servir de prétexte à l'ambi-

tion cachée ou délirante, les plus grands crimes ensanglanter la terre; mais au milieu de ces forfaits horribles, le cours de la civilisation ne sera que ralenti; le génie des sages conservera la lumière à l'abri des tempêtes; l'imprimerie répétera les oracles de la vérité; le commerce écartera insensiblement les obstacles, continuera de se répandre dans toutes les contrées par d'innombrables canaux, rapprochera les extrémités du monde, et propagera d'autant plus sûrement les opinions, les usages, les habitudes qu'on sera bien éloigné de lui supposer ce pouvoir merveilleux et inhérent à son essence, quoique souvent indépendant de ses vues et de sa volonté.

De nombreuses associations secrètes, qui, par des traditions successives, remontent jusques à ces initiations de l'Asie, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, où Pythagore, Platon, Socrate, Cicéron, puisèrent les leçons de la sagesse, établiront entre les nations des rapports de bienveillance qui tempéreront plus d'une fois les horreurs de la guerre.

Une force irrésistible dirigera les pensées et les affections vers cette égalité de droits avouée par la raison, proclamée par la justice, et qui a toujours été l'idole du genre humain, et vers cette illustration que donnent les grandes vertus, les grands talents et les grands services, que l'égalité voit sans envie, chérit et honore, parce qu'aucun mérite n'est exclu de son éclatante possession, et que la reconnaissance publique et un noble or-

gueil national protègent et fortifient pour l'intérêt de la morale et celui de la politique. Heureuse combinaison, réunion nécessaire, alliance sacrée qui peut calmer tant de regrets, satisfaire tant de sentiments généreux, apaiser tant de ressentiments, dissiper [illegible] tes, concilier tant de différends, et p[illegible] rver les nations civilisées d'un sort [illegible] e à celui de l'empire romain!

Quels événen[illegible] dant le cours du quinzième siècle, p[illegible] menses changements dans l'Italie, l'[illegible] Angleterre, la France et quelques autre[illegible] européennes!

Les hussites avaient ravagé la Lusace, la Misnie, la Franconie et la Bavière. L'empereur Sigismond tint deux diètes, l'une à Presbourg et l'autre à Nuremberg, pour chercher les moyens de préserver l'Allemagne de ces terribles dévastations; l'électeur de Brandebourg proposa de former une milice perpétuelle pour défendre les frontières de l'Allemagne, de renoncer à des expéditions offensives en Bohême, de ramener les hussites par la douceur, de les réconcilier avec la Germanie par de justes concessions, et de leur accorder la communion sous les deux espèces : mais le cardinal Julien, légat du pape, fit rejeter les sages conseils de l'électeur. Une nouvelle campagne fut résolue : on arrêta une matricule ou une nouvelle répartition des contingents des troupes; on rendit plusieurs décrets concernant la discipline de l'armée. Sigismond pu-

blia une paix publique générale, afin que les forces germaniques pussent être toutes dirigées contre les Bohémiens; et le cardinal Julien, nommé avec l'électeur de Brandebourg général en chef de l'armée de l'Empire, pénétra en Bohéme à la tête de plus de cent mille combattants. Les hussites, commandés par Procope *le Rasé* et Procope *le Petit*, s'avancèrent fièrement contre l'armée des croisés. Une terreur panique s'empara des chefs et des soldats allemands; ils se débandèrent, jetèrent leurs armes, abandonnèrent leur artillerie et leur bagage, et les hussites portèrent de nouveau le ravage dans les contrées germaniques voisines de leurs frontières.

Cependant les sept ans fixés pour la tenue d'un nouveau concile étaient expirés. Le pape le convoqua à Bâle, et nomma le cardinal Julien pour présider cette assemblée. Dès que le concile fût ouvert, il invita les hussites à lui envoyer des députés. Il voulait conférer amiablement avec eux sur les moyens de les réunir à l'Église catholique; mais le pape Martin avait cessé de vivre : un cardinal vénitien lui avait succédé sous le nom d'Eugène IV. Entièrement dévoué aux Ursins, qui l'avaient élevé sur le trône pontifical, il s'était déclaré contre les Colonne, neveux de son prédécesseur, et ennemis des Ursins; il avait ordonné des procédures criminelles pour poursuivre les parents et les officiers du dernier pape qui avaient envahi les richesses du saint-siége, les meubles somptueux du palais pontifical et les trésors ramassés pour la guerre contre

les Turcs. Plus de cent accusés avaient été condamnés à perdre la vie; les Colonne effrayés étaient sortis de Rome, avaient rassemblé des troupes, étaient rentrés dans la capitale du monde chrétien, et, ne trouvant pas leurs partisans assez disposés à les soute[illegible] plus de 100,000 florins pour [illegible] La sage résolution du concile d[illegible]it [illegible]ne : il redouta les décrets d'une ass[illegible] loin de Rome, et dans un pays de libe[illegible]it de la voir combattre avec succès c[illegible]rbitraire du saint-siége qui avait e[illegible]clamations en Europe; il ordonna au co[illegible]e transporter à Bologne. Les Pères de Bâle, offensés de cet acte hardi, et qu'ils regardaient comme illégal, renouvelèrent la proclamation de la maxime fondamentale, que les conciles sont supérieurs aux papes, et que les pontifes de Rome sont soumis à leurs décisions comme les autres fidèles. Sigismond imagina alors d'aller conférer personnellement avec le pape sur la réforme ecclésiastique si vivement désirée, pacifier l'Italie, agitée par tant de guerres sans cesse renaissantes, et se faire couronner empereur par le nouveau pontife. La guerre contre la Bohême ne permit pas à la diète germanique de lui accorder le cortége militaire que l'on avait presque toujours vu accompagner les rois des Romains et de Germanie, partant pour aller recevoir le diadème impérial; mais il se contenta d'une suite peu nombreuse, se mit en route en qualité de roi de Hon-

grie, reconnut Philippe-Marie Visconti comme duc de Milan, se ligua avec lui contre les Vénitiens, fut couronné roi d'Italie, résolut de s'avancer vers Rome, et alla jusques à Sienne.

Carmagnole, général des Vénitiens, avait été battu par François Sforce, que le duc de Milan avait mis à la tête de ses troupes. Une flotte vénitienne, entrée dans le Pô, avait été défaite par la flotte milanaise à quelques milles de Crémone. Une autre flotte des Vénitiens, commandée par Pierre Loredano, et plus heureuse que la première, avait attaqué avec succès, près de Porto-Fino, une flotte de Gênes qui avait reconnu l'autorité du duc de Milan. Huit galères génoises avaient été prises, et l'amiral François Spinola avait été fait prisonnier. Mais Venise avait perdu bien plus qu'une bataille; des soupçons étaient tombés sur Carmagnole, leur célèbre général. Le gouvernement de la république, méfiant et jaloux, l'avait rappelé. On lui avait donné des fers : une torture terrible lui avait arraché des aveux; et, déplorable effet d'une horrible institution, sa tête était tombée sur l'échafaud (1432).

Les états de l'Italie septentrionale étaient alors groupés en deux partis qui se faisaient une guerre cruelle : d'un côté étaient les Vénitiens et les Florentins; de l'autre le duc de Milan, Gênes et les Siennois. Sigismond, au milieu de ces sanglants débats, joue un rôle bien peu digne d'un empereur des Romains et d'un roi de Germanie, d'Ita-

lie, de Hongrie et de Bohême. Il ne peut, pendant long-temps, écarter les obstacles qui se succèdent pour l'empêcher d'aller se faire couronner dans la capitale de son empire; et, lorsqu'après un an de tentatives inutiles la route de Rome va s'ouvrir devant lui, il est obligé de promettre qu'aucun corps de tro [illegible] mpagnera. Arrivé auprès du pape, [illegible] d'Eugène le diadème impérial qu'ap [illegible] été le serment que les pontifes de R [illegible] exigé de ses derniers prédécesseurs, [illegible] avoir confirmé les lois de Frédéric [illegible] les IV, si favorables à l'autorité eccl [illegible] 133). Son pouvoir impérial est bien faible; mai[illegible] il va avoir pour lui la plus grande des puissances, celle de l'opinion publique de l'Europe. Il montre avec tant de force au pape tout ce que peut produire cette opinion si générale et si prononcée qu'Eugène surmonte le ressentiment qu'il avait conçu contre les Pères de Bâle, et confirme de nouveau leur réunion en concile.

Il reprend alors la route d'Allemagne, et, pendant qu'il traverse le nord de l'Italie, il donne l'investiture de Comachio à Nicolas d'Est, marquis de Ferrare, et celle du marquisat de Mantoue au comte Jean-François de Gonzague.

Le concile de Bâle continuait ses séances sous la sauvegarde de Guillaume, duc de Bavière, que Sigismond avait nommé *sous-protecteur* du concile. Les députés des hussites se présentent de-

vant l'assemblée; à leur tête sont Jean Rokiczana, recteur de l'université de Prague, et le général Procope-le-Rasé. On les accueille avec beaucoup d'égards; ils exposent les quatre articles de leur confession religieuse. Les Bohémiens étaient divisés en deux partis : le concile accorde au premier, par des *compactata*, l'usage du calice, ou la communion sous les deux espèces. Les Bohémiens de ce parti paraissent satisfaits; on leur donne le nom de *Calixtins*. Les autres, que l'on nomme les *Taborites*, ravagent le Brandebourg et une partie de la Prusse sous la conduite de Procope.

La division se renouvelle entre le pape et le concile; Eugène veut de nouveau le transférer à Boulogne. Les Pères maintiennent, par des décrets vigoureux, leur supériorité sur les pontifes de Rome; ils sont même près de déposer Eugène lorsque ce pape, effrayé de nouveau par Sigismond, et ne pouvant pas résister à l'opinion de l'Europe, confirme les actes du concile, et l'autorise à travailler aux réformes ecclésiastiques.

Mais ce concile de Bâle ne se contente pas de limiter la puissance des papes : il ne veut en quelque sorte reconnaître aucune borne pour la sienne; ce n'est pas seulement des intérêts spirituels qu'il va s'occuper, il va aussi prononcer sur des affaires temporelles.

Éric de Saxe-Lavenbourg avait en vain réclamé auprès de l'empereur le duché électoral de Saxe qu'occupait Frédéric II, dit le Bon, fils de

Frédéric-le-Belliqueux, margrave de Misnie. Il s'adresse au concile; les Pères de Bâle reçoivent sa plainte, et lui donnent provisoirement une place parmi les électeurs. Sigismond ne peut supporter l'usurpation du concile : il assemble une diète à Ulm; il proteste solennellement contre l'acte des Pères [illegible] contestation relative » à l'electorat de [illegible] ut être jugée, dit-il, » que par le tri[illegible] npereur, seigneur di- » rect du grand [illegible] par Éric, et par celui » des électeurs [illegible] s. »

Il nomme de [illegible] es, il les charge d'entendre les deu[illegible] faire un rapport sur leurs prétentions, [illegible] era de l'avis des électeurs et des princes ecclésiastiques et séculiers.

Le duc Éric étant mort et ses successeurs s'étant contentés de protester pour la conservation de leurs droits, et de réunir à leurs armes celles de l'électorat de Saxe, l'affaire élevée entre le concile et l'empire n'a aucune suite; mais celle des hussites va faire couler encore bien du sang. Les Taborites continuent de refuser les *compactata* du concile de Bâle; les états de Bohême se joignent aux Calixtins, qui les ont adoptés. Ils allument une atroce guerre civile; une grande bataille est livrée à Bœmischbroda. Le général de la cavalerie des Taborites trahit ses confédérés : ils sont taillés en pièces malgré toute la valeur et toute l'habileté de Procope; il périt en héros, les armes à la main. Le fanatisme rend les vainqueurs frené-

tiques : ils brûlent dans des granges les prisonniers taborites qui ne veulent pas renoncer à leurs opinions.

Les états reconnaissent Sigismond pour roi de Bohême, à condition qu'il leur garantisse les *compactata;* il confirme tous leurs priviléges, leur en accorde de nouveaux, renouvelle à Prague ses promesses solennelles, et, par une inconcevable résolution, les viole presque au moment où il vient de les proclamer.

Les hussites reprennent les armes ; Henri Ptarsko est à leur tête. Un nouvel orage plus terrible que les précédents va fondre sur la Bohême; une crainte salutaire saisit Sigismond : il se hâte de céder au vœu des états. On oublie sa violation de la foi jurée; le calme se rétablit; l'impératrice Barbe de Cilley est couronnée à Prague, et la guerre des hussites est terminée.

L'empereur fait présenter au concile de Bâle un projet de décrets dressé par son ministre principal Frédéric de Landscron pour délivrer l'Allemagne du despotisme intolérable de la cour de Rome, garantir la liberté des élections canoniques, abolir les annates, et supprimer les autres contributions que les pontifes romains imposaient souvent au clergé germanique; mais le pape Eugène, qui s'indigne des atteintes que le concile ne cesse de vouloir porter à l'autorité pontificale qu'il veut conserver, ordonne aux Pères de cette assemblée de se transporter à Fer-

rare pour s'y concerter avec les ambassadeurs de Jean Paléologue sur la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine. Les prélats italiens obéissent; ceux de l'Allemagne, de la France et du nord de l'Europe somment Eugène de venir à Bâle prendre la plac [illegible] partient dans le concile.

Le malheur [illegible] s et des guerres intestines était tomb [illegible] ie méridionale comme sur tant d'autre [illegible] européennes. François Spinola, envoyé [illegible] nois, et Ottolin Zappo, l'un des capitai [illegible] de Milan, leur allié, s'étaient jetés [illegible] pour la défendre contre Alphonse, roi d'Aragon. La ville, mal pourvue de vivres, allait être obligée de se rendre. Blaise d'Assereto, célèbre général des Génois, arriva avec une flotte au secours des assiégés, remporta une victoire complète sur la flotte d'Alphonse, s'empara d'un grand nombre de vaisseaux, fit prisonniers le monarque aragonais, son frère le roi de Navarre, son autre frère l'infant don Henri, ainsi que plusieurs grands, et les envoya au duc de Milan. Le duc fit un traité avec don Alphonse, lui rendit la liberté, ainsi qu'à tous les siens; mais les Génois, furieux de ce changement, secouèrent la domination du duc, proclamèrent doge Thomas Frégose, et Baptiste Frégose, son frère, fut envoyé à la tête d'une escadre contre le roi d'Aragon, et au secours du prince qui lui disputait le royaume de Naples.

Ce prince était le célèbre roi René. Son frère

aîné Louis III, duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne II, était mort en Calabre sans laisser d'enfants de Marguerite, fille d'Amédée VIII, premier duc de Savoie (1434). Jeanne, se repentant de la manière dont elle l'avait traité, avait donné des larmes à sa mort, et s'était empressée d'adopter son frère René Ier, qui devait si bien mériter d'être surnommé le Bon. René, comte de Guise, fils de Louis II, duc d'Anjou, et d'Yolande d'Aragon, prince du sang de France, frère de Marie, épouse du roi de France Charles VII, n'avait que vingt-six ans lorsque le testament de la reine Jeanne le déclara héritier de la couronne de Naples. Bientôt après Jeanne cessa de vivre; les Napolitains envoyèrent une ambassade à René pour le presser de venir prendre possession de son royaume : mais René avait déjà couru les hasards de la guerre, et la fortune n'avait pas secondé son courage.

Il avait épousé dès l'âge de dix ans Isabelle, fille et héritière de Charles II, duc de Lorraine; et le cardinal Louis, duc de Bar et évêque de Verdun, son grand-oncle, comme fils de Marie de France, sœur de Charles V, et qui s'était plu à l'élever, lui avait cédé le duché de Bar et ses dépendances. Charles II, tuteur de son gendre René, s'était engagé par un acte public à remettre à René, lorsque ce jeune prince aurait atteint sa quinzième année, le gouvernement des pays cédés par le cardinal. Le comte de Salm, le

comte de Linange, Antoine, sire de La Ville-sur-Illon et parent du duc, le sire de Fénestrange, le sire de Lénoncourt et plusieurs autres grands vassaux du duché de Lorraine avaient été garants de la promesse de Charles. Ce prince, qui, au milieu des gu[illegible]vent renouvelées contre ses voisins, [illegible]rement les Toulois et les Messins, av[illegible] montré le plus grand courage, aimait à [illegible]mpagné de plusieurs musiciens, et p[illegible] lui, dans tous ses voyages et dans [illegible] expéditions, Tite-Live et les Commentai[illegible]sar, était mort douze ans après le m[illegible]ené. Il avait, dans le temps, mis le plus grand intérêt à faire nommer évêque prince de Toul, par les chanoines de cette ville, son parent Philippe de La Ville-sur-Illon, qui n'avait encore que vingt et un ans; il avait assisté à son élection; il avait voulu être témoin de sa prise de possession avec le comte de Vaudemont; il avait fondé de grandes espérances sur son assistance; et la mort ayant enlevé Philippe pendant que ce prélat était à Perpignan auprès du pape Benoît XIII, que la Lorraine reconnaissait, et ce pontife ayant prétendu que la collation de l'évêché lui appartenait, le duc de Lorraine avait obtenu de Benoît qu'il donnât le siége de Toul à Henri, frère de Philippe, et déjà renommé par ses vertus et par les connaissances qu'il avait acquises dans le droit canonique, regardé alors comme la science la plus nécessaire.

Henri avait rendu les plus grands services à Charles; il avait béni le mariage de la fille de ce prince avec René, et avait voué à ce jeune prince le même attachement qu'au duc de Lorraine. La mort de Charles augmenta encore son dévouement pour son nouveau souverain. René, qui n'avait encore que vingt-deux ans, le pressa d'accepter le gouvernement de la Lorraine : l'évêque le refusa; mais il lui promit de l'aider de ses conseils, et ne cessa de le servir avec autant de zèle que de capacité.

René avait appris le métier de la guerre sous son beau-père, et, quoique jeune encore, il avait commandé souvent avec succès, et toujours avec courage; accompagné du fameux capitaine Barbasan, il avait battu les Bourguignons, et pris auprès de Troyes, la forteresse de Chappes (1431).

A peine eut-il été reconnu duc de Lorraine que Antoine, comte de Vaudemont, fils d'un frère cadet de Charles II, prétendit qu'en Lorraine les filles n'héritaient pas de la souveraineté, et réclama la succession de son oncle. Les états du duché, les nobles et le conseil du prince prononcèrent contre lui : il en appela à son épée; il était habile dans l'art de la guerre, infatigable dans les travaux militaires, constant dans ses entreprises, avide de renommée, et aussi valeureux qu'ami de la justice, et sensible aux maux des malheureux. Il prit le tite de duc de Lorraine, alla en Flandre demander des secours au duc de Bourgogne, et

en obtint des soldats, et particulièrement un capitaine nommé le Grand-Martin et sa compagnie.

Le jeune René, ne se dissimulant pas le danger qui le menaçait, se hâta d'aller à Tours réclamer l'assistance de son beau-frère le roi Charles VII. Le roi de France l[illegible]arbasan, et quelques troupes.

Ayant fait so[illegible] le comte de Vaudemont, qui était [illegible] Flandre, de venir lui rendre hommage [illegible] comté, René assiégea la ville de Vaude[illegible]ea les campagnes voisines, fit couper [illegible], arracha les vignes, ordonna la const[illegible] deux forts de bois, y laissa des troupes commandées par le beau-frère de sa femme, Bernard, margrave de Bade, Hennemant de Lénoncourt et Érard du Châtelet, leur prescrivit de bloquer la place étroitement, et alla rassembler une nouvelle armée.

Le comte de Vaudemont accourt de Flandre, suivi de troupes du comte de Saint-Pol, du duc de Savoie et du prince d'Orange; il trouve à Joinville les guerriers que la comtesse son épouse avait réunis; il recueille le lendemain un corps de Bourguignons, traverse le Barrois, brûle plusieurs villages, vient camper à la tête de près de quinze mille hommes auprès de Bulgnéville, et fortifie son camp par de larges fossés et d'épaisses palissades.

René, suivant plusieurs historiens, avait sous ses ordres douze mille hommes d'armes, et dix

mille fantassins armés d'arcs, d'arbalètes et de gros maillets de plomb. Antoine tient un conseil de guerre; les plus expérimentés de ses capitaines lui représentent que son armée est très-inférieure à celle de René, qu'on est près de manquer de munitions, qu'on ne peut aller à l'ennemi que par des chemins étroits, bordés de haies, et au milieu des plus grands dangers, qu'il faut se retirer en Bourgogne pour y rassembler un plus grand nombre de troupes; le comte de Vaudemont se voit forcé de suivre l'avis de ses capitaines. Son armée se met en marche; mais celle du duc René la suit et menace de l'attaquer. Antoine n'a que le temps de ranger ses troupes en bataille; il place sur le front et sur les ailes les archers, qui plantent devant eux des pieux très-longs et très-forts; il ordonne que tous les cavaliers mettent pied à terre; renvoie tous les chevaux derrière l'armée, où les chariots sont rangés de manière à former une sorte de rempart qui empêche l'ennemi de la tourner, et demande une conférence à son cousin.

René et le comte de Vaudemont se parlent entre les deux armées prêtes à combattre. Ils ne veulent renoncer à aucune de leurs prétentions; Antoine environne son camp de nouvelles palissades, de nouveaux rangs de chariots, diffère de donner le signal du combat, et attend que son cousin vienne l'attaquer dans ses retranchements, où il espère n'avoir rien à craindre de la cavalerie ennemie. Barbasan, l'évêque de Metz, le comte de

Salm, Jean sire de La ville-sur-Illon, cousin d'Isabelle, et plusieurs autres barons de Lorraine conjurent René de ne pas attaquer un camp aussi bien fortifié que celui de Vaudemont. « Encore » peu de jours, lui disent-ils, et le comte Antoine » va être obligé [illegible] re. » Ce sage conseil est rejeté par d'im[illegible] erriers. René, trompé par son courage [illegible] eunesse, adopte leur avis, fait défier [illegible] et marche en avant. Antoine fait me[illegible] ses canons et à ses coulevrines; la [illegible] ces pièces d'artillerie emporte les pre[illegible] les Lorrains; une terreur panique sai[illegible] soldats de René; les archers de Vaudemont les accablent de flèches; le désordre des Lorrains augmente rapidement; les hommes d'armes d'Antoine achèvent de les mettre en déroute; presque tous ceux qui n'avaient pas voulu que l'on différât la bataille prennent la fuite les premiers. En moins d'une heure Antoine est vainqueur; ses ennemis sont dispersés; et le duc de Lorraine, fait prisonnier par le *Grand-Martin*, est livré par les Bourguignons au duc de Bourgogne, renfermé sur le château de Bracon sur Salins, et ensuite dans celui de Dijon. Un grand nombre d'autres prisonniers sont conduits en Bourgogne comme le duc René : plus de deux mille Lorrains sont morts sur le champ de bataille en combattant vaillamment; et on compte parmi eux le comte de Salm, le comte de Sarverden, Jean sire de La Ville-sur-Illon, son fils, et ce fa-

meux Barbasan auquel on avait donné le glorieux surnom de *Chevalier sans reproche.*

La nouvelle du désastre de Bulgnéville arrive à Nanci. La duchesse douairière Marguerite de Bavière et la duchesse Isabelle, épouse de René, montrent un courage supérieur aux coups du sort. Soutenues par les conseils pleins de sagesse et de fermeté de leur fidèle parent, Henri de La Ville-sur-Illon, évêque de Toul, et dont le père et le frère venaient de succomber avec gloire, elles envoient des courriers dans toutes les villes de la Lorraine, promettent de mettre ordre à tout, rassurent les habitants, leur défendent de reconnaître les ordres du comte de Vaudemont; et la duchesse Isabelle se hâte de confier ses deux enfants à Henri, qui leur donne asile dans son palais épiscopal, et exhorte vivement tous les ecclésiastiques de son diocèse à fournir des sommes considérables pour la rançon de leur souverain.

Le comte de Vaudemont cependant n'ose refuser une trève aux deux duchesses : cette trève est prolongée, et six chevaliers nommés arbitres entre ce prince et René déclarent que l'empereur d'Allemagne peut seul prononcer sur les prétentions du duc et de son cousin. L'empereur ordonne aux deux concurrents de paraître devant lui; mais le duc de Bourgogne, malgré les instances de l'évêque de Toul, qui se rend auprès de lui, refuse de rendre la liberté à René.

Le duc de Lorraine, que ses ennemis n'appe-

laient que le duc de Bar, tâchait de charmer les ennuis de sa prison en cultivant un art qu'il aimait : il peignait sur des verres de couleur d'or. *On m'oublie*, disait-il, et il contournait ses peintures en forme d'*oublies*, et il les envoyait à ses parents et à ses

Sa belle-mère e, son cousin Henri, évêque de Tou Savoie, le comte de Genève, renouv instances auprès du duc de Bourgog, l'évêque de Toul, l'évêque de Metz n : Philippe se laisse toucher. Il cons uvrir à René les portes de sa prison; mais ce prince promettra d'y rentrer au bout d'un an; il donnera en otage ses deux jeunes fils et près de trente grands vassaux de Lorraine désignés par le duc de Bourgogne, et parmi lesquels sont le comte de Salm, le comte de Linange, Évrard et Philibert du Châtelet, Arnou de La Ville-sur-Illon, avoué d'Épinal, le seigneur de Fénestrange, Jean de Hauronville, Charles et Gérard de Haraucourt, Philippe de Conflans, Guillaume de Ligneville, Philippe de Lénoncourt, s'engageront à se constituer prisonniers à Dijon si René manque à sa parole et ne rentre pas dans sa tour à l'époque fixée (1432).

René va à Nanci se réunir à son épouse et à sa belle-mère, et tâche de rétablir les affaires de son malheureux duché.

Quelques mois après, René et le comte de Vaudemont vont à Bruxelles auprès du duc de Bour-

gogne; ils conviennent de s'en rapporter à la décision de ce prince relativement au duché de Lorraine. Philippe diffère cette décision; mais il engage le duc de Bar et le comte de Vaudemont à vivre en paix l'un avec l'autre, et à consentir au mariage de Ferry, fils aîné du comte, avec Yolande, fille aînée du duc de Bar. Antoine et René reviennent ensemble à Nanci, se témoignent une affection mutuelle, réunissent leurs armes pour délivrer la Lorraine et le Barrois des brigands nombreux et redoutables qui en infestaient les campagnes, s'emparent de leurs forts et détruisent leurs repaires (1433).

L'année suivante, les amis de René, aidés des ambassadeurs du roi de France, parviennent, malgré tous les efforts de ceux du duc de Bourgogne, à déterminer l'empereur Sigismond à prononcer entre le duc de Bar et le comte de Vaudemont : il les appelle à Bâle. Les Pères du concile joignent leurs saufs-conduits à ceux de l'empereur, et René ainsi qu'Antoine arrivent auprès de Sigismond. Des avocats plaident la cause des deux princes; l'empereur monte sur un trône élevé dans la cathédrale; un conseiller aulique déclare que sa majesté donne au duc de Bar l'investiture provisoire du duché de Lorraine, dont il est en possession, sans préjudice des droits du comte de Vaudemont; et Sigismond reçoit le serment de fidélité de René.

(1434) Les Lorrains témoignent par des fêtes la

satisfaction que leur donne la décision de l'empereur et leur affection pour leur jeune souverain.

Cependant le délai après lequel René devait rentrer dans la prison de Dijon était expiré; le duc de Bourgogne ne l'avait pas sommé de remplir sa promess[illegible]n otages les deux enfants de René e[illegible]lles ou forteresses de la Lorraine ou du [illegible]is le comte de Vaudemont, méconte[illegible]lécision impériale, se rend à Bruxelle[illegible]e, à sa prière, regardant comme in[illegible]e jugement de l'empereur, fait citer [illegible] Bar par un héraut, prononce contre [illegible] son absence, une sentence provisoire, et le somme de se rendre dans la prison de Dijon. René, fidèle à sa parole, se résigne à son sort, rentre dans la tour où il a langui si long-temps; et, telle est la vicissitude des choses humaines, c'est au moment où sa captivité vient de recommencer que les députés napolitains arrivent à Nanci, offrent à Isabelle, pour son époux prisonnier, la couronne de Naples, et qu'il apprend que, par la mort de son frère aîné et de la reine Jeanne, il est non-seulement duc de Lorraine et de Bar, mais encore roi de Naples, duc d'Anjou et comte de Provence. Mais à quoi lui servent tant de souverainetés? C'est sur la tête d'un captif que les couronnes s'accumulent; et, au lieu d'être un des plus puissants princes de l'Europe, il n'est qu'un malheureux prisonnier, dont le duc de Bourgogne appesantit les chaînes, dont il exige

une rançon plus forte, et qu'il fait resserrer plus que jamais dans sa première prison de Bracon. Dans cette dure situation il rappelle toute sa fermeté; il espère des jours plus prospères. Sa femme Isabelle est digne de lui : grande, belle et douée de qualités héroïques, elle réunit au plus grand courage beaucoup d'éloquence et l'abord le plus aimable; calme dans les dangers, infatigable dans les travaux, constante dans les revers, elle est capable des plus grandes entreprises. René la nomme lieutenante-générale des états d'Anjou, de Provence, de Naples et de Sicile; il l'engage à aller dans l'Italie méridionale recueillir la succession de Jeanne.

Dans ces temps de dissensions sanglantes les guerres civiles continuaient de désoler l'Allemagne; le mécontentement des états de Bohême s'accroissait chaque jour. L'impératrice Barbe de Cilley, que ses débauches ont fait surnommer la Messaline de la Germanie, imagina de profiter de ce mécontentement. Elle parvint à former un parti puissant d'anciens hussites, qui lui promirent de la placer sur le trône de Bohême après la mort de Sigismond, à condition que, devenue veuve, elle épousât Ladislas VI, roi de Pologne. Sigismond découvrit le complot de l'impératrice; il la fit arrêter, et pressa les états d'assurer la couronne de Bohême à sa fille Élisabeth et à son gendre Albert IV, duc d'Autriche.

Peu de temps après il cessa de vivre à Znaym en

Moravie. Il avait régné vingt-sept ans. On l'avait vu doux et affable; il était brave, spirituel, instruit, parlait avec facilité plusieurs langues, avait protégé les lettres, qu'il aimait; mais il fut presque toujours malheureux à la guerre : il négociait avec habileté; mais sa [illegible] foi était connue, et la méfiance qu'il in[illegible]ait à ses négociations, et dérangeait tou[illegible] : il concevait de vastes projets; mais il pe[illegible] les plaisirs et le temps et l'argent néces[illegible] les exécuter. Parvenu à armer les état[illegible]ne contre les hussites et les autres Bo[illegible]gés, il avait espéré, en ne les secondan[illegible] oir leurs forces diminuer par leurs succès comme par leurs revers, leurs prétentions s'affaiblir, leurs priviléges disparaître, leur indépendance s'évanouir; et c'est précisément sous son règne que la souveraineté des états de l'Empire, née sous les empereurs de la maison de Saxe, fortifiée sous ceux de la maison de Franconie, accrue plus rapidement encore sous ceux de la maison de Souabe ou de Hohenstauffen, acquiert de nouveaux appuis, réunit les formes les plus légales, et obtient les sanctions les plus solennelles. La puissance législative appartient tout entière aux comices ou diètes : ces diètes générales peuvent seules faire la guerre, la paix et des alliances, établir des tribunaux, juger les causes de leurs pairs, légitimer la collation des grands fiefs, confirmer la concession de la qualité d'état de l'empire, et régler la haute police de la

Germanie; les électeurs ont le droit d'élire les empereurs, de les déposer, de nommer un roi des Romains, de concourir à tous les actes importants du gouvernement, de ratifier les établissements des péages, d'approuver les aliénations des domaines impériaux; les empereurs n'ont plus que la prérogative de convoquer les diètes, de les présider, de leur proposer des sujets de délibération; leur domaine est presque anéanti; les états se sont emparés de presque tous les revenus domaniaux et des droits régaliens utiles.

Ce grand changement ne s'est opéré qu'en faveur des états : les sujets des électeurs et des princes ont perdu le protecteur puissant qui pouvait réprimer les vexations, condamner les injustices, punir les crimes, et réparer les torts : la féodalité règne sans obstacle; elle n'a plus qu'un vain simulacre de modérateur : la Germanie n'est plus qu'une grande confédération qu'aucun chef n'a le pouvoir de diriger, et où la force variable et mobile, comme les alliances passagères des états qui la produisent, dicte seule des décrets.

Des événements contraires auraient réglé le sort de la Germanie, et garanti les droits et le bonheur des Allemands, si la couronne impériale, au lieu d'être élective, eût été héréditaire; et combien de guerres et de dévastations le désir de recouvrer l'ancienne autorité perdue et celui de conserver les nouveaux droits acquis feront naître sur cette

Allemagne, destinée à être si souvent le théâtre de tant de calamités publiques et privées!

Ce fut vers ce temps déplorable, où tout annonçait les tempêtes et les bouleversements, que fut inventé le grand art de l'imprimerie, destiné à gouverner un j [illegible] civiliser le monde : il allait paraître au [illegible] s orages comme pour rassurer l'Europe [illegible] nt alarmée. Jean Guttemberg de Strasb [illegible] uvrit cet art libérateur (1437). Son inve [illegible] stait encore dans une sorte de gravure : [illegible] entiel était trouvé : il avait obtenu un [illegible], prompt, facile, économique, de multiplier les manuscrits les plus volumineux, de les mettre à la disposition des classes les moins fortunées, et de porter l'instruction jusque dans les rangs les plus obscurs. Plus tard Jean Faust de Mayence réunit ses travaux à ceux de Guttemberg; Pierre Schœffer, *clerc* de Jean Faust, inventa les caractères mobiles, trouva l'encre propre à imprimer sur le vélin ou sur le papier les traits de caractères mobiles; et le triomphe de l'imprimerie fut assuré. Ces trois hommes, qui ont si bien mérité du genre humain, et si fort illustré les rives du Rhin, imprimèrent plusieurs ouvrages, et particulièrement des Bibles, avec des caractères semblables aux lettres des manuscrits. Un grand nombre d'exemplaires de ces Bibles et de ces ouvrages furent envoyés à Paris : on les y vendit comme des manuscrits très-beaux et très-réguliers. Bientôt diverses circonstances

firent comparer ces divers ouvrages : on trouva ces prétendus manuscrits si parfaitement semblables l'un à l'autre qu'on ne voulut les attribuer qu'à un art magique et à un pouvoir surnaturel et coupable. Des poursuites judiciaires furent dirigées contre Faust : il se crut obligé de se sauver à Mayence; mais le parlement, par un arrêt bien remarquable, le déchargea de toutes les imputations dirigées contre lui.

Lorsque la mort de Sigismond fut connue, les états de Bohême et ceux de Hongrie ne voulurent pas paraître obéir aux dernières volontés de ce prince : ils déclarèrent leurs trônes vacants, et s'occupèrent de l'élection d'un nouveau roi. Les Hongrois assemblés à Presbourg élurent roi de Hongrie Albert, duc d'Autriche, gendre et légataire universel de Sigismond. Ils lui firent promettre de ne pas accepter la couronne impériale, dont les soins, dirent-ils, avaient empêché Sigismond de veiller à leurs intérêts; et il fut sacré à Weissembourg avec sa femme la reine Elisabeth (1438).

Un grand nombre de hussites s'étaient déclarés pour le prince Casimir, frère et successeur présumé de Ladislas V, roi de Pologne; mais les états de Bohême suivirent l'exemple de ceux de Hongrie : ils élurent Albert II pour leur roi; et bientôt les électeurs de l'empire se réunirent pour disposer du diadème impérial.

Ils choisirent à l'unanimité Albert, duc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, et descen-

dant d'Albert Ier, roi des Romains et premier duc d'Autriche de la race de Habsbourg. Ce monarque n'avait pas oublié la promesse qu'il avait faite aux états de Hongrie : fidèle à la foi jurée, il allait refuser la couronne de l'empire ; mais les Pères de Bâle, qui désirai[illegible]ur le trône de la Germanie et des Ro[illegible]gèrent les Hongrois à lui rendre sa pa[illegible]ta l'empire, et convoqua une diète à [illegible] Le prince et les états se déclarèrent pr[illegible] concile, et résolurent de réunir leurs [illegible] le réconcilier avec le pape.

Albert promulgua ensuite une loi relative à la paix publique, de l'aveu et du consentement des électeurs, des princes ecclésiastiques et séculiers, des comtes, des barons, des chevaliers, des écuyers et des villes. Une seconde diète, tenue à Nuremberg, divisa l'Allemagne, pour l'exécution de cette loi, dont on espérait de si grands et de si heureux effets, en six cercles, dont chacun devait avoir un directeur, un capitaine général et des conseillers. Le premier de ces cercles fut composé de la Franconie et du haut Palatinat, sous la direction de l'électeur de Brandebourg; le second de l'ancien duché de Bavière, sous la direction de l'archevêque de Saltzbourg; le troisième de la Souabe, sous la direction du comte de Wurtemberg; le quatrième des deux rives du Rhin depuis Bâle jusques à Coblentz, sous la direction de l'archevêque de Mayence; le cinquième du Bas-Rhin,

des Pays-Bas et de la Westphalie, sous la direction de l'archevêque de Cologne; et enfin le sixième, formé de la haute et la basse Saxe, eut l'électeur de Saxe pour directeur. Les rivalités des princes, qu'aucun pouvoir suprême ne pouvait soumettre à l'autorité des lois, et leur jalousie contre les villes, dont la population, les richesses et les forces s'accroissaient chaque jour, rendirent presque nuls les résultats de l'arrangement extraordinaire adopté à Nuremberg.

Quelque conciliant que fût l'esprit d'Albert, ses efforts réunis, même à ceux des états de la Germanie, ne purent maintenir la paix entre le pape et le concile de Bâle. Eugène ordonna de nouveau que le concile se transportât à Ferrare, où des ambassadeurs de Michel Paléologue devaient venir pour traiter de la réunion de l'Église grecque avec l'Église latine. Les Pères de Bâle, non-seulement n'obéirent pas au décret du pape, mais encore le déclarèrent contumace et incorrigible, et le suspendirent de ses fonctions pontificales. Les états de la chrétienté se partagèrent entre Eugène et le concile; la Germanie seule, docile aux avis du sage Albert, garda une exacte neutralité; mais le roi des Romains ne put pas maintenir dans ses états la paix civile comme la paix religieuse; les hussites attirèrent en Bohême le prince Casimir de Pologne, qu'ils voulaient pour leur roi. Les princes d'Allemagne aimaient Albert : ils lui donnèrent une armée. Il vainquit les hussites, chassa Casimir

de la Bohême, de la Silésie et de la Lusace, et bien plus heureux encore vit les Bohémiens, qu'il avait vaincus, se soumettre à sa puissance et renoncer à toute hostilité.

Pacificateur de ses états, il voulut l'être des chrétiens ; il espéra que la neutralité qu'il avait gardée entre Eugène et le concile lui donnerait toute l'influence dont il aurait besoin, et il convoqua une diète à Mayence ; il obtint aisément que les rois de France, de Castille, d'Aragon et de Portugal y envoyassent des ambassadeurs pour concourir à la grande réconciliation qu'il souhaitait vivement. Mais le caractère d'Eugène resta inflexible ; et les Pères de Bâle ne voulurent céder aucun de leurs droits.

Albert ne crut pas pouvoir plus long-temps suspendre son adhésion aux décrets rendus par le concile pour l'abolition des annates, des grâces expectatives, des réserves, des autres prétentions de la cour de Rome, et pour l'entier rétablissement des élections canoniques. La diète, adoptant son avis, et voulant suivre l'exemple de la France, adopta ces décrets, les convertit en pragmatique sanction. Cette loi germanique fut revêtue des formes les plus solennelles, et on ne tint aucun compte des protestations par lesquelles les légats d'Eugène déclarèrent ces décrets et cette pragmatique attentoires aux prérogatives du siége apostolique.

(1439) Le concile de Bâle continua ses procé-

dures contre Eugène ; il le déposa comme hérétique, relaps, schismatique, rebelle à l'Église universelle et dissipateur de ses biens, et il élut à sa place pour pontife suprême Amédée VIII, duc de Savoie.

Cet Amédée, veuf depuis plusieurs années de Marie de Bourgogne, fille du duc Philippe-le-Hardi, et dégoûté du monde cinq ou six ans après la mort de Marie, s'était retiré à Ripaille, prieuré qu'il avait fondé auprès de Thonon. Il avait réuni dans ce séjour ses principaux vassaux ; il avait institué en leur présence l'ordre célèbre de l'Annonciade, réforme, suivant plusieurs auteurs, de celui du *Collier*, établi par Amédée VI dit *le Vert;* et après avoir, dans la même assemblée, nommé Louis son fils aîné prince de Piémont et lieutenant-général de ses états, et donné le comté de Génèvois à Philippe son autre fils, il avait pris avec six de ses nouveaux chevaliers un costume d'ermite bien différent par son élégance et par sa richesse de l'habit des ermites ordinaires, et s'était retiré avec ses nouveaux compagnons dans une espèce d'ermitage, ou plutôt de retraite agréable et paisible, où il jouissait sans trouble et sans distraction d'une vie voluptueuse. Ce fut dans cette solitude charmante que le trouva le cardinal d'Arles, chargé de lui annoncer son élection au pontificat suprême. Amédée hésita long-temps : il ne pouvait se résoudre à renoncer aux plaisirs et au doux repos qu'il goûtait sans inquiétude ; il n'entre-

voyait qu'avec effroi les affaires, les embarras, les inquiétudes, les soucis, la longue lutte auxquels la tiare allait le condamner ; il accepta néanmoins la triple couronne, alla à Bâle, y fut couronné, et prit le nom de Félix V (1440).

Ce fut pendai [illegible] tions d'Amédée qu'Albert II alla au se [illegible] ouverain de la Servie, marcha contre [illegible], qui menaçaient son royaume de Hon[illegible] hi par un parti de ces Hongrois qu'il v[illegible] lre contre des ennemis redoutables, et [illegible] tre Gran et Vienne, laissant sa femn[illegible] enceinte. La Germanie entière, en apprenant sa mort, éprouva les regrets les plus vifs, et les villes de l'empire perdant la confiance et la sécurité que leur avaient inspirées les qualités éminentes de ce grand prince, formèrent une ligue puissante, et déclarèrent qu'elles ne reconnaîtraient de nouveau roi des Romains que lorsqu'il aurait confirmé toutes leurs prérogatives. Telles étaient en effet à cette époque l'opinion générale et la malheureuse condition politique des peuples qu'on ne pensait en aucune manière à faire valoir ces droits généraux des nations qui, appartenant à tous les citoyens, sont défendus par tous, et deviennent indestructibles, et qu'on croyait ne pouvoir se soustraire à l'arbitraire et à la tyrannie que par des priviléges que ceux qui ne jouissaient pas de ces exceptions avaient plus d'intérêt à attaquer qu'à défendre.

La reine de Naples, Isabelle de Lorraine, épouse

du roi René d'Anjou, avait été reçue par les Napolitains avec de grands honneurs : plusieurs villes de son royaume lui avaient rendu hommage à l'exemple de la capitale. Son fils Louis, aidé du général Michel Attendolo, avait soumis la Calabre.

Le roi René étant enfin parvenu à s'arranger non-seulement avec le comte de Vaudemont, mais encore avec le duc de Bourgogne, dont il était prisonnier, et ayant recouvré sa liberté en consentant à céder quelques domaines, et en promettant sous la garantie de ses parents et de ses grands vassaux de payer une forte rançon, s'embarqua en Provence sur une petite flotte, et arriva à Naples, où il fut accueilli par les plus vives acclamations. Mais les guerres qu'il avait soutenues, les malheurs qui avaient accablé ses états, sa longue captivité et l'obligation de payer une rançon très-forte avaient épuisé son trésor malgré les taxes extraordinaires accordéees par les états de Lorraine et les évêques de Toul, de Metz et de Verdun. La pénurie d'argent à laquelle il était réduit refroidit beaucoup le zèle que lui avaient témoigné les habitants de Naples. Michel Attendolo ne cessa pas néanmoins de défendre sa cause avec autant de fidélité que de courage, et le célèbre capitaine Jacques Caldora vint lui offrir de le servir, à la tête de sa troupe; mais ce Caldora, que l'on regardait comme un des militaires les plus habiles de son temps, mourut bientôt après s'être dévoué aux intérêts du roi René. Ce prince n'en continua

pas avec moins d'ardeur la guerre qu'il soutenait contre son compétiteur Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile.

Noble rival du bon et courageux René, Alphonse avait mérité comme ce prince, par sa valeur et sa bonté, l'affection et l'estime publiques. Sa devise était la plus belle qu'un souverain pût porter, *pro lege et grege*, *pour la loi et le peuple*. On ne devait jamais oublier que, lorsqu'il assiégeait Gaëte, il avait reçu dans son camp les vieillards, les femmes et les enfants que les assiégés avaient fait sortir de leurs remparts, et on répétait avec enthousiasme sa belle réponse : « J'aime mieux ne » conquérir jamais ma couronne que de donner » la mort à un seul innocent. » René assiégeait le Château-Neuf de Naples, où il y avait une garnison aragonaise. Alphonse fait de vains efforts pour délivrer cette fortresse : elle capitule, et on la consigne entre les mains des ambassadeurs de France, qui, mécontents du roi d'Aragon, la remettent à René; mais Alphonse s'empare de Salerne, dont il investit Raimond Orsini ou des Ursins, en le créant duc d'Amalfi. Peu de temps après il apprend que les jeunes habitants de Naples sont dans le camp de René : il bloque avec une flotte le port de cette capitale, et l'attaque par terre avec son armée, dont un corps est commandé par son frère l'infant don Pierre. La ville est près de se rendre lorsqu'un boulet parti d'une batterie des assiégés fracasse et réduit en poudre la tête

de l'infant : sa mort répand la consternation dans l'armée, qui aimait beaucoup ce jeune prince. Alphonse, malgré la douleur profonde qu'il éprouve, veut donner l'assaut ; mais des averses terribles se succèdent pendant plusieurs jours ; l'hiver approchait : le roi d'Aragon lève le siége, et va soumettre Acerra, s'emparer de sa citadelle et assiéger celle d'Averse. René entre dans la Pouille, et la réduit sous son obéissance. Alphonse marche contre lui : un combat est livré ; René est obligé de céder le champ de bataille. Alphonse demande au pape l'investiture d'un royaume dont la plus grande partie est en son pouvoir. Eugène le refuse : il s'adresse au concile de Bâle ; les Pères du concile lui envoient une ambassade (1440). Eugène rassemble des troupes : le cardinal de Tarente marche à leur tête au secours de René (1441) ; mais incapable de commander une armée, il fait une trève avec Alphonse, et reprend la route de Rome.

La retraite du cardinal porte un coup funeste à la cause de René : le prince Ferdinand, fils naturel d'Alphonse, assiége Naples avec une forte armée. Les Napolitains, malgré la disette qu'ils éprouvent, veulent se défendre jusques à la dernière extrémité : les assiégeants coupent les aqueducs qui conduisent l'eau dans la ville ; ils font prisonniers deux maçons ennemis : ces ouvriers indiquent au prince Ferdinand un vieil aqueduc qui conduit de la campagne au fond d'un puits dé-

pourvu d'eau et situé au milieu de la ville. Le roi d'Aragon, instruit de cette confidence, arrive au camp des assiégeants : trois cents soldats déterminés entrent pendant la nuit dans l'aqueduc, pénètrent dans la ville, forcent la porte la plus voisine des Aragonais, [illegible] à l'armée d'Alphonse, qui se précipite [illegible] ace.

Les Napolitai[illegible] lent pendant plusieurs heures dans les [illegible] est à leur tête : ils combattent en dése[illegible] s leur courage ne peut les sauver ; ils [illegible] de mettre bas les armes, et la ville [illegible]

René échappe [illegible] nqueur, perd l'espérance de triompher des Aragonais, arrive à Florence, où le pape Eugène lui donne une vaine investiture du royaume qu'il vient de perdre, et va sous le beau ciel de la Provence trouver de douces consolations dans l'affection de ses sujets et dans la culture des arts.

Alphonse s'empare du Château Caponan et du Château-Neuf, défait les troupes de Jean Sforce et d'Antoine Caldora, qu'il fait prisonnier, et voit tout le royaume de Naples, excepté Tropéa et Reggio, reconnaître son autorité.

Eugène le menace de le déclarer déchu de tous droits aux royaumes de Naples, de Sicile, de Sardaigne et de Corse. Alphonse fait offrir au concile de Bâle de reconnaître Félix V, et de mettre à la disposition de ce pontife deux cent mille pièces d'or si Félix veut lui donner l'investiture qu'Eu-

gène lui a refusée. Eugène se radoucit; il envoie vers le roi d'Aragon le cardinal Louis, patriarche d'Aquilée. Alphonse va au-devant du légat : il promet de reconnaître Eugène, de ne pas accorder les honneurs du cardinalat à trois Napolitains que Félix a décorés de la pourpre romaine, à rappeler ses sujets du concile de Bâle, et le pape Eugène lui donne l'investiture du royaume de Naples en le déchargeant de tout ce qu'il peut devoir au siége apostolique (1443).

Mais ce pontife avait remporté un triomphe bien plus remarquable: les électeurs de l'Empire, parmi lesquels on avait vu siéger le sire de Plauen, ambasseur des états de Bohême pendant l'interrègne, et représentant du droit électoral de sa nation, avaient élu roi des Romains le duc Frédéric d'Autriche, de la branche de Styrie, et arrière-petit-fils du roi Albert Ier. Ce Fréderic III non-seulement avait envoyé des ambassadeurs à Eugène pour le reconnaître, lui annoncer son élection, lui prêter le serment ordinaire d'*obédience spirituelle*; mais encore, violant la pragmatique sanction de Louis V, et s'avilissant sans pudeur, avait supplié humblement le pape de confirmer sa nomination et de suppléer par la plénitude de sa puissance apostolique à ce qu'elle pouvait avoir de défectueux (1440).

Vers le même temps la veuve d'Albert II accoucha de Ladislas, surnommé *le Posthume;* les états de Hongrie voulaient élever sur le trône Ula-

dislas VI, roi de Pologne. Cette résolution ne découragea pas Élisabeth : elle parvint, avec l'assistance de l'impératrice douairière Barbe de Cilley, veuve de l'empereur Sigismond, à gagner un grand nombre de magnats, à faire couronner par l'archevêque de [illegible] Ladislas, qu'elle tint sur ses geno[illegible]irer auprès du roi des Romains F[illegible] la couronne de saint Étienne, san[illegible]ne croyait pas qu'il fût possible de sa[illegible]ent un roi de Hongrie. Mais Uladisl[illegible]noins élu à Bude par la majorité [illegible]tion, après s'être emparé de toutes les places fortes du royaume : il fut couronné à Weissembourg avec un diadème qu'on tira du tombeau de saint Étienne. La reine Élisabeth lui déclara la guerre : secourue par Frédéric III, elle se maintint en possession de la haute Hongrie; et bientôt, par l'intervention d'Eugène et les soins de son légat, le cardinal Julien, il fut convenu que le roi Uladislas serait régent de Hongrie jusques à la majorité de Ladislas, qu'il lui succéderait si ce prince mourait sans laisser de postérité, et que le roi Uladislas et le prince Casimir, son frère, épouseraient les deux filles du roi Albert II et de la reine Élisabeth.

Les états de Bohême reconnurent Ladislas comme ceux de Hongrie; les hussites ne s'y opposèrent pas; la régence fut conférée au roi des Romains; mais les irrésolutions, la conduite singulière et l'avarice de Frédéric III engagèrent

bientôt la nation hongroise à révoquer le choix qu'elle avait fait de ce prince, et à nommer régent Mainard, comte de Neuhauss, pour ceux qu'on appelait les catholiques, et Henri Ptarsco pour les hussites.

Les hostilités particulières ne cessaient de désoler l'Allemagne : elle souffrait d'ailleurs comme le reste de l'Europe de la guerre spirituelle que se faisaient le concile de Bâle et celui qui s'était réuni à Florence, le pape Félix et le pape Eugène. Frédéric III, malgré la faiblesse et la bizarrerie de son caractère, convoqua successivement deux diètes, l'une à Mayence et l'autre à Francfort, pour rendre la paix et à l'Église et à la Germanie : celle de Mayence blâma la déposition d'Eugène, demanda qu'un nouveau concile fût convoqué, soit en France, soit en Allemagne, et fit rédiger les fameux *avisements* de la nation germanique, qui renfermaient l'énumération des griefs qu'elle avait contre la cour de Rome, et celle des abus introduits dans la discipline ecclésiastique. Dans la diète de Francfort on essaya de remédier à des abus d'un autre genre, à ceux des tribunaux westphaliques : on s'y occupa aussi de la paix publique; mais Frédéric, trop éloigné d'avoir le génie d'Albert, se contenta de faire renouveler les dispositions de la bulle d'or; et, pour le malheur de la Germanie, les guerres particulières continuèrent d'être autorisées, pourvu qu'elles fussent décla-

rées trois jours avant le commencement des hostilités (1442).

A peine Frédéric III eut-il montré par cette mesure combien sa politique était bornée, qu'entraîné par son avarice il renonça à prix d'argent en faveur de Phi [illegible] n, duc de Bourgogne, à toutes les prét[illegible] ué les empereurs ses prédécesseurs av[illegible] iées sur les duchés de Brabant et de Liml[illegible] s comtés de Hollande, de Zélande et de [illegible], et la seigneurie de Finlande.

Il ne fut pas [illegible] ix dans la guerre qu'il soutint l'année suivante contre les Suisses : le canton de Zurich et ceux de Schweitz et de Glaris avaient disputé, les armes à la main, la succession du comte de Toggenbourg; la confédération helvétique s'était réunie aux deux cantons de Glaris et de Schweitz contre celui de Zurich ; les Zurichois, emportés par une passion aveugle, ne voient ni leurs devoirs, ni leurs véritables intérêts, ni ceux de leur patrie commune : ils s'allient avec les descendants des tyrans de la Suisse; ils attirent au milieu de leurs lacs et de leurs montagnes les troupes autrichiennes de Frédéric ; ils font profaner ces asiles sacrés de la liberté glorieusement conquise par les enseignes des Autrichiens ; ils mêlent leurs armes fratricides à celles de Frédéric; leurs vœux impies sont repoussés par la victoire ; les cantons réunis punissent celui de Zurich en

ravageant ses campagnes; ils s'emparent (1443) de tous les postes occupés dans l'Aargau par les Zurichois et par les Autrichiens, si étonnés de se trouver leurs alliés, et ils forment le siége de Zurich. Frédéric demande des troupes aux états de la Germanie contre les Helvétiens : la diète les refuse; il s'adresse au roi de France : Charles VII lui envoie une armée de près de quarante mille hommes, composée en grande partie de ces aventuriers, de ces nouveaux malandrins, ou plutôt de ces brigands qui, pendant des guerres terribles, avaient répandu le pillage, le meurtre, l'incendie et la désolation dans un si grand nombre de provinces françaises; il met à leur tête son fils le dauphin, qui devait un jour porter le nom de Louis XI. Cette armée s'approche de la ville de Bâle, dont le dauphin veut disperser le concile, conformément à l'engagement pris à ce sujet par son père avec Eugène, qui lui a promis de ratifier à ce prix la pragmatique sanction de Bourges. Les Bâlois, réunis à seize cents Helvétiens envoyés à leur secours, se battent comme des lions contre les Français; mais l'armée du dauphin les enveloppe et les taille en pièces. Les Pères de Bâle, qui, en décidant qu'un nouveau concile serait réuni à Lyon dans trois ans, avaient décrété qu'en attendant ils resteraient réunis pour aider le pape Félix, sont obligés de se disperser; les Helvétiens lèvent le siége de Zurich, et le dauphin ramène son armée en Alsace (1444).

Il s'empare pour couvrir ses quartiers de Montbelliard, de Toul, de Metz et de Verdun ; ses troupes ravagent l'Alsace et le Brisgau ; les états de ces provinces désolées se plaignent amèrement à la diète de Nuremberg des excès commis par les soldats de l[illegible]pereur et l'Empire déclarent la guerre [illegible], et l'électeur palatin est nommé capitaine [illegible]e l'armée germanique ; mais les électeu[illegible]tiques négocient avec Charles VII : un [illegible]nu à Trèves rétablit la paix entre la [illegible]llemagne ; les troupes du dauphin é[illegible]ace, le Brisgau et les trois évêchés ; les états de ces pays renoncent aux indemnités qu'ils avaient réclamées, et la France fait la paix avec les Helvétiens, qui devaient quelques années plus tard voir Zurich renoncer à son alliance monstrueuse avec l'Autriche, et la concorde ramener le bonheur dans leurs belles vallées.

L'Europe était divisée plus que jamais entre les deux pontifes Félix V et Eugène IV : Frédéric III crut devoir travailler à faire cesser ce schisme ; il voulut engager Eugène à consentir à la tenue d'un nouveau concile général : il lui envoya son secrétaire Énée Sylvius Picolomini.

Cet Énée Sylvius, né auprès de Sienne, réunissait à beaucoup d'esprit la dextérité d'un négociateur habile, l'imagination d'un poète, les lumières d'un historien ; mais il avait encore plus d'ambition que de talents et de connaissances. Dès l'âge de vingt-six ans il avait paru avec éclat parmi

les Pères de Bâle, et s'était distingué par plusieurs ouvrages composés en faveur du concile. Mais il ne fut pas difficile à Eugène de le séduire par de brillantes promesses : bientôt il ne fut plus l'homme de la Germanie, mais celui du pontife. Eugène et Sylvius résolurent de replonger l'Allemagne dans les fers spirituels et temporels que la sagesse et le courage d'Albert II avaient brisés. Sylvius répondit au pape de la servile soumission de Frédéric, qu'il connaissait bien ; et Eugène, ne doutant plus du succès, osa déposer les archevêques de Cologne et de Trèves comme fauteurs publics du schisme et partisans déclarés de Félix V, qu'il appelait l'antipape.

Les autres électeurs de l'Empire, irrités de cette injure, s'empressèrent de se réunir à Francfort. « Nous ne reconnaîtrons le pontificat d'Eugène, » déclarèrent-ils avec fierté, que lorsqu'il aura ré- » voqué la sentence qui outrage tout le collége » électoral, qu'il aura ratifié la pragmatique sanc- » tion de Mayence, et qu'il aura fait droit aux » plaintes formées contre la cour de Rome par les » états germaniques ; nous ne cesserons de regar- » der comme nul tout ce que le roi des Romains » pourrait résoudre sans notre consentement ; et » nous saurons défendre notre autorité contre tous » ceux qui oseraient attaquer nos droits et nos » prérogatives. »

Cette déclaration énergique étonna Sylvius, mais ne put le décourager. On vit arriver auprès

des électeurs des légats d'Eugène et plusieurs députés des Pères de Bâle : la hauteur et les propositions audacieuses des légats faillirent à déterminer les électeurs à reconnaître Félix; mais la souplesse et les intrigues de Sylvius, qui était aussi à Francfort, réparèrent le mal qu'avaient produit les prétentions et l'insolence des légats. « Je promets au nom du pape, dit-il aux électeurs, » qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour » rétablir la paix dans l'Église. Un nouveau concile » sera convoqué; Eugène ratifiera tous les décrets » du concile de Constance; il confirmera toutes les » décisions du concile de Bâle qui ont servi de » bases à la pragmatique de Mayence; il satisfera » le corps germanique relativement aux annates et » aux collations des bénéfices; et il rétablira les » archevêques de Cologne et de Trèves dans leurs » fonctions archiépiscopales. »

Énée Sylvius se hâta d'aller à Rome demander à Eugène de remplir toutes les promesses qu'il avait faites en son nom. Mais pendant son voyage, Guillaume, duc de Saxe et langrave de Thuringe, ne voulut plus supporter les retards et les tergiversations de la cour de Rome; il réforma lui-même l'état ecclésiastique dans ses principautés; il défendit à ses sujets, sous peine de bannissement, de porter les causes séculières devant les tribunaux de l'Église, et il interdit sous la même peine toute espèce d'appel devant le pontife suprême.

Énée Sylvius en arrivant à Rome trouva Eugène IV près de succomber à une maladie très-grave. Les approches de la mort avaient affaibli son caractère : il agréa sans résistance toutes les conditions de l'arrangement adopté par les électeurs de l'Empire ; il reçut l'obédience de ces électeurs et du corps germanique ; il promit, par une bulle que tous les cardinaux ratifièrent en plein consistoire, d'observer religieusement la pragmatique sanction de Mayence. Mais par un de ces subterfuges si familiers à la cour de Rome, et qui avaient fait si souvent suspecter sa bonne foi, le pontife mourant saisit avec avidité un expédient conservateur que n'avait pas soupçonné la franchise allemande, signa de sa main défaillante une bulle *salvatoire*, protesta dans cet acte si remarquable contre tous les engagements qu'il venait de prendre, et déclara qu'ils seraient nuls si un examen plus réfléchi les faisait reconnaître comme contraires aux droits du siége apostolique.

Nicolas V, qui lui succéda, confirma tous les actes émanés de son prédécesseur au sujet du traité de Francfort, et il fut reconnu par la diète d'Aschafenbourg (1447). Les états voulurent ensuite s'occuper d'un règlement relatif à la manière de nommer aux bénéfices ; mais le légat et Énée Sylvius parvinrent aisément à persuader à Frédéric de se charger de négocier à ce sujet avec le pape : la diète eut l'imprudence d'y consentir. Le roi des Romains ne put se soustraire au joug que

lui avaient imposé les ministres de la cour de Rome : il ne voulut suivre les avis d'aucun électeur ni d'aucun prince d'Allemagne; il signa un arrangement auquel les électeurs et les princes, séparés l'un de l'autre et privés de la force immense que donnent les réunions, ne purent refuser l'adhésion qu'on leur demanda successivement; et l'on vit paraître le traité auquel on donna le nom de concordat de la nation germanique, et que les publicistes ont regardé comme l'instrument honteux de l'asservissement de l'Église d'Allemagne au pontife de Rome.

D'après cet ouvrage de Sylvius les élections canoniques et capitulaires devaient être rétablies dans tous les chapitres, églises et communautés de la Germanie; les provisions de la cour romaine, les grâces, les expectatives et les autres espèces de nominations que le siége de Rome s'était arrogées contre la liberté des chapitres devaient être abolies à jamais; mais le saint-siége, dit le concordat, conservera le droit de conférer tous les bénéfices dont les titulaires viendront à mourir en cour de Rome ou à deux journées de la capitale du monde chrétien, tous ceux qui vaqueront par une déposition ou une translation émanée de l'autorité apostolique, et enfin tous ceux dont le pape aura déclaré la vacance à cause de la nullité ou des vices de l'élection capitulaire : le pape disposera d'ailleurs de tous les canonicats qui viendront à vaquer dans les mois de janvier, de mars, de

juillet, de septembre et de novembre, appelés *mois de rigueur*, et tous les bénéfices consistoriaux paieront à chaque mutation du titulaire nue taxe permanente proportionnée au revenu de ces bénéfices.

Les Pères de Bâle, mécontents de ce concordat, se retirèrent à Lausanne. Le pape Nicolas imagina, pour punir son adversaire Félix, de donner la Savoie à la France : un concile fut tenu à Lyon. Félix, fatigué de la papauté, abdiqua le pontificat suprême; les cardinaux de sa création se soumirent à Nicolas; le concile de Bâle cessa d'exister, et le schisme fut éteint (1449).

Mais le nord de l'Italie ne recouvra pas le repos comme l'Église romaine. Le duc de Milan, Philippe-Marie de Visconti, avait rendu sa faveur à François Sforce, fils naturel de Jacques Attendolo, qui, de l'état de simple paysan de Cotignola dans la Romagne, était parvenu par sa valeur aux dignités de connétable de Naples et de gonfalonier de l'Église romaine. François, aussi brave, aussi habile capitaine que son père, avait bien plus d'ambition; il avait, à la tête des troupes milanaises, obligé les Florentins à lever le siége de Lucques, battu une flotte vénitienne, enlevé au pape Eugène, et en apparence au nom du concile de Bâle, Ancône et la Marche ou province de ce nom. Eugène n'avait pu arrêter ses conquêtes qu'en le gagnant par ses promesses et en lui conférant la dignité de gonfalonier qu'avait eue le père de ce guerrier

aussi heureux qu'intrépide (1433). Un autre célèbre capitaine de l'Italie supérieure, Nicolas Piccinino, parvint à faire redouter au duc de Milan l'habileté, l'audace et la fortune de Sforce. Le gonfalonier, mécontent de Philippe-Marie, accepta les offres des Florentins, prit le commandement de leurs troupes, et leur rendit la Lunigiane, que son rival Piccinino leur avait enlevée (1434). Visconti vit alors la faute qu'il avait faite : il offrit à Sforce la main de Blanche-Marie, sa fille naturelle (1441); Sforce revint auprès du duc, épousa la jeune Blanche; mais, croyant avoir de nouveau à se plaindre de son beau-père, et ne pouvant résister à son ressentiment, il quitta une seconde fois le duc de Milan, passa au service des Vénitiens ennemis de Philippe-Marie (1445), fut nommé général de leurs troupes, battit Nicolas Piccinino, et défit ensuite l'armée de François, fils de Nicolas (1447). Ces deux victoires obligèrent le duc à ne rien négliger pour se réconcilier avec son gendre : il y parvint; Sforce revint auprès de Philippe-Marie. Le duc le nomma son capitaine-général : Sforce conquit Plaisance, Novarre, Alexandrie, Tortone, Parme et Vigevano; et peu temps après ces grands succès le duc cessa de vivre sans laisser d'autres enfants que sa fille naturelle, l'épouse de François Sforce. Le capitaine-général voulut succéder à son beau-père; mais il eut plusieurs concurrents, Louis, duc de Savoie, fils d'Amédée VIII et beau-frère du dernier duc, le roi de Naples,

qui prétendait que Philippe-Marie l'avait en mourant nommé son héritier, et le duc d'Orléans, dont la mère, Valentine de Milan, était fille du duc Jean-Galéas et sœur de Philippe-Marie. Les Milanais, redoutant et le duc d'Orléans, et le duc de Savoie, et le roi de Naples, abolirent la dignité ducale, déclarèrent leur gouvernement républicain, nommèrent une régence, et donnèrent à Sforce le commandement de leur armée. Cet habile général remporta sur les Vénitiens de si grands avantages qu'il devint suspect aux Milanais, jaloux de la liberté qu'ils s'étaient donnée. Sforce, irrité de leur ingratitude, ne connaissant d'autre patrie que les camps, d'autres concitoyens que des guerriers, d'autre gloire que celle de vaincre, d'autre moyen de s'élever au plus haut rang que la force des armes; et qui, à l'exemple de tant de capitaines de la malheureuse Italie, changeait de parti avec autant de légèreté qu'il combattait avec courage, quittait, reprenait, quittait de nouveau et reprenait encore les étendards qu'il avait fait triompher aussi rapidement qu'il livrait une bataille et dispersait une armée, abandonna les Milanais et se ligua avec les Vénitiens, qu'il venait de battre, contre ces mêmes Milanais pour lesquels il venait de vaincre (1448). Bientôt il s'empara des environs de Milan à la tête de ces Vénitiens étonnés d'être conduits à la victoire par celui qui avait répandu tant d'alarmes dans leurs rangs (1449); il forma le blocus de la ville, et parvint à l'affamer.

Le peuple, soulevé contre ses régents, lui ouvrit les portes; et il fut proclamé solennellement successeur de Philippe-Marie (1450).

Dans la même année la crainte de sa puissance détermina Borso d'Est, duc de Ferrare, à lui céder plusieurs portior [illegible] ats, voisines de ceux du nouveau d[illegible] iens, obligés de voir de nouveau un e[illegible] dangereux dans celui qui avait été plu[illegible] s leur général victorieux, se liguère[illegible] force avec le marquis de Montferrat et [illegible] avoie (1452). Le duc, pour résister à cet[illegible] alliance, se ligua avec le marquis de Mantoue, les Florentins et les Génois, qui goûtaient quelque repos sous le gouvernement de leur doge Pierre de Frégose, après avoir éprouvé les malheurs des agitations populaires et des discordes civiles excitées successivement par les Fiesque, les Frégose et les Adorne.

La victoire, dans cette guerre qui désola l'Italie supérieure, se déclara presque toujours pour Sforce. Le pape Nicolas, qui voulait faire marcher contre les Turcs conquérants de Constantinople les forces de toute l'Europe, et particulièrement celles de l'Italie, parvint à réconcilier le duc de Milan avec les Vénitiens : ils signèrent la paix à Lodi (1454); le roi d'Aragon y accéda comme roi de Naples; mais les Vénitiens, en s'arrangeant avec le duc de Milan, étaient bien loin de partager les vues de Nicolas. Ils ne voulurent pas contrarier ouvertement les projets d'un pontife qui venait à

leur prière de transférer à Venise le patriarcat de Grado; mais au lieu de travailler au succès de la croisade que le pape désirait avec ardeur, et dont ils redoutaient les suites, ils conclurent secrètement un traité d'alliance avec Mahomet II, nouvel empereur de Constantinople.

Trois ou quatre ans avant cette alliance, dictée aux Vénitiens par le désir de conserver et d'agrandir le commerce auquel ils devaient tant de richesses et de puissance, Frédéric III était passé en Italie pour y recevoir la couronne impériale; il avait fiancé à Sienne l'infante Eléonore, fille d'Édouard, roi de Portugal, et nièce d'Alphonse, roi d'Aragon et de Naples. Prêt à se rendre à Rome, il avait fait avec empressement le serment ordinaire de protéger l'Église et son chef visible, de défendre les terres du saint-siége, de n'exercer aucun acte de souveraineté dans la capitale de l'empire romain qu'avec le consentement du pape; et dès qu'il fut arrivé dans la ville pontificale on le vit, fidèle à son caractère, constant dans ses habitudes de soumission et toujours prêt à dégrader la majesté royale, céder le pas aux cardinaux jusques au jour de son couronnement.

Ayant évité dans son voyage d'entrer dans le Milanais, où commandait le fameux Sforce, il n'avait pas été couronné roi d'Italie : la couronne de ce royaume devait cependant lui être donnée avant le diadème impérial; le pape, en déclarant que les droits de l'Église de Milan ne seraient pas

aux états du pays de prendre le titre d'électeur, de ne pas se marier, d'adopter le jeune Philippe, et d'incorporer au domaine palatin toutes les acquisitions qu'il a faites, et toutes celles qu'il pourra faire encore. Tous les vassaux, tous les sujets de l'électc [illegible] lissent à cet arrangement; la mère [illegible] 'hilippe l'adopte avec joie; le collége [illegible] pprouve; le pape Nicolas, toujours en [illegible] sse [illegible] e paraître exercer le prétendu droit des [illegible] r toutes les couronnes de la terre, conf [illegible] 'ation de Frédéric-le-Belliqueux; l'er [illegible] seul refuse de la ratifier; et, comme s'il avait voulu rendre son refus plus sensible, il publie peu de temps après des lettres patentes par lesquelles il érige le duché d'Autriche en archiduché, et confère aux archiducs le droit de créer des comtes, de faire des nobles, d'établir des péages et d'imposer des tailles (1453). Quelle confusion funeste présentaient alors les lois, les concessions, les priviléges, les usages, les usurpations et tous les résultats de la faiblesse des empereurs, de l'avarice des princes et de l'indépendance des états!

Mahomet II, vainqueur des Grecs et maître de Constantinople, menaçait cependant la Hongrie et la Germanie. Trois diètes sont convoquées successivement pour opposer à ces progrès des forces redoutables : le pape Nicolas propose de nouveau une croisade générale; l'avidité du pontife et l'avarice de Frédéric font craindre aux états de l'Em-

pire un mauvais emploi des sommes que l'on destinerait à combattre les Turcs. Nicolas meurt (1455), et tous les projets de croisade se dissipent.

Le pontife qui avait formé ces projets ne s'était pas contenté de vouloir repousser dans le fond de l'Asie ces bandes victorieuses qui menaçaient d'asservir l'Europe; il s'était empressé de donner des asiles aux savants de la Grèce, que les fureurs des musulmans avaient contraints à quitter leur patrie livrée au plus grand des fléaux; il avait reçu de ces hommes de lettres, chassés de leur terre natale, de précieux manuscrits grecs et hébreux; il avait enrichi la bibliothèque du Vatican; il avait ordonné qu'on traduisît en latin les plus importants de ces manuscrits, et particulièrement les ouvrages des Pères de l'Église grecque. Cette touchante hospitalité et ces nobles soins n'étonnèrent pas l'Europe, qui savait avec quelle assiduité il avait toujours cultivé les lettres, et avec quel zèle éclairé il avait réparé ou embelli les murs de Rome, les portes de cette capitale, le fameux Capitole, le château Saint-Ange, la basilique de Saint-Jean-de-Latran, celles de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Paul, de Saint-Laurent et de Saint-Étienne.

Le cardinal espagnol Alphonse Borgia, archevêque de Valence, où il était né, succède à Nicolas V sous le nom de Calliste III; les états germaniques engagent l'empereur à ne reconnaître le nouveau pape qu'autant que ce pontife renon-

cerait à ce concordat de 1447, que l'Allemagne déteste : mais Frédéric paraît se plaire à tout ce qui peut avilir de plus en plus son diadème. Calliste le flatte en confirmant l'indult par lequel Nicolas lui avait donné le droit des *premières prières;* Frédéric prête le serment [illegible] édience.

Calliste avait [illegible] uatre-vingts ans; et, malgré sa vieill[illegible] ec chaleur faire réussir la croisade pr[illegible] olas; mais c'est en vain qu'il envoie d[illegible] s dans toute l'Europe pour engager [illegible] à contribuer aux frais d'une expéditio[illegible] re avec ardeur.

Ce fut l'année suivante, dans le commencement du mois de décembre, que l'Italie méridionale éprouva un des plus terribles tremblements de terre qui aient effrayé les sociétés humaines. Un grand nombre de maisons, de tours et d'églises furent renversées dans la ville de Naples; près de vingt mille hommes périrent sous leurs ruines; Brindes, Bénévent, Cumes, Gaëte et plusieurs autres villes furent bouleversées en grande partie, et combien d'habitants furent écrasés sous les débris de leurs édifices! (1456) Quelle grande leçon on dirait que la nature donne, par ces redoutables phénomènes, à ceux qui gouvernent les peuples! Lorsque de trop justes mécontentements fermentent et s'irritent en secret, comprimés par une tyrannie délirante ou par un despotisme insensé, une explosion aussi puissante qu'inattendue éclate avec

violence; la terre tremble, et tout ce qui la surchargeait disparaît dans l'abîme.

Alphonse, roi de Naples, continuait cependant de faire la guerre aux Génois, dont il connaissait les dispositions en faveur de son rival le roi René, et dont il n'aimait pas le doge Pierre Frégose. Les Adorne et les autres Génois que Frégose avait fait exiler secondaient les efforts d'Alphonse; Bernard de Villemain, amiral de Sicile, bloquait le port de Gênes avec une flotte de vingt vaisseaux et de dix galères. Pierre Frégose, n'espérant plus de pouvoir résister à ses ennemis, persuada aux Génois d'implorer le secours du roi de France, et de se soumettre à ce prince. Jean d'Anjou, fils de René et duc de Lorraine par sa mère, fut envoyé à Gênes par Charles VII : il prit possession de la ville, reçut au nom du monarque français le serment de fidélité des habitants, fit occuper les principales forteresses : mais peu de temps après, les troupes d'Alphonse, les Adorne et d'autres mécontents assiégèrent le duc de Lorraine. Ils le pressaient vivement, et Gênes était sur le point de se rendre lorsque le roi Alphonse succomba à une maladie de quarante jours. A peine la nouvelle de sa mort arriva-t-elle sous les remparts de la ville assiégée que la flotte sicilienne mit à la voile, et que l'armée des mécontents se dispersa (1458).

En blâmant avec force l'ambition d'Alphonse, ses mœurs scandaleuses, les tailles et les gabelles

sous lesquelles il avait accablé ses sujets, les historiens ont loué sa valeur infatigable, sa fermeté dans les disgrâces, sa modération dans plusieurs circonstances, les qualités qui l'avaient fait surnommer *le Magnanime*, son amour pour les lettres, son zèle p [illegible] ants de la Grèce réfugiés dans ses ét [illegible] aissances en histoire, en jurisprudenc [illegible] ématiques, en architecture, son goû [illegible] oètes anciens, et son admiration pour [illegible] s de Tite-Live et pour les Commentair [illegible]

La Germanie [illegible] acée d'agitations au moins aussi dangereuses que l'Italie; les électeurs étaient chaque jour plus mécontents de l'ineptie et de l'indolence de Frédéric III. Ils le menacèrent de nommer un roi des Romains, qu'ils chargeraient du gouvernement de l'Empire, s'il ne s'occupait pas davantage du maintien de la paix publique et du rétablissement de la justice; ils lui présentèrent un exposé des griefs de la nation germanique contre la cour de Rome. « Le con» cordat n'est pas observé, disaient les états dans » cet exposé; les principaux bénéfices d'Allemagne » sont la proie des cardinaux et des protonotaires; » les chapitres sont accablés d'expectatives et de pro» visions; on exige les annates avec une sévérité ex» trême; les bulles sont taxées bien plus haut qu'on » ne l'avait promis; on oblige les prélats à payer le » dixième de leurs revenus, et cette contribution, » ainsi que celles des croisés, au lieu de servir à

» faire la guerre aux Turcs, sont employées à en-
» richir la famille du pape ou à d'autres usages
» encore plus honteux. » Frédéric effrayé allait faire valoir les réclamations des électeurs et des autres états; mais Énée Sylvius dissipa ses craintes, enchaîna ses idées, soumit sa volonté, et tous les projets des électeurs furent suspendus.

Ladislas-le-Posthume mourut au moment où il allait se marier avec la fille du roi de France. Frédéric fut obligé de partager avec son frère Albert, et avec son cousin Sigismond, les provinces allemandes de la succession de Ladislas. Il prétendit aux couronnes de Bohême et de Hongrie; mais les Bohémiens élurent le célèbre George Podiebrad, que Ladislas avait confirmé dans la place de régent ou de gouverneur du royaume, et que les hussites regardaient comme leur protecteur.

Les Hongrois nommèrent pour leur monarque Mathias Corvinus ou Corvin, le fils de Jean Hunniade, l'immortel sauveur de sa patrie, et frère de Ladislas Corvin que Ladislas-le-Posthume avait fait périr sur un échafaud. Mathias était encore prisonnier en Bohême, lorsque les Hongrois l'élurent pour leur roi; Podiebrad s'empressa de lui rendre la liberté, et de lui donner sa fille Catherine en mariage. Frédéric refusa de rendre à Mathias la couronne de saint Etienne : le nouveau roi lui déclara la guerre.

Cet Énée Sylvius qui exerçait un si grand empire sur l'imbécile Frédéric venait d'être élu pape

après la mort de Calliste III : il avait pris le nom de Pie II. Il réunit à Mantoue un grand nombre de princes et de prélats de l'Europe. Il ne craignit pas d'y publier une bulle qui défendait d'appeler à un concile des décisions du pape, sous les peines portées contre les hérétiques et les criminels de lèse-majesté. Il engagea ensuite l'assemblée à s'occuper des moyens de faire la guerre aux Turcs. Les Allemands promirent de lever quarante-deux mille hommes; l'empereur fut nommé généralissime; le pape bénit une épée et un chapeau qu'il lui envoya : on régla que Frédéric, dont le courage et les talents militaires n'inspiraient pas une grande confiance, choisirait parmi les princes d'Allemagnes un lieutenant-général qui commanderait en son nom l'armée des croisés (1459). Mais les troupes ne furent pas levées, et les projets de croisade s'évanouirent de nouveau.

L'imbécillité de Frédéric excite de nouveaux murmures; les Allemands s'indignent de le voir à leur tête : l'électeur palatin et celui de Mayence veulent le déposer, et mettre à sa place le roi de Bohême, George Podiebrad; mais les électeurs de Brandebourg s'y opposent, et le nouveau pape, qui règne en quelque sorte sous le nom de Frédéric, parvient à empêcher qu'on ne tienne une diète électorale à Francfort.

Pie II cependant exige de l'Allemagne des sommes immenses sous le prétexte de la croisade qu'il paraît désirer contre les Turcs. Thierri d'Er-

pach, nouvel électeur de Mayence, s'oppose avec force à ses entreprises; il proteste avec l'électeur palatin et celui de Brandebourg contre la levée du dixième, du vingtième, et du trentième des revenus ecclésiastiques; il demande l'abolition de la bulle de Mantoue, qui défend les appels aux conciles; et il appelle d'avance au plus prochain concile général de tout ce que le pontife de Rome statuera à son égard : le pape l'excommunie, le dépose, nomme à sa place le comte Adolphe de Nassau, qui avait été son concurrent. L'empereur, esclave fidèle des volontés du pape, reconnaît le comte Adolphe, et met l'électeur déposé au ban de l'Empire; l'électeur palatin, Frédéric le Victorieux, et le duc de Bavière, son allié et son ami, s'indignent de ce renversement de toutes les lois, de cette violation des droits des électeurs de l'Empire et de l'empereur lui-même : ils prennent les armes pour défendre Thierri si injustement persécuté; le pape les excommunie, et Frédéric III les met au ban de l'Empire. Les intrigues de Rome, secondées par un prince aussi peu digne que Frédéric III de soutenir la dignité de son diadème, réunissent plusieurs princes d'Allemagne contre les trois électeurs; ils entrent dans le Palatinat, en ravagent les belles campagnes; l'électeur palatin les attaque près de Seckenheim, disperse leurs troupes, et, méritant plus que jamais le surnom de Victorieux, fait prisonniers les chefs de la ligue, leurs généraux, et la plupart des vaisseaux qui ont

suivi les bannières du lâche empereur. Les princes et les villes que Frédéric III, ou plutôt le lieutenant aveuglément soumis du pontife de Rome, a soulevés contre le duc de Bavière sont défaits auprès de Giengen; mais Adolphe de Nassau s'empare de Mayence, et le traité de Prague et celui de Francfort terminent cette guerre civile. Thierri cède l'électorat de Mayence au comte de Nassau; on lui donne la jouissance de plusieurs bailliages; l'électeur palatin obtient plusieurs territoires, et fait payer des sommes immenses à ses prisonniers pour recouvrer leur liberté.

Albert VI, dit *le Prodigue*, archiduc et frère de l'empereur, veut profiter des troubles qui désolent l'Allemagne pour enlever à Frédéric III une grande partie de la basse Autriche: il l'assiége dans le château de Vienne; le roi de Bohême George Podiebrad accourt au secours de l'empereur, le délivre; et Frédéric donne deux principautés au fils de son libérateur.

L'archiduc Sigismond, comte du Tyrol, fait arrêter le cardinal de Cusa, évèque de Brixen, qui lui dispute la souveraineté de son évêché : Pie II, accoutumé à lancer des anathèmes contre ceux qui lui résistent, excommunie l'archiduc; Sigismond appelle de la bulle du pape au premier concile général; Pie II lance de nouveau contre ce prince les foudres de l'Église romaine, et il ordonne aux Suisses de lui faire la guerre; les Suisses obéissent et s'emparent de Turgau. L'empereur sollicite l'ab-

solution de son frère, s'humilie, s'avilit, se jette aux pieds du légat, et obtint à force de bassesses la levée de l'excommunication.

Ferdinand Ier, fils naturel d'Alphonse-le-Magnanime, avait succédé à son père; plusieurs barons du royaume de Naples avaient offert la couronne, les uns à Jean d'Anjou, duc de Lorraine et fils du roi René, les autres à Jean, roi d'Aragon, ou au fils du roi de Navarre son frère, don Carlos, prince de Viane. Calliste III avait favorisé don Carlos; mais Pie II donna l'investiture de Naples à Ferdinand, dont une nièce épousa un neveu du pape.

Ce monarque perdit néanmoins une grande bataille près de Nole contre le duc d'Anjou et de Lorraine, et sa défaite fut si complète qu'il eut de la peine à regagner sa capitale, sans argent, et avec vingt cavaliers. Si son rival n'eût pas été trompé par de mauvais conseils, et s'il eût marché vers Naples, il aurait chassé son compétiteur du royaume, et régné sans obstacle; mais il ne profita de sa victoire que pour s'emparer de plusieurs villes de la Pouille et de l'Abruzze. Son général Jacques Piccinino, ayant fait éprouver une seconde défaite aux troupes de Ferdinand, commandées par Alexandre Sforce et par Frédéric, duc d'Urbin, entra dans la Sabine, prit Rieti, soumit plusieurs autres villes, et porta la terreur dans Rome. Pie II effrayé allait abandonner Ferdinand et reconnaître le duc de Lorraine; mais la fortune abandonna Piccinino, et le duc d'Urbin, aidé par

Alexandre Sforce, le contraignit à se retirer dans l'Abruzze.

Louis XI, roi de France, offrit au pape de faire marcher soixante-dix mille hommes contre les Turcs s'il voulait donner à son cousin le duc de Lorraine, l'investiture qu'il avait accordée à Ferdinand; Pie II refusa son offre, et engagea Scanderberg, le fameux prince d'Albanie, à venir au secours de Ferdinand. Scanderberg arrêta les progrès de Jean, rétablit les affaires du fils d'Alphonse; et malgré la valeur et les grands talents militaires du duc de Lorraine, remporta (1462) sur ce prince une grande victoire à Troja dans la Pouille. Le bonheur de Ferdinand et les revers du duc furent une épreuve à laquelle Jacques Piccinino et un grand nombre de barons ne purent résister; ils trahirent le prince malheureux; et Jean, ne pouvant plus espérer de l'emporter sur Ferdinand, qui avait pour lui le pape, Scanderberg, les grands et la fortune, se retira dans la Provence auprès du roi son père.

Pie II, moins distrait par les affaires de Naples des intérêts généraux du pontificat suprême, rétracta dans une bulle tout ce qu'il avait écrit en faveur du concile de Bâle (1463). « Condamnez, dit-il, » Énée Sylvius, et suivez les sentiments de Pie. »

Il mourut à Ancône, où il était allé pour s'occuper avec plus de succès de la guerre contre les Turcs, objet constant de ses pensées. Le nombre et la nature des écrits qu'il a laissés prouvent que

ce pontife était un des hommes du quinzième siècle qui réunissaient le plus de connaissances : indépendamment de ses Mémoires sur le concile de Bâle, il avait composé l'Histoire des Bohémiens, une Cosmographie, un Traité de l'éducation des enfants, un poème sur la passion de Jésus-Christ, plus de quatre cents lettres imprimées à Milan neuf ou dix ans après sa mort, un roman intitulé *Euriale et Lucrèce*, une Histoire de Frédéric III et une Histoire universelle.

Pierre Barbo, Vénitien et cardinal de Saint-Marc, fut élu à la place d'Énée Sylvius, et prit le nom de Paul II. Le collége des cardinaux l'avait obligé à jurer l'observation de nouveaux règlements; il s'affranchit de sa promesse en invoquant sa toute-puissance; mais pour se faire pardonner cette violation de la foi jurée, il accorda aux cardinaux de nouvelles prérogatives, l'usage de la mitre, une robe de pourpre, une barrette de damas rouge : il leur donna ces distinctions avec d'autant plus de facilité qu'il aimait le faste, qu'il dépensa cinq mille marcs d'argent pour faire faire une nouvelle tiare, et que, trop persuadé qu'il était un des plus beaux hommes de l'Italie, il avait été tenté, lors de son exaltation, de faire un choix ridicule et d'adopter le nom de *Formose* (1461).

Les Génois, excités par leur archevêque Paul Frégose, auquel s'était réunie la faction des Adorne, avaient pris les armes contre les Français, les avaient forcés à se réfugier dans la citadelle, et

avaient nommé doge Prosper Adorne. Le roi René d'Anjou avait amené par mer un secours aux Français assiégés : sortis de leurs retranchements, ils avaient été battus et mis en fuite; deux doges furent élus et destitués avec rapidité; et Paul Frégose, élevé au d[illegible] place, réunit la puissance civile à l'a[illegible]siastique (1463).

Mais Louis XI, [illegible]ance, fatigué de l'inconstance des Gén[illegible] leurs mouvements si fréquents et si tu[illegible]céda au duc de Milan François Sforce, [illegible] qui le reconnaissait encore pour sou[illegible] et tous ses droits sur Gênes : il ne se réserva qu'un hommage. Sforce envoya des troupes; les principaux Génois les secondèrent; le doge archevêque se retira par mer; et le duc de Milan fut proclamé souverain de Gênes avec solennité (1465).

La puissance de François Sforce fut encore augmentée l'année suivante : Ferdinand Ier, roi de Naples, lui donna le duché de Bari, qu'il venait d'enlever au duc de Tarente. Les historiens ont loué la modération avec laquelle il gouvernait ses états : il cessa de vivre (1466), aimé de ses concitoyens, respecté de l'Europe, et entouré des lauriers dont la victoire avait vingt-deux fois couronné sa tête. N'oublions pas de dire que ce fut sous son règne que fut creusé le canal *Martesana*, qui part de l'Adda et se réunit à Milan au grand canal dit *il Naviglio grande*.

Son fils aîné, Galéas-Marie Sforce, était auprès

de Louis XI lorsque son père mourut : il se hâta de partir pour Milan. Mais telle était encore l'anarchie féodale que les plus petits seigneurs épiaient le passage des plus grands princes pour les arrêter et leur faire payer de fortes rançons : Galéas-Marie fut obligé de se déguiser, et n'arriva à Milan qu'après avoir couru des dangers de plus d'une sorte. Combien peu il méritait de succéder à François ! Livré à la débauche et à la cruauté, il fut bientôt aussi haï de ses sujets que son père avait été aimé; sa mère, Blanche-Marie Visconti, que ses vertus faisaient chérir, fut si indignée de sa tyrannie qu'elle le quitta et se retira à Crémone.

Ce fut avec ce prince que s'allièrent les Florentins contre les rivaux de Pierre de Médicis et les alliés de ces rivaux : l'illustre père de Pierre, Côme de Médicis, descendait de riches et respectables négociants que leurs concitoyens avaient souvent élevés à la place de gonfalonier : il était mort à l'âge de soixante-quinze ans, après avoir enrichi la république par un commerce immense qui s'étendait au loin dans l'Asie et dans l'Afrique. Le peuple, qui lui avait dû tant de bienfaits, le clergé, dont il avait construit ou embelli les temples, les pauvres, qu'il avait secourus, les artistes, qu'il avait encouragés, les savants, dont il avait mérité l'affection et l'estime, lui avaient donné des larmes; honoré des Florentins, l'arbitre de leur république, le plus riche particulier de l'Europe, vénéré de tous les souverains, on l'avait regardé

comme l'égal des rois : un décret public avait ordonné qu'on gravât sur son tombeau : *Côme de Médicis, père de la patrie.* Mais combien l'histoire nous montre rarement le fils d'un grand roi ou d'un grand citoyen digne de remplacer son père ! Pierre de Médi gonfalonier quelques années avant la Côme, avait un esprit trop borné po laisser séduire par des flatteurs : il se c n, et voulut gouverner la république e Pitti et d'autres nobles de Florence ne utenir sa hauteur, et conspirèrent p assassiner; un hasard sauva Médicis, furent bannis avec les autres conjurés : ils trouvèrent à Venise Barthélemi Coleone, fameux capitaine, et un de ces chefs ou *condottieri* si nombreux alors en Italie, et qui étaient toujours prêts à employer au service de ceux qui les payaient le mieux les guerriers qu'ils commandaient, et dont les réunions volontaires étaient le triste résultat des guerres civiles; ils l'engagèrent à combattre avec eux contre ceux qui les avaient bannis; les Vénitiens n'y mirent aucun obstacle; les seigneurs de Pesaro, de Forli, de La Mirandole et plusieurs autres vassaux indépendants se joignirent aux Pitti, et une armée de quinze mille hommes marcha contre Florence. Les Florentins se liguèrent non-seulement avec Ferdinand, roi de Naples, mais encore avec Galéas-Marie, duc de Milan, et mirent Frédéric d'Urbin à la tête de leurs troupes ; une bataille eut lieu

entre les deux armées (1467); mais la victoire resta incertaine, et la guerre continua.

Au milieu de ces hostilités, Pierre de Médicis favorisa de tout son pouvoir une entreprise célèbre dans l'histoire de sciences, et particulièrement de l'astronomie : on aurait dit qu'il voulait se faire pardonner son despotisme par un acte digne du père illustre qui lui avait donné le jour. Ce fut sous ses auspices que Paul Toscanella construisit dans la cathédrale de Florence une méridienne dont le gnomon avait deux cent soixante-dix-sept pieds deux pouces neuf lignes de hauteur, et qui semblait présager que bientôt Galilée ferait la gloire de la république.

Quelque voisines de Rome que fussent les armées des Florentins et celles des Pitti et des Milanais, Paul II s'occupait moins des affaires de Florence que de celles d'Allemagne et particulièrement de la Bohême. George Podiebrad avait demandé à son prédécesseur la confirmation de son élection et celle du *compacte* par lequel le concile de Bâle avait permis aux Bohémiens de communier sous les deux espèces; Pie II ne s'était pas expliqué sur la première, et avait refusé la seconde : Podiebrad, encouragé par l'archevêque de Prague, avait soutenu la légitimité du compacte; Pie II l'avait excommunié.

Après avoir fait la faute de demander pour son élection une approbation inutile, il en fit une plus grande, suivant plusieurs historiens : il devint

persécuteur. Les catholiques souffrirent de son zèle pour les hussites; Paul II lança contre lui de nouvelles foudres ecclésiastiques, le déclara déchu du trône, pressa Mathias Corvin, roi de Hongrie, d'accepter la couronne de Bohême, et, attachant plus d'importan [illegible] ien de l'autorité civile usurpée par ses [illegible] rs qu'à la défense de la chrétienté con [illegible] lmans, suivit les conseils d'une poli [illegible] aveugle qu'extraordinaire, recomman [illegible] s de la Germanie deux grandes mesures [illegible] traires l'une à l'autre, et conjura les [illegible] magne de se croiser non-seulement [illegible] rcs, mais encore contre le fauteur des hussites, ennemis du siége apostolique. Frédéric convoqua une diète à Nuremberg; les villes libres refusèrent de payer les sommes énormes auxquelles on les avait taxées pour soutenir la guerre contre les musulmans; on suspendit la croisade contre ces asiatiques; la diète d'ailleurs s'indigna de ce que le pape s'était arrogé le droit de disposer d'une couronne à laquelle le premier électorat de l'Empire était attaché, rejeta à l'unanimité la proposition de faire la guerre à un prince qui n'avait pas démérité de la Germanie; et plusieurs princes qui ne pouvaient souffrir la honteuse soumission de l'empereur au pape s'écrièrent qu'au lieu de combattre le roi de Bohême, le bien de l'Allemagne exigerait qu'on l'élût roi des Romains.

Le pape et l'empereur, son fidèle vassal, ne pou-

vant plus espérer que les princes d'Allemagne secondassent leur haine contre Podiebrad, excitèrent contre lui non-seulement Casimir III, roi de Pologne, dont la femme était fille du roi des Romains Albert II, et petite-fille de l'empereur Sigismond, mais encore Mathias Corvin, roi de Hongrie. Mathias, oubliant qu'il devait la vie et la couronne à Podiebrad, son beau-père, s'empara d'une grande partie de la Moravie; Podiebrad désigna le fils aîné de Casimir comme son successeur. Cette disposition détacha Casimir de la ligue formée contre le roi de Bohême; et malgré tous efforts du pape et de Frédéric, la diète de Ratisbonne allait élire Podiebrad roi des Romains lorsque ce grand prince cessa de vivre; les Bohémiens, remplis de vénération pour sa mémoire, suivirent ses intentions, élurent pour leur roi Ladislas, fils aîné de Casimir III, et ce monarque, sacré à Prague, fut reconnu par l'empire, et même par Frédéric, qui ne put résister au vœu de la diète, et que la mort de Paul II venait de délivrer pour quelques moments de son servage.

Le cardinal François de La Rovère fut élu à la place de Paul II, et prit le nom de Sixte IV. A peine fut-il monté sur la chaire apostolique qu'il équipa contre les Turcs une flotte de vingt-neuf galères, auxquelles se joignirent cinquante galères vénitiennes et vingt-quatre du royaume de Naples. Le cardinal Caraffe, général en chef de cette flotte, ravagea plusieurs contrées turques,

prit la ville de Smyrne, la pilla, la livra aux flammes, revint à Rome, et, ministre des autels du Christ, y reçut les honneurs du triomphe que la république romaine, quinze siècles auparavant, avait si souvent décernés à ses généraux.

Pierre Mocenigo, qui avait fait lever aux Turcs le siége de Scutari, obtint à Venise un autre genre de triomphe : il fut élu doge après la mort de Nicolas Marcello (1474).

L'année suivante, Catherine, fille de Marc Cornaro, sénateur vénitien, et veuve de Jacques II, roi de Chypre, ayant perdu son fils le roi Jacques III, ne sachant comment se défendre contre Charlotte, fille du roi Jean III, qui lui disputait le royaume de Chypre, se mit sous la protection de la république de Venise. Le sénat l'adopta pour fille de Saint-Marc, prit en son nom le gouvernement du royaume, et ne lui laissa que le titre de reine et les honneurs de la royauté.

Vers le même temps René, qui, de même que Catherine, n'avait conservé de son royaume qu'un vain titre, faisait par sa bonté le bonheur de la Provence. Il cultivait en paix, au milieu des Provençaux qui l'adoraient, les sciences et les arts; sa bibliothèque réunissait tous les ouvrages des anciens troubadours; on multipliait dans ses jardins les beaux œillets de Provence, les roses de Provins et les raisins muscats; il charmait ses loisirs en peignant sur le bois ou sur le verre des tableaux et des miniatures, dont plusieurs ont

été conservés pendant long-temps. Aimant les spectacles avec passion, et cédant, en l'embellissant, au goût bizarre de son siècle, qui se plaisait à mêler les augustes mystères et les histoires pieuses du christianisme avec les allégories, les traditions, les inventions poétiques et les théogonies du polythéisme des Grecs et des Romains, il établit des concours religieux, des processions, des fêtes solennelles que le temps n'a pu détruire, et qui font encore la joie des Provençaux reconnaissants. Les habitants des campagnes aimaient à le voir honorer leurs travaux, encourager leurs soins, montrer au milieu d'eux combien lui était chère cette vie pastorale, l'emblème du bonheur le plus pur et le plus durable, se revêtir avec la reine d'habits semblables aux leurs, remplacer le sceptre par une houlette, et conduire de ses mains royales un troupeau paisible sur le bord des fontaines et sous l'ombre épaisse d'arbres touffus. On montre encore en Provence les charmantes vallées que préférait le bon René, les ruines des châteaux qu'il habitait, les rochers escarpés qu'un soleil sans nuages échauffait pendant les jours froids de l'hiver, et au pied desquels il aimait s'entretenir avec les villageois dont les descendants le bénissent encore.

Combien le bonheur que lui donnaient les bienfaits qu'il ne cessait de répandre fut troublé par la mort de son petit-fils Nicolas d'Anjou! Il le perdit au moment où il allait le marier (1473).

Il lui restait Yolande, sa fille, René II, duc de Lorraine, fils de cette Yolande et du comte de Vaudemont, Charles II, comte du Maine et fils de son frère Charles d'Anjou, et Marguerite, sœur cadette d'Yolande. Il fit un testament, institua Charles d'Anjo [illegible] er, donna le duché de Bar au duc de [illegible] 1,000 écus d'or à chacune de ses de [illegible] uis XI, roi de France et neveu de Re [illegible] ère Marie d'Anjou, se plaignit de ce [illegible] réclama la succession de son oncle [illegible] ié de Bar, l'Anjou et même la Pro [illegible] aisir les deux duchés. Mais les deux rois se virent à Lyon; René obtint la mainlevée de l'Anjou ainsi que du Barois, reçut de son neveu une pension de 60,000 livres, et revint en Provence terminer une vie glorieuse au milieu d'un peuple dont il était le père adoré (1480).

Quelle différence entre ce René si bon et si aimé, et le cruel souverain de Milan Galéas-Marie Sforce! Tous les Provençaux auraient donné leur vie pour sauver les jours de René, et Galéas-Marie fut assassiné dans une église de Milan, dont il avait plus que jamais irrité les citoyens en faisant entourer la ville de nouvelles fortifications, qu'ils regardaient comme dirigées contre eux (1476).

Son fils Jean-Galéas-Marie lui succéda sous la tutelle de sa mère Bonne de Savoie, et de Cecco Simonetta, secrétaire d'état.

La jalousie va cependant préparer ses poignards à Florence, comme la haine a aiguisé les siens à Milan. Pierre de Médicis était mort (1472); Thomas Loderini, qui avait rempli avec honneur les fonctions de gonfalonier, avait fait déclarer princes de la république de Florence Laurent et Julien, fils de Pierre de Médicis. Les Pazzi, citoyens puissants, ne peuvent supporter le grand pouvoir dont jouissent les deux frères. L'envie et l'ambition les égarent : ils jurent la mort de Laurent et de Julien. François Salviati, archevêque de Pise, se réunit à eux; et, ce qui est bien plus remarquable, le pape Sixte IV, séduit par son neveu Jérôme Riario, seigneur d'Imola et grand ennemi des Médicis, entre dans la conjuration (1478) : le jour est choisi; les Médicis doivent aller à la cathédrale de Florence; une messe solennelle doit être célébrée; au moment où l'on élèvera l'hostie, les deux frères seront frappés.

Le complot n'est pas découvert : Julien expire au pied des autels; mais Laurent n'est que légèrement blessé, et parvient à s'échapper. Le peuple, qui aimait les Médicis, s'irrite, se soulève, court en tumulte au palais de la seigneurie, où l'archevêque de Pise attendait la nouvelle d'un succès infernal, le saisit, le pend à une des fenêtres du palais, et exerce la même vengeance sur Jacques Salviati, Jacques Poggio, François Pazzi, tous les autres membres de la maison de Pazzi que l'on peut découvrir, un grand nombre de

complices de la conjuration ; et César de Petrucci, qui était alors gonfalonier, parvient par sa prudence et par sa fermeté à rétablir l'ordre dans la ville indignée.

Le pape apprend avec autant de colère que d'étonnement un év[illegible]ussi contraire à ses espérances. Il lan[illegible]le d'excommunication contre les Flore[illegible]ont osé faire pendre un archevêque c[illegible]'un assassinat et d'un sacrilége; et, con[illegible] méfiait de ces armes spirituelles si s[illegible]odiguées et avec lesquelles on se fa[illegible]il se ligue avec Ferdinand, roi de Na[illegible]e la république, et, de concert avec ce prince, envoie dans la Toscane des troupes commandées par Alphonse, duc de Calabre et fils du roi Ferdinand, et par Frédéric, duc d'Urbin. Louis XI, roi de France, Ludovic-Marie Sforce, dit le More, oncle de Jean-Galéas-Marie, et qui s'était emparé, par la violence et le crime, de la régence de Milan, les Vénitiens, malgré leur rivalité avec les Milanais, Hercule, duc de Ferrare, quoique gendre du roi de Naples, et le seigneur de Rimini, se déclarent pour les Florentins. La guerre néanmoins n'est pas heureuse pour Florence; Laurent de Médicis prend un noble parti : il va trouver Ferdinand, lui demande la paix, l'obtient, et se ligue avec lui contre le duc de Lorraine (1480), petit-fils de René, et qui réclame le royaume de Naples. Les Vénitiens cependant continuent la guerre contre

Ferdinand, dont ils avaient à se plaindre et dont ils craignaient l'ambition. Depuis un an ils avaient fait la paix avec Mahomet II, et lui avaient cédé Scutari : plus occupés de réprimer les projets de Ferdinand que d'éloigner tout ce qui pouvait attirer en Italie les armes des Turcs, ils engagent Mahomet II à déclarer la guerre au roi de Naples; mais Ferdinand s'arrange avec Bajazet II; il porte le sultan à demander aux Vénitiens l'île de Céphalonie (1484); et ils sont d'autant plus obligés de la céder aux musulmans qu'ils sont en guerre avec Hercule, duc de Ferrare, qu'ils veulent l'obliger à détruire ses salines de Comachio, et que le duc est ligué avec le roi de Naples, le régent de Milan, Frédéric, marquis de Mantoue, les Florentins et les Bentivoglio.

Sixte IV est ligué avec les Vénitiens; ses troupes et celles de la république battent le duc de Calabre. Le pape redoute les Vénitiens vainqueurs, s'en détache, fait un traité avec leurs ennemis, et veut s'établir arbitre de la paix : les Vénitiens le refusent. Son amour-propre est blessé, sa politique contrariée, son autorité compromise : il les excommunie.

Les foudres ecclésiastiques ne les empêchent pas de porter de grandes forces contre Hercule. Il leur cède le Polésin de Rovigo, et le pape, qui les hait, meurt de chagrin de leurs succès.

Jean-Baptiste Cibo, noble génois et cardinal de Melfe, succède à Sixte IV sous le nom d'In-

nocent VIII (1485), et lève l'interdit lancé contre les Vénitiens par son prédécesseur : la peste succède à la guerre à Venise et dans plusieurs autres contrées de l'Italie ; elle emporte le doge Jean Mocenigo.

La trahison, p[illegible] que la peste, ensanglanta vers le [illegible] le royaume de Naples, et ébranla le t[illegible]linand. Ce prince, séduit par les co[illegible] fils le duc de Calabre, avait accablé ses [illegible]pôts. Les Napolitains se soulevèrent, [illegible] à leur secours le pape Innocent VIII [illegible]uc de Lorraine, à qui ils offrirent de [illegible]ître pour leur souverain. Ne voyant arriver ni les troupes du pape ni le duc de Lorraine, ils firent avec Ferdinand un traité dont le roi d'Espagne, le régent de Milan et Laurent de Médicis furent garants. Deux jours après, Ferdinand et le duc de Calabre attirèrent dans leur palais les principaux des nobles sous le prétexte d'une noce, les chargèrent de fers, et les firent périr dans d'horribles supplices (1486). San Severino, prince de Salerne, parvint à échapper à cette perfidie. Ne respirant que vengeance, il alla à Venise, et de là en France, où il ne cessa d'exciter Charles VIII, petit-fils de la sœur de René Ier, à détrôner le tyran qui avait immolé ses malheureux compatriotes.

Pendant que Ferdinand redoutait une invasion qui pouvait être terrible, l'empereur Frédéric III, chassé de sa capitale par Mathias Corvin, roi de

Hongrie, et réfugié à Lintz, fut obligé d'abandonner cet asile et de se retirer dans l'Allemagne proprement dite. On le vit errer avec une suite peu nombreuse de ville impériale en ville impériale, d'abbaye en abbaye, vivre aux dépens de celles où il trouvait une retraite, traîner dans l'avilissement la couronne qu'il avait tant souillée, et réclamer en vain contre le roi de Hongrie le secours des états. Il vit enfin combien il était trop faible pour continuer de porter le sceptre de l'Empire; il demanda de le remettre en quelque sorte dans des mains plus fortes et plus habiles que les siennes; il proposa son fils Maximilien pour roi des Romains. Les électeurs élurent Maximilien malgré les insinuations contraires de la Hongrie et de la France. La diète de Francfort le reconnut avec les solennités ordinaires : il fut intronisé à Rensé et sacré à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne (1486); mais Frédéric n'obtint ni troupes ni argent pour faire la guerre au roi de Hongrie

Les députés de Francfort, de Worms, de Spire, de Haguenau, de Strasbourg, de Colmar, de Bâle et des autres *villes libres du saint empire*, ainsi que ceux de Nuremberg, d'Augsbourg, d'Ulm, de presque toutes les villes de Souabe et des autres *villes impériales*, se réunirent à Eslingen. La diversité de leurs priviléges ne les empêcha pas de s'occuper avec le même zèle de leurs grands et communs intérêts. Ils ne négligèrent aucun des soins nécessaires à la sûreté de leur commerce, duquel

dépendaient leurs richesses, leurs forces et leur puissance; et les précautions que leur dicta leur juste sollicitude contribuèrent bien plus au rétablissement de la paix publique si troublée par les princes et seigneurs, que les décrets des diètes dont l'exécution n'étai[illegible] que par un souverain tel que Frédéric.

Ce prince con[illegible] veau les états de le secourir contre le r[illegible] grie. La diète de Nuremberg, espéra[illegible] étresse de l'empereur l'obligerait à san[illegible] tablissement d'un tribunal suprêm[illegible] s désiraient vivement, et auquel il s'e[illegible] jours opposé, lui refusa toute assistance comme les diètes qui l'avaient précédée. On parvint seulement à régler un tarif de contingents en argent bien moins défavorable aux villes que ceux que le collége des électeurs et celui des princes avaient proposés à diverses époques. Les villes l'adoptèrent; et, ce qui prouve à quel degré leur industrie, leur activité et leur commerce avaient élevé leurs richesses, c'est que ces villes libres ou impériales consentirent à payer quarante pour cent de toutes les sommes que l'Empire accorderait.

Cet arrangement fit craindre cependant au roi de Hongrie que les états ne se décidassent à faire marcher contre lui les troupes de l'empire pour la solde desquelles les principales difficultés n'existaient plus. Il offrit de retirer ses soldats de l'Autriche, à condition que Frédéric tînt ses engage-

ments, et lui remit les 120,000 ducats qu'il avait promis de payer pour les frais de la dernière guerre. Mais Frédéric, aussi avare que lâche, aima mieux continuer de vivre aux dépens des états qui lui donnèrent asile, consentit à une trève, et abandonna formellement l'Autriche à Mathias, jusques au moment où il aurait rempli ses obligations.

Les malheurs du temps n'empêchèrent pas de donner deux tournois, l'un à Worms et l'autre à Ratisbonne; mais ce furent en quelque sorte les derniers. L'usage des armes à feu qui se multipliaient chaque jour rendait inutiles l'adresse et la vigueur que les chevaliers cherchaient à acquérir dans ces exercices militaires; et l'esprit de l'ancienne chevalerie était d'autant plus près de s'éteindre que les décrets des diètes, exécutés par des princes dignes de commander au nom des lois, les effets du commerce, l'accroissement des communications des peuples, les progrès des lumières, les changements survenus dans les mœurs, devaient bientôt diminuer le nombre des défis particuliers, des guerres des seigneurs, des brigandages, des violences, des rapines, des vols et des assassinats qui infestaient les routes de la Germanie et de tant d'autres contrées européennes.

Mais pendant qu'on espérait en Allemagne de voir la paix publique plus respectée, elle ne cessait d'être troublée en Italie. Gênes allait donner aux peuples libres un nouvel et grand exemple des terribles effets des factions lorsqu'un état est trop

mal organisé pour en prévenir ou en réprimer les efforts.

(1477) Celle des Fiesque avait, plusieurs années auparavant, pris les armes, trompé le peuple, soulevé la multitude et créé *huit capitaines de la liberté.* Les troup[illegible]es s'étaient présentées devant les murs [illegible] Prosper Adorne avait pénétré dans la [illegible] parvenu à persuader au peuple de m[illegible]es armes, et avait été nommé *gouver*[illegible] (1478). La régence de Milan, redout[illegible]jets, le destitue, et nomme à sa pla[illegible] de Cômes. Les Génois s'arment contre [illegible]anais, et les contraignent à se renfermer dans le château : une armée milanaise vient au secours des assiégés; les Génois remportent sur cette armée une grande victoire; la régence de Milan fait offrir à Baptiste Frégose le gouvernement de Gênes. Baptiste parvient, au milieu des factions, à s'emparer de l'autorité; mais, au lieu de prendre le titre de gouverneur, il se fait nommer doge.

Obietto de Fiesque profite de l'agitation populaire, qui est bien loin d'être calmée; il soulève contre le doge une partie du peuple : les deux partis se livrent un combat sanglant. La victoire favorise le doge : Obietto est tué sur le champ de bataille, et ses partisans se soumettent au vainqueur (1480).

Le courage des Génois et un gouvernement sage auraient pu résister aux Milanais, maintenir l'indépendance de la république et ramener la

tranquillité dans la ville; mais les factions ne veulent que le désordre. Le cardinal Paul Frégose, archevêque de Gênes, conjure contre son neveu à la tête de plusieurs de ses parents, l'attire dans son palais, le retient prisonnier, le menace, le force à lui livrer les forteresses, se fait proclamer doge, et jouit paisiblement de son usurpation (1483).

Les Florentins cependant, conduits par Laurent de Médicis, s'emparent de Sarsane; ils menacent d'envahir une grande partie des états de Gênes; les factions se raniment avec une force nouvelle. L'archevêque perd toute sa fermeté : les principaux Génois partagent ses alarmes. La fureur des partis les effraie; ils craignent de ne trouver du courage dans leurs concitoyens que pour déchirer le sein de la patrie; ils invoquent l'assistance de Ludovic Sforce, régent de Milan; ils traitent avec lui; ils se soumettent de nouveau au Milanais; les enseignes du duc Jean-Galéas-Marie flottent dans la ville; Augustin Adorne est nommé gouverneur par Ludovic; et les citoyens de Gênes ne sont plus que des sujets de Milan (1487).

Les états de Souabe défendirent leur indépendance mieux que les Génois. Fatigués des attaques et des vexations du duc de Bavière et de plusieurs autres princes, ils convinrent à Eslingen que la Souabe serait divisée en quatre cantons; que chacun de ces cantons nommerait un capitaine chargé de veiller à la sûreté générale; que les quatre can-

tons réunis éliraient un colonel; que dix mille fantassins et mille cavaliers seraient sous ses ordres, et que la guerre serait déclarée à tous ceux qui troubleraient la paix publique (1488). Le margrave de Brandebourg-Anspach, celui de Brandebourg-Bareith, [illegible] e Mayence et les ducs de Bavière, de la [illegible] Munich, se réunirent à cette conféd[illegible] empereur l'approuve. Mais quel état [illegible] celui d'un empire où le chef suprêm[illegible] ernement et tous les états réunis en [illegible] uvent ni maintenir la paix ni faire [illegible] ois, et où la ligue de Souabe, qui renverse tous les fondements de la puissance légitime, bouleverse toutes les idées constitutionnelles, détruit la hiérarchie des pouvoirs, est invoquée avec ardeur et adoptée avec empressement comme la seule garantie de l'ordre, des droits et des propriétés!

La mort de Mathias Corvin délivra Frédéric III, ou plutôt Maximilien, d'un adversaire redoutable: le roi des Romains reprit l'Autriche, dont Mathias s'était emparé; mais il demanda inutilement la couronne que Mathias avait portée. Les Hongrois la donnèrent à Ladislas, roi de Bohème et petit-fils par sa mère de l'empereur Albert II.

Maximilien voulut en vain la lui disputer: il consentit par le traité de Presbourg à laisser à son cousin Ladislas ce diadème de Hongrie, en se réservant de lui succéder si la postérité de ce prince venait à s'éteindre.

Pendant que Maximilien obtenait un avantage si incertain, la république de Venise, toujours constante dans sa politique, acquit le royaume de Chypre, dont elle s'était déclarée la protectrice. La reine Charlotte de Chypre, veuve de Louis de Savoie et fille du roi Jean troisième du nom, avait confirmé à Rome, et au moment de mourir, la cession qu'elle avait faite de sa couronne au duc de Savoie. Mais le conseil des dix sous le dogat d'Augustin Barbarigo, ordonna à George Cornaro d'aller en Chypre chercher sa sœur la reine Catherine, veuve du roi Jacques II, fils naturel de Jean III, et héritière de son fils Jacques III, venu au monde après la mort de Jacques II. Le conseil de dix chargea en même temps Cornaro de prendre possession du royaume au nom de la république. L'amiral François Priuli suivit Cornaro avec une flotte : la reine Catherine hésita beaucoup ; mais enfin elle se soumit à la volonté du gouvernement vénitien, abdiqua en faveur de la république (1489), s'embarqua pour Venise, y fut reçue avec de grands honneurs, et vécut en reine dans un château du Trévisan. L'étendard de Saint-Marc flottait sur les tours de Famagouste, que le roi Jacques II avait enlevée aux Génois, et bientôt le sultan d'Égypte, Ascraf-Kaïtbay, dont l'île de Chypre était tributaire, remit à l'ambassadeur de Venise un acte authentique par lequel il reconnut la république comme possédant légitimement la couronne de Chypre, et

lui en donna l'investiture sous la condition de continuer de payer le tribut de 8,000 ducats (1490).

Maximilien vit avec peine cet accroissement de la puissance vénitienne : l'Italie échappait chaque jour davantage à l'autorité des empereurs, rois de Germanie; [illegible] elle-même reconnaissait à peine le[illegible] et comment le roi des Romains au[illegible]poser? Les états germaniques ét[illegible]lants des lois mêmes portées par l[illegible]t ils faisaient partie. Maximilien de[illegible]iveau des secours contre la France à [illegible]Coblentz et à celle de Constance; il v[illegible] fit marcher sans délai les *petits contingents* (*die kleine hülffe*), c'est-à-dire le trentième noble, avec une infanterie proportionnée; qu'on tînt prêtes les autres forces de l'Empire, c'est-à-dire le ban et l'arrière-ban (*die grosse hülff*), et qu'on levât les sommes imposées sur les feux, celle de dix ou douze sous sur les feux des villes, et celle de cinq ou six sous sur ceux des campagnes. « Nous ne sommes pas intéressés dans vos querelles avec la France, répondirent les états, et nous ne savons que trop combien les subsides de l'empire sont rarement employés à leur destination. » Les subsides furent refusés, quelque besoin qu'en eût le roi des Romains : les états accordèrent quelques troupes; mais elles ne furent pas levées. Maximilien, abandonné d'ailleurs par l'Angleterre et l'Aragon, fut obligé de faire la paix, et peu de temps après

l'imbécile Fréderic III cessa de vivre et de déshonorer le trône par sa bigoterie superstitieuse, sa soumission servile aux pontifes de Rome, sa dissimulation sottement affectée, ses soupçons ridicules, ses irrésolutions mêlées d'entêtement, sa basse jalousie, ses affections inconstantes, ses haines implacables, sa paresse et son avarice, qui, pendant ses dernières années, ne se plaisaient qu'à compter et arranger les trésors qu'il avait amassés.

Ce fut vers la fin de son règne que les membres du corps équestre, les gentilshommes *landsasses*, c'est-à-dire soumis à la souveraineté particulière des états germaniques, et qu'on n'avait désignés que par les titres de guerrier (*miles*), d'écuyer, de chevalier, de *ministériel*, reçurent celui de *noble*, qu'on n'avait donné qu'aux comtes, aux barons, aux dynastes, aux seigneurs indépendants (*edel herren*) et aux nobles immédiats. Plusieurs dynastes ou seigneurs demandèrent alors des diplômes de comte d'empire, et les membres de la noblesse immédiate obtinrent des titres de baron, ou de *frey herr* (*libre seigneur*).

La mort de Frédéric III et l'avénement de Maximilien sauvèrent la dignité impériale (1493). Quelle différence entre le roi des Romains et son père! on lui a reproché d'avoir porté la bienfaisance jusques à la prodigalité, d'avoir conçu des projets au-dessus de ses forces, de les avoir entrepris légèrement, de s'être laissé décourager par des difficultés inattendues et qu'il aurait pu prévoir, d'avoir trop

aggravés par la superstition et l'ignorance du plus grand nombre, accablaient depuis si long-temps l'Europe! La France et l'Angleterre en avaient été, comme l'Italie et l'Allemagne, les théâtres sanglants.

La fameus [illegible] ait rendu aux Français et à leur roi [illegible] le courage, l'honneur et la gloire, av[illegible] epuis long-temps la fin de ses succès [illegible] : assiégée dans Compiègne par le [illegible] les troupes du duc de Bourgogne, elle [illegible] oyé en vain dans une sortie sa vale[illegible] linaire : elle avait été forcée de se re[illegible] ard de Vendôme, qui l'avait livrée à Jean de Luxembourg, comte de Ligni, général des Bourguignons. Ligni, égaré par le fanatisme politique, l'avait vendue aux Anglais : la captivité de l'héroïne fut pour eux un triomphe éclatant. Le duc de Bedford s'empressa d'en transmettre la nouvelle dans toutes les provinces qui reconnaissaient l'autorité de Henri VI, son neveu. Leurs temples retentirent des cantiques d'actions de grâces ; le *Te Deum* fut chanté dans Paris (1430). De nouveaux succès des Français fidèles, une conjuration des principaux habitants de la capitale, qui voulaient rappeler le roi dans leurs murs, et la haine qu'excita contre le duc de Bedford la mort de cent cinquante conjurés décapités au milieu des halles, rendirent féroce la joie des Anglais ; ils voulurent la mort de celle qu'ils tenaient dans les fers, et dont le nom seul les avait si sou-

vent glacés d'effroi. Le duc de Bedford, ses conseillers, et d'indignes Français, vils suppôts de l'étranger, vont se couvrir d'une honte éternelle. Bedford ordonne que cette héroïque captive, si digne des hommages même de ses ennemis, soit jugée comme une criminelle : on compose un tribunal de docteurs vieillis dans la chicane ; on l'assemble à Rouen. Un évêque de Beauvais, nommé Jean Cauchon, un pair de France ne rougit pas de présider ce tribunal bassement vendu aux Anglais : on accuse Jeanne de sortilége, de magie, de pactes conclus avec le diable. Elle n'a que dix-neuf ans ; on ne lui donne ni conseil ni défenseurs ; elle n'a pour elle que sa vertu, son innocence, son courage, sa confiance dans le Dieu au nom duquel elle a mis en fuite les ennemis de sa patrie et de son roi ; personne ne la protége contre tant d'ennemis acharnés ; celui auquel elle a donné la victoire et le trône paraît l'abandonner ; aucune armée ne vient à son secours ; aucun échange n'est proposé pour la rendre à la liberté, et à la France qu'elle a sauvée. « Jurez de dire la vérité, » lui dit l'évêque. — Je le refuse, répond-elle ; vous » pourriez me demander ce que je ne puis vous » révéler sans parjure. — Promettez de ne pas vous » évader. — Si je me sauvais, on ne pourrait m'accuser d'avoir violé ma parole ; je ne vous ai pas » donné ma foi. »

Quelque temps auparavant, elle avait essayé de se sauver en s'élançant par une fenêtre : elle était

tombée, s'était blessée grièvement; on l'avait chargée de nouveaux fers, et néanmoins on ajoute à ses liens une chaîne lourde qui ne lui laisse qu'un sommeil douloureux. On cherche les questions les plus propres à l'embarrasser : « Que pensez-» vous du schi [illegible] hire l'Église? A quel » pape adhérez [illegible] esprits célestes vous » ont-ils promis [illegible] ? Charles a-t-il eu des » visions? — [illegible] e vous me demandez » ne touche m [illegible] ond-elle avec calme. » — Pourqu [illegible] us souvent de ban-» nière? Pou [illegible] vous bénir? Pourquoi » portaient-elle [illegible] le Jésus et de Marie? » — Jamais je n'ai changé mon étendard que lors-» qu'il était brisé : jamais je ne l'ai fait bénir avec » des cérémonies particulières. Des clercs m'ont » appris à faire usage, non-seulement pour mes » enseignes, mais encore pour les lettres que j'é-» crivais, du nom du Sauveur du monde et de » celui de sa mère; je disais seulement aux soldats, » *Entrez hardiment au milieu des Anglais*, et j'y » entrais moi-même. »

On donne un mauvais sens à ses réponses; on altère des actes; on lui en fait signer de faux : elle tombe malade. Ligni vient la voir : le duc de Bedfort et le duc de Warwick accompagnent le comte : « Je viens, lui dit Ligni, pour traiter de votre » rançon et vous procurer la liberté. — Vous n'en » avez ni la volonté ni le pouvoir : je sais bien » que ces Anglais me feront mourir; mais seraient-

» ils cent mille *goddam* plus qu'ils ne sont à pré-» sent, ils ne gagneront pas ce royaume. » Bedford furieux tire son épée, et veut se jeter sur Jeanne : Warwick le retient. Cependant, malgré toutes les manœuvres des ennemis de Jeanne, les juges payés par les Anglais ne peuvent la condamner qu'à passer le reste de ses jours en prison *au pain de douleur et à l'eau d'angoisse :* on prononce son jugement au milieu d'une place publique; un docteur lui adresse la parole, l'injurie, se répand en invectives contre Charles VII : « C'est à toi, Jeanne, » que je parle, lui dit-il avec colère, et je te dis » que ton roi est hérétique et schismatique. » Jeanne, garrottée, abattue, presque mourante, se ranime au nom du monarque, s'efforce de parler, et s'écrie avec véhémence : *Par ma foi, je vous ose dire et jurer que mon roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et n'est point tel que vous le dites.*

Le tribunal ecclésiastique n'a cependant pas livré Jeanne au bras séculier : les Anglais frémissent de voir l'héroïne française échapper à une mort ignominieuse et cruelle; ils s'emportent contre les juges; ils leur reprochent *d'avoir mal gagné leur argent.* Se peut-il qu'un évêque ait pu conseiller une perfidie infâme? La sentence portait que Jeanne ne reprendrait pas des habits d'homme : elle l'avait promis avec serment; on profite de son sommeil pour lui enlever ses habits de femme, d'après le conseil de l'évêque de Beauvais, et on met des habits d'homme à la place;

elle se réveille, supplie qu'on lui rende *ses robes* : « Si vous me refusez, dit-elle à ses gardes, vous » serez cause de ma mort. » Ils sont inflexibles. Elle reste dans son lit : d'horribles souffrances la forcent d'en sortir; elle se couvre des seuls habits dont elle peut [illegible] témoins apostés la surprennent, la [illegible] tribunal; elle est accusée d'avoir [illegible] ment : on la regarde comme conv[illegible]ges reviennent sur leur première dé[illegible]noncent un nouvel arrêt; ils déclar[illegible]rcière, apostate, hérétique, idolâ[illegible], devineresse, blasphémeresse de [illegible]uniée, rejetée du sein de l'Église, abandonnée pour ses forfaits à la justice séculière.*

Un bûcher s'élève : le bailli de Rouen et ses assistants ne prononcent pas de sentence nouvelle; le bailli consterné dit au bourreau : *menez-la.* Elle tombe à genoux, prie et demande une croix : un soldat anglais en fait une avec deux bâtons; elle la baise avec respect, demande qu'on attache ce signe de salut en face du bûcher, et, victime innocente, marche à la mort, résignée, calme et pardonnant à ses ennemis. Deux prêtres l'accompagnent : « Éloignez-vous, » leur dit-elle dès qu'elle sent les premières atteintes du feu. Son supplice est long; les flammes la consument lentement; et, au milieu des gémissements que lui arrachent ses horribles souffrances, sa voix mourante fait entendre le nom de Jésus.

Les vrais amis de la France donnèrent des larmes à l'héroïne, et jurèrent de venger sa mort. Charles VII, de lâches courtisans et d'indignes envieux de la gloire de Jeanne apprirent sa mort avec indifférence ou peut-être avec une joie secrète; Bedford ajouta à sa honte en ordonnant dans Paris une procession générale pour remercier le ciel de la punition de la *magicienne dont toutes les actions*, dit un moine du haut de la chaire qu'il profanait, *avaient été des œuvres du diable, et non de Dieu.*

Le supplice de Jeanne augmenta en France le nombre déjà très-grand de ceux qui détestaient les Anglais. Henri VI d'ailleurs manquait d'autant plus de l'argent nécessaire pour payer ses troupes que le parlement d'Angleterre ne voyait qu'avec peine la continuation d'une guerre ruineuse pour la Grande-Bretagne, et dont leur monarque seul pouvait retirer des avantages plus ou moins grands. Le mécontentement des Parisiens s'accroissait chaque jour; les Anglais craignirent pour la personne de Henri : on le conduisit à Rouen. L'audace de cent vingt Français, qui, sous les ordres de Récarville, s'étaient introduits dans la grosse tour du château et se seraient emparés de la ville si la division ne s'étaient pas mise dans le corps de troupes qui devait les soutenir, inspira de nouvelles alarmes : Henri partit pour l'Angleterre.

Les efforts des Français fidèles s'accrurent avec leurs espérances : Charles VII préférait trop ses

plaisirs à ses devoirs et à sa gloire; mais avec quelle ardeur ses capitaines combattaient pour ses intérêts ou plutôt contre des étrangers qu'on avait en horreur! On n'a peut-être jamais eu une idée assez forte de la haine des Français pour toute domination [illegible] oivent en grande partie cette haine [illegible] résultats de la loi salique. Leur [illegible] u passer dans aucune famille non [illegible] le commencement de leur existence [illegible] nation ils n'ont obéi qu'à des Franç[illegible] orité étrangère blesserait leur n[illegible] point de les porter à tout sacrifier et [illegible] reprendre avec un acharnement que ne pourraient peut-être pas concevoir les autres peuples soumis à d'autres lois de succession, et qui ont vu si souvent des étrangers venir s'asseoir sur leur trône.

Et combien les Anglais secondaient ces sentiments aussi violents que généreux, en gouvernant les provinces françaises que la discorde leur avait livrées comme des pays qui devaient bientôt leur échapper, et dont il fallait enlever les richesses et détruire l'industrie! La même indignation contre les Anglais donnait aux opérations des braves capitaines de Charles ce concert et cet ensemble qu'ils auraient dû tenir du monarque et de ses conseils. (1432) Xaintrailles et Barbazan avaient remporté des victoires; mais au milieu de ces résolutions héroïques des guerriers, les courtisans, uniquement occupés de leurs ambitions démesu-

rées et de leurs intrigues sans cesse renaissantes, ne songeaient qu'à supplanter leurs ennemis particuliers et à s'emparer du crédit, du pouvoir et des places.

Ces passions aveugles produisirent néanmoins, par une suite de hasards et de circonstances particulières, un résultat avantageux à la cause de Charles; le connétable comte de Richemont avait regagné en grande partie les bonnes grâces du roi; il ne pouvait pardonner au premier ministre, le sire de La Trémouille, d'avoir constamment cherché à le tenir éloigné du monarque; n'écoutant que son ressentiment, il osa faire enlever La Trémouille à Chinon, où ce ministre était avec le roi; La Trémouille voulut se défendre, une blessure le mit hors de combat : on le transporta dans un château fort. La reine Marie d'Anjou, qui avait conservé un grand empire sur son époux malgré l'amour de ce prince pour Agnès, parvint à calmer la colère du monarque, dégoûté depuis longtemps de La Trémouille. Le connétable, bien loin d'être disgrâcié, eut plus d'influence que jamais; la reine, d'accord avec lui, fit agréer à Charles pour son premier ministre et pour successeur de La Trémouille son frère Charles d'Anjou, comte du Maine; et Richemont, attaché avec une ardeur nouvelle à la cause de Charles, lui fut d'autant plus utile qu'il avait tout pouvoir sur son frère le duc de Bretagne, jouissait de l'affection et de l'estime du duc de Bourgogne, son beau-frère, et

pouvait ménager avec Philippe-le-Bon une réconciliation suivie de la paix générale.

Les événements furent très-favorables à l'espoir que Richemont avait conçu. Le duc de Bedford avait perdu sa femme, Anne de Bourgogne (1433). Il se remaria [illegible] ine de Luxembourg, fille de Jacqu[illegible] Saint-Pol. Le duc de Bourgogne s'i[illegible] e Bedford non-seulement s'était re[illegible] ptement après la mort de sa femme, [illegible] ilippe-le-Bon, et avait témoigné par [illegible] tation si peu d'égards pour la mè[illegible] rincesse, mais encore de ce qu'il av[illegible] fille d'un de ses vassaux sans son consentement et même à son insu. Le cardinal d'Angleterre tâcha de réconcilier deux princes dont la mésintelligence pouvait être si funeste à sa patrie : ils promirent d'avoir une entrevue à Saint-Omer. Philippe et Bedford s'y rendirent; mais le duc de Bourgogne était déjà déterminé à se séparer des Anglais. La contestation qui s'éleva entre lui et Bedford au sujet du rang et de la préséance lui servit de prétexte : il ne voulut rien céder, et les deux princes quittèrent Saint-Omer sans s'être vus, et moins d'accord que jamais.

Le conseil de Henri VI n'en fut que plus disposé à la paix. Le duc d'Orléans, toujours prisonnier à Londres, proposa que la reine douairière de Sicile, son fils Charles d'Anjou, le duc de Bretagne, ses frères le comte de Richemont et le comte de Saint-Gilles, le duc d'Alençon, les comtes de Cler-

mont, d'Armagnac, de Foix et de Pardioc et l'évêque de Paris se réunissent, ainsi que lui, à Calais, ou dans tout autre endroit choisi par le conseil, avec les plénipotentiaires anglais, pour traiter de la paix, dont il présenta des bases très-favorables à la Grande-Bretagne.

Le conseil accepta sa proposition. On expédia des passe-ports à la reine douairière de Sicile et aux autres commissaires français, et on indiqua le mois d'octobre pour l'ouverture des conférences.

Mais le comte de Richemont avait négocié avec le duc de Bourgogne. Ce duc s'était rendu à Nevers, où il devait s'arranger avec Charles, comte de Clermont, devenu duc de Bourbon par la mort de son père, relativement aux prétentions que Charles avait fait valoir les armes à la main comme mari d'Agnès de Bourgogne, sœur de Philippe-le-Bon. Des bals, des tournois, des spectacles avaient suivi la réconciliation des deux beaux-frères; et c'est pendant ces fêtes qu'un chevalier bourguignon, rappelant les hostilités barbares qui avaient précédé la fin de la querelle, dit ces mots, que les historiens n'ont pas oubliés : *Entre nous autres, sommes bien mal conseillés de nous adventurer et mettre en péril de corps et d'âme pour les singulières volontés des princes et grands seigneurs, lesquels, quand il leur plaist, se reconseillent l'un avec l'autre, et souventes fois advient que nous en sommes poures et détruits.*

Ces réjouissances et ces divertissements cachaient

cependant un arrangement qui devait contribuer puissamment au salut de la patrie. Le duc de Bourbon remplit avec zèle le devoir d'un citoyen loyal et fidèle; il représenta avec tant de force au duc de Bourgogne la France envahie, humiliée et gémissante sous ta[illegible], que Philippe-le-Bon fut attendri. Pl[illegible]ntit à recevoir des envoyés du roi; [illegible] Richemont vint à Nevers, et bientôt [illegible]it arriver l'archevêque de Reims, cha[illegible]ance, accompagné de presque tous [illegible] du conseil de Charles VII. Le d[illegible]ne et celui de Bourbon étaient allés [illegible] chancelier chargé des pouvoirs du monarque et son représentant. Les conférences s'ouvrirent : on s'accorda facilement; mais le duc de Bourgogne déclara qu'il ne pouvait terminer la guerre sans la participation des Anglais, ses alliés. Le duc de Bourbon, le chancelier ni le connétable ne purent rien opposer à cette résolution, et le duc de Bourgogne obtint la convocation d'un congrès qui se réunirait à Arras, l'une de ses principales villes, et où l'on inviterait non-seulement le roi d'Angleterre, mais encore toutes les puissances de la chrétienté.

(1434) La guerre exerçait de nouveau ses ravages. Vignolle et Xaintrailles battirent et firent prisonnier le comte d'Arundel, qui mourut bientôt de ses blessures. Le duc de Bourbon s'empara de Corbeil et de Brie-comte-Robert. D'un autre côté Talbot, revenu d'Angleterre avec un renfort, reprit un

grand nombre de villes. Mais enfin le congrès d'Arras fut ouvert. Les représentants de l'Europe entière y étaient en quelque sorte réunis (1435) : on y voyait des légats du concile de Bâle, des cardinaux envoyés par le pape Eugène, des ambassadeurs de tous les souverains, des ministres du duc d'Orléans, du duc de Bretagne et du duc d'Alençon, des députés de Paris et des villes les plus considérables du royaume et des Pays-Bas : on comptait plus de dix mille chevaux employés pour les personnes de la suite des membres du congrès. Le duc de Bourbon était à la tête de l'ambassade française, composée de vingt-cinq ministres. Avec lui étaient le comte de Richemont, connétable, le comte de Vendôme, grand-maître de France, l'archevêque de Reims, chancelier, Christophe de Harcourt, Théolde de Valperghe, le maréchal de La Fayette et Adam de Cambrai, premier président. Dès que le duc de Bourgogne apprit que son beau-frère le duc de Bourbon et les autres ministres de France approchaient, il alla les recevoir à une assez grande distance de la ville, à la tête d'un brillant cortége. Le duc de Bourbon entra dans Arras au milieu des ducs de Bourgogne et de Gueldres, précédé des rois d'armes, de hérauts et de trompettes. Les places, les rues, les fenêtres et les toits des maisons étaient remplis de citoyens de tout âge et de tout sexe qui faisaient retentir les airs des cris de *Noël*, et formaient des vœux ardents pour le succès d'une né-

gociation de laquelle devaient dépendre le bonheur et l'existence de tant de millions d'hommes. Le cardinal de Winchester, grand-oncle de Henri VI, fit son entrée avec la même pompe, suivi de vingt-six ambassadeurs.

Les ministres anglais firent d'abord des propositions que le congrès trouvèrent si extraordinai voulut y avoir aucun égard. Les am nçais offrirent alors la cession entière ndie et de la Guienne, à condition q gleterre rendrait hommage pour ce nces, et renoncerait à toutes ses p couronne ainsi qu'au titre de roi de France. Les ambassadeurs anglais ne daignèrent pas répondre à cette offre, abandonnèrent l'assemblée, et sortirent de la ville en affectant une grande surprise et remplis d'indignation.

Le départ des Anglais n'empêcha pas le duc de Bourgogne de continuer ses négociations avec les ambassadeurs de Charles VII : elles furent terminées en quinze jours. Le salut de la France dépendait de la paix avec Philippe. Déplorable résultat des guerres civiles, des malheurs des Français, des idées du temps et des lois relatives aux droits ou plutôt à l'indépendance des grands vassaux et des princes apanagés ! Philippe était bien plus puissant que Charles. Les ministres du roi firent ou plutôt renouvelèrent au duc de Bourgogne des propositions qu'il accepta.

Jamais depuis Hugues Capet un monarque français ne s'était aussi humilié devant un sujet. Terrible punition de la conduite de Charles! On s'engagea à céder au duc les comtés de Mâcon, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, de Ponthieu et de Boulogne, un grand nombre de places situées sur la Somme ou ailleurs, et 50,000 écus, pour représenter les équipages et les joyaux enlevés à son père lors de son assassinat.

Mais voici la condition la plus cruelle pour un monarque. Il fut stipulé que Charles demanderait pardon à Philippe pour le meurtre de son père, soit par lui-même, soit par des délégués; que les assassins du feu duc seraient livrés à la justice; qu'on fonderait des chapelles et des messes pour le repos de l'âme de Jean, duc de Bourgogne, et de ceux qu'on avait massacrés à ses côtés; qu'une croix serait élevée à l'endroit où la victime avait été frappée.

Tous les membres du congrès se rendent à l'église. A la droite du chœur sont le duc de Bourgogne, la duchesse, les princes de leur famille et leurs ambassadeurs : à la gauche on voit le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, le prince de Vaudemont, le comte de Richemont, l'archevêque de Reims. Les autres ambassadeurs de Charles VII se placent au milieu du chœur devant un autel sur lequel est le livre des évangiles. Une messe solennelle est célébrée; l'évêque d'Auxerre prononce un discours; on lit le traité à haute voix; les deux cardi-

naux légats du pape donnent au duc de Bourgogne l'absolution des serments qu'il avait faits au roi d'Angleterre. Philippe, les princes et seigneurs de sa suite, le duc de Bourbon et les autres ambassadeurs du roi de France jurent sur la croix et sur les évangiles d' [illegible] raité que l'on vient de lire. Le duc de [illegible] le connétable, tenant la main sur la n [illegible] demandent, de la part du roi, *merci* [illegible] urgogne pour la mort de son père. I [illegible] ardonne *pour l'amour de Dieu*, et [illegible] serment qu'il ne fera jamais la guer [illegible] arles, qu'il reconnaît pour son souve [illegible] il l'assistera contre les Anglais.

La reine Isabelle de Bavière en apprenant la signature du traité d'Arras versa des larmes de rage : son désespoir fut extrême ; elle vit ses infernales machinations détruites : elle succomba à ses tourments. Elle mourut exécrée : elle avait trahi la France, appelé l'étranger, détesté son fils ; son nom devait être en horreur à la postérité.

Le duc de Bedford vit comme Isabelle combien la réconciliation de Charles avec Philippe allait être funeste à son parti. Le chagrin profond que lui inspira l'amour de sa patrie hâta le développement de la maladie qui devait terminer ses jours : il était au château de Rouen ; il pouvait voir en quelque sorte de dessus son lit de mort la place sur laquelle l'héroïque et malheureuse Jeanne avait péri au milieu des flammes. Quelle punition du ciel que le remords

qu'il dut éprouver dans ces moments suprêmes où les passions se taisent et les illusions se dissipent ! Combien cette gloire que lui avaient acquise ses admirables qualités, sa valeur, ses grands talents militaires, sa justice, sa modération, sa bonté, dut lui paraître ternie par le supplice de l'innocence ! Il fut enterré dans la cathédrale (1435); on lui érigea un monument. Quelques années plus tard, le fils de Charles VII, le roi Louis XI, visita cette église. On lui montra le tombeau de Bedford : de lâches courtisans lui proposaient de faire démolir ce mausolée. « Respectons, leur dit-il, les » cendres des héros. »

Dès qu'on eut reçu en Angleterre la nouvelle de la grande perte que venait de faire la Grande-Bretagne, Richard Plantagenet, duc d'York, fut nommé régent de France; mais les intrigues de Henri, duc de Sommerset, firent différer pendant plusieurs mois l'expédition des lettres patentes de Richard.

Cette espèce d'interrègne ne fut pas peu favorable aux intérêts de Charles VII, dont les troupes reprirent plusieurs places.

Le duc de Bourgogne envoya deux hérauts au jeune Henri VI. « Philippe, disent-ils au monarque » anglais et à son conseil, a été obligé de conclure » un traité séparé. Ses peuples n'étaient plus en » état de soutenir la guerre : il vous offre sa mé» diation pour une paix avec la France. » L'offre de Philippe fut regardée comme une insulte. Le

conseil dédaigna d'y répondre. La populace de Londres massacra plusieurs Flamands, sujets du duc de Bourgogne; leurs maisons furent pillées, et le gouvernement fut obligé de publier une proclamation pour arrêter ces désordres.

Ces pillages e [illegible] res irritèrent le duc; il se plaignit viv [illegible] nglais, et joignit ses troupes à celles [illegible] VII.

Le connétabl [illegible] ont, à la tête de six ou sept mille hom [illegible] lesquels on voyait cinq cents lances de [illegible] rcha vers Paris, où un parti très-cons [illegible] ait déjà formé en faveur de Charles VII, s'empara de plusieurs petites places, et campa devant une des portes de la capitale. La garnison anglaise n'était composée que de quinze cents hommes commandés par Robert, lord Willoughby; elle ne put pas empêcher les Parisiens d'avoir de nombreuses conférences avec les troupes de Richemont. Bientôt ils prirent les armes. Le maréchal de L'Ile-Adam escalada les murailles : les Anglais voulurent marcher contre les assaillants; on les accabla de pierres, qu'on jetait des fenêtres et de dessus les toits; la capitale retentissait des cris de *Vive le roi et le duc de Bourgogne!* Les Anglais furent obligés de se réfugier dans la Bastille; on tendit des chaînes dans les rues voisines de ce château fort. L'Ile-Adam ouvrit les portes de la ville au connétable; Richemont prit possession de la capitale sans aucune opposition; lord Willoughby capitula, sortit de la Bas-

tille avec les honneurs de la guerre, et se retira à Rouen.

Le duc d'York arriva cependant en Normandie avec un gros corps de troupes; le duc de Bourgogne investit Calais avec cinquante mille hommes; les Anglais, furieux contre Philippe, qu'ils appelaient le plus indigne des apostats, donnèrent au duc de Glocester et au lord Beaumont toutes les terres qui appartenaient au duc de Bourgogne, et levèrent quinze mille hommes, à la tête desquels le duc de Glocester débarqua en Normandie.

Le duc de Bourgogne avait été obligé de repousser plusieurs sorties des assiégés : ils avaient brûlé une partie de la flotte du duc laissée à sec sur la grève pendant une marée très-basse; un fort de bois, élevé par les troupes de Philippe, et garni de canons, avait été pris, et sa garnison passée au fil de l'épée; le découragement et le désordre régnaient dans l'armée bourguignonne, composée en très-grande partie de Flamands nouvellement levés, et dont l'indiscipline égalait l'inexpérience : l'approche du duc de Glocester les remplit d'épouvante; ils se mirent en marche malgré les défenses du duc, allèrent à Gravelines, et s'y débandèrent; cette fuite et cette désobéissance furent suivies de l'insurrection des villes de la Flandre; la populace de Bruges mit en pièces le maréchal de L'Ile-Adam sous les yeux du duc, qui fut blessé dangereusement au milieu du tumulte; le duc de Glocester ravagea l'Artois, le

Hainaut, la Flandre; et douze cents chariots suffirent à peine pour transporter le butin enlevé à ces riches provinces.

Philippe ne pouvait donner que de faibles secours à son roi: mais le dauphin avait épousé Marguerite S [illegible] é Jacques Ier, fils de Robert III, et [illegible] le conseil de Henri VI s'était vainem [illegible] ce mariage; il avait en vain mis en me [illegible] pour enlever la princesse à son pa [illegible] seau qui portait Marguerite avait [illegible] es îles de l'ouest sous l'escorte de q [illegible] ients; et la princesse avait débarqué heureusement à La Rochelle. La trève entre l'Écosse et l'Angleterre était expirée; et la guerre, renouvelée entre les deux nations, était une puissante diversion en faveur de la France: le comte de Northumberland entra en Ecosse avec un gros corps de troupes; Guillaume Douglas, comte d'Anglus, l'attaqua à *Poppenden*, et les Anglais furent mis en déroute.

Un acte de courage et de bonté fut encore plus utile à Charles VII que la victoire des Écossais: l'infatigable et valeureux Talbot avait repris Pontoise, passé la Somme malgré les efforts du duc de Bourgogne, mis en fuite l'armée de Philippe, délivré le Crotoi, et pris plusieurs places de la Picardie; Charles assiégeait Montereau-faut-Yonne, que sa position au confluent de deux rivières et ses fortifications rendaient très-important; il alla à l'assaut avec la plus grande intré-

pidité, traversa le fossé ayant de l'eau jusques à la ceinture, monta des premiers sur la brèche, et, se voyant maître de la ville, défendit sous les peines les plus sévères les violences et le pillage. Les Français enchantés lui rendirent leur estime et leur amour; il en reçut les marques les plus touchantes dans son entrée solennelle à Paris; les habitants de la capitale déployèrent la plus grande magnificence, élevèrent dans les rues et dans les places plusieurs théâtres richement décorés sur lesquels on représentait des *mystères*, renouvelaient sans cesse les acclamations les plus vives, et répandaient des larmes de joie : Charles ne put retenir les siennes; il jura dans la cathédrale, et entre les mains de l'évêque de Paris, de *tenir loyaument et bonnement tout ce que bon roi faire devoit.* Mais quels malheurs suivirent ces jours heureux, et montrèrent combien de calamités menacent les peuples lorsque le règne des lois est interrompu, le gouvernement nul, l'administration aveugle, la campagne ravagée et l'industrie presque éteinte! Une multitude de Français était accourue à Paris : ils étaient avides des douceurs de la paix; ils voulaient voir la capitale délivrée d'insolents étrangers. Ce concours n'avait pas été prévu; on n'avait pris aucune précaution : la famine régna dans la ville; la police était sans force; la peste suivit la famine; Charles et sa famille abandonnèrent la ville; un grand nombre de Parisiens désertèrent la ville infectée; les rues étaient jonchées des pestiférés

succombant à leurs maux, et de cadavres corrompus qu'on n'osait pas enterrer, et que les loups des grandes forêts voisines venaient dévorer pendant les nuits.

Peu de temps après avoir recouvré sa capitale et la plus gran[illegible] son royaume, Charles VII s'occu[illegible] important; le concile de Bâle venait [illegible] la supériorité des conciles sur les p[illegible] promulguer plusieurs décrets ou ca[illegible]ipline conformes aux anciens usage[illegible]nce, et aux maximes connues sous [illegible]ertés de l'Eglise gallicane; il fit pr[illegible] d'homologuer ces décisions; Charles convoqua dans la sainte chapelle de Bourges le dauphin, les princes du sang, les plus grands seigneurs et les principaux magistrats du royaume; les décrets du concile furent discutés solennellement en présence des légats du pape; et malgré leur réclamation, la plus grande partie de ces décrets furent acceptés comme loi de l'état sous le nom de *pragmatique sanction*, mot dérivé de *pragma*, *sentence*, *décision* ou *édit*. On reconnut et on arrêta que les conciles œcuméniques étaient supérieurs aux pontifes de Rome; que suivant les anciens usages on aurait recours aux élections pour remplir les siéges épiscopaux et disposer des autres prélatures; que les papes ne pourraient plus se réserver la collation des bénéfices; qu'on ne pourrait appeler à la cour de Rome qu'après s'être présenté devant les tri-

bunaux inférieurs; que les abus des excommunications seraient réprimés; que les annates auxquelles on avait été soumis lorsqu'on prenait possession d'un bénéfice seraient supprimées; et enfin que les bulles des papes, et même les décrets des conciles généraux, n'auraient de force dans le royaume que lorsqu'ils auraient été sanctionnés par le roi.

Dans la même année mourut Catherine de France, fille de Charles VI et véuve de Henri V : elle s'était remariée à Owen Tudor, gentilhomme du pays de Galles, distingué par ses grandes qualités, et elle en avait eu trois enfants, dont l'aîné, frère utérin de Henri VI, devait être créé duc de Richemont et épouser Marguerite, fille unique et héritière de Jean de Beaufort, duc de Sommerset et descendant de Jean de Gand, duc de Lancastre, le second frère du fameux prince Noir.

Le cardinal de Winchester voyait cependant chaque jour son influence augmenter sur l'esprit du jeune roi : son crédit l'emportait d'autant plus aisément sur celui du duc de Glocester que dans ce temps, où l'Angleterre était épuisée d'argent, il donnait à Henri VI de grandes sommes tirées des trésors qu'il avait accumulés, et que d'ailleurs le monarque, élevé dans les idées les plus superstitieuses, professait la soumission la plus aveugle pour les membres du haut clergé. Et quel usage le cardinal s'empresse-t-il de faire de son empire? il

obtient du roi un pardon général de tous les crimes qu'il pouvait avoir commis, de quelque nature qu'ils fussent, et ôte ainsi à son rival et à ses nombreux ennemis tout moyen de le poursuivre et d'exercer leur vengeance.

Un forfait ho [illegible] a Henri VI et son conseil d'une guerr [illegible] ntinuation ne pouvait que devenir fun [illegible] eterre. Walther, comte d'Athol, égaré [illegible] ıbition effrénée, avait conçu les proj [illegible] criminels : il avait résolu d'ôter la [illegible] eveu Jacques Ier, roi d'Écosse, allié [illegible] ance et beau-frère du dauphin. Ce prince, que ses vertus et ses autres qualités éminentes rendaient cher à sa nation, était à Perth avec sa femme Jeanne de Sommerset, parente de Henri VI. Ils étaient logés dans le couvent des dominicains : le comte d'Athol, suivi de plusieurs scélérats, pénètre dans l'appartement du roi; une jeune dame de la famille de Douglas et de la suite de la reine entend du bruit, court à la porte de la chambre du monarque, et, ne trouvant pas les verrous, que de perfides domestiques gagnés par le comte avaient enlevés, s'efforce de tenir la porte fermée; son bras est coupé par les féroces assassins. Ils se précipitent vers le roi; Jacques saisit son épée, et se défend avec un grand courage; la reine se jette entre son mari et les fers des scélérats; elle est blessée dangereusement, et tombe évanouie; Jacques immole plusieurs de ses assassins : mais il a reçu vingt-

huit blessures; il succombe sous le nombre de ses ennemis (1437).

Son fils Jacques II lui succède; il n'a pas encore sept ans. La reine sa mère, la courageuse Jeanne, prend les rênes du gouvernement, et se croit forcée de consentir à une longue trève avec son parent Henri VI.

L'Angleterre aurait pu, d'après cette trève, disposer d'un plus grand nombre de troupes pour la guerre contre la France; mais la peste régnait dans la Grande-Bretagne comme dans les provinces françaises. Et combien d'autres calamités suivirent ce fléau! Des pluies excessives se succédèrent pendant long-temps; les rivières inondèrent les campagnes; des ouragans renversèrent des édifices et déracinèrent les plus gros arbres; la mer, soulevée par les tempêtes, jeta un grand nombre de bâtiments contre les rochers, les dunes et les écueils, qui les fracassèrent; et l'hiver qui suivit ces catastrophes fut si froid que plusieurs arbres périrent, que les récoltes furent perdues, et qu'une nouvelle famine désola la Grande-Bretagne (1439).

Pendant l'été qui avait précédé cet hiver si rigoureux et si funeste, Talbot, l'honneur des armées anglaises, était parvenu à introduire un puissant secours dans la ville de Meaux, l'une des plus fortes du royaume, et qu'assiégeait le connétable de Richemont sous les ordres de Charles VII. La ville fut prise malgré ce renfort;

mais Talbot fut plus heureux en Normandie, où il s'empara d'Harfleur, et qu'il soumit presque tout entière.

Au milieu des succès divers et des désastres sans cesse renouvelés, ceux des Français et des Anglais qui aim [illegible] is leur patrie voyaient la continuation [illegible] e avec une peine très-vive. Le cardin [illegible] Croix exhorta, au nom du pape, les de [illegible] France et d'Angleterre à donner la paix [illegible] ations infortunées; le duc de Bretagne [illegible] e du pontife de Rome, se présenta c [illegible] eur; les deux monarques se mon [illegible] és à négocier. Le duc d'Orléans, toujours prisonnier en Angleterre, sollicita du gouvernement anglais la permission de conférer à Calais avec le duc de Bretagne; le duc de Glocester s'y opposa : mais le cardinal de Winchester, bien plus puissant que lui, détermina le conseil à y consentir.

On convint que les conférences pour la paix seraient ouvertes sous la médiation des ducs d'Orléans et de Bretagne. Les plénipotentiaires des deux couronnes se réunirent; mais les Anglais se bornèrent à proposer de céder à Charles VII les provinces situées au midi de la Loire, à condition qu'il rendrait hommage pour ces provinces à Henri VI, qui serait roi de France comme d'Angleterre; et les conférences furent rompues.

On conclut néanmoins une trêve commerciale entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, dont le

duc de Bourgogne était souverain, et on convint de proposer au conseil de Henri VI la liberté du duc d'Orléans.

Le conseil, réuni devant le monarque anglais, parut, conformément aux désirs du cardinal de Winchester, décidé à terminer la captivité du prince français. Le duc de Glocester se lève, et, ne voulant pas laisser échapper une occasion aussi solennelle de s'opposer aux avis dictés par le cardinal, « Je proteste formellement, sire, dit-il avec » véhémence, contre la résolution de rendre la li- » berté au duc d'Orléans. Il est impossible de ne » pas voir que les états de France, ne voyant dans » Charles VII et dans le dauphin que des per- » sonnes peu capables de gouverner, confieront » la direction des affaires à un homme tel que le » duc. Depuis vingt-cinq ans il est prisonnier en » Angleterre; il ne connaît que trop les parties » faibles du royaume et de notre gouvernement; » il se hâtera de réconcilier Charles avec le dau- » phin : nous perdrons les immenses avantages » que doit nous procurer la division entre le père » et le fils; il saura d'ailleurs lier plus que jamais » les intérêts de son roi et du chef de sa famille » avec ceux du puissant duc de Bourgogne. Nous » allons nous ôter le pouvoir d'échanger, en cas » de malheur, contre le duc, qu'on veut dès à » présent rendre à sa patrie, plusieurs grands vas- » saux ou généraux habiles que le sort des ar- » mes peut faire tomber entre les mains de nos

» ennemis. Je vois la malheureuse Angleterre ex-
» posée, par la fausse démarche qu'on veut pré-
» férer, à perdre tout le fruit des conquêtes que
» nous avons faites en France. Quel mécontente-
» ment n'inspireront pas vos conseillers, sire, à
» vos peuples d'Angleterre en vous portant à re-
» noncer à t[illegible] avons acquis au prix
» de la vie du [illegible], du duc de Clarence,
» du duc de [illegible] tant d'autres princes,
» lords ou che[illegible] oublié avec quel soin
» Henri V, [illegible]s moments, a recom-
» mandé de [illegible] d'Orléans jusques au
» moment o[illegible]t rétablie et durable?
» Que votre majesté, sire, veuille bien ordonner
» que ma protestation soit enregistrée. Je ne sau-
» rais prendre trop de précautions pour prouver
» un jour combien j'ai été contraire à l'avis de
» votre conseil. »

Henri accorda au duc de Glocester l'enregistrement qu'il avait demandé; mais la liberté du duc d'Orléans n'en fut pas moins résolue.

Mais pendant cette discussion, quels nouveaux désordres vont menacer de bouleverser la France! On dirait que la perte du royaume a été jurée par l'ambition aveugle et la fierté délirante de quelques princes et de quelques grands. Le duc de Bourbon, dont le traité d'Arras était l'ouvrage, et qui avait tant contribué à rendre à Charles VII et à la France la foi et les secours d'un prince aussi puissant que Philippe, va méconnaître des

devoirs qu'il a si bien remplis. Il ne peut supporter la faveur que le monarque accorde à d'autres qu'à lui; il croit qu'une autorité sans bornes est le seul prix digne de ses services; il veut gouverner un royaume qu'il n'a pas sauvé, dit-il, pour le livrer aux caprices de ceux qui n'ont pas su le défendre. Son cousin le comte de Vendôme se laisse séduire par Bourbon : il ne pardonne pas à Charles VII de lui avoir ôté le gouvernement de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Brie pour le donner au connétable. Sa loyauté, son amour pour la patrie ne peuvent surmonter son ressentiment; le duc d'Alençon se joint à eux avec Alexandre, bâtard de Bourbon, Antoine de Chabannes et plusieurs autres grands seigneurs. George de La Trémouille, qui a voué une haine implacable au comte de Richemont et à Charles d'Anjou, comte du Maine et favori du roi, fait passer dans le cœur des princes mécontents toute l'ardeur de l'envie qui le dévore; Dunois même devient coupable : l'amitié le trompe; le héros croit servir son pays. La conspiration se forme et s'étend dans le plus grand secret; un grand nombre de valeureux officiers sont gagnés par les princes; et le roi ni ses ministres ne soupçonnent pas même l'existence du volcan qui est près d'éclater; les projets des conjurés s'étendent dans l'ombre et le mystère. Non-seulement le connétable et le comte du Maine seront exclus du conseil et privés du commandement des armées, mais le roi, dont ils re-

doutent les affections, sera soumis à une sorte de tutelle, et eux seuls gouverneront le royaume sous le nom du dauphin.

Cet héritier présomptif de la couronne avait dix-huit ans : sa valeur, son esprit, son amour du travail pouvaie [illegible] d'autant plus dangereux qu'il [illegible], avide du commandement et sans [illegible] ar une inquiétude secrète. Il déte[illegible] neur que son père lui avait laissé, [illegible] déjà marié : sa fierté, son humeur s[illegible] ractère soupçonneux, les mouveme[illegible] ux de son âme l'irritaient sans cesse [illegible] sages avis de ce loyal gouverneur, Bernard d'Armagnac, comte de La Marche. Le bâtard de Bourbon et Chabannes n'eurent pas de peine à séduire Louis; il consentit facilement à se laisser enlever par le parti des princes, qui voulaient, lui dit-on, le mettre à la tête du gouvernement. Le duc d'Alençon s'empara de sa personne, chassa le comte de La Marche, et commença, au nom du dauphin, une guerre aussi impolitique que coupable contre son monarque et son père : le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, Dunois, Chabannes et quelques autres chefs se réunissent à Blois; le connétable, qui ignorait encore la conjuration, arrive auprès d'eux. La crainte de voir tomber entre les mains des Anglais les places fortes des provinces dont Richemont est gouverneur empêche seule qu'on ne l'arrête : il se sauve à Beaugency.

Charles était à Amboise : le complot venait d'être découvert. Il écrit au connétable de venir le trouver : Richemont se jette dans une barque, descend la Loire, passe pendant la nuit et sans être aperçu sous le pont de Blois, et arrive à Amboise (1440).

Le roi l'embrasse avec transport. *Puisque j'ai mon connétable*, s'écrie-t-il, *je ne crains plus rien.* Charles voulait se renfermer dans une forteresse. « Souvenez-vous, lui dit Richemont, de la des- » tinée de Richard II d'Angleterre, et prenez un » parti plus digne de vous. » Le roi, accompagné du connétable, va se mettre à la tête de ses troupes.

Le manifeste publié par les princes n'avait pas produit l'impression à laquelle ils s'étaient attendus; les Français voyaient qu'ils ne devaient leurs malheurs qu'à l'ambition des grands; le dauphin et le duc d'Alençon fuyaient devant le monarque : ils erraient de province en province; et, ne voyant plus d'asile dans le royaume, ils implorèrent l'assistance du duc de Bourgogne.

Philippe ne voulut pas replonger la France dans les horreurs de la guerre civile : il refusa des troupes au dauphin; il lui conseilla d'avoir recours à la clémence de son père. Les avis de Philippe ne pouvaient pas convenir au dauphin : Louis se réfugia dans les états du duc de Bourbon. Chabannes, sénéchal du Bourbonnais, enleva les équipages du roi; mais les troupes de Charles portè-

rent la désolation dans les provinces qui relevaient du duc. Le comte d'Eu, frère utérin de Bourbon, obtint du monarque que le duc serait pardonné s'il ramenait le dauphin à son père. Bourbon le promit : Charles attendait et le prince et son fils; ils manquèrent [illegible] ole. Le monarque irrité s'empara de plu [illegible] es du Forez et du Bourbonnais, et mer [illegible] ns : le dauphin et le duc s'abandonnèrent [illegible] ence de Charles; ils partirent pour Cu [illegible] d'Auvergne, où était le monarque. Les [illegible] a Trémouille, de Chaumont et de Prie [illegible] pagnaient : on leur ordonna de la part du roi de se retirer sous peine d'être arrêtés; le dauphin voulut retourner à Moulins. « Vous ne le pouvez, monseigneur, lui dit » le duc de Bourbon; voyez les troupes du roi, qui » déjà nous enveloppent. » Ils arrivent auprès de Charles, mettent trois fois un genou en terre, et trois fois lui crient *merci*. Le roi leur reproche leur faute et les congédie.

Le lendemain le conseil s'assemble : les deux princes à genoux crient de nouveau *merci*. Charles leur pardonne : ils demandent la grâce des sires de La Trémouille, de Chaumont et de Prie. « Qu'ils se retirent dans leurs terres, répond le » monarque, et qu'ils ne paraissent jamais devant » moi. » Le dauphin a l'audace de menacer son père de se retirer lui-même s'il n'obtient pour ceux qui ont suivi son sort le pardon qu'il leur a promis. « Louis, dit le roi indigné, les portes

» sont ouvertes, et si elles ne sont pas assez grandes, » je ferai abattre vingt toises de mur. Vous êtes » mon fils; vous n'avez pu rien promettre sans » mon consentement. Partez si vous le voulez; je » trouverai avec l'aide de Dieu des princes de mon » sang qui m'aideront mieux que vous à soutenir » la dignité de ma couronne. » Charles n'attendit pas la réponse du dauphin, lui tourna le dos, et sortit.

Le duc d'Alençon et le comte de Vendôme obtinrent leur grâce comme le duc de Bourbon : le comte de Dunois avait déjà eu la sienne.

Ainsi finit la guerre civile à laquelle on a donné le nom de *praguerie*. Mais Alexandre, bâtard de Bourbon, ne fut pas aussi heureux que son frère et son cousin; il aurait par sa bravoure acquis une grande gloire militaire s'il ne s'était pas rendu odieux par d'affreux brigandages; suivi d'une troupe d'hommes d'armes, il n'avait que trop souvent, en poursuivant les Anglais, porté le ravage et la désolation parmi des cultivateurs français paisibles et désarmés; il n'avait que trop imité ces barbares vassaux dont l'avide cruauté avait ajouté tant de malheurs à ceux des discordes civiles, et auxquels la haine publique avait donné le nom d'*écorcheurs;* il avait quitté le premier la frontière que Charles l'avait chargé de garder, soufflé avec force le feu de la rébellion, contribué plus que personne à la révolte du dauphin, pressé vivement le duc de Bourgogne de soutenir les princes rebelles. Charles néanmoins, cédant à des motifs que

l'on ne peut concevoir, l'avait employé après l'extinction de la praguerie ; il avait voulu qu'il partageât avec Dunois le commandement de l'armée qui devait reprendre Harfleur; et comme il ne paraît pas que depuis cette amnistie solennelle, et cette marque d'u confiance, Alexandre eût commis de n imes, comment pourrait-on justifier s tait venu sans aucune méfiance trouve II à Bar-sur-Aube. Sa suite peu nomb uvait inspirer aucune alarme; il ne d aître aucun nouveau ressentiment. I ne qu'on l'arrête; on le juge, on le c our des crimes amnistiés, on le renferme dans un sac, on le jette dans la rivière.

Cette sinistre condamnation fut suivie d'un événement bien différent : le duc de Bourgogne acquit une grande gloire en faisant rendre par son intervention au duc d'Orléans, son ennemi, la liberté dont ce prince était privé depuis si longtemps. Le dauphin, le duc de Bretagne, le duc d'Alençon, le comte de La Marche, le comte d'Harcourt, l'archevêque de Reims, celui de Narbonne, le sire de Mailly et celui de Laval Lohéac répondirent de la rançon du prisonnier, fixée à 120,000 écus. Le duc d'Orléans, touché de la noble conduite du duc de Bourgogne, oublia tous ses ressentiments, lui jura une amitié fidèle, et épousa la princesse de Clèves, nièce de Philippe.

Charles VII, que le duc d'York et Talbot avaient

obligé de lever le siége de Pontoise, venait d'assiéger de nouveau cette ville, de monter des premiers à la brèche, de prendre d'assaut cette place, dont sa situation sur l'Oise rendait la possession si importante pour la capitale, et de se distinguer encore davantage par des ordres donnés pour que les habitants fussent traités avec humanité : la ville d'Évreux venait de céder aussi aux armes de Charles (1441). Le roi d'Angleterre se montrait favorable à la paix : la France concevait les plus douces espérances; une faute du monarque faillit à la replonger dans de nouveaux malheurs.

Charles ne connaissait ni sa véritable position ni celle des grands, si ennemis de toute dépendance. Sa bravoure écartait trop les alarmes, et sa légèreté les sages réflexions. La réconciliation et la liaison intime du duc d'Orléans et celui de Bourgogne lui donnèrent des soupçons; il manqua de prudence. Loin de témoigner au duc d'Orléans ce qu'il devait à ses talents et à ses services, il eut la maladresse de le traiter en homme dangereux : le duc, qui croyait mériter la plus grande confiance, et s'attendait à jouir du plus grand crédit, se plaignit vivement au duc de Bourgogne de l'ingratitude et de la hauteur de Charles. Ils ne purent supporter les dédains du monarque, et résolurent de l'en faire repentir (1442) : ils invitèrent tous les princes du sang à se rendre à Nevers pour se concerter sur les moyens de rendre la paix au royaume, de soulager les peuples, de réformer l'administra-

tion et de recouvrer dans le gouvernement l'autorité dont leurs pères avaient joui.

Le duc de Bourbon, dont le cœur avait été si ulcéré par la mort de son frère naturel Alexandre, le duc d'Alençon, le comte de Nevers et celui de Vendôme arrivè[illegible]s nobles les plus puissants du royaum[illegible]grand danger menaçait l'autorité royale [illegible]tés de la nation.

Charles venait [illegible]rir presque toutes les provinces du ro[illegible] mettre un terme aux affreux brigand[illegible]répandaient la désolation : il était à la [illegible] armée sur les frontières de la Guienne [illegible] Languedoc; il fut tenté de marcher contre les mécontents, et de tâcher de les disperser par la force ; mais qu'aurait-il pu contre le duc de Bourgogne, secondé des ducs d'Orléans, de Bretagne, de Bourbon et d'Alençon ? La monarchie française se serait brisée contre des écueils aussi redoutables. La politique l'emporta : il envoya à Nevers son chancelier, l'archevêque de Reims. « Le roi se plaint, dit l'archevêque aux » princes, que vous vous soyez réunis pendant » son absence et à son insu : il n'attendait que la » fin de la campagne pour vous convoquer à Bour- » ges ; il voulait délibérer avec vous sur les affaires » les plus importantes du royaume : envoyez-lui » vos remontrances ; il les accueillera ; il vous ac- » cordera tout ce que vous pouvez désirer pour » le bien de l'état. »

Les princes firent parvenir un mémoire au roi.

« Veuillez écouter, sire, lui dirent-ils dans ce mé-
» moire, les projets du peuple et des princes; que
» la paix avec l'Angleterre termine les calamités
» de la France; que les villes et les campagnes
» soient soulagées par la diminution des tailles et
» des autres contributions; que les excès des gens
» de guerre soient réprimés; que la justice soit
» mieux administrée; que les procédures soient
» abrégées. Pourquoi, sire, les princes de votre
» sang sont-ils privés de toute participation à la
» direction des affaires, et traités si différemment
» de leurs aïeux?

» J'ai fait pour obtenir la paix, répondit Char-
» les VII, tout ce qu'on peut attendre du monar-
» que le plus touché des malheurs de ses peuples:
» la nécessité de les sauver d'un joug honteux
» m'a seule empêché de faire cesser les maux in-
» séparables des guerres intestines et étrangères.
» Les vexations des gens de guerre ont vivement
» affligé mon cœur: j'ai parcouru les provinces
» pour faire cesser ce fléau; je supporterai tous les
» travaux, je braverai tous les dangers pour dé-
» livrer le peuple français de l'oppression qui l'ac-
» cable.

» Je n'ai jamais prononcé sur aucune affaire im-
» portante sans consulter les princes de mon sang;
» qu'ils se conduisent comme le demandent leur
» rang et leur naissance, et ils trouveront toujours
» en moi un bon roi et un bon parent. »

Cette réponse fut secondée par d'habiles négo-

ciations : on combla le duc d'Orléans de bienfaits et de promesses ; ses vœux parurent remplis. Le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne ne témoignèrent plus de mécontentement : les autres princes se virent sans force ; tous les projets des insurgés s'évano

Et combien [illegible] méprisables intrigues de la cour d'A[illegible] vaient les intérêts de Charles VII ! L[illegible] le Winchester n'avait rien néglig[illegible] accuser de haute trahison son en[illegible] Glocester ; il avait espéré que le ca[illegible] t du duc, aigri par la manière dont le [illegible] conseil l'avaient traité, le porterait à tenir des discours que des juges gagnés pourraient regarder comme des preuves de félonie ; il était parvenu à remplir le palais du duc d'espions qui épiaient toutes ses paroles ; ses espérances avaient été vaines : il imagina un nouveau complot ; il connaissait l'orgueil, l'ambition et néanmoins la faiblesse de la duchesse. Toutes les démarches de cette femme passionnée et crédule furent surveillées par ses agents ; il découvrit qu'elle entretenait une correspondance secrète avec un prêtre nommé Roger Bolinbroke, qui se disait savant dans la nécromancie, et avec une femme habile dans l'art prétendu des charmes et des philtres. Un autre prêtre, que l'on nommait sir Jean Hume, et un second émissaire du cardinal, s'insinuèrent par ordre de Winchester dans la société secrète du nécromancien, et le tra-

hirent. Bolinbroke fut arrêté, ainsi que ses associés : la duchesse se retira à Westminster ; le cardinal fit commencer un procès criminel contre elle ; on l'accusa d'avoir eu recours à des sortiléges contre la vie du roi, d'avoir fait une image de cire qui ressemblait au monarque, et de l'avoir fait fondre lentement devant le feu, dans le coupable espoir que les forces du roi s'anéantiraient comme l'image de cire. La duchesse, confrontée avec Bolinbroke et ses coaccusés, assura qu'elle n'avait voulu qu'obtenir un philtre capable de lui conserver l'affection de son mari. Quatre archevêques ou évêques, parmi lesquels figura le cardinal, véritable et secret accusateur, furent chargés d'examiner la défense de la duchesse. Leur rapport ne fut pas favorable : une commission, composée de quatre pairs séculiers, eut ordre de la juger sur le crime de haute trahison ; ils la renvoyèrent à la cour ecclésiastique ; elle fut condamnée à aller à l'église de Saint-Paul, ayant la tête et les pieds nus, et tenant à la main une torche allumée, et à être renfermée dans une prison pendant le reste de ses jours. Ce jugement, dicté par la perfidie, rendu contre les véritables lois du royaume, et déplorable témoignage d'une superstition aussi barbare que ridicule, devait, selon les ennemis du duc, le porter à la rébellion. Leur attente fut trompée : il resta fidèle à ses devoirs, et son malheur indigna la nation anglaise contre ses adversaires (1441).

Charles VII s'avança l'année suivante vers Toulouse; il fit citer devant le parlement qu'il avait établi dans cette ville le comte de Comminges et le comte d'Armagnac. Le comte de Comminges fut obligé de rendre la liberté à sa femme, qu'il avait retenue p [illegible] endant plus de vingt ans pour l'oblige [illegible] mer son héritier au défaut de leur [illegible] sse, malgré sa captivité, était parven [illegible] n testament et à substituer Charles V [illegible]; elle parut devant le parlement de T [illegible] avait près de quatre-vingts ans; elle [illegible] sa fille: elle confirma son testament; le parlement le déclara valable. Le roi fit prendre possession du comté; et le comte d'Armagnac, à qui le comte de Comminges avait cédé une partie des terres de sa femme et qui avait fait la comtesse prisonnière, fut condamné par le parlement à n'exercer aucun droit régalien dans son territoire. Le comte d'Armagnac regarda le jugement comme le témoignage de l'ingratitude du monarque à qui il avait rendu de si grands services, faussa, pour se venger, la foi qu'il devait à son roi, envoya des ambassadeurs à Henri, lui demanda sa protection et lui offrit une de ses filles en mariage (1442). Le conseil du roi d'Angleterre accepta la proposition : des ambassadeurs furent nommés pour régler les conditions du mariage; mais, occupé des projets de Winchester, il ne prit aucune mesure convenable pour défendre la Guienne, et Charles VII

s'empara de Tartas, de Saint-Sever, de Dax, de La Réole et de Marmande.

Talbot, créé comte de Shrewsbury, descendit en Normandie à la tête d'une petite armée, prit Conches, investit Dieppe, repassa en Angleterre, réclama des secours dont il avait besoin pour tenir tête au comte de Dunois; mais Henri et son conseil étaient toujours subjugués par le cardinal, qui s'occupait peu des affaires de France, sacrifiait tout aux intérêts de son ambition, et par son orgueil et son insolence était devenu odieux à la nation. Ce ministre tout puissant était d'autant plus détesté qu'on le regardait comme le persécuteur de tous ceux qui voulaient repousser les prétentions de la cour de Rome.

Le duc de Glocester crut devoir profiter de la haine des Anglais contre un ennemi acharné à sa perte : il l'accusa solennellement de plusieurs crimes. Le cardinal, suivant l'accusation, avait accepté le cardinalat contre les ordres du dernier roi et les droits de l'église métropolitaine de Cantorbéry; il avait conservé l'évêché de Winchester en vertu d'une bulle qu'il avait demandée au pape, quoique un jugement régulier l'eût privé de ce siége; il s'était réuni à Jean Kemp, archevêque d'York, pour s'emparer sans autorité légitime du gouvernement de la personne du roi; il avait dépouillé sa majesté de ses joyaux; il avait, comme chancelier, scellé un acte qui rendait au roi d'Écosse la liberté sans rançon, à condition

que ce monarque épouserait sa nièce; il s'était attribué les droits du roi sur les laines dans le port de Southampton; il avait cité plusieurs personnes devant lui au détriment des prérogatives de la couronne; il avait reçu de la cour de Rome une exemption de ta[illegible]ur de son diocèse au préjudice des dr[illegible]l avait obtenu par ses intrigues la liber[illegible] d'Orléans contre les intérêts du roy[illegible]algré la volonté du feu roi; il avait [illegible]enri les conseils les plus funestes re[illegible] à la France; il avait favorisé la réco[illegible] Charles, du duc de Bourgogne et du duc d'Orléans; au lieu d'empêcher les aliénations des domaines de la couronne, conformément à ses devoirs de chancelier, il avait lui-même acheté des terres du roi; n'ayant donné de commissions pour l'armée qu'à ses créatures, il avait été la cause des pertes éprouvées en France par les Anglais; et enfin il avait vendu des places à des personnes incapables de les remplir.

Ce fut au conseil que l'accusation fut portée : tous les conseillers étaient dévoués au cardinal; ils déclarèrent qu'il avait été absous par l'amnistie que le monarque lui avait accordée et que Henri s'empressa de confirmer. Ce prince, dénué d'esprit et de caractère, était d'autant plus soumis à son chancelier que le comte de Suffolk, favori du roi, était une créature du cardinal, et que ce favori et l'archevêque d'York ne cessaient de parler de ce ministre comme de l'homme le plus habile ,

le plus dévoué et le plus fidèle, et du duc de Glocester comme du lord le plus dangereux.

La ville de Dieppe cependant était bloquée depuis plusieurs mois, et le conseil d'Angleterre n'envoyait aucun secours aux troupes qui attaquaient cette place : Charles VII résolut de la délivrer. Le dauphin sollicita l'honneur de commander l'expédition ; son père le lui accorda malgré les craintes que lui inspirait le caractère de ce prince; Louis se jeta dans la ville, fit une sortie à la tête de toutes ses troupes, emporta l'épée à la main le fort de Charles-Menil, dont les Anglais s'étaient emparés, et les contraignit à renoncer au blocus et à s'éloigner de Dieppe quelques jours avant que le duc de Sommerset arrivât d'Angleterre avec des renforts (1443).

Charles apprit presque en même temps et ces succès et ceux du comte d'Armagnac, qui venait de reprendre la portion du comté de Comminges que l'arrêt du parlement de Toulouse lui avait enlevée. Il s'était de nouveau abandonné aux plaisirs et à sa nonchalance ordinaire : aucune crainte ne put combattre son malheureux penchant; il ne voulut pas s'éloigner de Tours; il chargea le dauphin d'aller combattre d'Armagnac ; tous les amis du comte l'abandonnèrent : les Anglais ne lui donnèrent aucun secours. Louis s'empara facilement des possessions du comte : la ville de Lille en Jourdain résista seule à ses armes ; le dauphin l'assiégeait depuis long-temps; il offrit ou accorda

une conférence à d'Armagnac. Le comte fut arrêté, envoyé à Charles VII, retenu prisonnier pendant deux ans; et les historiens sont bien loin de s'accorder pour absoudre de mauvaise foi le dauphin ou son père.

Cependant la [illegible] Angleterre avaient également besoin [illegible] n convint d'une trève de deux ans, [illegible] t suivie d'une trève de sept ans entr [illegible] et l'Écosse. Le comte de Suffolk, le [illegible] enri et l'agent le plus dévoué du ca [illegible] nchester, était venu à Tours à la tête [illegible] ade anglaise; il devait ne rien négliger pour reussir dans une seconde négociation bien importante pour le cardinal. On célébrait dans toutes les cours de l'Europe la beauté, l'esprit, l'habileté et le courage de Marguerite d'Anjou, fille du roi René: le cardinal désirait vivement de la voir sur le trône d'Angleterre; Suffolk et lui espéraient que, maîtresse des volontés de Henri, déjà très-prévenu en sa faveur, elle favoriserait leur parti contre toutes les attaques du duc de Glocester. Suffolk assura qu'en considération de ce mariage le roi d'Angleterre céderait tout le Maine à Charles d'Anjou, oncle de Marguerite; et les articles du contrat de mariage furent arrêtés.

Charles VII et son conseil, rassurés par cette alliance et par la trève contre les hostilités des Anglais, et voyant les feux de la guerre civile éteints ou assoupis, ne pensèrent qu'à délivrer la France

de tous les maux que des guerriers indisciplinés, levés, régis et commandés d'après les lois féodales, lui avaient fait subir, et à la préserver des maux plus grands encore dont la menaçaient ces nombreux soldats qu'on allait licencier, et qui, ennemis du travail, de l'ordre et de la paix, ne voulaient vivre que pour la débauche la plus effrénée et d'affreuses dévastations : on imagina de les réunir en deux corps. Charles se mit à la tête d'une de ces armées, la mena vers la Lorraine, attaqua la ville de Metz, qui se défendit avec courage, accepta 200,000 écus que les Messins lui offrirent, et revint sur ses pas.

Le dauphin conduisit l'autre armée dans l'Alsace, qu'il ravagea, et ensuite vers la Suisse : ce qui est remarquable c'est que plusieurs milliers d'Anglais, ne pouvant supporter l'idée de déposer leurs armes, de renoncer à la licence du métier de la guerre et de se retirer dans les foyers qu'ils avaient abandonnés depuis si long-temps, s'étaient enrôlés sous les enseignes des Français, qu'ils avaient combattus avec tant d'animosité, et marchaient dans leurs rangs.

Louis avait reçu de son père l'ordre de secourir les princes de la maison d'Autriche et les Zuricois, leurs alliés, contre les autres Suisses, et de disperser le concile de Bâle, qui avait déposé le pape Eugène IV; il se dirige vers cette ville frontière de l'Helvétie; elle était sans garnison; elle fait avertir du danger qui la menace l'armée helvétique qui

fait le siége du château de Farnsberg; douze cents Suisses accourent; ils rencontrent très-près de Bâle l'avant-garde du dauphin, commandée par le comte de Dammartin, la rejettent sur le corps d'armée, s'abandonnent à une sorte d'héroïque délire, n'é[illegible]oix de leurs officiers, ne suivent qu[illegible]usiasme patriotique, osent a[illegible]fendu par huit mille homme[illegible] p[illegible]er, se jettent presque tous dans une [illegible]taqués, résistent avec le plus grand c[illegible]eurent plutôt que de se rendre. Ceux [illegible]marades qui n'avaient pu les suivre se défendent pendant dix heures dans des jardins entourés de murs contre l'armée entière du dauphin : ils reçoivent la mort la plus glorieuse; douze ont le malheur de survivre : l'Helvétie les note d'infamie.

Les Français admirent avec respect ces nobles victimes de l'amour de la patrie; huit mille des leurs étaient tombés sous les coups de ces héros morts pour sauver leur pays.

La guerre continue; mais la politique de Charles VII change bientôt relativement aux braves compatriotes des guerriers qui ont immortalisé leurs Thermopyles : il fait la paix avec l'Helvétie; et le dauphin ramène en France les restes de son armée.

Une milice indocile et avide de pillage remplissait donc encore la France de malheurs et d'alarmes; on comptait encore, suivant plusieurs

historiens, plus de soixante mille brigands indignes du nom de soldat, et protégés par des vassaux puissants de la couronne, qui ne rougissaient pas de partager avec eux les dépouilles sanglantes des malheureux Français. Des conseillers du monarque eurent une grande pensée; ils la proposèrent à Charles VII qui l'adopta : les hommes de génie qui, supérieurs à leur siècle, savent distinguer dans l'avenir les résultats du présent, pouvaient prévoir que cette grande mesure militaire, imitée par les autres gouvernements de l'Europe, pourrait rendre les hostilités plus fréquentes, les guerres plus durables, les armées plus nombreuses et plus faciles à transporter à de grandes distances; mais elle devait en diminuer les horribles ravages. Dans un pays où tous les droits de la nation auraient été garantis par des lois fondamentales et de sages institutions, le projet des conseillers de Charles aurait été rejeté comme dangereux à la liberté publique; mais le gouvernement féodal existait dans toute sa force, opprimait une partie du peuple français, et ne cessait de menacer les intérêts les plus chers de l'autre partie de la nation. Le plan adopté par le monarque tendait à donner au roi la force nécessaire pour faire plier les grands et les petits vassaux sous l'autorité des lois, et délivrer la France de leur insupportable tyrannie : le conseil de Charles vit que ses nouvelles idées conviendraient à la grande majorité de la nation, et que des malheurs de la France

[redacted]

naîtrait pour le monarque une heureuse occasion de renouveler les tentatives de Hugues Capet, de Louis VI, de saint Louis et des autres rois capétiens, pour fonder l'indépendance et la stabilité de leur trône sur la liberté et le bonheur du peuple.

Que l'o[illegible] t[illegible] noms des grands vassaux qu[illegible] cr[illegible] ısement leurs intérêts privés à [illegible] x [illegible] ondèrent avec la plus noble ardeur [illegible] Charles VII et de ses conseillers; que [illegible] reconnaissants honorent particulière[illegible] émoire du bon René, roi de Sicile, de [illegible] njou, comte du Maine, du comte de Clermont, du connétable de Richemont, du fameux comte de Dunois, du comte de Saint-Paul, du comte de Foix, du comte de Tancarville.

Le roi convoqua avec eux les maréchaux de France, plusieurs autres grands seigneurs, les députés des principales villes de France, et reunit, autant que les circonstances le lui permirent, les états généraux du royaume; le monarque leur exposa les vues qu'il avait cru devoir préférer pour délivrer la France des maux auxquels elle était en proie; il leur proposa de former un corps de troupes véritablement royal et national, qui, toujours subsistant, ne laisserait pas l'état et le monarque à la merci des caprices ou de la mauvaise volonté des vassaux plus ou moins puissants ou ambitieux, et qui serait composé de quinze cents lances et de six mille hommes d'infanterie. Il leur

rappela les contributions que les villes avaient été obligées de payer si souvent pour se soustraire aux horreurs du pillage, et il demanda qu'une taille perpétuelle fût affectée à la solde de l'armée française permanente.

Les députés des villes acceptèrent avec joie les propositions du monarque : ils furent si frappés des avantages que la nation retirerait du coup terrible qu'on allait porter à la féodalité qu'ils ne virent pas que la garantie la plus sûre des droits d'un peuple consiste dans la précaution de n'accorder des impôts que pour un temps limité; d'ailleurs une grande victoire venait d'être remportée par la nation : les domaines des seigneurs devaient être assujettis à la nouvelle contribution comme ceux de tous les autres Français.

Tous les membres de l'assemblée consentirent au projet de Charles VII.

On négocia avec les chefs des bandes armées et les principaux officiers; on employa avec habileté les menaces et les promesses : les difficultés s'aplanirent, la grande réforme s'exécuta d'autant plus facilement que le zèle des princes fut sans bornes pour le succès de cette importante opération (1445).

On fit une revue de tous les gens de guerre; on choisit pour l'armée permanente les militaires les plus braves, et dont la conduite avait été la moins répréhensible : les autres furent licenciés. Les lois menacèrent de châtiments sévères ceux qui trou-

bleraient l'ordre public; les lieutenants de la connétablie firent border par les archers des communes, intéressées à la sûreté des personnes et des propriétés, les chemins que devaient suivre les soldats renvoyés dans leurs foyers; il ne se forma aucune [illegible] nde de brigands; le plus grand nom[illegible] taires licenciés rentrèrent dans le sein [illegible] amilles, et cultivèrent en paix le champ [illegible] oches; les autres quittèrent le royaum[illegible] spérance de retrouver dans des contrées [illegible] s le genre de vie auquel ils ne pou[illegible] cer; et la France respira après un siècle de trouble et de malheurs.

On forma pour la cavalerie des compagnies d'ordonnance composées chacune de cent *lances* ou hommes d'armes; trois archers, un écuyer et un page, tous montés, étaient attachés à chaque homme d'armes ou *lancier*.

On se servait déjà depuis plus d'un demi-siècle de petits canons portatifs auxquels on donnait le nom de *bombardes* ou de *coulevrines*, et qui devaient bientôt être remplacés par les *arquebuses* : cependant, lors de l'établissement de l'armée française permanente et soldée, l'infanterie fut composée, au moins en très-grande partie, de *francs archers*. Chaque paroisse devait, pour les former, élire parmi ses habitants le plus habile à tirer de l'arc; ces archers n'étoient payés que pendant la guerre, mais ils étaient exempts de toute contribution; et voilà pourquoi on les appelait *francs*. Ils

étaient obligés de se réunir les jours de fête, de porter alors l'habit militaire, et de s'exercer à manier leurs armes; au reste les historiens ont remarqué que le succès de la mesure adoptée par les états vient principalement de ce que le roi, au lieu de donner pour chefs à l'armée de jeunes seigneurs sans expérience, n'en confia le commandement qu'à des *capitaines vaillants, sages, et experts en faits de guerre.*

Vers la même époque mourut la dauphine Marguerite d'Écosse : ses derniers jours furent malheureux; la nation la regretta. Elle avait beaucoup d'esprit, aimait à cultiver les lettres, et les honorait. Voyant un jour endormi sur [illegible] banc le célèbre Alain Chartier, secrétaire du roi son beau-père, auteur de plusieurs ouvrages en prose ou en vers, appelé le père de l'éloquence française, et déjà aussi vieux qu'il était laid, elle s'était approchée de lui, l'avait baisé sur la bouche sans l'éveiller, et avait répondu aux personnes de sa suite qui lui témoignaient leur étonnement : *Ce n'est pas l'homme que j'ai baisé, mais la bou- qui a prononcé tant d'oracles.*

Ce fut après la mort de Marguerite d'Écosse que le dauphin médita un grand crime, et que Charles VII éprouva la plus grande peine qu'un père puisse ressentir. Louis, impatient de régner, ourdit un noir complot : il voulut engager Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, à seconder son forfait. Chabannes découvrit au roi le danger

qui le menaçait. Depuis long-temps le dauphin s'efforçait de faire regarder la garde écossaise comme une de ces compagnies prétoriennes dont les empereurs romains se servaient pour faire exécuter leurs ordres tyranniques. *Il est temps*, disait-il souvent, *de me* [illegible] *ssais dehors; ce sont eux qui tiennent* [illegible] *le royaume de France.* Quelque braves, [illegible] voués, quelque fidèles que fussent les [illegible] ssais, si Louis s'était borné à supplie [illegible] le renvoyer une garde étrangère dont [illegible] semblait accuser la loyauté des nat [illegible] les bons Français auraient applaudi [illegible] iotisme : mais, sujet rebell[illegible] il avait gagné quelques-uns de ceux qu'il voulait faire regarder comme des satellites de la tyrannie. Ces Écossais devaient se réunir à des gentilshommes de la maison du dauphin pour attaquer l'escorte du roi, dans un voyage que Charles devait faire avec une suite très-peu nombreuse; Louis devait se mettre à leur tête. *J'y serai*, avait-il dit, *car chacun craint le roi quand il le voit; et, si je n'y étais en personne, je craindrais que le cœur ne faillit à mes gens : mais, en ma présence, chacun fera ce que je voudrai.*

Le roi mit l'accusé et l'accusateur en présence l'un de l'autre : le dauphin écouta Chabannes avec fierté, le traita d'imposteur, lui donna un démenti. Le comte ne défia pas l'héritier présomptif de la couronne; mais il déclara qu'il était prêt à combattre tous les chevaliers de la maison du dau-

phin : personne ne se présenta. Charles fut convaincu du crime de son fils; on condamna à mort plusieurs des complices de Louis. Le dauphin, ne pouvant plus soutenir la présence de son père, se retira dans le Dauphiné : il y agit en souverain. Le roi ne prononçait son nom qu'avec peine; un noir chagrin et une terreur profonde étaient dans son cœur (1446).

Avant ce déplorable événement, le contrat de mariage de Henri VI et de Marguerite d'Anjou avait été porté en Angleterre. On le présenta à l'approbation du monarque et de son conseil; le duc de Glocester s'opposa avec force à cette sanction. « Votre parole, sire, dit-il au roi son neveu, » est engagée avec le comte d'Armagnac. L'hon» neur et la bonne foi vous défendent de la violer; » et d'ailleurs, sire, le comté du Maine n'est-il » pas le boulevart de la Normandie? Et pourrait» on le céder sans exposer toute cette province au » danger le plus grand? »

Ses remontrances ne furent pas écoutées; Henri, toujours plus amoureux de celle dont on lui avait tant vanté les charmes, se hâta de donner à Suffolk le titre de marquis et les pouvoirs nécessaires pour épouser la princesse en son nom. Le mariage fut célébré à Tours en présence de Charles VII et avec beaucoup de magnificence, renouvelé en Angleterre dans le prieuré de Soutwarck; et peu de temps après la jeune et belle reine fut couronnée dans Westminster. De sinistres pressentiments

s'étaient néanmoins élevés dans l'âme de plusieurs Anglais soumis à l'esprit superstitieux si puissant en Europe dans le quinzième siècle; un orage épouvantable avait parcouru et ravagé l'Angleterre (1445); la foudre était tombée sur plusieurs grands édifices : elle avait consumé plusieurs églises; elle avait en [illegible] de Saint-Paul de Londres. On avait cr [illegible] olère céleste annoncer les feux de la gue [illegible] qu'allumerait dans le royaume la fat [illegible] le Henri et de Marguerite.

La reine, dév [illegible] entôt toute la force de son caractère et [illegible] ressources de son esprit, maîtresse absolue des volontés du roi, dont la passion pour elle était extrême, et ne voulant voir dans le duc de Glocester qu'un ennemi dangereux, se ligua étroitement contre le frère de Henri V avec le cardinal de Winchester, le marquis de Suffolk et l'archevêque d'York.

Le parlement était assemblé : Suffolk lui rendit compte de tout ce qu'il avait fait pour conclure un mariage qui devait donner à l'Angleterre la paix et le bonheur. Le parlement approuva sa conduite, et, pour le dédommager des dépenses qu'il avait faites, lui accorda le quart des deux quinzièmes qu'il mit à la disposition du monarque.

On négocia pour renouveler les conférences relatives à la paix si désirée; les ministres des deux couronnes convinrent que leurs souverains au-

raient une entrevue. Cette conférence n'eut pas lieu; mais la trève fut prolongée.

Le primat, archevêque de Cantorbery, avait cessé de vivre; le cardinal l'avait remplacé par une de ses créatures. La reine et ses adhérents virent plus que jamais le parlement dévoué à leurs volontés : mais le duc de Glocester, leur adversaire, jouissait d'une grande popularité; ses soumissions n'avaient pu calmer le ressentiment qu'avait inspiré à Marguerite l'opposition à son mariage qu'il avait manifestée. Il était l'héritier présomptif du monarque; les adhérents de la reine craignaient que, s'il montait sur le trône, il ne leur demandât un compte sévère de leur conduite : sa perte fut résolue.

On commença par porter contre lui une accusation aussi fausse que ridicule; mais il n'en fut pas moins exclu du conseil. Le peuple, qui l'aimait et qui lui avait donné le nom de *bon duc de Glocester*, fit retentir tous les lieux publics de menaces et d'injures contre ses ennemis; leur haine n'en devint que plus vive. Ils convoquèrent un parlement à Edmondsburg; ils employèrent un grand nombre d'émissaires pour semer des alarmes dans l'âme du duc, lui faire croire qu'il allait être accusé de plusieurs crimes, lui persuader que sa condamnation était assurée, et le déterminer à ne pas paraître dans un parlement réuni à une si grande distance de Londres. Le duc rejeta une insinuation qui aurait pu faire

soupçonner son innocence, et se rendit à Edmondsburg.

Dès le premier jour de la session il fut arrêté sous le prétexte que, d'après une information particulière, il paraissait qu'il avait voulu assassiner le roi, s'emparer de la couronne et délivrer sa femme, prison le château de Kenilworth. Ses enne irrités; il n'en fut pas moins renfermé ix-sept jours sans que le parlement s'c son affaire. Au bout de ce temps on 1 nort dans son lit; son corps fut expos rois jours. On ne remarqua aucune e violence; mais les soupçons les plus graves tombèrent sur ses ennemis : le peuple le pleura; les savants et les artistes surtout le regrettèrent amèrement. Une commission fut nommée pour juger ses complices; le marquis de Suffolk eut la honteuse audace de présider ce tribunal. Plusieurs gentilshommes de la maison du duc et vingt-sept domestiques de ce prince furent déclarés convaincus d'avoir voulu élever Glocester sur le trône : ils furent condamnés à mort; mais les membres de la commission le furent à l'infamie.

Suffolk effrayé ordonna que les cordes qui devaient attacher au gibet les malheureux condamnés fussent coupées pendant qu'ils vivraient encore, et leur pardon leur fut accordé.

Cette prétendue clémence ne détruisit pas néanmoins les impressions terribles produites par la

mort de Glocester : le peuple maudit Suffolk et Winchester (1447).

Les habitants de Londres disaient que la reine avait consenti au crime; et de combien de malheurs cette mort extraordinaire fut l'origine pour Marguerite et sa famille!

Six semaines ne s'étaient pas encore écoulées depuis ce fatal événement lorsqu'une maladie mortelle saisit le cardinal : il subit le plus cruel supplice; les remords déchirèrent son âme; son agonie fut affreuse.

Quelle perte pour le parti de la reine et de Suffolk que celle d'un homme qui réunissait tant d'influence à une si grande fortune!

La paix n'était pas encore faite avec la France; on s'emporta contre Suffolk; on l'accusa d'avoir trahi sa patrie en cédant le Maine à la France, et en prolongeant une trève ruineuse pendant laquelle les Français réparaient leurs forces. Il désira de justifier sa conduite devant le roi; le monarque réunit autour de lui plusieurs lords dévoués au favori; Suffolk montra les ordres du conseil d'après lesquels il avait agi; le roi le déclara innocent de toute imputation, et défendit à tous ses sujets, sous peine de son indignation, toute parole et toute action qui pussent porter préjudice à la réputation de Suffolk.

Les murmures continuèrent avec plus de force; le peuple anglais détestait le favori non-seulement comme l'assassin de Glocester et le traître qui

avait livré le Maine, mais encore comme l'auteur du mariage du roi avec Marguerite, dont il ne pouvait supporter le gouvernement insolent et arbitraire. La reine fit une grande faute : elle méprisa les murmures de la nation; elle les brava même en créant [illegible] arquis de Suffolk; et, pendant qu'elle [illegible] le roi dans une dévotion excessive : [illegible] igner chaque jour davantage des affa [illegible] aume, elle entretenait des relations si [illegible] c le favori que ses ennemis supposè [illegible] ambition ne les avait pas seule formé [illegible]

Mais un hom [illegible] caractère redoutable se préparait à profiter de l'irritation du peuple, à se montrer sur le théâtre du monde, à disputer la couronne d'Angleterre, et Glocester allait être vengé.

Richard, duc d'York, était fils de Richard, comte de Cambridge, et d'Anne Mortimer. Cette princesse était née de Philippine, épouse de Roger Mortimer, comte de La Marche, et fille de Lionel d'Anvers, duc de Clarence, l'aîné des frères du fameux prince Noir. Edmond Mortimer étant mort sans enfants en Irlande, le duc d'York était héritier par sa mère de Lionel d'Anvers, et Henri VI ne venait que de Jean de Gand, duc de Lancastre et frère cadet de Lionel. On lui accordait de grands talents et des qualités éminentes : il conçu un projet qu'il n'aurait peut-être jamais osé manifester pendant la vie de Gloces-

ter ; il résolut de réclamer le diadème, de l'enlever à l'imbécile Henri, et de le placer sur sa tête comme sur celle de l'héritier légitime ; il crut devoir commencer par sonder les dispositions du peuple ; ses agents secrets se répandirent dans le royaume et surtout dans Londres. « Le peuple, » disaient-ils, est esclave sous une double usur- » pation ; la couronne n'appartient pas à la mai- » son de Lancastre, et Marguerite s'est emparée » du sceptre de Henri. Les grandes qualités du » dernier monarque rendaient supportable son » pouvoir illégal ; mais comment ne pas rejeter » l'autorité illégitime du faible Henri, exercée par » une reine orgueilleuse, despotique et née d'un » sang ennemi de la nation ? C'est au duc d'York » qu'appartient le trône ; ce prince, recomman- » dable par tant de qualités, de vertus et de ser- » vices, peut seul faire le bonheur du peuple. »

Ces discours devinrent populaires : ils alarmèrent la reine et toute la maison de Lancastre ; il fut résolu de ne rien négliger pour diminuer le crédit du duc et lui donner un rival qui détournât de dessus ce prince l'affection et l'attention publiques. Le temps pour lequel le duc d'York avait été nommé régent du royaume de France n'était pas encore expiré, et néanmoins on lui ôta la régence, et on la donna à Edmond, duc de Sommerset : la haine secrète de Richard contre la maison de Lancastre n'en devint que plus vive, et son ambition plus irritée.

La reine, abusée par quelques apparences et séduite par un succès perfide, allait se livrer sans défense à cet esprit de vertige qui précède les grandes catastrophes.

Les murmures de la nation anglaise avaient fait suspendre la c[illegible]ine à Charles d'Anjou : Marguerite ne [illegible] d'envoyer deux commissaires pour [illegible] oncle la ville du Mans; ils déclarèrent [illegible]ue l'intention de Henri en cédant cette [illegible]le se procurer une paix solide avec le [illegible] qu'il s'était réservé la souveraineté d[illegible]que le premier acte que Charles d'Anjou ferait contre cette souveraineté annulerait la cession opérée en sa faveur (1448); mais la ville du Mans n'en fut pas moins remise à Charles; et de nouvelles difficultés s'étant élevées contre la conclusion de la paix, on prolongea la trève dont les Anglais étaient si mécontents.

Cette trève néanmoins fut bientôt rompue : les Anglais surprirent et pillèrent la ville de Fougères, qui appartenait au duc de Bretagne; ce prince porta ses plaintes au roi de France contre cette infraction de la trève adoptée : Charles fit demander à la cour de Londres la réparation de l'outrage que son vassal venait de recevoir, et le paiement de 1,600,000 écus en indemnité des pertes éprouvées par le duc et par les Bretons; des conférences eurent lieu à ce sujet; Charles offrit en vain de rendre aux Anglais le pont de l'Arche, que les Bretons avaient surpris par repré-

sailles; les conditions exigées par ce prince furent refusées par les ministres de Henri, et la guerre se ralluma.

Quatre armées françaises, composées chacune de six ou sept mille hommes, entrèrent dans la Normandie : Charles commandait la première; le comte de Dunois, créé comte de Longueville, était à la tête de la seconde; la troisième avait été confiée au duc d'Alençon, et les Bretons sous les ordres de leur duc formaient la quatrième. Les places de la province étaient mal pourvues de soldats et de munitions; presque tous les gouverneurs, comptant sur la durée de la trève, étaient passés en Angleterre; Charles d'ailleurs s'empara d'autant plus facilement de ces villes de Normandie que les habitans de plusieurs de ces places s'empressèrent de chasser les garnisons anglaises à l'approche des troupes du monarque.

Il fit alors investir Rouen : le duc de Sommerset y était renfermé avec le comte de Shrewsbury, commandant de la garnison, et trois mille Anglais. Dès le premier jour le comte de Dunois allait être introduit dans la ville avec trois cents Français; le comte de Shrewsbury le repousse; mais peu de temps après les Rouennais prennent les armes et ouvrent leurs portes au monarque; Sommerset et Shrewsbury sont contraint de se retirer dans le palais avec huit cents hommes, obtiennent une entrevue avec le roi, refusent les conditions exigées par ce prince, se défendent pendant douze jours,

mais sont enfin obligés de capituler ; ils se sonmettent à laisser toute leur artillerie, à payer 50,000 écus d'or, à rendre Arques, Caudebec, Lillebonne, Tancarville, Montivilliers et Harfleur, et à donner le co[illegible]sbury pour otage.

Le gouve[illegible]fleur ne voulut pas se conformer à [illegible]n : Dunois l'assiége. Le roi paraît da[illegible]et dans les combats des mines, *la sa[illegible]le pavois à la main ;* il s'expose com[illegible]ve des soldats. Harfleur est obligé de [illegible]49).

La capitul[illegible]n n'avait pas été observée. Charles aurait pu retenir le comte de Shrewsbury; mais voulant se montrer véritablement digne du surnom de *Victorieux* qu'on lui avait donné, il renvoie le comte sans rançon. Vers le même temps il apprend que le comte de Foix, son lieutenant dans la Guienne, s'est emparé du château de Mauléon, situé sur un roc escarpé, et qu'on regardait comme imprenable.

Combien tous ces événements rendirent encore plus vives et plus amères les plaintes des Anglais contre Marguerite et Suffolk ! Le génie de la reine fut effrayé de tant de sinistres présages. L'emportement de ses passions parut un peu diminuer. On aurait dit qu'elle entrevoyait le précipice vers lequel elle courait ; elle envoya en basse Normandie Thomas Kyriel, général habile et expérimenté; mais elle ne lui donna que quatre mille hommes; et quelle armée n'aurait pas été nécessaire pour

arrêter les Français remplis de l'enthousiasme de la victoire!

Kyriel réunit à ses troupes les garnisons chassées des villes de la haute Normandie, s'empara de Valogne, et prit la route de Caen pour opérer sa jonction avec le duc de Sommerset.

Jean II de Bourbon, comte de Clermont, et gendre de Charles VII, qui lui avait donné sa fille Jeanne en mariage, était dans le pays de Caux; il rassembla six cents hommes d'armes, marcha contre Kyriel, et l'atteignit auprès du village de Formigny, à quelques lieues de Bayeux. Fidèle aux usages de l'ancienne chevalerie, il se fait armer chevalier, et jure sur ses armes de vaincre ou de mourir.

Le connétable de Richemont était parti de Bretagne avec douze cents hommes d'armes. Les troupes de Clermont bordaient un ruisseau qui les séparait de l'ennemi : deux pièces de canon portaient le ravage dans les rangs des Anglais. Matthieu God, un de leurs principaux chefs, passe le ruisseau, attaque les Français, les repousse, et s'empare des canons. Mais à l'instant paraît le connétable; ses hommes d'armes sont rangés sur un front très-étendu. Matthieu God s'effraie et prend la fuite avec sa troupe. Kyriel place sur le pont et sur les bords du ruisseau l'élite de ses troupes pour arrêter l'ennemi, et veut se retirer dans les retranchements qu'il a fait construire auprès de Formigny. L'ardeur des Français ne le lui permet

montra un très-grand courage. Mais le connétable et le comte de Clermont firent mettre le feu à une mine. Une tour au-dessous de laquelle était le fourneau de la mine s'écroula dans le fossé, et le remplit de ses débris. Les deux princes ordonnèrent l'assaut. Le [illegible] merset offrit de rendre la ville. Le roi [illegible] les Anglais rendissent aussi le château, [illegible] egardait comme imprenable. Sommers[illegible] ait, consentit même à être transporté en [illegible] terre avec toutes ses troupes, et aba[illegible] elle-même la ville de Cherbourg, qui [illegible] e des clefs de la France.

Le comte de [illegible] ont et le connétable furent chargés de l'assiéger ; ils l'attaquèrent d'un côté où l'on n'avait pas prévu qu'on avait besoin de se défendre. Les Français établirent des batteries de canon sur la Grève, les enveloppaient, ainsi que les caques de poudre, de toiles épaisses et enduites de matières graisseuses, lorsque la haute marée allait les couvrir, et foudroyaient la place après la retraite de la mer. Les assiégés ne purent résister à ces foudres.

Ne recevant aucun secours de l'Angleterre, ils demandèrent à capituler; et la prise de leur ville termina la conquête de la Normandie (1450).

Tant de triomphes inspirèrent à Charles VII les plus grandes espérances, et lui firent concevoir de nouveaux projets.

La Guienne obéissait depuis long-temps aux Anglais, et chérissait leur domination. Le gouver-

nement de la Grande-Bretagne n'en exigeait presque aucun impôt, la laissait jouir des plus grandes immunités, et lui accordait une sorte d'indépendance. Depuis long-temps on comptait plus de Gascons que d'Anglais dans les armées que l'Angleterre entretenait en France; et c'était principalement à ces Gascons, si braves et si dévoués, que le prince noir avait dû sa grande victoire sur le roi Jean. Charles VII n'en proposa pas moins la conquête de la Guienne aux états-généraux, et ses desseins furent accueillis avec transport. Le duc de Bourgogne ne protégeait plus les grands vassaux contre le monarque. Ils avaient renoncé à l'habitude sacrilége de regarder la puissance de l'Angleterre en France comme une garantie de leur indépendance; et quel pouvoir magique la victoire n'a-t-elle pas toujours exercé sur les Français!

Le comte d'Orval de la maison d'Albret venait de s'emparer de Bergerac, et de battre un corps de dix mille hommes. Dunois s'avance sur les bords de la Charente, à la tête de vingt mille combattants. Clermont est avec lui : le comte de Foix commande une autre armée. Aucun obstacle n'arrête leur course victorieuse. Dunois soumet Montguion, Blaye, Bourg, et attaque Fronsac. Les comtes d'Angoulême, de Nevers et de Vendôme accourent pour le seconder. Fronsac se rend à Dunois. Ce prince et le comte de Clermont arment chevaliers cinquante-huit seigneurs, à la tête desquels on voit le comte de Vendôme et Jean, son

frère naturel. La Guienne ne reçoit aucun secours. Les trois ordres de la province, assemblés à Bordeaux, et abandonnés par le roi d'Angleterre, offrent de remettre à Dunois leur capitale, et toutes celles de leurs villes qui n'ont pas encore été prises si le roi le [illegible] serve leurs priviléges, leurs lois, leurs c [illegible] t ne veut pas les assujettir à des impôts [illegible] que ceux qu'ils paient aux monarques a [illegible] ois et les autres princes acceptent avec jo [illegible] ditions; ils entrent en triomphe dans B [illegible] ont on leur présente les clefs; et Cha [illegible] mme le vainqueur de Formigny gouverneur général de la grande et belle province de Guienne (1451).

La plus grande fermentation règne cependant en Angleterre. Le mécontentement de la nation est extrême : on reproche de tous les côtés à Suffolk d'avoir trahi sa patrie, et aidé la reine à livrer au monarque français les plus grands intérêts de l'Angleterre. Humfroi, duc de Buckingham, dit publiquement au roi : « Sire, prenez garde à votre » gouvernement; vous êtes entouré de traîtres. » Suffolk, qui était présent, devient furieux, tire son épée, et veut en percer Humphroi. La haine publique se manifeste plus que jamais contre Suffolk et contre la reine.

La ville de Londres est remplie de tumulte et de confusion; la populace massacre l'évêque de Chichester, qui avait eu part à la cession du Maine, et le prélat en expirant accuse Suffolk de s'être vanté

de son grand crédit à la cour de France. Le parlement s'assemble dans la capitale. Suffolk harangue les deux chambres, rappelle ses services et ceux de sa famille, proteste de sa fidélité, et défie ses ennemis de le convaincre de trahison. Les communes, bien loin d'être persuadées de la vérité de ses protestations, demandent que suivant les lois il soit arrêté jusques à ce qu'il se soit justifié des crimes dont l'accuse la voix publique. Les juges déclarent qu'on ne peut lui donner des gardes, parce qu'on ne lui reproche aucun fait particulier qui puisse le faire noter d'infamie.

Les communes remettent alors au chancelier un bill dans lequel elles accusent formellement Suffolk de haute trahison et de plusieurs autres crimes. « Il a, disent-elles, tenu conseil avec le comte » de Dunois, Bertrand de Pressigny et Guillaume » Cousinot, ennemis du roi d'Angleterre. Engagez » le roi de France, leur a-t-il dit, à faire une des» cente dans la Grande-Bretagne pour déposer » Henri, et mettre sur le trône mon fils Jean de » La Pole, qui a épousé Marguerite, héritière de » Jean, dernier duc de Sommerset, et la plus proche » parente de Henri, qui n'a pas d'enfants. Il avait » reçu de l'argent du duc d'Orléans pour favoriser la » mise en liberté de ce prince qui devait aider » Charles VII à recouvrer la couronne de France. » C'est d'après ces insinuations que ce duc d'Or» léans avait porté Charles VII à violer la trève, et » à renouveler la guerre en Normandie. Il s'est en-

» gagé à céder le Maine sans avoir reçu à ce sujet
» de pouvoirs suffisants ; il a déterminé l'exécution
» de cet arrangement qui a fait perdre la Normandie
» à l'Angleterre ; il a découvert au comte de Dunois
» et aux autres ambassadeurs de France les secrets
» de son roi ; il l [illegible] ts de l'état de toutes
» les forteresses [illegible] nglais possédaient en
» France ; il leur [illegible] aître les instructions
» secrètes des plé [illegible] es anglais chargés de
» traiter des con [illegible] la paix ; il a reçu des
» présents de nos [illegible] pour empêcher d'en-
» voyer des seco [illegible] e ; il a négligé de com-
» prendre dans la [illegible] e trève le roi d'Aragon,
» notre allié ; et en y comprenant le duc de Bre-
» tagne comme allié de la France, il l'a détaché
» des intérêts de l'Angleterre ; il a engagé le roi à
» faire des dons excessifs des terres de la couronne ;
» il a procuré des priviléges et des franchises nui-
» sibles à l'exécution des lois ; des terres situées en
» Guienne et qu'il avait enlevées violemment à
» leurs possesseurs ont été données à son gendre,
» le captal de Buch ; il a conduit secrètement des
» ambassadeurs français auprès de Henri, et fait
» adopter par ce prince une convention person-
» nelle avec Charles sans la participation du con-
» seil privé ; il a fait passer des sommes considé-
» rables à la reine de France et aux ministres de
» Charles VII ; et c'est par ses conseils que l'an-
» cienne amitié qui existait entre l'Angleterre et les
» princes de l'empire germanique a été affaiblie. »

Toutes ces accusations furent communiquées à Suffolk, qu'on renferma dans une tour du palais de Westminster. On le conduisit quelques jours après devant les lords du royaume ; on lui demanda sa justification : il se jeta à genoux, protesta de son innocence, entreprit de se défendre, déclara faux les crimes de haute trahison qu'on lui imputait, et réclama pour les autres actes qu'on lui reprochait l'autorité des décisions du conseil et des bills du parlement.

Les pairs ecclésiastiques et séculiers se rassemblèrent de nouveau; ils se réunirent dans la chambre du roi : Suffolk amené devant eux assura de nouveau que les accusations de trahison étaient fausses, protesta qu'il était innocent, et déclara qu'il se soumettait à la volonté du roi : « Sa Majesté, lui » dit le chancelier, ne vous regarde pas comme » convaincu de félonie ; elle ne prononce même » pas sur la conduite qu'on vous reproche; mais » d'après votre soumission à sa volonté, de son » propre mouvement, et sans vouloir vous juger, » elle vous bannit pour cinq ans du royaume d'Angleterre et de toutes les terres dépendantes de la » couronne de France. » Les lords déclarèrent que cet ordre n'était qu'un acte de la volonté du roi, et ne pouvait porter aucune atteinte à leurs prérogatives. Suffolk, ne voyant que trop que l'ordre royal pouvait seul le soustraire à la fureur du peuple, se hâta de s'embarquer pour le continent. Le vaisseau qu'il montait fut pris par un corsaire ;

il fut reconnu, on lui trancha la tête, et son corps fut jeté sur le sable du rivage.

La fermentation s'accrut dans toute l'Angleterre; les menaces les plus violentes étaient proférées contre la reine et le ministère, l'évêque de Sarum fut massacré.

Le duc d'York était en Irlande, dont on lui avait donné le commandement pour l'éloigner de Londres. Il voulut savoir jusques où pourrait aller l'affection du peuple pour la maison de Mortimer, qui descendait de Lionel, duc de Clarence, et dont il avait hérité de tous les droits. Un Irlandais nommé Jean Cade avait servi sous ses ordres en France. Il réunissait beaucoup d'intelligence à la plus grande intrépidité; le duc l'engagea à prendre le nom de Jean Mortimer, et à se faire passer pour le fils de celui dont on avait fait tomber la tête, sous le dernier règne. Jean Cade alla dans le comté de Kent, où les partisans du duc étaient très-nombreux, et annonça qu'il venait pour réformer le gouvernement, pour soulager le peuple accablé sous les impôts, et réunit un si grand nombre de mécontents, qu'il crut pouvoir s'avancer vers Londres, et camper à Blackheat; un messager du roi vint lui demander pourquoi il avait pris les armes. « Nous n'avons, répondit-il, aucune in-
» tention contre sa majesté; nous ne voulons que
» nous adresser au parlement, afin que tous les
» ministres reçoivent le châtiment qu'ils méritent,
» et que le peuple soit plus heureux. »

Les insurgés présentèrent en effet des adresses aux deux chambres; ils demandèrent que le duc de Sommerset fût puni pour avoir laissé prendre la haute Normandie, et que le conseil, au lieu d'être composé de sujets sans vertus et sans capacité, ne le fût que de princes du sang, ou d'autres membres recommandables par leur sagesse.

Ces adresses furent communiquées au monarque; le conseil les jugea séditieuses; et la cour résolut de repousser la rébellion par la force. Quinze mille hommes partirent pour Blackeath. Henri lui-même se mit à leur tête; Jean Cade se retira comme s'il eût craint de livrer une bataille, et se mit en embuscade dans un bois; Henri crut les rebelles dispersés, revint vers la capitale, et se contenta d'envoyer un détachement à la poursuite des fuyards; le détachement tomba dans l'embuscade, et fut taillé en pièces. Jean Cade victorieux s'avança vers Londres : la cour jeta une garnison dans la Tour, et se retira avec précipitation dans le château de Kenilworth; la ville ouvrit ses portes aux insurgés, dont le nombre s'accroissait à chaque instant; Jean Cade entra en triomphe, fit décapiter le lord trésorier, qui était resté dans la capitale, et se retira dans le faubourg de Southwork avec son armée.

La bonne intelligence régna pendant quelque temps entre les insurgés et les habitants; les troupes de Jean Cade et Cade lui-même n'entraient dans la ville que pendant le jour; mais des

insurgés ayant pillé quelques maisons, et commis d'autres violences, les portes de Londres furent fermées et défendues contre Cade : le combat dura jusques à la nuit. L'archevêque de Cantorbéry et le chancelier, réfugiés dans la Tour, ayant appris que les suites de ce [illegible] ient découragé les rebelles, dresserei [illegible] mnistie, y apposèrent le grand sceau e [illegible] ublier. L'effet de cette amnistie fut si p [illegible] ean Cade, abandonné de presque tous [illegible] ut obligé de se sauver dans le comté d [illegible] parvint une proclamation qui mettait [illegible] ix, et où il fut bientôt découvert et mass [illegible]

Le duc de Sommerset était repassé en Angleterre. La nation entière lui reprochait la perte des provinces françaises. Les communes demandèrent au roi que ce dernier régent de France fût renfermé dans la Tour, et que sa conduite fût examinée. Henri n'osa pas les refuser, et dès que l'emprisonnement du duc fut connu dans la capitale, sa maison fut pillée, au milieu des plus grandes démonstrations de joie.

Les communes portèrent alors un acte d'*atteinder* pour déclarer infâme la mémoire du duc de Suffolk, et faire confisquer ses terres; le roi rejeta cet acte; les communes refusèrent tout subside; le roi prononça leur dissolution; et, la passion la plus aveugle l'emportant sur une sage politique, à peine les chambres furent-elles séparées que Sommerset non-seulement fut mis en li-

berté, mais encore remplaça Suffolk dans le ministère et dans la faveur de l'imprudente Marguerite.

La cour ne doutait pas que le duc d'York n'eût été le véritable auteur du dernier soulèvement; elle était convaincue que ce prince méditait de nouveaux projets encore plus dangereux; elle craignait qu'il ne levât une armée en Irlande. Elle fit la faute de ne pas cacher ses alarmes; le roi ordonna aux shérifs du pays de Galles et des comtés voisins de réunir leurs milices et de s'opposer à la descente du duc.

Ce prince se hâta d'écrire au monarque; il se plaignit avec force de soupçons injurieux qui ne pouvaient venir que de ses mortels ennemis. Henri lui promit la satisfaction qu'il pourrait désirer, mais on ne révoqua aucun des ordres donnés pour la défense du royaume.

Le duc avait vu cependant combien de mécontents avaient embrassé le parti de Cade, et combien les droits de la maison de La Marche étaient chers à la nation. Ses espérances secrètes augmentèrent; il partit pour l'Angleterre lorsque la durée de son gouvernement fut terminée, débarqua sans trouver d'opposition, malgré les anciens ordres de la cour, et se rendit à Londres, où ses partisans l'attendaient avec impatience (1451). Ils se concertèrent d'autant plus facilement que la cour était absente : le duc, d'après le résultat de leurs conférences, se retira dans le pays de Galles, où le nom de La Marche avait toujours la

plus grande influence, s'assura du secours de ses amis, de manière à pouvoir rassembler une armée lorsqu'il le jugerait convenable, et écrivit au roi pour lui faire connaître le mécontentement des peuples, et demander justice du duc de Sommerset.

La cour vit [illegible] ie le duc ne cherchait qu'un prétexte [illegible] lre les armes; mais le conseil voulant [illegible] ier sur le prince tout l'odieux d'une [illegible] ierre civile, Henri lui adressa une répo [illegible] olie. « J'ai pris la réso-» lution, lui d [illegible] ue, jouet des volontés » de la reine et [illegible], de réformer les abus du » gouvernement; je veux choisir pour cet objet des » conseillers prudents et sages; vous serez un des » premiers que j'appellerai auprès de moi; aucun » traître n'évitera le châtiment; mais le jugement » des coupables demande le plus mûr examen. » Quant au duc de Sommerset, il sera tenu de ré-» pondre à toutes les accusations portées contre » lui, suivant les formes déterminées par les lois. »

Le duc d'York cependant avait levé une armée. Il ne vit dans la lettre du roi qu'un moyen imaginé pour lui inspirer une sécurité aveugle; il résolut de poursuivre son dessein, et s'avança vers la capitale à la tête de ses soldats : mais la reine avait prévu sa détermination et rassemblé des troupes. Henri marcha au-devant du duc d'York, qui, ne voulant pas s'exposer encore à l'événement d'un combat, changea de route, et

arriva avant le monarque sous les murs de la capitale.

Les portes de la ville étaient fermées, et les habitants décidés à ne faire aucune démarche en sa faveur tant qu'ils auraient dans leur voisinage une armée royale plus forte que la sienne. Il traversa la Tamise à Kingston, et se retrancha à Brentheath, à douze milles de Londres (1452); le roi le suivit, campa auprès de lui, et lui envoya deux évêques pour lui demander quel motif lui avait mis les armes à la main. « Je ne veux » pas me soustraire à l'obéissance du roi, répon» dit-il; que sa majesté éloigne d'elle de perni» cieux conseillers; que le duc de Sommerset soit » arrêté jusques après la session du prochain par» lement, et je suis prêt à licencier mes soldats. » Il espérait que la reine refuserait de livrer à la justice du parlement son ministre favori : il fut trompé dans son attente. Le roi lui fit dire que le duc de Sommerset allait être envoyé à la Tour : aussi surpris qu'affligé, il craignit de perdre la faveur du peuple en violant sa parole et en découvrant trop tôt ses véritables desseins; il prit une résolution hardie, congédia ses troupes, et se rendit auprès du monarque sans prendre aucune précaution pour sa sûreté.

On l'admet dans la tente du roi; il accuse le duc de Sommerset de sacrifier l'intérêt du royaume à son ambition et à son avarice; Sommerset, qui était caché dans le fond de la tente royale, se

montre, nie avec chaleur ce que le duc lui reproche, et s'écrie : « C'est vous, prince, qui vou» lez détrôner sa majesté. » Le duc d'York sent tout le danger de sa situation en voyant devant lui le favori qu'il croyait dans la Tour : il conserve néanmoi [illegible] fermeté, ne se plaint pas du roi, reje [illegible] merset la violation de la parole royale [illegible] retirer; mais on l'arrête par l'ordre [illegible]

La haine allai [illegible] immoler ce prince; la crainte sauve s [illegible] a reine et Sommerset ne prévoient [illegible] i le ressentiment que la mort du d [illegible] t à la nation, et d'ailleurs le bruit se répand que son fils Édouard, jeune comte de La Marche, s'avance avec une armée au secours de son père. On se hâte de faire prêter au duc un nouveau serment de fidélité; on exige qu'il promette de ne jamais prendre les armes contre Henri; on le met en liberté, et on lui permet de se retirer dans ses terres de Wigmore.

Ce fut vers cette époque que la cour conçut l'espérance de recouvrer la Guienne. Le dauphin de France, devenant chaque jour plus fier, plus hautain, plus ambitieux, plus impolitique ennemi des droits qui devaient faire un jour toute sa force, avait demandé en mariage Charlotte, fille de Louis, duc de Savoie, sans s'inquiéter du consentement de son père et de son souverain. Le faible duc de Savoie, entraîné par les conseils de sa femme et d'un indigne favori, avait osé lui

accorder sa fille sans en informer même le roi Charles VII; le monarque français, irrité contre le duc, s'avançait vers la Savoie à la tête de trente mille hommes : les soumissions du duc le fléchirent d'autant plus aisément qu'une révolution imprévue éclata dans la Guienne. Les nobles de cette province regrettaient vivement la domination des Anglais, qui n'exerçaient sur eux qu'une faible autorité et leur prodiguaient les places et les autres faveurs. On prétendit que le gouvernement français avait violé quelques-unes des promesses qu'il avait faites lors de la reddition de la Guienne. La noblesse envoya à Londres le seigneur de l'Esparre pour solliciter Henri de se remettre en possession de leurs belles et riches contrées. « Que les Anglais se présentent, dit l'en» voyé, avec une flotte et une armée, et on leur » livrera Bordeaux et plusieurs autres villes. » Le conseil d'Angleterre et la reine elle-même, malgré son attachement pour la France, crurent devoir saisir avec empressement une occasion de rétablir leur crédit parmi le peuple. Le célèbre Talbot, comte de Shrewsbury, venait d'arriver d'Italie : il avait quatre-vingts ans; mais sa réputation était immense. Il fut choisi pour aller reconquérir la Guienne; il s'embarqua avec l'ardeur du plus jeune général à la tête de sept mille hommes d'armes, et après avoir donné des ordres pour le prompt départ des autres troupes qui devaient le suivre, il débarqua à l'Esparre, et s'empara facilement du

Médoc. Le comte de Clermont, gouverneur de la province, était auprès du roi de France. Les habitants de Bordeaux prennent les armes, arrêtent Olivier de Coëtivy, lieutenant du comte de Clermont, et tous les autres Français, les livrent à l'ennemi, ouvr [illegible] tes à Talbot; et ce valeureux capit [illegible] rnommait l'Achille de l'Angleterre, [illegible] e la Grande-Bretagne les renforts qu [illegible] et voyant sous ses bannières tous les [illegible] Guienne qui étaient en état de por [illegible] s, marche pour soumettre la pro [illegible]. Le comte de Clermont, accouru avec six cents hommes d'armes, fait de vains efforts pour arrêter un ennemi trop supérieur; et la valeur des garnisons françaises, ni les rigueurs de l'hiver ne peuvent empêcher Talbot de s'emparer de Fronsac, de Châlais, de Castillan et de plusieurs autres places.

Charles VII, avancé jusques à Lusignan, se prépare à entrer dans la Guienne avec les plus grandes forces. Trois corps, commandés par Jacques de Chabannes, grand maître de France, par les maréchaux de Laval Lohéac et de Jalogne, et par le comte de Clermont, reçoivent l'ordre de précéder l'armée du monarque. Châlais est repris par Jacques de Chabannes; les maréchaux assiégent Castillon : ils entourent leur camp de lignes, de palissades et d'artillerie. Talbot veut les attaquer avant que le comte de Clermont n'ait opéré sa jonction avec eux; Chabannes sort des

retranchements à la tête de quatre mille hommes. Malgré sa valeur héroïque il est battu par Talbot; mais le canon des Français porte alors le ravage dans les rangs des Anglais. Plusieurs détachements de cavalerie sortent des lignes; les troupes de Talbot sont environnées de toutes parts; l'Achille breton retrouve en vain le feu de sa jeunesse : il fait en vain des prodiges de courage; il voit que sa défaite est inévitable, et il ne veut pas survivre à son malheur. Son fils combat à ses côtés en guerrier digne du sang du grand Talbot. « Retirez-vous, mon fils, lui dit le valeureux vieil- » lard, retirez-vous pendant qu'il en est temps en- » core : je meurs pour ma patrie; vivez pour la » servir. » Le fils ne veut pas abandonner son père : ils se précipitent l'un et l'autre au milieu de la mêlée, ils reçoivent tous les deux la mort la plus glorieuse.

Les Anglais consternés prennent la fuite; Castillan est obligé de se rendre. L'armée royale arrive; Charles et Dunois reprennent Fronsac et plusieurs autres villes, passent la Dordogne, assiégent Bordeaux. Le comte de Clermont, qui a soumis le Médoc, arrive sous les murs de cette capitale : elle se rend. La garnison anglaise a la permission de repasser en Angleterre; Charles ordonne qu'on construise sous les murs de cette ville le château du Hâ et le château Trompette. Les Anglais sont chassés de toute la Guienne; et,

du trône, s'attacherait plus fortement aux intérêts de l'Angleterre; mais les ennemis de Marguerite rappelèrent tous les bruits répandus contre sa réputation, dirent que le jeune Édouard n'était pas le fils de Henri, infirme et impotent, et quelques-uns d'eux prétendirent même qu'il n'était qu'un enfant supposé.

Les partisans du duc d'York redoublèrent d'efforts pour augmenter le mécontentement du peuple. La santé du roi fut plus dérangée que jamais : il éprouva de nouveau une maladie dangereuse et funeste à son esprit. Des amis secrets du duc allèrent trouver la reine et Sommerset. « Il est à » craindre, leur dirent-ils, qu'au milieu de la fer» mentation violente qui agite l'Angleterre, le par» lement ne soit pas favorable à vos projets. La » maladie du roi prive votre administration de la » sanction et de la force de l'autorité royale; le » parlement, pour se conformer aux désirs de la » nation, voudra peut-être nommer un nouveau » ministère. Il vous est facile de prévenir ce dan» ger; admettez dans votre conseil le duc d'York, » le comte de Salisbury, le comte de Warwick et » quelques autres lords aimés du peuple. Il verra » que votre intention n'est pas de gouverner des» potiquement, et ses clameurs s'apaiseront. »

La reine et son favori, troublés par la disposition générale des esprits, ne virent pas le piége qu'on leur tendait; York, Warwick et Salisbury furent nommés membres du conseil du monar-

que (1453). Leur crédit devint bientôt immense, et leur hardiesse s'accrut avec leur crédit. Ils osèrent faire arrêter le duc de Sommerset dans la chambre même de la reine, et on le conduisit à la tour. On ne négligea rien pour gagner les membres du parlement; le conseil expédia une commission qui chargeait le duc d'York de représenter le roi malade; le grand sceau fut confié au comte de Salisbury. La chambre des communes accusa Sommerset d'avoir perdu la Normandie par sa mauvaise conduite, et le parlement nomma le duc d'York protecteur du royaume, défenseur de l'Eglise, et premier conseiller du roi pendant la minorité du prince de Galles (1454). Cette grande puissance fut de peu de durée : le roi, au commencement de l'année suivante, parut guéri de sa maladie ; l'autorité extraordinaire du duc d'York cessa d'exister; et le duc de Sommerset fut mis en liberté après avoir donné pour caution de son obéissance à la loi deux pairs et deux chevaliers.

Ce fut pendant ces troubles de l'Angleterre que le duc de Savoie parvint, à force de soumissions, non-seulement à apaiser entièrement le ressentiment de Charles VII, mais encore à obtenir pour son fils aîné la main d'Yolande, fille du monarque français. Il fut aidé pour le succès de ce mariage par le cardinal d'Estouteville, légat du pape, et néanmoins trop bon Français et trop digne de ses illustres aïeux pour ne pas soutenir

avec une noble fermeté les droits de la couronne et les libertés de l'Église gallicane. Ce fut ce prélat qui présida une assemblée du clergé de France tenue à Bourges, et dans laquelle ces libertés si chères à tous les ordres du royaume furent solennellement confirmées; et, lorsqu'on crut devoir examiner les priviléges de l'université de Paris, régler sa juridiction, déterminer les devoirs des professeurs, rétablir la discipline parmi ses nombreux élèves, le cardinal d'Estouteville ne crut pas compromettre sa dignité ni ses droits de légat du pape en ne travaillant à cet ouvrage que de concert avec des commissaires nommés par Charles VII, et choisis parmi les membres du parlement et du conseil du roi.

D'autres réglements bien importants furent adoptés par le monarque. Un de ces réglements enjoignit à la chambre des comptes, aux trésoriers de France, aux généraux des aides de surveiller avec soin les malversations des comptables. Un autre ordonna de rédiger les usages, *styles* et coutumes des différentes provinces, et défendit aux juges et aux avocats d'en reconnaître d'autres que ceux qui seraient légalement constatés, accordés ou confirmés.

Il fut décidé d'ailleurs que, lorsqu'une place de juge vaquerait dans un tribunal, les conseillers du siége, réunis aux avocats et procureurs du roi, présenteraient trois sujets, parmi lesquels le monarque choisirait le nouveau juge. Des règles furent

les juges les entendent, e
lettres inciviles et subrepti
leurs sentences telles qu'ils
dits juges reconnaissent qu
lice des parties, lesdites le
dans la vue d'éloigner le
qu'ils punissent et corrig
qu'ils verront au cas appa

Ces divers réglements,
prouvent combien les pr
faisaient déjà reconnaître
pendance des tribunaux.

Quelque temps auparava
soulevés contre Philippe,
cause de la gabelle à laq
soumettre. Ce prince avai
tailles contre les insurgés
battus à Rupelmonde (145
remarqué qu'avait péri, les
des quinze fils naturels de

voulut célébrer le retour de la paix par un tournoi, suivi d'un banquet dont les détails sont curieux pour l'histoire des mœurs : il donna ce banquet célèbre dans son palais de Lille ; les divers services arrivèrent sur les tables dans des chariots descendus du plafond entr'ouvert. Un clerc parut sur un dromadaire, adressa aux convives un discours très-touchant, les exhorta à prendre les armes pour délivrer Constantinople, dont Mahomet II s'était emparé ; et les remplit d'un si grand enthousiasme, qu'ils jurèrent *sur un faisan* et promirent aux dames de prendre les armes contre les musulmans. Le duc de Bourgogne prêta le même serment que les chevaliers ; mais différentes circonstances firent évanouir leurs promesses.

Vers l'année suivante, un grand exemple apprit aux vassaux les plus puissants du royaume à soumettre à l'autorité des lois leur superbe indépendance.

Jean V, comte d'Armagnac et de Rouergue, possédait des domaines immenses : il descendait des ducs d'Aquitaine, issus d'un frère de Dagobert ; et par conséquent il venait de Clovis. Cette antique origine n'ajoutait pas peu à sa fierté ; son orgueil rendait ses passions encore plus impétueuses, et aucun obstacle ne lui paraissait pouvoir arrêter la violence de ses désirs : il osait vivre publiquement avec sa sœur Isabelle, l'une des plus belles princesses de l'Europe. L'opinion publique le dénonce ; le pape Nicolas V lance les

foudres ecclésiastiques contre les deux coupables. Isabelle est consternée; le comte est saisi d'effroi : il témoigne son repentir au monarque. Charles VII, qui n'a pas oublié ses services, demande au pape son absolution; le pontife l'accorde.

Le comte cep [illegible] peut vaincre sa passion criminelle : [illegible] nent est au comble. Il demande à Nicol [illegible] ense pontificale pour qu'il puisse épous [illegible], dont il a des enfants. Le pape rejette s [illegible] vec indignation ; mais le comte ne per [illegible] espérance : il obtient, à force d'argent [illegible] endaire du pontife de Rome et d'un [illegible] apostolique, une fausse bulle de dispense, la montre à sa sœur, calme ses remords, la conduit à l'autel, et force un de ses aumôniers à unir leurs mains incestueuses et sacriléges.

De nouvelle foudres sont lancées par le pape contre Jean et Isabelle. Charles VII adresse à d'Armagnac les exhortations paternelles les plus pressantes : rien ne peut déterminer le comte à dompter sa passion funeste; il brave et les avis du monarque et toute la puissance du pontife suprême.

Son amour forcené paraissait satisfait; mais son ambition était bien loin de l'être. Philippe de Lévis, archevêque d'Auch, se démet de son siége en faveur de son neveu, avec le consentement du roi et du pape. D'Armagnac avait résolu depuis longtemps d'élever Lescur, son frère naturel, sur ce

siége métropolitain, un des plus riches du royaume. Il prétend jouir du droit de régale, s'oppose à l'installation du nouveau prélat, oblige le chapitre à élire son frère; fait arrêter des commissaires chargés par le parlement de Toulouse d'informer contre ses violences, les renferme dans une étroite prison, ne leur permet de prendre aucune nourriture qu'après avoir crié trois fois *vive d'Armagnac*, craint le ressentiment du roi de France, et, pour s'en garantir, traite avec les Anglais et veut leur faire recouvrer la souveraineté de la Guienne.

Le comte de Clermont marche contre lui avec le maréchal de Lohéac, le comte de Dammartin et Pothon de Xaintrailles. Seize places fortes du comté d'Armagnac se soumettent sans résistance; Lectoure ne soutient que trois jours de siége. Le comte n'échappe qu'avec peine, traverse les Pyrénées avec ses enfants et leur malheureuse mère, et se retire en Arragon.

Charles VII ordonne au parlement de Paris d'instruire le procès du comte d'Armagnac, rappelle qu'il descend de mâle en mâle des rois d'Espagne et des anciens ducs d'Aquitaine. Sa mère, ajoute-t-il, est Élisabeth de Navarre, de la branche royale d'Évreux : il réclame les priviléges des princes du sang; le parlement le somme de comparaître; Charles VII lui accorde des lettres de sûreté; il paraît devant le parlement, qui déclare les lettres du roi subreptices, et le fait arrêter. On l'élargit néanmoins, à condition qu'il ne s'éloignera pas

de plus de dix lieues de la capitale. Mais, redoutant une fatale condamnation, il se sauve, sort de France, et se dirige vers Rome. Isabelle s'était réfugiée dans un couvent de Barcelone. Le comte, déguisé, inconnu, seul, sans argent, sans secours, est obligé de m[illegible] pain sur sa route; et, pendant qu'il ép[illegible] les maux de la misère, le parlement le [illegible]oyaume et confisque, au profit de la co[illegible]rmagnac, le Rouergue et tous ses autr[illegible].

Les Anglais, a[illegible] il avait traité, l'abandonnèrent dans [illegible]r; ils étaient trop occupés de leurs [illegible] intérieures pour songer à d'Armagnac. Le rétablissement de la santé du roi d'Angleterre avait rendu à la reine et à Sommerset tout le crédit dont ils avaient joui dans le conseil du monarque. Les amis de la paix réunirent tous leurs efforts pour ménager au moins une réconciliation apparente entre le favori et le duc d'York. Ce prince et le duc de Sommerset cédant à leurs instances, consentirent à soumettre leurs différends à des arbitres; mais Sommerset ayant représenté à Henri qu'il n'avait été dépouillé du gouvernement de Calais que sur une accusation qui n'avait pas été prouvée, et qu'il n'était pas juste que son adversaire jouît de ses dépouilles avant que les arbitres eussent prononcé, le roi ôta au duc d'York le commandement de Calais, quoique la commission de ce prince fût pour sept ans; et, sous le prétexte d'observer une exacte

neutralité entre les deux contendants, se déclara gouverneur de la place.

Le duc d'York, irrité de cette décision, s'éloigna d'une cour où il ne pouvait s'attendre qu'à des disgrâces, se retira dans le pays de Galles, se vit bientôt à la tête d'une armée d'autant plus redoutable que le nombre des mécontents s'accroissait chaque jour, et s'avança vers le roi, qui était sorti de Londres à la tête de ses troupes, pour lui livrer bataille. Ce prince et les comtes de Salisbury et de Warwick, qui étaient avec lui, écrivirent au monarque, protestèrent dans leur lettre de leur zèle et de leur attachement, demandèrent à se justifier devant leur souverain des calomnies de leurs ennemis, dénoncèrent la conduite des ministres, et réclamèrent le jugement de ces perfides conseillers. Ils adressèrent cette lettre si importante à Thomas Bouchier, nouvel archevêque de Cantorbery, qui s'empressa de l'envoyer au roi par un messager particulier; mais elle fut interceptée par Sommerset et par Thomas Torpe, nommé récemment chancelier de l'échiquier.

Les insurgés rencontrèrent l'armée royale auprès de Saint-Albans; ils renouvelèrent leurs demandes; on les menaça du supplice des traîtres. Le comte de Warwick, qui commandait l'avant-garde du duc, ne peut contenir sa colère, et attaque l'armée de Henri avec tant de fureur que tous les efforts de Sommerset ne peuvent l'empêcher de plier. D'York la charge en flanc avec im-

pétuosité, et la déroute des royalistes est complète. Cinq mille hommes de l'armée du roi restent sur le champ de bataille; et parmi ces victimes d'une ambition aussi coupable on voit lés cadavres du favori lui-même, du comte de Northumberland, du comte de Str plusieurs autres chefs des troupes du Ce malheureux prince, auquel de funes rs avaient caché la vérité avec une co perfide, avait reçu un coup de flèche c . Aucun de ses soldats ne reste auprès bandonné de tous les siens, il se sa e petite maison : les vainqueurs l'investis. Le duc d'York et ses amis accourent, se jettent aux genoux du monarque. « L'ennemi de la patrie, disent-ils, vient de » cesser de vivre; entièrement dévoués à votre ser- » vice, sire, nous sommes prêts à obéir aux com- » mandements de votre majesté. — Faites cesser le » carnage, » répond le monarque qui se rassure. Le duc ordonne qu'on sonne la retraite, arrête par une proclamation toute effusion de sang, et, avec ses confédérés, accompagne le roi qui rentre dans sa capitale.

Le parlement se réunit : Henri déclare qu'il regarde York, Salisbury et Warwick comme de fidèles sujets. Leur conduite est justifiée par les deux chambres. « La nation, prononcent-elles par un » bill solennel, a été mal gouvernée par la reine et » le duc de Sommerset. Ce lord a abusé de la con- » fiance du roi; les malheurs de la bataille de Saint-

» Albans doivent lui être attribués ; elle n'aurait pas
» eu lieu si la lettre adressée à sa majesté n'avait
» pas été interceptée par lui et par ses adhérens.
» Le duc de Glocester a été accusé injustement;
» toutes les aliénations des domaines de la cou-
» ronne faites depuis le règne de Henri, sont ré-
» voquées; et sa majesté ne pouvant, à cause de
» son indisposition, s'occuper des affaires publi-
» ques, elle est suppliée de nommer un protec-
» teur. »

Cette demande est répétée plusieurs fois. Le roi déclare enfin par des lettres-patentes que, s'étant déterminé, d'après le vœu des deux chambres, à nommer un protecteur, il confère cette place éminente au duc d'York, jusques au moment où le parlement l'en déchargera, ou jusques à l'époque où le jeune prince de Galles aura atteint l'âge de raison (1455).

Le nouveau protecteur paraissait ne s'occuper que de mériter de plus en plus la faveur de la nation ; mais le caractère indomptable de la reine ne devait pas laisser jouir en paix de l'autorité suprême et des plus grandes espérances, un ennemi qui réunissait des qualités si éminentes et les droits les plus grands à la couronne d'Angleterre. Henri, nouveau duc de Sommerset, brûlait du désir de venger la mort de son père, et le duc de Buckingham celle de son fils le comte de Strafford. Les princes et les lords attachés à la maison de Lancastre croient voir, comme Buckingham

et Sommerset, que le duc d'York est près de saisir la couronne dont il exerce le pouvoir; ils assurent la reine qu'ils sont près de servir sa cause; et, pendant qu'ils méditent le plan d'attaque contre le protecteur, la santé du roi se rétablit de nouveau (1456): L[illegible]es adhérents saisissent avec empressen[illegible]constance qu'ils croient si favorable.

Henri paraît[illegible]nt; il déclare du haut de son trône q[illegible]ne santé parfaite. « Je » puis reprendr[illegible]il, les rênes du gouver- » nement; le r[illegible] plus besoin d'un pro- » tecteur; je dé[illegible]séquence que les cham- » bres déchargent le duc d'York de la grande et » pesante dignité que je lui ai conférée dans le » temps. » Le parlement consent à la proposition du monarque; il ordonne au duc de s'abstenir des fonctions du protectorat.

York cède à la nécessité, et se retire dans ses domaines.

Un grand tumulte s'élève dans la capitale. Le prétexte de ce mouvement est une querelle survenue entre un Anglais et un marchand italien. La reine ne doute pas qu'il n'ait été excité par les partisans du duc; elle ne croit pas les jours du roi en sûreté dans la capitale; elle suppose qu'il a besoin de changer d'air; elle l'emmène à Coventry, où elle croit que les mécontents ont moins de partisans que dans Londres; et elle forme le projet hardi de faire arrêter le duc et tous les lords qui

se sont retirés du conseil. Le roi, qui ne cesse d'obéir aveuglément à Marguerite, leur écrit de sa main des lettres perfides. Il les invite à venir à la cour; il a besoin de leurs conseils, leur dit-il, pour une affaire de la plus haute importance. Ces lettres les trompent : ils se persuadent que le roi a enfin ouvert les yeux sur la conduite de la reine et des ministres. Il souhaite réellement leur secours pour réformer le gouvernement. Ils partent pour Coventry; mais à peine sont-ils en route que leurs amis les instruisent des projets de la reine. Le duc d'York se réfugie dans ses terres sur les frontières du pays de Galles, le comte de Salisbury dans les siennes, et le comte de Warwick à Calais, dont il était gouverneur depuis la bataille de Saint-Albans.

La reine apprend cependant qu'une escadre française a pillé la ville de Sandwich; qu'une autre escadre de la même nation a ravagé une partie du comté de Cornouailles, et que des corps de troupes écossaises sont entrés dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre, et y ont fait un butin immense. Heureusement pour elle, pour son parti et pour un royaume où tant de dissensions pouvaient à chaque instant se rallumer avec force, les Français se rembarquèrent bientôt pour le continent, et elle parvint à faire une nouvelle trève avec le roi Jacques d'Ecosse (1457).

Comment en effet la France aurait-elle pu, à cette époque, entreprendre une grande invasion dans la Grande-Bretagne? Charles VII était envi-

ronné d'un trop grand nombre de mécontents secrets, que tant de circonstances pouvaient porter à relever les étendards de la révolte. Le dauphin avait levé des troupes dans le Dauphiné, sous prétexte d'obliger le duc de Savoie, son beau-père, à lui rendre des b [illegible] ue ce duc lui refusait. « Eloignez de vc [illegible] vit le roi, de mauvais » conseillers qui [illegible] it; et venez à ma cour » reprendre la [illegible] otre naissance vous a » donnée. — Ta [illegible] ne renverrez pas dans » leurs terres, l [illegible] e dauphin, mes enne- » mis personnel [illegible] rrai me rendre auprès » de vous sans risq [illegible] erdre ma liberté. »

Le roi, irrité contre son fils, ordonne de le poursuivre. Louis se sauve dans les états du duc de Bourgogne, qui, trop puissant pour craindre son suzerain, reçut le dauphin avec les plus grands honneurs, lui donna un beau château, une pension de 6,000 livres, et écrivit au monarque en faveur de ce prince. Charles VII n'osa pas se plaindre de la conduite du duc de Bourgogne : il se borna à blâmer dans sa réponse celle de son fils, et à renforcer les garnisons les plus voisines des états de celui qui avait donné asile au dauphin.

Bientôt une nouvelle conjuration éclata. Le duc d'Alençon, un des plus ardents provocateurs de la *praguerie*, était à la tête de la rébellion. Le roi le fit arrêter : on le renferma en Bourbonnais, dans le château de Chanselle, et on commença l'instruction de son procès. Quelle douleur pro-

fonde n'éprouva pas le monarque en découvrant par cette instruction que des princes ses parents, et des seigneurs dont il ne se serait pas défié, avaient conspiré contre lui, et que peut-être son fils avait été victime de leur crime! La procédure fut réglée d'après celle qu'on avait adoptée sous Philippe de Valois lors du procès du comte d'Artois, prince du sang royal. Le roi réunit les pairs à Montargis, et ensuite à Vendôme, à cause d'une maladie que l'on regarda comme contagieuse. D'Alençon comparut devant eux, assis sur une *escabelle* très-basse. Son ambition, sa jalousie contre le comte du Maine, dont le crédit s'accroissait chaque jour, l'avaient rendu coupable; et, dans le délire de la passion la plus aveugle, il était devenu traître à sa patrie comme rebelle à son roi. Sa correspondance avec les Anglais avait été livrée au monarque par ceux même qu'il avait chargés de porter ses lettres en Angleterre. Il pressait les Anglais, sous peine d'être regardés comme des lâches, de faire une invasion en Guienne pendant que la soumission des habitants de cette province à la France était encore peu affermie. Il devait leur livrer les places qu'il possédait en Normandie, lever des troupes pour les aider, les guider dans leurs attaques : il ne demandait pour prix de sa perfidie qu'un duché en Angleterre et quelques terres dans le Maine.

On avait aussi découvert que ce prince, aussi insensé que criminel, était un de ces conseillers

secrets qui excitaient la haine du dauphin contre son père.

Il avait une éloquence naturelle remarquable : il voulut se défendre lui-même; et le discours qu'il prononça est d'autant plus curieux qu'il rappelle les idées féoda aires qui régnaient encore à cette é l'importance et la prétendue valeur s conditions. « Quelles » preuves, dit -t-on contre moi? On » cite des tém its : les témoins ne sont » que des valets du néant. Ils n'ont pas » l'effronterie tre devant moi; mais » quand ils se montreraient, leur foi est-elle com- » parable à la mienne? et ma simple dénégation » n'aurait-elle pas plus de poids que tous leurs » serments? Quant aux lettres, elles viennent des » mêmes gens et ne méritent pas plus de créance, » elles ne sont ni de mon écriture, ni signées de » ma main, ni scellées de mon sceau. — Et vous, » s'écria-t-il ensuite, en quelque endroit que vous » soyez, ô mon roi et mon souverain juge! que » ne voyez-vous l'état où m'ont réduit les ennemis » de votre bonté et de mon innocence! Je réponds » ici sur la sellette, sans ceinture militaire et sans » épée. Ah! ce n'est pas en cet état que j'ai com- » battu tant de fois pour votre majesté! ce n'est » pas en cet état que j'ai traversé les bataillons en- » nemis à la bataille de Verneuil. Et véritablement, » quand je me vois ainsi dépouillé de gloire, il me » souvient de la captivité que je souffris ensuite

» pour le même sujet. Mais j'en sortis glorieux et » considéré de votre majesté ; elle m'honora du » commandement de ses armées, bien que j'eusse » à peine l'âge de vingt ans ; il lui plut de prendre » l'ordre de chevalerie de ma main avant de se » faire sacrer ; j'aidai à lui poser la couronne sur » la tête. »

Cependant, lorsque d'Alençon vit que l'authenticité de ses lettres était constatée, il avoua tout ; et ses avocats se réduisirent à demander sa grâce, en considération de ses services. Toutes les formalités furent observées avec la plus grande rigueur. La cour des pairs condamna le duc d'Alençon à mort. Le roi parut d'abord inflexible ; mais, sollicité par tous ceux qui l'entouraient, il accorda la vie au condamné, le fit renfermer dans le château de Loches, réunit le duché d'Alençon à la couronne, et donna à la duchesse tous les autres biens que son époux avait possédés.

Le duc de Bourgogne ne parut pas à la cour des pairs, qu'on nommait aussi *lit de justice* du roi, parce que les principes de droit public relatifs à la division des pouvoirs et à l'indépendance des juges étaient encore trop peu connus pour que le monarque ne se crût pas chargé du dépôt de la justice suprême, et ne présidât pas presque toujours la cour des pairs. Ce duc de Bourgogne, dont la puissance ne rivalisait que trop avec celle de son souverain, avait été mandé comme les autres pairs du royaume ; mais il se prépara à

partir pour Montargis avec une si forte escorte, que le roi se hâta de le dispenser d'y paraître (1458). Philippe ne croyait pas que le roi de France lui témoignât assez de reconnaissance pour le grand service qu'il lui avait rendu en se séparant des Anglais; et Cha [illegible] ait qu'avec peine son fils trouver un [illegible] a cour d'un prince son sujet, et qui néan[illegible] lait et pouvait marcher son égal. Le da[illegible] enir à Bruxelles Charlotte de Savoie, [illegible]. Le duc de Bourgogne donna à cette p[illegible] e pension de 36,000 livres; elle acc[illegible] prince. Le dauphin en informa son p[illegible] roi se plaignit vivement du silence que l'on avait gardé avec lui sur la grossesse de sa belle-fille.

Le duc cependant déployait dans la Flandre la plus grande magnificence : il avait fait dans la ville de Gand une entrée pompeuse; et, ce qui prouve combien de richesses le commerce avait accumulées dans cette ville fameuse, c'est que lors de cette entrée un Gantois fit couvrir de lames d'argent les toits de sa maison.

L'année suivante, l'ignorance et le fanatisme allumèrent d'affreux bûchers dans une autre partie des états du duc de Bourgogne. Un bruit sinistre se répandit tout d'un coup dans l'Artois : le pays, disait-on, était rempli de *vaudois* ou *sorciers*. Plusieurs malheureux, accusés de cette prétendue sorcellerie, furent traduits devant les juges d'Arras; on leur fit subir une torture cruelle; la vio-

lence des douleurs leur arracha des aveux, d'après lesquels ils furent livrés aux flammes et leurs biens confisqués (1459). Cette horrible persécution continua. Un Beaufort fut arrêté; ses enfants appelèrent au parlement de Paris des poursuites dirigées contre leur père; le parlement eut le noble courage de revoir tous les procès intentés aux prétendus sorciers; il les examina avec l'attention et l'impartialité les plus dignes de juges suprêmes de la France, d'intègres dispensateurs de la justice, de zélés protecteurs de l'innocence opprimée; et, après un long examen, il déclara, par un arrêt solennel dont tous les amis de la justice et de l'humanité conserveront à jamais le souvenir, qu'il y avait eu abus dans les procédures, réhabilita la mémoire des suppliciés, condamna les juges à une amende, et ordonna qu'on prendrait sur leurs biens une somme de 1500 livres, afin de fonder une messe pour le repos des âmes de ceux qu'ils avaient fait supplicier (1461).

Pendant cet orage de l'Artois, l'Angleterre avait joui de quelques moments de calme. La reine Marguerite avait paru disposée à se prêter à un accommodement avec le duc d'York et ses amis. Le duc avait écouté des ouvertures de réconciliation avec la reine, faites par l'archevêque de Cantorbery et par d'autres prélats : il avait promis de se rendre à Londres et d'y ramener ses partisans. Le roi avait consenti à les voir arriver dans la capitale avec une suite nombreuse et armée. Leurs

antagonistes, Sommerset, Exeter, Northumberland et Clifford avaient aussi réuni pour leur défense un assez grand nombre d'hommes armés; et le lord-maire, à la tête de cinq mille hommes, veillait à la sûreté de Londres et au maintien de la tranquillité publique (1458). D... rences furent ouvertes et suivies d'un t ... leux partis promirent de vivre à l'ave ... aite amitié; on fonda des messes pour ... ceux qui avaient péri à Saint-Albans; l ... rk, ainsi que ses amis, rentrèrent au ... procession solennelle se rendit à Sai ... oi et la reine y assistèrent; le duc ... a la main à cette princesse, et tous les seigneurs réconciliés se donnèrent de grandes marques d'estime et d'affection.

Quelque confiance néanmoins que la reine témoignât au duc d'York, il ne pouvait se persuader qu'elle fût sincère : il avait sans cesse présents à son esprits les efforts qu'elle avait faits pour l'attirer dans un piége; il ne put résister à ses soupçons. Il se retira de la cour et se rendit à York avec Salisbury; Warwick partit pour Calais. Rencontrant dans son passage quelques vaisseaux de Gênes et de Lubeck, et ces bâtiments ayant refusé de rendre au pavillon anglais les honneurs qu'il exigea, il en coula plusieurs à fond et s'empara des autres. Les deux républiques se plaignirent à Henri VI : Warwick fut mandé à Londres pour rendre compte de sa conduite. Pendant qu'il assistait à une séance du conseil, un domes-

tique de sa suite eut une querelle très-vive avec un de ceux du roi, et lui fit une blessure assez grave. Les camarades du blessé prirent aussitôt les armes; et le domestique du comte étant parvenu à se sauver, ils osèrent attaquer le comte lui-même, qui sortait du conseil, et tuèrent sous ses yeux plusieurs personnes de sa suite. Le comte n'échappa qu'avec beaucoup de peine, apprit que le roi avait donné l'ordre de l'arrêter, ne douta pas que la reine n'eût voulu le faire périr, et se retira auprès de son père, le comte de Salisbury, qui partagea son ressentiment.

Le duc d'York leva des troupes dans le pays de Galles; Salisbury rassembla cinq ou six mille soldats; la reine s'empressa de conduire le monarque dans plusieurs comtés, où son esprit, ses charmes et l'affabilité qu'elle s'efforça de montrer lui donnèrent un grand nombre de nouveaux partisans; lord Audeley, d'après ses ordres, marcha à la tête de dix mille hommes pour empêcher la jonction de Salisbury avec le duc d'York. Il rencontra Salisbury auprès de Bloreheat sur les confins des comtés de Stafford et de Shrop. Un ruisseau séparait les deux troupes. Salisbury, dont la petite troupe était bien inférieure à celle d'Audeley, feignit de se retirer; son adversaire ordonna à ses soldats de traverser le ruisseau; mais à peine une partie de sa troupe fut-elle passée que Salisbury, revenant sur ses pas avec rapi-

dité, tomba sur l'armée d'Audeley, qui fut entièrement défaite et perdit son général (1459).

Les vainqueurs effectuèrent sans obstacle leur jonction avec le duc d'York. Mais combien le sort des armes est inconstant! La reine, développant son gr[illegible]e, rassemble de nouvelles troupes [illegible] Warwick amène à son père une parti[illegible]ison de Calais, commandée par sir [illegible]p, qui jouissait d'une grande réputat[illegible]s militaires. L'armée royale marche [illegible]ter; Henri, ou plutôt Marguerite, fa[illegible]mnistie aux insurgés: ils demandent [illegible]ur une promesse dont ils se méfient. La reine affecte une grande sécurité, ôte à Warwick le gouvernement de Calais, le donne à Sommerset, et présente la bataille aux mécontents : ils écrivent qu'ils ne demandent que la réformation des abus. La reine, hardie politique, croit voir dans leur espèce de soumission l'effet de la peur; elle fait annoncer la bataille pour le lendemain matin; et néanmoins on répand dans le camp des insurgés une proclamation qui assure le pardon à tous ceux qui mettront bas les armes. Les mécontents étonnés se persuadent que la reine ne montre cette grande fermeté que parce que son armée est très-forte; un trouble soudain s'empare d'eux : ils se dispersent en grand nombre. Trollop s'aperçoit, dit-il, pour la première fois que le duc d'York veut

s'emparer de la couronne : il déserte pendant la nuit avec la troupe qu'il commande; plusieurs insurgés suivent son exemple; beaucoup d'autres cherchent avant le jour leur salut dans la fuite. Le duc d'York, abandonné des siens, se retire en Irlande avec son second fils le comte de Rutland; Warwick, Salisbury et le comte de La Marche, fils aîné du duc d'York, se hâtent de regagner Calais; les officiers et les soldats qui n'ont pas quitté le camp se soumettent à la clémence du monarque. Quelques-uns sont mis à mort, les autres renvoyés; et le parlement, qui se réunit sous l'influence du roi victorieux, déclare le duc d'York et ses adhérents coupables de haute trahison, déchus de leurs domaines et incapables de recevoir aucun héritage, ainsi que leurs descendants jusques à la quatrième génération.

Sommerset, après tous ces succès, débarque à Guisnes avec un corps de troupes pour aller s'emparer de Calais. Warwick était si aimé de la nation anglaise que, lorsque Sommerset est descendu à terre avec ses soldats, les marins anglais conduisent à Calais les vaisseaux qui ont amené le favori de la reine. Warwick fait équiper ces vaisseaux; sir Jean Denham en prend le commandement, et va dans le port de Sandwich s'emparer d'une flotte qui n'attendait qu'un vent favorable pour conduire des renforts à Sommerset. Il la prend d'autant plus facilement que les matelots de cette flotte royale favorisent son entre-

prise. Denham revient à Calais avec ces vaisseaux; Warwick conduit lui-même en Irlande tous les bâtiments dont il peut maintenant disposer, se concerte avec le duc d'York, revient vers Calais; et rencontre une nouvelle flotte commandée par le duc d'Exeter, [illegible] iral à sa place. Exeter veut l'attaquer; [illegible] atelots et ses soldats refusent de coml [illegible] ncien général : Exeter se sauve à Darn [illegible] plupart de ceux qu'il commande dése [illegible] pavillons, parce qu'ils ne reçoivent ni [illegible] bsistances (1460).

La reine se [illegible] ur du danger qui la menace; mais s [illegible] ion l'aveugle; son audace la trompe sur sa force réelle : elle ne voit pas combien, par un système de rigueur, elle va jeter les mécontents dans le désespoir le plus dangereux; elle charge des commissaires d'aller dans les divers comtés du royaume punir ceux qui avaient porté les armes pour le duc d'York et pour ses adhérents. L'alarme se répand dans toute l'Angleterre. Les habitants du comté de Kent, qui ont montré tant d'attachement pour la cause d'York, ne croient pouvoir éviter leur perte que par une résolution vigoureuse : ils envoient des députés à Calais. L'habile et courageux Warwick avait pillé Sandwich, pris un corps de troupes rassemblé dans cette ville, fait prisonnier sir Simon Montfort, qui le commandait, et emmené à Calais les vaisseaux réunis dans le port.

Il revient bientôt à Sandwich avec le comte de

La Marche et le comte de Salisbury. Un grand nombre d'habitants de plusieurs comtés se réunissent à ses soldats; l'archevêque de Cantorbery et plusieurs autres lords viennent le joindre. Il avait déclaré dans un manifeste qu'il n'avait pris les armes, ainsi que ses amis, que pour délivrer le peuple de l'oppression sous laquelle il gémissait, et lui rendre ses libertés. A mesure qu'il avance vers Londres des citoyens accourent de tous le côtés, et se rangent sous ses enseignes : il paraît sous les murs de la capitale avec plus de quarante mille hommes, et y fait une entrée triomphale au milieu des plus vives acclamations, malgré les menaces de lord Scales, qui s'était jeté dans la tour, et voulait en faire tirer le canon contre la ville.

La reine part de Coventry avec l'armée royale qu'elle commande elle-même : elle a avec elle Henri VI, le duc de Sommerset et celui de Buckingham. Warwick et le comte de La Marche laissent Salisbury à Londres, partent à la tête de vingt-cinq mille hommes, et rencontrent auprès de Northampton l'armée royale, bien plus forte que la leur. Ils envoient un évêque au roi pour le supplier de se joindre à eux, de redresser les torts dont se plaint la nation, et d'éviter l'effusion du sang; ils ne reçoivent aucune réponse, se préparent au combat, ordonnent qu'on respecte la personne du roi, qu'on épargne le sang des soldats, mais qu'on ne fasse aucun

quartier aux officiers; et le comte de La Marche se rend au centre, Warwick à la droite, et lord Cobham à la gauche.

Du côté des royalistes la reine se place de manière à pouvoir observer tous les événements et donner les ordres nécessaires : le roi, ou plutôt le fantôme de monarque, reste enfermé dans sa tente.

L'action s'engage avec fureur; elle durait depuis plusieurs heures lorsque le lord Grey de Ruthwin, qui commandait une partie considérable de l'armée royale, abandonne Henri, et se joint aux insurgés. La consternation saisit les autres troupes du roi; elles sont mises en déroute et taillées en pièces. Le duc de Buckingham et plusieurs autres lords tombent morts sur le champ de bataille; la reine s'enfuit avec le jeune prince de Galles et le duc de Sommerset. Elle ne s'arrête qu'à Durham, se retire secrètement dans le pays de Galles, et peu de temps après se réfugie en Écosse, dont le roi Jacques II avait rompu la trève dans l'espérance de profiter des terribles discordes de l'Angleterre.

Les vainqueurs s'emparent de la personne du malheureux monarque, le traitent avec le plus grand respect, et le conduisent à Londres. La tour, mal approvisionnée, est obligée de se rendre; lord Scales se déguise en vain pour s'échapper par eau : on le reconnaît, et les matelots le massacrent. Le parlement est convoqué; Henri assiste à l'ouverture de la session; on casse tout

ce qui a été fait dans le dernier parlement tenu à Coventry, sous le prétexte qu'il avait été convoqué indûment; que plusieurs de ses membres n'avaient pas les qualités nécessaires pour y siéger, et qu'ils n'avaient agi que pour la ruine du royaume.

Le duc d'York, accouru d'Irlande, se rend à la chambre des pairs; il reste pendant quelque temps sous le dais la main posée sur le trône; l'assemblée garde un profond silence; l'archevêque de Cantorbery s'avance, et lui demande s'il est allé présenter ses respects au roi. Le duc rougit; et, après avoir été un moment sans répondre, « Je » ne connais personne, dit-il, à qui je doive ces » respects. »

Il se retire dans sa maison, et envoie dès le lendemain au parlement un écrit dans lequel il expose ses droits à la couronne, demande que son avocat soit entendu, et réclame la justice des chambres. Les lords ne permettent la lecture de cet écrit qu'après de longs débats, et communiquent cette requête au monarque. Henri ordonne à ses *juges*, *sergents* et *procureurs* d'examiner les prétentions du duc d'York. Ils refusent d'opiner sur des objets aussi supérieurs à leurs attributions ordinaires. Les pairs leur prescrivent de défendre les droits du roi, garantissent la plus grande liberté dans la discussion, et déclarent qu'aucune opinion ne pourra jamais être reprochée à aucun pair du royaume. « Henri, dit l'a-

» vocat du duc d'York, ne descend que de Jean,
» duc de Lancastre, et le duc d'York vient du
» frère aîné de ce Jean de Lionel d'Anvers, duc
» de Clarence. — Comment se fait-il, répondent
» les procureurs du monarque, que, lorsque le
» grand-père d [illegible] Henri comte de Derby,
» duc d'Herefo [illegible] duc de Lancastre, est
» monté sur [illegible] le nom de Henri IV,
» personne [illegible] i disputer son sceptre?
» — Edmond [illegible] comte de La Marche,
» petit-fils et l [illegible] sa mère Philippine de
» Lionel, duc [illegible] ne pouvait, répliqua-
» t-on, réclame [illegible] au trône sans courir le
» risque de perdre la vie. Son silence ne peut pas
» être regardé comme une reconnaissance des
» droits d'un usurpateur. — Mais c'est du parle-
» ment que Henri IV, le grand-père de Henri VI,
» a reçu la couronne. — C'est aussi du parlement
» que Richard, duc d'York, la réclame. Si les
» chambres ont eu de fortes raisons pour priver
» du diadème l'héritier légitime, elles ont main-
» tenant les plus puissants motifs pour rendre jus-
» tice au duc d'York. — Richard II a abdiqué en
» faveur des Lancastre. — Son abdication n'était
» relative à personne, pas même à Henri IV :
» d'ailleurs un roi prisonnier et qui va être dé-
» posé a-t-il le pouvoir de se choisir un succes-
» seur? — Le comte de Cambridge, père du duc
» d'York, a été exécuté comme coupable de haute
» trahison; et sa postérité a été privée de tout

» droit de succession. — Henri VI lui-même a » rétabli le duc d'York dans tous ses honneurs, » lui a rendu tous ses droits de succession, l'a » reconnu duc d'York et comte de La Marche. » — Depuis plus de soixante ans la maison de » Lancastre possède la couronne. — Les droits » naturels sont inaltérables, et ne peuvent s'éva- » nouir par aucune prescription. — Henri VI a » régné trente ans. Sa conduite a toujours été in- » nocente et irréprochable. Combien il serait cruel » de le dépouiller de la royauté! — Henri est in- » capable de régner par lui-même. Le pouvoir ne » serait qu'entre les mains de la reine et de minis- » tres corrompus. »

Cette discussion solennelle est soutenue avec beaucoup d'habileté; elle dure plusieurs jours. On convient enfin d'un arrangement qui peut préve- nir les malheurs inséparables d'une révolution totale, et qui montre quel respect on avait pour ceux qui avaient porté la couronne, même par une usurpation. Le parlement décide à l'unanimité que Henri VI jouira de la royauté pendant toute sa vie, et que le duc d'York sera son successeur. Le chancelier porte au roi cette résolution. Un acte du parlement, que l'on proclame avec pompe, porte que le duc d'York, malgré son droit incon- testable au trône, consent à voir Henri en jouir pendant toute sa vie, et promet de lui prêter serment comme à son souverain légitime; mais que si Henri viole cette convention, de quelque

manière que ce soit, la couronne appartiendra à l'instant au duc d'York ou à ses héritiers légitimes. Le roi se rend en cérémonie à l'église de Saint-Paul; la couronne royale est sur sa tête : le duc d'York est auprès de lui.

Henri, dont la faiblesse s'accroissait chaque jour, semblait s [illegible] sans chagrin le grand changement surv [illegible] a situation. Peu affecté, au moins en app [illegible] malheurs de sa famille, il n'était occupé [illegible] exercices de dévotion. Le duc l'engage à [illegible] écrit qui ordonne à la reine de revenir [illegible]; il espérait qu'elle ne s'y conformera [illegible] que sa désobéissance pourrait autoriser les mesures qu'il méditait contre cette princesse.

Marguerite, bien loin d'être abattue par l'infortune de son mari, était revenue en Angleterre avec son fils, le jeune prince de Galles. La plus vive tendresse pour cet enfant se joint à son ambition excessive. Son audace s'en accroît : elle connaît l'esprit de son siècle et les mœurs du peuple anglais ; elle fait répandre le bruit que les habitants des comtés septentrionaux qui se rangeront sous ses bannières auront le droit de piller tous les comtés situés au midi de la rivière de Trent ; elle parvient à réunir dix-huit mille hommes.

Le duc d'York, instruit du retour de Marguerite, avait marché contre elle, à la tête de quatre ou cinq mille hommes, et ordonné à son fils, le comte de La Marche, de conduire le reste de ses

troupes dans le pays de Galles, de les y faire rafraîchir et de le joindre ensuite dans les comtés septentrionaux. Avec quelle surprise il apprend dans le comté d'York que Marguerite a pu assembler une armée nombreuse, et s'avance contre lui! Il se jette dans son château de Sandal, où il espère de se défendre contre la reine, qui n'a pas d'artillerie, jusques à l'arrivée de son fils. La reine affecte de continuer sa route vers le midi, cache la plus grande partie de ses soldats derrière une vaste éminence, et adresse au duc les provocations les plus insultantes. Le prince, manquant de provisions selon les uns, croyant suivant les autres qu'on l'a trompé sur le nombre des troupes de Marguerite, et ne pouvant résister à un désir ardent de satisfaire sa haine et de venger ses outrages, fait la faute énorme de sortir de la forteresse et de charger l'armée de la reine avec impétuosité. Le nombre des soldats de Marguerite l'emporte sur le courage et l'habileté du duc; les troupes que la reine avait placées en embuscade se jettent sur l'arrière-garde du prince : l'armée d'York est mise en déroute. Le duc reçoit la mort en combattant vaillamment à pied : un grand nombre d'officiers et près de trois mille soldats tombent sur le champ de bataille. Lord Clifford massacre de sang-froid et après le combat Edmond Plantagenet, comte de Rutland et second fils du duc d'York. Le comte de Salisbury est amené blessé devant les vainqueurs; il est décapité, et sa tête est exposée sur les murs de la ville

d'York avec celle du duc, sur laquelle Clifford place par dérision un diadème de papier.

Cette bataille, à laquelle on a donné le nom de Wakefield, petite ville voisine de Sandal, paraissait devoir rétablir les affaires de la reine. Mais les passions de Margueri [illegible] trop vives et trop impérieuses pour [illegible] profiter de ce succès inattendu. Elle s [illegible] rs Londres lorsqu'elle apprit qu'Édouar [illegible] La Marche, bien loin d'être découragé [illegible] ite et la mort de son père, ne respirait [illegible] geance, et venait à sa rencontre, à la t [illegible] -trois mille hommes : elle charge Gaspa [illegible], comte de Pembrok, et Jacques Butler, comte d'Ormond, de s'opposer aux efforts d'Édouard ; ils le rencontrent près de la croix de Mortimer dans le comté d'Hereford. Édouard les met en fuite, leur tue près de quatre mille hommes, et, par une de ces terribles représailles, les plus grands des fléaux des guerres civiles, il fait trancher la tête à neuf officiers et à Owen Tudor, qui avait épousé Catherine de France, veuve du roi Henri V et mère de Henri VI (1461).

Le comte de Warwick était resté à Londres ; il sort de la capitale avec le peu de troupes qu'on lui avait laissé ; il conduit le roi avec lui ; et un corps de Londonais veut marcher sous ses enseignes pour préserver la capitale du pillage dont la menaçaient les soldats de la reine, déjà fameux par leurs rapines et leurs violences.

C'est auprès de Saint-Albans qu'il attaque l'ar-

mée de Marguerite. La victoire allait se déclarer pour lui lorsque lord Lovelace, qui commandait une aile, se retire, met le centre à découvert, et donne l'avantage aux troupes de la reine. Warwick en grand capitaine rallie ses troupes, et fait une belle retraite; mais il a perdu deux mille hommes, et la reine a délivré le roi.

Cet événement est un de ces exemples mémorables de la facilité avec laquelle, dans les discordes civiles, les plans les mieux concertés, les précautions les plus sages, les mesures les plus habiles, sont détruits par une trahison imprévue.

La défection de Lovelace et la victoire de Saint-Albans furent cependant bien moins utiles à la reine que ses ennemis ne l'avaient craint. Elle ne s'approcha pas de Londres dans le moment où ses succès auraient pu lui en faire ouvrir les portes. Ses soldats avaient ravagé une si grande étendue de pays que la disette commençait de se faire sentir dans son camp. Elle demanda des vivres au lord maire de la capitale, qui n'osa pas la refuser. Plusieurs chariots furent chargés de munitions; mais la populace les pilla. « Nous ne devons pas, » s'écriait-on, nourrir une armée qui vient pour » nous enlever ce qui nous appartient. » Un corps de troupes de Marguerite voulut forcer une entrée de Londres : il était trop tard; il fut vivement repoussé.

On annonce à la reine que le comte de La Marche et Warwick ont réuni leurs forces, et s'avan-

cent vers la capitale; elle se retire vers les comtés du Nord. La Marche arrive à Londres; son affabilité et les grâces de sa personne l'avaient rendu cher au peuple; il est accueilli par les plus vives acclamations; le comte de Warwick ne craint pas de tenter une ent[illegible]isive; il range son armée en bataille [illegible]urs de la ville; une multitude immen[illegible]mble autour des soldats; Warwick li[illegible]ix l'acte du parlement relatif à la cou[illegible]nri, ajoute-t-il avec » force, a manq[illegible]gagements; d'après la » loi, il a perdu [illegible] le trône appartient à » Édouard Plant[illegible], seul et légitime héritier » des Mortimer, et de Lionel, duc de Clarence. » Voulez-vous que Henri de Lancastre continue » de régner sur vous? — Non, non, s'écria-t-on » de toutes parts. — Voulez-vous reconnaître » Édouard d'York pour votre souverain? — Oui, » oui, » répondent et le peuple et l'armée, au milieu des signes les plus éclatants du plus grand enthousiasme.

Les pairs ecclésiastiques, les pairs séculiers, tous les magistrats, tous les chevaliers qui se trouvent dans la capitale se hâtent de se réunir; Édouard leur rappelle et les droits de sa naissance, et le bill du parlement. L'assemblée déclare à l'unanimité que Henri a violé la convention solennelle faite avec le dernier duc d'York, qu'il est déchu de la couronne; qu'elle appartient à Édouard Plantagenet comte de La Marche. On présente le

diadème à Édouard : « Je ferai tous mes offorts, » dit-il, avec l'aide de Dieu, pour que rien ne » manque au bonheur du peuple anglais. » Le lendemain, il va, à Saint-Paul; tient à la main le sceptre de saint Édouard; s'assied dans la chaire royale. « Le peuple, demande l'archevêque de Cantorbery à haute voix, reconnaît-il Édouard pour » son souverain? — Oui, oui, » s'écrie-t-on avec transport. Les pairs et les nobles rendent hommage au nouveau monarque; il est proclamé roi, sous le nom d'Édouard IV (1461).

La reine cependant avait rassemblé soixante mille hommes; Édouard marche pour la combattre: il arrive à Pontefract, le lord Fitz Walter s'empare du passage de Ferrybridge, sur la rivière d'Aire; le duc de Sommerset commandait l'armée de la reine et de Henri; lord Clifford, qu'il détache, surprend les yorkistes, et après un combat opiniâtre leur enlève le passage de Ferrybridge : Warwick alarmé de la perte de ce poste important, vole auprès d'Édouard; son émotion est extrême; il tue son cheval; il baise la garde de son épée qui représente une croix : « Toute l'armée vous abandonnât-elle, sire, dit-il avec une exaltation extraordinaire, je resterai seul, et je répandrai jusques » à la dernière goutte de mon sang pour la défense de votre majesté. » Le jeune Édouard montre le plus noble caractère : « Tous ceux qui » craindront de rester auprès du roi, porte une » proclamation royale, ont la liberté de se retirer;

» des récompenses attendent ceux qui rempliront » fidèlement leur devoir : on n'accorderait aucune » grâce à ceux qui fuiraient dans la bataille. »

Édouard ordonne à lord Falconbridge de passer la rivière au-dessous de Ferrybridge. Ce lord surprend les lanc[illegible] Clifford est tué, ainsi que son frère et le [illegible] estmoreland; et le passage est repris.

Édouard tra[illegible] re d'Aire dès la pointe du jour; il n'a [illegible] te mille hommes; mais il ne doute pas d[illegible] re : il commande à ses soldats de ne p[illegible] rasser des prisonniers.

L'armée de l[illegible] occupait la campagne, entre Towton et Saxton. Vers neuf heures, il tombe une pluie mêlée de neige; un vent violent la pousse contre les lancastriens, qui ne peuvent plus distinguer les objets un peu éloignés; les archers d'Édouard, commandés par Falconbridge, s'avancent, lancent leurs flèches, et se retirent sans être vus des lancastriens; ceux-ci croient les yorkistes à leur portée, tirent leurs flèches, et vident les carquois; Falconbridge ramène alors ses archers, qui tuent un nombre prodigieux de lancastriens restés sans défense, et les percent avec leurs propres flèches qu'ils ramassent sur le champ de bataille. Les généraux de Henri font avancer toutes leurs troupes pour secourir leurs archers; la mêlée devient générale : on se bat corps à corps avec une sorte de rage. Édouard se conduit avec le courage bouillant d'un jeune monarque qui combat pour sa cou-

ronne, et toute la prudence d'un vieux capitaine; Warwick le seconde avec autant d'habileté que d'ardeur; le comte de Nortumberland, celui de Westmoreland, et plusieurs autres chefs de l'armée de la reine, tombent percés de coups; leur mort décourage les lancastriens. Ils se retiraient néanmoins avec beaucoup d'ordre; mais Édouard et Warwick, par leurs paroles et par leur exemple, remplissent leurs soldats d'un nouvel enthousiasme. Les efforts des yorkistes redoublent; les lancastriens éprouvent une déroute complète: les fuyards espéraient passer à gué la petite rivière de Coc; mais les pluies l'avaient tellement grossie que le passage était devenu impraticable: des milliers de lancastriens sont tués ou noyés dans la rivière dont le sang rougit les eaux. Leurs cadavres forment un pont sur lequel leurs malheureux camarades cherchent à traverser la rivière encombrée, pour tâcher d'échapper à la mort qui les poursuit; plus de trente mille soldats de la reine ont péri; le comte de Devon est fait prisonnier; Marguerite, Henri, le duc de Sommerset, et celui d'Exeter, se sauvent avec peine à Berwick; un traité cède cette place au roi d'Écosse, qui est encore sous la tutelle de George Douglas, comte d'Argus; et les quatre fugitifs se réfugient auprès du jeune Jacques III.

Le vainqueur arrivé à York, fait ôter de dessus les murailles les têtes de son père et du comte de Salisbury, et l'on met à leur place celles du comte

de Devon et de quelques autres prisonniers décapités comme traîtres. Comment le souvenir de ces tristes et terribles vicissitudes des guerres intestines ne peuvent-elles pas modérer la violence des haines dans les temps si déplorables des discordes civiles?

La bataille de [illegible] araissait avoir décidé du sort de la mais[illegible] castre; les comtés septentrionaux d'où [illegible] ses principales forces étaient épuisés, e[illegible] avait moissonné ses plus braves gue[illegible] uard vint à Londres, fut couronné à [illegible] er, et convoqua le parlement. Les com[illegible] le [illegible] licitèrent sur son avénement au trône, et demandèrent la punition de tous ceux qui, sous le dernier règne, s'étaient rendus coupables avec impunité d'extorsions, de rapines, de meurtres ou d'autres crimes. Un bill confirma les droits d'Édouard, et annula tous les actes publiés contre la maison d'York. George et Richard, frères du nouveau roi, furent créés, le premier, duc de Clarence, et le second, duc de Glocester. Mais quelle barbarie va ternir la gloire d'Édouard, ébranler le trône sur lequel il vient de monter, et préparer de nouveaux malheurs à sa famille et à son pays!

Non-seulement Henri VI est déclaré usurpateur après un règne de trente-huit ans; non-seulement tous les actes passés sous ce long règne sont considérés comme nuls et illégaux; mais encore, Henri, Marguerite, leur fils Édouard, le duc de

Sommerset, le duc d'Exeter, douze autres pairs, et un grand nombre de baronnets et de chevaliers, sont déclarés atteints de trahison : leurs biens sont confisqués. Édouard en dispose en faveur de ses partisans; un vertueux vieillard, Jean, comte d'Oxford, que toute l'Angleterre vénérait, est arrêté sous le prétexte d'avoir correspondu avec Marguerite : on ne lui permet pas de se défendre; il a la tête tranchée dans la tour, avec son fils aîné et plusieurs baronnets.

Il semble qu'Édouard prévit les suites funestes de cette impolitique cruauté, et qu'il en fut effrayé. Il chercha à se concilier l'affection du clergé, dont il connaissait toute l'influence; il sacrifia à ce désir et à ses craintes de bien importantes prérogatives de la couronne et de la nation; il exempta les membres de ce clergé dont il croyait faire son plus puissant défenseur, de toute poursuite devant les cours civiles pour félonie ou d'autres crimes; il voulut que les cours ecclésiastiques connussent des affaires relatives aux dîmes; et quel dangereux pouvoir il leur donna en les autorisant à lancer les foudres de l'Église contre ceux qui attenteraient à leurs priviléges!

(1262) Pendant ce triomphe de la maison d'York, qui, sept ou huit ans auparavant, avait pris pour devise *une rose blanche*, contre la maison de Lancastre qui avait préféré *une rose rouge* pour le signe distinctif de ses partisans, le calme de la France fut près d'être troublé. Une sorte de riva-

lité secrète existait toujours entre Charles VII et le duc Philippe de Bourgogne. Charles ne pouvait oublier qu'il était le roi de son vassal, et le duc de Bourgogne, que sa puissance égalait celle des rois. Le possesseur du duché de Luxembourg vint à mourir. Le du [illegible] le duché à titre d'héritage, et le m [illegible] réclama comme un fief masculin dévo [illegible] nne. On mit de l'aigreur dans les explic [illegible] s courtisans des deux princes, toujou [illegible] és de servir leurs passions, leur firen [illegible] pports. Le duc de Bourgogne se croit [illegible] porta à une démarche que son souver [illegible] uvait regarder que comme un affront ; il donna une fête pour la réception de chevaliers de la Toison-d'Or qu'il avait nommés. Parmi ces chevaliers était le duc d'Alençon, condamné par la cour des pairs, et renfermé dans la tour de Loches ; il souffrit qu'on convoquât le prisonnier ; il admit un représentant du duc, lui conféra la décoration, et souffrit que d'Alençon fût déclaré solennellement seigneur d'honneur et sans reproche, flétri par un injuste arrêt.

Charles VII fut d'autant plus irrité de cette insulte qu'ellé lui avait été faite sous les yeux de son fils, réfugié dans les états de Philippe ; il s'empressa de renouveler une alliance des plus étroites avec les Liégeois, ennemis irréconciliables des ducs de Bourgogne, devenus comtes de Flandre ; il désira de revoir le dauphin. On lui avait dit que les seigneurs et la nation murmuraient de l'absence

de l'héritier de la couronne; il tenta en vain les négociations les plus convenables pour engager son fils à remplir ses devoirs envers lui. Le chagrin le saisit; son tempérament, usé et par les plaisirs, et par les fatigues de la guerre, et par les coups de l'adversité, s'affaiblissait chaque jour. De nouvelles inquiétudes venaient à chaque instant l'altérer : il n'avait que cinquante-huit ans; mais ses malheurs l'avaient vieilli : les soupçons l'entouraient; le découragement abattit ce qui lui restait de forces; il tomba malade au château de Meun-sur-Yèvre. Une saignée augmenta sa faiblesse : on vint lui dénoncer secrètement une prétendue conspiration ourdie par le dauphin, et dont le but était de l'empoisonner; il ne voulut prendre aucune nourriture, et sa vie s'éteignit (1461).

Ainsi finit un roi dont les plus grands événements ont rendu le règne si mémorable. L'histoire doit reprocher à sa jeunesse de grandes faiblesses, de grandes fautes, une bien coupable indifférence pour ses devoirs; mais elle doit dire, pour être juste, combien dans l'âge mûr il chercha à réparer les torts de sa jeunesse; il régla avec beaucoup d'ordre les travaux dont il devait s'occuper. Le lundi, le mardi et le jeudi de chaque semaine il dirigeait avec le chancelier et le conseil proprement dit l'administration intérieure et celle de la justice; le vendredi et le samedi il tenait le conseil des finances, et le mercredi il réglait les affaires militaires avec le connétable, les maréchaux de

remit la peine corporelle; mais le comte fut relégué dans l'île de Chypre, et tous ses biens furent confisqués. Le comte d'Armagnac au contraire et le duc d'Alençon furent rétablis dans tous leurs biens, dans leurs honneurs et dans leurs dignités.

Philippe-le-Bon et son fils Charles, comte de Charolois, celu [illegible] it surnommer le Téméraire, se sépare [illegible] nt du monarque. Louis leur prodigua le [illegible] ds témoignages d'affection et de conf [illegible] nna à Charles le gouvernement de N [illegible] que ce prince désirait; mais, pendant [illegible] mblait de caresses, il renouvelait en [illegible] nce signée par Charles VII avec les Liégeois, les plus grands ennemis des princes bourguignons.

Louis étant encore dauphin, s'était montré peu favorable à cette pragmatique sanction qui déplaisait tant aux pontifes de Rome. Dès qu'il fut monté sur le trône, la cour pontifical espéra d'obtenir la suppression de cette pragmatique; des négociations secrètes furent ouvertes; on promit au monarque de rappeler les troupes pontificales qui soutenaient dans le royaume de Naples Ferdinand d'Aragon contre le duc de Calabre, proche parent du roi; et Pie II, qui connaissait bien le caractère de Louis, eut l'adresse de surmonter sa méfiance naturelle en le flattant dans sa prétention la plus chère; il supposa l'arrangement en quelque sorte adopté, et lui écrivit : *Vous vous montrez un grand roi qui ne se laisse pas gouverner, mais qui gou-*

verne lui-même; vous ne voulez pas mettre en délibération ce que vous savez devoir être fait: c'est là véritablement être roi, et bon roi.—Selon que vous nous l'avez demandé, lui répond le roi, dont la vanité est flattée de la lettre du pape, *nous rejetons de toutes les terres de notre obéissance cette pragmatique, quoique la plupart des hommes instruits s'efforcent de nous détourner de ce dessein.*

Le pape néanmoins refusa de retirer ses troupes du royaume de Naples. Le roi, irrité d'avoir été joué, n'ordonna pas d'exécuter l'édit qui avait supprimé la pragmatique; et elle servit toujours de règle dans les jugements des tribunaux.

La conduite de la cour de Rome rendit Louis encore plus méfiant. Il se repentit d'avoir nommé le comte de Charolais gouverneur de la Normandie; il imagina d'annuler le pouvoir qu'il lui avait donné en nommant le duc de Bretagne son lieutenant dans la province qu'il avait confiée à Charles. Le comte de Charolais se démit avec dédain de son gouvernement.

Quelque temps après, ce prince faillit à être empoisonné. Deux seigneurs bourguignons furent soupçonnés; ils prirent la fuite : Louis XI leur donna un asile. Le comte de Charolais, irrité de plus en plus contre le monarque, l'accusa hautement d'être l'auteur du crime. Louis n'en persista que davantage dans le projet d'établir dans les états du duc de Bourgogne, au profit du trésor royal, un impôt sur le sel, appelé gabelle, et sem-

à le servir *envers et contre tous*, et enfin de ne plus demander un serment de fidélité ni un dénombrement des biens aux prélats de sa province, attendu qu'ils relevaient directement et immédiatement de la couronne de France.

Le duc était [illegible] de repousser une invasion qu'il n'av[illegible]vue : il demande d'assembler les état[illegible]gne avant de répondre aux demandes [illegible]ne. Le roi établit une commission à T[illegible] sommer le duc d'y envoyer des dépu[illegible]estent contre le jugement : on est o[illegible]spendre.

François cependant écrit à tous les princes du sang des branches d'Orléans, d'Angoulême, d'Anjou, du Maine, de Bourgogne, de Nevers, d'Alençon, d'Artois et de celle de Bourbon, qui seule en comptait près de douze ; il écrit aussi aux principaux seigneurs du royaume. « Vous connaissez maintenant, leur dit-il, et le caractère entreprenant et » les prétentions du monarque. Ce qui m'arrive aujourd'hui vous arrivera demain : nous ne pouvons prévenir les attentats qui nous menacent » qu'en nous unissant pour résister à l'oppression. » Les lettres sont portées par des messagers habiles, déguisés en religieux, et capables de donner les éclaircissements nécessaires. Les esprits des princes et des grands ne sont que trop disposés à partager les craintes et les projets du duc de Bretagne.

On venait d'établir une espèce de poste aux lettres pour la facilité des correspondances com-

merciales, et des voitures publiques pour la commodité des voyageurs. Les progrès de la civilisation avaient rendu nécessaires ces accroissements dans les moyens de communication. Mais combien on était loin encore d'avoir une idée de cette liberté de la presse sans laquelle les gouvernements les plus attentifs et les plus absolus ne peuvent connaître la véritable opinion publique, puissance d'autant plus redoutable qu'elle peut moins se manifester, qui éclate avec d'autant plus de violence qu'elle a été plus comprimée, et qui, dans ses explosions aussi terribles que soudaines, renverse et réduit en poudre tout ce qu'elle a proscrit!

Louis XI ne pouvait douter que des complots ne fussent ourdis contre lui; mais qu'il en connaissait peu la nature et tous les dangers! Il imagine que les factieux, quels qu'ils fussent, devaient tirer leurs principales forces de l'Angleterre. Il apprend que Romillé, vice-chancelier de François, et qui a fait plusieurs voyages en Flandre et en Hollande, est allé dans la Grande-Bretagne: il ordonne au bâtard de Rubempré de s'embarquer sur un petit bâtiment, et d'enlever le vice-chancelier à son retour d'Angleterre. Rubempré, fatigué d'une croisière inutile, débarque avec quatre hommes à Gorcum, où était le comte de Charolais, et où il espérait que le vice-chancelier viendrait rendre compte à ce prince du résultat de ses négociations. Rubempré est reconnu et arrêté avec ses quatre hommes. Le comte publie que l'émissaire

de Louis XI avait résolu de l'enlever, et peut-être de l'assassiner; il s'empresse d'instruire de cet attentat le duc de Bourgogne, qui était alors à Hesdin, où il attendait Louis XI pour une conférence. « Le roi, écrit-il à son père, va vous joindre » avec une troup [illegible] se; vous n'êtes pas en » sûreté. » Philip [illegible] et s'éloigne d'Hesdin. La lettre du co [illegible] publique; ses émissaires propagent [illegible] rte du complot formé, suivant eux, p [illegible] le prince et s'emparer de la personne [illegible] rédicateurs en parlent avec chaleur d [illegible] s des églises; des manifestes sont en [illegible] souverains étrangers. Louis XI veut d'abord étouffer cette affaire; mais il l'essaie en vain. Il convoque alors à Rouen des députés des principales villes du royaume, fait prononcer devant eux un discours apologétique de sa conduite, et déclare qu'il va demander raison au duc de Bourgogne des soupçons outrageants répandus contre lui.

Il envoie en effet vers Philippe-le-Bon le comte d'Eu, l'archevêque de Narbonne et le chancelier de Morvilliers. Le duc leur donna audience en présence de son fils. « Le roi, dit le chancelier, » instruit des manœuvres du duc de Bretagne, a » dû tâcher d'en suspendre les preuves pour faire » poursuivre le coupable. Le comte de Charolais » ferait croire que son âme renferme quelques » mauvais desseins, puisqu'il est si disposé à soup» çonner les autres : il affecte partout de se con-

» duire en souverain ; il ne peut pardonner au » monarque de lui avoir ôté la pension de 36,000 li- » vres qu'il avait sur le gouvernement de Norman- » die. Vous-même vous avez manqué de parole au » roi que vous deviez attendre à Hesdin. Sa ma- » jesté demande que le prince rende compte de sa » conduite devant la cour des pairs, et qu'on » abandonne à la justice les impudents calomnia- » teurs qui ont osé le diffamer. »

A chaque phrase de Morvilliers le comte de Charolais veut l'interrompre. *Je ne parle pas à vous, Monsieur,* lui dit-il ; *Monsieur le chancelier votre père répondra.* Le duc impose silence à son fils ; mais, après avoir refusé de livrer les accusés à la justice du monarque, il dit avec chaleur : *Je veux que chacun sache que je ne promis oncques chose à homme ou prince qui vive, que je n'aie tenue à mon pouvoir. Je ne fis oncques faute,* ajouta-t-il en souriant, *sinon aux dames : dites-le à Monseigneur le roi. Quant aux soupçons de mon fils, il tient cela de sa mère, qui m'a souvent soupçonné d'avoir aimé d'autres femmes.*

Le lendemain le comte de Charolais parle avec tant de calme et réfute chaque grief avec tant de tranquillité que son père étonné s'écrie : *Je ne croyais pas avoir un fils aussi sage.* Néanmoins, lorsque les députés sortirent de l'audience, le comte, arrêtant l'archevêque de Narbonne, lui dit : *Recommandez-moi très-humblement aux bonnes grâces du roi ; et dites-lui qu'il m'a bien fait laver*

la tête par son chancelier, mais qu'avant qu'il soit un an il s'en repentira.

Les états-généraux furent convoqués à Tours. Le chancelier tâcha de justifier la mission de Rubempré par la nécessité de découvrir les liaisons du duc de Bre [illegible] Angleterre et les complots de ceux [illegible] raient avec ce prince. L'assemblée a [illegible] onduite du monarque; elle lui promit [illegible] cours dont il pourrait avoir besoin. [illegible] gna sa reconnaissance à l'assemblée; [illegible] x duc d'Orléans, à qui ses malheurs [illegible] ns de captivité en Angleterre avaien [illegible] d'expérience et de sagesse, plaida la cause du duc de Bretagne, et fit des représentations sur plusieurs abus du gouvernement. Le roi, se laissant emporter par une colère violente, l'accusa d'intentions criminelles, et lui parla si durement que le duc en mourut de chagrin, laissant un fils nommé Louis, âgé de deux ans, et que le roi avait déjà fiancé avec sa fille Jeanne de France, qui cependant n'avait qu'un an.

Le duc de Bretagne vit aisément qu'il n'avait plus rien à ménager : il répandit dans toute la France de nouvelles lettres adressées à un grand nombre de personnes de toutes les conditions. Ces lettres attaquaient avec force non-seulement les vices du gouvernement, mais encore le caractère du prince. On lui reprochait d'être changeant, capricieux, hypocrite; de n'avoir de constance

que pour faire le mal; de ne se plaire qu'au milieu des intrigues, des dissensions et du trouble; de commettre sans cesse des injustices; de susciter partout des embarras, des divisions, des querelles; de n'avoir aucune reconnaissance pour ceux qui l'avaient le plus obligé. Ces espèces de manifestes agitèrent tous les esprits; les plaintes devinrent générales; on attacha une sorte de point d'honneur à embrasser un parti à la tête duquel étaient les princes du sang et la principale noblesse du royaume; de grandes et nombreuses associations furent formées; les femmes même voulurent y être admises; les mécontents prirent un signe distinctif; ils portèrent à leur ceinture une aiguillette de soie verte. Bientôt ils osèrent se réunir; ils s'assemblèrent à Paris secrètement et pendant la nuit dans plusieurs églises, et même dans la cathédrale.

Leur chef le plus actif était Jean II, duc de Bourbon. Il s'était principalement concerté avec le comte de Charolais et le duc de Bretagne; mais il était trop habile et connaissait trop bien l'état de la France, la disposition des esprits, les forces du monarque et celles des mécontents pour ne pas voir que le succès de la confédération dépendait du parti que prendrait le duo de Bourgogne. Les confédérés ne pouvaient réussir qu'autant qu'un prince plus puissant lui seul que tous les autres grands vassaux de la couronne se déclarerait le chef de la ligue. Philippe-le-Bon, prince très-brave, mais éclairé, sensible et même

voluptueux, était parvenu à l'âge où l'on désire le repos. Il ne paraissait pas disposé à hasarder son bonheur et celui de ses peuples dans une guerre dont le succès aurait pu être trop incertain : la prospérité qui régnait dans ses états, et particulièrement dans ses provinces de Flandre, était l'heureux fruit de son gouvernement; elle remplissait son âme de la plus douce et de la plus vive satisfaction. Voudrait-il risquer de perdre un bien si grand et si rare en renonçant légèrement aux avantages de la paix? Son fils avait fait de vains efforts pour l'engager à rompre avec Louis XI. Le duc de Bourbon va le trouver dans la Flandre sous le prétexte de voir sa mère Agnès de Bourgogne, qui s'était retirée auprès de son frère Philippe-le-Bon et sa sœur Isabelle, l'épouse du comte de Charolais. Il veut tout tenter pour faire entrer dans l'âme de Philippe la haine et la vengeance qui agitent la sienne; il passe quarante jours à Lille au milieu des fêtes de la cour la plus galante et la plus magnifique de l'Europe : mais les plaisirs dont on l'environne ne lui font pas oublier le véritable objet de son voyage. Chaque jour il a des entretiens secrets avec son oncle: il ne cesse de lui peindre avec force la politique artificieuse de Louis XI, son caractère sombre et dissimulé, sa haine contre les grands, son ambition sans bornes, son amour du pouvoir absolu. « Voyez, lui dit-il, comme il menace le duc de » Bretagne, comme il veut opprimer et les princes

» de notre sang et les généraux qui ont fait la » gloire de la France; c'est votre maison surtout » qu'il veut accabler, parce que c'est celle qu'il » redoute le plus. Tremblez pour le sort du comte » de Charolais, votre fils unique : vous savez si le » roi le déteste. Mais il est temps encore d'assurer » notre salut : joignez vos intérêts à ceux de tant » de grands qu'il a si maltraités; ordonnez qu'on » lève des troupes dans vos états; tenez-les prêtes » à marcher. Dès que le roi nous verra unis, ar» més et redoutables, il n'osera poursuivre ses » funestes projets : nous obtiendrons de lui, sans » effusion de sang, qu'il réforme les abus, et qu'il » gouverne selon les lois du royaume. »

Philippe ne peut résister à l'éloquence de Bourbon. Jean II part de Lille enchanté de son succès auprès de son oncle, et bien sûr d'ailleurs des sentiments du comte de Charolais. De nouvelles conférences ont lieu parmi les agents des principaux confédérés : on convient que le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le duc de Calabre et de Lorraine, le duc de Bourbon, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac et le comte d'Albret se présenteront le 4 juillet devant Paris à la tête de toutes leurs forces. Louis XI est si détesté, et par conséquent si mal servi que, malgré sa défiance, ses ruses, ses nombreux espions et les récompenses assurées aux révélateurs, il n'a que les soupçons les plus vagues d'une confédération qui s'étend sur toute la France. Il réunit son armée

pour écraser le duc François; il écrit au duc de Bourbon de venir auprès de lui avec ses troupes pour l'accompagner à la conquête de la Bretagne; et, lorsqu'il croit non-seulement qu'il n'aura à combattre que François, mais encore que tous les autres grands vassaux obéiront à ses convocations, il apprend que son frère unique le duc de Berri, héritier présomptif de la couronne, vient de s'échapper de sa cour, et de partir pour aller se mettre à la tête des Bretons. Frappé comme d'un coup de foudre et bien éloigné néanmoins de connaître tous les dangers qui le menacent, il écrit de nouveau au duc de Bourbon. « Laissez la con» duite de vos troupes à votre frère naturel Louis » de Bourbon Chatelac, et accourez auprès de moi » pour m'aider de vos conseils. » Bourbon l'accable de tout son ressentiment; il lui reproche dans sa réponse l'oppression de son peuple. « Vous avez méprisé les remontrances des seigneurs de votre sang. *Pourquoi, mon très-redouté seigneur, tous ensemble et d'une voix et commun assentement, meus de pitié et de compassion du pauvre peuple à eux sujet, la clameur duquel en tous les états est parvenue souvent à leurs oreilles, après ce qu'ils ont veu et cognu, que par remontrances particulières ne requête qu'on vous ai faites, vous n'y avez voulu donner remède, ordre ne provision convenable, ont convenu en un conclud et délibéré, par serment et scellés authentiques, et tels qu'il appartient en tel cas de eux trouver et mettre ensem-*

ble pour vous rencontrer, donner à connoître par aucunes voies, telles que Dieu, raison et équité leur enseignent les choses susdites. »

A peine la réponse de Bourbon est-elle partie qu'il fait arrêter Crussol, Juvénal des Ursins, Doriole, général des finances, et enlever les revenus du roi dans les cinq provinces qui composent son apanage. Louis XI, transporté de colère, suspend ses projets sur la Bretagne, et marche vers le Bourbonnais avec vingt-cinq mille soldats aguerris et une artillerie formidable. Bourbon lui oppose avec courage cinq cents hommes d'armes et cinq ou six mille fantassins; Louis s'empare de Saint-Amand-l'Allier, réduit Montluçon et menace Moulins (1465). Jeanne de France, sa sœur, et épouse du duc de Bourbon, veut réconcilier son mari avec son frère; Louis la reçoit avec beaucoup d'égards et de tendresse. Il paraît d'autant plus disposé à satisfaire le duc que l'insurrection se déclare dans presque toutes les provinces; mais, s'apercevant que son beau-frère ne veut que gagner du temps, il attaque Moulins.

L'archevêque de Lyon et le sire de Beaujeu gardaient la ville avec six mille hommes; le duc de Nemours, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret paraissent avec toutes leurs forces sur les frontières de l'Auvergne. Le roi avait élevé le duc de Nemours à la pairie : il compte sur sa reconnaissance; il lui fait proposer une entrevue. Nemours ne l'accepte que pour tâcher de se saisir de

la personne du monarque, que des traîtres doivent lui livrer : heureusement pour Louis XI la honteuse perfidie de Nemours est découverte. Ce duc se renferme dans Riom avec le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le sire ou comte d'Albret et sept ou huit mille hommes. Le roi s'approche pour en former le siége; Bourbon court chercher la garnison de Moulins. Les habitants de la ville, fidèles comme presque tous les Auvergnats aux principes de leurs aïeux, et voyant, à leur exemple, dans le monarque un défenseur contre la tyrannie féodale et les vexations des grands, se montrent favorables au parti de Louis XI. Nemours, d'Armagnac et d'Albret demandent une suspension d'armes : ils ne l'obtiennent qu'à condition qu'ils se sépareront de Bourbon. Ce prince consent alors réellement à traiter avec le roi; la duchesse de Bourbon négocie avec son frère; Louis accorde une trève pendant laquelle il écoutera les plaintes du duc et celles de Nemours, d'Albret et d'Armagnac. Bourbon, se chargeant du beau rôle de médiateur, obtient que le duché de Berri, les deux Bourgognes et le Charolais jouiront des bénéfices de la trève accordée; et l'on convient que les villes et les prisonniers seront rendus de part et d'autre.

Le comte de Charolais cependant se présente devant Paris avec une puissante armée; les Parisiens, éclairés par l'expérience sur leurs véritables intérêts, et partageant les sentiments des habi-

tants de Riom pour l'autorité tutélaire du monarque et contre le despotisme des grands, montrent un grand zèle pour la cause du roi, et le comte de Charolais croit devoir attendre les Bretons pour former le siége de la capitale.

Ils s'avançaient, ces Bretons, sous les ordres de Monsieur, frère unique du roi, du duc de Bretagne, du duc d'Alençon, du fameux comte de Dunois et du maréchal de Laval-Lohéac. Le comte du Maine ne cesse de reculer devant eux : c'en est fait de Paris et de la couronne de Louis XI si le monarque ne peut empêcher leur jonction avec le comte de Charolais. Jean II, comte de Vendôme, avait les plus justes sujets de plainte contre le monarque : il n'avait pour le renverser du trône qu'à livrer passage à l'armée des Bretons au travers du Vendômois; mais son âme était grande et son caractère héroïque. Il prend une résolution aussi noble que hardie; il sacrifiera, s'il le faut, et ses biens et sa vie pour défendre le roi, qui a reçu ses serments. Monsieur et les autres confédérés de l'armée de Bretagne emploient en vain les prières et les menaces pour l'engager à les laisser passer : il leur oppose la résistance la plus vigoureuse; il défend avec le plus grand courage Vendôme et les autres villes de ses domaines. Quelques amis le secondent; le jeune Antoine de La Ville-sur-Illon de Lorraine, qui avait épousé la cousine germaine d'Isabelle de Beauvau, comtesse de Vendôme, et qui devait, sous le nom de Dompjul-

lien, acquérir une si belle gloire militaire pendant l'invasion de l'Italie, partage l'admirable dévouement et l'intrépidité du comte. Vendôme lutte avec la constance la plus chevaleresque jusques à la dernière extrémité; et enfin, lorsqu'il apprend que Louis XI, arrivant du Bourbonnais, a dépassé Orléans et s'avance vers Paris, il va le joindre pour vaincre ou mourir avec lui.

Le roi rencontre les Bourguignons auprès de Montlhéri. L'audace du seigneur de Brézé, qui commandait l'avant-garde royale, engage le combat : le roi est pendant seize heures à cheval sans boire ni manger; le comte de Vendôme ne cesse de combattre à ses côtés; le comte du Maine s'enfuit avec l'arrière-garde de l'armée du roi sans avoir chargé l'ennemi; Louis XI met en déroute une aile des Bourguignons commandée par le comte de Saint-Paul. S'il s'était précipité sur le comte de Charolais, qui poursuivait les débris de l'aile gauche royale, il aurait pu terminer la guerre par la prise ou la mort de son implacable ennemi; mais il ne voit autour de lui que des guerriers blessés ou excédés de fatigue : il n'ose profiter de l'avantage qu'il a remporté. Les deux armées succombent et aux terreurs qu'inspirent de fausses nouvelles et à une sorte d'accablement insurmontable. La nuit vient; le roi gagne Paris; et le comte de Charolais, resté maître du champ de bataille, couvert néanmoins de cadavres de Bourguignons bien plus que de royalistes, se proclame vain-

queur, s'abandonne à l'orgueil le plus présomptueux, se croit invincible, et ne respire plus que les combats.

Les habitants de Paris reçoivent Louis XI avec de grandes démonstrations de joie : il sent combien leur attachement lui est nécessaire; il leur témoigne une vive reconnaissance, assiste à leurs jeux, à leurs repas, à leurs fêtes, et fait remplir d'énormes magasins de tout ce qui peut être nécessaire à leur subsistance.

Bourbon cependant, recevant du comte de Charolais des nouvelles de la bataille de Montlhéri, ne doute pas que le roi ne soit près de succomber : il se repent du traité qu'il a signé. Le monarque n'avait pas envoyé à son allié Galéas Sforce l'ordre de sortir du Forez qu'il ravageait. Le duc regarde cet oubli ou cette négligence comme une violation du traité, se rend auprès de Monsieur, et marche avec lui vers la capitale, dont ils forment le siége. Les combats et les négociations se succèdent pendant deux mois. Le roi fait proposer aux principaux chefs des confédérés les plus grands avantages; il offre de donner en apanage à son frère la Champagne et la Brie, ou le duché de Guienne. Le comte de Charolais exige pour Monsieur le duché de Normandie : le roi le refuse; mais le duc de Bourbon part avec un détachement de cavalerie, se présente devant Rouen, prend possession du château, que lui fait livrer madame de Brézé, se rend à l'hôtel-de-ville, harangue les citoyens, re-

çoit au nom de Monsieur leur serment de fidélité, court à Caen, obtient le même succès, et, en moins de vingt jours, enlève au monarque et donne à Monsieur une belle et riche province, qui à cette époque supportait seule le tiers des contributions.

Louis tremble pour le reste de ses provinces, croit devoir se soumettre à la nécessité, demande une entrevue au comte de Charolais, lui annonce l'insurrection de la Normandie, et lui dit : « Puisque » la fortune et l'inclination des Normands se sont » déclarées pour mon frère, je consens à lui céder la » Normandie à titre d'apanage. » La disette était extrême dans le camp du comte ; ses troupes étaient près de l'abandonner ; il accepte avec joie la cession que lui propose le monarque, bien éloigné de connaître la véritable position des Bourguignons. Louis ratifie les honteux traités de Conflans et de Saint-Maur, qui en quelque sorte ne lui laissent que le vain titre de roi. Le comte de Charolais obtient des villes importantes situées sur la Somme, voisines de ses états de Flandre, et que le roi avait rachetées depuis peu pour 400,000 écus. On y ajoute les châtellenies de Péronne, de Roye, de Montdidier, et l'épée de connétable pour le comte de Saint-Paul, favori de l'héritier de Bourgogne. On donne au duc de Bourbon la châtellenie d'Usson, une partie de l'Auvergne, Doncheri, le commandement de trois cents lances, 100,000 écus et deux pensions. Les ducs de Calabre, d'Alençon et de Nemours, les comtes de Dunois, d'Armagnac et

d'Albret reçoivent de l'argent et des domaines. Trente-six *réformateurs*, choisis dans les trois ordres de l'état, sont chargés de corriger les abus de l'administration.

Le parlement et la chambre des comptes n'enregistrent qu'en frémissant de colère une convention aussi lâche. Des courtisans osent demander au roi quels sont ceux qui ont pu le déterminer à subir des lois si dures : *La jeunesse de mon frère de Berri*, répond-il, *la prudence de beau-cousin de Calabre, le sens de beau-frère de Bourbon, la malice du comte d'Armagnac, l'orgueil grand de beau-cousin de Bretagne, et la puissance invincible de beau-frère de Charolais.*

Mais voyez à quelle ressource plus funeste encore que les traités de Saint-Maur et de Conflans a recours un monarque si indigne des rois qui l'ont précédé sur le trône de France. Au lieu de s'adresser à la plus généreuse des nations, d'invoquer son secours contre une ligue aussi dangereuse pour les libertés publiques que pour les prérogatives du trône, de l'appeler à la défense du monarque protecteur naturel des droits du peuple, il ne veut employer que la dissimulation et la mauvaise foi ; il proteste en secret contre les traités, et comble de caresses perfides ceux des princes et des grands dont il craint le plus les forces ou l'habileté. Il demande une entrevue au duc de Bourbon : ils se réunissent à la grange de Reuilly, auprès du faubourg Saint-Antoine. Le roi dit à son

beau-frère qu'il a commis de grandes fautes, qu'il s'en repent amèrement ; il lui demande le secours de ses lumières, lui témoigne tant d'estime, de confiance et de tendresse que Bourbon est vivement ému. Le duc suit le monarque à Paris. Louis XI l'accable d'honneurs et de caresses. Le duc n'avait pas d'enfants, quoique marié depuis dix-neuf ans avec Jeanne de France ; il regardait son frère le sire de Beaujeu comme son propre fils. Le roi lui offre pour ce jeune prince la main d'Anne de France, sa fille aînée, qui n'avait encore que six ans ; il propose d'ailleurs d'unir Marguerite de Valois, l'aînée de ses filles légitimées, avec Louis de Bourbon, seigneur de Chantillac et frère naturel du duc de Bourbon, qui l'aimait tendrement ; et cette union est célébrée à Paris avec la plus grande pompe.

Le roi, ajoutant à toutes ces faveurs le gouvernement d'une grande partie des provinces du royaume, et croyant ne pouvoir plus douter de son dévouement ni de son zèle, lui communique le projet qu'il a formé de reprendre la Normandie, et de donner un autre apanage à Monsieur. Le duc se charge de commander une des armées qui doivent s'emparer de cette province ; et pendant que le monarque soumet Argentan, Hyermes et Falaise, le vainqueur des Anglais entre dans Evreux, dans Vernon, dans Gisors et dans Gournay. Monsieur aurait pu exposer de grandes forces à celles du roi ; mais la discorde était parmi ses courtisans

et ses officiers, dont plusieurs avaient été gagnés par l'or de Louis XI. Monsieur, jeune, sans expérience et plein de loyauté, ne peut comprendre comment le monarque ose violer les traités solennels dont il a juré l'exécution. Il s'afflige et s'indigne surtout de voir le duc de Bourbon, qui lui a montré tant d'attachement, lui enlever la riche province dont il lui a procuré la possession. Il lui demande un rendez-vous à Louviers : Bourbon promet de s'y rendre; mais, craignant les justes reproches du duc de Berri, enchaîné par les bienfaits du roi, et redoutant les soupçons du monarque le plus défiant, il manque à sa parole, prend d'assaut cette ville de Louviers, où il avait consenti à voir son beau-frère, et va joindre auprès du pont de Larche le monarque qui venait de tromper le duc de Bretagne par un traité insidieux.

La cruauté de Louis se montre dans toute sa force; Bourbon a la douleur de voir, malgré ses efforts, la hache des bourreaux immoler plus de victimes que le fer des combats; et si Louis pardonne à des officiers de Monsieur pris les armes à la main, ce n'est qu'à condition que la garnison du pont de Larche lui remette à l'instant cette importante place.

Le royaume retentissait des plaintes de Monsieur; mais le comte de Charolais, qui seul aurait pu le défendre, était occupé à faire la guerre aux Liégeois, excités et encouragés secrètement par le monarque français.

Il ne restait plus à Monsieur que la ville de Rouen; Bourbon s'en approche, négocie avec les principaux bourgeois, les gagne à force de promesses et de menaces; et Monsieur, abandonné même de ses gentilshommes qui craignent de tomber entre les mains d'un tyran implacable, est obligé de se sauver de Rouen, erre, pendant quelque temps, dévoré d'inquiétude, éprouve tous les maux du dénuement et de la misère, et ne parvient qu'au milieu des douleurs, des dangers et des alarmes à se sauver une seconde fois en Bretagne.

Louis entre dans Rouen en monarque irrité; plusieurs habitants sont punis comme rebelles: le monarque avait avec lui l'exécuteur de ses vengeances, le lâche et féroce Tristan l'Ermite, prevôt des maréchaux, et qu'on appelait le *bourreau du roi;* et ce qui est horrible à rappeler, le roi de France se plaisait au spectacle de victimes tombant dans leur sang, de malheureux liés dans des sacs et précipités dans la rivière, et, par un abus sacrilége des choses saintes, termine cette barbare tragédie par un pèlerinage au mont Saint-Michel.

Louis demanda de nouveaux serments aux villes, aux grands, aux magistrats; il exigea qu'ils fussent prêtés *sur la foi du corps de Jésus-Christ, sur l'honneur, sur le baptême, sur la damnation de l'âme, sur le saint Évangile de Dieu, sur les reliques de la Sainte-Chapelle;* et comment n'aurait-il pas eu recours à toutes ces précautions ce-

lui qui disait *qu'il se serait obligé par-devant tous les crucifix de l'univers plutôt que de jurer sur la croix de Saint-Lô d'Angers, parce que le danger de l'enfeindre est si grand comme de mourir mauvaisement en dedans l'an, et toujours est infailliblement arrivé à ceux qui sont venus contre les serments faits sur ladite vraie croix!*

Le pape Pie II crut les circonstances favorables pour demander l'exécution de l'édit qui avait supprimé la pragmatique sanction : le pontife était impatient de voir détruire une loi qui l'empêchait de disposer des bénéfices de France, en faveur des cardinaux et des prélats dévoués à ses volontés. Il y avait alors dans les conseils de Louis XI un homme dont l'histoire montre les mœurs du siècle et la nature de la politique du monarque; cet homme se nommait La Balue, fils d'un tailleur de Verdun, ou d'un meunier du Poitou; rencontré par un religieux qui lui donna quelques leçons, il avait embrassé l'état ecclésiastique, s'était attaché successivement à Juvenal des Ursins, évêque de Poitiers, à Jean de Beauvais, évêque d'Angers, à Charles de Melun, et, parvenu à se faire recommander au roi, avait été nommé conseiller au parlement, évêque d'Évreux et membre du conseil; avare, débauché, fourbe, perfide, ingrat, vindicatif, immolant tout à sa haine, à ses vils plaisirs ou à son ambition, il paraissait ne connaître ni honte ni remords : ce fut à ce La Balue que le pape s'adressa; il lui promit

de le nommer cardinal s'il réussissait à faire enregistrer l'édit qui abolissait la pragmatique; l'évêque obtint du roi la permission d'y travailler, agit auprès du tribunal de première instance qui se réunissait au Châtelet, parvint à l'intimider, obtint l'enregistrement de l'édit, et reçut le chapeau de cardinal; n'espérant pas ensuite le même succès auprès du parlement, il attendit le temps des vacances de cette compagnie, et s'adressa à la chambre des vacations, qui prononçait pendant ce temps de vacances sur les affaires les plus pressées; non-seulement il éprouva de la part de cette chambre un refus auquel il ne s'attendait pas, mais encore le procureur général de Saint-Romain lui reprocha avec force de trahir les intérêts de l'état, et de flétrir l'honneur du monarque : l'université présenta au roi de fortes remontrances. Louis XI, constant dans son système de duplicité, récompensa le procureur général, et, accordant de nouvelles faveurs au cardinal-évêque, assista avec la reine et toute sa cour aux noces du frère de La Balue.

Le succès de ses entreprises publiques et secrètes lui avait persuadé de ne plus régner que par la perfidie et la terreur. Des soupçons avaient fait tomber plusieurs têtes : Louis XI avait aussi dévoué à la mort Château-Neuf du Lau, qu'il avait nommé, en moins de cinq ans, grand chambellan, grand bouteiller, sénéchal de Guienne, et qu'il avait soupçonné de ne lui avoir pas été

fidèle pendant l'insurrection des princes; il confia la garde de sa victime au bâtard de Bourbon; ce prince traita Château-Neuf avec tous les égards dus au malheur. Louis XI lui ordonna de renfermer son prisonnier dans une de ces cages de fer inventées par l'exécrable La Balue : « Si vous » voulez, lui répondit le prince, traiter ce prison- » nier avec tant de rigueur, vous pouvez le » garder vous-même. » Louis XI confia Château-Neuf à des gardiens plus dociles (1466).

Ses ennemis devenaient chaque jour plus nombreux; mais ils cachaient avec plus de soin leurs projets; il apprit néanmoins qu'un grand nombre de vassaux de la couronne, fatigués de son cruel despotisme, s'étaient adressés à Édouard IV : ses alarmes devinrent tout d'un coup d'autant plus vives que la trève avec l'Angleterre allait expirer; désirant avec ardeur de la renouveler, pensant que personne ne pourrait parvenir plus aisément à obtenir la prolongation de cette trève que le bâtard de Bourbon, et faisant céder à son intérêt tous ses sentiments, il l'envoya auprès d'Édouard. Le bâtard réussit au-delà des espérances de Louis; non-seulement la trève fut renouvelée par Édouard IV, mais ce monarque promit d'envoyer Warwick en France pour y conclure un traité de paix perpétuelle entre les deux couronnes.

La guerre des Liégeois contre le comte de Charolais, le rival de Louis, ne cessait pas cependant

d'occuper fortement l'attention du monarque français.

Louis de Bourbon, nommé dès l'âge de dix-huit ans évêque de Liége, n'avait respecté ni connu le caractère, les mœurs ou les préjugés du peuple qu'il devait gouverner; nourri à la cour de Bourgogne, au milieu du faste et des voluptés, il n'avait montré que du dégoût pour les devoirs de l'épiscopat; son refus constant de recevoir l'ordination ecclésiastique avait inspiré aux Liégeois de vives inquiétudes; ils avaient craint de voir un prince jeune, ardent, ambitieux, guerrier, et passionnément amoureux de la princesse Catherine de Gueldre, séculariser leur principauté, et remplacer par une autorité absolue et héréditaire les lois fondamentales d'après lesquelles le concours des représentants du peuple était nécessaire pour la sanction des traités, pour l'établissement de nouvelles lois, pour la levée des impôts, pour un recours à des emprunts. Mais leur pays était aussi peuplé qu'enrichi par le commerce et les manufactures; on comptait autour de leur capitale vingt-deux villes et plus de quinze cents bourgs ou villages, et la prospérité de leur pays, au lieu d'énerver leur courage, ayant ajouté une noble fierté à leur audace naturelle, ils avaient déclaré à Louis de Bourbon qu'ils cesseraient de le reconnaître pour leur prince, s'il ne voulait être en même temps leur évêque : ils avaient parlé avec d'autant plus d'énergie, que Louis était le neveu,

l'allié et l'ami intime de Philippe-le-Bon, que la puissance de ce prince était redoutée de tous ses voisins, et que le nom de Bourgogne n'était prononcé qu'avec horreur à Liége depuis que Jean-sans-Peur avait rétabli par la force des armes sur leur siége épiscopal, Jean de Bavière, surnommé sans pitié, et qu'on avait chassé du territoire Liégeois à cause de ses usurpations et de sa tyrannie.

Louis de Bourbon avait employé contre les Liégeois insurgés les armes spirituelles de ce pontificat qu'il dédaignait; il les avait excommuniés: l'archevêque de Cologne, métropolitain de Liége, avait prononcé qu'il y avait abus dans l'excommunication; Bourbon s'était adressé au pape, qui avait envoyé des commissaires à Liége. L'évêque avait levé l'interdit dans l'espérance que les Liégeois se soumettraient; mais trop amis de leur liberté pour fléchir devant Bourbon, ils avaient appelé à leur secours Charles de Bade, chanoine de Strasbourg, et l'avaient déclaré protecteur de la principauté; condamnés par le pape et ne pouvant plus contenir leur haine, ils avaient chassé Louis de Bourbon, et l'avaient obligé à se réfugier auprès de son oncle le duc de Bourgogne.

Encouragés par les promesses secrètes de Louis XI, ils avaient parcouru, le fer et la flamme à la main, les provinces de Luxembourg et de Limbourg, qui appartenaient à Philippe.

Parmi les villes de la principauté était celle de

Dinant, située sur la Meuse, en face de celle de Bovines; elle s'était enrichie par le commerce des ustensiles de cuivre qu'elle envoyait en Allemagne et dans le nord de l'Europe. La ville de Bovines, protégée par le duc de Bourgogne de qui elle dépendait, conc[illegible]e commerce avec celle de Dinant. La [illegible] jalousie avaient exalté les sentiments [illegible]ais; ils n'avaient cessé de charger leu[illegible]nprécations, de les menacer des plus [illegible]nents, d'outrager le duc de Bourgogne [illegible] son fils. Le margrave de Bade était ven[illegible]upes au secours de son frère le prote[illegible]rincipauté. Louis avait battu ces auxiliaires; et le margrave, ne pouvant supporter les excès des Liégeois contre leurs ennemis, était reparti pour l'Allemagne; bien loin d'être découragés par sa retraite, les Liégeois réunis en grand nombre avaient formé une armée formidable, et s'étaient avancés vers Bruxelles, où était le duc de Bourgogne. Le comte de Charolais était arrivé des environs de Paris pour les repousser; son armée avait été très-affaiblie par les fatigues, les maladies, le défaut de subsistance et la désertion; et néanmoins par un de ces mouvements inattendus qui changent pour quelques moments les dispositions des peuples les plus courageux, et les font passer avec tant de rapidité de l'excès de la confiance et de la hardiesse, à la terreur et à l'abattement, les Liégeois désespèrent du succès, et, vaincus par la seule renommée du prince, n'osent

le combattre et laissent tomber leurs armes. Le comte de Charolais abuse de la victoire, traite les Liégeois en sujets rebelles, les oblige de lui demander grâce à genoux, les contraint à la même humiliation envers son père et Louis de Bourbon, exige qu'ils le reconnaissent lui et le duc de Bourgogne comme capitaines généraux, les condamne à payer les frais de la guerre, et Louis de Bourbon promet de se faire sacrer.

Les Dinandais apprennent qu'on les a compris dans le traité; mais excités par les intrigues secrètes de Louis XI, ils deviennent furieux, font périr sur un échafaud ceux de leurs députés qui ont signé la paix, et vont assiéger Bovines, dont ils veulent exterminer les habitants.

Le comte de Charolais et son vieux père le duc de Bourgogne accourent pour exercer contre les Dinandais la plus terrible vengeance : Louis de Bourbon les joint sous les murs de Dinant; à peine les Liégeois qui le détestent en sont-ils informés qu'ils jurent de défendre les Dinandais, et prennent les armes au nombre de plus de trente mille hommes.

Le comte cependant entre l'épée à la main dans la ville de Dinant, et l'abandonne au brigandage et à la brutalité de ses soldats; on n'épargne la vie que des vieillards, des femmes et des enfants; huit cents Dinandais qui avaient échappé au glaive des Bourguignons sont livrés aux habitants de Bovines, qui, dans leur haine im-

placable, les noient dans la Meuse; le comte, aussi cruel que ces habitants de Bovines, ordonne qu'on mette le feu à la ville; la flamme la consume tout entière (1466). Il a la cruauté de vouloir que son armée rangée en bataille soit témoin de x incendie. Les Liégeois, qui s'av nt des tourbillons de feu et de fumé ent dans les airs; saisis d'horreur et abandonnent une seconde fois leu comte leur demande trois cents ot rce à donner à Louis de Bourbon rme de 600,000 florins, que ce pr dissipe bientôt dans la débauche.

Dinant n'était plus qu'un monceau de cendres et de ruines, horrible monument de la férocité de Charles et de la perfidie de Louis, lorsque le vieux duc de Bourgogne cessa de vivre : il avait toujours aimé le faste et les plaisirs; et néanmoins ses revenus étaient si grands qu'après sa mort on trouva dans ses coffres 400,000 écus d'or, 72,000 marcs d'argent, et deux millions d'autres effets; ses richesses et celles de ses sujets augmentèrent cet amour du luxe qui peut être si funeste aux particuliers imprudents et trop vains, et si utile à l'industrie, au commerce, à l'agriculture des états puissants et gouvernés par de bonnes lois. Philippe de Commines et d'autres historiens ont remarqué qu'à cette époque les dames portaient des *couvre-chefs* si longs, qu'ils des-

cendaient par-derrière jusques à terre; leurs ceintures étaient plus larges, leurs fourrures plus riches, les bordures de leurs robes plus magnifiques; les hommes portaient des habits très-courts; leurs cheveux très-longs couvraient une grande partie de leur visage; leur bonnets étaient très-hauts, leurs souliers prolongés par des pointes ou *poulaines* très-longues; et la soie était devenue si commune que des valets même avaient des pourpoints de velours ou d'autres étoffes de soie.

Les manufactures de Flandre étaient la principale source de ces richesses de Philippe et de ses sujets. Il avait gouverné avec douceur les Flamands, dont l'industrie lui était si utile : ils l'avaient surnommé *le Bon*. Il fut moins indigne d'un surnom aussi beau que la plupart des princes de son temps : il bâtit de magnifiques églises, les dota avec beaucoup de libéralité, et trouva dans des moines reconnaissants de si grandes facilités pour allier le genre de dévotion qui lui convenait avec l'amour le plus vif de la volupté qu'il eut trente enfants naturels.

(1467) Charles-le-Téméraire succéda à Philippe-le-Bon : son caractère parut plus redoutable que jamais à Louis XI. Il imagina de soulever de nouveau les Liégeois contre le duc de Bourgogne; deux fois il les avait abandonnés à la vengeance d'un ennemi terrible; et néanmoins il redoubla d'intrigues avec tant de soin que les Liégeois, sans s'inquiéter du sort de leurs trois cents otages,

choisis cependant parmi leurs plus illustres citoyens, reprirent les armes et se précipitèrent vers le palais du prince-évêque qui leur était si odieux. Louis de Bourbon se réfugie à Huy; trente mille hommes l'assiègent; il s'échappe; la ville est prise et livrée ... e duc de Bourgogne, transporté de c... re la guerre aux Liégeois; ses héra... d'une main une épée nue, et de l'aut... e ardente. Il joint les insurgés auprè... ron; il va leur livrer bataille; mais ... ravant prononcer sur le sort des t... ges. Il convoque un grand conseil; p... néraux demandent la mort de ces otages. Honneur éternel à Imbercourt, général et ministre du duc de Bourgogne! Il plaida la cause de l'humanité avec tant d'éloquence que Charles attendri, non-seulement accorde la vie aux trois cents otages, mais encore leur donne la liberté. Si Charles avait toujours été aussi maître de lui-même, aussi supérieur à un siècle barbare, qu'auraient pu contre lui la puissance et la perfidie de Louis XI! Et quelle indigne dissimulation que celle de ce monarque! Le cardinal de La Balue et le connétable de Saint-Paul vont sommer publiquement le duc de Bourgogne de laisser en paix les Liégeois, qu'ils déclarent les alliés du roi; et ils lui offrent en secret d'abandonner ces mêmes Liégeois à sa vengeance s'il veut sacrifier le duc de Bretagne à la haine du monarque. Charles était féroce; mais tant de noirceur le révolte. Il attaque

les Liégeois; leur courage ne peut résister à des troupes plus aguerries et mieux armées; plus de dix mille insurgés succombent; la ville de Liége ouvre ses portes, et ne demande que d'être préservée du pillage et de l'incendie. Le duc ne la livre pas aux flammes comme Dinant; mais il exige des sommes immenses pour lui et pour son frère, qu'il rétablit sur son trône épiscopal; il enlève l'artillerie, les armes et toutes les munitions, fait raser les fortifications de la ville, démolit ses murs, la soumet à de nouvelles lois, et ne laisse la vie aux habitants désespérés qu'en courbant leurs têtes sous le joug de la servitude.

Louis XI cependant, qui n'avait pas compté sur ces rapides et terribles succès du duc de Bourgogne, portait le fer et le feu en Bretagne à la tête d'une armée que commandaient sous ses ordres le duc de Bourbon, l'archevêque de Lyon, le sire de Beaujeu et l'amiral. Il apprit que Charles entrait en Picardie avec ses troupes victorieuses; il craignit pour Paris, envoya le duc de Bourbon et le maréchal de Lohéac au secours de la capitale, mais n'en continua pas moins d'exercer en Bretagne les ravages les plus affreux. Le duc de cette malheureuse province, ne pouvant pas attendre les effets de la diversion que voulait opérer le duc de Bourgogne, demanda la paix, et l'obtint à condition que Monsieur, frère du roi, se soumettrait pour son apanage à la décision des états généraux.

Les états assemblés à Tours déclarèrent que

Monsieur devait se contenter des domaines de la couronne, d'un revenu de 12,000 livres et de 60,000 livres de pension. Le jeune prince, encouragé par les ducs de Bourgogne et de Bretagne, ne voulut pas se contenter de cet apanage, et la guerre civile éclata plus vivement (1468).

Le roi, plus soupçonneux que jamais, voulut faire arrêter Agnès de Bourgogne, duchesse douairière de Bourbon; et cette princesse, âgée de soixante-dix ans, ne put dissiper la méfiance du monarque qu'en paraissant à la cour et en assistant au mariage de Bonne de Savoie, sœur de la reine, avec Galéas Sforce, duc de Milan.

Bientôt après, Louis XI s'avance en Picardie avec une armée où l'on voyait le duc de Bourbon, l'archevêque de Lyon, le sire de Beaujeu, le connétable et le comte de Dammartin.

L'amiral, aidé des lumières et de l'expérience du fameux comte de Dunois, conduisit dans la Basse-Normandie une seconde armée, défit un corps de Bretons et s'empara d'un grand nombre de villes. Nicolas d'Anjou, marquis de Pont, eut de son côté de si grands succès en Bretagne que le duc demanda la paix une seconde fois: Louis XI en dicta les conditions. Il exigea que Monsieur se contentât d'une pension de 60,000 livres, en attendant que son apanage fût déterminé, et que ce prince et le duc de Bretagne jurassent de le servir contre tous ses ennemis. Il ne lui était pas aussi facile de ramener le duc de Bourgogne

à son obéissance par la force des armes. Il conçut le projet de l'emporter sur ce rival par des ruses et des fourberies à l'influence desquelles il ne crut pas que Charles, si vif et si emporté, pût savoir se soustraire, ne rougit pas d'acheter une trève de ce vassal orgueilleux, désira d'avoir une entrevue avec lui, et, entretenu dans son illusion par le cardinal de La Balue, qui le trahissait, fit proposer au duc d'aller le trouver à Péronne. Charles, qui connaissait la politique insidieuse du monarque, ne consentit qu'avec beaucoup de peine à cette entrevue, et n'adressa un sauf-conduit à son souverain qu'après avoir envoyé vers Liége Louis de Bourbon et le général Ibercourt avec deux mille chevaux.

Ses soupçons n'étaient en effet que trop fondés. Pendant que Louis XI ravalait la majesté du trône jusques à solliciter le sauf-conduit qu'il aurait dû rejeter avec indignation, il avait excité secrètement les Liégeois à s'insurger de nouveau contre leur évêque et le duc de Bourgogne.

Le moment fixé pour le départ du monarque était cependant arrivé. Une sorte de terreur secrète s'empare de Louis XI : il hésite. Le duc de Bourbon, l'archevêque de Lyon et le sire de Beaujeu veulent le détourner d'une démarche qu'ils regardent comme si contraire à la dignité royale. Le traître La Balue combat leurs raisonnements, et l'emporte sur eux. Louis redoute néanmoins les effets de ses intrigues avec les Liégeois : il ne se

a si souvent réussi : il emprunte des princes de Bourbon, du duc d'Alençon et des divers seigneurs retenus avec lui dans le château de Péronne, tout l'argent qu'ils ont porté avec eux; il y joint l'or qu'il avait avec lui; il forme une somme de 15,000 écus d'c... La Balue de la faire parvenir secr... vori du duc de Bourgogne. Le car... ministre d'un tel monarque, ne s... scrupule de trahir de nouveau cel... de perfidies. Il dérobe une par... que Louis XI vient de lui confier; le ... mme parvient cependant à sa des... sieurs conseillers de Charles sont gagnés. Le roi prodigue d'ailleurs les serments au vassal qui peut disposer de sa couronne et de ses jours; il se soumet à toutes les conditions, bien décidé à violer ses promesses s'il a le bonheur d'échapper au danger dans lequel il s'est précipité.

Charles lui rend la liberté; mais avec quelle hauteur il traite son suzerain! Il dédaigne de lui demander des otages; il se croit assez fort pour contraindre le monarque à tenir ses engagements; il exige que le roi donne en apanage à Monsieur la Champagne et la Brie; et, pour humilier le plus possible le prince qu'il méprise encore plus qu'il ne le hait, il veut que le roi l'accompagne sous les murs de Liége, et soit en quelque sorte puni, par le spectacle du châtiment des insurgés, de sa perfide complicité avec eux.

Quelle peine subit, pour toutes ses noirceurs, le monarque le plus avide de pouvoir! Il marche sous les étendards du duc de Bourgogne, le suit comme son vassal, et ne rougit pas de porter sur sa cotte d'armes le signe de cette dépendance honteuse, la croix rouge de Saint-André de Bourgogne.

Quarante mille Bourguignons investissent la ville de Liége; la place est ouverte de toutes parts; ils n'ont ni artillerie, ni vivres, ni aucune espérance de secours. Celui qui a provoqué leur insurrection les a abandonnés; leur seul allié combat contre eux; leur audace leur reste encore : ils attaquent, surprennent et mettent en déroute l'avant-garde bourguignonne.

Mais la fureur de Charles s'en augmente; leurs esprits se troublent; la terreur anéantit pour la troisième fois toute leur énergie : ils rompent les fers de Louis de Bourbon. « Vous êtes notre souverain, lui disent-ils en tombant à ses genoux. » Vos jours ont été respectés ; le sang d'aucun » Bourguignon n'a été versé : fléchissez votre beau-» frère, et sauvez votre peuple. »

Louis de Bourbon est ému ; il console les Liégeois, pleure sur leur malheur. « Je vais trouver » le duc de Bourgogne, s'écrie-t-il; si je le trouve » sans pitié, je reviendrai m'ensevelir avec vous » sous les ruines de votre patrie. » Il célèbre les saints mystères en présence de tout le peuple, le

bénit, et part pour le camp de son beau-frère avec plusieurs députés.

Le légat Onuphre s'échappe de la ville qu'il a plongée dans de si grandes alarmes; un parti de Bourguignons l'arrête; le duc n'ose le retenir, et le comble d'honneurs. Mais avec quelle barbarie il traite les députés de Liége! Il les fait exécuter sous les yeux de Louis de Bourbon, qui fait inutilement les plus grands efforts pour leur sauver la vie. Le prince-évêque néanmoins ne se rebute pas : il conjure son beau-frère d'épargner ses Liégeois. « Prenez tous leurs biens, lui dit-il; prenez » tous les revenus de l'état : mais épargnez les » jours de mes sujets. » Ses instances, ses supplications, ses larmes sont vaines : rien ne peut fléchir la férocité de Charles.

Louis de Bourbon se serait immortalisé en continuant de défendre les Liégeois; mais quel caractère ou plutôt quel égarement que celui de cet évêque! Il prend les armes, et se joint à son beau-frère pour exterminer ceux qu'il doit protéger.

Les Liégeois, condamnés à périr, n'écoutent plus que la voix du désespoir : ils mourront; mais ils auront versé le sang de leurs impitoyables ennemis. Le duc de Bourgogne fait publier dans son camp que le lendemain sera le dernier jour du peuple de Liége; les magistrats de la ville condamnée convoquent tous les citoyens. « Profitons, » leur disent-ils avec une terrible énergie, des om» bres de la nuit qui nous reste pour fondre sur

» les assiégeants. — Nous réclamons l'honneur de » marcher les premiers, s'écrient six cents habi- » tants du pays de Franchimont; nous pénétre- » rons jusques au quartier du roi qui nous a tra- » his, du duc de Bourgogne, de Louis de Bourbon, » des autres princes : ils seront nos prisonniers, » ou nous périrons tous. » Les Liégeois les admirent, partagent leur enthousiasme, jurent sur leurs armes de vaincre ou de mourir avec eux. Ils attaqueront à la fois tous les postes ennemis; aucun secours ne pourra parvenir jusques aux chefs qu'ils dévouent à la captivité ou à la mort.

La nuit est obscure; le signal est donné; les braves de Franchimont sortent en silence; l'espace qui sépare la ville du quartier de Charles est bientôt franchi. Le roi, le duc, les princes sont plongés dans un profond sommeil; trois cents hommes d'armes bourguignons veillent seuls dans une vaste grange. Les six cents montagnards veulent les tailler en pièces; les cris des combattants réveillent le monarque et les princes. Ils saisissent leurs armes, une partie des six cents braves court à la demeure du roi et à celle de Charles. Louis XI est près de perdre la vie; quelques archers de sa garde écossaise parent les coups qu'on lui porte; douze gardes de Charles s'efforcent de sauver les jours de leur duc : mais les Liégeois, repoussés au premier choc, abandonnent les valeureux montagnards. L'armée entière des assiégeants accourt vers le quartier des princes; les guerriers de Fran-

chimont combattent en héros jusques à leur dernier soupir.

Le duc de Bourgogne ordonne l'assaut. « Comment oser, lui disent ses généraux, attaquer » cent mille ennemis avec des troupes accablées de » fatigue? » Louis XI le fait prier d'accorder quelque repos aux soldats. « Je ne différerai pas d'un » moment l'attaque de la ville, répond le duc. Si » le roi a peur, ajouta-t-il insolemment, qu'il se re» tire à Namur. »

Le monarque dédaigne de répondre, et s'élance vers une brèche de la ville.

Les Liégeois étaient passés avec plus de rapidité que jamais de l'exaltation la plus audacieuse à l'abattement le plus déplorable; les citoyens les plus aisés s'étaient enfuis dans les forêts et dans les montagnes. La multitude se retire dans les églises; aucun asile n'est sacré pour des vainqueurs avides, dissolus et féroces; les maisons, les palais, les temples sont pillés; les rues jonchées de cadavres sanglants; les prêtres massacrés dans les sanctuaires; les vierges consacrées au Très-Haut violées et immolées sur les autels. Le duc de Bourgogne, plus cruel que ses plus barbares soldats, arrache de leurs mains les prisonniers que l'espoir d'une rançon avait fait épargner, et les fait précipiter dans la Meuse. On lit avec horreur dans les chroniques du temps que, par ses ordres, douze mille femmes trouvèrent la mort dans les flots ensanglantés; et, comme s'il avait voulu l'em-

porter sur les tyrans les plus exécrables, il contemple avec une joie infernale les flammes qui dévorent les débris de la ville proscrite, poursuit, au milieu des bois et jusques au fond des cavernes, les Liégeois qui ont quitté leur patrie, les fait périr par le fer ou par le feu, couvre de cendres et de débris cette contrée de Franchimont, dont les montagnards ont voulu préserver leurs compatriotes du plus grand des fléaux, et ne voit pas dans sa rage insensée que ces décombres, en accusant ses crimes, seront le monument le plus glorieux de l'héroïsme des six cents.

Louis XI lui-même frémit en s'éloignant du pays que le génie du mal vient de changer en horrible désert. Les remords paraissaient avoir pénétré dans son âme avec les nouvelles craintes que lui inspirait le duc de Bourgogne. Il ne put se résoudre à céder à son frère la Champagne et la Brie, par lesquelles Monsieur aurait pu introduire, jusque sous les murs de la capitale, les troupes de Charles-le-Téméraire; il lui fit offrir la Guienne à la place de ces deux provinces.

Le perfide La Balue ne négligea rien pour empêcher le prince d'accepter la proposition du monarque; ses manœuvres furent découvertes; toutes ses trahisons furent enfin connues : Louis XI indigné le fit renfermer dans une cage de fer; dans ce cruel supplice La Balue expie les forfaits les plus dangereux et pour les trônes et pour les peuples. Le duc de Bourbon détermina Monsieur

à recevoir la Guienne en apanage; et Louis XI jura sur la croix de Saint-Lô d'Angers l'observation du nouveau traité qu'il venait de conclure avec son frère (1469).

Plusieurs grands vassaux de la Guienne ne virent qu'avec pe[illegible] du roi venir exercer sur eux cette [illegible] à laquelle ils avaient si souvent tâch[illegible]straire. Ils formèrent une ligue pour [illegible]Charles de France. A leur tête était J[illegible] l'Armagnac; Louis XI envoya contre [illegible]ée. Le comte se sauva en Espagne; le [illegible] Paris le déclara convaincu du crime [illegible]esté, et confisqua ses biens, qui furent partagés, d'après les ordres du monarque, entre les capitaines de l'expédition à laquelle le fugitif n'avait pas osé résister.

Les autres confédérés s'empressèrent de se soumettre; le roi exigea d'eux de nouveaux serments et de nouvelles obligations si étroites qu'on eût dit que leur insurrection avait été l'ouvrage de sa perfidie.

L'ordre de l'Étoile, créé par le roi Jean, avait été avili par le mauvais choix des chevaliers. Louis XI en institua un nouveau sous le nom de Saint-Michel. Les chevaliers devaient jurer d'obéir au roi de France, chef de l'ordre, et de ne contracter sans son aveu aucune liaison entre eux ni avec les étrangers. A peine ce nouvel ordre fut-il établi que Louis XI s'empressa d'en envoyer la décoration et les statuts à François, duc

de Bretagne. Ce prince demanda le temps de réfléchir aux nouveaux engagements qu'on lui proposait de contracter. Louis XI se plaignit de ce retard comme d'un affront, fit courir le bruit que les Anglais menaçaient de faire une descente en Normandie, convoqua le ban et l'arrière-ban, c'est-à-dire ses vassaux et ses arrière-vassaux, et ordonna qu'ils se dirigeassent vers les frontières de la Bretagne. Le duc, très-inquiet, demanda de traiter; le duc de Guienne intercéda pour lui; un arrangement fut signé dans la ville d'Angers; le duc renonça à toute alliance *contraire à la tranquillité de la France ;* et le roi exigea que les seigneurs bretons fussent garants de la fidélité de leur duc.

François néanmoins, ne pouvant avoir aucune confiance dans Louis XI, se hâta de conclure secrètement une ligue offensive et défensive avec le duc de Bourgogne, qui seul pouvait le protéger contre un monarque sans foi.

Lorsqu'on avait convoqué le ban et l'arrière-ban contre le duc de Bretagne, les officiers du monarque avaient compris dans la convocation des vassaux du duc de Bourgogne. Des ambassadeurs de Charles se plaignirent hautement de cette infraction au traité de Péronne, ainsi que de la guerre dont le roi avait menacé le duc de Bretagne, dont l'alliance avec celui de Bourgogne avait été reconnue par le traité de Conflans. « L'appel des vassaux de Charles » n'est qu'une erreur, répondit le monarque; quant



du monarque portèrent
« Vous citez, ajoutèrent
» mais vous savez que le
» l'ouvrage de la violenc
» leurs si le duc de Breta
» par ce traité l'obligatio
» lement, vous avez jur
» obéissance au roi vot
» pouvez oublier, prin
» ques français que vou
» à laquelle vous êtes pa
rolais, faisant les fonctio
gogne, allait répondre p
» roi, dit brusquement l
» le traité de Conflans c
» lités pouvaient annule
» donc oublié cette préci
» ancêtres que, si la foi
» monde, elle devrait se
» des rois. Sans doute je l

» fides Liégeois, qu'il les ait établis sur mes fron-
» tières comme pour me braver ? Tout le comté de
» Rhetel n'en est-il pas couvert ? Qu'il n'espère
» donc plus me tromper par des paroles pleines
» d'artifice : le duc de Bretagne est mon allié ; je
» le défendrai. »

(1470) L'animosité devenait chaque jour plus vive entre Charles et Louis XI ; ils ne s'étaient pas déclaré la guerre, mais ils avaient pris chacun un parti différent dans les discordes civiles qui ensanglantaient l'Angleterre. Louis XI avait fourni des troupes aux partisans de la rose blanche, et le duc de Bourgogne à ceux de la rose rouge.

La reine Marguerite avait laissé à Édimbourg son malheureux époux, Henri VI, et était venue en France demander des secours à Louis XI, son parent. Elle n'avait d'abord obtenu que des promesses et un présent de 20,000 livres ; mais quelque temps après, Louis XI lui donna un petit nombre de troupes sous le commandement de Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie ; elle débarqua à Tinmouth avec ce faible secours ; mais elle faillit à être enveloppée par un corps de guerriers d'Édouard, fut obligée de se rembarquer, vit sa petite flotte dispersée par la tempête, et eut beaucoup de peine à se sauver dans le port de Berwick, où arriva bientôt, sur une barque de pêcheurs, Pierre de Brézé, dont les soldats avaient été massacrés ou faits prisonniers. Marguerite, toujours remplie d'audace et d'espérance, réunit plusieurs volon-

taires, auxquels elle promit le pillage, et à la tête desquels elle entra dans le Northumberland. Son armée devint si nombreuse que le duc de Sommerset et sir Ralph Piercy, frère du comte de Northumberland, malgré le pardon qu'ils avaient reçu d'Édouard, et le [illegible] délité qu'ils lui avaient p été, abando[illegible] ie, et vinrent la joindre avec tous leurs [illegible] e baron Montague mit néanmoins en [illegible] tachement de la nouvelle armée de [illegible] it que sir Ralph Piercy avait été tué da[illegible] ttaqua l'armée de Marguerite, retran[illegible] m, remporta une victoire complète, [illegible] nniers le duc de Sommerset et plusieurs autres lords. Marguerite s'enfuit en Écosse avec Henri VI et son fils. Le duc de Sommerset, trois autres lords et plusieurs nobles et chevaliers furent décapités (1463). Le lord Montague fut créé comte de Northumberland, et une trève fut conclue par Édouard, dont les armes venaient d'être si favorisées par la fortune, non-seulement avec l'Écosse, mais encore avec Louis XI et Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et souverain des Pays-Bas.

Quel tableau cependant que celui du sort qui attend le malheureux Henri, sa femme et son fils!

Henri, abandonné de ses alliés et ne se croyant plus en sûreté dans Edimbourg, prit une résolution désespérée : il imagina de passer en Angleterre; il se livra à la trompeuse espérance que

les comtés septentrionaux se déclareraient de nouveau en sa faveur; il se déguisa; et, accompagné de trois ecclésiastiques, il alla à Waddington-Hall, dans le comté de Lancastre. Il y demeura caché pendant quelque temps; mais, découvert par sir James Horrington, il en fut traité indignement : on l'attacha sur un cheval comme un vil criminel; on le conduisit à Londres; et le comte de Warwick, qui le rencontra sur la route, eut la lâcheté d'insulter au malheur et d'outrager cette tête que la foudre qui l'avait frappée aurait dû seule rendre sacrée pour lui.

Marguerite, n'osant plus se fier à personne, se réfugie avec son enfant dans les bois et les déserts : la faim les y poursuit, des voleurs les arrêtent, les pillent, et se préparent à leur donner la mort lorsque le partage du butin excite entre eux une querelle très-vive. Marguerite s'échappe et emporte son fils. Mais à peine se croit-elle hors de danger qu'un homme égaré se présente : un glaive est dans sa main, la fureur est dans ses yeux. « Sauve mon fils, lui dit Marguerite avec fermeté; » c'est le fils du bon roi Henri. » Le ton de voix, le courage, la confiance, la beauté de la reine, saisissent l'assassin : il avait été proscrit pour son attachement à la cause des Lancastre; il se prosterne aux pieds de sa souveraine, frémit de douleur, jure de mourir pour la défendre, et, rempli de dévouement et de respect, conduit Marguerite et le jeune Edouard à un village voi-

sin des bords de la mer, où, par un concours de hasards heureux, la reine et son enfant s'embarquent sur un vaisseau qui fait voile pour la Flandre; Philippe leur témoigne les plus grands égards; et ils se retirent à la cour du roi René, le père de Marg[illegible]

Edouard, ne [illegible]s craindre d'ennemi, fit publier une [illegible] faveur de tous les lancastriens qui l[illegible]t serment de fidélité; admit auprès de [illegible]stinction de rang, tous ceux qui avaien[illegible]emande à lui faire, se montra affable [illegible]s ceux qui l'approchaient, marqu[illegible] par des bienfaits, et parut ne désirer que d'être regardé comme le père de son peuple.

Ses partisans les plus zélés le pressèrent de se marier, et il envoya le comte de Warwick à la cour de Louis XI pour demander la main de Bonne de Savoie, sœur de la reine de France. Cette demande fut d'autant plus agréable à Louis XI qu'elle lui donna l'espérance de voir former une alliance étroite entre l'Angleterre, la France et même la Bourgogne, dont le duc ne pourrait plus protéger le duc de Bretagne. Un congrès fut ouvert à Lesdin et transféré ensuite à Saint-Omer; la trêve fut prolongée; le comte de Warwick adopta tous les articles du contrat de mariage que lui proposa le monarque français; le comte de Dammartin fut nommé plénipotentiaire du roi de France auprès de la cour de Londres; mais un

événement inattendu dérangea toutes les combinaisons de la politique de Louis XI (1465).

Jacqueline de Luxembourg, duchesse de Bedford, s'était remariée, après la mort de son premier mari, avec sir Richard Widewille : elle en avait eu une fille nommée Élisabeth, qui avait épousé sir Jean Grey de Groby. Sir Jean Grey avait été tué en combattant pour la maison de Lancastre; ses biens avaient été confisqués; et la jeune veuve s'était retirée à Grafton, dans la maison de son père. Edouard, chassant dans le comté de Northampton, fit une visite à la duchesse de Bedford; Élisabeth, fille de la duchesse, se jeta aux pieds du roi, et lui demanda une pension pour elle et pour ses enfants; elle était très-belle; le monarque ne put la voir sans la plus vive émotion, s'empressa de la relever, répondit favorablement à sa demande, en devint passionnément amoureux, espéra triompher de sa vertu, et ne laissa échapper aucune occasion de l'entretenir de l'amour qu'elle lui avait inspiré; elle rejeta avec fierté toutes ses propositions. « Si je ne suis pas assez » grande dame, lui dit-elle, pour devenir reine, je » le suis trop pour être votre concubine. » Ses refus enflammèrent encore plus vivement le cœur d'Édouard; il lui offrit sa main pour prix de sa vertu; elle l'accepta de manière à augmenter encore son ardeur.

La duchesse d'York, mère du roi, s'efforça de le détourner d'une alliance que condamnait la po-

litique. « Votre mariage, mon fils, sera regardé » comme un affront par le comte de Warwick et » par le roi de France; de quel œil les pairs et les » chevaliers d'Angleterre verront-ils la famille de » Widewille élevée si fort au-dessus d'eux? com- » bien n'allez- [illegible] re à votre réputation? » et à quels [illegible] oserez-vous pas votre » couronne? [illegible] lez, d'ailleurs, dans le » choix d'une [illegible] ter ni l'illustration de la » famille, ni [illegible] la fortune, pourquoi » ne donnerie [illegible] préférence à une jeune » dame nomm [illegible] Lacy, et que vous avez » promis d'épouser? — Je ne sacrifierai pas, répon- » dit Édouard, un bonheur certain au ressenti- » ment incertain de Warwick et du roi de France : » le noblesse anglaise me verra avec plaisir choisir » ma compagne dans ses rangs; et quant à Élisa- » beth Lacy, je ne lui ai jamais fait aucune pro- » messe de mariage. »

Édouard ordonna néanmoins que des évêques interrogeraient Élisabeth Lacy. Elle déclara qu'elle n'aurait jamais consenti aux désirs d'Édouard, si elle n'avait pas cru ses intentions conformes au vœu qu'elle avait formé: mais qu'il ne lui avait jamais promis de l'épouser. Les prélats décidèrent qu'Édouard pouvait se marier avec une autre femme; le monarque épousa secrètement Élisabeth de Widewille; et quelque temps après, il donna des ordres pour le couronnement de celle qu'il adorait.

Le père d'Élisabeth fut créé comte de Rivers; son frère épousa la plus riche héritière du royaume; une de ses sœurs fut mariée avec le fils du comte d'Arundel, et son fils Thomas fut nommé marquis de Dorset.

Le comte de Warwick regarda le mariage d'Édouard comme une insulte faite à son honneur par un prince qui lui devait la couronne; il s'en plaignit vivement devant Louis XI, qui partagea son ressentiment, mais crut devoir le dissimuler. Warwick revint en Angleterre, enflammé de colère, et résolu néanmoins, comme Louis XI, à dissimuler son indignation : Édouard l'envoya à Boulogne pour faire un traité de commerce avec Philippe, duc de Bourgogne, et souverain de la Flandre. L'animosité contre Édouard, du comte de Charolais, allié et partisan à cette époque de la maison de Lancastre, fit échouer la négociation; mais une trève fut conclue avec le roi de France et le duc de Bretagne.

Le comte de Charolais, cependant, voyant quelque temps après Édouard affermi sur son trône et redoutant les suites d'une alliance étroite de ce monarque avec le roi de France, changea de disposition à son égard; il vint à perdre sa seconde femme, Isabelle de Bourbon; et ne doutant plus qu'une grande liaison avec Édouard ne dût lui être très-utile, il fit demander à ce prince la main de sa sœur Marguerite : le monarque anglais, qui n'avait pas tardé à découvrir

combien Louis XI le haïssait, accepta avec joie la proposition du comte, et signa avec lui un traité d'alliance personnelle, d'amitié et de fraternité.

Le crédit de la reine d'Angleterre allait toujours en croissant, et celui du comte de Warwick ne cessait de di[illegible] place de chancelier fut ôtée à l'archev[illegible], frère du comte, et donnée à l'évêq[illegible] zélé partisan d'Élisabeth. Le comte [illegible] e père de la reine, fut nommé grand t[illegible] rand connétable; trois sœurs d'Élisab[illegible] it l'une, le duc de Buckingham, l'aut[illegible] comte de Kent, et la troisième lord Du[illegible], q[illegible] fut bientôt créé comte d'Huntingdon.

Tant de faveurs aigrirent d'autant plus le comte de Warwick, l'un des pairs d'Angleterre les plus fiers et les plus ambitieux, que la reine et ses parents le traitaient chaque jour de la manière qu'ils croyaient la plus propre à lui faire quitter une cour où ils craignaient qu'il ne reprît sa première influence : un bill acheva de l'irriter; le roi, par cet acte, révoquait tous les dons de terres ou de charges faits depuis son avénement au trône, excepté ceux dont les motifs indiqués dans les lettres patentes avaient été d'une nature particulière. Ce bill rendait dépendante de la volonté du monarque, la jouissance des biens dont on avait récompensé les services de la maison du comte; le ressentiment de Warwick parvint alors à son comble; il cessa de le dissimuler, et se retira

dans son château de Middleham, au comté d'York (1467).

L'orgueil et l'insolence des parents de la reine ne servaient que trop bien les projets de vengeance du comte de Warwick; ils augmentaient à chaque instant le nombre des mécontents, dans toutes les contrées de la Grande-Bretagne. Le roi et ses nouveaux ministres n'en paraissaient pas moins occupés à irriter de plus en plus le comte, et à le porter aux démarches les plus propres à hâter sa ruine. Édouard, entraîné par la vivacité de ses passions, avait même joint l'insulte à tous les mauvais procédés dont Warwick n'avait que trop le droit de se plaindre, en cherchant, malgré son amour pour la reine, à séduire la fille du comte, une des plus belles personnes du royaume.

Jasper, comte de Pembroke, partisan fidèle de Henri, débarqua avec un petit corps de troupes françaises dans le comté de Mérioneth, toujours occupé par les lancastriens. Un grand nombre d'habitants se réunirent à lui; il ravagea une partie du pays de Galles; mais il fut défait par sir Richard Herbert; plus de quarante nobles furent faits prisonniers et conduits à Londres, où le comte de Rivers en qualité de connétable en condamna deux à avoir la tête tranchée (1468). Avec ces prisonniers était un homme arrêté pour avoir porté en Angleterre des lettres de la reine Marguerite d'Anjou : ce malheureux pour sauver sa vie, accusa plusieurs personnes; il déclara avoir entendu dire sur le

continent, que le comte de Warwick favorisait la cause de Marguerite et de Henri VI; des commissaires allèrent à Middleham pour interroger le comte; ils trouvèrent que la déclaration n'avait aucun fondement; mais quelle force nouvelle cette espèce de soupç [illegible] a haine !

Élisabeth se [illegible] e à perdre Édouard, comme Margue [illegible] du Henri. Les Wideville commence [illegible] dre les suites de l'aversion qu'avaie [illegible] les nobles et le peuple : ils prière [illegible] les réconcilier avec les Warwick. É [illegible] mmoda l'archevêque d'York avec le [illegible] Rivers ; l'archevêque amena le comte son frère à la cour; le roi rendit à ce prélat les terres que l'acte de *résumption* lui avait fait perdre. Mais le comte de Warwick, conservant dans son cœur profondément blessé un désir extrême de vengeance, alla dans son gouvernement de Calais chercher les moyens les plus sûrs de le satisfaire. Il savait que George, duc de Clarence, était irrité contre le roi son frère et contre ses ministres, qui l'avaient exclu de toute influence dans l'administration; il résolut de l'attacher à ses intérêts, lui fit offrir la main de sa fille Élisabeth; et le prince accepta avec joie l'avantage d'être uni à une des plus belles et des plus riches personnes de l'Angleterre.

Édouard, alarmé de ce mariage, tâcha d'empêcher la cour de Rome d'accorder les dispenses nécessaires; mais Warwick avait négocié secrètement

avec Louis XI; et le crédit du roi de France ayant obtenu facilement les dispenses du pape, le duc de Clarence et Élisabeth furent mariés à Calais (1469).

Ce mariage était célébré lorsque les émissaires de Warwick parvinrent à soulever un grand nombre d'habitants du comté d'York, mécontents d'une contribution qu'on voulait les forcer à payer, et qu'ils regardaient comme injuste. Quinze mille insurgés prirent les armes, choisirent pour leurs chefs sir Henri Nevil, fils de lord Latimer, et sir Jean Congers, et s'avancèrent jusques auprès de Banbury dans le comté de Northampton; le nouveau comte de Pembroke et le nouveau comte de Devon marchèrent contre eux à la tête de cinq cents archers et de douze mille de ces braves Gallois, maintenant dévoués aux monarques anglais, et dont les pères avaient si glorieusement défendu l'ancienne liberté bretonne réfugiée dans leurs montagnes et dans leurs forêts. Ces deux comtes, ayant eu une querelle pour des logements militaires, séparèrent leurs troupes; sir Henri Nevil, pris dans une escarmouche, fut mis à mort comme rebelle; les insurgés furieux se précipitèrent sur les Gallois et en immolèrent cinq mille; Pembroke fut tué en combattant; le comte de Rivers et son fils Jean, frère de la reine, furent pris à Grafton. On les conduisit à Northampton; sir Jean Congers leur fit trancher la tête, et alla à Warwick attendre le comte, qui, de Calais, avait

dirigé secrètement tous les mouvements des insurgés.

Warwick et son gendre Clarence arrivèrent en effet en Angleterre; mais, dissimulant leurs liaisons avec les confédérés, ils offrirent au roi leur secours pour le [illegible]ent de la tranquillité publique. Édoua[illegible]lant de croire à leur sincérité, nomm[illegible] grand justicier du Gallois méridio[illegible], d'après son avis, un pardon général [illegible]t aux soixante mille insurgés qui l'av[illegible], et, apprenant que Marguerite d'A[illegible] et un petit corps de troupes attendaient à [illegible]ieur le moment favorable pour passer en Angleterre, fit rassembler les milices des comtés les plus voisins de la Manche, et confia une forte escadre à Antoine, frère de la reine.

Redoutant bientôt plus que jamais le dangereux Warwick, il imagina de lui opposer Montaigu, le frère de ce comte si puissant. Il demanda l'avis d'un grand conseil au sujet du mariage de sa fille Élisabeth, héritière de la couronne; et tous les membres de ce conseil proposèrent, conformément au vœu du roi, d'accorder la main de la jeune princesse à Montaigu, que le monarque créa duc de Bedford.

Ces faveurs du roi furent si agréables à Warwick et à sa famille que tous leurs ressentiments étaient près de s'évanouir, et que leur attache-

ment sincère au roi allait assurer la durée de la paix intérieure; mais les ministres ne virent qu'en frémissant le retour du crédit des Warwick, et imaginèrent pour les perdre un indigne artifice.

Le roi était à Langley dans le comté d'Hertford; l'archevêque d'York l'invita à un repas dans sa maison de More-Park, voisine de la ville. On allait se mettre à table lorsque Jean Ratcliffe, s'approchant du monarque, « L'archevêque, lui dit-il » tout bas, a rassemblé cent hommes d'armes » pour se saisir de Votre Majesté, et la conduire » prisonnière au château de Middleham. » Édouard alarmé sortit sous un prétexte, monta à cheval, et se sauva à toute bride à Windsor. L'archevêque, Warwick et le duc de Clarence regardèrent cette fuite précipitée comme un affront imaginé pour jeter les soupçons les plus odieux sur eux et sur leurs amis, et leur animosité se ralluma plus que jamais.

(1470) Une nouvelle insurrection eut lieu dans le comté de Lincoln : les chefs en étaient Robert, fils de Richard; lord Willes, sir Thomas Dymock et sir Thomas de La Lounde. Édouard ordonna à lord Willes et à Dymock de venir rendre compte de leur conduite : apprenant en route les mauvaises dispositions du monarque à leur égard, ils se réfugièrent à Westminster. Édouard leur promit leur pardon; ils sortirent de leur asile; et lord Willes écrivit à son fils de mettre bas les armes, et d'avoir recours à la clémence du roi. Robert ne

voulut pas obéir à son père; Édouard s'avança contre lui avec une armée jusques à Stamford. Robert refusa de se soumettre; le monarque irrité fit trancher la tête à lord Willes et à Dymock. Robert furieux se précipita sur les troupes du roi: le combat fut [illegible] is la discipline et le nombre des s[illegible] uard l'emportèrent ; dix mille hom[illegible] sur le champ de bataille; Robert [illegible] s de la Lounde furent faits prisonniers [illegible] s.

Le comte de [illegible] le duc de Clarence, son gendre, s[illegible] dans les comtés occidentaux. Une proc[illegible] royale les accusa d'avoir formé le projet de détrôner Édouard, encouragé par des promesses de secours la révolte de sir Robert Willes, et levé des troupes contre le roi dans le comté de Lancastre : elle les somma de se présenter devant le monarque; et, d'après leur refus, une nouvelle proclamation les déclara rebelles et traîtres.

Ne croyant pas pouvoir résister aux forces qu'Édouard avait réunies, ils s'embarquèrent à Darmouth, se présentèrent en vain devant Calais, dont les habitants redoutaient, pour leurs personnes et pour leur commerce, le courroux d'Édouard et celui de Charles, duc de Bourgogne, débarquèrent à Honfleur, et se rendirent à Amboise, où Louis XI les accueillit très-favorablement. Il parvint aisément à réconcilier Marguerite d'Anjou, qui ne pouvait espérer le rétablissement

de sa famille qu'avec le secours du comte, et Warwick, qui ne pouvait entreprendre de détrôner Édouard que pour rendre la couronne à Henri, et en se concertant avec Marguerite. Il fut convenu que Warwick et Clarence réuniraient tous leurs efforts pour faire remonter Henri VI sur le trône d'Angleterre; que l'administration des affaires leur serait abandonnée pendant la vie de Henri ou la minorité de son fils; et que le prince de Galles épouserait la plus jeune des filles de Warwick.

Édouard, trompé par la reine et par ses courtisans sur la véritable disposition des Anglais à son égard, ne fit aucune attention aux conséquences du traité adopté par Marguerite. Il ne pensa qu'à ses plaisirs; et, pendant qu'il s'abandonnait à ses penchants pour la mollesse et la volupté, ses ministres satisfaisaient leurs ressentiments particuliers par des actes de cruauté bien propres à faire détester l'autorité d'Édouard. Vingt partisans de Warwick, pris dans un combat naval auprès de Southampton, subirent un supplice barbare qui fit frémir d'horreur tous ceux qui en furent témoins; toutes les personnes soupçonnées de quelque attachement à la maison de Lancastre furent persécutées, pillées, et forcées de s'exiler.

Warwick apprend quelle fermentation agite le peuple anglais. Il s'embarque avec quelques troupes du roi de France, profite d'une tempête qui disperse une flotte ennemie du duc de Bourgogne,

descend à Darmouth, réunit bientôt sous ses enseignes près de soixante mille mécontents, fait proclamer Henri VI roi d'Angleterre, ordonne en son nom à tous les Anglais capables de porter les armes de les prendre contre l'usurpateur, et marche contre Ed [illegible] vait cru devoir aller vers le nord de [illegible] retagne étouffer une insurrection [illegible] rd Fitz-Hugh, beau-frère du comte [illegible]

Édouard rev [illegible] tingham; Warwick se prépare à le co [illegible] aigu, frère du comte, avait levé six [illegible], et marchait à leur tête à la suite d [illegible] mme s'il avait voulu le soutenir, mais décidé depuis long-temps à se joindre à son frère. Édouard n'avait que peu de troupes; Montaigu précipite sa marche, est près de tomber sur l'arrière-garde du prince, et ses soldats font retentir les airs du cri de *Vive le roi Henri*. Édouard effrayé assemble à la hâte un conseil de guerre. « Votre armée, lui dit lord Hastings, est près de vous abandonner; mais, quand » même elle serait fidèle, elle est hors d'état de ré» sister aux deux frères. Pressez-vous de pourvoir » à votre sûreté. »

Édouard part à minuit, accompagné de huit cents hommes de cavalerie légère, trouve dans le port de Lynne des vaisseaux chargés pour la Hollande, s'embarque avec son frère le duc de Glocester, et arrive au port d'Alkmar.

Son armée se soumet à Warwick; le comte

entre dans Londres en triomphateur, conduit Henri VI de la Tour au palais de l'évêque, et le replace sur le trône dont il l'avait fait descendre.

La reine, femme d'Édouard, se retire dans Westminster; et c'est dans cet asile, qu'on regardait comme inviolable, qu'elle accouche d'un fils qu'elle nomme Édouard.

Tous les juges, shériffs et coroners sont changés. Warwick est nommé amiral d'Angleterre; l'archevêque d'York chancelier du royaume, et le duc de Clarence lord lieutenant d'Irlande.

Le comte Jean de Worcester, l'un des ministres d'Édouard, et que ses horribles cruautés avaient fait surnommer Jean-le-Boucher, est arrêté dans une forêt, condamné, et décapité dans la place de la Tour de Londres.

Le parlement déclare Édouard traître et usurpateur, confisque ses biens, annulle les statuts faits par son autorité, porte un acte d'*atteinder* contre le duc de Glocester et ses adhérents, confirme la couronne sur la tête de Henri, appelle ses descendants mâles à la succession au trône, décide qu'à leur défaut la royauté appartiendra au duc de Clarence et à ses descendants, et nomme ce duc de Clarence et le comte de Warwick régents du royaume pendant la minorité d'Édouard, fils de Henri VI de Lancastre.

Édouard d'York fut accueilli bien froidement par son beau-frère le duc Charles de Bourgogne. La position de ce duc n'était plus la même : il crai-

gnait de voir se réunir contre lui et les forces de Louis XI et celles de l'Angleterre. Le roi de France avait gardé pendant long-temps le silence sur ce traité de Péronne, qui lui rappelait tant de dangers et d'humiliations ; mais, croyant avoir trouvé une occasion favorable pour satisfaire le ressentiment profond que ce traité avait fait naître dans son âme, il avait convoqué à Tours les états-généraux, et voici ce qu'ils avaient décidé : « Le traité » de Péronne a été arraché par la violence au roi » retenu en prison contre la foi des serments ; les » droits de la couronne ont été violés ; le duc de » Bourgogne a comblé ses perfidies en accablant » de vexations des marchands français qui pas» saient par son pays, et en commettant des hosti» lités sur les côtes de Normandie, de concert avec » le roi d'Angleterre, qui lui avait envoyé l'ordre » de la Jarretière : il est déclaré atteint du crime » de lèse-majesté, et l'instruction de son procès » recommandée à la cour des pairs. » Le parlement de Paris, ou plutôt la cour des pairs, envoya un conseiller de ce parlement et des huissiers pour sommer le duc de Bourgogne de comparaître. Le duc les fit mettre en prison ; et, quoiqu'il les relâchât bientôt après, Louis XI lui déclara la guerre.

FIN DU TOME DIXIÈME.

TABLE

DU DIXIÈME VOLUME.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

M.

N.

O.

P.



FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME.



